This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE — COURS SUPÉRIEUR
Enseignement primaire supérieur

LA TROISIÈME ANNÉE de Grammaire

par

LARIVE & FLEURY

Grammaire
Composition
Littérature

40e édition

Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, Paris

UC-NRLF
$B 257 534

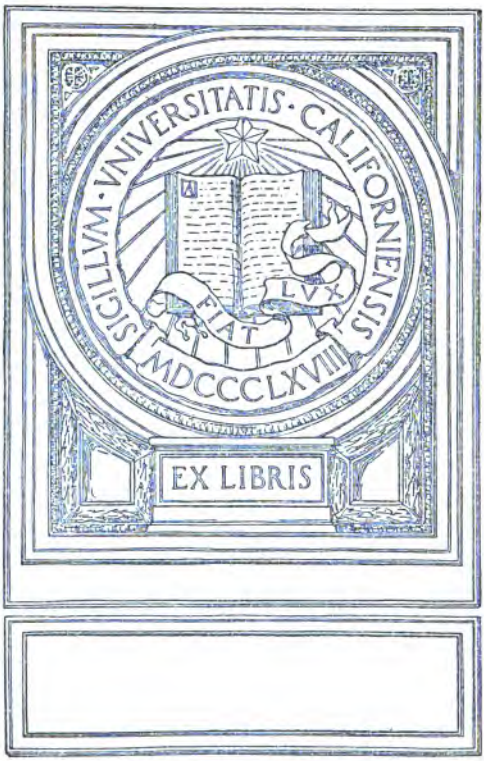
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

COURS LARIVE & FLEURY

Troisième année de Grammaire

TOLÉRANCES ORTHOGRAPHIQUES

Admises dans les Examens et Concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique (Arrêté du 26 février 1901), et du Ministère de la Guerre (Circulaire du 15 mars 1901).

Renvois aux pages de la 3e *année de Gramm.*

7 **Trait d'union.** — On tolérera l'absence de trait d'union entre le verbe et le pronom sujet placé après le verbe. Ex. : *est il.*

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. Ex. : *dix sept.*

Les noms composés pourront toujours s'écrire sans trait d'union.

8 **Verbes composés.** — On tolérera la suppression de l'apostrophe et du trait d'union dans les verbes composés. Ex. : *entrouvrir, entrecroiser.*

18 **Aigle.** — L'usage actuel donne à ce substantif le genre masculin, sauf dans le cas où il désigne des enseignes. Ex. : *les aigles romaines.*

18 **Amour, orgue.** — L'usage actuel donne à ces deux mots le genre masculin au singulier. Au pluriel, on tolérera indifféremment le genre masculin ou le genre féminin. Ex. : *les grandes orgues; — un des plus beaux orgues; — de folles amours; — des amours tardifs.*

19 **Gens.** — On tolérera, dans toutes les constructions, l'accord de l'adjectif au féminin avec le mot *gens.* Ex.: *instruits* ou *instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux* ou *soupçonneuses.*

19 **Hymne.** — On tolérera les deux genres aussi bien pour les chants nationaux que pour les chants religieux. Ex. : *un bel hymne* ou *une belle hymne.*

19 **Pâques.** — On tolérera l'emploi de ce mot au féminin aussi bien pour désigner une date que la fête religieuse. Ex. : *A Pâques prochain,* ou *à Pâques prochaines.*

20 **Orge.** — On tolérera l'emploi du mot *orge* au féminin sans exception : *orge carrée, orge mondée, orge perlée.*

26 **Pluriel ou singulier des substantifs.** — Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le substantif complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un ou l'autre nombre. Ex. : *des habits de femme* ou *de femmes; — des confitures de groseille* ou *de groseilles; — des prêtres en bonnet carré* ou *en bonnets carrés; — ils ont ôté leur chapeau* ou *leurs chapeaux.*

27 **Noms composés.** — Les noms composés pourront toujours s'écrire sans trait d'union.

29 **Pluriel des noms empruntés à d'autres langues.** Lorsque ces mots sont tout à fait entrés dans la langue française, on tolérera que le pluriel soit formé

M188804

suivant la règle générale. Ex. : *des exéats* comme *des déficits*.

30 **Pluriel des noms propres.** — On tolérera dans tous les cas que les noms propres précédés de l'article pluriel prennent la marque du pluriel : *les Corneilles* comme *les Gracques; — des Virgiles* (exemplaires) comme *des Virgiles* (éditions).

Il en sera de même pour les noms propres de personnes désignant les œuvres de ces personnes. Ex. : *des Meissoniers*.

36 **Article devant les noms propres de personnes.** — L'usage existe d'employer l'article devant certains noms de famille italiens : *le Tasse, le Corrège*, et quelquefois à tort devant des prénoms : (*le*) *Dante*, (*le*) *Guide*. — On ne comptera pas comme une faute l'ignorance de cet usage.

Il règne aussi une grande incertitude dans la manière d'écrire l'article qui fait partie de certains noms français : *la Fontaine, la Fayette* ou *Lafayette*. Il convient d'indiquer, dans les textes dictés, si, dans les noms propres qui contiennent un article, l'article doit être séparé du nom.

37 **Article supprimé.** — Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même substantif de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. Ex. : *L'histoire ancienne et moderne*, comme *l'histoire ancienne et la moderne*.

38 **Article partitif.** — On tolérera *du, de la, des* au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex. : *de* ou *du bon pain, de bonne viande* ou *de la bonne viande, de* ou *des bons fruits*.

39 **Article devant plus, moins, etc.** — On tolérera *le plus, la plus, les plus, les moins, les mieux*, etc., dans des constructions telles que : *on a abattu les arbres le plus* ou *les plus exposés à la tempête*.

45 **Adjectif construit avec plusieurs substantifs.** — Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs subtantifs de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du substantif le plus voisin. Ex. : *appartements et chambres meublés*.

46 **Adjectifs composés.** — On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son pluriel d'après la règle générale. Ex. : *nouveauné, nouveaunée, nouveaunés, nouveaunées ; — courtvêtu, courtvêtue, courtvêtus, courtvêtues*, etc.

49 Mais les adjectifs composés qui désignent des nuances étant devenus, par suite d'une ellipse, de véritables substantifs invariables, on les traitera comme des mots invariables. Ex. : *des robes bleu clair, vert d'eau*, etc., de même qu'on dit *des habits marron*.

47 **Nu, demi, feu.** — On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le substantif qu'ils précèdent. Ex. : *nu* ou *nus pieds, une demi* ou *demie heure* (sans trait d'union entre les mots), *feu* ou *feue la reine*.

Renvois aux pages de la 3e année de Gramm.

47 **Avoir l'air.** — On permettra d'écrire indifféremment : *elle a l'air doux* ou *douce, spirituel* ou *spirituelle.*

48 **Franc de port.** — On tolérera la même liberté pour l'adjectif *franc.* Ex. : *envoyer* franc *de port* ou *franche de port une lettre.*

57 **Adjectifs numéraux.** — *Vingt, cent.* On tolérera le pluriel de *vingt* et de *cent* même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex. : *quatre vingt* ou *quatre vingts dix hommes ; — quatre cent* ou *quatre cents trente hommes.*

57 **Mille.** — Dans la désignation du millésime, on tolérera *mille* au lieu de *mil,* comme dans l'expression d'un nombre Ex. : *l'an mil huit cent quatre vingt dix* ou *l'an mille huit cents quatre vingts dix.*

59 et 60 **Même.** — Après un substantif ou un pronom au pluriel, on tolérera l'accord de *même* au pluriel et on n'exigera pas de trait d'union entre *même* et le pronom. Ex. : *nous mêmes, les dieux mêmes.*

61 **Tout.** — On ne comptera pas de faute à ceux qui écriront indifféremment, en faisant parler une femme, *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous.*

Lorsque *tout* est employé avec le sens indéfini de *chaque*, on tolérera indifféremment la construction au singulier ou au pluriel du mot *tout* et du substantif qu'il accompagne. Ex. : *des marchandises de toute sorte* ou *de toutes sortes; — la sottise est de tout* (*tous*) *temps et de tout* (*tous*) *pays.*

72 et 169 **Aucun.** — Avec une négation, on tolérera l'emploi de ce mot aussi bien au pluriel qu'au singulier. Ex. : *ne faire aucun projet* ou *aucuns projets.*

74 **Chacun.** — Lorsque ce pronom est construit après le verbe et se rapporte à un mot pluriel sujet ou complément on tolérera indifféremment, après *chacun*, le possessif *son, sa, ses* ou le possessif *leurs, leur.* Ex. : *ils sont sortis chacun de son côté* ou *de leur côté; — remettre des livres chacun à sa place* ou *à leur place.*

115 **C'est, ce sont.** — Pour annoncer un substantif au pluriel ou un pronom de la troisième personne au pluriel, on tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont.* Ex. : *c'est* ou *ce sont des montagnes* et *des précipices.*

119 **Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction** *et.* — Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini tel que *tout, rien, chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : *Sa bonté, sa douceur, le font admirer.*

120 **Accord du verbe précédé de plusieurs sujets au singulier unis par** *ni, comme, ainsi que* **et autres locutions équivalentes.** — On tolérera toujours les verbes au pluriel. Ex. : *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien* ou *n'y peut rien; — la santé comme la fortune demandent à être ménagées* ou *demande à être ménagée; — le général avec quelques officiers sont sortis* ou *est sorti du camp ; — le chat ainsi que le tigre sont des carnivores* ou *est un carnivore.*

121 **Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif.** — Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. Ex. : *un peu de connaissances suffit* ou *suffisent*.

140 **Concordance ou correspondance des temps.** — On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Ex. : *il faudrait qu'il vienne* ou *qu'il vînt*.

152 et 155 **Participe passé.** — Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, lorsque le participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. Ex. : *les fruits que je me suis laissé* ou *laissés prendre; — les sauvages que l'on a trouvé* ou *trouvés errant dans les bois*. Dans le cas où le participe passé est précédé d'une expression collective, on pourra à volonté le faire accorder avec le collectif ou avec son complément. Ex. : *la foule d'hommes que j'ai vue* ou *vus*.

157 **Participes passés invariables.** — Actuellement les participes *approuvé*, *attendu*, *ci-inclus*, *ci-joint*, *excepté*, *non compris*, *y compris*, *ôté*, *passé*, *supposé*, *vu*, placés avant le substantif auquel ils sont joints, restent invariables. *Excepté* est même déjà classé parmi les prépositions.

On tolérera l'accord facultatif pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé. Ex. : *ci joint* ou *ci jointes les pièces demandées* (sans trait d'union entre *ci* et le participe); — *je vous envoie ci joint* ou *ci jointe la copie de la pièce*.

171 *Ne* **dans les propositions subordonnées.** — On tolérera la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées dépendant de verbes ou de locutions signifiant :

Empêcher, *défendre*, *éviter que*, etc. Ex. : *défendre qu'on vienne* ou *qu'on ne vienne;*

Craindre, *désespérer*, *avoir peur*, *de peur que*, etc. Ex. : *de peur qu'il aille* ou *qu'il n'aille;*

Douter, *contester*, *nier que*, etc. Ex. : *je ne doute pas que la chose soit vraie* ou *ne soit vraie*.

Il tient à peu, *il ne tient pas à*, *il s'en faut que*, etc. Ex. : *il ne tient pas à moi que cela se fasse* ou *ne se fasse*.

On tolérera de même la suppression de cette négation après les comparatifs et les mots indiquant une comparaison : *autre*, *autrement que*, etc. Ex.: *l'année a été meilleure qu'on l'espérait* ou *qu'on ne l'espérait; — les résultats sont autres qu'on le croyait* ou *qu'on ne le croyait*.

De même après les locutions *à moins que*, *avant que*, Ex.: *à moins qu'on accorde le pardon* ou *qu'on n'accorde le pardon*.

LA TROISIÈME ANNÉE

DE

GRAMMAIRE

REVISION ET COMPLÉMENTS DE GRAMMAIRE
FORMATION DES MOTS — STYLE ET COMPOSITION — LITTÉRATURE
HISTOIRE LITTÉRAIRE (BIOGRAPHIES ET MORCEAUX CHOISIS)

AVEC EXERCICES ET LEXIQUE

Ouvrage rédigé conformément aux principes

DE LA GRAMMAIRE HISTORIQUE

A L'USAGE

des Écoles commerciales, des Cours d'enseignement secondaire moderne, des Pensionnats de jeunes filles des Écoles normales et des Aspirants au Brevet de capacité

PAR

MM. LARIVE & FLEURY

QUARANTE-SIXIÈME ÉDITION

La Troisième année de Grammaire est inscrite sur la liste des ouvrages fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses Écoles communales.

Cet ouvrage est complété par les **Exercices français de 3e année.** 2 »

On consultera avec profit :

Le **Dictionnaire Gazier**..... 2 60

L'**Histoire de la Littérature française**, par M. Gazier..... 4 »

La **Collection Boitel**, pour les Écoles primaires supérieures. Ch. vol. 2 »

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

1902

Tous droits réservés.

803
L323
Tro

PRÉFACE

Dans ce cours de *Troisième année de Grammaire*, nous nous sommes appliqués à conserver le caractère pratique que l'on s'est plu à reconnaître aux cours de *Première* et de *Deuxième année*. Néanmoins, comme ce volume s'adresse à des élèves nécessairement plus avancés, on y trouvera le complément de différentes théories grammaticales que nous n'avions fait qu'effleurer auparavant.

Dans toutes les grammaires publiées jusqu'à ce jour, beaucoup de règles étaient présentées d'une manière trop absolue et formellement contredites par l'usage des bons auteurs. Nous n'avons pas suivi ces errements. Nous appuyant sur l'autorité de nos grands écrivains et sur celle des plus célèbres linguistes, nous avons toujours indiqué dans quelles limites peut se mouvoir la liberté de celui qui écrit, liberté plus grande qu'on ne le suppose habituellement. On a fait trop souvent de la grammaire un recueil de prescriptions extrêmement subtiles, auxquelles les bons auteurs ne se sont jamais astreints.

Pour la première fois nous introduisons dans un livre destiné aux élèves des considérations empruntées à la *Méthode historique*, et propres à éclairer d'un jour tout nouveau les règles fondamentales de la grammaire, ainsi que les anomalies apparentes dont fourmille la syntaxe française. Toutefois nous n'avons puisé qu'avec une grande sobriété dans le trésor des vérités incontestablement acquises à la science par la grammaire historique, nous bornant aux notions accessibles aux élèves qui n'étudient pas les langues anciennes.

Après avoir donné les règles relatives à l'orthographe des mots et à la construction des phrases, nous nous sommes attachés à exposer avec un soin particulier tout ce qui concerne la *composition* et la *dérivation* des mots.

La partie plus spécialement littéraire comprend des conseils sur le *style* et les définitions des principaux termes de rhétorique que nous avons données, non pas dans le but de former des écrivains ou des orateurs, mais pour étendre le vocabulaire toujours trop restreint des jeunes gens et leur fournir plus de ressources pour exprimer leurs pensées. A cet effet, nous offrons aux élèves de nombreux exercices de *rédaction*, faciles à développer et empruntés de préférence aux circonstances de la vie pratique. C'est à dessein que nous avons écarté les sujets trop relevés, qui ont très souvent le tort grave de dépasser l'intelligence des élèves et de les priver de leurs moyens d'action, déjà si faibles. En matière de rédaction, loin d'effrayer les jeunes gens, on doit au contraire leur inspirer confiance dans leurs propres forces, donner même plein essor à leur imagination, mais en se réservant de la diriger et de la refréner au besoin.

Nous terminons par une esquisse de l'*Histoire de la littérature*, dans laquelle nous nous sommes efforcés de faire ressortir le caractère de chaque époque littéraire. Ces notions historiques, destinées avant tout à faire connaître les noms et les œuvres de nos principaux écrivains, sont suivies de *morceaux* tirés des meilleurs auteurs et accompagnés de *questionnaires* qui portent à la fois sur le sens et la composition des mots, sur la grammaire et sur la littérature. Grâce à ce genre de devoirs, les élèves pourront lire avec plus de profit les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle. Ils ne se trouveront plus arrêtés à la rencontre d'une expression archaïque ou d'une construction tombée en désuétude. C'est, pensons-nous, être utile à la jeunesse, que de lui rendre plus aisée l'intelligence de tant de belles poésies, de tant de belles pages qui font l'admiration du monde entier. Les maîtres, nous en sommes bien persuadés, s'associeront à cette manière de voir en habituant notre jeune génération à apprécier de plus en plus les productions littéraires qui constituent la plus pure de nos gloires nationales.

LA TROISIÈME ANNÉE
DE GRAMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

REVISION ET COMPLÉMENTS DE GRAMMAIRE

CHAPITRE PREMIER

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

[Les mots marqués d'un astérisque sont expliqués dans le lexique placé à la fin du livre.]

DÉFINITIONS DE LA GRAMMAIRE

1. — On a donné de la *Grammaire* un grand nombre de définitions différentes.

Suivant l'Académie, la *grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement.

Rollin* définit la *grammaire*, l'art de parler et d'écrire correctement, en se fondant sur la raison, l'ancienneté, l'autorité et l'usage.

2. — On a donné le nom de **Grammaire philosophique** ou **empirique** à celle qui se borne à constater les faits du langage et à les expliquer à l'aide du raisonnement.

Ce n'est que tout récemment que la langue a été soumise à une étude approfondie, basée sur l'examen des changements qu'ont subis les mots depuis leur origine jusqu'à nos jours. L'étude du français, ainsi comprise, a reçu le nom de **Grammaire historique.** Celle-ci, poursuivant un but plus élevé que l'ancienne grammaire, cherche à rendre compte de la formation des mots, des désinences et des constructions, que la logique seule serait impuissante à expliquer.

AMBOLIAS

Dans le cours de cet ouvrage nous donnerons avec sobriété quelques indications empruntées aux récentes découvertes de la Grammaire historique, lorsque ces indications nous paraîtront présenter un intérêt réel et qu'elles seront à la portée des élèves qui n'ont pas étudié la langue latine.

LANGUES, DIALECTES ET PATOIS

3. — On appelle *langue* le parler propre à une nation.

4. — On appelle *dialecte* le parler d'un pays étendu, ne différant des parlers voisins que par des changements peu importants, qui n'empêchent pas qu'on ne se comprenne de dialecte à dialecte.

Remarque historique. — Un dialecte ne tombe à l'état de *patois* que quand un autre dialecte de la même langue devient tout à fait prépondérant par suite d'un grand développement littéraire provoqué habituellement par les circonstances politiques. C'est une erreur de considérer les dialectes comme des altérations d'une même langue. La langue littéraire d'une nation n'est qu'un de ses dialectes qui est parvenu à acquérir la préséance sur tous les autres. Dès que cette langue littéraire s'est formée, dès qu'elle est née d'un dialecte, les autres dialectes congénères déchoient et ne sont plus que des parlers locaux employés seulement dans la conversation.

Jusqu'au quatorzième siècle, indépendamment de la **langue d'oc** ou *du Midi*, il y avait en France quatre dialectes principaux et égaux entre eux, dont la réunion composait la **langue d'oïl** ou *du Nord*. Ces dialectes étaient : le *Bourguignon*, le *Picard*, le *Normand* et le *dialecte de l'Ile de France*. Ce dernier s'étant élevé à la dignité de langue littéraire de la France, les trois autres sont devenus de simples *patois*.

5. — D'après ce qui précède, un *patois* est un parler provincial qui était à l'origine un dialecte, mais qui, ayant cessé d'être cultivé littérairement, n'est plus en usage que pour la conversation et parmi les habitants d'une ou de plusieurs provinces.

6. — Relativement à l'état dans lequel elles se trouvent actuellement, les langues se distinguent en *langues anciennes* ou *mortes* et en *langues vivantes*.

7. — On appelle *langue ancienne* ou *morte* une langue qui ne se parle plus depuis un temps plus ou moins long et qui ne nous est plus connue que par ses monuments littéraires. Le *sanskrit*, le *grec ancien*, le *latin*, l'*hébreu*, etc., sont des langues mortes.

8. — On appelle *langue vivante* toute langue qui se parle

encore de nos jours. Le *français*, l'*italien*, l'*allemand*, l'*anglais*, etc., sont des langues vivantes.

9. — On appelle *langue mère* une langue qui est censée ne point provenir d'une autre, mais avoir, au contraire, donné naissance à d'autres langues modernes.

Remarque historique. — Cette dénomination de *langue mère* tombe de plus en plus en désuétude, depuis les immenses découvertes faites dans ces derniers temps par la linguistique. Le grec et le latin étaient considérés naguère comme des langues mères; mais on sait aujourd'hui qu'ils dérivent d'un idiome plus ancien, l'*aryaque*, que parlaient les pères de notre race.

ORIGINE DU FRANÇAIS

10. — On appelle *langue dérivée* une langue née de l'altération d'une autre langue plus ancienne.

11. — Le latin, en se décomposant, a donné naissance à sept langues dérivées, appelées *langues romanes* ou *néolatines*. Ces langues sont : le *portugais*, l'*espagnol*, le *provençal*, le *français*, l'*italien*, le *valaque** et le *roumanche**.

Le français n'est qu'un latin altéré, mélangé de mots germaniques, celtiques, arabes, italiens, espagnols, etc.

12. — On donne le nom d'*étymologie* à la science qui s'occupe de rechercher l'origine des mots et de les décomposer en leurs éléments.

CLASSIFICATION DES VOYELLES ET DES CONSONNES

13. — **Voyelles.** En tenant compte seulement de la *prononciation*, les voyelles se partagent en *voyelles proprement dites*, en *voyelles nasales*, et en *diphtongues*.

Les *voyelles proprement dites* se divisent en *palatales*, qui se prononcent du *palais : a, ê, e, ai, i*; en *labiales*, qui se prononcent des *lèvres : o, ou, u*; en voyelles *intermédiaires* : *e, eu, œu*.

Les *voyelles nasales* ou se prononçant du *nez* sont : *an, am, en, em; in, im, ain, ein; on, om; un, um, eun*.

Les *diphtongues* ou voyelles qui font entendre *deux sons* en une seule émission de voix sont : *ia, ié, oi, io, iai, ui, ieu, ien, ion*, etc.

14. — **Consonnes.** Les *consonnes* sont *simples* ou *composées*.

Les *consonnes simples* se partagent en quatre familles appe-

lées : *labiales*, qui se prononcent des lèvres; *palatales*, qui se prononcent du palais; *dentales*, qui se prononcent des dents, et *linguales*, qui se prononcent de la langue. Voici le tableau des consonnes.

FAMILLES	TÉNUES	ASPIRÉES ténues	MOYENNES	ASPIRÉES moyennes	NASALES	SIFFLANTES fortes	SIFFLANTES faibles
Labiales.	p	ph, f	b	v	m	»	»
Palatales.	c, k, q	ch (dur)	g	»	gn	ch	j, g (e)
Dentales.	t	th	d	»	n	s	z
Linguales	r	rh	l	ill	»	»	»

Les quatre consonnes *l*, *m*, *n*, *r*, sont appelées *liquides*; elles se remplacent assez souvent les unes les autres; *y* et *v* sont quelquefois considérés comme des *demi-voyelles*.

Les principales *consonnes composées* sont *pl*, *pr*, *bl*, *br*, *cr*, *cl*, *chl*, *fl*, *fr*, *gr*, *gl*, *tr*, *thr*, *dr*.

DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

15. — Les signes orthographiques sont : les *accents*, le *tréma*, la *cédille*, le *trait d'union*, l'*apostrophe*.

Remarque historique. — Les signes orthographiques n'ont commencé à être en usage que vers le milieu du seizième siècle. Encore s'en faut-il de beaucoup qu'à l'origine ils aient été tous employés.

16. — Des accents. Il y a trois sortes d'accents : l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`) et l'*accent circonflexe* (^).

Accent aigu. On met l'*accent aigu* (´) :

Sur tout *e* fermé qui termine une syllabe. Ex. : Bon-té, vé-ri-té.

Remarque historique. — L'accent aigu remplace assez souvent un ancien *s* supprimé. Ex. : Épée pour espée; école pour escole.

Accent grave. On met l'accent grave (`) :

1° Sur tout *e* ouvert qui termine une syllabe dans le corps d'un mot. Ex. : Pè-re, ri-vi-è-re.

2° Sur tout *e* ouvert qui se trouve dans la dernière syllabe d'un mot terminé par *s*. Ex. : Ac-cès, suc-cès.

3° Sur *à* et *dès* prépositions, *là* et *où* adverbes de lieu; sur l'*a* de *çà* et *là*, *deçà*, *déjà*, *holà*, *voilà*.

4° Sur l'*è* des mots terminés en *ège*. Ex. : Coll*ège*, man*ège*.

Accent circonflexe. On met l'accent circonflexe : 1° sur des voyelles longues. Ex. : B*â*t, f*ê*te, épître, r*ô*le, fl*û*te.

2° Sur l'avant-dernière syllabe des deux premières personnes du pluriel du passé défini. Ex. : Nous aim*â*mes, vous fin*î*tes, nous reç*û*mes, vous romp*î*tes.

3° Sur la dernière syllabe de la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif. Ex. : Qu'il all*â*t, qu'il romp*î*t.

4° Sur l'*o* des pronoms possessifs : le n*ô*tre, le v*ô*tre, les n*ô*tres, les v*ô*tres; ce qui distingue les deux premiers des adjectifs possessifs *notre*, *votre*.

5° Sur l'*u* des adjectifs *sûr* et *mûr*.

6° Sur l'*u* des participes passés *dû*, *crû*, *mû* des verbes *devoir*, *croître* et *mouvoir*; mais seulement au masculin singulier.

7° Sur l'*i* des verbes en *aître* et en *oître* dans les temps où cet *i* est suivi d'un *t*. Ex. : Il paraît, il croîtra.

17. — Remarque historique. L'accent circonflexe remplace presque toujours une ancienne lettre supprimée; cette lettre est tantôt une voyelle et tantôt une consonne, ordinairement la consonne *s*. Ex. : *âge* pour *eage*, *flûte* pour *flaute*, *dû* pour *deu*, *assidûment* pour *assiduement*, *rôle* pour *roole*, *le nôtre* pour *le nostre*, *vêpres* pour *vespres*, *croître* pour *croistre*, *âne* pour *asne* (latin *asinus*), *âme* pour *anme* (latin *anima*). Quelquefois l'accent circonflexe est employé sans motif comme dans *grâce*.

18. — Tréma. Le tréma (¨) se place sur toute voyelle qui doit se prononcer comme si elle était isolée. Ex. : Haïr, aiguë, Saül.

19. — Cédille. La *cédille* (ç) se place sous les *c* auxquels on veut donner le son de l'*s*. Ex. : Façon, je reçois.

Remarque historique. — Au seizième siècle, lorsqu'on voulait donner au *c* le son de l'*s*, on plaçait sur le *c* un petit *s*. Un peu plus tard, on mit cet *s* au-dessous du *c*. Telle est l'origine de notre cédille moderne.

20. — Trait d'union. Le *trait d'union* (-) sert à lier deux ou plusieurs mots. Ex. : Venez-vous, arc-en-ciel, dix-neuf. On le place :

1° Dans les phrases interrogatives entre le verbe et le pronom sujet qui le suit. Ex. : Venez-vous?

2° Entre un verbe à l'impératif et les pronoms qui le suivent immédiatement. Ex. : Dites-moi, portez-la, allez-vous-en.

3° Entre *même* et le pronom qui le précède. Ex. : Toi-même, lui-même.

4° Entre *ci*, *là* et le mot qui les précède ou qui les suit. Ex. : Cet homme-ci, ce lion-là, celui-ci, là-dessus, ci-contre.

5° Dans *quatre-vingts*, *quinze-vingts*.

6° Pour unir certaines parties d'un nombre. Ex. : Dix-neuf, soixante-quinze, cent quarante-neuf.

7° Avant et après la lettre *t* dans les verbes interrogatifs, lorsqu'ils sont à la troisième personne du singulier et qu'ils finissent par une voyelle. Ex. : Aime-*t*-il ? marchera-t-elle ?

8° Entre les éléments d'un mot composé. Ex. : Chef-d'œuvre, coq-à-l'âne, la Charité-sur-Loire, peut-être.

21. — Apostrophe. L'apostrophe (') remplace une des voyelles *a*, *e*, *i*, devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet.

L'apostrophe remplace *a* dans *la* article ou pronom. Ex. : *L'*adresse, *l'*hirondelle, je *l'*annonce.

L'apostrophe remplace *e* :

1° Dans *le*, *je*, *me*, *te*, *se*, *ce*, *de*, *ne*, *que*. Ex. : *L'*oiseau, *j'*étais, il *s'*abat, *d'*honneur.

2° Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, devant *un*, *une*, *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *on*. Ex. : Lors*qu'un* homme veut; puis*qu'ils* exigent; quoi*qu'on* le défende.

3° Dans *quelque* devant *un*, *autre*. Ex. : Quel*qu'un*, quel*qu'autre*.

4° Dans *entre* et *presque* faisant partie d'un mot composé. Ex. : S'en*tr'é*gorger; pres*qu'île*.

L'apostrophe remplace *i* dans *si* devant *il*, *ils*. Ex. : *S'il* parle; *s'ils* viennent.

DE L'ACCENT TONIQUE

22. — Grammaire historique. Dans toutes les langues, il y a, pour chaque mot, une syllabe que l'on prononce en élevant la voix davantage. Pour exprimer ce fait, on dit que cette syllabe est *accentuée* ou bien encore qu'elle porte l'*accent tonique*, qu'il ne faut pas confondre avec les *accents* ou *signes orthographiques*.

En français, l'*accent tonique* tombe sur la *dernière* syllabe de chaque mot quand cette syllabe n'est pas muette; mais quand elle est

muette, l'accent tonique tombe sur l'*avant-dernière* syllabe, sans pouvoir jamais rétrograder plus loin.

Par exemple, dans bon*té*, mai*son*, nous ai*mons*, l'accent tonique tombe sur la dernière syllabe; dans *hom*me, agréable, j'ap*pel*le, l'accent tonique tombe sur l'avant-dernière syllabe.

En français, l'accent tonique ne peut jamais tomber sur une syllabe muette. Lorsque des raisons grammaticales exigent qu'il tombe sur une syllabe de cette nature, on modifie cette dernière de façon à ce qu'elle devienne sonore. Ex. : J'ap*pel*le pour j'ap*pe*le; je *se*me pour je *se*me.

Non seulement la syllabe accentuée ne doit pas être muette, mais il faut encore qu'elle soit aussi sonore que possible. Comme application de cette dernière règle, on peut citer les verbes de la première conjugaison qui ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif et qui le changent en *è* ouvert quand cette avant-dernière syllabe doit recevoir l'accent tonique. Ex. : Je possède au lieu de je poss*é*de.

PARTIES DU DISCOURS

23. — Tous les mots de la langue française sont rangés dans dix classes appelées les *parties du discours;* ces dix parties du discours sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection.*

MOTS VARIABLES ET MOTS INVARIABLES

24. — On distingue souvent les différentes espèces de mots en *mots variables* et en *mots invariables.*

25. — On appelle *mots variables* ceux qui sont susceptibles de flexions ou de désinences, et *mots invariables* ceux qui n'en sont pas susceptibles et qui par conséquent s'écrivent toujours de la même manière.

Les mots variables sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe :* en tout, six espèces.

Les mots invariables sont : la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection :* en tout, quatre espèces.

Grammaire historique. La grammaire historique a démontré que la classification des mots en mots variables et en mots invariables n'est vraie que relativement à l'état actuel de la langue. Toutes nos prépositions, tous nos adverbes, toutes nos conjonctions, sont d'anciens *mots variables déclassés* et pour ainsi dire *pétrifiés.* Quant aux vraies interjections, c'est à peine si l'on peut les mettre au rang des parties du discours. « Elles n'expriment point nos pensées, dit Sylvestre de Sacy; elles ne sont que l'expression irréfléchie de nos sensations. »

DE LA PONCTUATION

26. — La *ponctuation* consiste à intercaler dans le discours écrit des signes qui en marquent les divisions et indiquent les endroits où l'on doit se reposer.

Les signes de ponctuation sont : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'exclamation* (!), les *guillemets* (« »), le *tiret* (—), la *parenthèse* ( ).

La virgule indique une *petite* pause; le point-virgule et les deux points, une *moyenne* pause; le point, une pause *complète*.

27. — **Virgule.** On emploie la *virgule :*

1° Pour séparer les parties de même nature dans une même proposition, c'est-à-dire, les différents sujets, les différents attributs, les différents compléments analogues, quand il n'y a entre eux aucune conjonction.

Ex. : Séparation des sujets : La *candeur*, la *docilité*, la *simplicité* sont les vertus de l'enfance.

Séparation des attributs : La racine du chanvre est *dure*, *blanche*, *pointue*.

Séparation des compléments : Si j'apprenais *la musique*, *les sciences*, *l'histoire?*

2° Pour séparer les verbes qui ont un même sujet.

Ex. : L'attelage *suait*, *soufflait*, *était rendu*.

3° Pour séparer des propositions courtes et de même nature.

Ex. : *Il* crie, *il* s'agite, *il* se roule à terre, *il* se relève, *il* tonne, *il* éclate.

4° Avant et après tout ensemble de mots qu'on peut supprimer sans que la phrase cesse d'être intelligible, ainsi qu'avant et après un mot mis en apostrophe.

Ex. : Il faut, *autant qu'on peut*, obliger tout le monde.

Où sont, *Dieu de Jacob*, tes antiques bontés?

5° Pour indiquer la place d'un verbe sous-entendu.

Ex. : Le juge court à son tribunal; le médecin, à ses malades. (Le médecin *court* à ses malades.)

6° Pour séparer des propositions subordonnées analogues, quand elles ont une certaine étendue.

Ex. : *Lorsque* les Espagnols eurent exploré l'Amérique, *lorsqu'*ils eurent exterminé la plus grande partie des naturels, *lorsqu'*ils se virent en possession des

trésors qu'avait convoités leur cruelle avidité, ils se firent les uns aux autres une guerre furieuse et implacable.

7° Devant un verbe séparé de son sujet par une proposition subordonnée qui ne peut pas être supprimée sans que le sens de la phrase devienne obscur.

Ex. : Les enfants *qui traitent les animaux avec cruauté*, deviennent en vieillissant des hommes méchants et insensibles aux maux de leurs semblables.

28. — Point-virgule. On emploie le *point-virgule :*

1° Pour séparer des propositions semblables ayant une certaine étendue.

Ex. : Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau pays; *mais* les habitants, simples et heureux dans leur simplicité, ne daignent pas seulement compter l'or et l'argent parmi leurs richesses; *ils n'estiment* que ce qui sert véritablement aux besoins de l'homme.

2° Pour séparer les divisions d'une phrase quand on fait usage de la virgule dans les subdivisions.

Ex. : On distingue cinq races de choux ordinaires : *les* choux cabus, à pommes pleines et serrées, à feuilles lisses et glauques*; *les* choux de Milan, à feuilles frisées, réunies en tête, à rameaux nombreux; *les* choux verts, ne pommant pas, ayant la tige ronde et élancée, durant trois ans et plus; *les* choux-raves, ayant un renflement blanc ou violet au-dessus de leur racine; *les* choux-fleurs, dans lesquels les boutons forment aux extrémités une masse charnue, grenue, bonne à manger.

29. — Deux points. On emploie les *deux points :*

1° En tête d'un discours que l'on cite.

Ex. : Le chêne un jour dit au roseau : *Vous* avez bien sujet d'accuser la nature.

2° Après les mots *savoir*, *comme*, *tels sont*, *ainsi*, *voici*, indiquant une citation.

Ex. : Il y a cinq parties du monde, *savoir :* l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

Quelquefois les mots *savoir*, *comme*, etc., sont sous-entendus, ce qui n'empêche pas de mettre les deux points.

Ex. : Il y a cinq parties du monde : l'Europe, l'Asie, etc.

3° Devant *voilà*, mis en tête d'un ensemble de mots indiquant une citation ou une énumération que l'on vient de faire.

Ex. : Les inondations, les tremblements de terre, la peste, le choléra, la fièvre jaune : *voilà* les fléaux naturels les plus redoutables à l'humanité.

4° Devant un membre de phrase qui développe ce qui précède et qui en est la conséquence.

Ex. : La sensibilité, l'intelligence et la volonté sont les trois facultés faute desquelles la nature humaine ne serait point ce qu'elle est : *sans* la sensibilité, nous serions indifférents à notre propre conservation; *sans* l'intelligence, c'est à peine si nous existerions; *sans* la volonté, nous serions incapables de mérite ou de démérite.

30. — **Point.** On met un *point* à la fin de chaque phrase.

Ex. : Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'*or*. Les hivers y sont tièdes et les rigoureux aquilons n'y soufflent *jamais*.

31. — **Point d'interrogation.** Le *point d'interrogation* (?) se place à la fin des phrases interrogatives.

Ex. : L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours?

32. — **Point d'exclamation.** Le *point d'exclamation* (!) se place après les interjections et à la fin des phrases exclamatives.

Ex. : Hélas! malheur aux vaincus!

33. — **Guillemets.** On place les *guillemets* au commencement et à la fin de paroles que l'on cite textuellement.

Ex. : Une mère lacédémonienne* disait à son fils en lui présentant un bouclier : « Avec cela ou sur cela. »

34. — **Tiret.** On emploie le *tiret* pour séparer les paroles de deux interlocuteurs.

Exemple :

Qu'est cela? lui dit-il. — Rien. — Quoi, rien? — Peu de chose.
— Mais encor? — Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.

35. — **Parenthèse.** On renferme entre les deux crochets d'une *parenthèse*, toute phrase ayant un sens à part au milieu d'une autre.

Ex. : On conte qu'un serpent, voisin d'un horloger,
(C'était pour l'horloger un mauvais voisinage),
Entra dans sa boutique, et, cherchant à manger,
N'y rencontra pour tout potage
Qu'une lime d'acier qu'il se mit à ronger.

CHAPITRE II

DU NOM OU SUBSTANTIF

36. — On appelle **nom** ou **substantif** tout ce qui sert à désigner un être, un objet quelconque, réel ou imaginaire.

Les personnes, les animaux, les choses étant des êtres ou des objets, on peut encore dire que le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose. Ex. : Louis, chien, livre.

DU NOM PROPRE ET DU NOM COMMUN

37. — Il y a deux sortes de noms : le *nom propre* et le *nom commun*.

38. — On appelle **nom propre** tout nom qui ne peut s'appliquer qu'à un seul individu, à un seul être, à l'exclusion de tous les autres de la même espèce : *Adam*, *Ève*, *Paris*, la *Seine*, sont des noms propres.

39. — On appelle **nom commun** tout nom indistinctement applicable à la totalité des êtres qui composent une espèce, à une partie d'entre eux ou même à un seul. Par exemple, le mot *homme* est un nom commun, parce qu'on peut s'en servir soit pour désigner tous les hommes en général, soit pour désigner une partie d'entre eux, soit enfin pour désigner un seul *homme*.

ORIGINE DES NOMS PROPRES

40. — **Grammaire historique.** *Rigoureusement parlant*, un nom propre ne devrait appartenir qu'à un individu *unique*; mais il n'en est pas ainsi dans la réalité. Chacun de ces noms propres qu'on appelle des *prénoms*, comme Louis, Pierre, Paul, etc., s'applique à plusieurs personnes à la fois : ils ne deviennent véritablement *noms propres* que s'ils sont joints à un *nom de famille*.

Ce *nom de famille*, de son côté, ne peut désigner un individu *unique* que s'il est accompagné d'un ou de plusieurs prénoms.

Cette contradiction apparente entre la définition du nom propre et l'emploi qu'on en a fait, tient à ce que tous les noms propres ont commencé par être des noms communs. Les noms de famille, d'abord noms communs, en sont venus peu à peu à désigner spécialement une ou plusieurs personnes.

Ces noms peuvent rappeler : 1° une qualité ou un défaut de l'esprit ou du corps; Ex. : *Legrand*, *Leblond*, *Legros*, *Leroux*,

Lerouge, *Lebègue*, *Briffaut* (anciennement *gourmand*); 2° la profession; Ex. : *Charpentier*, *Lecorbeiller*, *Vannier*, *Meunier*, *Pasteur*, *Métivier* (autrefois *moissonneur*), *Lorin* (autrefois *fabricant de courroies*); 3° le lieu d'habitation; Ex. : *Dufour*, *Duval*, *Dumont*, *Delahaye*; 4° le pays d'origine; Ex. : *Breton*, *Gallois*, *Germain*, *Flamand*, etc.

Les noms des provinces, des localités, des rivières, des montagnes, etc., furent aussi, à l'origine, des noms communs. Tous ont une signification connue ou inconnue. Ex. : La *Champagne*, pays de plaines; le *Perche*, pays de broussailles; les *Marches*, frontières; *Quimper*, le confluent; le *Rhône*, le rapide; le *Doubs*, le noir; la *Seine*, la tranquille; le *Plessis*, terrain clos de haies; le *Ménil*, la maison, la demeure; la chaîne des *Menez*, la chaîne des montagnes; les *Alpes*, les montagnes blanches; la *Chaise-Dieu*, la maison de Dieu, etc.

ORIGINE DES NOMS COMMUNS

41. — Grammaire historique. C'est du latin que le français a tiré la plupart de ses noms; cependant le français, par sa propre force, a donné naissance à des substantifs qu'il a formés avec des *adjectifs*, des *infinitifs*, des *verbes raccourcis* et des *participes*.

1° *Substantifs formés d'anciens adjectifs.* — Tous les noms communs ont commencé par être des *adjectifs*. A une époque excessivement reculée et dont il est impossible d'assigner la date, la plupart de ces anciens adjectifs étaient déjà devenus des substantifs. Par exemple, le mot *terre*, qui primitivement n'était qu'un adjectif et signifiait la *sèche*, par opposition aux *plaines humides de l'Océan*, fut de très bonne heure un substantif désignant la partie solide du globe. De même, *ciel* était primitivement un adjectif qui signifiait *creux*; *lune* était un autre adjectif signifiant *la brillante*; le substantif *Dieu* lui-même voulait dire *le brillant*.

Un tel phénomène n'est point rare, et l'on peut dresser une liste des mots qui, encore adjectifs dans le français du moyen âge, sont à notre époque de vrais substantifs. Tels sont :

Croisée, mis pour *fenêtre croisée*, c'est-à-dire fenêtre garnie de barres disposées en croix.

Domestique était un adjectif qui signifiait *de la maison*. On distinguait les *serviteurs domestiques* des *serviteurs de la glèbe* *.

Domaine, adjectif, voulait dire : *qui appartient au maître*. Ex. : Le roi était entré dans sa *chambre domaine*, c'est-à-dire dans sa *propre chambre*.

Sanglier, adjectif, signifiait *solitaire*, *seul*. On distinguait le *porc sanglier* du *porc domestique*. — *Singulier*, terme de grammaire, n'est qu'une autre forme de *sanglier*.

Linge, autrefois adjectif, signifiait *fait en lin*. On disait un *vêtement linge*, une *étoffe linge*.

Lange, autrefois adjectif, signifiait *fait en laine*. On disait un *vêtement lange* pour un *vêtement de laine*.

Pelisse, autrefois adjectif, signifiait *fait en peau*. On disait un *vêtement pelisse* pour un *vêtement de peau*, etc., etc.

De nos jours, beaucoup d'adjectifs employés substantivement, tels que l'*orgueilleux*, l'*égoïste*, le *gourmand*, le *brave*, etc., servent à faire comprendre comment les adjectifs arrivent peu à peu à être considérés comme des substantifs.

2° *Substantifs formés d'un infinitif.* — Il existe un grand nombre d'infinitifs qui sont très souvent employés comme substantifs. Des infinitifs *manger*, *boire*, *déjeuner*, *souper*, *sourire*, etc., nous formons les substantifs : le *manger*, le *boire*, le *déjeuner*, le *souper*, le *sourire*, etc.

3° *Substantifs formés de verbes.* — On donne le nom de substantifs *verbaux* à des substantifs que l'on forme d'un infinitif en supprimant la terminaison de ce dernier. Tels sont : *accord*, de *accorder; abord*, de *aborder; accroc*, de *accrocher; appel*, de *appeler; charroi*, de *charroyer; effroi*, du vieux français *effroyer*, aujourd'hui *effrayer; envoi*, de *envoyer; maraude*, de *marauder; marche*, de *marcher*, etc. Presque tous ces substantifs sont tirés des verbes de la première conjugaison.

Cette création de substantifs verbaux continue à s'opérer de nos jours : *casse* et *chauffe* ont été obtenus récemment des verbes *casser* et *chauffer*. On dit : Vous me payerez la *casse;* une surface de *chauffe*.

4° *Substantifs formés de participes.* — Un nombre considérable de participes passés ont donné naissance à des substantifs qu'on a appelés, pour ce fait, substantifs *participiaux*.

Beaucoup de substantifs participiaux sont formés de participes encore existants aujourd'hui; d'autres sont formés de participes actuellement hors d'usage et remplacés par d'autres plus modernes.

Parmi les substantifs provenant de participes encore en usage, citons : un *dit*, un *joint*, un *reçu*, un *réduit*, etc.; une *battue*, une *crue*, une *entrée*, une *étendue*, une *portée*, une *sortie*, une *venue*, une *vue*, etc.

Parmi les substantifs provenant de participes hors d'usage, citons : un *dessert*, un *répons*, *meute*, *pointe*, *course*, *source*, *route*, *défense*, *tente*, *tonte*, *rente*, *vente*, *perte*, *quête*, *recette*, *dette*, *réponse*, *élite*, *ponte*, *fente*, *chute*, *fonte*.

DIFFÉRENTES SORTES DE NOMS COMMUNS

42. — Parmi les noms communs, il y a lieu de distinguer les noms *physiques* ou *concrets*, les noms *abstraits*, les noms *composés*, les noms *collectifs* et, d'après quelques grammairiens, les noms *indéfinis*.

43. — On appelle *noms physiques* ou *concrets* ceux qui représentent des êtres ayant une existence réelle et qui peuvent tomber sous les sens.

Ex. : Homme, cheval, montagne, ronce, etc.

44. — On appelle *noms abstraits* ou *métaphysiques* ceux qui expriment l'idée d'une qualité considérée indépendamment de la substance qui la possède.

Ex. : Blancheur, paresse, courage, etc.

45. — On appelle ordinairement *nom composé* tout nom formé de deux ou de plusieurs mots. Ces mots sont souvent réunis par un trait d'union.

Ex. : Une basse-cour, un chou-fleur.

46. — On appelle *nom collectif* tout nom commun qui, quoique au singulier, éveille dans l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses.

Ex. : Multitude, foule, troupe.

Un collectif peut être *général* ou *partitif*.

Un **collectif** est *général* quand il représente la totalité des individus qu'il rappelle à l'esprit; dans ce cas, il est ordinairement précédé de : *le, la, les, mon, ton, son, ce.*

Ex. : *La multitude* des animaux.

Un collectif est *partitif* quand il ne représente qu'une partie des individus qu'il rappelle à l'esprit; dans ce cas, il est ordinairement précédé de : *un, une, de, des.*

Ex. : *Une multitude* d'animaux.

47. — Certains grammairiens appellent *noms indéfinis* des mots que l'on range plus ordinairement parmi les pronoms indéfinis. Tels sont : *on, chacun, autrui*, etc. Les substantifs indéfinis désignent les êtres d'une manière vague et indéterminée.

DU GENRE

48. — Le **genre** est la propriété que possèdent les substantifs de faire distinguer le sexe des êtres qu'ils représentent.

Comme il n'y a que les êtres organisés qui soient mâles ou femelles, les noms qui les désignent devraient *seuls* avoir un genre ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi dans un grand nombre de langues.

49. — La langue française a deux genres : le *masculin* et le *féminin.*

Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont du genre masculin. Ex. : Le *père*, le *lion.*

Les noms de femmes ou d'animaux femelles sont du genre féminin. Ex. : Une *mère*, une *lionne.*

50. — Tous les substantifs représentant des *objets* ont été faits, en français, les uns masculins, les autres féminins; l'usage seul permet de savoir à quel genre appartiennent ces substantifs.

Voici cependant quelques mots sur le genre desquels on se trompe souvent. Sont du *masculin* les mots : *amadou*, *armistice*, *astérisque*, *épisode*, *évangile*, *exorde*, *hémisphère*, *incendie*, *obélisque*, *obus*, *omnibus*, *parafe*, *pétale* (d'une fleur), *simples* (plantes médicinales), *ulcère*.

Sont du *féminin* les mots : *amnistie*, *atmosphère*, *dinde*, *enclume*, *patère*, *pédale*, *réglisse*, *sentinelle*.

DISTINCTION DES GENRES

51. — En français, il y a trois manières de marquer la distinction des genres chez les hommes et chez les animaux :

1° On emploie des mots différents pour le masculin et pour le féminin. Ex. : Le *père*, la *mère;* le *bélier*, la *brebis;* le *bouc*, la *chèvre ;* le *cerf*, la *biche*, etc.

2° On ajoute le mot *mâle* pour le masculin, et le mot *femelle* pour le féminin. Ex. : Le rossignol *mâle*, le rossignol *femelle;* la fauvette *mâle*, la fauvette *femelle*.

3° On change la terminaison des substantifs masculins pour en former le féminin. Ex. : Le *lion*, la *lionne;* le *chat*, la *chatte;* le *loup*, la *louve;* le *tigre*, la *tigresse*.

52. — Cette modification se fait d'après des règles analogues à celles que l'on suit pour la formation du féminin dans les adjectifs.

Ainsi : 1° Beaucoup de noms forment leur féminin par l'addition d'un *e* muet. Ex. : Le marchand, la marchand*e;* le cousin, la cousin*e*.

Les noms en *er* et *ier* prennent en outre un accent grave sur l'*e* pénultième *. Ex. : Le berg*er*, la berg*ère;* l'épic*ier*, l'épic*ière*.

2° Les noms terminés au masculin par *an*, *en*, *on*, *at*, *et* prennent deux *n* ou deux *t* avant l'addition de l'*e* muet. Ex. : Le pays*an*, la pays*anne;* le paroiss*ien*, la paroiss*ienne;* le li*on*, la li*onne;* le ch*at*, la ch*atte;* le poul*et*, la poul*ette*.

3° Un certain nombre de noms terminés au masculin par un *e* muet ont leur féminin en *esse*. Ex. : L'âne, l'âne*sse;* le prince, la prince*sse*.

4° Un grand nombre de noms en *eur* ont leur féminin en *euse*. Ex. : Le voyag*eur*, la voyag*euse*.

5° La plupart des noms en *teur* ont leur féminin en *trice*. Ex. : Le bienfai*teur*, la bienfai*trice*.

6° *Demandeur* et *défendeur* font *demanderesse* et *défenderesse* en style judiciaire; *chasseur* fait *chasseresse*.

7° *Chanteur* fait *chanteuse* et *cantatrice;* ce dernier féminin s'emploie surtout pour désigner les femmes qui chantent avec une grande habileté.

53. — Les substantifs désignant certaines professions le plus souvent exercées par des hommes, gardent la forme masculine lorsque, par exception, ils sont appliqués à des femmes. Ex. : Une femme *auteur*, une femme *peintre*, une femme *médecin*.

NOMS QUI ONT LES DEUX GENRES

54. — Amour, délice, orgue. On dit en thèse générale que *amour*, *délice* et *orgue* sont masculins au singulier et féminins au pluriel.

Ex. : Un *fol* amour, de *folles* amours.
Un *grand* délice, de *grandes* délices.
Un *bel* orgue, de *belles* orgues.

Pour le mot *amour* cette règle est sujette à des restrictions :

1° *Amour*, au singulier, peut être féminin en poésie.

2° *Amour*, divinité mythologique, est toujours masculin. Ex. : Les amours sont *frères* des ris.

Remarque historique. — Dans l'ancien français, *amour* et *orgue* étaient toujours du féminin, parce que tous les noms terminés en *our*, *eur*, *gue* étaient féminins. Au seizième siècle, par imitation du latin, on les fit masculins; de là une confusion des deux genres, qui a amené la règle bizarre actuelle.

Le mot latin correspondant à *délice* a deux genres; c'est ce qui explique sans doute les deux genres de ce mot en français.

55. — Aigle est masculin : 1° Quand il désigne en général l'oiseau de ce nom. Ex. : On a tué *un bel* aigle.

2° Quand il est pris figurément pour désigner la supériorité. Ex. : Ronsard * passait pour *un* aigle parmi les poètes ses contemporains.

3° Quand on parle d'une décoration. Ex. : L'aigle *blanc* de Pologne *. L'aigle *noir* de Prusse *.

Aigle est féminin : 1° Quand il désigne spécialement la femelle. Ex. : *Cette belle* aigle a pondu deux œufs.

2° Quand il a le sens d'étendard Ex. : L'aigle *romaine*.

3° En terme de blason. Ex. : *Une* aigle *éployée* d'argent.

56.— **Foudre**, dans le sens de *feu du ciel*, est féminin. Ex. : *La* foudre tombe d'ordinaire sur les lieux élevés.

Foudre est toujours *masculin :* 1° Quand il sert à marquer la supériorité. Ex. : *Un* foudre de guerre (un grand général); *un* foudre d'éloquence (un grand orateur).

2° Quand il désigne une sorte de dard enflammé que l'on considérait comme l'arme de Jupiter *. Ex. : Jupiter prend *son* foudre.

REMARQUE. — *Foudre**, grand tonneau, n'est que masculin. C'est un mot tout différent du précédent quant à l'origine.

57. — **Hymne** n'est féminin que quand il s'applique à un chant d'église. Ex. : L'hymne de l'Assomption est très *belle*.

Dans toutes les autres acceptions, *hymne* est masculin. Ex. : Un hymne *guerrier*, Encore *un* hymne, ô ma lyre, *un* hymne pour le Seigneur.

Rien du reste ne justifie cette différence de genre.

58. — **Pâque**. *Pâque*, fête des Juifs, est féminin et s'écrit avec une minuscule Ex. : Les Juifs célèbrent *la pâque* en mémoire de la sortie d'Égypte.

Pâque ou *Pâques*, fête chrétienne, est masculin et s'écrit avec une majuscule. Ex. : A *Pâques* prochain.

Au pluriel *Pâques* est féminin dans *Pâques fleuries* (le dimanche des Rameaux), *Pâques closes* (le dimanche de *Quasimodo*), et quand il veut dire la communion pascale. Ex. : Faire de *bonnes Pâques*.

59. — **Gens**. *Gens* veut au féminin les adjectifs qui le précèdent et au masculin ceux qui le suivent.

Ex. : Voilà de *bonnes* gens.
Les gens *soupçonneux* sont souvent trompés.

Cette règle s'applique encore lorsque, dans la phrase, le mot *gens* se trouve placé entre deux adjectifs.

Ex. : De *bonnes* gens *confiants* à l'excès.

On met au masculin pluriel un adjectif ou un participe précédant *gens*, quand cet adjectif ou ce participe est placé en tête de la phrase.

Ex. : *Instruits* par l'expérience, les vieilles gens sont circonspects.

60. — Lorsque *gens* désigne une profession, une catégorie d'individus, telles que *gens de lettres* (écrivains), *gens de robe* (avocats et magistrats), *gens d'épée* (militaires), les adjectifs qui s'y rapportent, quelle que soit leur place, se mettent au masculin pluriel.

Ex. : Les *vrais* gens de lettres.

L'expression *jeunes gens*, formant une sorte de substantif composé, les adjectifs qui s'y rapportent se mettent toujours au masculin pluriel.

Ex. : Ces *bons* jeunes gens.

Remarque historique. — Autrefois *gens* avait le singulier *gent*, signifiant *nation*, *race*, qui était toujours du féminin. On lit dans La Fontaine : *Vive la gent qui fend les airs* (les oiseaux); *la gent marécageuse* (les grenouilles), etc. Insensiblement le sens du pluriel *gens* devint identique à celui du mot *hommes*, et, dès lors, *gens* au pluriel fut *masculin;* seulement quelques anciennes locutions comme : les *vieilles gens*, les *bonnes gens*, étaient trop bien établies par l'usage, pour qu'on pût les modifier, et c'est à cause de ces locutions qu'on a été amené à formuler la règle actuelle. Elle a donc historiquement sa raison d'être.

61. — Enfant. *Enfant* est masculin lorsqu'il s'agit d'un petit *garçon*, et féminin lorsqu'il s'agit d'une petite *fille*.

Ex. : Mon neveu est *un bel* enfant.

Votre petite fille est *une charmante* enfant.

62. — Période est du féminin quand il désigne un espace de temps. Ex. : Les *grandes périodes* de l'histoire. Il est du masculin quand il signifie le plus haut point où une personne, une chose puisse arriver : *Le plus haut période* de la gloire.

63. — Œuvre. *Œuvre* aujourd'hui est presque toujours du féminin. Il a spécialement ce genre :

1° Quand il signifie *acte*, *action*. Ex. : Heureux ceux qui, ayant bien vécu, meurent dans le Seigneur, car leurs *bonnes œuvres* les suivent.

2° Quand il s'applique aux productions littéraires. Dans ce cas on l'emploie très souvent au pluriel. Ex. : Qui n'a lu et admiré les *belles œuvres* de Racine *?

3° Quand il désigne la fabrique d'une église, son revenu ou le banc des marguilliers.

Autrefois, dans le haut style, *œuvre* était masculin et pouvait s'appliquer à un acte de piété, à une action d'éclat, à une composition littéraire. On disait *un grand œuvre*, *un œuvre* de génie. Cet emploi de *œuvre* est à peu près tombé en désuétude.

Cependant *œuvre* est encore actuellement masculin :

1° Quand il désigne *la pierre philosophale* *. Dans ce cas il est toujours accompagné de l'adjectif *grand : le grand œuvre*.

2° Quand il se dit de l'ensemble des ouvrages d'un musicien,

d'un graveur. Ex. : L'*œuvre* entier de Meyerbeer *, de Dürer *.

3° En terme d'architecture lorsqu'il est pris dans le sens de *bâtisse*. Ex. : Le *gros* œuvre de cette maison est achevé.

64. — **Orge**. Le mot *orge* était autrefois des deux genres. Bossuet * l'a encore employé au masculin : de l'*orge moulu*. Aujourd'hui orge est exclusivement du féminin : de la *belle* orge. Suivant l'Académie *, *orge* serait encore masculin dans orge *mondé*, orge *perlé*, orge *carré;* mais c'est une exception que rien ne justifie et ce ne serait pas une faute d'écrire : orge *mondée*, orge *perlée*, orge *carrée* [1].

65. — Aux noms précédents il faut ajouter un grand nombre d'autres substantifs qui ont aussi les deux genres, mais dont la signification n'est pas du tout la même au masculin qu'au féminin; bien plus, très souvent au changement de genre s'ajoute une différence d'origine.

Voici les principaux de ces substantifs :

Aide, *masculin*, celui qui aide; — *féminin*, assistance.

Aune, *masculin*, arbre; — *féminin*, ancienne mesure de longueur.

Cartouche, *masculin*, ornement de sculpture, de peinture ou de gravure; — *féminin*, charge d'une arme à feu.

Couple, *masculin*, le père et la mère : *un couple bien assorti;* — *féminin*, une paire, deux objets semblables : *une couple d'œufs*.

Crêpe, *masculin*, étoffe de deuil : *porter un crêpe à son chapeau;* — *féminin*, pâte frite.

Critique, *masculin*, celui qui juge des ouvrages d'esprit ou d'art : *un savant critique;* — *féminin*, l'art de juger les productions littéraires, les ouvrages d'art : *une critique sévère, mais judicieuse*.

Écho, *masculin*, répétition d'un son; — *féminin*, nom d'une nymphe (Mythologie *).

Enseigne, *masculin*, officier de marine, porte-drapeau; — *féminin*, marque, indice pour faire reconnaître quelque chose : *donner de bonnes enseignes;* inscription sur une boutique.

Foret, *masculin*, instrument pour percer des trous; — *féminin*, avec l'accent circonflexe (*forêt*), grande étendue couverte d'arbres.

Garde, *masculin*, celui qui surveille, gardien; — *féminin*, action de garder : *faire bonne garde, monter la garde;* troupe armée, *la garde passe*.

Greffe, *masculin*, secrétariat d'un tribunal; — *féminin*, petite branche d'un arbre qu'on ente sur un autre arbre; l'opération elle-même.

Guide, *masculin*, celui qui conduit une personne; — *féminin*, lanière de cuir qui sert à diriger les chevaux.

---

1. Voir l'article *Orge* du Dictionnaire Littré.

Livre, *masculin*, volume, subdivision d'un ouvrage; — *féminin*, poids de 500 grammes; ancienne monnaie.

Manche, *masculin*, la partie d'un outil par laquelle on le tient (racine, *main*); — *féminin*, partie du vêtement où l'on met le bras (même étymologie).

Manœuvre, *masculin*, aide-maçon, aide-couvreur, etc.; — *féminin*, mouvement de troupes; maniement des cordages d'un vaisseau.

Mémoire, *masculin*, état des travaux exécutés par un entrepreneur; *au pluriel*, relation de faits particuliers pour servir à l'histoire; — *féminin*, faculté de se souvenir : *avoir bonne mémoire.*

Mode, *masculin*, méthode : *un bon mode d'enseignement;* l'une des six manières de présenter l'action exprimée par un verbe; — *féminin*, usage passager qui dépend du goût et du caprice.

Moule, *masculin*, forme creuse d'un objet : *couler dans un moule;* — *féminin*, coquillage bon à manger : *des moules fraîches.*

Mousse, *masc.*, jeune apprenti matelot; — *fém.*, plante, écume.

Office, *masculin*, devoir : *faire son office;* charge, emploi : *faire l'office de juge;* assistance, service : *rendre de bons offices;* service religieux; — *féminin*, chambre où l'on prépare et où l'on garde les vivres.

Page, *masculin*, jeune garçon attaché au service d'un prince; — *féminin*, l'un des côtés d'un feuillet de papier.

Parallèle, *masculin*, comparaison d'une chose ou d'une personne avec une autre : *faire le parallèle d'Alexandre* avec César**; cercles parallèles à l'équateur : *le cinquième parallèle;* — *féminin*, ligne partout également distante d'une autre; en terme de guerre, communication d'une tranchée à une autre.

Pendule, *masculin*, poids suspendu à l'extrémité d'un fil et oscillant régulièrement; — *féminin*, sorte d'horloge.

Poêle, *masculin*, drap mortuaire; voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la cérémonie nuptiale; appareil de chauffage; — *féminin*, ustensile de cuisine.

Poste, *masculin*, lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque; — *féminin*, relais de chevaux pour le transport des voyageurs; administration publique pour le transport des lettres.

Pourpre, *masculin*, rouge foncé, tirant sur le violet : le *pourpre du ciel;* — *féminin*, matière rouge fournie par la cochenille; par extension, couleur rouge : *la pourpre des joues;* étoffe teinte en pourpre; *au figuré*, dignité royale, dignité des cardinaux.

Relâche, *masculin*, cessation momentanée d'un travail, d'une douleur, des représentations d'un théâtre; — *féminin*, séjour momentané dans un port; lieu où peuvent relâcher les vaisseaux.

Remise, *masculin*, voiture de louage; — *féminin*, hangar pour abriter les voitures. *Remise*, dans toutes ses autres acceptions, est aussi féminin.

Solde, *masculin*, complément d'un payement : *le solde à payer;* différence entre le débit* et le crédit* d'un compte; — *féminin*, paie des troupes : *le soldat touche sa solde.*

Somme, *masculin*, sommeil; — *féminin*, quantité quelconque d'argent; fardeau : *bête de somme*.

Souris, *masculin*, action de sourire, son résultat; — *féminin*, petit animal du genre rat.

Tour, *masculin*, mouvement circulaire; trait de ruse ou de finesse; machine de tourneur; — *féminin*, bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces.

Trompette, *masculin*, celui qui sonne de la trompette; — *féminin*, instrument à vent.

Vague, *masculin*, ce qui n'est pas défini, ce qui manque de précision : *le vague d'une déclaration;* — *féminin*, eau agitée.

Vase, *masculin*, ustensile de cuisine; — *féminin*, bourbe.

Voile, *masculin*, ce qui sert à couvrir ou à cacher quelque chose; pièce de dentelle dont les femmes se couvrent le visage; — *féminin*, assemblage de pièces de toile que l'on attache aux vergues * des mâts pour recevoir le vent.

Remarque. — C'est par *métonymie* * qu'un certain nombre de noms féminins comme *trompette*, *garde*, etc., passent au genre masculin pour exprimer l'idée d'agent.

DU NOMBRE

66. — Le **nombre** est la propriété qu'ont les substantifs communs de pouvoir représenter par un changement de terminaison *un* ou *plusieurs* individus.

67. — Il y a en français deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

Un nom est au *singulier* quand il ne représente *qu'un seul* être. Ex. : Un homme, un livre.

Un nom est au *pluriel* quand il représente *plusieurs* êtres. Ex. : Les hommes, les livres; six hommes, deux livres.

Origine de l'S du pluriel. — Jusqu'au milieu du quatorzième siècle, les noms français possédaient une déclinaison *, débris de la déclinaison latine plus complète. Ils avaient au singulier deux formes : l'une pour le sujet (ou nominatif), *li lerre;* l'autre pour le complément (ou accusatif), *le larron*. Ils avaient également au pluriel une forme affectée au sujet, *li larron*, et une autre affectée au complément, *les larrons*. Or de ces quatre formes, celles qui expriment le complément, tant au singulier qu'au pluriel, ont seules persisté. De là vient que nous disons au singulier *le larron*, et au pluriel *les larrons*. Le complément pluriel se terminant *toujours* par un *s*, nous avons fait de ce *s* la marque du pluriel.

68. — Bien que les noms communs soient, d'après leur nature, susceptibles d'avoir les deux nombres, cependant il y en a qui ne peuvent s'employer qu'au singulier et d'autres qui ne s'emploient jamais qu'au pluriel.

69. — Les substantifs qui ne peuvent être employés qu'au **singulier** sont :

1° Les noms des corps simples, métalloïdes* ou métaux considérés en eux-mêmes. Ex. : Oxygène*, phosphore, argent, or, cuivre, etc.

2° Les noms des substances aromatiques. Ex. : La myrrhe*, le benjoin*, l'encens*, le musc*, etc.

3° Certains noms de vertus et de vices, et quelques autres propres à peindre différents états moraux ou physiques de l'homme. Ex. : La modestie, la discrétion, l'adolescence, l'enfance, la jeunesse, l'odorat, le toucher, etc.

4° Certains adjectifs pris substantivement. Ex. : Le beau, l'utile, l'honnête, le vrai, le faux, etc.

70. — Les principaux substantifs qui ne peuvent être employés qu'au **pluriel** sont : *aguets* (être aux aguets), *alentours*, *annales*, *armoiries*, *arrérages*, *broussailles*, *catacombes*, *confins*, *décombres*, *dépens*, *doléances*, *entrailles*, *épousailles*, *fiançailles*, *fonts baptismaux*, *frais* (dans le sens de dépenses), *funérailles*, *hardes*, *mânes*, *matériaux*, *matines*, *mœurs*, *mouchettes*, *nones*, *obsèques*, *pincettes*, *pleurs*, *prémices*, *ténèbres*, *vêpres*, *vivres*, etc.

PLURIEL DES NOMS EN *al* ET EN *ail*.

71. — Les noms terminés au singulier par *al* changent au pluriel *al* en *aux*.

Ex. : Le mal, les *maux;* le cheval, les *chevaux*.

Cependant, quelques noms en *al* prennent tout simplement un *s* au pluriel. Ainsi : *bal*, *cal**, *carnaval**, *chacal**, *nopal**, *narval**, *pal**, *régal* et *serval** font au pluriel : des *bals*, des *cals*, des *carnavals*, des *chacals*, des *nopals*, des *narvals*, des *pals*, des *régals*, des *servals*.

Remarque historique. — Au onzième siècle, les noms en *al* formaient régulièrement leur pluriel en *als* : le mal, les *mals*. Un peu plus tard, *l* fut changé en *u* devant la consonne *s*, et l'on eut les *maus*, puis les *maux*.

Le pluriel en *als*, conservé dans quelques noms, est, dans les uns, un reste de l'ancien langage, et dans les autres, qui sont des mots nouveaux, une application de la règle générale.

72. — Les noms terminés au singulier par *ail* font leur pluriel en *aux*.

Ex. : Le bail, les *baux;* le soupirail, les *soupiraux*.

Cependant, quelques noms en *ail* prennent tout simplement un *s* au pluriel. Tels sont : l'éventail, les *éventails;* le détail, les *détails;* le gouvernail, les *gouvernails*.

PLURIEL DE *aïeul, ciel, œil, bétail.*

73. — **Aïeul** fait au pluriel *aïeux*, dans le sens d'*ancêtres.*

Ex. : Ses *aïeux* remontent jusqu'aux croisades*.

Aïeul fait *aïeuls* lorsqu'il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel.

Ex. : Ses deux *aïeuls* assistaient à son mariage.

74. — **Ciel.** On admet aussi pour *ciel* les deux pluriels *cieux* et *ciels*.

Le pluriel *cieux*, qui est le plus usité, s'applique à l'ensemble de la voûte céleste.

Ex. : Les *cieux* annoncent la gloire de Dieu.
Notre Père qui êtes aux *cieux*...

Le pluriel *ciels* s'emploie aujourd'hui pour désigner une partie limitée de la voûte céleste, la portion d'un tableau qui représente le ciel, la partie supérieure d'un lit, d'une carrière.

Ex. : Les *ciels* de la Grèce et de l'Italie sont les plus beaux de l'Europe.
Ce peintre fait bien les *ciels* de ses tableaux.
De magnifiques *ciels* de lits.
Des infiltrations ont lieu par les *ciels* des carrières.

75. — **Œil**, organe de la vue, fait au pluriel *yeux*.

Cependant *œil* s'écrit au pluriel *œils* quand il forme le premier élément d'un substantif composé.

Ex. : Des *œils*-de-bœuf (petites fenêtres rondes); des *œils*-de-bouc (coquillages).

76. — **Bétail** fait au pluriel *bestiaux*.

Remarque historique. — Jusque dans le cours du dix-septième siècle, *bétail* avait une deuxième forme : *bestial;* c'est elle qui a fourni le pluriel *bestiaux*.

77. — **Travail** fait *travaux* au pluriel. Cependant il fait *travails* lorsqu'il s'agit d'une machine à ferrer les chevaux, d'un compte qu'un ministre rend au prince des affaires ou que les commis rendent à un ministre. Ex. : Ce maréchal-ferrant a plusieurs *travails;* le ministre a eu cette semaine plusieurs *travails* avec le roi.

78. — **Ail** fait au pluriel *aulx* dans la langue ordinaire et *ails* en langage de botanique.

COMPLÉMENT DU NOM

79. — On appelle **complément** d'un nom le mot qui com-

plète le sens de ce nom à l'aide d'une des prépositions *de*, *à*, *en*, *pour*, etc.

Ex. : Le chant *de l'alouette;* un fauteuil *à roulettes;* ma confiance *en vous;* son amitié *pour moi.*

80. — **Grammaire historique.** Habituellement le substantif complément s'unit au substantif complété au moyen de la préposition *de*. Telle est la construction moderne.

L'ancienne était fort différente : pour indiquer le rapport de possession entre deux noms, on mettait le nom possesseur ou complément à la suite du nom possédé, sans placer entre eux aucune préposition. De là, *Hôtel-Dieu*, *Fête-Dieu*, *Lever-Dieu*, *appui-main*, *bain-marie*, et une foule de noms de lieux, tels que : *Bois-le-Comte*, *Choisy-le-Roi*, *Bourg-la-Reine*, *Brie-Comte-Robert*, *Château-Thierry*, *la Chaise-Dieu*.

En français moderne, ces locutions équivalent à *hôtel* **de** *Dieu*, *fête* **de** *Dieu*, *lever* **de** *Dieu*, *appui* **de** *la main*, *bain* **de** *Marie; bois* **du** *comte*, *Choisy* **du** *roi*, qui appartient au roi, *bourg* **de** *la reine*, *Brie* **du** *comte Robert*, *château* **de** *Thierry*, *la chaise* **de** *Dieu*, c'est-à-dire la *maison de Dieu* (latin, *casa*, maison). Il est resté dans le français moderne bien des expressions qui s'expliquent par ce qui précède, comme l'église *Notre-Dame*, la rue de la *Ville-l'Évêque*, la rue des *Fossés-Monsieur-le-Prince*, etc.

NOMBRE DES SUBSTANTIFS INDÉTERMINÉS COMPLÉMENTS D'UN AUTRE SUBSTANTIF

81. — Un substantif *indéterminé*, servant de complément à un autre substantif par l'intermédiaire d'une préposition, peut se mettre au singulier ou au pluriel.

Il se met au singulier quand on le prend dans un sens *collectif*.

Ex. : Un nid de *mousse* (fait avec de la mousse).
Un lit de *plume* (fait avec de la plume).

Ou lorsqu'il y a *unité* dans l'idée.

Ex. : Un maître de *chapelle*.
Un fruit à *noyau*.

Au contraire le nom indéterminé se met au pluriel quand on le prend dans un sens *individuel*.

Ex. : Un panier de *pommes*.
Un paquet de *plumes* (à écrire).

Ou lorsqu'il y a *pluralité* dans l'idée.

Ex. : Une paire de *souliers*.
Un fruit à *pépins*.

Sauf les cas où le sens s'impose naturellement à l'esprit, comme dans les exemples précédents, on peut mettre *indif-*

féremment le singulier ou le pluriel suivant le point de vue où l'on se place. On est donc libre d'écrire de l'huile d'*olive* ou d'*olives;* un marchand de *vin* ou de *vins*.

REMARQUE. — Dans les cas où le singulier s'impose à l'esprit, le complément reste au singulier, même quand le premier nom est au pluriel. Ainsi on écrit : des nids de *mousse*, des lits de *plume*, des maîtres de *chapelle*, des fruits à *noyau*.

PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS

82. — Règle générale. Pour former le pluriel d'un nom composé on en écrit les différents éléments comme on le ferait si chacun d'eux formait un mot séparé.

S'il y a des mots *sous-entendus*, on les rétablit avant d'écrire les éléments qui sont susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Règles particulières.

83. — Deux substantifs. Quand un nom composé est formé de *deux substantifs* dont le second joue le rôle d'un adjectif, ils prennent tous les deux la marque du pluriel.

Ex. : Un chien-loup, des *chiens-loups*.

84. — Un substantif et un adjectif. Quand un nom composé est formé d'un *substantif* et d'un *adjectif*, ce substantif et cet adjectif prennent tous les deux la marque du pluriel.

Ex. : Une basse-cour, des *basses-cours*.

REMARQUES. — I. *Terre-plein*, terme de fortification, s'écrit au pluriel des *terre-pleins* parce qu'on suppose que ce mot désigne des lieux *pleins de terre*[1].

II. *Courte-haleine* ne change pas au pluriel parce que des *courte-haleine* signifie des gens qui ont *l'haleine courte*.

85. — Deux substantifs réunis par une préposition. Quand un nom composé est formé de deux substantifs réunis par une *préposition*, le premier seul prend la marque du pluriel. Ex. : Un chef-d'œuvre, des *chefs*-d'œuvre.

REMARQUES. — I. Le pluriel de *Hôtel-Dieu*, *appui-main*, *bain-marie*, etc., se forme d'après cette règle parce que

---

1. *Terre-plein*, dit Littré, est une fausse orthographe; on devrait écrire *terre-plain*, avec un *a*, c'est-à-dire un *plan*, une *surface formée de terre*. Le pluriel serait alors *terre-plains*.

Dieu, *main*, *marie*, sont des compléments joints à *Hôtel*, *appui* et *bain* d'après l'ancienne construction (§ 80). En conséquence on écrit des *Hôtels-Dieu*, des *appuis-main*, des *bains-marie*.

II. Les mots *coq-à-l'âne*, *pied-à-terre*, *pot-au-feu*, *tête-à-tête*, ne changent pas au pluriel à cause des mots qu'il faut sous-entendre pour l'intelligence de ces expressions. On écrit :

Un ou des *coq-à-l'âne*, discours sans liaison où l'on passe du *coq à l'âne*.

Un ou des *pied-à-terre*, habitations où l'on ne séjourne pas longtemps, où l'on met seulement le *pied à terre*.

Un ou des *pot-au-feu*, morceaux de viande dans un pot sur le feu.

Un ou des *tête-à-tête*, entretiens où l'on est *tête à tête*.

86. — **Un mot invariable et un substantif.** Quand un nom composé est formé d'un mot *invariable* suivi d'un *substantif*, ce dernier seul prend la marque du pluriel.

Ex. : Un contre-ordre, des *contre-ordres*.

87-88. — **Un verbe et un substantif.** Lorsqu'un nom composé est formé d'un *verbe* et d'un *substantif* complément direct, le verbe reste toujours au singulier; quant au substantif, l'usage se généralise de l'écrire sans *s* au singulier et avec un *s* au pluriel, sans tenir compte de l'idée d'*unité* ou de *pluralité* contenue dans le nom composé.

Ex. : Un porte-montre, des *porte-montres*.
Un tire-bouchon, des *tire-bouchons*.
Un cache-pot, des *cache-pots*.
Un couvre-pied, des *couvre-pieds*.
Un chasse-mouche, des *chasse-mouches*.
Un cure-dent, des *cure-dents*.
Un garde-feu, des *garde-feux*.
Un abat-jour, des *abat-jours*.

Remarques. — I. Tous les composés de *garde* suivent cette règle, sauf *garde forestier* et *garde champêtre*, où *garde* est un substantif.

II. La règle qui précède et qui s'appuie sur la majorité des cas cités dans le dictionnaire de M. Littré et de l'Aca-

démie, ne laisse pas que d'étonner, si l'on tient compte du *sens* des noms composés. Il paraît évident, en effet, que les mots *couvre-pied*, *chasse-mouche*, *porte-cigare*, *casse-noisette*, devraient prendre un *s* au singulier comme au pluriel, et, dans la pratique, ce ne serait pas une faute de les écrire ainsi. — Il convient toutefois de faire remarquer que plus l'emploi d'un mot est *fréquent*, plus il tend à perdre son sens originel. C'est ainsi qu'on écrit : un *portefeuille*, des *portefeuilles;* un *pourboire*, des *pourboires*.

Il en est de même de *pourparler*, de *contrevent*, de *parapluie*, de *passeport*, de *acompte*, de *à-coup*, de *blanc-seing*, tous mots composés auxquels on applique la règle ordinaire du singulier et du pluriel[1].

Remarques sur les noms composés.

89. — I. L'orthographe que les grammairiens contemporains ont adoptée pour les noms composés diffère fréquemment de celle que l'on trouve dans les auteurs, et qui seule doit faire autorité.

II. Lorsque dans un substantif composé il entre un mot qui aujourd'hui ne s'emploie plus isolément, on traite ce mot comme un adjectif. Ainsi : *loup-cervier*, *loup-garou*, *pie-grièche*, *ortie-grièche*, s'écrivent au pluriel *loups-cerviers*, *loups-garous*, *pies-grièches*, *orties-grièches*.

III. Les substantifs composés masculins dans lesquels entre l'adjectif *grand*, comme *grand-père*, *grand-oncle*, etc., font au pluriel *grands-pères*, *grands-oncles*, etc , d'après la règle. Pour les féminins *grand'mère*, *grand'tante*, où *grand* est une ancienne forme féminine (§ 120), on écrit au pluriel des *grand'mères*, des *grand'tantes*. C'est une anomalie due à l'emploi abusif de l'apostrophe.

PLURIEL DES NOMS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

90. — Les noms étrangers, introduits en français avec leur physionomie originelle et fréquemment employés, prennent un *s* au pluriel.

---

1. Une circulaire ministérielle rassure d'ailleurs à cet égard les jeunes gens qui préparent leurs examens : « Toutes les fois, dit-elle, que l'orthographe d'un mot sera controversée, le candidat bénéficiera du doute. »

Ex. : Un opéra*, des *opéras;* un numéro, des *numéros.*

Si le nom étranger désigne une prière, un chant d'église, ou s'il est composé de plusieurs mots, il s'écrit au pluriel comme au singulier.

Ex. : Un pater, des *pater;* un in-folio*, des *in-folio.*

Les mots italiens *carbonaro**, *cicerone**, *condottiere**, *dilettante**, *lazzarone**, *quintetto**, et les mots latins *maximum**, *minimum**, font au pluriel *carbonari, ciceroni, condottieri, dilettanti, lazzaroni, quintetti, maxima, minima.*

PLURIEL DES NOMS PROPRES

91. — Les noms *propres* ne prennent pas la marque du pluriel lorsqu'ils désignent les *individus mêmes* qui portent ces noms.

Ex. : Les deux *Corneille** sont nés à Rouen.

Les noms propres prennent la marque du pluriel : 1° s'ils désignent des individus *semblables* à ceux que l'on nomme.

Ex. : Les *Corneilles*, les *Racines* sont rares, c'est-à-dire les poètes comme Corneille, comme Racine*.

2° S'ils désignent certaines familles historiques.

Ex. : Les *Bourbons**, les *Guises**, les *Horaces**.

3° S'ils désignent des noms de pays.

Ex. : Les deux *Amériques*, les trois *Guyanes**.

92. — Quand le nom d'un individu sert à désigner la chose dont celui-ci est l'auteur ou l'inventeur, on le considère comme un nom commun et il peut prendre en cette qualité la marque du pluriel.

Ex. : Des *elzévirs*, c'est-à-dire *des livres imprimés par les frères Elzévir.*

Des *quinquets*, sortes de lampes inventées par *Quinquet.*

Des *chassepots*, fusils inventés par *Chassepot.*

MOTS INVARIABLES

93. — Les mots *invariables*, employés comme substantifs, ne prennent pas la marque du pluriel.

Ex. : Avec des *si*, on mettrait Paris dans une bouteille.

SUBSTANTIFS QU'IL NE FAUT PAS EMPLOYER LES UNS POUR LES AUTRES.

1. Amnistie, armistice. — *Amnistie, fém.*, pardon accordé en masse à une catégorie de condamnés, surtout de condamnés poli-

tiques. — *Armistice*, *masc.*, suspension des hostilités entre deux armées qui combattent l'une contre l'autre.

2. Astrologue, astronome. — *Astrologue*, charlatan qui prétend prévoir l'avenir d'après l'inspection des astres. — *Astronome*, savant qui étudie les mouvements et la constitution physique des astres.

3. Avènement, événement. — *Avènement*, autrefois arrivée, aujourd'hui prise de possession d'un trône. — *Événement*, une chose quelconque qui arrive.

4. Coassement, croassement. — *Coassement*, cri de la grenouille. — *Croassement*, cri du corbeau.

5. Conjecture, conjoncture. — *Conjecture*, opinion qui n'est fondée que sur des probabilités. — *Conjoncture*, enchevêtrement, complication de faits.

6. Émersion, immersion. — *Émersion*, soulèvement d'un corps qui vient flotter à la surface d'un liquide où il était plongé; apparition d'un astre qui avait été momentanément éclipsé. — *Immersion*, action de plonger un objet dans un liquide, disparition momentanée d'un astre caché par un autre.

7. Éruption, irruption. — *Éruption*, sortie instantanée et violente d'un corps du réceptacle où il était contenu. — *Irruption*, entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays.

8. Gradation, graduation. — *Gradation*, passage successif d'un état à un autre. — *Graduation*, opération qui consiste à tracer l'échelle de certains instruments tels que le baromètre, le thermomètre, etc.

9. Martyr, martyre. — *Martyr*, celui qui a souffert des tourments ou la mort pour la religion chrétienne. — *Martyre*, supplice enduré pour la religion chrétienne.

10. Stalactite, stalagmite. — *Stalactite*, *fém.*, dépôt cristallin formé à la voûte d'une grotte, par suite du suintement et de l'évaporation de l'eau. — *Stalagmite*, *fém.*, dépôt analogue à la stalactite mais qui se forme sur le sol d'une grotte.

11. Suc, sucre. — *Suc*, liquide, jus qui se trouve dans les végétaux ou dans la viande. — *Sucre*, substance très douce que l'on tire de la canne à sucre, de la betterave, etc.

Exercices d'orthographe[1].

Écrivez convenablement les mots entre parenthèses.

1. L'amadou, (*destiné*) à procurer du feu, doit, après avoir été (*assoupli*) avec le marteau, être (*chauffé*) jusqu'à l'ébullition dans une faible solution de nitre. — L'épisode d'Aristée, dans le quatrième livre des Géorgiques de Virgile *, est (*un* ou *une*) des plus (*beau*) qu'il y ait dans aucune langue. — Les quatre évangiles ont été (*rédigé*) par saint Mathieu, saint Marc,

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

saint Luc et saint Jean. — Les terres ont, dans l'hémisphère (*boréal*) de notre globe, une plus vaste étendue que dans l'hémisphère (*austral*). — L'obélisque aujourd'hui (*érigé*) sur la place de la Concorde à Paris, a été (*transporté*) en France de l'antique terre des Pharaons. — Les obus furent (*employé*) pour la première fois par les Français, en 1693, à la bataille de Nerwinde*. — A Paris, les (*premier*) omnibus furent (*établi*) sous la Restauration *.

2. C'est toujours un magnifique spectacle que celui de l'atmosphère (*embrasé*) par les rayons du soleil levant ou par ceux du soleil couchant. — Les simples * sont surtout (*récolté*) dans les pays boisés et montagneux. — Les dindes constituent un mets des plus recherchés, quand (*ils* ou *elles*) sont (*succulent*) et (*parfumé*) de truffes. — Le blé engrangé lorsqu'il est encore humide peut occasionner des incendies (*spontané*). — (*Le* ou *la*) réglisse (*vendu*) en France nous est (*apporté*) de Calabre * et d'Espagne. — Les Romains portèrent leurs aigles (*triomphant*) jusque dans les sombres forêts de la Germanie *. — Les poètes font souvent allusion à l'aigle (*impérieux*) planant au haut des cieux. — Suivant les anciens, (*le* ou *la*) foudre que lançait Jupiter était (*formé*) de trois rayons de grêle, trois de pluie, trois de feu et trois de vent.

3. Le poète païen Callimaque est l'auteur (*d'un*, *d'une*) très (*bel*) hymne à la divinité. — Jamais Pâque ne fut (*célébré*) comme (*celui*, *celle*) qui se fit en l'honneur du Seigneur, dans Jérusalem, la dix-huitième année du règne de Josias. — Les alchimistes s'occupaient uniquement (*du*, *de la*) (*grand*) œuvre, c'est-à-dire d'un moyen propre à transformer en or les métaux les plus vils. — Il y a souvent une grande différence de mérite entre (*le*, *la*) (*premier*) œuvre d'un compositeur et (*le*, *la*) (*dernier*). — Que de gens aujourd'hui bien (*portant*) auront cessé de vivre dans (*un*, *une*) couple d'années. — (*Un*, *une*) couple de pigeons suffit pour repeupler un colombier. — Les mémoires des entrepreneurs sont ordinairement (*soumis*) à la vérification d'un architecte.

4. Les mémoires les plus (*heureux*) ne sont pas toujours l'indice d'une vaste intelligence. — Il y a dans ce palais de (*grand*) et (*beau*) offices. — (*Le*, *la*) remise que j'ai (*loué*) est (*il*, *elle*) déjà à ma porte? — On se sert de la pâte d'(*amande*) pour adoucir la peau des mains. — Nous avons acheté pour le déjeuner deux beaux pâtés de (*lièvre*). — Le bouillon de (*grenouille*) est recommandé aux convalescents. — Le sirop de (*limace*) est ordonné aux poitrinaires. — Nous avons admirablement réussi nos conserves d'(*asperge*).

5. De toutes les huiles, celle d'(*olive*) est la plus estimée. — Le potage au coulis d'(*écrevisse*) est un mets délicieux. — Les marchands de (*poisson*) emploient la glace pour conserver leurs marchandises. — La fécule de (*pomme de terre*) est aujourd'hui employée à une foule d'usages. — Le plateau Hispanique * nourrit de nombreux troupeaux de (*mouton*). — Les marchands de (*cidre*) vont s'approvisionner en Normandie *. — Nous disposerons des pots de (*fleur*) de chaque côté du perron. — La gelée de (*groseille*) est rafraîchissante. — La chèvre broute les touffes d'(*herbe*) qui croissent dans les fentes des rochers.

6. Les (*basse-cour*) doivent être vastes, aérées et plantées de quelques arbres. — J'ai égaré mes deux (*passe-partout*). — Les (*passeport*) sont supprimés entre la France et la Belgique. — Les maisons de jeu sont de véritables (*coupe-gorge*). — Les (*coupe-racine*) sont des instruments propres à couper en tranches plus ou moins minces les racines charnues. — Les (*contre-poison*), pour être efficaces, doivent être administrés le plus tôt possible. — Les (*hausse-col*) sont des plaques dorées, en forme de croissant, que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou. — Les (*pot-au-feu*) ne sont pas aussi nourrissants qu'on le suppose d'ordinaire. — Les (*porte-clef*) sont des employés faisant le service des prisons.

Autre exercice.

Remplacez les points par le mot convenable choisi dans la liste des pages 30 et 31. — Les numéros renvoient à cette liste.

7. On a vu des condamnés politiques refuser toute ... (1). — Louis XIV n'avait que cinq ans à l'époque de son ... (3). — Louis XI n'eût entrepris aucune affaire importante sans avoir préalablement consulté son ... (2). — Il est certaines ... (5) où il est bien difficile à un homme de prendre un parti. — Quand les Espagnols firent ... (7) au Mexique *, ils y constatèrent un certain degré de civilisation. — Lorsque dans une énumération on passe des objets les moins importants aux plus importants, on dit qu'il y a ... (8) ascendante; la ... (8) est au contraire descendante, quand on commence par les objets les plus importants pour finir par ceux qui le sont moins. — Ne rendons pas nos animaux ... (9) de nos caprices. — Honorons ceux qui ont souffert le ... (9) pour la liberté. — Le ... (11) du pavot, recueilli et desséché, constitue l'opium.

Exercices de Style.

1. L'AUMÔNE (Lettre).

Le jeune Pierre écrit à son ami Paul pour lui demander de coopérer à une bonne œuvre. Pierre connaît une pauvre famille qui vient d'être ruinée par un incendie. Lui et quelques-uns de ses camarades ont formé le projet de venir en aide à ces infortunés. Il espère que Paul s'associera à cette œuvre charitable.

2. LE PUISATIER.

C'est un métier des plus dangereux que celui des ouvriers qui creusent les puits et qu'on appelle des puisatiers. Vous raconterez que dans un village un pauvre puisatier, nommé Alexis, père de famille, occupé à creuser un puits, se trouve pris sous la masse des terres éboulées. L'alarme est donnée. On déblaye les terres. En prêtant l'oreille, on croit entendre la voix du malheureux enseveli. La femme et les enfants d'Alexis sont là. L'ingénieur de la ville voisine arrive avec des mineurs expérimentés. On creuse une galerie. Enfin après deux jours et deux nuits de travaux, on trouve Alexis vivant; il avait été protégé par une poutre. Joie de sa femme, de ses enfants.

3. UN BRACONNIER.

Commencez par dire ce que vous pensez des braconniers. Un jeune cultivateur, nommé Léopold, se livrait au braconnage. Dès deux heures du matin, il s'en allait dans la forêt pour se mettre à l'affût. Exposez ce qu'il faisait. Un jour, surpris par le garde, il fait résistance, frappe le garde avec un bâton, le blesse. Il est arrêté et condamné à un an de prison. Cet homme, jusqu'alors estimé, est ainsi atteint de flétrissure, pour avoir voulu s'approprier quelques lapins par des moyens illicites.

4. ENFANT PERDU DANS LES NEIGES.

Le petit Isidore avait été envoyé par sa mère au village voisin. Or on était en hiver, et une épaisse couche de neige couvrait la terre. Au lieu de s'acquitter promptement de sa commission, Isidore s'arrête à jouer avec ses camarades (décrire les jeux). Après avoir joué, il songe à s'acquitter de sa commission, mais il est presque nuit. Isidore s'égare. Il erre longtemps. Sa frayeur. A la fin, transi de froid, il se sent pris d'une invincible envie de dormir. Ses parents, inquiets, se mettent à sa recherche avec des voisins. On l'aperçoit, étendu immobile sur la neige. On le ramène à demi mort à la maison paternelle. Isidore prend de bonnes résolutions.

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE

94. — **L'article** est un mot que l'on place devant un nom pour annoncer que ce nom est pris dans un sens *déterminé*.

On dit qu'un nom est pris dans un sens *déterminé* quand il représente un genre, une espèce, un individu.

Dans *l'homme s'agite, Dieu le mène*, le mot *homme* représente un genre.

Dans *l'honnête homme est partout honoré*, le mot *homme* représente une espèce.

Enfin dans *l'homme que j'ai rencontré ce matin*, le mot *homme* représente un individu.

Dans chacun de ces trois cas, *homme* est pris dans un sens **déterminé**.

95. — Il n'y a en français qu'un article, qui prend les trois formes suivantes : *le* pour le masculin singulier, *le* père; *la* pour le féminin singulier, *la* mère; *les* pour le pluriel des deux genres, *les* pères, *les* mères.

ÉLISION

96. — On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* muet. Cette suppression s'appelle **élision**. A la place de la lettre supprimée on met une *apostrophe* ('). Ainsi on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire*.

L' s'appelle souvent *un article élidé*.

97. — **Grammaire historique.** Devant un nom commençant par une voyelle, l'article élidé a été plusieurs fois considéré à tort comme partie intégrante de ce nom, et, par suite, l'article a été répété devant cet amalgame.

Par exemple, du latin *hedera*, lierre, l'ancien français avait fait *hierre*, puis *ierre*. Cette dernière forme, avec l'article, donnait *l'ierre*. Peu à peu on regarda abusivement la lettre *l* comme faisant partie du nom, qui devint *lierre*, et, plaçant encore une fois l'article devant *lierre* on eut l'expression moderne **le** *lierre*, qui est une véritable monstruosité. C'est comme si l'on disait *le l'étang*.

C'est de la même manière qu'ont été formés **le** *lendemain* pour *l'endemain* (de *en* et *demain*); **le** *loriot* pour *l'oriot* (vieux français *l'oriol*, latin *aureolus*, doré, merle jaune); **la** *luette* pour *l'uette*; *lors* pour *l'ors* (de *ors*, du latin *hora*, heure). On entend souvent dire abusivement **le** *lévier* au lieu de *l'évier*, pierre creuse et percée par laquelle s'écoulent les eaux de cuisine, vieux français *ève*, eau.

Par contre, du mot latin *apotheca*, le français, détachant l'*a* initial pour l'unir à l'article précédent, a fait *la boutique* au lieu de *l'aboutique*. C'est comme si l'on disait **la** *bondance*, au lieu de **l'***abondance*; c'est la contre-partie de ce qui a eu lieu pour *lierre*.

CONTRACTION

98. — On change *de le* en *du*, *à le* en *au*, devant tout nom masculin singulier qui commence par une consonne ou par un *h* aspiré. Ainsi l'on dit **du** *père* pour **de le** *père*; **au** *hameau* pour **à le** *hameau*.

Devant tous les noms pluriels, *de les* se change en *des*; *à les* se change en *aux*. Ainsi l'on dit **des** *pères* pour **de les** *pères*; **aux** *mères* pour **à les** *mères*.

Cette réunion de deux mots en un seul s'appelle **contraction**.

Du, *au*, *des*, *aux*, sont appelés *articles contractés*, ou bien encore *articles composés*.

99. — **Grammaire historique.** Outre les articles contractés *du*, *au*, *des*, *aux*, l'ancien français en avait un autre, *ès*, mis pour *en les*, *dans les*. On le retrouve encore dans les expressions : maître *ès arts*, docteur *ès lettres*, licencié *ès sciences*, saint Pierre *ès liens*, c'est-à-dire : maître *dans les arts*, docteur *dans les lettres*, licencié *dans les sciences*, saint Pierre *dans les liens*, *dans les chaînes*.

ACCORD DE L'ARTICLE AVEC LE NOM

100. — L'article se met au même genre et au même nombre que le nom déterminé qu'il précède : *le* lion (masc.), *la* table (fém.).

101. — **Grammaire historique.** Cependant quelquefois on trouve l'article devant un nom d'un autre genre ou d'un autre nombre que le sien; c'est lorsqu'il y a un ou plusieurs mots sous-entendus entre l'article et le nom. Ex. : Coiffé à *la Titus*, c'est-à-dire à *la manière* de l'empereur Titus. — Sauce à *la maître d'hôtel*, c'est-à-dire à *la façon* du maître d'hôtel. — Ouvrage fait à *la diable*, c'est-à-dire à *la manière* du diable. — *La* Saint-Jean, *la* Saint-Pierre, *la* Saint-Martin, *la* Saint-Barthélemy, c'est-à-dire, *la fête* de saint Jean, de saint Pierre, de saint Martin, de saint Barthélemy.

Au douzième siècle et au treizième, on disait très régulièrement

la feste Saint-Jean, *la feste Saint-Pierre*, etc. Il n'y a rien de sous-entendu dans ces expressions; car alors on ne mettait pas la préposition *de* entre le nom complété et le nom complément (voir § 80). Plus tard, on passa de la tournure pleine *la feste Saint-Jean*, etc., à la tournure elliptique* *la Saint-Jean*, etc.

L'ancienne langue disait encore : *la feste tous Sains*, dont nous avons fait *La Toussaint*. C'est à tort que, dans cette expression, on a fait disparaître la forme plurielle *saints*. Aujourd'hui nous avons ce phénomène singulier d'un article féminin placé devant un mot composé, dont le premier élément est masculin pluriel et le second masculin singulier. Il est vrai que de l'ensemble nous avons fait un substantif féminin singulier.

EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS COMMUNS

102. — L'article se met devant les noms communs déterminés.

Ex. : Notre ambassadeur a été reçu avec *les honneurs* dus à son rang.

On met *les* parce que le substantif *honneur* est déterminé par les mots *dus à son rang*.

Mais on ne met pas l'article devant les substantifs communs *non déterminés*.

Ex. : Il a été reçu avec *honneur*.

On ne peut pas dire *avec l'honneur*, attendu que *honneur* n'est pas déterminé.

EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS PROPRES

103. — Les noms propres prennent l'article quand ce sont des noms de pays, de provinces, de montagnes, de mers, de cours d'eau.

Ex. : *La* France, *l'*Europe, *la* Champagne, *les* Alpes, *l'*Océan, *la* Seine.

104. — Beaucoup de noms d'îles, principalement ceux des îles importantes, prennent également l'article.

Ex. : *La* Corse, *la* Sardaigne, *la* Sicile.

105. — On n'emploie pas l'article avec les noms d'hommes ni avec les noms de localités.

Ex. : *Charlemagne*, *Paris*.

Il y a cependant quelques exceptions : ainsi l'on dit le Mans, le Poussin*, le Dante*. Dans ce cas l'article se contracte.

Ex. : Je vais *au Mans;* l'œuvre *du Dante*.

On dit aussi, par emphase : *les* Bossuet*, *les* Racine*, font la gloire du siècle de Louis XIV.

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

106. — L'article doit être répété devant chaque nom.

Ex. : *Les* femmes, *les* enfants, *les* vieillards furent mis en sûreté.

Cependant dans les formules de procédure et d'administration il est admis que l'on dise : *les père et mère*, pour *le* père et *la* mère; *les dits jour, mois et an*, pour *le* dit jour, *le* dit mois, *le* dit an; *les us* et coutumes*, pour *les* us et *les* coutumes.

107. — On ne répète pas l'article devant deux adjectifs qui qualifient un seul et même nom.

Ex. : Les loups poursuivaient *la* douce et *innocente proie.*

Mais si les deux adjectifs qualifient des objets distincts, on répète l'article.

Ex. : *Le* seizième siècle et *le* dix-septième.
L'histoire ancienne et *la* moderne.

Ou mieux encore, en répétant l'article et le substantif : l'histoire ancienne et *l'histoire* moderne.

REMARQUES. — I. L'usage autorise aussi à dire : *les* seizième et dix-septième *siècles.*

II. Quelquefois on répète l'article devant tous les adjectifs qualifiant un même nom : c'est lorsque l'on veut appeler l'attention sur chaque qualificatif en particulier.

Ex. : *Le* doux, *le* tendre, *l'*harmonieux Racine*.

CAS OÙ LES NOMS NE SONT PAS PRÉCÉDÉS DE L'ARTICLE

108. — On ne met pas l'article :

1° Devant les noms mis en apostrophe.

Ex. : *Cieux*, écoutez ma voix; *terre*, prête l'oreille.

2° Devant les substantifs formant avec *avoir* et *faire* une sorte de verbe composé.

Ex. : Il *eut peine* à parvenir à cet emploi.
Je me *fais gloire* d'être l'ami de cet homme de bien.

3° Dans beaucoup de locutions proverbiales.

Ex. : *Vertu* passe *richesse; pauvreté* n'est pas *vice.*

4° Dans les accumulations.

Ex. : *Femmes, moines, vieillards*, tout était descendu.

Du, de la, des, de, DEVANT UN NOM PRIS DANS UN SENS PARTITIF

109. — On dit qu'un nom est pris dans un sens **partitif** lorsque sa signification se trouve restreinte de telle sorte qu'il ne représente plus qu'une *partie* des êtres qu'il rappelle habituellement à l'esprit.

110. — Pour donner à un nom le sens *partitif*, on le fait précéder de la préposition *de*, accompagnée ou non de l'article. Dans ce cas, la préposition n'est plus la marque d'un complément, elle constitue un modificatif d'une espèce particulière équivalant à ces mots : *une partie de*, ou bien encore, si l'on veut, à l'adjectif indéfini *quelques*.

De l'examen des quatre propositions suivantes :

Des voleurs entrèrent chez moi;
Ces hommes sont *des voleurs;*
On juge en ce moment *des voleurs;*
Je fus arrêté par *des voleurs;*

il résulte qu'un substantif pris dans un sens partitif peut, quoique précédé de la préposition *de*, servir de sujet, d'attribut, de complément direct et aussi de complément indirect par l'intermédiaire d'une seconde préposition.

111. — On emploie l'article composé *du, de la, des* devant un nom pris dans un sens partitif et non précédé d'un adjectif.

Ex. : J'ai mangé *des* fraises.

Mais quand ce nom est précédé d'un **adjectif**, on emploie simplement la préposition *de*.

Ex. : J'ai mangé **de** *bonnes* fraises.

112. — Toutefois on peut employer *du, de la, des*, au lieu de la préposition *de*, lorsque le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif avec lequel il forme une sorte de nom composé, une expression indécomposable.

Ex. : *Du* petit-lait; *des* jeunes gens; *des* petits-maîtres; *des* bons mots.

On dit d'une manière analogue : Donnez-moi *du* bon pain; voilà *de la* bonne musique.

EMPLOI DE L'ARTICLE APRÈS LES NOMS COLLECTIFS ET LES ADVERBES DE QUANTITÉ

113. — Après un nom collectif suivi d'un autre nom, tantôt on met l'article, tantôt on le supprime.

Presque toujours on met l'article quand le collectif est général et que le verbe s'accorde avec le collectif.

Ex. : La multitude *des périls* ne m'a jamais effrayé.

Habituellement on se dispense de mettre l'article quand le collectif est partitif.

Ex. : Une multitude *de périls* m'environnent.

114. — Les adverbes de quantité sont de véritables collectifs partitifs; aussi ne met-on pas l'article, mais seulement la préposition *de*, après ces adverbes.

Ex. : Que *de périls* j'ai courus!

Cependant l'adverbe *bien* fait exception et il exige toujours l'article.

Ex. : J'ai tué *bien des oiseaux*.

115. — Les adverbes négatifs sont considérés comme adverbes de quantité et donnent lieu à la suppression de l'article.

Ex. : Je ne rencontre pas *d'amis*.
Il n'est point ici-bas *de bonheur* sans mélange.

Toutefois, lorsque le nom est déterminé par un adjectif ou par une proposition tout entière, on emploie l'article.

Ex. : Je ne me contente pas *des excuses* que vous m'avez adressées.

Le, la, les, DEVANT *plus, mieux, moins.*

116. — Devant *plus*, *mieux*, *moins*, suivis d'un adjectif, on emploie tantôt *le*, *la*, *les*, et tantôt *le*.

On emploie *le*, *la*, *les*, quand il s'agit d'une qualité portée au plus haut degré *avec comparaison*.

Ex. : De toutes les éducations, celle qui forme le cœur est *la plus parfaite*.

On emploie *le* invariable quand il s'agit d'une qualité portée au plus haut degré *sans comparaison*.

Ex. : C'est le matin que les fleurs paraissent *le plus belles*.

On emploie encore *le* invariable devant *plus*, *mieux*, *moins*, quand ces mots sont seuls ou suivis d'un adverbe.

Ex. : De toutes ces dames, votre mère est celle qui donne *le plus* et *le plus délicatement*.

Exercices. — On fera rendre compte aux élèves de l'emploi de l'article dans différents passages des auteurs classiques. Collection BOITEL : Enseignement primaire supérieur : *Trois années de Lectures littéraires*: LIBR. ARMAND COLIN.

CHAPITRE IV

DE L'ADJECTIF

117. — Le mot **adjectif** a été formé du latin *adjicere*, qui signifie *ajouter*, l'*adjectif* représentant une idée qui *s'ajoute* à celle qui est exprimée par le substantif.

Il y a deux sortes d'adjectifs : l'*adjectif qualificatif* et l'*adjectif déterminatif*.

118. — On appelle *adjectif qualificatif* tout mot que l'on ajoute au nom pour en faire connaître une *qualité* bonne ou mauvaise, une *manière d'être*. Dans *bon père*, *beau livre*, *mauvais fils*, les mots *bon*, *beau*, *mauvais*, sont des adjectifs qualificatifs.

119. — On appelle *adjectif déterminatif* tout mot placé devant un nom pour en *déterminer* ou en *préciser* le sens à l'aide d'une idée accessoire. Dans *mon* livre, *ce* champ, *tout* homme, les mots *mon*, *ce*, *tout*, qui précisent le sens des mots *livre*, *champ*, *homme*, à l'aide des idées accessoires de possession, d'indication, de généralité, sont des adjectifs déterminatifs.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

FORMATION DU FÉMININ

120. — **Grammaire historique.** Dans le français moderne il y a une classe d'adjectifs pour laquelle la distinction des genres n'existe point. Ce sont ceux qui finissent par un *e* muet. Ex. : Un homme *juste*, une femme *juste*.

Dans l'ancienne langue, cette classe était beaucoup plus étendue : outre les adjectifs terminés par un *e* muet, elle comprenait tous les adjectifs provenant des adjectifs latins qui ont une seule et unique terminaison pour le masculin et le féminin.

Ces adjectifs étaient : 1° tous ceux qui se terminent aujourd'hui par *ant*, *ent*, *al*, *el*, *il*.

2° Un nombre assez considérable d'autres adjectifs, parmi lesquels nous citerons *fort*, *grand*, *vert*, etc. Ainsi on disait autrefois : Un *homme prudent*, *loyal*, *grand*, *fort*, une femme *prudent*, *loyal*, *grand*, *fort*.

Il est resté dans la langue moderne plusieurs traces de cette ancienne conformité entre le masculin et le féminin dans les adjectifs précédents.

1° Ainsi : *grand* nous est resté comme adjectif féminin dans : *grand'bande*, *grand'chose*, *grand'soif*, *grand'garde*, *grand'honte*, *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'salle*, *grand'tante*, etc.

C'est à tort qu'on met une apostrophe dans ces expressions, puisqu'il n'y a pas d'*e* muet de supprimé, comme le prétendaient les anciens grammairiens.

2° En termes d'ancienne chancellerie on disait : *Lettres royaux*, *ordonnances royaux*. Dans ces deux expressions, *royaux* n'était point au masculin, mais bien au féminin, suivant la règle de l'ancien français qui faisait les deux genres semblables dans les adjectifs en *al*. Par là s'explique la prétendue incorrection de ce vers de Racine dans *les Plaideurs :*

J'obtiens *lettres royaux*, et je m'inscris en faux.

3° Dans la formation des adverbes de manière provenant d'adjectifs terminés par *ant* et *ent*, on a eu égard à ce qu'autrefois ces adjectifs étaient invariables quant au genre : de *constant*, de *prudent*, on a fait *constamment*, *prudemment*, et non pas *constantement*, *prudentement* (Voir au chapitre de l'*adverbe*).

PLURIEL MASCULIN DES ADJECTIFS TERMINÉS EN *al*.

121. — Les adjectifs terminés au masculin singulier par *al* font leur masculin pluriel en *aux* : loyal, *loyaux*; original, *originaux*.

Cependant *fatal*, *final*, *glacial*, *nasal*, *naval*, *pascal*, *théâtral*, prennent un *s* au pluriel : Un froid *glacial*, des froids *glacials*.

122. — Grammaire historique. A l'origine du français, tous les adjectifs en *al* formaient par *als* non seulement leur pluriel masculin, mais encore leur pluriel féminin. Un peu plus tard, au contraire, ces deux pluriels étaient en *aux*.

Aujourd'hui le pluriel masculin d'un certain nombre d'adjectifs flotte entre ces deux formations. Quand un adjectif est nouveau dans la langue, on est porté à lui donner un pluriel en *als*. C'est ainsi, par exemple, que La Harpe* a dit : « Des effets *théâtrals*. » Mais à mesure que l'usage d'un adjectif en *al* devient plus fréquent, on voit se manifester la tendance contraire à lui donner un pluriel en *aux*. Les savants qui font autorité proposent l'emploi du pluriel en *aux : glaciaux*, *nasaux*, *amicaux*, *frugaux*, *pénaux*, *navaux*, *théâtraux*, etc.

A une époque où l'on peut dire que la science grammaticale n'était point encore fondée, l'Académie* non seulement proscrivait ces pluriels, mais encore elle déclarait que plusieurs adjectifs en *al*, comme *amical*, ne pouvaient être employés au pluriel masculin. Cet arrêt ne prévaudra pas contre des tendances irrésistibles.

COMPLÉMENT DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

123. — On appelle *complément d'un adjectif* toute expression placée après cet adjectif pour en compléter le sens.

On joint le complément à l'adjectif par une préposition, dont le choix dépend de la nature du rapport qui doit exister entre l'adjectif et le complément.

Ex. : Avide *de louanges.*
Utile *à l'homme.*
Cruel *envers les animaux.*
Habile *à parler.*

124. — On doit donner à chaque adjectif le complément qui lui convient.

Ex. : Fénelon* se montrait *accessible* et *propice* aux petites gens (*accessible* et *propice* prennent *à*).

Mais on ne pourrait dire : Fénelon était *propice* et *chéri* des petites gens, parce que *propice* prend *à* et que *chéri* prend *de.*

Dans ce cas, il faut employer une autre tournure : Fénelon était propice aux petites gens et *en* était chéri.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION OU DE QUALIFICATION DANS LES ADJECTIFS

125. — Les adjectifs sont susceptibles de plus ou de moins relativement à l'intensité de la qualité qu'ils expriment. — Un homme peut être plus ou moins juste, plus ou moins sage, plus ou moins grand, etc. De là découle la nécessité de modifier les adjectifs de diverses manières, pour exprimer les divers degrés de la qualité.

En français et dans beaucoup de langues modernes on obtient ce résultat en plaçant devant l'adjectif certains adverbes qui indiquent dans quelle mesure la signification de l'adjectif se trouve amplifiée ou diminuée.

Par exemple, quand on dit : Socrate* fut *sage;* Socrate fut *plus sage* que ses contemporains; Socrate fut *très sage* ou *le plus sage* des Grecs, les expressions *sage*, *plus sage*, *très sage* ou *le plus sage* expriment trois degrés différents dans la signification de l'adjectif.

Le premier degré, *sage*, est le *positif;* le second degré, *plus sage*, est le *comparatif;* le troisième degré, *très sage* ou *le plus sage*, est le *superlatif.*

Ces trois degrés qui mesurent la qualité s'appellent *degrés de signification* ou *de qualification* des adjectifs.

126. — Le premier degré ou **positif** n'est que l'adjectif

dans son acception pure et simple. Dans *beau tableau*, *belle église*, *beau*, *belle*, sont au *positif*, parce qu'ils sont pris dans leur acception simple et ordinaire.

127. — Le second degré ou **comparatif** est celui que présente l'adjectif qui entre dans une comparaison. Dans : Mon jardin est *plus beau* que le vôtre, *plus beau* est au comparatif.

La comparaison amène la *supériorité*, l'*égalité* ou l'*infériorité*. De là trois sortes de comparatifs :

1° Le *comparatif de supériorité*, que l'on forme en mettant *plus* devant l'adjectif. Ex. : La rose est *plus odoriférante* que l'œillet.

2° Le *comparatif d'égalité*, qui se forme en mettant *aussi* devant l'adjectif. Ex. : L'argent est *aussi utile* que l'or.

3° Le *comparatif d'infériorité*, qui se forme en mettant *moins* devant l'adjectif. Ex. : L'hiver est *moins agréable* que l'été.

128. — Le troisième degré de signification ou **superlatif** est celui qui élève le plus la qualité. Il y a deux sortes de superlatifs : le *superlatif absolu* et le *superlatif relatif*.

1° Le *superlatif absolu* exprime la qualité portée au plus haut degré, sans aucune espèce de comparaison ni de restriction. On le forme en plaçant devant l'adjectif l'un des adverbes *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*, *infiniment*, etc. Mais *très* est le plus usité de ces adverbes.

Ex. : *Très* cher, *fort* intelligent, *extrêmement* habile, etc.

2° Le *superlatif relatif* exprime une qualité portée à un très haut degré chez l'être qui la possède en comparaison de ce qu'elle est chez un autre.

Il y a deux sortes de *superlatifs relatifs :* celui de *supériorité*, marqué par *le plus :* Ex. : La rose est *la plus belle* des fleurs; et le superlatif d'*infériorité*, marqué par *le moins :* Ex. : L'hiver est la saison *la moins agréable*.

129. — Outre les superlatifs qui précèdent et qu'on pourrait appeler superlatifs *composés*, la langue française en possède encore quelques autres, exprimés par un seul mot. Ce sont : 1° *minime*, du latin *minimus*, très petit, assez récent dans notre langue; 2° *révérendissime*, *sérénissime*, *illustrissime*, etc., empruntés à l'italien, qui les avait tirés du latin; 3° *généralissime**.

Remarques. — I. Les adjectifs *bon*, *mauvais* et *petit*, présentent des irrégularités dans la formation de leurs degrés de signification.

Les comparatifs de *bon* sont : *meilleur*, *aussi bon*, *moins bon*. Ses superlatifs sont *très bon*, *le meilleur*.

Les comparatifs de *mauvais* sont : *pire* ou *plus mauvais*, *aussi mauvais*, *moins mauvais*. Ses superlatifs sont : *très mauvais*, *le pire* ou *le plus mauvais*.

Les comparatifs de *petit* sont : *moindre* ou *plus petit*, *aussi petit*, *moins petit*. Ses superlatifs sont : *minime* ou *très petit*, le *moindre* ou *le plus petit*.

On a pris l'habitude de considérer *minime* plutôt comme un simple adjectif que comme le superlatif de *petit*. Aussi est-il permis de dire *très minime*, parce qu'en général on ne sent plus que *minime* est déjà un superlatif.

II. *Supérieur*, *inférieur*, *antérieur*, *postérieur*, *intérieur*, *extérieur*, *citérieur*, *ultérieur*, viennent de mots latins qui sont des comparatifs. L'usage tient compte dans une certaine mesure de cette origine. On ne peut pas dire *plus supérieur* ou *plus inférieur*, quoiqu'on dise bien *très supérieur*, *très inférieur*. Par contre, on dit *plus intérieur*, *plus extérieur*, mais on ne dit pas *très intérieur*, etc.

III. *Extrême*, *suprême*, *infime*, *intime*, *ultime*, *pénultième*, *antépénultième*, viennent de mots latins qui sont des superlatifs. On tient également compte, dans une certaine mesure, de cette origine. Néanmoins on peut dire *le plus extrême*, *très intime*, etc.

EMPLOI DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

130. — Tout qualificatif, adjectif ou participe, placé en tête d'une phrase, doit se rapporter clairement et sans équivoque au sujet de la phrase.

Ex. : *Indifférent* aux maux d'autrui, *absorbé* par le sentiment de son propre bien-être, l'*égoïste* ne mérite pas qu'on s'intéresse à ses peines.

Cette phrase est correcte parce que les qualificatifs *indifférent*, *absorbé* se rapportent clairement au mot *égoïste*, sujet de la phrase ; mais ce serait une faute de dire :

Indifférent aux maux d'autrui, *absorbé* par le sentiment de son propre bien-être, *nous* ne nous intéressons pas aux peines de l'*égoïste*.

ADJECTIFS EMPLOYÉS SUBSTANTIVEMENT

131. — Souvent un adjectif qualificatif est employé sub-

stantivement; dans ce cas on sous-entend le mot *homme* ou le mot *chose*.

Ex. : La mort ne surprend pas le *sage* (c'est-à-dire l'*homme sage*).

Joignons l'*utile à l'agréable* (c'est-à-dire la *chose utile* à la *chose agréable*).

RÈGLES D'ACCORD DES ADJECTIFS

132. — Tout adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Ex. : Le *bon* père, la *bonne* mère.

133. — Tout adjectif qui qualifie deux noms au singulier se met au pluriel.

1° Quand les deux noms sont du masculin, l'adjectif se met au masculin pluriel.

Ex. : L'oncle et le neveu *intelligents*.

2° Quand les deux noms sont du féminin, l'adjectif se met au féminin pluriel.

Ex. : La tante et la nièce *intelligentes*.

3° Quand les deux noms sont l'un du masculin et l'autre du féminin, l'adjectif se met au pluriel masculin.

Ex. : Le neveu et la nièce *intelligents*.

EXCEPTIONS AUX RÈGLES D'ACCORD DES ADJECTIFS

134. — Quand un adjectif qualifie plusieurs noms singuliers qui ont à peu près *la même signification*, il se met au singulier et s'accorde avec le *dernier* de ces noms.

Ex. : Cet enfant a une inclination, un penchant *démesuré* pour le jeu.

135. — De même, quand les noms sont unis par la conjonction *ou*, l'adjectif se met généralement au singulier et s'accorde avec le *dernier* de ces noms.

Ex. : Un livre *ou* une brochure *nouvelle*.

Les auteurs dérogent quelquefois à ces deux règles; mais il vaut mieux s'y conformer.

ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT

136. — L'adjectif est employé *adverbialement* quand il modifie un *verbe* ou un *participe*, comme dans les expressions :

voir *clair*, parler *haut*, frapper *fort*, marcher *droit*, sentir *bon*, chanter *faux*, raisonner *juste*, vendre *cher*, *court* vêtu, etc.

Tout adjectif employé adverbialement est **invariable.**

Ex. : Cette dame parle *haut.*
Ces pêches sentent *bon.*

REMARQUE. — Après les verbes *être*, *devenir*, *sembler*, *paraître*, l'adjectif n'est jamais employé adverbialement.

Ex. : Ces pêches sont *chères*, semblent *chères*, paraissent *chères.*

ADJECTIFS COMPOSÉS

137. — Dans certains adjectifs composés formés par la juxtaposition de deux qualificatifs, ces deux qualificatifs prennent la marque du pluriel lorsque chacun d'eux peut s'appliquer au substantif.

Ex. : Des fruits *aigres-doux* (c'est-à-dire *aigres* et *doux*).
Des hommes *ivres-morts* (c'est-à-dire *ivres* au point de paraître *morts*).

Mais si le premier qualificatif modifie le second, il est adverbe et reste invariable.

Ex. : Des enfants *nouveau-nés* (c'est-à-dire *nouvellement* nés).
Une fille *mort-née.*

REMARQUES. — I. Dans les deux adjectifs composés *premier-né* et *dernier-né*, les deux éléments varient à la fois.

Ex. : Le *premier-né*, les *premiers-nés.*
Le *dernier-né*, les *derniers-nés.*

(*Premier-né*, *dernier-né* n'ont pas de féminin.)

II. Quand *nouveau* est joint comme premier élément à un participe passé autre que *né*, il est considéré comme adjectif et s'accorde ; de plus on ne met pas de trait d'union entre les deux éléments.

Ex. : Des *nouveaux venus.*
Des *nouveaux mariés.*

III. *Frais*, construit avec un participe, signifie *tout nouvellement* et devrait rester invariable. Néanmoins on considère *frais* comme un adjectif et on le fait accorder avec le nom qui modifie le participe.

Ex. : Une maison toute *fraîche* bâtie ; des fleurs *fraîches écloses*; une rose *fraîche cueillie.*

IV. *Clairsemé* s'écrit en un seul mot : des oignons *clairsemés.*

ACCORD DE L'ADJECTIF PLACÉ APRÈS *avoir l'air*.

138. — Quand l'adjectif placé après *avoir l'air* est de nature telle qu'il peut qualifier indistinctement soit le substantif *air*, soit le substantif précédent, on le fait accorder avec l'un ou l'autre à volonté.

Ex. : Cette personne a l'air *gaie* ou *gai*.

Mais quand l'adjectif ne peut qualifier qu'un des deux substantifs, l'accord a lieu exclusivement avec celui-ci.

Ex. : Cette femme a l'air *haletante* (c'est la *femme* qui est haletante et non pas l'*air*).

Lorsque le premier substantif est un nom d'objet inanimé, c'est toujours avec lui que l'accord a lieu.

Ex. : Cette pêche a l'air *mûre* (paraît *mûre*).

ACCORD AVEC LES NOMS DÉSIGNANT DES PROFESSIONS ORDINAIREMENT EXERCÉES PAR DES HOMMES

139. — Un assez grand nombre de noms désignent des professions ordinairement exercées par des hommes. Tels sont : *auteur*, *poète*, *professeur*, *docteur*, etc.

Lorsque ces substantifs s'appliquent accidentellement à des femmes, ils restent masculins (n° 53); en conséquence on met au masculin les déterminatifs, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent directement.

Ex. : Plusieurs femmes ont été des *auteurs distingués*.

Mais quand les qualificatifs ne se rapportent pas directement à un nom de cette catégorie, ils s'accordent d'après les règles ordinaires.

Ex. : Les femmes *poètes* sont assez *nombreuses*.

Nu, demi, feu, franc, proche, possible.

140. — **Nu** et **demi** sont invariables quand ils *précèdent* le substantif. Dans ce cas on les joint à celui-ci par un trait d'union.

Ex. : Il a marché *nu-pieds* et *nu-tête* pendant une *demi-heure*. (*Nu*, *demi*, invariables).

Mais *nu* et *demi* placés *après* le substantif s'accordent avec ce dernier; *nu* s'accorde en genre et en nombre; *demi* s'accorde seulement pour le genre.

Ex. : Il a marché pieds *nus* et tête *nue* pendant une heure et *demie*.

Il est trois heures et *demie*.

Deux kilogrammes et *demi*.

REMARQUES. — I. *Nu* varie dans ces deux expressions : la *nue propriété*, les *nus propriétaires*, qui s'écrivent sans trait d'union.

II. Le féminin *demie* peut être employé substantivement.

Ex. : Deux *demies* font un entier; cette horloge sonne les *demies*.

141. — **Feu** est invariable quand il ne précède pas immédiatement le nom ; il est variable quand il le précède immédiatement.

Ex. : *Feu* ma mère (*feu* invariable, parce qu'il est séparé de *mère* par l'adjectif possessif *ma*).

Ma *feue* mère (*feue* variable, parce qu'il précède immédiatement le substantif *mère*).

142. — **Franc de port.** Dans l'expression *franc de port* on peut, à volonté, considérer *franc* comme un adjectif qui s'accorde avec le nom qu'il qualifie, ou l'envisager comme faisant partie de la locution adverbiale *franc de port* et le laisser invariable.

Ex. : Je vous envoie une bourriche *franche de port* ou *franc de port*.

Remarque. — D'après les grammairiens on ferait accorder *franc* quand il vient après le substantif : vous recevrez cette bourriche *franche* de port; au contraire on le laisserait invariable quand il précède ce substantif : vous recevrez *franc de port* cette bourriche. Cette prescription est beaucoup trop absolue.

143. — **Possible**, qualifiant un nom, est adjectif et s'accorde.

Ex. : Il a éprouvé tous les malheurs *possibles*.

Quand *possible* est placé après *le plus*, *le mieux*, *le moins*, ayant pour complément un nom pluriel *indéterminé*, il s'écrit toujours au masculin singulier.

Ex. : Faites *le plus* d'aumônes *possible*, c'est-à-dire qu'*il* est *possible*.

Mais si le nom pluriel est *déterminé*, *possible* se met au pluriel.

Ex. : Faites *les plus grandes* aumônes *possibles*.

144. — **Proche de.** Toutes les fois que dans la locution *proche de*, le mot *proche* est employé comme *qualificatif* ou comme *attribut*, on peut, à volonté, le traiter comme un adjectif et le faire accorder, ou bien le regarder comme premier élément d'une locution prépositive et le laisser invariable.

Ex. : Les prairies *proches* de la ville, ou *proche de* la ville.
Toutes les usines métallurgiques sont *proches* de mines de houille, ou *proche de* mines de houille.

Au contraire, *proche* accompagnant un verbe *attributif* est toujours invariable, attendu que *proche de* ne peut être dans ce cas qu'une locution prépositive.

Ex. : Cès personnes *demeurent proche de* notre maison de campagne.

EXPRESSIONS ADJECTIVES DÉSIGNANT DES COULEURS

145. — Quelques substantifs, équivalant à des adjectifs, servent accidentellement à désigner des couleurs; ces substantifs demeurent invariables même après un nom au pluriel.

Ex. : Des habits *marron*, des robes *puce*, des rubans *jonquille*, etc.

Remarque historique. — *Marron, puce, jonquille*, sont des compléments joints à *habits, robes, rubans,* d'après l'ancienne construction (§ 80) qui n'exprimait pas la préposition *de* et mettait deux noms en rapport par une simple juxtaposition. Il n'y a dans ce cas rien de sous-entendu, quoique les grammairiens prétendent le contraire. *Marron* a le même sens que *de marron*, pris au figuré avec la signification de couleur.

146. — Quand deux adjectifs de couleur sont juxtaposés, ils sont habituellement tous les deux invariables, parce que le second qualifie le premier, lequel est pris substantivement.

Ex. : Des cheveux *châtain clair*, pour : des cheveux d'un *châtain clair*.

ADJECTIFS DÉRIVÉS DES VERBES

147. — Beaucoup d'adjectifs sont dérivés des verbes. La plupart sont terminés par le suffixe *able* ou par le suffixe *ible*.

Ex. : Déplor*able*, flex*ible*, etc.

Ces adjectifs ne doivent qualifier que des noms pouvant servir de compléments directs aux verbes d'où ils dérivent.

Par exemple, on peut dire *une conduite déplorable* parce qu'on dit *déplorer la conduite de quelqu'un;* mais il ne serait pas permis de dire : *Un prince déplorable*, attendu qu'on ne dit pas *déplorer un prince*, et qu'il n'y a qu'un nom de chose qui puisse servir de complément direct au verbe *déplorer*.

EXPRESSIONS A DEUX SENS

148. — Certaines expressions composées d'un substantif

et d'un adjectif changent de sens suivant que l'adjectif est placé avant ou après le substantif. Telles sont les expressions suivantes :

1. *Air mauvais*, air méchant; *mauvais air*, air sans distinction.
2. *Brave homme*, homme honnête et bon; *homme brave*, courageux.
3. *Bon homme*, homme qui a de la bonhomie, de la simplicité dans les manières; *homme bon*, qui a de la bonté.
4. *Commune voix*, l'unanimité; *voix commune*, ordinaire, qui manque de distinction.
5. *Grand homme*, homme illustre; *homme grand*, de haute taille.
6. *Honnête homme*, qui a de la probité; *homme honnête*, qui a de la politesse.
7. *Méchante épigramme*, épigramme sans esprit; *épigramme méchante*, mordante.
8. *Pauvre homme*, sans industrie, sans courage; *homme pauvre*, qui est dans la misère.
9. *Propres termes*, les mêmes mots sans y rien changer; *termes propres*, ceux qui expriment bien ce que l'on veut dire.

ADJECTIFS QU'IL NE FAUT PAS EMPLOYER LES UNS POUR LES AUTRES

149. — Certains adjectifs ne doivent pas être employés l'un pour l'autre. Voici les principaux de ces adjectifs :

1. Capable, susceptible. — *Capable* a toujours un sens actif tandis que *susceptible* ne peut être employé que dans un sens passif.

Ex. : Cet édifice est *susceptible* de réparations, mais cet architecte est seul *capable* de les indiquer.

Capable peut se dire des choses : Un propos *capable* de nuire.

Dans le sens *prompt à s'offenser*, *susceptible* ne se dit que des personnes.

2. Conséquent, considérable. — *Conséquent* signifie : logique, conforme aux principes, à la raison. Ex. : Le vrai sage a toujours une conduite *conséquente* avec ses principes. Être *conséquent* avec soi-même.

Considérable signifie : qui doit être remarqué pour son importance. Ex. : Crésus* avait une fortune *considérable*.

Ce serait une grosse faute que de dire : une fortune *conséquente*.

3. Digne, indigne. — *Digne*, quand il n'est pas accompagné d'une négation, se dit du bien ou du mal; avec une négation, il ne se dit que du bien. Ex. : Il est *digne* d'éloge; il est *digne* de blâme; il n'est pas *digne* de récompense. On ne pourrait dire : Il n'est pas *digne de punition*.

Indigne, avec ou sans négation, ne se dit que du bien. Ex. : Il est *ou* il n'est pas *indigne* de vos bontés. On ne pourrait dire : Cette personne est *indigne* de mépris.

4. Éminent, imminent. — *Éminent* signifie : qui domine, très

élevé, très grand. Ex. : Michel * de l'Hôpital occupait un poste *éminent* dans la magistrature.

Imminent signifie : inévitable. Ex. : Quelque éruption du Vésuve* rend la destruction de Naples * *imminente*.

5. ENNUYANT, ENNUYEUX. — *Ennuyant*, qui ennuie au moment actuel.

Ennuyeux, qui ennuie continuellement.

6. HÉBREU, HÉBRAÏQUE. — *Hébreu* se dit des personnes appartenant à la nation juive. Ex. : La fille de Pharaon trouva un enfant *hébreu* dans une corbeille flottant sur le Nil *.

Hébraïque se dit des choses qui ont rapport à la nation juive. Ex. : La langue *hébraïque* fait partie de la famille des langues sémitiques.

7. OFFICIEL, OFFICIEUX. — *Officiel*, qui émane des autorités, du gouvernement. Ex. : Il a reçu la notification *officielle* de sa nomination.

Officieux, toujours prêt à rendre service. Ex. : Cette personne est très *officieuse*. — Se dit aussi par opposition à *officiel*, de ce qui a le caractère d'une simple communication. Ex. : J'en ai reçu la nouvelle *officieuse*.

8. OMBRAGEUX, OMBREUX. — *Ombrageux* signifie littéralement : qui a peur de son ombre. Ex. : C'est à force de douceur que l'on guérit de leurs défauts les chevaux *ombrageux*. Au figuré : soupçonneux, défiant. Ex. : Caractère *ombrageux*.

Ombreux signifie : couvert d'ombre ou qui donne de l'ombre. Ex. : Nous parcourûmes maintes vallées *ombreuses*.

9. ORIGINAIRE, ORIGINAL, ORIGINEL. — *Originaire*, qui tire son origine de tel ou tel lieu. Ex. : Le tabac est *originaire* d'Amérique.

Original, qui a un caractère d'origine : Ex. : Le texte *original* d'un ouvrage. — S'emploie aussi dans le sens de *singulier*, *bizarre*.

Originel, qui remonte jusqu'à l'origine. Ex. : Un vice *originel*.

10. OUVRIER, OUVRABLE. — *Ouvrier* se dit de tout ce qui a rapport aux gens de métier. Ex. : Des cités *ouvrières* ont été bâties dans plusieurs quartiers de Paris.

Ouvrable signifie : consacré au travail. Ex. : Le public est admis tous les jours *ouvrables*. Mais dans cette acception, *ouvrable* peut être remplacé par *ouvrier*, comme le prouvent des exemples empruntés aux bons auteurs. Il est permis de dire : tous les jours *ouvriers*.

11. ROMANESQUE, ROMANTIQUE. — *Romanesque* se dit de tout ce qui peut figurer à bon droit dans un roman. Ex. : Les aventures *romanesques* du marin Selkirk ont donné à Daniel de Foë l'idée de son Robinson Crusoé.

Romantique se dit de lieux champêtres et de sites comparables à ceux que décrivent les poètes et que représentent les peintres. Ex. : La vallée des Géants, en Écosse *, est un des sites les plus *romantiques* de cette pittoresque contrée.

Romantique se dit encore d'un genre littéraire qui contraste avec

la littérature *classique* de l'antiquité et du dix-septième siècle. Ex. : Chateaubriand * est le père de l'école *romantique*.

12. TEMPORAIRE, TEMPOREL. — *Temporaire*, qui n'existe que pour un temps. Ex. : Dans les cimetières on distingue les concessions *temporaires* des concessions à perpétuité.

Temporel, de ce monde. Ex. : Les biens *temporels*.

13. VÉNÉNEUX, VENIMEUX. — *Vénéneux* se dit des plantes. Ex. : Le tabac est *vénéneux*.

Venimeux se dit des animaux. Ex. : La morsure de la vipère est *venimeuse*.

Cette distinction est assez récente.

Exercices d'orthographe [1].

Écrivez convenablement les mots entre parenthèses.

1. Les excès dans le boire et dans le manger sont plus (*fatal*) à la santé que les fatigues et les travaux les plus durs. — Les vents (*glacial*) qui règnent presque constamment en Sibérie * donnent à ce pays un hiver de neuf mois. — Les arbres sont d'autant plus (*clair-semé*) dans les futaies que celles-ci sont plus anciennes. — C'est une habitude des plus fâcheuses que d'emmailloter étroitement les enfants (*nouveau-né*). — Les marchandises qui paraissent (*cher*) au premier abord sont souvent celles dont l'acquisition est la plus avantageuse. — Les fruits qui sentent (*bon*) sont presque toujours d'une parfaite innocuité. — Quand les Phocéens abordèrent sur la côte où ils devaient fonder Marseille, les indigènes accueillirent les (*nouveau venu*) avec la plus généreuse hospitalité.

2. On dit qu'une œuvre littéraire est (*mort-né*), lorsqu'à son apparition elle n'obtient pas le moindre succès auprès des personnes qui lisent. — Une rose (*frais cueilli*) se fane promptement si l'on n'en plonge aussitôt le pédoncule dans l'eau. — Il y a des orateurs qui aiment mieux frapper (*fort*) que (*juste*). — Ceux qui ont la réputation de parler (*franc*) sont crus en toute circonstance. — Le matin, nous vîmes notre parterre paré de fleurs (*frais éclose*). — La tuile a l'air plus (*propre*) et plus (*gai*) que le chaume. — Ces gens ont l'air (*fâché*) de ce qu'ils viennent d'apprendre. — On est peu disposé à accueillir les demandes des personnes qui ont l'air (*impertinent*). — Marie a l'air (*fâché*) de n'être pas venue avec nous à la promenade. — Les femmes des pêcheurs ont l'habitude d'aller pieds (*nu*).

3. Nous avons pêché une douzaine et (*demi*) d'écrevisses. — La gamme ordinaire se compose de cinq tons et de deux (*demi*)-tons. — Les soldats ont fait aujourd'hui une étape de six lieues et (*demi*). — On dit qu'un individu a la (*nu*) propriété d'un bien lorsqu'il en est possesseur sans en être usufruitier *. — La Fontaine * nous raconte que le cerf n'ayant point pleuré aux obsèques de la lionne, le lion irrité voulait le faire démembrer par les loups ; mais que le cerf évita ce supplice en disant au roi des animaux : Le temps des pleurs est passé, car la (*feu*) reine m'est apparue, couchée entre des fleurs dans les champs Élyséens, et elle m'a interdit les larmes. — (*Feu*) ma mère voulait que j'embrassasse la carrière militaire. — Les habits (*marron*) sont ordinairement bon teint. — Les rubans (*jonquille*) vont bien aux brunes. — Mentor * voulait qu'à Salente les esclaves eussent des habits (gris *brun*).

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

Autre exercice.

Remplacez les points par le mot convenable (p. 50 et 51).

Jacques Cœur * avait amassé des biens ... (2) en commerçant avec les Levantins*. — Ce sont les lieux ... (4) qui sont le plus ordinairement frappés de la foudre. — Certaines maladies menaçent d'une mort ... (4) ceux qui en sont atteints. — La langue . . (6) a la plus grande analogie avec l'arabe. — Les prêtres ... (6) étaient tous pris dans la tribu de Lévi. — On mène un coursier ... (8) à l'objet qui l'effraye, afin qu'il n'en soit plus effrayé. — Nous nous plaisions à contempler les hêtres ... (8) et séculaires de l'antique forêt. — Il y eut beaucoup de ... (11) dans la conduite de Charles XII* à Bender. — Les rives du lac de Bienne* sont plus sauvages et plus ... (11) que celles du lac de Genève *. — Bien que les scorpions soient ... (13) leur piqûre n'est pas aussi dangereuse qu'on le suppose communément. — Il est rare que les plantes ... (13) n'aient pas un aspect insolite ou repoussant.

Exercices de rédaction.

1. COMMENT ON DEVIENT ALCOOLIQUE (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du 9 mars* 1897).

L'alcoolisme est un empoisonnement de l'organisme; il peut être court et rapide (ivresse) ou lent et persistant (alcoolisme proprement dit). On devient alcoolique soit en buvant beaucoup d'alcool à intervalles éloignés, soit en en buvant peu, mais d'une façon quotidienne. Nombre de personnes, qui ne se sont jamais enivrées, n'en deviennent pas moins alcooliques. On prend l'habitude de boire de l'alcool par imitation, quand on est jeune, pour imiter les camarades (imitation voulue); plus tard, c'est sans réfléchir qu'au café on laisse les consommations s'accumuler devant soi pendant une partie de cartes ou de billard (imitation inconsciente). L'habitude du « coup du matin » est particulièrement nuisible, parce qu'alors l'estomac est à jeun. — L'alcool brûle et ulcère; il ne réchauffe pas, il ne favorise pas la digestion, il ne fortifie pas : fuyons-le comme la peste.

2. CONVOITISE ET CRUAUTÉ.

Auguste et Lucien, au lieu de se rendre à l'école, forment le coupable projet d'aller courir dans les champs pour tâcher de découvrir des nids de perdreaux; projets qu'ils forment pour l'élevage de ces oiseaux. (Montrez-les traversant des champs de blé sans se soucier du tort qu'ils font aux propriétaires). Après bien des recherches ils trouvent enfin un nid dans lequel il y a treize petits. Grande joie des deux méchants garçons. On en vient au partage : chacun veut en avoir un de plus que son compagnon. Discussion qui dégénère bientôt en voies de fait. Ils se jettent à la face les malheureux volatiles. Soudain apparaît le garde champêtre. Impression causée par cette apparition inattendue. Ils sont emmenés chez le maire qui leur adresse une sévère réprimande. (Faites parler le maire). De plus leurs parents sont condamnés à payer les dégâts qu'ils ont commis.

3. LETTRE DU FILS D'UN FERMIER A UN MARCHAND DE FOURRAGE.

Il annonce au marchand de fourrage que son père a du foin à vendre. Il dit que ce foin est d'excellente qualité. Il le prie de répondre à sa lettre ou de venir lui-même voir le foin.

4. CHOIX D'UN MÉTIER.

Un jeune homme de la campagne, sur le point de terminer ses études dans la pension où il est depuis cinq ans, a reçu de ses parents une lettre dans laquelle ceux-ci l'engagent à faire choix d'un état. Il répond que le séjour de la ville ne lui plairait pas et qu'il veut être cultivateur comme on l'a toujours été de père en fils dans sa famille.

CHAPITRE V

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

150. — Il y a cinq sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *conjonctifs*, les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *indéfinis*.

DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS

151. — On appelle *adjectifs démonstratifs* ceux qui déterminent les noms en y ajoutant une idée d'*indication*, de *démonstration*. Ces adjectifs servent donc pour montrer les personnes ou les choses dont on parle. Quand je dis : *ce livre*, *cette table*, je montre *un livre*, *une table*.

152. — Les adjectifs démonstratifs sont :

Ce et *cet*, devant un nom masculin singulier.

Cette, devant un nom féminin singulier.

Ces, devant tous les noms pluriels.

Grammaire historique. — Les anciens adjectifs démonstratifs : *icelui*, *icelle*, *iceux*, *icelles*, indiquant la proximité des objets, s'employaient encore au dix-septième siècle en style de procédure et dans le langage familier.

Ex. : Témoin trois procureurs dont *icelui* Citron
A déchiré la robe.

Icelui Citron signifie : ce chien-ci, Citron.

DES ADJECTIFS POSSESSIFS

153. — On appelle *adjectifs possessifs* ceux qui déterminent les noms en y ajoutant une idée accessoire de *possession*. Ils font connaître le possesseur de l'objet représenté par le substantif qu'ils déterminent.

Ex. : *Mon* livre, *votre* cheval, *son* chapeau.

154. — Les adjectifs possessifs sont :

SINGULIER.				PLURIEL.	
Masculin.		*Féminin.*		*Pour les deux genres.*	
Mon.	Notre.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Votre.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Leur.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

155. — Remarque historique. L'ancienne langue française n'employait jamais *mon*, *ton*, *son*, pour *ma*, *ta*, *sa*. Elle disait en élidant l'*a* : *m'âme*, pour *ma âme; t'espée*, pour *ta épée; s'humeur*, pour sa *humeur*. Ce ne fut qu'au quatorzième siècle que l'on substitua généralement *mon*, *ton*, *son* à *ma*, *ta*, *sa* devant une voyelle ou un *h* muet. C'est un véritable solécisme, mais sur lequel il n'y a plus à revenir aujourd'hui.

L'ancienne façon de parler cessant d'être comprise, donna naissance à *ma mie* pour *m'amie*, c'est-à-dire *mon amie* et à *mamour* pour *m'amour*, c'est-à-dire *mon amour*.

Leur, adjectif possessif, signifie littéralement *d'eux*, *d'elles;* aussi l'écrivait-on autrefois sans *s* devant un nom pluriel. On le trouve encore orthographié de la sorte au seizième siècle. Brantôme* et Malherbe* écrivent toujours *leur amitiés*, *leur guerres*, etc.

SUPPRESSION DES ADJECTIFS POSSESSIFS

156. — On remplace l'adjectif possessif *mon*, *ton*, *son*, etc., par l'article *le*, *la*, *les*, quand le sens indique clairement quel est l'individu possesseur.

Par exemple, au lieu de dire : j'ai mal à *ma* tête, on dit : j'ai mal à *la* tête.

Néanmoins on ne remplace pas *mon*, *ton*, *son*, etc., par *le*, *la*, *les*, lorsqu'on veut exprimer d'une manière formelle l'habitude, la périodicité. Ex. : *Mon* rhumatisme me fait souffrir; *ma* fièvre m'a repris.

EMPLOI DE *son*, *sa*, *ses* ET DE *en*.

157. — En parlant des *choses*, on emploie *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque l'individu possesseur et l'objet possédé sont dans la même proposition.

Ex. : *Paris* a *ses* maisons très hautes.

Mais lorsque l'individu possesseur et l'objet possédé sont dans deux propositions différentes, on emploie généralement l'*article* avec le pronom *en*.

Ex. : *Paris* est une ville magnifique, on *en* admire *les* monuments.

Paris est une ville magnifique, les maisons *en* sont très hautes.

Remarque. — La règle précédente n'est pas d'une rigueur absolue; elle est parfois enfreinte par les meilleurs écrivains.

NOMBRE DU SUBSTANTIF DÉTERMINÉ PAR *leur*.

158. — On met au singulier le substantif déterminé par *leur* quand le sens de la phrase indique clairement que ce

substantif ne représente qu'un seul objet possédé en commun.

Ex. : Mon père et ma mère ont vendu *leur mobilier*.

Au contraire, on met au pluriel *leur* et le substantif qu'il détermine, quand, d'après le sens du discours, ce substantif doit représenter nécessairement plusieurs objets possédés.

Ex. : Que de gens regrettent d'avoir quitté *leurs villages* pour aller habiter les villes !

DES ADJECTIFS CONJONCTIFS

159. — On appelle *adjectifs conjonctifs* ceux qui servent à lier ensemble deux propositions. Les adjectifs conjonctifs sont : *quel, quelle, quels, quelles* et *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*.

Ex. : Je reconnais vous devoir une somme de mille francs, *laquelle* somme je m'engage à vous rembourser l'année prochaine.

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX

160. — On appelle *adjectifs numéraux* ceux qui servent à compter.

Ils déterminent la quantité ou le rang des objets dont on s'occupe.

De là, deux sortes d'adjectifs numéraux : les *adjectifs numéraux cardinaux* et les *adjectifs numéraux ordinaux*.

ADJECTIFS CARDINAUX

161. — Les *adjectifs cardinaux* servent à fixer le *nombre* des personnes ou des choses dont on parle.

Ex. : *Deux* hommes, *sept* chevaux, *quarante* francs.

162. — A l'exception de *un*, féminin *une*, tous les adjectifs cardinaux sont en français invariables quant au genre. A l'exception de *vingt* et de *cent*, ils s'écrivent toujours de la même manière : Voici mes *quatre* fils.

163. — **Grammaire historique.** De *soixante* à *cent* la langue française abandonne la numération *décimale* pour suivre la numération *vigésimale* qu'elle a empruntée aux Gaulois. Ces peuples, en effet, ne comptaient pas par *dizaines* mais par *vingtaines* : ils disaient *deux vingts, trois vingts, quatre vingts, cinq vingts, six vingts*, etc., au lieu de *quarante, soixante, octante, cent, cent vingt*, etc. De *soixante* à *cent* nous avons imité leur procédé de numération. Ex. : *soixante-treize, quatre-vingt-dix-neuf*. En outre,

six vingts, *sept vingts*, *huit vingts* sont encore actuellement usités dans le langage de certaines professions.

L'expression *quinze-vingts* désigne encore aujourd'hui un hôpital de Paris, bâti originairement pour *trois cents* chevaliers à qui les Sarrasins* avaient crevé les yeux.

ORTHOGRAPHE DE *vingt*, *cent* ET *mille*.

164. — **Vingt** et **cent**, employés au pluriel, c'est-à-dire précédés d'un adjectif multiplicateur, prennent un *s* quand ils ne sont suivis d'aucun autre nombre.

Ex. : Quatre-*vingts* francs, trois *cents* chevaux.

Au contraire, *vingt* et *cent*, quoique au pluriel, sont invariables quand ils sont suivis d'un autre nombre.

Ex. : Quatre-*vingt*-dix francs.
Trois *cent* douze chevaux.

165. — **Mil, mille.** D'après l'étymologie, *mil* est un singulier qui dérive du latin *mille*, signifiant un *millier*, un seul *mille;* au contraire, *mille* est un pluriel dérivant du latin *millia* signifiant *plusieurs mille*.

Il résulte de là que l'on devrait toujours écrire *mil* dans les nombres qui ne contiennent pas plus d'*un* mille, et que l'on devrait toujours écrire *mille* dans les nombres qui sont composés de *plusieurs mille*.

Mais il n'en est pas ainsi : toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la date des années, on écrit constamment *mille*, qu'il y ait ou non plusieurs *mille*.

Ex : *Mille* soldats, *trois mille* hommes.

Lorsqu'il s'agit de la date des années, on écrit *mil* au singulier et *mille* au pluriel, ce qui est une orthographe conforme à l'étymologie.

Ex. : En *mil* huit cent trente.
L'an deux *mille* quatre cent quarante.

REMARQUES. — I. Les grammairiens recommandent d'écrire l'*an mille* sous prétexte que, dans cette expression, *mille* n'est pas suivi d'un autre nombre. Ils commettent une grave erreur due à ce qu'ils se sont mépris sur l'origine de la forme *mil*.

II. La forme *mille* étant par elle-même un pluriel différant du singulier par son orthographe, on comprend qu'on ne lui ajoute jamais d's, ce que les grammairiens expriment en disant que *mille* est toujours invariable.

III. *Mille* signifiant *mesure itinéraire* en usage dans différents pays étrangers, est substantif et comme tel prend la marque du pluriel.

Ex. : Le chemin de fer de Liverpool* à Manchester* est long de trente *milles**.

ADJECTIFS ORDINAUX

166. — On appelle *adjectifs ordinaux* ceux qui servent à faire connaître le *rang* ou l'*ordre* des personnes ou des choses dont on parle.

Ex. : Le *premier* homme, le *sixième* mois.

167. — Les adjectifs ordinaux sont des deux genres, puisqu'ils se terminent par un *e* muet. Ils sont susceptibles, comme tous les autres adjectifs, de prendre la marque du pluriel.

168. — Grammaire historique. Les dix premiers adjectifs ordinaux étaient autrefois exprimés par *prim*, *prin* ou *prime*, *second; tiers*, fém. *tierce; quart*, fém. *quarte; quint*, fém. *quinte; sexte*, *octave*, *none*, *dime*. On trouve encore *prime* dans l'expression *de prime abord*, dans *primesaut* et dans le composé *printemps* (formé de *prin* signifiant *premier* et de *temps*). On disait toujours autrefois le *printemps de l'été*, c'est-à-dire le *premier temps avant l'été*. On emploie substantivement *prime*, *tierce*, *sexte* et *none* pour désigner des offices de l'Église qui se célèbrent à la première heure du jour, à la troisième, à la sixième et à la neuvième.

Tiers et *quart* sont restés adjectifs dans les expressions *tiers état*, *tiers ordre*, *tiers parti*, *fièvre tierce*, *fièvre quarte*, en *main tierce*, etc. Les masculins *tiers* et *quart*, les féminins *tierce*, *quarte*, *quinte*, *octave* sont en outre employés substantivement : le *tiers* d'une quantité, un intervalle de *quinte*, l'*octave* d'une fête.

Quint s'adjoint au nom des souverains qui sont les *cinquièmes* de ce nom : Charles-*Quint;* Sixte-*Quint*.

ADJECTIFS CARDINAUX MIS POUR DES ADJECTIFS ORDINAUX

169. — Par gallicisme*, on emploie souvent les adjectifs cardinaux à la place des adjectifs ordinaux. Cette substitution a lieu principalement dans la supputation des heures d'une même journée, des jours d'un même mois et des années courantes.

Ex. : Venez à *six* heures, c'est-à-dire à la *sixième* heure.
Le *quatre* mai, c'est-à-dire le *quatrième* jour de mai.
L'an mil huit cent *trente*, c'est-à-dire l'an mil huit cent *trentième*.

Elle est encore en usage dans les noms des souverains, dans l'indication de la page d'un livre, du numéro d'une rue, etc.

Ex. : Louis *douze*, pour Louis *douzième*.
Page *quatorze*, pour page *quatorzième*.

REMARQUE. — Quand les adjectifs cardinaux *vingt* et *cent* sont employés pour *vingtième* et *centième*, ils demeurent toujours invariables.

Ex. : Page quatre-*vingt*, c'est-à-dire page *quatre-vingtième*.
Charlemagne fut couronné empereur d'Occident en l'an huit *cent*, c'est-à-dire en l'an *huit centième*.

170. — Indépendamment des nombres cardinaux et ordinaux, il y a encore deux autres sortes d'adjectifs numéraux, savoir :

1° Les adjectifs *multiplicatifs*, qui indiquent combien de fois une quantité est multipliée, comme *double*, *triple*, *quadruple*, *décuple*, *centuple*, etc. ; ils sont souvent pris substantivement.

2° Les adjectifs *distributifs* ou *partitifs*, qui expriment une certaine fraction d'un tout, comme *demi*, *tiers*, *quart*, *vingtième*, etc.

3° Les adjectifs *collectifs*, comme *une douzaine*, etc.

DES ADJECTIFS INDÉFINIS

171. — On appelle *adjectifs indéfinis* ceux qui déterminent les noms en y ajoutant une idée de *généralité*.

172. — Les adjectifs indéfinis sont : *aucun*, *certain*, *maint*, *nul*, *quel*, *tel*, *tout*, *autre*, *chaque*, *même*, *plusieurs*, *quelque*, *quelconque*.

Ex. : *Tout* homme est mortel.
Chaque métier a ses disgrâces.

REMARQUE. — *Quel* s'emploie souvent pour interroger ; on dit alors qu'il est adjectif interrogatif. Ex. : *Quels* livres lisez-vous ?

ORTHOGRAPHE DE *même*.

173. — *Même* est adjectif ou adverbe.

174. — *Même* est adjectif, et par conséquent variable, quand il accompagne un nom ou un pronom.

Ex. : Les *mêmes* causes produisent les *mêmes* effets.
Ses ennemis eux-*mêmes* l'estimaient.
Il cita ses paroles *mêmes*.

175. — *Même* est adverbe, et par conséquent invariable, quand il modifie un adjectif, un verbe ou un autre adverbe.

Ex. : Les guerres, *même* justes, sont toujours regrettables.
Les grandes vertus imposent *même* aux cœurs dépravés.

176. — *Même* est encore adverbe quand il est placé après plusieurs noms.

Ex. : Les famines, les épidémies, les guerres *même*, sont moins funestes que l'intempérance.

177. — Après un seul nom, *même* est quelquefois adverbe : c'est lorsqu'il peut être déplacé et mis en tête de la proposition.

Ex. : A Tyr les bons rameurs *même* ont des récompenses. On peut dire : *même les bons rameurs*, etc.

Remarques. — I. *Même* a deux sens en français : tantôt il marque l'*identité*, et alors il se place devant le nom. Ex. : *Le même* homme. Tantôt il est *emphatique** et alors il se place après le nom. Ex. : L'homme *même*, toi-*même*.

II. Dans les vers, *même*, adjectif, s'écrit quelquefois sans *s* après un nom ou un pronom pluriel. Ex. : Eux-*même* ils détruiront cet effroyable ouvrage.

III. Au dix-septième siècle, *même*, adverbe, prenait quelquefois un *s*.

Ex. : Que si *mêmes* un jour le lecteur gracieux... (BOILEAU*, Ép. X).

ORTHOGRAPHE DE *quelque*.

178. — *Quelque* est adjectif ou adverbe.

Quelque est adjectif, et par conséquent variable, quand il modifie un nom.

Ex. : Le vent a déraciné *quelques arbres*.
Il succomba, *quelques efforts* qu'il fît.

179. — *Quelque* est adverbe, et par conséquent invariable :

1° Quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe.

Ex. : Les hommes, *quelque courageux* qu'ils soient, appréhendent la mort.
Quelque effrayés que vous soyez, rendez-vous compte de ce qui cause votre effroi.
Quelque rudement atteints que vous soyez, ne perdez pas courage.

2° Quand il signifie *environ*.

Ex. : Il y a *quelque* cinq cents ans qu'un Napolitain inventa la boussole.

180. — *Quelque*, immédiatement suivi du verbe *être*, s'écrit en deux mots : *quel*, adjectif, s'accorde avec le sujet du verbe; *que*, conjonction, reste invariable.

Ex. : *Quelle que* soit votre frayeur, tâchez de la surmonter.

REMARQUE. — *Quelque* peut très bien précéder un adjectif sans être adverbe.

Ex. : J'ai profité de *quelques bons conseils* qu'on m'a donnés.

Quelques grands biens que vous possédiez, ne vous en prévalez pas.

Dans ce cas, l'adjectif et le nom pris ensemble (bons conseils, grands biens) ont presque toujours la valeur d'un composé, et forment en quelque sorte une expression stéréotypée.

Remarque historique. — La locution *quelque... que* se rendait autrefois par *quel...que*, ce qui était beaucoup plus élégant.

En *quel* lieu *que* ce soit, je veux suivre tes pas. (MOLIÈRE*.)

ORTHOGRAPHE DE *tout*.

181. — *Tout* est adjectif ou adverbe.

182. — *Tout* est adjectif et par conséquent variable, quand il modifie un nom ou un pronom.

Ex. : *Tous* les villages devraient avoir une école.

Nous sommes *tous* mortels (*nous tous* sommes mortels).

183. — *Tout* est adverbe, et par conséquent invariable :

1° Quand il modifie un adjectif ou un participe.

Ex. : Ces vins-là veulent être bus *tout* purs.

Elle resta *tout* étonnée, *tout* embarrassée.

Tout aimable qu'elle est; *tout* étourdis qu'ils sont.

2° Quand il modifie un adverbe.

Ex. : La rivière coule *tout doucement*.

3° Dans les expressions *tout yeux*, *tout oreilles* et leurs analogues.

4° Dans les expressions *tout en larmes*, *tout en sang*, et leurs analogues.

Ex. : Je la trouvai *tout en larmes*.

REMARQUES. — I. Devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par un *h* aspiré, *tout* est toujours adjectif et par conséquent variable, *conformément à l'ancienne manière de parler*.

Ex. : Vous me dites là une chose *toute nouvelle*.

Ces dames restèrent *toutes stupéfaites*.

Ces petites filles sont *toutes honteuses*.

II. Devant un adjectif ou un participe au masculin, on conserve quelquefois à *tout* sa qualité d'adjectif, mais alors avec un sens différent de celui de *tout* adverbe.

Ex. : Ces livres sont *tous* rongés par les vers, c'est-à-dire *tous ces livres* sont rongés (*tous* adjectifs).

Ces livres sont *tout* rongés par les vers, c'est-à-dire *tout à fait* rongés.

184. — Devant le mot *autre*, *tout* est adjectif quand il signifie *quelque*, et il a ce sens quand on peut mettre *autre* après le substantif.

Ex. : *Toute* autre maison me plairait davantage, c'est-à-dire *toute* maison *autre*.

Il est adverbe quand il signifie *entièrement*.

Ex. : Cette personne est *tout autre* qu'on ne me l'avait dépeinte, c'est-à-dire *entièrement* autre.

Exercices d'orthographe.

Écrivez convenablement les mots entre parenthèses et remplacez les chiffres par les nombres en toutes lettres.

1. Le frère et la sœur ont partagé à l'amiable les biens qui (*leur*) revenaient de la succession de (*leur père*). — Les soldats avaient laissé (*leur sac*) et (*leur fusil*) entre les mains de l'ennemi. — L'an (1780) vit effacer de nos codes la prescription de la question * préparatoire que l'on appliquait auparavant aux prévenus. — Pendant tout le dixième siècle on s'attendit à voir arriver la fin du monde en l'an (1000). — La planète * Mercure tourne autour du soleil en (88) jours. — Les vers à soie nés d'une once de grain peuvent fournir jusqu'à (130) livres de soie; mais le plus souvent ils n'en produisent que (70) à (80) livres. — Le lac Erié * a plus de (400) kilomètres de circonférence.

2. Le génie, le talent, l'habileté, le travail, la persévérance (*même*) reçoivent tôt ou tard leur récompense. — Au moyen âge * on se faisait des savants une idée (*tout*) autre que celle que l'on s'en fait aujourd'hui. — (*Quelque*) admirables que soient les inventions dues au génie de l'homme, celle de l'imprimerie surpasse indubitablement (*tout*) les autres quant à la grandeur des résultats. — Il y a (*quelque*) (400) ans que l'Amérique fut découverte pour la seconde fois. — (*Quelque, quel que*) puissent être nos torts, nous les réparerons dans une certaine mesure en les avouant et en nous en repentant. — Il y a des hommes qui, (*quelque*) avares qu'ils soient, se résignent à faire de grandes dépenses pour satisfaire leur goût dominant.

3. (*Quelque*) grandes cuves en pierre existaient près du temple de Jérusalem afin que les Juifs pussent y faire leurs ablutions. — Il y a quelquefois en Angleterre de grands dîners dans lesquels on sert des bœufs (*tout*) entiers. — Quand on visite Paris pour la première fois, on est (*tout*) yeux pour contempler les merveilles qu'il renferme. — Le sanglier diffère surtout du porc en ce qu'il a les soies (*tout*) hérissées. — Nos habitudes et nos mœurs sont (*tout*) (*autre*) que celles de nos ancêtres. — (*Tout*) les plantes indistinctement ne s'accommodent pas des bonnes terres : il en est quelques-unes qui croissent vigoureusement dans les sols (*même*) les plus médiocres. — Dans les incendies, il y a presque toujours (*quelque*) braves gens qui se dévouent pour sauver les personnes en péril.

Exercices de rédaction.

1. NE SOYONS POINT INGRATS MÊME ENVERS LES ANIMAUX.

Vous direz qu'il existait à Athènes un tribunal où pouvaient s'adresser tous ceux qui avaient quelques réclamations à faire; ils n'avaient qu'à sonner une cloche et aussitôt un juge les recevait. Comme les recours à ce tribunal n'étaient pas fréquents, des plantes grimpantes s'étaient attachées à la muraille et avaient enlacé la corde de la cloche. Un jour un cheval abandonné, poussé par la faim, essaie d'atteindre au feuillage. La cloche sonne, le juge arrive et ne voit qu'un cheval. Il s'enquiert auprès des passants du nom du propriétaire du cheval (dialogue direct). Le juge fait venir le propriétaire à son tribunal, et lui demande pourquoi il a abandonné ainsi son cheval. Le propriétaire répond que l'animal était devenu trop vieux. Le juge condamne le propriétaire à garder et à nourrir ce vieux serviteur (dialogue direct). Tirer une conclusion pratique de ce récit.

2. LES OCCUPATIONS DU CULTIVATEUR.

Rien de plus diversifié que les occupations du cultivateur : le printemps venu, il attelle ses chevaux ou ses bœufs à sa charrue. Puis il confie des semences à la terre. Viennent ensuite les travaux de la fenaison. La moisson; on rentre la récolte. Pendant l'hiver on travaille à extraire les graines des céréales de leurs enveloppes. Dans la même saison on emploie les longues soirées à ... Ainsi tous les instants de l'année sont utilement employés et l'on passe une vie calme et heureuse.

3. LES ANIMAUX EUX-MÊMES NOUS INVITENT AU TRAVAIL.

Il arrive plus d'une fois aux enfants de murmurer quand, sur les bancs de l'école, ils sont obligés de travailler; ils aimeraient mieux aller jouer. Cependant les animaux eux-mêmes leur donnent à chaque instant l'exemple du travail. Que fait l'abeille? Voyez cette fourmi laborieuse. ... L'oiseau est tout aussi actif. Le gentil écureuil fait ses provisions d'hiver. L'araignée tisse sans relâche... Tous les êtres animés semblent donc dire à l'enfant...

4. ON DOIT RESTITUER L'OBJET TROUVÉ AU PROPRIÉTAIRE; SI LE PROPRIÉTAIRE EST INCONNU REMETTRE A LA MAIRIE.

Vous raconterez que dans un village on annonçait au son du tambour qu'un habitant de la commune avait perdu sa montre et sa chaîne. Description de l'une et de l'autre. Indication du lieu où l'on suppose que ces objets ont été perdus. Eugène, âgé de quatorze ans, a trouvé les objets en question. Au lieu de les restituer, il les garde. D'abord il les tient cachés; puis il les porte, et ment pour en céler la véritable origine. Cependant on s'étonne : on sait que les parents d'Eugène sont des gens laborieux, mais qui gagnent juste de quoi vivre. La justice, qui a connaissance de ce bruit, prend des informations. Eugène passe en police correctionnelle, et ses parents, responsables, sont condamnés à une forte amende. Conclusion.

5. LE DÉNICHEUR D'OISEAUX.

Utilité des oiseaux. Bien des enfants cependant méconnaissent cette utilité. Tel est le petit Antoine qui passe tout son temps à détruire les nids. Un jour qu'il était monté sur un arbre très élevé, ses vêtements s'accrochent, et il reste suspendu. L'instituteur venant à passer près de là entend les cris de l'enfant, le délivre, puis lui parle en ces termes : (Faites parler l'instituteur [1].)

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

CHAPITRE VI

DU PRONOM

185. — Le mot *pronom* est formé du latin *pro*, qui veut dire *pour*, et du substantif *nom*. Il signifie donc : *pour le nom, représentant du nom.*

186. — On appelle *pronom* tout mot qui tient la place d'un *nom*.

Ainsi au lieu de dire : Étienne ne lit pas, Étienne ne travaille pas, Étienne joue toujours, — on dit : Étienne ne lit pas, *il* ne travaille pas, *il* joue toujours.

Le mot *il*, qui tient la place de *Étienne*, est un pronom.

187. — Il y a cinq sortes de pronoms : les *pronoms personnels*, les *pronoms démonstratifs*, les *pronoms possessifs*, les *pronoms relatifs* et les *pronoms indéfinis*.

PRONOMS PERSONNELS

188. — On appelle *pronoms personnels* ceux qui indiquent plus particulièrement la *personne*, c'est-à-dire le *rôle* des noms qu'ils représentent.

Dans le discours il y a pour un nom trois rôles ou trois personnes.

On appelle *première personne* le rôle de celui qui parle : *Je* pense, *nous* pensons.

On appelle *seconde personne* le rôle de celui à qui l'on parle : *tu* penses, *vous* pensez.

On appelle *troisième personne* le rôle de celui de qui l'on parle : *il* pense, *elle* pensait.

Remarque. — Le mot *personne* vient du latin *persona*, qui voulait dire *masque de théâtre, personnage, rôle, acteur.*

189. — Les pronoms personnels sont :

SINGULIER.			PLURIEL.		
Première personne.					
Je, me, moi (des deux genres).			Nous (des deux genres).		
Deuxième personne.					
Tu, te, toi (des deux genres).			Vous (des deux genres).		
Troisième personne.					
Masc.	*Fémin.*	*Des deux genres.*	*Masc.*	*Fémin.*	*Des deux genres.*
Il, le.	Elle, la.	Lui.	Ils, eux.	Elles.	Les, leur.

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES.

Se, soi, en, y.

190. — *Se, soi* sont souvent appelés *pronoms réfléchis* parce que représentant toujours le même mot que le sujet de la proposition, ils indiquent que l'action a pour terme son propre sujet, et que par conséquent elle *se réfléchit* sur elle-même.

191. — *Le, la, les* sont tantôt *articles* et tantôt *pronoms*, quoique dans ces deux cas ils aient absolument la même origine.

Le, la, les sont articles quand ils sont placés devant un nom. Ex. : *Le* soleil, *la* lune, *les* étoiles.

Le, la, les sont pronoms quand ils accompagnent un verbe. Ils équivalent alors à *lui, elle, eux, elles.*

Ex. : Je *le* connais, c'est-à-dire je connais *lui.*
Je *la* connais, c'est-à-dire je connais *elle.*

EMPLOI DES PRONOMS PERSONNELS

192. — Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, employés comme compléments indirects, c'est-à-dire précédés d'une préposition, ne peuvent représenter que des personnes.

Ex. : Honorez votre *mère*, car c'est d'*elle* que vous avez reçu les premières notions de vertu et de justice.

Toutes les fois qu'il s'agit d'animaux ou de choses, on emploie *en, y.*

Ex. : Ce *cheval* est vicieux : n'*en* approchez pas.
Plus on étudie la *nature*, plus on *y* découvre de beautés.

Remarque. — Les deux règles précédentes ne sont pas absolues : on rencontre dans les meilleurs auteurs une foule de phrases dans lesquelles *lui, elle, eux, elles*, précédés d'une préposition, représentent des animaux ou des choses, et d'autres phrases dans lesquelles *en, y*, se rapportent à des noms de personnes.

Ex. : Ésope eut-il sujet de remercier la *nature* ou de se plaindre *d'elle?* (LA FONTAINE *).
Plus on approfondit l'*homme*, plus on *y* découvre de faiblesse et de grandeur. (MARMONTEL *).

193. — Les pronoms personnels et les pronoms relatifs ne peuvent représenter qu'un nom *déterminé*, c'est-à-dire précédé de l'article *le, la, les*, ou d'un adjectif déterminatif tel que *ce, ces, mon, ton, son, un, une.*

Ex. : J'ai demandé *sa* grâce; elle m'a été accordée.
Il a *une* soif *qu'*il ne peut apaiser.

Mais si le nom n'est pas précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, comme dans les expressions *demander grâce*, *avoir soif*, *faire peur*, *répondre avec politesse*, etc., on ne saurait employer ces mêmes pronoms. On ne peut donc pas dire :

J'ai demandé *grâce; elle* m'a été accordée.
Il a *soif* et il ne peut *l'*apaiser.

Pour rendre ces phrases correctes, il faut en changer les termes.

Ex. : J'ai demandé grâce et ma demande a été accueillie.
Il a soif et il ne peut se désaltérer.

194. — Tout pronom doit se rapporter sans équivoque au nom dont il tient la place. Ainsi on ne doit pas dire :

Virgile* a imité Homère* dans tout ce qu'*il* a de beau.

Parce que, grammaticalement, *il* peut se rapporter à Homère ou à Virgile. Il faut dire :

Virgile a imité Homère dans tout ce que *celui-ci* a de beau.

ACCORD DE *le*, *la*, *les*.

195. — Quand le pronom personnel *le*, *la*, *les*, représente un substantif précédé de l'article, il *s'accorde* avec ce substantif en genre et en nombre.

Ex. : Êtes-vous l'Italienne que nous attendons? — Je *la* suis.
Êtes-vous les avocats qui plaideront? — Nous *les* sommes.
Êtes-vous *la* protectrice de cette école? — Je *la* suis.

196. — Quand le pronom personnel *le* représente un adjectif ou un substantif non déterminé, il reste *invariable*.

Ex. : Êtes-vous *Italienne*? — Je *le* suis.
Messieurs, êtes-vous *avocats*? — Nous *le* sommes.
Madame, êtes-vous *protectrice* de cette école? — Je *le* suis.

EMPLOI DE *soi*.

197. — Le pronom *soi*, représentant le sujet de la proposition, se dit des personnes et des choses.

198. — Lorsqu'il s'agit des personnes, le pronom *soi*

s'emploie surtout après les expressions vagues *on*, *chacun*, *nul*, *personne*, *quiconque*, *rien*, etc., ou après un infinitif.

Ex. : *On* a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.
Ne penser qu'à *soi*, c'est le propre de l'égoïste.

Remarque historique. — Au XVIIe siècle, ce n'était pas une faute d'employer *soi* après un nom déterminé de personne. Ex. : L'homme n'aime pas à demeurer avec *soi* (PASCAL *). Il crache presque sur *soi* (LA BRUYÈRE *).

199. — Lorsqu'il s'agit des choses, on emploie *soi* indifféremment avec les expressions vagues, comme avec les expressions définies.

Ex. : *Rien* n'est parfait en *soi*.
La paresse traîne après *soi* un cortège de maux.

PRONOMS RÉPÉTÉS

200. — Dans une même phrase, les pronoms *il*, *elle*, *on*, répétés, doivent toujours représenter la même personne ou le même objet.

Ex. : *Il* revient au pays qu'*il* avait quitté.

En conséquence, une phrase est incorrecte lorsque les pronoms *il*, *elle*, *on*, répétés, représentent tantôt un nom, tantôt un autre. Ainsi l'on ne doit pas dire :

Le savoir est une force pour l'homme; *il* l'aide à triompher de bien des difficultés lorsqu'*il* peut y avoir recours. (Le premier *il* représente *le savoir;* le second *il*, *l'homme*).

On ne doit pas s'affliger des reproches qu'*on* vous fait justement. (Le premier *on* représente *le maître* et le second *on*, *l'élève*).

Pour rendre ces phrases correctes, il faut les construire autrement, ou faire de chacune plusieurs phrases distinctes.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

201. — On appelle *pronoms démonstratifs* ceux qui tiennent la place d'un nom en y ajoutant une idée d'*indication*.

Ex. : De ces deux *enfants*, *celui-ci* est le plus studieux.

202. — Les pronoms démonstratifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Celui.	Ce.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Ceci.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Cela.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.

Celui-ci, *celle-ci*, *ceci*, *ceux-ci*, *celles-ci*, désignent les personnes ou les choses les plus rapprochées.

Celui-là, celle-là, cela, ceux-là, celles-là, désignent les personnes ou les choses les plus éloignées.

203. — Il ne faut pas confondre *ce*, adjectif démonstratif, avec *ce*, pronom démonstratif. *Ce*, adjectif démonstratif, précède toujours un nom. Ex. : *Ce* moulin, *ce* village. *Ce*, pronom démonstratif, ne précède jamais immédiatement un nom. Ex. : *Ce* qui me plaît, *c'*est l'étude.

204. — Il ne faut pas non plus confondre *ce*, adjectif ou pronom démonstratif, avec *se*, pronom personnel. *Ce*, adjectif ou pronom démonstratif, s'écrit avec un *c* et sert à montrer. Ex. : *Ce* moulin que vous apercevez. Voilà *ce* qui me chagrine. *Se*, pronom personnel, s'écrit avec un *s* et signifie *soi, lui, elle, eux, elles, à soi, à lui, à elle, à eux, à elles*. Ex. : Il *se* flatte, c'est-à-dire il flatte *soi ;* ils *se* nuisent, c'est-à-dire ils nuisent *à eux*.

EMPLOI DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

205. — On doit éviter de placer un adjectif ou un participe immédiatement après les pronoms démonstratifs, *celui, celle, ceux, celles*. Pour éviter ce rapprochement, on intercale le pronom relatif *qui* et le verbe *être* entre *celui, celle,* etc. et l'adjectif.

Ex. : De ces deux pendules j'achèterai celle *qui est évaluée* quatre cents francs.

Ce serait une faute de dire : j'achèterai *celle évaluée* quatre cents francs.

Remarque. — Cependant on rencontre assez souvent chez nos bons écrivains des phrases où ils ont enfreint la règle précédente. Par exemple, Montesquieu * a dit : On confondait dans la loi ancienne la blessure faite à une bête et *celle faite* à un esclave.

206. — Lorsque dans une comparaison le premier terme est exprimé par un substantif ayant pour complément un autre substantif, il faut exprimer le second terme par l'un des pronoms *celui, celle, ceux, celles* complété également par un substantif.

Ex. : La vitesse de la lumière l'emporte sur *celle du son.*

Ce serait une faute de dire :

La vitesse de la lumière l'emporte *sur le son.*

PRONOMS POSSESSIFS

207. — On appelle *pronoms possessifs* ceux qui tiennent la place d'un nom en y ajoutant une idée de *possession.*

Ex. : Ce champ est *le mien*, cette maison est *la mienne.*

208. — Les pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre	La nôtre.	Les nôtres.	Les nôtres.
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	Les vôtres.
Le leur.	La leur.	Les leurs.	Les leurs.

209. — Il ne faut pas confondre *leur*, pronom personnel, avec *leur*, adjectif possessif, et *le leur*, pronom possessif.

Leur, pronom personnel, signifie *à eux*, *à elles;* il accompagne toujours un verbe et ne prend jamais d'*s*.

Ex. : J'écris à mes fils, je *leur* conseille de travailler; c'est-à-dire, je conseille *à eux*.

Leur, adjectif possessif, et *le leur*, pronom possessif, marquent la possession et prennent un *s* au pluriel.

Ex. : J'aime les enfants, *leurs* jeux m'intéressent.

Voici mes livres; vos amis ont-ils apporté *les leurs?*

PRONOMS RELATIFS OU CONJONCTIFS

210. — On appelle *pronoms relatifs* ou *conjonctifs* ceux qui servent à lier une proposition subordonnée à un nom ou à un pronom qui précède, et que l'on nomme *antécédent*.

Ex. : *Dieu*, *qui* a créé le monde, est tout-puissant.

Les *livres que* j'étudie sont très intéressants.

Dieu est l'antécédent de *qui; livres* est l'antécédent de *que*.

211. — Les pronoms relatifs sont : *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, des deux genres et des deux nombres, et *lequel*, qui prend les formes suivantes :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

REMARQUE. — Un certain nombre de pronoms relatifs servent pour interroger : on les appelle alors *pronoms interrogatifs*.

Ex. : *Qui* cherchez-vous?

Duquel de ces deux hommes parlez-vous?

EMPLOI DE *qui* OU DE *lequel*.

212. — Le pronom relatif *qui*, précédé d'une préposition, ne peut représenter que des *personnes* ou des choses personnifiées.

Ex. : Le marchand *à qui* vous avez acheté ces fruits était très accommodant.

Rocher *à qui* je me plains.

213. — Les pronoms relatifs *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, précédés d'une préposition, peuvent représenter indistinctement les *personnes* et les choses.

Ex. : Voici les personnes *auxquelles* j'ai à parler.

Voilà une maison *à laquelle* on a fait des réparations.

214. — *Dont* se dit des personnes et des choses.

REMARQUE. — On rencontre çà et là dans les auteurs, et surtout chez les poètes, des infractions aux règles qui précèdent. Ces infractions ne sont pas à imiter dans le langage ordinaire

PLACE DU PRONOM RELATIF

215. — Le pronom relatif doit être placé *aussi près* que possible de son antécédent, surtout lorsqu'on aurait lieu de craindre une équivoque.

Ex. : Nous avons conduit à l'abreuvoir les *chevaux qui* étaient très altérés.

Ce serait une faute de dire :

Nous avons conduit les *chevaux* à l'abreuvoir, *qui* étaient très altérés.

Quand il n'y a pas équivoque, le pronom relatif peut, sans inconvénient, être séparé de son antécédent.

Ex. : Un *loup* survint à jeun, *qui* cherchait aventure.

SUCCESSION DE *qui* OU DE *que* REPRÉSENTANT DES MOTS DIFFÉRENTS

216. — Les pronoms relatifs *qui*, *que*, comme les pronoms personnels, ne doivent pas représenter tantôt un objet, tantôt un autre. On ne doit pas dire :

J'ai causé avec un voyageur *qui* arrive d'un pays *qui* excite la curiosité de tout homme *qui* s'intéresse aux beautés de la nature.

Le premier *qui* représente *voyageur;* le second, *pays;* le troisième, *homme :* cette succession de *qui* représentant des mots différents rend la phrase lourde et obscure, partant incorrecte.

EMPLOI DE *dont*, *d'où*.

217. — *Dont* représentant un nom de LIEU peut servir de complément circonstanciel aux verbes exprimant la sortie, l'éloignement, la provenance. Dans ce cas, il équivaut à d'*où* et on peut même les employer indistinctement l'un pour l'autre. Il est également correct de dire le *pays* **d'où** *je viens*, *le pays* **dont** *je viens*.

Mais lorsque *dont* ne *représente pas un nom de lieu* et qu'il s'agit d'exprimer une idée d'origine, il doit être seul employé à l'exclusion de *d'où*. Par conséquent il faudra dire : les *ancêtres* **dont** *il descend*, et non pas, les *ancêtres d'où il descend*.

PRONOMS INDÉFINIS

218. — On appelle *pronoms indéfinis* ceux qui ne représentent que *vaguement* les personnes ou les choses.

Ex. : *On* frappe à la porte ; *quelqu'un* vous appelle.

219. — Il y a des pronoms indéfinis qu'on écrit toujours de la même manière. Ce sont : *autrui*, *on*, *personne*, *quiconque*, *plusieurs*, *rien*.

220. — Il y a des pronoms indéfinis qui varient avec le nom qu'ils représentent. Ce sont :

MASCULIN.		FÉMININ.	
Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Aucun.	Aucuns.	Aucune.	Aucunes.
Autre.	Autres.	Autre.	Autres.
Certain.	Certains.	Certaine.	Certaines.
Chacun.		Chacune.	
L'un.	Les uns.	L'une.	Les unes.
L'autre.	Les autres.	L'autre.	Les autres.
L'un l'autre.	Les uns les autres.	L'une l'autre.	Les unes les autres.
Nul.		Nulle.	
Quelqu'un.	Quelques-uns.	Quelqu'une.	Quelques-unes.
Tel.	Tels.	Telle.	Telles.
Tout.	Tous.	Toute.	Toutes.

REMARQUES. — I. *Aucun*, *certain*, *nul*, *plusieurs*, *tel*, *tout*, sont tantôt adjectifs indéfinis, tantôt pronoms indéfinis.

Ils sont adjectifs indéfinis quand ils accompagnent un nom. Ex. : *Aucun* homme ; *toute* la terre.

Ils sont pronoms indéfinis quand ils n'accompagnent pas un nom. Ex. : *Tout* ce qui brille n'est pas or.

II. *Autrui*, *on*, *personne*, *quiconque*, *rien*, *quelqu'un*, sont

considérés par quelques grammairiens comme des substantifs *abstraits indéterminés*.

221. — Grammaire historique et critique. *Aucun* dérive du latin *aliquis unus* et signifie littéralement *quelqu'un, quelque.*

Aucun, adjectif, s'emploie avec le sens de *quelque* dans les phrases interrogatives et dubitatives. Ex. : Est-il *aucun* moment qui nous puisse assurer d'un second seulement? On voit par là que *aucun* n'a point par lui-même un sens négatif.

Aucun, adjectif indéfini, a le sens de *pas un* lorsqu'il est accompagné d'une négation ou de la préposition *sans*. Ex. : Je ne me mêlai plus *d'aucune* affaire.

Aucun, pronom indéfini, s'emploie au singulier avec le sens de *quelqu'un*. Ex. : Je ne crois pas *qu'aucun* vous surpasse. Avec le même sens il peut s'employer au pluriel en terme de palais ainsi que dans le style familier ou marotique *. Ex. : Phèdre * était si succinct qu'*aucuns* l'en ont blâmé. Chez les auteurs du seizième siècle et du dix-septième, on trouve *aucuns* précédé de la préposition *de*. Ex. : *D'aucuns* prétendent que...

222. — Rien vient du mot latin *rem* qui signifie *chose*. Quoiqu'on range habituellement *rien* parmi les pronoms indéfinis, c'est un véritable substantif.

Le substantif *rien* s'emploie tantôt d'une manière indéterminée, c'est-à-dire sans article ni adjectif déterminatif, et tantôt d'une manière déterminée, avec un article ou un adjectif déterminatif.

Rien substantif indéterminé, est toujours masculin singulier. Il peut signifier : 1° quelque chose; c'est là son sens primitif, qu'il a encore parfois. Ex. : Pourquoi consentiez-vous à *rien* prendre de lui? c'est-à-dire à prendre *quelque chose* de lui, 2° avec une négation il signifie *nulle chose*. Ex. : Il ne fait *rien;* 3° même sans négation, *rien*, par abus, signifie quelquefois *nulle chose*. Ex. : Dieu a créé le monde de *rien*.

Rien, substantif déterminé, est aussi du masculin. Il peut signifier : 1° néant, nullité. Ex. : Quand il plut à Dieu de nous donner l'être, le *rien* fut sa matière. 2° des choses peu importantes, des bagatelles : dans ce cas, il est toujours au pluriel. Ex. : Ne me dérangez pas pour des *riens*.

223. — On dérive du mot latin *homo*, qui signifie *homme*.

L'on équivaut à *homme* précédé de l'article. C'est à tort que les grammairiens ont avancé que dans *l'on* la lettre *l* était une lettre euphonique, car il n'existe pas de lettres euphoniques.

Il n'existe aucune différence de sens entre *on* et *l'on*.

Toutefois, pour l'harmonie, il vaut mieux se servir de *l'on* (avec l'article *l'*) que de *on*, après *ainsi*, *si*, *où*, *et*, et après *que* suivi d'un *c* dur. Ex. : *Si l'on* vient, de préférence à : *si on* vient. Il faut *que l'on commence*, de préférence à : il faut *qu'on commence*. On n'emploie pas *l'on* devant *le, la, les*. On ne dit pas : si *l'on les entend;* mais : si *on* les entend.

ACCORD AVEC *personne*, *quelque chose*.

224. — **Personne** est substantif féminin ou pronom indéfini masculin.

Personne est substantif féminin quand il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

Ex. : On ne croit pas *les personnes menteuses*, même quand *elles* diraient la vérité.

Personne est pronom indéfini masculin quand il n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif.

Ex. : *Personne* n'a été *attentif* au discours de l'orateur.

225. — **Grammaire historique.** Le changement de genre du mot *personne* s'explique comme celui de *gens* (p. 19). L'expression *la personne* désignant soit un homme, soit une femme, ce double sens a conduit à admettre un substantif abstrait *personne*, sans article, qui est toujours masculin singulier, et qui équivaut à *quelqu'un*.

Le passage du substantif féminin *la personne* au substantif abstrait *personne* ne s'est pas fait brusquement. On peut citer dans les auteurs de nombreuses phrases où *personne* est considéré au commencement comme féminin et à la fin comme masculin. Ex. : Il y a des *personnes* si peu raisonnables que, de quelque manière qu'on agisse envers *eux*, on les mécontente toujours. — La Bruyère* a dit : Les *personnes* d'esprit ont en *eux* les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments.

226. — **Quelque chose** signifiant *une chose* est masculin singulier. Ex. : M'apprendrez-vous *quelque chose* de *nouveau*?

Quelque chose signifiant *quelle que soit la chose* est féminin. Ex. : *Quelque chose* que vous ayez *dite* contre moi, je vous pardonne.

EMPLOI DE *chaque* ET DE *chacun*.

227. — **Chaque** est un adjectif indéfini qui, à ce titre, accompagne toujours un substantif.

Ex. : *Chaque homme* a ses défauts.

228.— **Chacun** est un pronom indéfini qui, à ce titre, peut s'employer seul.

Ex. : *Chacun* de nous ira visiter le malade.

229. — D'après cette règle, on ne dira pas : Ces livres coûtent trois francs *chaque;* on dira : trois francs *chacun*.

Remarque historique. — Autrefois *chacun* pouvait être employé devant un substantif comme adjectif indéfini. On disait en termes de pratique : il sera payé par *chacun an;* et on lit dans La Fontaine : Car comment comprendre qu'aussitôt *que chacune sœur*, etc.

Un chacun pour *chacun* est aujourd'hui archaïque.

Chacun suivi de *son, sa, ses* ou de *leur, leurs.*

230 — Grammaire critique. Les grammairiens avaient essayé de préciser les cas dans lesquels on devait employer *son, sa, ses* avec *chacun*, et ceux dans lesquels on devait employer *leur, leurs.* Il en était résulté un échafaudage de règles par trop subtiles et auxquelles les auteurs ne se sont jamais astreints. Il faut que l'écrivain reste libre d'employer *son, sa, ses* ou *leur, leurs* à sa guise.

Voici en quels termes M. Littré s'exprime à ce sujet : « Faut-il dire : Ils ont pris *chacun son* chapeau, ils sont sortis *chacun* de *son* côté; ou bien, par le possessif du pluriel : ils ont pris *chacun leur* chapeau, ils sont sortis *chacun* de *leur* côté? l'un et l'autre se disent et sont corrects. »

Avec *son, chacun* est pris dans un sens distributif; avec *leur, chacun* est pris dans un sens collectif.

Exercices d'orthographe.

1. Deux plantes parasites* font beaucoup de tort au chanvre : (*ce, se*) sont la cuscute et l'orobanche, qui (*c' s'*) implantent, la première sur sa tige, la seconde sur sa racine et qui (*ce, se*) nourrissent à ses dépens. — La langue du médisant est un feu dévorant au contact duquel tout (*ce, se*) consume. — Tout le monde connaît la fable de la grenouille qui voulait (*ce, se*) rendre égale au bœuf et qui, tout en travaillant à s'enfler, adressait de temps en temps ces paroles à sa sœur : « Veuillez me dire si je (*le, la*) suis. » — Messieurs, si vous êtes partisans de nos adversaires, dites franchement : nous (*le, les*) sommes. — Quiconque rapporte tout à (*soi, lui*) est un égoïste. — Il n'est personne que son premier intérêt ne porte à penser à (*soi, lui*) avant de penser aux autres.

2. La seule personne sur (*qui, lequel*) chacun peut compter absolument, c'est (*soi, lui*)-même. — Les orphelins à (*qui, lequel*) nous nous intéressons sont très laborieux. — Les poulets (*de qui, dont*) la graisse est jaune ont été nourris avec du maïs. — Voilà deux chevaux à propos de (*qui, lequel*) nous avons consulté notre vétérinaire. — Les deux caféiers transportés par le capitaine Declieux en 1720 sont les uniques pieds (*dont, d'où*) proviennent tous ceux qu'on voit aujourd'hui dans les Antilles*. — La vie n'étant qu'une succession de plaisirs et de peines, il n'est personne qui soit absolument (*heureux*) ou absolument (*malheureux*). — Quelque chose que vous ayez (*fait*), comptez que vous n'échapperez pas à la malignité des critiques.

3. L'hiver, les œufs frais valent vingt ou vingt-cinq centimes (*chaque chacun*). — Cette vallée a l'air (*plantureux*). — Dans le siècle actuel, plusieurs femmes ont été des peintres (*distingué*). — Un de nos amis nous a adressé des rives de l'Océan, et (*franc*) de port, une bourriche d'huîtres. — Nous ferons le plus d'efforts (*possible*) pour acquérir promptement la connaissance de la langue anglaise. — Nous garnirons les murs de cette pièce de tapisseries (*rouge cerise*). — David fut un (*grand homme, homme grand*); Goliath ne fut qu'un (*homme grand, grand homme*). — On est grandement soulagé quand on vient de conjurer un péril (*éminent, imminent*). — Les caractères (*ombrageux, ombreux*) doivent être ménagés avec le plus grand soin. — Les animaux, (*même*) les plus intelligents, sont à une distance incommensurable de l'homme.

4. Un homme vraiment courageux est estimé de ses adversaires (*même*). — Les officiers (*même*) se jetèrent dans la mêlée comme de simples soldats. — De l'antique Palmyre, il reste encore debout (*quelque*) splendides édifices. — (*Quelque*) égoïstes que soient les hommes, il leur est difficile de ne point s'attendrir à la vue des grandes infortunes. — (*Quelque*) courageux que soient les chiens, la présence d'un loup leur cause une terreur indicible. — Nous ne devons jamais oublier que nous sommes (*tout*) mortels; et (*quelque, quel que*) soit notre santé, nous ne devons jamais compter sur le moment suivant. — Lorsque les Grecs eurent pénétré dans les murs de l'antique Ilion*, beaucoup de Troyens et de Troyennes (*tout*) en larmes s'enfuirent précipitamment vers la mer[1].

Exercices de rédaction.

1. L'HIVER (Description).

Le mois de décembre ramène les frimas. Bise froide. Pluie fine et glaciale. Chute des feuilles. Tristesse de la nature. Les rayons du soleil ne peuvent plus traverser les brouillards. Neige. Aspect de la campagne. Les rivières se recouvrent de glace. Le laboureur est forcé de se confiner dans sa maison. C'est pour lui la saison du repos forcé. Cependant l'hiver n'est point dépourvu de charmes. Toute la famille est réunie autour du foyer, on passe des soirées délicieuses. Décrivez une de ces soirées.

2. LE CERISIER DU GRAND FRÉDÉRIC (Narration).

Frédéric II*, roi de Prusse, aimait passionnément les cerises. Aussi, quoique le climat de la Prusse se prêtât mal à cette culture, ne négligeait-il rien pour faire pousser des cerisiers dans son jardin de Potsdam. Lorsque ses arbres furent en plein rapport, les moineaux fondirent sur les fruits. Colère du roi, qui leur fait faire une chasse d'extermination. Résultat contraire à ce qu'on attendait : les cerisiers ne produisirent rien l'année suivante et même plusieurs années de suite. Frédéric s'aperçoit de l'utilité des moineaux, fait cesser la chasse et se contente de placer des épouvantails.

3. L'ALCOOL EST UN POISON (lettre) (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du 9 mars* 1897).

L'un de vos amis d'enfance commençant à prendre goût aux boissons alcooliques, vous lui écrivez pour lui prouver que l'alcool est un poison. Toute liqueur alcoolique, quelle que soit sa provenance, contient *plusieurs* alcools, et de ces alcools, il n'en est pas un qui ne soit toxique. Le plus terrible est l'alcool *amylique*, dont vingt-trois grammes suffisent à tuer un jeune chien; pour obtenir le même résultat, il faut quatre-vingt-dix grammes d'alcool *éthylique*. Sur deux millions d'hectolitres d'alcool vendus en France, 1 800 000 contiennent de l'alcool amylique. De plus, les fabricants de liqueurs ajoutent à leurs drogues des *bouquets*, comme l'essence de *noyau*, dont cinq centimètres cubes donnent le tétanos à un chien, et l'essence d'*absinthe*, qui provoque l'épilepsie. Conclusion.

4. LE BEAU FRUIT ÉCARLATE.

Le jeune Ernest, fils d'un riche bourgeois, en rôdant dans le jardin de son père, voit la porte de la serre entr'ouverte. Il se glisse dans l'intérieur, quoique ses parents le lui eussent défendu. Là, une belle plante fixe son attention : tige basse, feuilles d'un vert sombre, fruits oblongs et d'une magnifique couleur rouge. Dites ce que fait le petit gourmand. Il pousse des cris déchirants, car il a le palais... Sa mère accourt, le questionne, et lui apprend que cette plante est un piment exotique. Deux réflexions : on ne doit point enfreindre les ordres des gens plus éclairés; on ne doit pas se fier aux apparences.

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

CHAPITRE VII

DU VERBE

231. — Le **verbe**, du latin *verbum*, *mot*, *parole*, a reçu ce nom parce qu'on le considère comme étant le *mot par excellence* et la partie la plus importante du discours.

232. — Le verbe est un mot qui exprime l'*existence*, l'*affirmation*, l'*état*, l'*action* ou la *passion**, en même temps que leurs principales circonstances accessoires de temps, de personne, de mode, etc.

Exemple d'un verbe exprimant l'existence : Dieu *est*.

Exemple d'un verbe exprimant l'affirmation : La terre *est* ronde.

Exemple d'un verbe exprimant l'état : Il *gisait*.

Exemple d'un verbe exprimant l'action : Pierre *frappe* Paul.

Exemple d'un verbe exprimant la passion : Paul *est frappé* par Pierre.

DU SUJET

233. — On appelle **sujet** d'un verbe, le mot représentant la personne ou la chose qui fait l'action ou qui se trouve dans la situation exprimée par ce verbe.

Ex. : Le *poisson* nage.

Le sujet d'un verbe peut être un *nom*, un *pronom*, un *infinitif*, un *adverbe de quantité*, une *proposition tout entière*.

COMPLÉMENTS DU VERBE

234. — On appelle *complément* d'un verbe toute expression qui sert à faire connaître d'une manière *plus complète* et *plus détaillée* l'action ou la situation exprimée par ce verbe.

On admet généralement trois espèces de compléments : le *complément direct*, le *complément indirect* et le *complément circonstanciel*.

Complément direct.

235. — On appelle complément **direct** d'un verbe, le mot représentant la *personne* ou la *chose* qui reçoit directement et en premier lieu l'action exprimée par ce verbe.

Ex. : J'aperçois *Paul*.

Il n'y a que les verbes exprimant une action qui peuvent avoir un complément direct.

Le complément direct d'un verbe peut être un *nom*, un *pronom*, un *infinitif*, un *adverbe de quantité*, une *proposition tout entière*.

Complément indirect.

236. — En français, on appelle ordinairement *complément indirect* d'un verbe la personne ou la chose qui complète le sens du verbe en y ajoutant une idée d'attribution, de cause ou d'agent, de point de départ ou d'origine.

Le complément indirect se joint habituellement au verbe par une *préposition*.

Pour exprimer l'*attribution*, on emploie les prépositions *à*, *pour*. Ex. : J'écris une lettre *à mes parents*.

Pour exprimer un rapport de *cause* ou d'*agent*, on emploie *de* ou *par*. Ex. : Il est accablé *de chagrin*. Il a été blâmé *par ses amis*.

Pour exprimer le point de *départ* ou l'*origine*, on emploie la préposition *de*. Ex. : Je viens *de Rome*.

Complément circonstanciel.

237. — On appelle *complément circonstanciel* tout mot qui complète le sens d'un verbe en y ajoutant une détermination de lieu, de temps, de manière, de motif, de moyen, etc.

On indique le plus souvent la nature de ces différents rapports par des prépositions, mais quelquefois par simple juxtaposition.

Ex. : On a pris un lapin *dans son terrier*.
Il a plu *cette nuit* (pendant cette nuit).

DES MODIFICATIONS DU VERBE

238. — Le verbe peut subir cinq modifications : la *personne*, le *nombre*, le *temps*, le *mode* et la *voix*.

Personne.

239. — On appelle **personne** la *forme* que prend le verbe pour indiquer le rôle que son sujet remplit dans le discours.

Il résulte de cette définition qu'il y a dans le verbe trois personnes, correspondant aux trois personnes du pronom personnel. On met le verbe à la première, à la seconde ou à la troisième personne, suivant que son sujet est lui-même de la première, de la seconde ou de la troisième personne.

Dans le verbe, les personnes sont indiquées par des terminaisons différentes. On donne à ces terminaisons le nom de *désinences personnelles*.

Ces désinences sont, au singulier : *s* pour la deuxième personne, *t* pour la troisième ; au pluriel : *mes* ou *ns* pour la première personne ; *tes* ou *z* pour la deuxième ; *nt* pour la troisième.

La première personne du singulier a perdu sa désinence.

240. — Grammaire historique. Les désinences personnelles sont d'anciens pronoms qui, à l'origine, étaient séparés du verbe.

L'*s* de la deuxième personne du singulier signifie *tu* ou *toi* ; le *t* de la troisième personne du singulier signifie *il, elle, cela*. A la première personne du pluriel, *ns*, autrefois *mes*, veut dire littéralement *moi et toi*. A la deuxième personne du pluriel, *z* équivaut à *ts, tes*, et signifie *lui et toi*. Le *nt* de la troisième personne du pluriel équivaut à *celui-là et celui-ci*.

Il résulte de là que dans la conjugaison moderne le pronom se trouve exprimé deux fois : une première fois, par les pronoms *je, tu, il*, etc. ; une deuxième fois, par les désinences personnelles.

On appelle *caractéristique* la voyelle qui précède la désinence. Dans nous *aim-o-ns*, *o* est la caractéristique.

Nombre.

241. — On appelle **nombre** la forme que prend le verbe pour indiquer si son sujet est au *singulier* ou au *pluriel*. Cette forme n'est qu'une conséquence de l'adjonction des désinences personnelles.

Temps.

242. — On appelle **temps** la forme que prend un verbe pour indiquer dans quelle partie de la durée le sujet s'est trouvé dans l'état ou a accompli l'action exprimée par ce verbe.

Il y a trois temps naturels : le *passé*, le *présent* et le *futur*.

Le **passé** s'emploie pour exprimer un état ou une action antérieure au moment où l'on est

Le **présent** s'emploie pour exprimer un état ou une action contemporaine du moment où l'on est.

Le **futur** s'emploie pour exprimer un état ou une action qui ne se réalisera que postérieurement au moment où l'on est.

Le *passé* et le *futur* sont en quelque sorte indéfinis et divisibles en un grand nombre de périodes ou d'époques différentes. De là pour ces deux temps la possibilité d'établir un certain nombre de subdivisions désignées aussi elles-

mêmes sous le nom de *temps*. Mais, l'instant où l'on est étant indivisible, il n'existe logiquement qu'une seule espèce de *présent*.

243. — Passé. Le *passé* est encore désigné sous le nom de *prétérit* qui en est l'équivalent latin, et sous celui de *parfait*, qui signifie *achevé, terminé*

La langue française admet cinq sortes de *passés*, savoir : l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

L'*imparfait* indique une époque passée contemporaine d'une autre également passée. Ex. : J'*écrivais* au moment où vous êtes entré.

Le *passé défini* indique une époque complètement écoulée. Ex. : Je *visitai* Rome* l'année dernière.

Le *passé indéfini* indique une époque passée quelconque. Cette époque peut appartenir soit à une période complètement écoulée, soit à une période qui n'est que partiellement écoulée. Ex. : J'*ai travaillé* beaucoup la semaine dernière; mais je n'*ai travaillé* que très peu cette semaine.

Le *passé antérieur* indique une époque passée ayant précédé une autre époque également passée. Ex. : Quand j'*eus fini* ma besogne, j'allai me promener.

Le *plus-que-parfait* indique, comme le passé antérieur, une époque passée ayant précédé une autre époque également passée. Ex. : Lorsque j'*avais fini* ma besogne, j'allais me promener.

Ordinairement le *plus-que-parfait* est corrélatif de l'*imparfait*, comme dans l'exemple précédent, et le *passé antérieur* corrélatif des autres temps passés.

244. — Futur. Il existe deux sortes de *futurs :* le *futur absolu* ou *futur simple* [1] et le *futur antérieur*.

Le *futur absolu* indique une époque à venir. Ex. : L'année prochaine, j'*entreprendrai* un long voyage.

Le *futur antérieur* indique une époque à venir, mais antérieure à une autre époque également à venir. Ex. : Quand j'*aurai terminé* mon travail, j'en commencerai un autre.

Temps simples et temps composés.

245. — Il y a dans la conjugaison française telle qu'on l'envisage ordinairement deux sortes de temps : les *temps simples* et les *temps composés*.

---

1. Le futur absolu n'est *simple* qu'en apparence; en réalité il est formé de deux mots bien distincts (voir p. 91).

On appelle temps **simples** ceux qui sont formés, réellement ou en apparence, par un seul mot. Ex. : Nous *parlons*, vous *marcherez*.

On appelle temps **composés** ceux qui sont formés de deux mots réellement distincts, dont le premier est le verbe *avoir* ou le verbe *être*, et le second un participe passé. Ex. : Nous *avons appris;* ils *sont tombés*.

Les verbes *avoir* et *être*, considérés comme parties intégrantes des temps composés, prennent le nom de *verbes auxiliaires* (§ 251).

Modes.

246. — Le mot **mode** (latin *modus*) signifie *manière*.

On appelle *modes* les formes que prend le verbe pour caractériser par une circonstance spéciale l'idée générale qu'il rappelle à l'esprit.

On admet six modes dans les verbes français, savoir : l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, l'*infinitif* et le *participe*.

Ces six modes se subdivisent en *modes personnels* et en *modes impersonnels*.

On appelle **modes personnels** ceux qui admettent les désinences personnelles. Les modes personnels sont l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel* et l'*impératif*.

On appelle **modes impersonnels** ceux qui n'admettent pas les désinences personnelles. Les modes impersonnels sont l'*infinitif* et le *participe*.

L'**indicatif** exprime la *réalité* de l'état ou de l'action [1]. Ex. : Je *vois* tomber la foudre.

Le **subjonctif** exprime *seulement* la *possibilité* de l'état ou de l'action [2]. Ex. : *Puisses-tu* m'écouter!

Le **conditionnel** exprime que l'état ou l'action se réaliserait moyennant une condition. Ex. : Je *voyagerais* si j'avais des loisirs.

L'**impératif** exprime le commandement. Ex. : *Aime* ton prochain.

L'**infinitif** exprime l'action d'une manière vague et indéterminée. Ex. : *Vouloir* et *pouvoir* sont deux.

247. — **Grammaire critique.** L'*infinitif* est un véritable nom abstrait et par son origine et par les fonctions qu'il remplit dans le discours. Ce nom est toujours masculin singulier. L'infinitif

---

1 et 2. Définitions de Michel Bréal.

diffère des autres substantifs : 1° en ce qu'il a un complément direct; 2° en ce qu'il n'est pas ordinairement précédé de l'article; 3° en ce que l'on ne peut pas y joindre d'adjectif[1].

248. — Le **participe** est une sorte d'adjectif ayant même racine que le verbe. La seule différence qu'il y ait entre certains participes (participes présents) et les adjectifs proprement dits, c'est que les premiers peuvent avoir un complément direct et que les seconds n'en ont jamais.

Ex. : Une petite fille *aimant* sa mère.
Une petite fille *aimante*.

D'autres *participes* (participes passés) n'ayant jamais de compléments directs, ne se distinguent en rien des adjectifs ordinaires.

249. — **Grammaire critique.** L'*infinitif* et le *participe* ne sont pas de véritables modes du verbe. Rigoureusement parlant, ils ne font point partie de la conjugaison; ils lui ont été fort longtemps tout à fait étrangers.

Des voix.

Pour ce qui concerne les *voix*, nous renvoyons à la page 105.

RADICAL ET TERMINAISON

250. — Dans l'usage ordinaire, on distingue deux parties dans un verbe : le *radical* et la *terminaison*.

Le **radical**, qui est la première partie du verbe, représente l'idée principale contenue dans ce verbe.

La **terminaison**, qui est la seconde partie, varie pour exprimer les idées accessoires de personne, de nombre, de temps et de mode.

Ainsi dans : nous *labour-ons*, on dit que *labour* est le radical et *ons* la terminaison. Dans : vous *fin-iss-ez*, on dit que *fin-iss* est le radical et *ez* la terminaison.

Remarques critiques. — I. Quoique cette manière de voir ne soit pas exacte, nous nous y conformerons, pour ne pas nous écarter des habitudes de l'enseignement.

---

1. La démarcation déjà très faible entre les infinitifs et les substantifs ordinaires disparaît quelquefois totalement : c'est lorsqu'on emploie l'infinitif comme un nom déterminé en le faisant précéder de l'article.

Ex. : Et le financier se plaignoit
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre *le dormir*.
Comme *le manger* et *le boire*.

(Voir *Fables de* La Fontaine*, édition Gazier, p. 89; Librairie Armand Colin.)

II. Le radical subit fréquemment des altérations :

1° Très souvent la voyelle du radical se modifie ou se change en diphtongue : *mouv-ant*, je *meuv-s; bu-vant*, que je *boiv e.*

2° Le radical perd souvent sa consonne finale . *part-ant*, tu *par-s.*

3° Dans les verbes dont le radical, pris dans le participe présent, finit par un *y*, cet *y* se change en *i* devant un *e* muet : *ploy-ant*, je *ploi-e; croy-ant*, que je *croi-e*, etc.

La forme du radical n'est donc pas toujours *invariable*, comme on le dit communément.

VERBES AUXILIAIRES

251. — On appelle verbes **auxiliaires** ceux qui aident à conjuguer les autres.

Il y a en français deux verbes auxiliaires . le verbe auxiliaire *avoir* et le verbe auxiliaire *être*.

Remarque. — *Avoir* et *être* ne sont pas toujours auxiliaires; ils sont, dans beaucoup de cas, employés comme verbes indépendants. C'est ce qui a lieu lorsque *avoir* exprime la possession, et lorsque *être* exprime l'existence d'une manière absolue, ou qu'il sert à relier l'attribut au sujet. Exemple : Il *a* un jardin; Dieu *est;* L'homme *est* mortel.

DES CONJUGAISONS

252. — *Conjuguer* un verbe, c'est réciter de suite toutes les formes que ce verbe peut prendre.

Pour conjuguer un verbe, on récite successivement les trois personnes du singulier et du pluriel de chaque temps dans chaque mode.

253. — On admet que les verbes français se conjuguent d'après quatre modèles différents, qu'on appelle *paradigmes* ou *conjugaisons*.

Les quatre conjugaisons se distinguent les unes des autres par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé par *er*. Ex. : Aim*er*, chant*er*.

La deuxième a l'infinitif terminé par *ir*. Ex : Fin*ir*, part*ir*.

La troisième a l'infinitif terminé par *oir*. Ex. : Recev*oir*.

La quatrième a l'infinitif terminé par *re*. Ex. : Romp*re*.

254. — Sur les quatre mille verbes environ que possède la langue française, la première conjugaison en compte à elle seule plus de *trois mille six cents :* elle comprend donc les neuf dixièmes de la totalité des verbes. En outre, son

domaine continue à s'accroître; en effet, quand on crée un nouveau verbe, on le fait toujours de la première conjugaison. Ex. : Télégraphi*er*, photographi*er*, stéréotyp*er*, etc.

La seconde conjugaison compte trois cent cinquante verbes; la troisième n'a que dix-sept verbes simples; enfin la quatrième conjugaison renferme environ soixante verbes.

255. — Remarque critique. Ces quatre conjugaisons peuvent se réduire à deux : la *première* et la *quatrième;* car, sauf les terminaisons de l'infinitif et du participe passé, la seconde conjugaison ne diffère de la quatrième qu'en ce qu'on intercale souvent la syllabe *iss* entre le radical et les terminaisons, et la troisième conjugaison n'est manifestement qu'une variété de la quatrième.

Exercices de rédaction.

1. N'AYONS PAS HONTE D'AVOUER NOS FAUTES (Lettre).

Antoine, jeune écolier, a lâché dans la classe une volée de hannetons; cet événement a excité un grand tumulte parmi les élèves. L'instituteur a demandé que le coupable se dénonçât. Antoine n'a pas osé le faire; mais, de retour à la maison, il écrit à son maître. Il se reconnaît comme l'auteur du méfait. Il dit combien il s'en repent. Il demande qu'on lui inflige telle punition que l'on jugera à propos, et, qu'en même temps, ses camarades soient exemptés de la punition générale dont la classe a été frappée. Il promet qu'à l'avenir il ne lui arrivera jamais, s'il a le malheur de commettre quelque faute, de la dissimuler.

2. COMMENT ON FAIT LE PAIN.

Aussitôt que les blés sont mûrs, les moissonneurs les coupent, puis on rentre les gerbes dans la grange. L'hiver, on bat le blé et on le nettoie. Dites comment se font ces opérations. On envoie le blé au moulin. Le meunier rapporte la farine et le son. Lorsqu'il s'agit de faire le pain, la ménagère prend la pâte obtenue, la divise en pains, et la laisse fermenter. Pendant ce temps, elle a chauffé le four. Lorsqu'il est chaud à point, elle enfourne. Au bout d'une heure environ, elle défourne. Le pain est fait.

3. LE TORRENT ET LA DIGUE (Fable).

Longtemps un torrent avait dévasté la campagne... (ses ravages). On se décide à construire une digue*. Désormais, plus d'inondation. Alors le torrent apostrophe la digue (discours direct). Il reproche à celle-ci de le gêner sans profit, puisqu'il roule tranquillement. La digue répond (discours direct) que non seulement le torrent ne se met plus en fureur, mais même qu'il fertilise. Elle ajoute qu'elle est pour quelque chose dans cet heureux changement. L'événement prouva que la digue avait raison; car l'hiver ayant emporté celle-ci, on vit le torrent ravager de nouveau la campagne. Tirez la morale.

4. UN NEVEU A SON ONCLE.

Un jeune homme qui vient de perdre son père écrit à son oncle pour le prier de venir assister au conseil de famille qui se tiendra le lundi suivant, à deux heures. Il lui demande d'arriver la veille pour qu'on puisse causer un peu. Il donne des nouvelles de sa mère, dont la santé est atteinte par le malheur qui vient de la frapper. Il parle de ses frères et de ses sœurs. Il transmet à son oncle et à sa tante l'expression de son affection.

256. — *Verbe auxiliaire* AVOIR.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

J' ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT

J' avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DÉFINI

J' eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu,
Ils *ou* elles ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

FUTUR

J' aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

J' aurais.
Tu aurais.
Il ou elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il *ou* elle eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils *ou* elles eussent eu.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Aie.
Plur. 1re *pers.* Ayons.
— 2e *pers.* Ayez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que j' aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

IMPARFAIT

Que j' eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PASSÉ

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût. eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Avoir.

PASSÉ

Avoir eu.

Mode Participe.

PRÉSENT

Ayant.

PASSÉ

Eu, eue, ayant eu.

257. — *Verbe auxiliaire* ÊTRE.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT

J' étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il *ou* elle eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils *ou* elles eussent été.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Sois.
Plur. 1re *pers.* Soyons.
— 2e *pers.* Soyez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PASSÉ

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Être.

PASSÉ

Avoir été.

Mode Participe.

PRÉSENT

Étant.

PASSÉ

Été, ayant été.

C'aniter

Première Conjugaison.

258. — *Verbe* AIM ER. — *Radical* Aim.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

J' aim e.
Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

IMPARFAIT

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ DÉFINI

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai ai mé.
Tu as ai mé.
Il a ai mé.
Nous avons ai mé.
Vous avez ai mé.
Ils ont ai mé.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.
Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

FUTUR

J' aimer ai.
Tu aimer as.
Il aimer a.
Nous aimer ons.
Vous aimer ez.
Ils aimer ont.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

J' aimer ais.
Tu aimer ais.
Il aimer ait.
Nous aimer ions.
Vous aimer iez.
Ils aimer aient.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse aim é.
Tu eusses aim é.
Il eût aim é.
Nous eussions aim é.
Vous eussiez aim é.
Ils eussent aim é.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Aim e.
Plur. 1re *pers.* Aim ons.
— 2e *pers.* Aim ez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que j' aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Aim er.

PASSÉ

Avoir aim é.

Mode Participe.

PRÉSENT

Aim ant.

PASSÉ

Aim é, aim ée, ayant aim é.

Grander

Deuxième Conjugaison.

259. — *Verbe* FIN IR. — *Radical* Fin.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je fin i s.
Tu fin i s.
Il fin i t.
Nous fin iss ons.
Vous fin iss ez.
Ils fin iss ent.

IMPARFAIT

Je fin iss ais.
Tu fin iss ais.
Il fin iss ait.
Nous fin iss ions.
Vous fin iss iez.
Ils fin iss aient.

PASSÉ DÉFINI

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai fin i.
Tu as fin i.
Il a fin i.
Nous avons fin i.
Vous avez fin i.
Ils ont fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus fin i.
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais fin i.
Tu avais fin i.
Il avait fin i.
Nous avions fin i.
Vous aviez fin i.
Ils avaient fin i.

FUTUR

Je finir ai.
Tu finir as.
Il finir a.
Nous finir ons.
Vous finir ez.
Ils finir ont.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai fin i.
Tu auras fin i.
Il aura fin i.
Nous aurons fin i.
Vous aurez fin i.
Ils auront fin i.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je finir ais.
Tu finir ais.
Il finir ait.
Nous finir ions.
Vous finir iez.
Ils finir aient.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais fin i.
Tu aurais fin i.
Il aurait fin i.
Nous aurions fin i.
Vous auriez fin i.
Ils auraient fin i.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse fin i.
Tu eusses fin i.
Il eût fin i.
Nous eussions fin i.
Vous eussiez fin i.
Ils eussent fin i.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Fin is.
Plur. 1re *pers.* Fin iss ons.
— 2e *pers.* Fin iss ez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je fin iss e.
Que tu fin iss es.
Qu'il fin iss e.
Que nous fin iss ions.
Que vous fin iss iez.
Qu'ils fin iss ent.

IMPARFAIT

Que je fin iss e.
Que tu fin iss es.
Qu'il fin ît.
Que nous fin iss ions.
Que vous fin iss iez.
Qu'ils fin iss ent.

PASSÉ

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Fin ir.

PASSÉ

Avoir fin i.

Mode Participe.

PRÉSENT

Fin iss ant.

PASSÉ

Fin i, fin ie, ayant fin i.

Troisième Conjugaison.

260. — *Verbe* RECEV OIR. — *Radical* Recev.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je reçoi s.
Tu reçoi s
Il reçoi t.
Nous recev ons.
Vous recev ez.
Ils reçoiv ent.

IMPARFAIT

Je recev ais.
Tu recev ais
Il recev ait.
Nous recev ions.
Vous recev iez.
Ils recev aient

PASSÉ DÉFINI

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR

Je recev rai.
Tu recev ras.
Il recev ra.
Nous recev rons.
Vous recev rez.
Ils recev ront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je recev rais.
Tu recev rais.
Il recev rait.
Nous recev rions.
Vous recev riez.
Ils recev raient.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Reç ois.
Plur. 1re *pers.* Recev ons.
— 2e *pers.* Recev ez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je reçoiv e.
Que tu reçoiv es.
Qu'il reçoiv e.
Que nous recev ions.
Que vous recev iez.
Qu'ils reçoiv ent.

IMPARFAIT

Que je reç usse.
Que tu reç usses
Qu'il reç ût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Recev oir.

PASSÉ

Avoir reçu.

Mode Participe.

PRÉSENT

Recev ant.

PASSÉ

Reçu, reçue, ayant reçu.

Quatrième Conjugaison.

261. — *Verbe* ROMPRE. — *Radical* Romp.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je romp s.
Tu romp s.
Il romp t.
Nous romp ons.
Vous romp ez.
Ils romp ent.

IMPARFAIT

Je romp ais.
Tu romp ais.
Il romp ait.
Nous romp ions.
Vous romp iez.
Ils romp aient.

PASSÉ DÉFINI

Je romp is.
Tu romp is.
Il romp it.
Nous romp îmes.
Vous romp îtes.
Ils romp irent.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai romp u.
Tu as romp u.
Il a romp u.
Nous avons romp u.
Vous avez romp u.
Ils ont romp u.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus romp u.
Tu eus romp u.
Il eut romp u.
Nous eûmes romp u.
Vous eûtes romp u.
Ils eurent romp u.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais romp u.
Tu avais romp u.
Il avait romp u.
Nous avions romp u.
Vous aviez romp u.
Ils avaient romp u.

FUTUR

Je romp rai.
Tu romp ras.
Il romp ra.
Nous romp rons.
Vous romp rez.
Ils romp ront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai romp u.
Tu auras romp u.
Il aura romp u.
Nous aurons romp u.
Vous aurez romp u.
Ils auront romp u.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je romp rais.
Tu romp rais.
Il romp rait.
Nous romp rions.
Vous romp riez.
Ils romp raient.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais romp u.
Tu aurais romp u.
Il aurait romp u.
Nous aurions romp u.
Vous auriez romp u.
Ils auraient romp u.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse romp u.
Tu eusses romp u.
Il eût romp u.
Nous eussions romp u.
Vous eussiez romp u.
Ils eussent romp u.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Romp s.
Plur. 1re *pers.* Romp ons.
— 2e *pers.* Romp ez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je romp e.
Que tu romp es.
Qu'il romp e.
Que nous romp ions.
Que vous romp iez.
Qu'ils romp ent.

IMPARFAIT

Que je romp isse.
Que tu romp isses.
Qu'il romp ît.
Que nous romp issions.
Que vous romp issiez.
Qu'ils romp issent.

PASSÉ

Que j'aie romp u.
Que tu aies romp u.
Qu'il ait romp u.
Que nous ayons romp u.
Que vous ayez romp u.
Qu'ils aient romp u.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse romp u.
Que tu eusses romp u.
Qu'il eût romp u.
Que nous eussions romp u.
Que vous eussiez romp u.
Qu'ils eussent romp u.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Romp re.

PASSÉ

Avoir romp u.

Mode Participe

PRÉSENT

Romp ant.

PASSÉ

Romp u, romp ue, ayant romp u.

CHAPITRE VIII

REMARQUES SUR LES QUATRE CONJUGAISONS

FORMATION DES TEMPS

262. — Grammaire critique. Les grammairiens de l'ancienne école partageaient les temps des verbes en *temps* **primitifs** et en *temps* **dérivés** :

Ils appelaient *temps primitifs* ceux qui, selon eux, servaient à former tous les autres.

Ils appelaient *temps dérivés* tous les temps qu'ils considéraient comme formés par les temps primitifs.

Ils admettaient l'existence de cinq temps primitifs, savoir : l'*infinitif*, le *participe présent*, le *singulier du présent de l'indicatif*, le *passé défini* et le *participe passé*.

De l'infinitif on formait deux temps :

1° Le *futur*, par le changement de *r*, *re* ou *oir* en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront;*

2° Le *présent du conditionnel*, par le changement de *r*, *re* ou *oir* en *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *riaient*.

Du participe présent on formait trois temps :

1° Le *pluriel du présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, *ez*, *ent;*

2° L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient;*

3° Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*.

Du présent de l'indicatif, on formait l'*impératif* par la suppression des pronoms sujets et par celle de l'*s* de la deuxième personne du singulier dans la première conjugaison.

Du passé défini, on formait l'*imparfait du subjonctif* par le changement de *ai* en *asse*, etc., pour la première conjugaison; et par l'addition de *se*, etc., pour les trois autres.

Du participe passé, on formait tous les temps composés en ajoutant ce participe aux auxiliaires *avoir* ou *être*.

Ce système de formation des temps est purement artificiel.

VÉRITABLE THÉORIE DE LA FORMATION DES TEMPS

Identité du radical dans le participe présent, dans les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, dans l'imparfait de l'indicatif et dans le présent du subjonctif.

263. — C'est dans le *participe présent* que se trouve la forme type du radical d'un verbe; mais elle ne se trouve

pas que là : on la rencontre encore dans les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, à l'imparfait du même mode, et au présent du subjonctif.

De là cette règle : Dans tous les verbes, le radical s'écrit de la même manière au participe présent, au pluriel du présent de l'indicatif, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.

Ex. : Écri-re : *écriv*-ant, nous *écriv*-ons, j'*écriv*-ais, que j'*écriv*-e.

Paît-re : *paiss*-ant, nous *paiss*-ons, je *paiss*-ais, que je *paiss*-e.

On peut déduire de là que si l'on connaît le *participe présent* d'un verbe, on connaît le pluriel du présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif, puisque ces quatre temps ont un radical identique.

264. — Grammaire critique. L'identité du radical dans ces quatre temps tient à ce qu'ils ont des terminaisons commençant par une voyelle, et que dès lors le radical doit se modifier de la même manière pour se souder à ces terminaisons. Si donc les quatre temps précités ont l'air d'avoir été jetés dans le même moule, c'est parce qu'on leur fait l'application d'une loi phonétique * qui règle le mode de soudure de la terminaison à la racine, non seulement dans le verbe, mais encore dans les dérivés. Par exemple, il existe le même rapport entre *ennui* et *ennuyeux* qu'entre *que je croie* et *croyant*; le même entre *malin* et *malignité* qu'entre *je crains* et *craignant*, etc.

De ce qu'ils voyaient le même radical dans les quatre temps précités, les grammairiens du dix-septième siècle et du dix-huitième avaient conclu que l'un de ces temps servait à former les trois autres.

Formation du Futur et du Conditionnel.

265. — Dans toutes les conjugaisons, on forme le *futur* en ajoutant à l'infinitif l'ancien présent de l'indicatif du verbe *avoir : ai, as, a, ons, ez, ont* [1].

Ex. : *J'aimer*-ai, pour *j'ai à aimer;* tu aimer-as, pour *tu as à aimer;* etc.

De même, on forme le présent du *conditionnel* en ajoutant à l'infinitif des terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient*, formes abrégées de l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir*.

Ex. : J'aimer-ais, pour *j'avais à aimer;* tu aimer-ais, pour *tu avais à aimer*.

1. Dans beaucoup de campagnes on dit encore : nous *ons* ou *j'ons*, pour *nous avons; vous ez*, pour *vous avez*.

Dans la troisième conjugaison, avant d'ajouter à l'infinitif les formes abrégées du présent et de l'imparfait de l'indicatif de *avoir*, on supprime la diphtongue *oi*. Ex. : *recev-oi-r*, je *recevr-ai*.

Dans la quatrième conjugaison, avant de les ajouter, on supprime l'*e* final de l'infinitif : *répondr-e*, je *répondr-ai*.

266. — Grammaire historique. Dans la troisième conjugaison, c'est en réalité des infinitifs normands qu'ont été formés le futur et le conditionnel. Les infinitifs *voir* (v. fr., *veoir*), *choir* (v. fr., *cheoir*), *recevoir*, *devoir*, *mouvoir*, *pouvoir* (v. fr., *pouoir*), *savoir*, *vouloir*, *valoir*, étaient respectivement, dans le dialecte de la Normandie, *veer*, *cheer*, *recever*, *dever*, *mouver*, *pouer*, *saver*, *vouler* et *valer*. Ces infinitifs ont subi une légère syncope* consistant dans la suppression de l'*e*, avant qu'on leur ajoutât soit le présent, soit l'imparfait de *avoir* : *mouver*, je *mouvrai* pour je *mouverai*. De plus, dans les verbes dont l'ancienne forme du radical finissait par une voyelle, le *r* est redoublé : *ve-er*, je *verrai*; *che-er*, il *cherr-a*; *pou-er*, je *pourr-ai*. La réduplication a même lieu dans ce cas pour des verbes appartenant à une conjugaison autre que la troisième. Ex. : *Envoy-er*, infinitif normand *envé-er*, fait j'*en-verrai*.

Formation de l'Imparfait du subjonctif.

267. — Dans toutes les conjugaisons, on forme l'*imparfait du subjonctif* du passé défini, en ajoutant *sse*, *sses*, *ît*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*, après la voyelle *a*, *i* ou *u*, qui commence la terminaison.

Ex. : J'aim-*ai* : que j'aim-*a*-sse, qu'il aim-*â*-t, etc.
Je fin-*is* : que je fin-*i*-sse, qu'il fin-*î*-t, etc.
Je reç-*us* : que je reç-*u*-sse, qu'il reç-*û*-t, etc.

Formation des temps composés.

268. — Dans toutes les conjugaisons et pour toutes les voix, on forme les *temps composés* en faisant précéder le participe passé du verbe que l'on conjugue des différents temps des auxiliaires *avoir* ou *être*.

Ex. : J'ai aimé (j'*ai*, indicatif présent de l'auxiliaire *avoir*).
Je fus aimé (je *fus*, passé défini de l'auxiliaire *être*).

VERBES DITS IRRÉGULIERS

269. — On appelle verbe *irrégulier* tout verbe dont le radical ne s'écrit pas de la même manière dans tous les temps de la conjugaison.

Ex. : *Mour-ir*, qu'il *meur-e*.

Les composés des verbes irréguliers, sauf quelques exceptions, se conjuguent de la même manière que les verbes simples dont ils sont formés.

Ainsi *accourir* se conjugue comme *courir*, *redevoir* comme *devoir*, *surfaire* comme *faire*, *convaincre* comme *vaincre*, *promettre* comme *mettre*.

270. — On appelle verbe *défectif* tout verbe régulier ou irrégulier qui n'est pas usité à quelqu'une des formes de sa conjugaison. *Traire* est défectif parce qu'il n'a pas de passé défini.

PREMIÈRE CONJUGAISON

271. — Grammaire historique. *Présent de l'indicatif.* La troisième personne du singulier était anciennement *il àimet*, de sorte qu'il y avait uniformité pour cette personne avec les troisièmes personnes des autres conjugaisons : *il finit*, *il reçoit*, *il rompt*. Aujourd'hui le *t* existe encore dans les interrogations : *aime-t-il?* Dans ce cas, on le prend à tort pour une lettre euphonique.

Imparfait de l'indicatif. Au dix-septième siècle, on écrivait *j'aimois*, *tu aimois*, *il aimoit*, *ils aimoient*, et *oi* s'y prononçait comme dans *loi*. Bientôt la prononciation normande, qui remplaçait le son *oi* par le son *ai*, l'emporta, et dès 1675, Nicolas Bérain* proposait d'écrire l'imparfait par *ai* au lieu de *oi*. Mais cette réforme ne fut véritablement réalisée que par Voltaire*, et depuis lui on écrit *j'aimais*, tu *aimais*, etc.

Passé défini. La troisième personne du singulier s'écrivait autre fois *il aimat*, avec un *t* final, qu'on retrouve dans les interrogations : *parla-t-il?* La seconde personne du pluriel était *vous aimastes*, dont le premier *s* est remplacé maintenant par un accent circonflexe. C'est par abus et par fausse assimilation avec la seconde personne *vous aimâtes*, que cet accent circonflexe a été introduit à la première personne du pluriel *nous aimâmes*.

Participe passé. Le participe latin *amatum* a donné l'ancien participe français *aim-et*, qui depuis s'est réduit à *aim-é* par la chute du *t*. Jusqu'au dix-huitième siècle l'ancien *t* final de *aimet* laissa des traces de son existence : elles consistaient à former le pluriel des participes de la première conjugaison par un *z*, lettre qui équivaut à *ts*.

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE DE CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON

272. — Verbes en cer. Les verbes terminés par *cer* à l'infinitif, comme *percer*, *menacer*, s'écrivent avec une *cédille* sous le *c* (ç) devant les voyelles *a*, *o*.

Ex. : Per*cer* : je perçais, nous perçons.

On met cette cédille pour conserver la prononciation du radical.

273. — Verbes en ger. Les verbes terminés par *ger* à l'infinitif s'écrivent avec un *e* muet après le *g* devant les voyelles *a*, *o*.

Ex. : Jug*er* : je jugeais, nous jugeons.

On met cet *e* muet pour conserver la prononciation du radical.

274. — Verbes en eler, eter. Les verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, s'écrivent avec deux *l* ou deux *t* devant un *e* muet.

Ex. : App*eler* : j'appelle, j'appellerai.
J*eter* : je jette, je jetterai.

Partout ailleurs ces verbes s'écrivent avec un seul *l* ou un seul *t* : Nous appe*l*ons, vous appe*l*ez, j'appe*l*ais; nous je*t*ons, vous je*t*ez, je je*t*ais.

EXCEPTION. — D'après l'Académie*, les verbes *acheter*, *bourreler*, *celer*, *déceler*, *dégeler*, *écarteler*, *épousseter*, *geler*, *harceler*, *marteler*, *modeler*, *peler*, *racheter*, au lieu de doubler le *l* ou le *t*, prennent un accent grave sur l'*e* pénultième.

Ex. : Il gèle, j'achète, j'achèterai, j'achèterais, que j'achète.

275. — Verbes qui ont un e muet à l'avant-dernière syllabe. Dans les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif et dont la consonne finale du radical n'est ni un *l* ni un *t*, comme *semer*, *ramener*, on remplace cet *e* muet par un *è ouvert* devant une syllabe muette.

Ex. : Semer : je sème, je sèmerai [1].

Partout ailleurs ces verbes conservent l'*e muet* : Nous semons, vous semez, je semais.

276. — Verbes qui ont un é fermé à l'avant-dernière syllabe. Dans les verbes qui ont un *é fermé* à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *révéler*, *répéter*, *posséder*, *altérer*, on remplace cet *é fermé* par un *è ouvert* devant une syllabe muette, excepté cependant au futur et au conditionnel.

Ex. : Répéter : je répète, tu répètes; je répéterai, je répéterais.
Posséder : je possède, tu possèdes; je posséderai, je posséderais.

Partout ailleurs ces verbes conservent l'*é fermé* : Nous répétons, je répétais; nous possédons, je possédais [2].

---

1 et 2. Voir accent tonique, p. 8.

Les verbes en *éger*, comme *protéger*, *assiéger*, suivent la même règle.

Ex. : Je protège, je protégerai, je protégerais.

277. — Verbes en yer. Les verbes en *yer* changent l'*y* en *i* devant un *e* muet.

Ex. : Je ploie, je ploierai, je ploierais, que je ploie.
Je rudoie, tu rudoieras, tu rudoierais, que tu rudoies.

Partout ailleurs ces verbes s'écrivent par un *y* : Nous plo*y*-ons, vous plo*y*-ez, je plo*y*-ais, etc.

REMARQUE. — Les verbes en *ayer*, d'après l'Académie, conservent l'*y* devant un *e* muet : je pa*y*e, je bala*y*e; je pa*y*erai, je bala*y*erai.

278. — Les verbes en *yer* s'écrivent avec un *y* et un *i* (*yi*) aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

Ex. : Nous plo*yi*ons, vous plo*yi*ez; que nous plo*yi*ons, que vous plo*yi*ez.

REMARQUE. — L'*y* et l'*i* proviennent de la rencontre de l'*y* qui termine le radical *ploy* et de l'*i* qui commence les terminaisons *ions*, *iez*.

279. — Verbes en ier. Les verbes en *ier*, comme *copier*, *lier*, s'écrivent avec deux *i* de suite (*ii*) aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

Ex. : Copier : nous copi*ii*ons, vous copi*ii*ez; que nous copi*ii*ons, que vous copi*ii*ez.

REMARQUE. — Les deux *ii* proviennent de la rencontre de l'*i* qui termine le radical *copi* et de l'*i* qui commence les terminaisons *ions*, *iez*.

Verbes irréguliers de la première conjugaison.

Aller (rad.[1] *all*, *va*, *ir*), v. intrans. — *Ind. prés.* : je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — *Imp.* : j'allais. — *Pas. défini* : j'allai. — *Futur* : j irai. — *Cond.* : j'irais. — *Impératif* : va (vas-y), allons, allez. — *Subj.* : que j'aille, que n. allions, que ils aillent. — *Imp.* : que j'allasse. — *Part. prés.* : allant. — *Part. pas.* : allé, alléo.

Ainsi se conjugue : S'EN ALLER. Aux temps composés, on se sert de l'auxiliaire *être*, que l'on place entre *en* et *allé*. Ainsi l'on dit : *je m'en suis allé*, et non *je me suis en allé*; à l'*impératif* on dit : *va-t'en*.

Envoyer (rad. *envoy*, *envoi*, *enverr*), v. trans. — *Ind. prés.* : j'envoie, nous envoyons. — *Imp.* : j'envoyais, nous envoyions. *Pas. déf.* : j'envoyai. — *Fut.* : j'enverrai. — *Condit.* : j'enverrais. — *Impér.* : envoie, envoyons. — *Subj.* : que j'envoie, que nous envoyions. — *Imp.* : que j'envoyasse. — *Part prés.* : envoyant. — *Part. passé* : envoyé, ée.

1. Pour abréger on a mis *rad.* au lieu de *formes du radical*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

280. — Grammaire historique. Autrefois à la première personne du singulier du présent de l'indicatif et du passé défini on ne mettait pas d'*s* final : on écrivait je *fini* et non je *fini-s;* chacune des trois personnes avait ainsi sa terminaison particulière.

Le participe passé de la seconde conjugaison avait autrefois un *t* final : on écrivait *fin-it*, pour *fin-i*.

281. — Grammaire critique. La deuxième conjugaison *est identique à la quatrième* excepté à l'infinitif et au participe passé.

Les verbes qui appartiennent à cette conjugaison se partagent en deux sections :

1° La première section comprend tous les verbes *dits irréguliers*, comme *part-ir*, *dorm-ir*, *ment-ir*, *sent-ir*, *ser-vir*, *sort-ir*, *bouill-ir*, qui sont au contraire **très réguliers**, et que l'on conjugue en ajoutant au radical les terminaisons de la quatrième conjugaison.

Il faut seulement observer qu'ils perdent la consonne finale du radical devant les terminaisons du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier de l'impératif. Ex. : Je *par-s*, tu *dor-s*, etc. A propos de *bouillir*, il ne faut pas oublier que les trois caractères *ill* ne représentent qu'une seule consonne finale, le *l* mouillé, laquelle se supprime au singulier du présent de l'indicatif : *je bou-s*, *tu bou-s*, *il bou-t*.

2° La deuxième section comprend tous les verbes qui se conjuguent comme *finir*. Ils diffèrent de ceux de la première section en ce qu'ils intercalent la syllabe *iss* entre le radical et la terminaison : *nous fin-iss-ons*, *je fin-iss-ais*. Cette syllabe se réduit à *i* devant une consonne : *je fin-i-s*, *tu fin-i-s*, *il fin-i-t*. Le passé défini, le présent de l'infinitif et le participe passé sont les seuls temps qui ne prennent pas la syllabe *iss*.

La syllabe *iss* est appelée *inchoative**, et les verbes qui la prennent sont dits eux-mêmes *inchoatifs*, du latin *inchoare*, commencer. A l'origine, *iss* marquait une augmentation progressive dans l'intensité de l'action.

L'intercalation de cette syllabe dans certains temps et son omission dans d'autres constituent une véritable irrégularité pour ces verbes, que l'on a pourtant coutume de considérer comme les verbes réguliers de la seconde conjugaison.

Verbes irréguliers de la deuxième conjugaison.

Acquérir (rad. *acquér*, *acquier*), v. trans. (lat. *acquirere*). — *Ind. prés. :* j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — *Imp. :* j'acquérais. — *Passé défini :* j'acquis. — *Futur :* j'acquerrai (avec deux *r*). — *Cond. :* j'acquerrais. — *Impérati, :* acquiers, acquérons, acquérez. — *Subj. :* que j'acquière, que nous acquérions. — *Imp. du subj. :* que j'acquisse. — *Part. prés. :* acquérant. — *Part. passé :* acquis, acquise.

Assaillir, v. trans. — J'assaille, nous assaillons. — *Imp. :* j'assaillais. — *Pas. déf. :* j'assaillis. — *Futur :* j'assaillirai. — *Cond. :* j'assaillirais. — *Impér. :* assaille, assaillons. — *Subj. :* que j'assaille. — *Imp. :* que j'assaillisse.— *Part. prés. :* assaillant. — *Part. passé :* assailli, assaillie.

Bénir, v. trans., se conjugue régulièrement sur *finir*. Au participe passé, il fait *bénit*, *bénite*, lorsqu'il s'agit d'un objet consacré par un prêtre : du pain *bénit*, de l'eau *bénite*. — Il fait *béni*, *bénie*, dans tous les autres cas : des enfants *bénis* par leur père. (Cette nuance de sens n'a jamais été observée par les auteurs.)

Bouillir (rad. *bouilli*, *bou*), v. intrans. (latin *bullire*). — *Ind. prés. :* je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — *Imp. :* je bouillais. — *Pas. déf. :* je bouillis. — *Fut. :* je bouillirai. — *Cond. :* je bouillirais. — *Impératif :* bous, bouillons, bouillez. — *Subj. :* que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, que n. bouillions, que v. bouilliez, qu'ils bouillent. — *Imp. :* que je bouillisse. — *Part. prés. :* bouillant. — *Part. passé :* bouilli.

Conquérir (lat. *conquirere*), comme *acquérir*.

Courir, autrefois *courre* (rad. *cour*, et *courr*), v. intr. (latin *currere*). — *Ind. prés. :* je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. — *Imp. :* je courais. — *Pas déf. :* je courus. — *Futur :* je courrai (avec deux *r*). — *Cond. :* je courrais. — *Impérat. :* cours, courons, courez. — *Subj. :* que je coure, que tu coures, qu'il coure, que n. courions, que v. couriez, qu'ils courent. — *Imp. :* que je courusse, que nous courussions. — *Part. prés. :* courant. — *Part. passé :* couru, courue.

Couvrir, comme *ouvrir*.

Cueillir, autrefois *cueiller* (rad. *cueill*), v. trans. (lat. *colligere*). — *Ind. prés. :* je cueille, nous cueillons, vous cueillez. — *Imp. :* je cueillais, nous cueillions. — *Pas. déf. :* je cueillis. — *Fut. :* je cueillerai. — *Impératif :* cueille, cueillons, cueillez. — *Subj. :* que je cueille. — *Imp. :* que je cueillisse. — *Part. prés. :* cueillant. — *Part. passé :* cueilli, cueillie.

Ce verbe se conjugue sur *aimer*, excepté au présent de l'infinitif, au passé défini et au participe passé.

Découvrir, comme *ouvrir*.

Dormir (rad. *dorm*, *dor*), v. intr. (lat. *dormire*). — *Ind. prés. :* je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. — *Imp. :* je dormais. — *Pas. déf. :* je dormis. — *Fut. :* je dormirai. — *Cond. :* je dormirais. — *Impér. :* dors, dormons, dormez. — *Subj. :* que je dorme. — *Imp. :* que je dormisse. — *Part. prés. :* dormant.

Faillir (rad. *faill*, *fau*), v. intr. (lat. *fallere*). — *Ind prés. :* je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. — *Imp. :* je faillais, nous faillions. — *Pas. déf. :* je faillis. — *Fut. :* je faudrai *ou* je faillirai. — *Cond. :* je faudrais *ou* je faillirais. — *Subj. imp. :* que je faillisse. — *Part. prés. :* faillant. — *Part. pas. :* failli.

Fleurir (rad. *fleu*, *flo*), v. intr. (lat. *florere*). Se conjugue régulièrement lorsqu'il signifie *être en fleurs*. — Il fait *florissant* au participe présent, et *florissais* à l'imparfait de l'indicatif, lorsqu'il signifie *prospérer* : les arts *florissaient* en Italie.

(Il est à noter que beaucoup de bons auteurs, ne tenant pas compte de cette distinction, ont employé *fleurissant* et *il fleurissait* dans le sens de *prospérer*).

Fuir (rad. *fuy*, *fui*), v. tr. et intr. (lat. *fugere*). — *Ind. prés. :* je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. — *Imp. :* je fuyais, tu fuyais. — *Pas. déf. :* je fuis. — *Fut. :* je fuirai. — *Cond. :* je fuirais. — *Subj. :* que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que n. fuyions, que v. fuyiez, qu'ils fuient. — *Imp. :* que je fuisse, que n. fuissions. — *Part. prés. :* fuyant. — *Part. pas. :* fui, fuie.

Gésir, v. intr. (lat. *jacere*). — Ce verbe est usité seulement aux formes suivantes : je gis, tu gis, il gît (ci-gît), nous gisons, vous gisez, ils gisent. — Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. — Gisant.

Haïr, v. trans. — Se conjugue régulièrement; prend un tréma à tous les temps, excepté aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*; et à la deuxième personne du singulier de l'impératif : *hais*.

Mentir (rad. *ment*, *men*), v. intr. (latin *mentiri*). — *Ind. prés. :* je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent. — *Imparfait :* je mentais. — *Passé défini :* je mentis. — *Futur :* je mentirai. — *Conditionnel :* je mentirais. — *Impératif :* mens, mentons, mentez. — *Subjonctif :* que je mente. — *Imparfait :*

que je mentisse. — *Part. prés.* : mentant. — *Part. pas.* : menti.

Mentir ne diffère de *fin-ir* qu'en ce qu'il ne prend pas la syllabe *iss* entre le radical et la terminaison.

Mourir (rad. *mour*, *meur*), v. intr. (latin *mori*). — *Ind. prés.* : je meurs, nous mourons, ils meurent. — *Imp.* : je mourais. — *Pas. déf.* : je mourus. — *Fut.* : je mourrai (avec deux *r*). — *Cond.* : je mourrais. — *Impératif* : meurs, mourons, mourez. — *Subj.* : que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que v. mouriez, qu'ils meurent. — *Imparf.* : que je mourusse. — *Part. prés.* : mourant. — *Part. pas.* : mort, morte.

Offrir (rad. *offr*), v. trans. (latin *offerre*). — *Ind. prés.* : j'offre. — *Imp.* : j'offrais. — *Pas. déf.* : j'offris. — *Fut.* : j'offrirai. — *Cond.* : j'offrirais. — *Impératif* : offre, offrons, offrez. — *Subj.* : que j'offre. — *Imp.* : que j'offrisse. — *Part. prés.* : offrant. — *Part. pas.* : offert, offerte.

Se conjugue sur *aimer*, excepté au pas. déf.

Ouvrir, v. trans. (lat. *aperire*). — *Ind. prés.* : j'ouvre, nous ouvrons. — *Imp.* : j'ouvrais. — *Pas. déf.* : j'ouvris. — *Fut.* : j'ouvrirai. — *Cond.* : j'ouvrirais. — *Impératif* : ouvre, ouvrons, ouvrez. — *Subj.* : que j'ouvre. — *Imp.* : que j'ouvrisse. — *Part. prés.* : ouvrant. — *Part. pas.* : ouvert, ouverte.

Se conjugue sur *aimer*, excepté au passé défini.

Partir (rad. *part*, *par*), v. intrans. (lat. *partiri*, partager). — *Ind. prés.* : je pars, tu pars, il part, n. partons. — *Imp.* : je partais. — *P. déf.* : je partis. — *Fut.* : je partirai. — *Cond.* : je partirais. — *Impératif* : pars, partons, partez. — *Subj.* : que je parte. — *Imp.* : que je partisse. — *Part. prés.* : partant. — *Part. pas.* : parti, partie.

Partir est rég., mais ne prend pas la syllabe *iss*.

Repentir (se), comme *mentir*.

Requérir, comme *acquérir*.

Sentir, v. tr. et intr. (lat. *sentire*). — *Ind. prés.* : je sens, nous sentons. — *Imp.* : je sentais. — *Pas. déf.* : je sentis. — *Fut.* : je sentirai. — *Cond.* : je sentirais. — *Impératif* : sens, sentons. — *Subj.* : que je sente. — *Imp.* : que je sentisse. — *Part. prés.* : sentant. — *Part. pas.* : senti, sentie.

Sentir est régulier, mais ne prend pas *iss*.

Servir, v. trans. (latin *servire*). — *Ind. prés.* : je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. — *Imp.* : je servais. — *Pas. déf.* : je servis. — *Fut.* : je servirai. — *Cond.* : je servirais. — *Impér.* : sers, servons. — *Subj.* : que je serve. — *Imp.* : que je servisse. — *Part. prés.* : servant. — *Part. passé* : servi, servie.

Sortir (rad. *sort*, *sor*), v. intr. (lat. *sortiri*, partager). — *Ind. prés.* : je sors, tu sors, il sort, n. sortons, v. sortez, ils sortent. — *Imp.* : je sortais. — *Pas. déf.* : je sortis. — *Fut.* : je sortirai. — *Cond.* : je sortirais. — *Impératif* : sors, sortons. — *Subj.* : que je sorte. — *Imp.* : que je sortisse. — *Part. prés.* : sortant. — *Part. pas.* : sorti.

Sortir est régulier, mais ne prend pas *iss*.

Souffrir, comme *offrir*.

Tenir (rad. *ten*, *tien*, *tienn*), v. trans. — *Ind. prés.* : je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Imp.* : je tenais. — *Pas. déf.* : je tins. — *Fut.* : je tiendrai. — *Cond.* : je tiendrais. — *Impératif* : tiens, tenons, tenez. — *Subj.* : que je tienne, que nous tenions. — *Imp.*. que je tinsse. — *Part. prés.* : tenant. — *Part. pas.* : tenu, tenue.

Tressaillir, comme *assaillir*.

Venir, comme *tenir*.

Vêtir. v. trans. — *Ind.* : je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. — *Imp.* : je vêtais. — *Pas. déf.* : je vêtis. — *Fut.* : je vêtirai. — *Cond.* : je vêtirais. — *Impér.* : vêts, vêtons, vêtez. — *Subj.* : que je vête. — *Imp.* : que je vêtisse. — *Part. prés.* : vêtant. — *Part. passé* : vêtu, vêtue.

TROISIÈME CONJUGAISON

282. — Grammaire historique. La troisième conjugaison n'est qu'une *variété de la quatrième* dont elle ne diffère qu'au présent de l'infinitif et au passé défini. Il faut seulement remarquer :

1° Que la consonne finale du radical disparaît devant une consonne : *recev-ant* : je *reçoi-s*, pour je *reçoiv-s*.

2° Que la voyelle du radical est modifiée devant les terminaisons

faibles, c'est-à-dire devant les terminaisons muettes et devant une consonne. Dans ce cas *e* se change en *oi* : *dev-ant*, je *doi-s*; *ou* se change en *eu* : *mouv-ant*, que je *meuv-e*; *a* se change en *ai* : *sav-oir*, je *sai-s*; *a* suivi de *l* se change en *au* : *va-lant*, il *vau-t*.

3° Que le passé défini se forme en ajoutant les terminaisons *us*, *us*, *ut*, *ûmes*, *ûtes*, *urent* à la consonne initiale du radical, tout le reste de ce radical étant supprimé : *m-ouv-ant*, *je m-us*.

4° Que le participe passé se forme en ajoutant la terminaison *u* à la consonne initiale du radical : *d-ev-ant*, *d-ù*; *rec-ev-ant*, *reç-u*.

Remarque. — Les verbes dont le radical finit par *l* n'ont pas de contraction au passé défini et au participe passé : *je voul-us*, *voul-u*; *je val-us*, *val-u*.

Pour la formation du futur et du conditionnel dans la troisième conjugaison, voir *Formation des temps*, p. 93.

Dans l'ancienne langue on ne mettait pas d's à la première personne du singulier du présent de l'indicatif; on n'en mettait pas non plus à la même personne du passé défini. A la fin des vers les poètes se permettent souvent cet archaïsme *, que l'on considère à tort comme une licence. Par exemple, Racine a dit dans *les Plaideurs* :

... Mais vous, comme je *voi*,
Vous plaidez?

Verbes irréguliers de la troisième conjugaison.

Asseoir et Asseoir (S') (rad. *assey*, *assied*, *assiér*), v. trans. (lat. *assidere*). — *Ind. prés.* : je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent. — *Imp.* : je m'asseyais. — *Pas. déf.* : je m'assis. — *Futur* : je m'assiérai ou je m'asseyerai. — *Cond.* : je m'assiérais ou je m'asseyerais.. — *Impératif* : assieds-toi, asseyons-nous, asseyez-vous. — *Subj.* : que je m'asseye, que nous nous asseyions. — *Imp.* : que je m'assisse. — *Part. prés.* : s'asseyant. — *Part. pas.* : assis, assise.

On dit aussi : je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, ils s'assoient. — je m'assoirai. — je m'assoirais. — assois-toi. — que je m'assoie.

Choir (lat. *cadere*), usité seulement à l'*infinitif* et au *participe passé*, chu, chue.

Déchoir (de *dé* et *choir*). — *Ind. présent* : je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. — *Imp.* : je déchoyais. — *Pas. déf.* : je déchus. — *Fut* : je décherrai. — *Cond.* : je décherrais. — *Impératif* : déchois, déchoyons, déchoyez. — *Subj. prés.* : que je déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient. — *Imp.* : que je déchusse. — Point de *part. présent*. — *Part. pas.* : déchu, déchue.

Devoir (rad. *dev*, *doiv*, *doi*), v. trans. (latin *debere*). — *Ind. prés.* : je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. — *Imparfait*: je devais. — *Pas. déf.* : je dus. — *Fut.* : je devrai. — *Cond.* : je devrais. — *Impératif* : dois, devons, devez. — *Subj.* : que je doive. — *Imp.* : que je dusse. — *Part. prés.* : devant. — *Part. pas.* : dû (avec un accent circonflexe), due.

Échoir (voir *choir*), v. intr. Temps usités : *Ind. prés.* : il échoit ou il échet. — *Pas. déf.* : j'échus. — *Fut.* : j'écherrai. — *Cond.* : j'écherrais. — *Imp. du subj.* : que j'échusse. — *Part. prés.* : échéant. — *Part. pas.* : échu, échue.

Falloir (rad. *fall*, *fau*), v. intr. (latin *fallere*). — *Ind. prés.* : il faut. — *Imp.* : il fallait. — *Pas. déf.* : il fallut — *Fut.* : il faudra. — *Cond.* : il faudrait. — Point d'*impératif*. — *Subj. prés.* : qu'il faille. — *Imp.* : qu'il fallût. — Point de *part prés.* — *Part. pas.* : fallu (*sans féminin*).

Mouvoir (rad. *mouv*, *meuv*, *meu*), v trans. (latin *movere*). — *Ind. prés.* : je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Imp.* : je mouvais. — *Pas. déf.* : je mus. — *Fut.* : je mouvrai. — *Cond.* : je mouvrais. — *Impératif* : meus, mouvons, mouvez. — *Subj. prés.* : que je meuve. — *Imp.* : que je musse,

— *Part. prés.* : mouvant. — *Part. pas.* : mû (avec un accent circ.), mue.

Pleuvoir (rad. *pleuv*, *pleu*), v. intr. (latin *pluere*). — *Ind. prés.* : il pleut. — *Imp.* : il pleuvait. — *Pas. déf.* : il plut. — *Fut.* : il pleuvra. — *Cond.* : il pleuvrait. — *Subj.* : qu'il pleuve. *Imp.* : qu'il plût. — *Part. prés.* : pleuvant. — *Part. pas.* : plu.

Pourvoir, v. intr. (lat. *providere*), comme *voir*, excepté au *passé déf.* : je pourvus, — au *futur* : je pourvoirai, — au *cond.* : je pourvoirais, — à l'*imparfait du subj.* : que je pourvusse.

Pouvoir (rad. *pouv*, *peu*, *puiss*, *pui*), v. trans. (bas lat. *potere*). — *Ind. prés.* : je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. *Imp.* : je pouvais. — *Passé déf.* : je pus. — *Futur* : je pourrai. — *Cond.* : je pourrais. — Pas d'*impératif*. — *Subj.* : que je puisse. — *Imp.* : que je pusse. — *Part. prés.* : pouvant. — *Part. pas.* : pu (*pas de féminin*).

Prévaloir, v. intr. comme *valoir*, excepté *au présent du subj.* : que je prévale, que tu prévales, que nous prévalions, qu'ils prévalent.

Savoir (rad. *sav*, *sai*, *sach*), v. trans. (latin *sapere*). — *Ind. prés.* : je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imp.* : je savais. — *Pas. déf.* : je sus. — *Fut.* : je saurai. — *Cond.* : je saurais. — *Impér.* : sache, sachons, sachez. — *Subj.* : que je sache. — *Imp.* : que je susse, que n. sussions. — *Part. prés.* : sachant. — *Part. pas.* : su, sue.

Seoir, v. intr. (lat. *sedere*), n'a d'usitées que les formes suivantes : *Ind. pr.* : je sieds, tu sieds, il sied, nous seyons, vous seyez, ils siéent. — *Imp.* : il seyait, ils seyaient. — *Fut.* : il siéra, ils siéront. — *Cond.* : il siérait, ils siéraient. — *Subj. prés.* : qu'il siée, qu'ils siéent. — *Part. prés.* : seyant.

Valoir (rad. *val*, *vau*, *vaill*), v. tr. et intr. (lat. *valere*). — *Ind. prés.* : je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons. — *Imp.* : je valais. — *Pas. déf.* : je valus. — *Fut.* : je vaudrai. — *Cond.* : je vaudrais. — *Impératif* : vaux, valez. — *Subj.* : que je vaille, que n. vallions, qu'ils vaillent. — *Imp.* : que je valusse. — *Part. prés.* : valant. — *Part. pas.* : valu, value.

Voir (rad. *voy*, *voi*), v. trans. (latin *videre*). — *Indicatif présent* : je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. — *Imp.* : je voyais. — *Pas déf.* : je vis. — *Futur* : je verrai. — *Cond.* : je verrais. — *Impératif* : vois, voyons. — *Subj.* : que je voie, que tu voies, qu'il voie, que n. voyions, que v. voyiez, qu'ils voient. — *Imparfait* : que je visse. — *Participe présent* : voyant. — *Participe passé* : vu, vue.

Vouloir (rad. *voul*, *veul*, *veuill*, *veu*), v. trans. (bas lat. *volere*). — *Ind. présent* : je veux, tu veux, il veut, n. voulons, v. voulez, ils veulent. — *Imparfait* : je voulais. — *Pas. déf.* : je voulus. — *Futur* : je voudrai. — *Cond.* : je voudrais. — *Impér.* : veux ou veuille, veuillons, veuillez. — *Subj.* : que je veuille, que nous voulions, qu'ils veuillent. — *Imp.* : que je voulusse. — *Part. prés.* : voulant. — *Part. pas.* : voulu, voulue.

QUATRIÈME CONJUGAISON

283. — Grammaire historique. Autrefois la première personne du singulier du présent de l'indicatif et la même personne du passé défini n'avaient pas d'*s* final : *je romp*, *je romp-i*.

284. — Dans la quatrième conjugaison, c'est le participe présent qui contient le radical dans sa forme la plus pure.

Formation de l'infinitif. Pour former l'infinitif on joint la terminaison *re* au radical de différentes manières : 1° En intercalant un *d* (verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre*) ou un *t* (verbes en *aître* et *oître*) : *peign-ant*, *pein-d-re*; *paiss-ant*, *pais-t-re*, puis *paî-t-re*. 2° En supprimant la consonne finale du radical : *écriv-ant*, *écri-re*; *plais-ant*, *plai-re*. Quand le radical finit par deux *t* (*tt*) on les conserve : *batt-ant*, *batt-re*. Quand le radical finit par un *y* on change cet *y* en *i* : *croy-ant*, *croi-re*.

Formation du présent de l'indicatif. Pour former le singulier du présent de l'indicatif on joint les terminaisons au radical de plu-

sieurs manières : 1° Quand le radical finit par une seule consonne, on la supprime : *suiv-ant*, je *sui-s*. 2° Quand le radical finit par deux *s* (*ss*) on les supprime aux deux premières personnes, on n'en supprime qu'un à la troisième : *paraiss-ant*, je *parai-s*, tu *parai-s;* mais on a il *parai-t*, pour il *parais-t*. 3° Quand le radical finit par deux *t* (*tt*), on en supprime un : *batt-ant*, je *bat-s*. 4° Quand le radical finit par *gn*, on change *gn* en *n* : *craign-ant*, je *crain-s*. 5° Quand le radical finit par un *y* on change cet *y* en *i* : *croy-ant je croi-s*.

REMARQUE. — Les verbes en *andre*, *endre*, *ondre*, *ordre*, conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, mais ne prennent pas le *t* de la troisième personne.

Formation du passé défini. La plupart des verbes de la quatrième conjugaison ont le passé défini en *is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *irent*. Ex. : Je *romp-is*. Quelques verbes prennent les terminaisons *s*, *s*, *t*, *mes*, *tes*, *rent*. Ex. : Je *pri-s*.

Empruntent le passé défini de la 3e conjugaison : 1° les verbes en *aire*, *aître* et *oître* : *je pl-us*, *je conn-us*, *je cr-ûs*. 2° *Moudre*, *croire* et *boire* : *je moul-us*, *je cr-us*, *je b-us*.

Participe passé. La quatrième conjugaison a deux participes passés : 1° Le participe passé ordinaire : *romp-u*. 2° Le participe passé fort qui se termine par *s* ou par *t* : *pri-s*, *pein-t*.

Verbes irréguliers de la quatrième conjugaison.

Absoudre (rad. *absolv*, *absou*), v. trans. (latin *absolvere*, *délier*.) *Ind. prés.* : j'absous, tu absous, il absout, n. absolvons, v. absolvez, ils absolvent. — *Imp.* : j'absolvais. — Pas de *passé défini*. — *Futur* : j'absoudrai. — *Cond.* : j'absoudrais. — *Impératif* : absous, absolvons, absolvez. — *Subj.* : que j'absolve. — *Pas d'imp. du subj.* — *Part. prés.* : absolvant. — *Part. pas.* : absous, absoute.

Atteindre, comme *peindre*.

Battre (rad. *batt*, *bat*), v. trans. (bas. lat. *batere*). — *Indicatif présent* : je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent. — *Imparfait* : je battais. — *Passé déf.* : je battis. — *Fut.* : je battrai. — *Cond.* : je battrais. — *Impératif* : bats, battons, battez. — *Subj.* : que je batte. — *Imp.* : que je battisse. — *Part. prés.* : battant. — *Part. pas.* : battu, battue.

Boire (rad. *buv*, *boiv*, *boi*), v. trans. (lat. *bibere*). — *Ind prés.* : je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — *Imp.* : je buvais. — *Pas. déf.* : je bus. — *Fut.* : je boirai. — *Cond.* : je boirais. — *Impératif* : bois, buvons, buvez. — *Subj.* : que je boive, que tu boives, qu'il boive, que n. buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. — *Imp.* : que je busse. — *Participe présent* : buvant. — *Part. passé* : bu, bue.

Braire (rad. *bray*, *brai*), v. intr. — *Ind. prés.* : il brait. — *Imp.* : il brayait. — *Fut.* : il braira. — *Cond.* : il brairait. — *Subj.* : qu'il braie. — *Part. prés.* : brayant.

Bruire (rad. *bruy*, *brui*), v. intr. — On dit seulement : bruire, il bruit, il bruyait, il bruirait.

Ceindre (latin *cingere*), comme *peindre*.

Clore (rad. *clos*, *clo*), v. tr. et intr. (lat. *claudere*), n'est usité qu'aux temps suivants : — *Ind. prés.* : je clos, tu clos, il clot, *sans pluriel*. — *Fut.* : je clorai. — *Cond.* : je clorais. — *Impératif* : clos. — *Subj.* : que je close. — *Part. pas.* : clos, close.

Conclure (rad. *conclu*), v. tr. et intr. (lat. *concludere*, *fermer*). — *Ind. prés.* : je conclus, tu conclus, il conclut, n. concluons, v. concluez, ils concluent. — *Imparfait* : je concluais. — *Passé déf.* : je conclus. — *Fut.* : je conclurai. — *Cond.* : je conclurais. *Impératif* : conclus, concluons, concluez. — *Subj.* : que je conclue, que tu conclues, qu'il conclue, que n. concluions, que v. concluiez, qu'ils concluent. — *Imp.* : que je conclusse. — *Part. prés.* : concluant. — *Part. passé* : conclu, conclue.

Conduire (lat. *conducere*), comme *déduire*.

Confire (rad. *confis*), v. trans. — *Ind. prés.* : je confis, tu confis, il

confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. — *Imp. :* je confisais. — *Pas. déf. :* je confis. — *Fut. :* je confirai. — *Cond. :* je confirais. — *Impér. :* confis. — *Subj. :* que je confise. — *Imp. :* que je confisse. — *Part. prés. :* confisant. — *Part. passé. :* confit, confite.

Connaître (lat. *cognoscere*), comme *paraître*.

Construire (rad. *construis*, *construi*), comme *déduire*.

Contraindre, comme *craindre*.

Contredire. — Je contredis, nous contredisons, vous *contredisez*, ils contredisent. Le reste comme *dire*.

Coudre (rad. *cous*, *coud*), v. trans. (latin *consuere*). — *Ind. prés. :* je couds, tu couds, il coud, n. cousons, v. cousez, ils cousent. — *Imp. :* je cousais. — *Pas. déf. :* je cousis. — *Fut. :* je coudrai. — *Cond. :* je coudrais. — *Impératif :* couds, cousons, cousez. — *Subj. :* que je couse, que n. cousions. — *Imp. :* que je cousisse, que nous cousissions. — *Part. prés. :* cousant. — *Part. pas. :* cousu, cousue.

Craindre (rad. *craign*, *crain*), v. trans. (lat. *tremere*, *trembler*). — *Ind. prés. :* je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent. — *Imp. :* je craignais. — *Pas. déf. :* je craignis. — *Futur :* je craindrai. — *Cond. :* je craindrais. — *Impératif :* crains, craignons, craignez. — *Subj. prés. :* que je craigne, etc. — *Imp. du subj. :* que je craignisse. — *Part. prés. :* craignant. — *Part. passé :* craint, crainte.

Le verbe *craindre* et ses analogues terminés en *aindre*, *eindre*, *oindre*, comme *peindre*, *joindre*, changent leur radical *craign*, *peign*, *join*, en *crain*, *pein*, *join*, lorsque la terminaison commence par une consonne.

Croire (rad. *croi*, *croy*), v. trans. (latin *credere*). — *Ind. prés. :* je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. — *Imparfait :* je croyais. — *Pas. déf. :* je crus. — *Futur :* je croirai. — *Cond. :* je croirais. — *Impératif :* crois, croyons, croyez. — *Subj. :* que je croie, que tu croies, qu'il croie, que n. croyions, que v. croyiez, qu'ils croient. — *Imp. :* que je crusse. — *Part. prés. :* croyant. — *Part. pas. :* cru, crue.

Croître (rad. *croiss*, *croi*), v. trans. (latin *crescere*). — *Indicatif présent :* je crois, tu crois, il croît, nous croissons, ils croissent. — *Imp. :* je croissais — *Pas. déf. :* je crûs. — *Fut. :* je croîtrai. — *Cond. :* je croîtrais. — *Impératif :* crois, croissons, croissez. — *Subj. :* que je croisse. — *Imp :* que je crussé. — *Part. prés. :* croissant. — *Part. pas. :* crû (avec un accent circonflexe), crue.

Cuire (lat. *coquere*), comme *déduire*.

Déduire, v. trans. (latin *deducere*). — *Ind. prés. :* je déduis, nous déduisons. — *Imp. :* je déduisais. — *Pas. déf. :* je déduisis. — *Fut. :* je déduirai. — *Cond. :* je déduirais. — *Impératif :* déduis, déduisons, déduisez. — *Subj. :* que je déduise. — *Imp. :* que je déduisisse. — *Part. prés. :* déduisant. — *Part. pas. :* déduit, déduite.

Détruire, comme *déduire*.

Dire (rad. *dis*, *di*), v. trans. (lat. *dicere*). — *Ind. prés. :* je dis, nous disons, vous dites, ils disent. — *Imp. :* je disais. — *Pas. déf. :* je dis. — *Futur :* je dirai. — *Cond. :* je dirais. — *Impératif :* dis, disons, dites. — *Subj. :* que je dise. — *Imp. :* que je disse. — *Part. prés. :* disant. — *Part. pas. :* dit, dite.

Dissoudre, comme *absoudre*.

Éclore, comme *clore*.

Écrire (rad. *écriv*, *écri*), v. trans. (latin *scribere*.) — *Ind. prés. :* j'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. — *Imparfait :* j'écrivais. — *Passé défini :* j'écrivis. — *Futur :* j'écrirai. — *Conditionnel :* j'écrirais. — *Impératif :* écris, écrivons. — *Subj. :* que j'écrive. — *Imp. :* que j'écrivisse. — *Part. prés. :* écrivant. — *Part. pas. :* écrit, écrite.

Élire, comme *lire*.

Enduire, comme *déduire*.

Enfreindre, comme *peindre*.

Éteindre, comme *peindre*.

Étreindre, comme *peindre*.

Faire (rad. *fais*, *fai*), v. trans. (latin *facere*). — *Ind. prés. :* je fais, nous faisons, vous faites, ils font. — *Imp. :* je faisais. — *Pas. déf. :* je fis. — *Fut. :* je ferai. — *Cond. :* je ferais. — *Impératif :* fais, faisons, faites. — *Subj. prés. :* que je fasse. — *Imp. :* que je fisse. — *Part. prés. :* faisant. — *Part. pas. :* fait, faite.

Feindre (latin *fingere*), comme *peindre*.

Frire (rad. *fri*) (lat. *frigere*). — Il est usité seulement au sing. du *prés. de l'ind. :* je fris, tu fris, il frit. — *Au fut. :* je frirai, nous frirons. — *Au cond. :* je frirais, nousririons. — A la deuxième pers. sing. de l'*im.*

pératif : fris ; — et aux temps composés, j'ai frit, j'avais frit, etc. — Pour suppléer aux autres temps, on se sert du verbe *faire* et de l'infinitif *frire*. Ainsi on dit : nous faisons frire, vous faites frire, ils font frire, — je fis frire, — que je fasse frire, — que je fisse frire, — faisant frire.

Instruire, comme *déduire*.

Interdire. — J'interdis, n. interdisons, v. *interdisez*, ils interdisent. — *Imp. :* interdis, interdisons, *interdisez*. — Le reste comme *dire*.

Joindre (rad. *joign*, *join*), (latin *jungere*), v. trans. — *Ind. prés. :* je joins, tu joins, il joint, n. joignons, v. joignez, ils joignent. — *Imp. :* je joignais. — *Pas. déf. :* je joignis. — *Fut. :* je joindrai. — *Impératif :* joins, joignons, joignez. — *Subj. prés. :* que je joigne, que n. joignions. — *Imp. du subj. :* que je joignisse. — *Part. prés. :* joignant. — *Part. pas. :* joint, jointe.

Lire (rad. *lis*, *li*), v. trans. (latin *legere*). — *Ind. prés. :* je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. — *Imp. :* je lisais. — *Pas. déf. :* je lus. — *Fut. :* je lirai. — *Cond. :* je lirais. — *Impér. :* lis, lisons. — *Subj. :* que je lise. — *Imp. :* que je lusse. — *Part. prés. :* lisant. — *Part. pas. :* lu, lue.

Luire, comme *confire* (exc. le *part. passé :* lui.)

Maudire. — Je maudis, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Le reste comme *dire*.

Méconnaître, comme *paraître*.

Médire. — Je médis, nous médisons, vous *médisez*, ils médisent. — *Impér. :* médis, médisons, *médisez*. — Le reste comme *dire*.

Mettre (rad. *mett*, *met*), v. trans. (latin *mittere*). — *Ind. prés. :* je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. — *Imp. :* je mettais. — *Pas. déf. :* je mis. — *Futur :* je mettrai. — *Cond. :* je mettrais. — *Impératif :* mets, mettons. — *Subj. :* que je mette. — *Imp. :* que je misse. — *Part. prés. :* mettant. — *Part. pas. :* mis, mise.

Moudre, autrefois *mouldre* (rad. *moul*, *moud*), v. trans. (lat. *molere*). — *Ind. prés. :* je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — *Imp. :* je moulais. — *Passé déf. :* je moulus. — *Fut. :* je moudrai. — *Cond. :* je moudrais. — *Impératif :* mouds, moulons, moulez. — *Subj. :* que je moule, que nous moulions. — *Imp. :* que je moulusse. — *Part. prés. :* moulant. — *Part. pas. :* moulu, moulue.

Naître (rad. *naiss*, *nai*, *naq*), v. intr. (lat. *nasci*). — *Indicatif présent :* je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, il naissent. — *Imparfait :* je naissais. — *Pas. déf. :* je naquis. — *Fut. :* je naîtrai. — *Cond. :* je naîtrais. — *Impératif :* nais. — *Subj. :* que je naisse. — *Imp. :* que je naquisse. — *Part. prés. :* naissant. — *Part. pas. :* né, née.

Nuire (rad. *nuis*, *nui*), v. intr. (latin *nocere*). — *Ind. prés. :* je nuis, tu nuis, il nuit, nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. — *Imp. :* je nuisais. — *Pas. déf. :* je nuisis. — *Fut. :* je nuirai. — *Cond. :* je nuirais. — *Impératif :* nuis, nuisons. — *Subj. :* que je nuise. — *Imp. :* que je nuisisse. — *Part. prés. :* nuisant. — *Part. pas. :* nui, invariable.

Oindre, comme *joindre*.

Paître (rad. *paiss*, *pai*), v. intr. (latin *pascere*). — *Ind. prés. :* je pais, tu pais, il paît, nous paissons, vous paissez, ils paissent — *Imp. :* je paissais. — Pas de *passé défini*. — *Fut. :* je paîtrai. — *Cond. :* je paîtrais. — *Impér. :* pais, paissons, paissez. — *Subj. :* que je paisse. — *Part. prés. :* paissant. — Pas de *part. passé*.

Paraître (rad. *paraiss*, *parai*, *par*), v. intr. (bas. lat. *parescere*). — *Ind. prés. :* je parais, tu parais, il paraît, nous paraissons, etc. — *Imp. :* je paraissais. — *Pas. déf. :* je parus. — *Pas. indéf. :* j'ai paru. — *Fut. :* je paraîtrai. — *Cond. :* je paraîtrais. — *Impératif :* parais. — *Subj. :* que je paraisse. — *Imp. :* que je parusse. — *Part. prés. :* paraissant. — *Part. pas. :* paru.

Peindre (rad. *peign*, *pein*), v. trans. (latin *pingere*). — *Ind. prés. :* je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — *Imp. :* je peignais. — *Pas. déf. :* je peignis. — *Fut. :* je peindrai. — *Cond. :* je peindrais. — *Impératif :* peins, peignons, peignez. — *Subj. prés. :* que je peigne, que n. peignions. — *Imp. du subj. :* que je peignisse. — *Part. prés. :* peignant. — *Part. passé :* peint, peinte.

Plaindre, comme *craindre*.

Plaire (rad. *plais*, *plai*), v. intr. (latin *placere*). — *Ind. prés. :* je plais, nous plaisons. — *Imp. :* je plaisais. — *Pas. déf. :* je plus. — *Fut. :* je plairai. — *Cond. :* je plairais. — *Impératif :* plais, plaisons, plaisez. — *Subj. :* que je plaise. — *Imp. :* que je plusse. — *Part. prés. :* plaisant. — *Part. pas. :* plu (invar.).

Poindre, comme *joindre*.

Prendre (rad. *pren, prend, prenn*), v. trans. (*lat. prehendere*). — *Ind. prés. :* je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent. — *Imp. :* je prenais. — *Pas. déf. :* je pris. — *Fut. :* je prendrai. — *Cond. :* je prendrais. — *Impératif :* prends, prenons, prenez. — *Subj. :* que je prenne. — *Imp. :* que je prisse. — *Part. prés. :* prenant. — *Part. passé :* pris, prise.

Résoudre (rad. *résolv, résou*), v. trans. (lat. *resolvere*). — *Ind. prés. :* je résous, tu résous, il résout, n. résolvons, v. résolvez, ils résolvent. — *Imp. :* je résolvais. — *Passé déf. :* je résolus. — *Futur :* je résoudrai. — *Cond. :* je résoudrais. — *Impératif :* résous, résolvons. — *Subj. :* que je résolve. — *Imp. :* que je résolusse. — *Part. prés. :* résolvant. — *Part. pas. :* résolu, résolue.

Rire (rad. *ri*), v. intr. (lat. *ridere*). — *Ind. prés. :* je ris. — *Imp. :* je riais, nous riions, vous riiez. — *Pas. déf. :* je ris. — *Fut. :* je rirai. — *Cond. :* je rirais. — *Impératif :* ris. — *Subj. :* que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que vous riiez. — *Imp. :* que je risse. — *Part. prés. :* riant. — *Part. pas. :* ri (*pas de fém*).

Suffire, comme *confire* (exc. le *part. passé :* suffi).

Suivre (rad. *suiv, sui*), v. trans. — (bas lat. *seqvere*, puis *sequere*). — *Ind. prés. :* je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. — *Imp. :* je suivais. — *Pas. déf. :* je suivis. — *Fut. :* je suivrai. — *Cond. :* je suivrais. — *Imp. :* suis, suivons. — *Subj. :* que je suive. — *Imp. :* que je suivisse. — *Part. prés. :* suivant. — *Part. pas. :* suivi, suivie.

Taire, comme *plaire*.

Teindre, comme *peindre*.

Traire (rad. *tray, trai*), v. trans. (lat. *trahere, tirer*). — *Ind. prés. :* je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient. — *Imp. :* je trayais, n. trayions. — Point de *passé défini*. — *Fut. :* je trairai. — *Cond. :* je trairais. — *Impératif :* trais, trayons, trayez. — *Subj. :* que je traie, que n. trayions. — Point d'*imparfait*. — *Part. prés. :* trayant. — *Part. pas. :* trait, traite.

Vaincre (rad. *vainqu, vainc*), v. trans. (lat. *vincere*). — *Ind. prés. :* je vaincs, tu vaincs, il vainc, n. vainquons, v. vainquez, ils vainquent. — *Imp. :* je vainquais. — *Passé défini :* je vainquis. — *Fut. :* je vaincrai. — *Cond. :* je vaincrais. — *Impératif :* vaincs, vainquons, vainquez. — *Subj. :* que je vainque, que tu vainques, qu'il vainque, que nous vainquions. — *Imp. :* que je vainquisse. — *Part. prés. :* vainquant. — *Part. pas. :* vaincu, vaincue.

Vivre (rad. *viv, vi*), v. intr. (latin, *vivere*). — *Ind. prés. :* je vis, nous vivons. — *Imp. :* je vivais. — *Pas. déf. :* je vécus. — *Fut. :* je vivrai. — *Cond. :* je vivrais. — *Impératif :* vis, vivons. — *Subj. :* que je vive. — *Imp. :* que je vécusse. — *Part. prés. :* vivant. — *Part. pas. :* vécu (invar.).

Exercices de rédaction.

1 RÉCRÉATIONS. — MANIÈRE DE LES PASSER.

Bien des écoliers passent mal leurs récréations. Querelles. Voies de fait. Il en est qui vont rôder dans les champs et marauder dans les jardins. Un grand nombre lancent des pierres. Ne feraient-ils pas mieux de s'adonner à des jeux paisibles et honnêtes, d'exercer leur adresse, leur agilité? d'observer les insectes? de faire des collections de plantes? de se livrer au jardinage? de cultiver des fleurs? tout cela les délasserait agréablement et les instruirait.

2. LES MALADIES CAUSÉES PAR L'ALCOOL (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du* 9 *mars* 1897).

L'estomac est atteint le premier : d'où les embarras gastriques, et finalement la dyspepsie avec ses incommodités (lentes digestions, nausées, vomissements) et ses dangers (prédisposition à la phtisie et à la fièvre typhoïde). Puis c'est le foie qui se durcit, et devient le siège de dangereuses maladies. Par le sang l'alcool se porte au cerveau : d'où le délire alcoolique, les névroses, la paralysie. Enfin l'alcool durcit les artères et les veines, et en supprime l'élasticité : d'où rupture et hémorragie cérébrale. Conclusion.

CHAPITRE IX

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES

285. — Il y a deux espèces de verbes : les *verbes* **transitifs** * et les *verbes* **intransitifs** ou **neutres**.

286. — On appelle *verbe* **transitif** tout verbe exprimant une action qui est reçue ou qui peut être reçue par un complément direct. Ex. : Pierre *frappe* Paul.

Frapper est un verbe transitif parce qu'il exprime une action reçue, soufferte par *Paul*, complément direct.

On reconnaît donc qu'un verbe est transitif quand il a ou peut avoir un complément direct.

287. — On appelle *verbe* **intransitif** tout verbe qui ne peut pas avoir de complément direct. Ex. : *Nuire.*

FORMES OU VOIX DU VERBE TRANSITIF

288. — Un verbe **transitif** peut prendre trois formes ou *voix*, appelées : voix *active*, voix *passive* et voix *pronominale.*

289. — On met le verbe transitif à la *voix active* quand il exprime une action faite par le sujet et reçue par un complément direct.

Ex. : Le chat *mange* la souris.

290. — On met un verbe transitif à la *voix passive* quand il exprime une action soufferte par le sujet et faite par un complément indirect.

Ex. : La souris *est mangée* par le chat.

291. — On met un verbe transitif à la *voix pronominale* quand il exprime une action faite et reçue par le même individu.

Ex. : *Tu te blesses.*

La *voix pronominale* est encore appelée *voix moyenne* ou *voix réfléchie.*

292. — La plupart des verbes transitifs ont les trois voix. Ex. : J'*aime*, je *suis aimé*, je *m'aime*. Quelques-uns cependant ne possèdent que la voix pronominale : je *me repens*, je *m'abstiens* (voir § 297).

293. — **Grammaire critique.** La division dualiste * des verbes en *transitifs* et *intransitifs* est de beaucoup préférable à celle qui les classe en verbes *actifs*, *passifs*, *neutres*, *pronominaux*. En effet, d'abord il est choquant d'entendre appeler un même verbe, *aimer*, par exemple, tantôt verbe *actif*, tantôt verbe *passif* et tantôt verbe *pronominal*, selon l'emploi qui en est fait dans la phrase. En second

lieu, la dénomination de *neutre* n'est pas heureuse; elle a été empruntée au latin *neutrum*, qui veut dire *ni l'un ni l'autre*, et elle signifie que le verbe auquel elle s'applique n'est ni actif ni passif. Mais le verbe pronominal n'est ni actif ni passif, et cependant on n'en peut pas faire un verbe neutre.

La division moderne en deux sortes de verbes est bien préférable. Elle a l'avantage de fixer de prime abord la nature de chaque verbe. Cela fait, il n'y a plus qu'à indiquer les différentes formes que celui-ci peut revêtir; ce à quoi l'on arrive facilement par la considération des trois voix. De la sorte on évite tout mélange entre la forme et la nature des verbes, ce qu'on n'obtient pas par l'ancienne division, et l'on se pénètre plus aisément de cette vérité importante, que la forme d'un verbe n'en constitue pas la nature, mais qu'elle est toujours subordonnée à celle-ci.

294. — A la *voix active* les verbes se conjuguent d'après le modèle des quatre conjugaisons (p. 88 et suiv.).

Les temps composés sont formés au moyen du verbe *avoir* et du participe passé du verbe que l'on conjugue.

295. — Tous les temps de la *voix passive* sont formés au moyen de l'auxiliaire *être* et du participe passé du verbe que l'on conjugue (p. 107).

296. — Dans la *voix pronominale* les temps simples ne diffèrent des temps correspondants de la voix active qu'en ce qu'ils sont accompagnés de deux pronoms de la même personne, l'un sujet, l'autre complément, représentant le même individu.

Ex. : *Je me* vante (c'est-à-dire je vante moi).

Les temps composés de la voix pronominale sont formés au moyen de l'auxiliaire *être* et du participe passé. Ils contiennent en outre les deux pronoms qui accompagnent chaque personne du verbe dans les temps simples.

Remarque. — Aux troisièmes personnes, tant du singulier que du pluriel de la voix pronominale, le sujet peut être un *nom* au lieu d'être un pronom. Ex. : Pierre *se blessera*.

297. — Il existe des verbes transitifs qui ne possèdent que la voix moyenne, comme : *se repentir*, *s'abstenir*, *se moquer*, *s'emparer*, etc.; on leur donne le nom de verbes *essentiellement pronominaux*.

298. — La *voix pronominale* s'emploie souvent pour la voix passive. Ex. : Le blé de mars *se sème* au printemps, c'est-à-dire *est semé* au printemps.

299. — Enfin, on conjugue à la voix réfléchie certains verbes intransitifs ou neutres, comme *s'en aller*, *s'écrier*, *s'enfuir*, etc.

300. — *Conjugaison de la voix passive.*

ÊTRE AIMÉ.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je suis aim é.
Tu es aim é.
Il est aim é.
Nous sommes aim és.
Vous êtes aim és.
Ils sont aim és.

IMPARFAIT

J'étais aim é.
Tu étais aim é.
Il était aim é.
Nous étions aim és.
Vous étiez aim és.
Ils étaient aim és.

PASSÉ DÉFINI

Je fus aim é.
Tu fus aim é.
Il fut aim é.
Nous fûmes aim és.
Vous fûtes aim és.
Ils furent aim és.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai été aim é.
Tu as été aim é.
Il a été aim é.
Nous avons été aim és.
Vous avez été aim és.
Ils ont été aim és.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été aim é.
Tu eus été aim é.
Il eut été aim é.
Nous eûmes été aim és.
Vous eûtes été aim és.
Ils eurent été aim és

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été aim é.
Tu avais été aim é.
Il avait été aim é.
Nous avions été aim és.
Vous aviez été aim és.
Ils avaient été aim és.

FUTUR

Je serai aim é.
Tu seras aim é.
Il sera aim é.
Nous serons aim és.
Vous serez aim és.
Ils seront aim és.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été aim é.
Tu auras été aim é.
Il aura été aim é.
Nous aurons été aim és.
Vous aurez été aim és.
Ils auront été aim és.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je serais aim é.
Tu serais aim é.
Il serait aim é.
Nous serions aim és.
Vous seriez aim és.
Ils seraient aim és.

PASSÉ (1re forme).

J'aurais été aim é.
Tu aurais été aim é.
Il aurait été aim é.
Nous aurions été aim és.
Vous auriez été aim és.
Ils auraient été aim és.

PASSÉ (2e forme).

J'eusse été aim é.
Tu eusses été aim é.
Il eût été aim é.
Nous eussions été aim és.
Vous eussiez été aim és.
Ils eussent été aim és.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Sois aim é.
Plur. 1re *p.* Soyons aim és.
— 2e *p.* Soyez aim és.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je sois aim é.
Que tu sois aim é.
Qu'il soit aim é.
Que nous soyons aim és.
Que vous soyez aim és.
Qu'ils soient aim és.

IMPARFAIT

Que je fusse aim é.
Que tu fusses aim é.
Qu'il fût aim é.
Que nous fussions aim és.
Que vous fussiez aim és.
Qu'ils fussent aim és.

PASSÉ

Que j'aie été aim é.
Que tu aies été aim é.
Qu'il ait été aim é.
Que nous ayons été aim és.
Que vous ayez été aim és.
Qu'ils aient été aim és.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aim é.
Que tu eusses été aim é.
Qu'il eût été aim é.
Que nous eussions été aim és.
Que vous eussiez été aim és.
Qu'ils eussent été aim és.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Être aim é.

PASSÉ

Avoir été aim é.

Mode Participe.

PRÉSENT

Étant aim é.

PASSÉ

Ayant été aim é.

Conjuguez de même : Pour un sujet masculin : Être appelé. — Être interrogé. — Être invité. — Être trahi. — Être averti. — Être enlevé. — Être reçu.

Pour un sujet féminin : Être étonnée. — Être occupée. — Être assoupie. — Être vendue. — Être aperçue. — Être émue.

301. — *Conjugaison de la voix pronominale.*

SE VANTER.

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je me vant e.
Tu te vant es.
Il se vant e.
Nous nous vant ons.
Vous vous vant ez.
Ils se vant ent

IMPARFAIT

Je me vant ais.
Tu te vant ais.
Il se vant ait.
Nous nous vant ions.
Vous vous vant iez.
Ils se vant aient.

PASSÉ DÉFINI

Je me vant ai.
Tu te vant as.
Il se vant a.
Nous nous vant âmes.
Vous vous vant âtes.
Ils se vant èrent.

PASSÉ INDÉFINI

Je me suis vant é.
Tu t'es vant é.
Il s'est vant é.
Nous nous sommes vant és.
Vous vous êtes vant és.
Ils se sont vant és.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me fus vant é.
Tu te fus vant é.
Il se fut vant é.
Nous nous fûmes vant és.
Vous vous fûtes vant és.
Ils se furent vant és.

PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'étais vant é.
Tu t'étais vant é.
Il s'était vant é.
Nous nous étions vant és.
Vous vous étiez vant és.
Ils s'étaient vant és.

FUTUR

Je me vanter ai.
Tu te vanter as.
Il se vanter a.
Nous nous vanter ons.
Vous vous vanter ez.
Ils se vanter ont.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je me serai vant é.
Tu te seras vant é.
Il se sera vant é.
Nous nous serons vant és.
Vous vous serez vant es.
Ils se seront vant és.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je me vanter ais.
Tu te vanter ais.
Il se vanter ait.
Nous nous vanter ions.
Vous vous vanter iez.
Ils se vanter aient.

PASSÉ (1re forme).

Je me serais vant é.
Tu te serais vant é.
Il se serait vant é.
Nous nous serions vant és
Vous vous seriez vant és.
Ils se seraient vant és.

PASSÉ (2e forme).

Je me fusse vant é.
Tu te fusses vant é.
Il se fût vant é.
Nous nous fussions vant és.
Vous vous fussiez vant és.
Ils se fussent vant és.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Vante-toi.
Pl. 1re *p.* Vantons-nous.
— 2e *p.* Vantez-vous.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je me vant e.
Que tu te vant es.
Qu'il se vant e.
Que nous nous vant ions.
Que vous vous vant iez.
Qu'ils se vant ent.

IMPARFAIT

Que je me vant ass e.
Que tu te vant ass es.
Qu'il se vant ât.
Que nous nous vant ass ions.
Que vous vous vant ass iez.
Qu'ils se vant ass ent.

PASSÉ

Que je me sois vant é.
Que tu te sois vant é.
Qu'il se soit vant é.
Que nous nous soyons vant és.
Que vous vous soyez vant és.
Qu'ils se soient vant és.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je me fusse vant é.
Que tu te fusses vant é.
Qu'il se fût vant é.
Que nous nous fussions vant és.
Que vous vous fussiez vant és.
Qu'ils se fussent vant és.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Se vant er.

PASSÉ

S'être vant é.

Mode Participe.

PRÉSENT

Se vant ant.

PASSÉ

S'étant vant é.

Conjuguer de même : Se flatter. — S'enorgueillir. — Se rafraîchir. — Se refroidir. — Se repentir. — Se rencontrer. — Se défendre. — S'étendre.

FORMES DES VERBES INTRANSITIFS OU NEUTRES

302. — La plupart des verbes intransitifs ou neutres n'ont qu'une forme; et celle-ci, dans ses temps simples, est identique à la voix active des verbes transitifs. Ex. : Je *marche*, nous *vivons*. Cependant quelques-uns des verbes intransitifs ont deux formes : l'une, qui se confond avec la voix active; l'autre, avec la voix pronominale. Ex. : *Je meurs*, et *je me meurs; je nuis* et *je me nuis*.

Il existe même un certain nombre de verbes intransitifs qui se conjuguent exclusivement à la voix pronominale : tel est, par exemple, le verbe *s'écrier*.

303. — Un certain nombre de verbes intransitifs sont appelés verbes *impersonnels* ou *unipersonnels* (voir p. 111).

AUXILIAIRES DES VERBES INTRANSITIFS OU NEUTRES

304. — Certains verbes intransitifs ou neutres se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *avoir*. Tels sont : *courir*, *contrevenir*, *dormir*, *marcher*, *paraître*, *périr*, *régner*, *succéder*, *succomber*, *vivre*, etc.

Ex. : Louis XIV * *a régné* soixante-douze ans.

305. — D'autres verbes neutres se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*. Tels sont : *aller*, *arriver*, *échoir*, *décéder*, *éclore*, *mourir*, *naître*, *venir*, *devenir*, *parvenir*, *revenir*.

Ex. : *Je suis allé* à Rome.

Remarque. — Comme on le voit, les temps composés de certains verbes intransitifs ont une conjugaison semblable à celle de la voix passive des verbes transitifs; mais les formes analogues de ces deux conjugaisons ne correspondent pas aux mêmes temps : *je suis aimé* est un présent; *je suis tombé* est un passé indéfini.

306. — Enfin un certain nombre de verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, quand ils expriment une action; avec *être*, quand ils expriment un état. Tels sont : *accourir*, *apparaître*, *cesser*, *croître*, *descendre*, *disparaître*, *empirer*, *entrer*, *grandir*, *monter*, *partir*, *passer*, *rester*, *vieillir*, etc.

Ex. : Cet homme *est disparu* depuis une dizaine d'années;
il *a disparu* tout à coup.

307. — *Conjugaison du verbe neutre* **PART IR.**

Mode Indicatif.

PRÉSENT

Je par s.
Tu par s.
Il par t.
Nous part ons.
Vous part ez.
Ils part ent.

IMPARFAIT

Je part ais.
Tu part ais.
Il part ait.
Nous part ions.
Vous part iez.
Ils part aient.

PASSÉ DÉFINI

Je part is.
Tu part is.
Il part it.
Nous part îmes.
Vous part îtes.
Ils part irent.

PASSÉ INDÉFINI

Je suis part i.
Tu es part i.
Il est part i.
Nous sommes part is.
Vous êtes part is.
Ils sont part is.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je fus part i.
Tu fus part i.
Il fut part i.
Nous fûmes part is.
Vous fûtes part is.
Ils furent part is.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'étais part i.
Tu étais part i.
Il était part i.
Nous étions part is.
Vous étiez part is.
Ils étaient part is.

FUTUR

Je partir ai.
Tu partir as.
Il partir a.
Nous partir ons.
Vous partir ez.
Ils partir ont.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je serai part i.
Tu seras part i.
Il sera part i.
Nous serons part is.
Vous serez part is.
Ils seront part is.

Mode Conditionnel.

PRÉSENT OU FUTUR

Je partir ais.
Tu partir ais.
Il partir ait.
Nous partir ions.
Vous partir iez.
Ils partir aient.

PASSÉ (1re forme).

Je serais part i.
Tu serais part i.
Il serait part i.
Nous serions part is.
Vous seriez part is.
Ils seraient part is.

PASSÉ (2e forme).

Je fusse part i.
Tu fusses part i.
Il fût part i.
Nous fussions part is.
Vous fussiez part is.
Ils fussent part is.

Mode Impératif.

PRÉSENT OU FUTUR

Sing. 2e *pers.* Par s.
Plur. 1re *pers.* Part ons.
— 2e *pers.* Part ez.

Mode Subjonctif.

PRÉSENT OU FUTUR

Que je part e.
Que tu part es.
Qu'il part e.
Que nous part ions.
Que vous part iez.
Qu'ils part ent.

IMPARFAIT

Que je part iss e.
Que tu part iss es.
Qu'il part ît.
Que nous part iss ions.
Que vous part iss iez.
Qu'ils part iss ent.

PASSÉ

Que je sois part i.
Que tu sois part i.
Qu'il soit part i.
Que nous soyons part is.
Que vous soyez part is.
Qu'ils soient part is.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse part i.
Que tu fusses part i.
Qu'il fût part i.
Que nous fussions part is.
Que vous fussiez part is.
Qu'ils fussent part is.

Mode Infinitif.

PRÉSENT OU FUTUR

Part ir.

PASSÉ

Être part i.

Mode Participe.

PRÉSENT

Part ant.

PASSÉ

Part i, part ie.

Conjuguez de même : avec *Être :* Sortir. — Aller. — Tomber. — Arriver. — Mourir. — Venir. — Naître. — Monter. — Descendre.
Avec *Avoir :* Plaire. — Nuire. — Luire. — Succéder.

VERBE IMPERSONNEL

308. — On appelle verbe **impersonnel** ou **unipersonnel** un verbe intransitif qui ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier.

Ex. : Grêler, il grêle, il grêlait, etc.
Neiger, il neige, il neigeait, etc.

Verbe unipersonnel **NEIGER**. *Radical* **Neig**.

MODE INDICATIF.

Présent.	Il neige.
Imparfait.	Il neigeait.
Passé défini.	Il neigea.
Passé indéfini.	Il a neigé.
Passé antérieur.	Il eut neigé.
Plus-que-parfait.	Il avait neigé.
Futur.	Il neigera.
Futur antérieur.	Il aura neigé.

MODE CONDITIONNEL.

Présent.	Il neigerait.
Passé.	Il aurait *ou* il eût neigé.

MODE IMPÉRATIF.

Les verbes unipersonnels ne sont pas employés au mode impératif.

MODE SUBJONCTIF.

Présent.	Qu'il neige.
Imparfait.	Qu'il neigeât.
Passé.	Qu'il ait neigé.
Plus-que-parfait.	Qu'il eût neigé.

MODE INFINITIF.

Présent.	Neiger.

Les autres temps de ce mode ne sont pas usités.

MODE PARTICIPE.

Passé.	Neigé, ayant neigé.

Les autres temps de ce mode ne sont pas usités.

309. — **Grammaire critique.** Beaucoup de grammairiens ont critiqué à tort la dénomination de *verbe impersonnel*, faute d'avoir songé à la signification exacte du mot *personne* employé comme terme de grammaire.

On met, dit Burguy *, un verbe à la *forme impersonnelle* quand on exprime une action sans que l'on puisse se représenter un être déterminé comme étant le sujet de cette action. Le verbe représentant une telle action est donc rigoureusement *impersonnel*

en ce sens qu'elle ne peut être attribuée à *celui-ci* ou à *celui-là*. En disant · *il pleut*, on ne désigne pas l'auteur de l'action de *pleuvoir*, laquelle demeure un *fait anonyme**. A ce point de vue on peut donc avancer en toute rigueur que cette action est *impersonnelle*, et que par suite le verbe qui l'exprime est semblablement *impersonnel*.

Cependant, comme nous avons l'habitude de regarder toute action comme l'action d'un être, lors même que nous ne nous représentons pas celui-ci, nous avons pris le parti de désigner vaguement cet être au moyen du pronom singulier *il* de la troisième personne, qui est ici un véritable pronom neutre. Le verbe qui accompagne ce pronom prend par suite la *forme* de la troisième personne du singulier.

En conséquence, les verbes qui ne peuvent se conjuguer qu'à cette troisième personne peuvent encore être appelés *verbes unipersonnels;* mais cette appellation n'a rapport qu'à la *forme*, tandis que celle d'*impersonnel* est relative à la *nature* même de l'action.

Le sujet *il* des verbes impersonnels, qui ne sert qu'à compléter la forme de la proposition, prend le nom de *sujet grammatical* ou de *sujet apparent;* tandis qu'on appelle *sujet logique* ou *sujet réel* l'expression servant à désigner l'être qui est réellement l'auteur de l'action. Dans les verbes essentiellement impersonnels, le sujet logique ou réel n'est pas ordinairement exprimé. Ex. : *Il pleut, il neige, il tonne.* Cependant il arrive quelquefois qu'on l'énonce; c'est surtout dans le cas où le verbe impersonnel est employé au figuré. Ex. : Il plut *du sang.*

Beaucoup de verbes intransitifs peuvent être employés à la *forme* impersonnelle. Ex. : Il est arrivé *un grand malheur.* Ici *il* est le sujet apparent de *est arrivé*, dont le sujet réel est *un grand malheur.* Dans *il importe que vous obéissiez*, le sujet réel est *que vous obéissiez.*

DE QUELQUES FORMES VERBALES COMPOSÉES

310. — Le français, indépendamment des temps de la conjugaison ordinaire, fait usage de quelques formes verbales composées, au moyen des auxiliaires *aller*, *devoir* et *venir de*, placés devant un infinitif.

Aller, suivi d'un infinitif, exprime un *futur prochain.* Ex. : Je vais partir.

Devoir, suivi d'un infinitif, exprime un *futur d'obligation.* Ex. : Je dois partir.

Venir de, suivi d'un infinitif, exprime un *passé récent.* Ex. : Il vient de sortir.

Les verbes *faire* et *laisser* devant un infinitif donnent également des formes verbales composées.

Ex. : Faire sortir, laisser passer, etc.

CHAPITRE X

SYNTAXE DU VERBE *ÊTRE* ET DE SON ATTRIBUT

ACCORD DU VERBE *être* AVEC SON SUJET

311. — Le verbe *être*, comme tous les verbes, s'accorde en personne et en nombre avec son sujet.

Ex. : Je *suis*, vous *êtes*.

312. — Quand le verbe *être* a pour sujets deux noms au singulier il se met à la troisième personne du pluriel.

Ex. : Pierre et Paul *sont* malades.

313. — Quand il y a deux sujets de différentes personnes le verbe *être* se met au pluriel et à la personne qui a la priorité; la première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième.

Ex. : Toi et moi *sommes* contents.
Vous et lui *étiez* présents.

ACCORD DE L'ATTRIBUT AVEC LE SUJET

314. — On appelle **attribut** l'adjectif qui accompagne le verbe *être*.

Ex. : L'air est *pur*.
L'eau est *fraîche*.

Pur est l'attribut de *air; fraîche* est l'attribut de *eau*.

315. — L'adjectif employé comme attribut se met au même genre et au même nombre que le sujet du verbe *être*.

Ex. : Le fruit est *mûr*.
Les poires sont *bonnes*.

316. — Quand il y a deux sujets au singulier, l'attribut se met au pluriel.

1° Si les sujets sont du même genre, l'attribut prend le genre des sujets.

Ex. : Cet abricot et ce raisin sont *excellents*.
Cette pêche et cette poire sont *excellentes*.

2° Si les sujets sont de genres différents, l'attribut se met au masculin pluriel.

Ex. : Cet abricot et cette pêche sont *excellents*.
La vérité et le mensonge sont *ennemis*.
Le vice et la vertu sont *opposés*.

ACCORD DE L'ATTRIBUT AVEC UN PRONOM

317. — Lorsque le sujet est un *pronom*, l'attribut se met au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon que le pronom représente un substantif masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

318. — On ne doit pas perdre cette règle de vue quand on écrit une lettre : si c'est un homme qui écrit, tous les attributs se mettent au masculin; si c'est une femme, tous les attributs se mettent au féminin.

Ex. : Ma chère mère, écrit Virginie, *je* suis *inquiète* de n'avoir pas de vos nouvelles.

Quand le signataire représente une société de commerce tous les attributs se mettent au pluriel.

Ex. : Nous serons *enchantés* de vous être *agréables*.
Signé : RICHARD et Cie.

ACCORD DE L'ATTRIBUT AVEC *nous* POUR *je*, *vous* POUR *tu*.

319. — **Nous** pour **je**. On emploie *nous* pour *je :*

1° Quand on fait acte d'autorité. Ex. : *Nous avons* ordonné et *ordonnons* ce qui suit.

2° Quand on fait acte de modestie en qualité d'auteur. Ex. : *Nous racontons* dans ce livre.

3° Quelquefois quand on se parle à soi-même. Ex. : *Soyons* prudent.

320. — **Vous** pour **tu**. On emploie *vous* pour *tu* ou *toi :* par politesse, par respect ou par reproche.

Ex. : Mon ami, pouvez-*vous* me rendre ce service?

321. — Lorsqu'on emploie *nous* pour *je*, *vous* pour *tu*, le verbe se met au pluriel ; mais les attributs et autres adjectifs restent au singulier, parce qu'il ne s'agit que d'une personne.

Ex. : Nous sommes *persuadé*, dit un auteur, que nous avons été aussi *exact* que *complet*.
Vous vous êtes *montrée*, Madame, aussi *bienfaisante* que *sensible*.

ACCORD DE L'ATTRIBUT AVEC *on* SUJET

322. — Le nom ou pronom indéfini *on* est mis pour *un homme* : il est donc, en général, du masculin singulier, et l'attribut se met au masculin singulier.

Ex. : Quand *on* est *oisif*, on trouve toujours le temps long.

Cependant, si le sens de la phrase indique clairement que *on* représente un nom féminin ou un nom pluriel, l'attribut se met au féminin ou au pluriel.

Ex. : Quand *on* est *petite fille, on* n'est pas toujours *attentive* à sa leçon.

Quand *on* est *citoyens français, on* est *égaux* devant la loi.

323. — Grammaire historique. Comme on l'a vu page 72, *on* n'est que l'ancienne orthographe du mot *homme* employé comme sujet. Puisque *on* signifie *un homme*, il est essentiellement masculin singulier.

Quand on fait *on* du féminin, c'est par une opération intellectuelle analogue à celle qui a produit le changement du genre de *gens* (p. 19). La signification précise de *on* ayant été peu à peu oubliée, on s'habitua à voir dans ce mot l'équivalent d'un sujet vague et indéterminé. De là à employer *on* pour représenter un nom féminin, il n'y avait qu'un pas, lequel fut aisément franchi.

C'EST, CE SONT

324. — Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel ou d'un pronom de la *troisième personne du pluriel.*

Ex. : *Ce sont les tigres* qui sont les plus cruels des animaux ;

ce sont eux que les chasseurs redoutent le plus.

En conséquence, lorsque le verbe *être*, précédé de *ce*, est suivi d'un pronom pluriel de la *première* ou de la *deuxième* personne, ou bien encore de deux substantifs au singulier, on emploie *c'est :*

Ex. : *C'est nous* trop souvent qui faisons nos malheurs.

C'est vous qui êtes les bienfaiteurs.

C'est la rose et l'œillet que je préfère.

325. — Grammaire historique. Assez souvent on trouve *c'est* au lieu de *ce sont* devant un nom pluriel, dans les auteurs du dix-septième siècle et du dix-huitième. Fénelon* a dit : « *C'est* donc *les dieux* et non la mer qu'il faut craindre. » Cette manière de parler n'est pas à imiter aujourd'hui.

GALLICISMES AVEC *être*.

326. — L'emploi de *être* donne naissance à un grand nombre de gallicismes*, dont nous énumérerons rapidement les principaux :

327. — 1° C'est... que. Si l'on veut appeler l'attention sur l'un des mots d'une phrase, on place ce mot entre les

deux termes du gallicisme **c'est... que.** Ainsi, au lieu de dire simplement :

Je parle *de vous.*

Je fais appel *à votre bon cœur.*

Les vers à soie nous viennent *de la Chine.*

On dit avec plus d'insistance :

C'est *de vous* **que** *je* parle.

C'est *à votre bon cœur* **que** je fais appel.

C'est *de la Chine* **que** nous viennent les vers à soie.

2° **Être que de, être de.** On se sert des locutions *être que de...*, *être de...*, pour dire *être à la place de...* Ex. : *Si j'étais que de vous* ou *si j'étais à votre place*, j'étudierais, etc.

Remarque historique. — *Être que de* est maintenant archaïque*; mais on trouve d'assez nombreux exemples de cette expression dans les écrivains du dix-septième siècle, et elle a été condamnée d'une manière trop absolue dans plusieurs recueils de locutions vicieuses.

3° **Il est.** Le verbe *être* est fréquemment employé impersonnellement; dans ce cas, il est immédiatement suivi du sujet réel, lequel peut être un nom singulier, un nom pluriel, ou plusieurs noms singuliers.

Ex. : *Il est* un Dieu.

Il est des hommes qui parlent autrement qu'ils ne pensent.

Il était autrefois un roi et une reine, etc.

4° **C'est à moi de..., c'est à vous à...** et autres expressions analogues signifient *il appartient à moi, à vous*, etc. Ex. : *C'est à moi de* répondre, *c'est à vous à* jouer.

Remarque. — Il n'existe aucune différence de sens entre *c'est à vous à* et *c'est à vous de.*

5° **N'était, n'eût été** équivalent à *si ce n'était, si ce n'eût été.* Ex. : *N'était* le respect que je vous dois, je vous dirais votre fait; c'est-à-dire : *si ce n'était*, etc.

6° Au *passé* il est permis d'employer *être* dans le sens de *aller.* Ex. : J'ai *été* à Rome

7° On trouve encore *être* mis pour *aller* devant un infinitif. Ex. : Je *fus quérir* la garde. On s'accorde généralement à considérer cette façon de parler comme une licence*.

8° Le français rend par *il y a, il y avait*, ce que les autres langues expriment au moyen du verbe *être.* Ex. : *Il y a* de beaux tableaux dans cette galerie; c'est-à-dire : de beaux tableaux *sont* dans cette galerie.

328. — Grammaire historique. Anciennement et jusqu'au dix-septième siècle, surtout dans le style badin, on disait : *il a*, *il avait*, et même plus simplement : *a*, *avait*, sans exprimer *il*. On lit dans Racine * : *N'a pas longtemps*, pour *il n'y a pas longtemps*. Il existe des exemples de *y a*, *y avait*, pour *il y a*, *il y avait*.

Ex. : *Tant y a* qu'il n'est rien que votre chien ne prenne. (RACINE).

VERBES ANALOGUES AU VERBE *être*.

329. — Il existe en français plusieurs verbes qui partagent avec *être* la faculté de joindre l'attribut au sujet. Tels sont : *devenir*, *sembler*, *paraître*.

Ex. : L'enfant *devient* sage.
Tu *sembles* mécontent.
Elle *paraît* fatiguée.

A ces verbes on en peut ajouter un grand nombre d'autres, surtout des verbes composés, tels que : *passer pour*, *être regardé comme*, *s'appeler*, etc.

Ex. : Vous *passez* pour avare.

Au fond, outre l'idée de l'existence, tous ces verbes en expriment une seconde qu'on ne trouve pas dans *être*. *Devenir* exprime une idée de changement, de métamorphose; *sembler*, une idée de similitude ou de ressemblance; *paraître*, l'idée de l'apparence opposée à la réalité. Et ainsi des autres.

Quelquefois l'infinitif *être* est ajouté aux deux verbes *sembler* et *paraître*.

Ex. : Vous *paraissez être* souffrant.

Exercice d'orthographe.

Mettez le verbe *être* au temps indiqué et écrivez convenablement les mots entre parenthèses.

Quand on est (*frère jumeau*) on a toujours la plus vive affection l'un pour l'autre. — Ce (*être*, pas. déf.) les Phéniciens qui inventèrent l'écriture alphabétique. — Ce (*être*, pas. déf.) l'Assyrie et l'Égypte qui furent civilisées les premières. — C'est vous, enfants, qui (*être*, ind. prés.) l'espoir de la patrie et qui (*être*, futur) un jour ses défenseurs si elle vient à être attaquée. — Ce (*être*, ind. prés.) l'avoine et le foin qui constituent la meilleure nourriture pour les chevaux. — Quand on est (*concitoyen*) on est d'autant plus (*tenu*) de se secourir les uns les autres. — Ce (*être*, ind. prés.) le chien et le chat qui sont les animaux domestiques par excellence. — Une fable nous peint un singe bateleur* s'adressant à la foule en ces termes : Nous sommes (*arrivé*) ici en trois bateaux exprès pour vous parler. — Ce (*être*, ind. prés.) nous qui avons tiré les marrons du feu; ce (*être*, ind. prés.) eux qui les ont mangés. — Ce (*être*, ind. prés.) l'intempérance et les excès qui abrègent la vie des hommes[1].

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

CHAPITRE XI

SYNTAXE DU VERBE

PLACE DU SUJET

330. — Le sujet, soit nom, soit pronom, se place généralement *avant* le verbe.

Ex. : *Paul* chante, *je* chante.

Cependant le sujet se place *après* le verbe :

1° Quand on interroge (voir ci-après, § 331).

Ex. : Que penseront de vous *les honnêtes gens?*
Irai-*je?* viendras-*tu?* est-*il* arrivé?

2° Quand on annonce que l'on rapporte les paroles de quelqu'un.

Ex. : Nous partirons avec vous, disaient *nos amis.*

3° Après *tel, ainsi, peut-être, encore, en vain, du moins, toujours, que* exclamatif, etc.

Ex. : *Ainsi* mourut *cet homme.*
O religion, que de vertus te doivent les *humains!*

4° Après un verbe qui est au subjonctif sans être précédé d'aucune conjonction.

Ex. : *Puissé-je* de mes yeux y voir tomber la foudre!
Je condamnerai le coupable, *fût-ce* mon fils.
Puisse le ciel exaucer nos vœux!

5° Le sujet se met encore après le verbe dans les phrases analogues à la suivante.

Ex. : Voici les lieux où se *passa mon enfance.*

INTERROGATIONS

331. — Lorsqu'on interroge, le pronom sujet se place après le verbe dans les temps simples; entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés.

Ex. : Venez-*vous?* Partirons-*nous?* As-*tu* dormi?

Quelquefois le pronom reste avant le verbe; mais l'interrogation ainsi faite exprime l'étonnement, le doute.

Ex. : Vous venez? Nous partons? Tu as dormi?

332. — A la première personne du singulier, lorsque le verbe finit par un *e* muet, on change cet *e* muet en *é* fermé.

Ex. : Aimé-je? et par analogie : Eussé-je, puissé-je, dussé-je.

A la troisième personne du singulier, quand le verbe finit par une voyelle, on place un *t* entre le verbe et le pronom.

Ex. : Appelle-*t*-il? Viendra-*t*-elle? Mange-*t*-on?

Remarque historique. — Comme on l'a vu (§ 271) ce *t* n'est pas lettre euphonique, mais un vestige de la désinence qui caractérisait autrefois tous les verbes à la troisième personne du singulier.

333. — Au lieu de dire :

Venez-vous? Dort-il? Appelle-t-il?

On peut dire aussi, en employant la locution *est-ce que :*

Est-ce que vous venez? *Est-ce qu'*il dort? *Est-ce qu'*il appelle?

L'emploi de *est-ce que* est indispensable avec certains verbes d'une seule syllabe, tels que *je prends, je sens, je cours*, etc. On ne dit pas *prends-je? sens-je? cours-je?* mais *est-ce que je prends? est-ce que je sens? est-ce que je cours?*

On dit cependant : Où *suis-je?* Que *dis-je? Ai-je* fini? Que *vois-je?* Que *puis-je?* Que *dois-je?* Où *vais-je?* Que *sais-je?*

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

334. — Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

Ex. : Tu *parles*, les oiseaux *volent*.

DEUX SUJETS UNIS PAR *et*.

335. — Tout verbe qui a deux ou plusieurs sujets unis par *et* se met au pluriel.

1° Si les sujets sont des noms ou des pronoms de la troisième personne, le verbe se met à la troisième personne du pluriel.

Ex. : Le père et le fils *chantent*.

Ton père et le mien *partiront* demain.

2° Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne qui a la priorité (§ 313).

Ex. : Vous et moi[1] *nous lirons* cette histoire.

Vous et votre frère *vous lirez*.

On pourrait dire aussi, sans exprimer les pronoms *nous, vous* : Vous et moi *lirons;* vous et votre frère *lirez*.

336. — Le verbe, quoique se rapportant à plusieurs

1. La politesse française exige qu'on se nomme le dernier.

sujets au singulier, peut se mettre au singulier lorsque les sujets ont la même signification ou qu'ils sont placés par gradation.

Ex. : Sa bonté, son extrême douceur le *fait* aimer.
Votre intérêt, votre honneur, Dieu même vous *commande* ce sacrifice.

Le singulier s'impose de lui-même lorsque les sujets placés par gradation sont résumés par l'un des mots *aucun*, *personne*, *tout*, *rien*, etc.

Ex. : Femmes, moines, vieillards, *tout* était descendu.

337. — Lorsque les sujets sont des infinitifs, le verbe se met généralement au pluriel.

Ex. : Bien *dire* et bien *penser* ne *sont* rien sans bien faire.

DEUX SUJETS UNIS PAR *ou*, *comme*, ETC.

338. — Quand deux sujets au singulier sont unis par *ou*, le verbe se met *au singulier*, si l'un des deux sujets exclut l'autre.

Ex. : La paix *ou* la guerre *sortira* de cette conférence.

Mais si les deux sujets peuvent concourir à l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au pluriel.

Ex. : Le temps *ou* la mort *sont* nos remèdes.

Remarque. — Ces règles ne sont pas absolues, le plus souvent c'est l'intention de l'écrivain qui décide de l'accord du verbe.

339. — Cependant, si les sujets unis par *ou* sont de différentes personnes, le verbe se met toujours au pluriel et à la personne qui a la priorité.

Ex. : Lui ou *moi irons* vous faire visite.

340. — Quand les deux sujets sont unis par *comme*, *ainsi que*, *de même que*, le verbe se met au singulier lorsqu'on veut exprimer qu'il y a *comparaison* dans l'idée ; au contraire le verbe se met au pluriel lorsqu'on veut exprimer qu'il y a *union*, *énumération*.

Ex. : L'enfant, ainsi que certaines plantes, *a besoin* de soutien. (On compare l'enfant aux plantes.)
L'or ainsi que l'argent *peuvent* rester dans la terre sans s'altérer (On énumère : l'or et l'argent.)

DEUX SUJETS UNIS PAR *ni*.

341. — Quand deux sujets au singulier sont unis par

ni, le verbe se met au *singulier* si l'on veut exprimer une action particulière à chaque sujet.

Ex. : *Ni* mon frère *ni* le tien n'*aura* la place vacante.

Au contraire, le verbe se met au *pluriel* si l'on veut exprimer une action commune aux deux sujets.

Ex. : *Ni* l'or *ni* la grandeur ne nous *rendent* heureux.

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne qui a la priorité.

Ex. : Ni *lui* ni *moi* n'*irons* à Rome.

Remarque. — Contrairement à la règle précédente, on trouve assez souvent le verbe au singulier après deux sujets joints par *ni*. Ex. : « Ni mon grenier ni mon armoire ne se *remplit* à babiller. » Mais nous ne pensons pas que cette manière de parler doive être imitée.

342. — *L'un et l'autre*, *l'un ou l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, employés comme sujets, équivalent à deux sujets unis par *et*, par *ou*, par *ni*, et suivent les mêmes règles d'accord.

Après l'*un et* l'*autre*, le *substantif* se met au singulier.

Ex. : L'un et l'autre *projet* sont déraisonnables.

NOM COLLECTIF SUJET

343. — Quand le sujet est un nom *collectif* (§ 46), le verbe se met généralement au pluriel.

Ex. : Une foule d'enfants *poussaient* des cris de joie.

Une nuée de barbares *désolèrent* le pays.

Cependant le verbe se met au singulier quand le sens indique d'une manière claire et précise que l'action exprimée par le verbe se rapporte au collectif lui-même.

Ex. : La foule des enfants *encombrait* la rue.

Un grand nombre de chefs *nuit* à la discipline.

C'est la *foule des enfants* qui encombrait la rue, c'est le *grand nombre* de chefs qui nuit à la discipline.

344. — Avec les adverbes de quantité *peu*, *beaucoup*, *assez*, *trop*, *moins*, et le substantif *la plupart*, le verbe se met toujours au pluriel.

Ex. : *La plupart* des hommes *redoutent* la mort.

Peu de gens *savent* se taire à propos.

345. — **Grammaire critique.** Plusieurs grammairiens ont essayé d'ériger en principe cette règle, que le verbe s'accorde avec le *collectif* quand celui-ci est *général*, et avec le *complément* du collectif lorsque ce dernier est *partitif;* mais on ne peut rien admettre d'absolu à cet égard. En fait, le verbe s'accorde avec celui de ces deux noms qui, dans la pensée de l'écrivain, renferme l'idée dominante.

ACCORD DU VERBE AVEC *qui* SUJET

346. — Quand le sujet est le pronom relatif *qui*, le verbe s'accorde en nombre et en personne avec l'*antécédent* du relatif.

Ex. : *Moi* qui *suis* malade.
Toi qui *es* laborieux.

Remarque historique. — Autrefois, contrairement à la règle précédente, on regardait souvent *qui* comme étant de la troisième personne, et l'on mettait le verbe à cette troisième personne. Ex. : Je vous demande si ce n'est pas *vous qui se nomme* Sganarelle? (MOLIÈRE *). Cette façon de s'exprimer n'est plus tolérée aujourd'hui.

347. — Si *qui* a pour antécédent un attribut composé d'un substantif ou d'une des locutions *le seul, le premier*, etc., le verbe de la proposition subordonnée se met *généralement* à la même personne que le sujet de la proposition principale.

Ex. : *Je* suis un orphelin qui ne *connus* ni père ni mère.
Vous êtes le seul qui *ayez* deviné l'énigme.
Nous sommes les premiers qui *ayons* planté la vigne dans cette contrée.

Cependant on pourrait dire aussi, en faisant accorder le verbe de la proposition subordonnée avec le substantif attribut, ou avec les mots *le premier, le seul.*

Ex. : Je suis un *orphelin* qui ne *connut* ni père ni mère.
Vous êtes *le seul* qui *ait* deviné l'énigme.
Nous sommes les *premiers* qui *aient* planté la vigne dans cette contrée.

REMARQUE. — Quand le substantif est un nom propre, c'est encore avec le pronom que l'accord a lieu.

Ex. : *Je* suis *Diomède* qui *blessai* Vénus au siège de Troie*.

Toutefois quand le nom propre est précédé d'un adjectif déterminatif ou accompagné d'une négation, le verbe s'accorde avec ce nom propre.

Ex. : Je suis *cet Annibal** qui *vainquit* les Romains à Cannes*.

349. — Avec *un des* le verbe se met au singulier ou au pluriel selon que le sens de la phrase indique qu'il s'agit d'une action faite par un seul individu ou par plusieurs.

Ex. : *Un des* animaux féroces qui *s'était échappé terrifiait* les promeneurs. (Un seul animal s'était échappé.)
Le renard est *un des* animaux qui *dévastent* nos basses-cours.

Lorsque le nom pluriel complément de *un des* est précédé d'un adjectif démonstratif, il faut le mettre au pluriel.

Ex. : C'est *un de ces hommes* qui ne *reculent* jamais devant le danger.

COMPLÉMENT COMMUN A DEUX VERBES

349. — On doit donner à chaque verbe le complément qui lui convient.

Ex. : Cet enfant *aime* et *respecte* ses parents.

Il s'*approcha* et s'*empara de* la ville.

Aimer, *respecter* prennent un complément direct; *s'approcher*, *s'emparer* prennent un complément indirect avec *de*. Mais on ne saurait s'exprimer de la manière suivante :

Cet enfant *aime* et *obéit à* ses parents;

Il *attaqua* et *s'empara* de la ville,

parce qu'on dit : aimer *ses parents*, obéir *à* ses parents; attaquer *une* ville, s'emparer *d'*une ville. Dans ce cas il faut changer la construction de la phrase.

VERBE QUI A PLUSIEURS COMPLÉMENTS

350. — Les compléments similaires d'un même verbe doivent être de même nature : si le premier est un *nom*, les autres doivent être des *noms;* si le premier est un *verbe*, les autres doivent être des *verbes*, etc.

Ex. : Il aime l'*étude* et la *promenade* (deux noms).

Il aime *à étudier* et *à se promener* (deux verbes).

En conséquence, on ne doit pas dire :

Il aime l'*étude* et *à se promener*,

parce que le premier complément, l'*étude*, est un nom, et que le second complément, *à se promener*, est un verbe.

Remarque historique. — Il était permis autrefois de donner à un verbe plusieurs compléments *de natures différentes*. Les exemples abondent, surtout dans les auteurs du dix-septième siècle. La Bruyère* a dit : Poussé par le jeu jusqu'à une déroute universelle, il faut même que l'on se passe d'*habits* et de *nourriture*, et *de les fournir* à sa famille.

A ce propos il y a lieu de faire une remarque générale : c'est que le français a perdu d'autant plus la liberté de ses allures et est devenu d'autant plus timide, que cette fausse idée d'une langue fixée a pénétré davantage dans les esprits. Une langue n'est jamais fixée; et, si elle pouvait l'être, le jour où ce phénomène s'accomplirait marquerait la date de sa mort.

PLACE DES COMPLÉMENTS

351. — Tout complément, soit direct, soit indirect, se place *après* le verbe.

Ex. : J'ai donné — *une image* — *à l'enfant.*

Cependant les pronoms personnels employés comme compléments, soit directs, soit indirects, se placent, par inversion, *avant* le verbe.

Ex. : Je *te loue* de ta conduite.
Le maître *nous enseignera* l'orthographe

A l'impératif, le pronom reprend sa place à la suite du verbe.

Ex. : Donnez-*nous* aujourd'hui notre pain quotidien.

Toutefois lorsqu'il y a deux impératifs de suite, le pronom complément du second impératif précède celui-ci.

Ex. : Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-*le* sans cesse et *le* repolissez.

352. — **Remarque historique.** Quand un verbe à un mode personnel est suivi d'un infinitif qui a un pronom pour complément direct ou pour complément indirect, aujourd'hui on met généralement ce pronom entre le verbe et l'infinitif. Ex. : Je veux *vous* avertir. Au dix-septième siècle on plaçait d'ordinaire le pronom avant le verbe à un mode personnel, et l'on disait : Je *vous* veux avertir.

353. — Quand un verbe a deux compléments, l'un direct et l'autre indirect, on énonce en premier lieu le complément le plus court.

Ex. : J'ai acheté — un champ — du fruit de mes économies.

Quand les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le complément direct le premier.

Ex. : Faites — l'aumône — aux pauvres.
Montrez-*le*-moi ; apportez-*la*-lui.

354. — **Remarque critique.** Rien d'absolu ne peut être établi relativement à la place des noms compléments. Les règles ci-dessus doivent être plutôt considérées comme des conseils que comme des prescriptions rigoureuses.

355. — Le complément indirect ne doit jamais être placé de telle sorte qu'il donne lieu à une équivoque.

Par exemple, on ne dira pas : Rarement on *convainc* les esprits *prévenus par de bonnes raisons*, mais : rarement on *convainc par de bonnes raisons* les esprits prévenus.

COMPLÉMENTS DE CERTAINS VERBES

356. — Il n'y a aucune différence de sens entre : com-

mencer *à* et commencer *de*, consentir *à* et consentir *de*, continuer *à* et continuer *de*, contraindre *à* et contraindre *de*, obliger *à* et obliger *de*, tarder *à* et tarder *de* lorsque tous ces verbes sont suivis d'un infinitif. Ainsi on peut dire : La pluie commence *à* tomber ou commence *de* tomber.

Il n'y a non plus aucune différence de sens entre : aider quelqu'un et aider *à* quelqu'un, applaudir quelqu'un et applaudir *à* quelqu'un, désirer voir et désirer *de* voir.

Par contre, il ne faut pas considérer comme synonymes :

Atteindre une chose, qui n'implique pas d'effort à faire; et *atteindre à une chose*, qui implique un effort à faire.

Décider une chose, la mener à fin : décider *la bataille;* et *décider d'une chose*, en donner une solution : décider *du sort* d'un individu.

Connaître une chose, l'avoir apprise : je connais *la musique;* et *connaître d'une chose*, avoir caractère pour en juger : ce tribunal connaît *des affaires civiles.*

Juger un homme, prononcer sur lui en qualité de juge; *juger d'une chose*, l'apprécier.

Emprunter de, qui peut se dire des personnes ou des choses : La lune *emprunte* sa lumière *du* soleil, *emprunter* de l'argent *d'*un ami; et *emprunter à*, qui ne se dit que des personnes : *emprunter* de l'argent *à* un ami.

Insulter quelqu'un, l'offenser par paroles ou par actes; et *insulter à quelqu'un*, l'insulter en le bravant avec affectation.

Ne servir à rien n'est pas français; il faut dire : *ne servir de rien.*

VERBES QU'IL NE FAUT PAS EMPLOYER LES UNS POUR LES AUTRES

357. — 1. Anoblir, ennoblir. — *Anoblir*, accorder un titre de noblesse. Ex. : Charles VII *anoblit* la famille de Jeanne Darc sous le nom de du Lys. — *Ennoblir*, donner de l'éclat, de la considération, de l'importance. Ex. : La pratique des vertus *ennoblit* le cœur de l'homme.

Remarque historique. — La distinction de sens entre *anoblir* et *ennoblir* ne date que du siècle actuel.

2. Apurer, épurer. — *Apurer*, vérifier définitivement un compte. — *Épurer*, rendre pur ou plus pur. Ex. : *Épurer* de l'huile.

3. Colorer, colorier. — *Colorer*, donner une couleur naturelle ou artificielle. Ex. : Le soleil couchant *colorait* brillamment les

nuages. — *Colorier*, mettre avec art des couleurs sur un objet. Ex. : *Colorier* un tableau.

4. Consommer, consumer. — *Consommer*, détruire quelque chose dans un but d'utilité. Ex. : *Consommer* des vivres. — *Consumer*, détruire purement et simplement. Ex. : Le feu *consuma* la maison.

5. Discuter, disputer. — *Discuter*, examiner contradictoirement une question, une opinion. Ex. : *Discuter* un point d'histoire. — *Disputer*, avoir une discussion qui dégénère en querelle. Ex. : On doit toujours discuter sans *disputer*.

6. Éclaircir, éclairer. — *Éclaircir*, rendre clair ou plus clair, rendre plus brillant. Ex. : *Éclaircir* un prétexte par un exemple. — *Éclairer*, projeter de la lumière sur un objet. Ex. : La lune nous *éclaire* pendant la nuit.

7. Éviter, épargner. — *Éviter* ne peut avoir de complément indirect construit avec *à;* quand un complément de cette nature se trouve dans une phrase, on emploie le verbe *épargner*. On ne dit pas *je vous éviterai* l'ennui de cette démarche, mais *je vous épargnerai* l'ennui de cette démarche.

8. Flairer, fleurer. — *Flairer*, exercer intentionnellement le sens de l'odorat. Ex. : Le chien *flaire* la piste du lièvre. — *Fleurer*, exhaler une odeur. Ex. : Ce vin *fleure* bon.

Remarque historique. — La distinction de sens entre *flairer* et *fleurer* est moderne.

9. Imposer, en imposer. — On peut employer indifféremment l'une ou l'autre de ces expressions [1].

10. Infecter, infester. — *Infecter*, imprégner d'émanations puantes, contagieuses, vénéneuses. Ex. : Ce marais *infecte* tout le territoire environnant. — *Infester*, tourmenter par des irruptions, des vols à main armée, etc. Ex. : Les ennemis *infestaient* le pays.

11. Recouvrer, recouvrir. — *Recouvrer*, rentrer en possession d'une chose qu'on avait perdue. Ex. : Le blessé a *recouvré* l'usage de ses sens. — *Recouvrir*, couvrir une seconde fois, cacher. Ex. : *Recouvrir* d'une toile.

Remarque historique. — Au dix-septième siècle, on employait *recouvert* pour *recouvré;* c'était une faute grave que l'on ne fait plus à présent.

12. Plier, ployer. — On peut employer indifféremment ces deux verbes [2].

13. Repartir, répartir. — *Repartir*, partir de nouveau, répliquer, répondre promptement, retourner. — *Répartir*, partager, distribuer.

---

1 et 2. Voir le Dictionnaire de Littré.

Exercices d'orthographe[1].

Écrivez convenablement les mots entre parenthèses : s'il y a deux mots dans la parenthèse choisissez celui qui convient au sens de la phrase.

1. Mon frère ou moi (*partir*, fut.) pour l'Angleterre, afin d'apprendre vite à parler l'anglais. — Une médaille ou une inscription (*pouvoir*, ind. prés.) nous révéler des faits importants que l'histoire ne nous a pas transmis. — Le menhir *, comme le dolmen * (*être*, ind. prés.) (*classé*) parmi les monuments mégalithiques *. — Ni la chasse, ni la pêche ne (*savoir*, cond. prés.) nourrir exclusivement les peuples civilisés. — L'anthracite, ainsi que la houille (*développer*, ind. prés.) plus de chaleur que les autres espèces de charbon. — Hésiode *, de même qu'Homère *, (*fleurir*, imp. de l'ind.) à l'époque où les Grecs étaient encore plongés dans une (*demi-*) barbarie. — La peinture, comme la statuaire *, (*atteindre*, pas déf.) le plus haut degré de perfection à l'époque de Périclès *. — La multiplicité des remèdes n'(*empêcher*, fut.) jamais les hommes de mourir. — Un grand nombre de métiers exercés par le même homme le (*conduire*, ind. prés.) rarement à l'aisance.

2. Parmi les peuples de l'antiquité, beaucoup (*s'éteindre*, pas. indéf.) sans laisser même le souvenir de leur nom. — Des prisonniers athéniens que les Syracusains* avaient faits, la plupart (*périr*, pas. déf.) dans les carrières. — Toi qui, en écrivant, (*ignorer*, ind. prés.) le travail et la peine, dit Boileau* à Molière*; toi qui (*savoir*, ind. prés.) à quel coin se marquent les bons vers, enseigne-moi où tu trouves la rime. — Quoique cette viande soit dure, elle a cependant l'air (*cuit*). — Cette jeune personne a l'air (*gai*) et (*franc*). — Cette mère avait l'air (*ravi*) des succès de son fils. — La tuile a l'air plus (*propre*) et plus (*gai*) que le chaume. — Les femmes turques ont toujours l'air (*ennuyé*) et (*indifférent*). — Les bourgeons de la vigne ont l'air (*gelé*) depuis quelques jours. — Lors même qu'une mère a l'air (*irrité*) contre ses enfants, elle leur pardonne du fond du cœur. — Les voyageurs avaient l'air (*mouillé*) jusqu'aux os.

3. Nous sommes les seuls qui ne (*être fatigué*, pas. du subj.) pas de notre excursion dans la forêt. — Vous êtes les seuls qui (*prétendre*, ind. prés.) que la paix perpétuelle est une chimère. — C'est toi seul qui (*être*, fut.) chargé de nous enseigner la comptabilité. — Nous n'étions que deux qui ne (*vouloir*, imp. de l'ind.) pas tailler nos vignes après la gelée, et cependant nous étions les seuls qui (*avoir*, imp. de l'ind.) raison. — Nous serons les premiers qui (*introduire*, fut. ant.) les prairies artificielles dans ce pays. — Ma sœur et moi nous étions les seules qui (*secourir*, imp. du subj.) cette pauvre famille. — Vous êtes peut-être les seuls qui (*refuser*, ind. prés.) de croire que les paratonnerres préservent les édifices de la foudre. — Ma destinée a encore voulu, dit Voltaire*, que je fusse le premier qui (*expliquer*, pas. du subj.) à mes concitoyens les découvertes du grand Newton*. — Nous nous distinguons des autres peuples de l'Europe, disent les Grecs et les Russes, en ce que nous sommes les seuls qui (*conserver*, pas. indéf.) le calendrier Julien. — O mon Dieu ! s'écriait le saint homme Job, il n'y a que toi seul qui (*pouvoir*, prés. du subj.) me tirer de l'abîme de maux où je suis plongé.

4. Je suis la mère qui (*prendre*, pas. indéf.) soin de ton enfance. — Joseph s'écria tout à coup, en présence de ses frères : « Je suis ce Joseph qui (*être vendu*, pas. déf.) par vous et qui (*être emmené*, pas. déf.) captif en Égypte. — Le loup eût volontiers écrit sur son chapeau : C'est moi qui (*être*, ind. prés.) Guillot, berger de ce troupeau. — Est-ce toi, s'écria

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

Bayard*, ce connétable de Bourbon qui (*trahir*, pas. indéf.) la France? — Si vous êtes un agriculteur qui ne vous (*astreindre*, subj. prés.) pas à suivre la routine, vous verrez doubler vos récoltes. — Selon la tradition, Bélisaire, mendiant son pain, disait aux populations de la Péninsule hellénique : « Je suis Bélisaire qui (*purger*, pas. déf.) l'Afrique des Vandales, (*triompher*, pas. déf.) des Ostrogoths en Italie et (*sauver*, pas. déf.) Constantinople d'une invasion des Bulgares. — On lisait sur la tombe de Léonidas* et de ses compagnons : « Passant, va dire à Lacédémone* que nous sommes les soldats qui (*mourir*, pas. indéf.) ici pour obéir à ses lois. » — On sait que Cicéron* adressa à Catilina* ces foudroyantes paroles : « Jusques à quand seras-tu ce mauvais citoyen qui (*abuser*, ind. pr.) de notre patience? »

5. Henri IV dit aux notables assemblés à Rouen en 1596 : « Je suis votre roi qui vous (*assembler*, pas. déf.) pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. » — La terre est une des planètes qui (*circuler*, ind. pr.) autour du soleil. — Le premier des humains qui (*voir*, pas déf.) un chameau, dit La Fontaine*, s'(*enfuir*, pas. déf.) à cet objet nouveau. — Un seul des dix lépreux qui (*guérir*, pl.-q.-p. passif) par le Sauveur, (*revenir*, pas. déf.) pour le remercier. — L'or est un des rares métaux qui ne se (*rouiller*, ind. pr.) ni à l'air, ni à l'humidité. — Christophe Colomb fut le premier des Européens qui (*mettre*, pas. déf.) le pied sur le sol du Nouveau-Monde. — La taupe est un des animaux qui (*avoir*, ind. pr.) le moins besoin du sens de la vue. — Une triple cuirasse, dit un poète, couvrait la poitrine de celui qui, le premier des mortels, (*oser*, pas déf.) s'aventurer dans un frêle navire sur les vagues furieuses. — Un seul des cours d'eau qui (*déborder*, pas. indéf.) récemment (*rentrer*, pas. indéf.) dans son lit; les autres inondent encore la plaine. — O homme! est-ce toi qui (*tracer*, pas. indéf.) aux astres leurs routes dans le ciel? est-ce toi qui (*imposer*, pas. ind.) des bornes à la mer? — Ton frère et toi vous êtes les seuls qui ne (*achever*, pas. indéf.) pas votre devoir. — La Tour d'Auvergne* est un des Français qui (*avoir*, ind. pr.) le mieux mérité de la patrie. — Souvent, la circonstance la plus fortuite (*décide* ou *décide de*) votre vocation. — Le courage joint à l'habileté (*décide* ou *décide de*) tout dans les batailles. — Nous nous estimons heureux d'avoir si vite (*décidé* ou *décidé de*) cette affaire. — Aimez donc la raison, et que tous vos écrits empruntent (*à* ou *de*) elle seule et leur lustre et leur prix.

6. Virgile* a emprunté (*à* ou *de*) Homère* des comparaisons et des descriptions. — Les magistrats empruntent leur autorité (*au* ou *du*) pouvoir qui les institue. — On peut avoir le malheur d'(*insulter* ou d'*insulter à*) quelqu'un involontairement : mais il ne peut arriver à aucun homme d'(*insulter* ou d'*insulter à*) quelqu'un sans que cet acte lui soit imputable. — Le dévouement (*anoblit*, *ennoblit*) toujours celui qui le pratique. — Sous l'ancienne monarchie, le roi pouvait (*anoblir*, *ennoblir*) un de ses sujets pour quelque grand service rendu à l'État. — Lorsque vous aurez (*apuré*, *épuré*) vos comptes, vous me les remettrez. — Ceux qui visent à trop (*apurer*, *épurer*) la langue finissent souvent par l'appauvrir. — On a réussi à obtenir des cartes géographiques (*coloré*, *colorié*) par les procédés de la chromo-lithographie. — Lorsque, vers le déclin du jour, le ciel se (*colore*, *colorie*) en rouge du côté de l'Occident, c'est un pronostic de vent. — Chez les Anciens, quand les morts avaient été (*consommé*, *consumé*) sur le bûcher, on recueillait leurs cendres et on les renfermait dans une urne. — Quand les troupeaux des peuples nomades ont (*consommé*, *consumé*) tous les pâturages d'une station, on lève le camp et l'on s'en va chercher à vivre ailleurs.

7. L'art de raisonner et de (*discuter*, *disputer*) constitue la dialectique. — Que la défense de vos intérêts ne vous emporte jamais jusqu'à (*discuter*, *disputer*); bornez-vous toujours à (*discuter*, *disputer*). — Les découvertes de ces dernières années (*éclaircissent*, *éclairent*) d'un jour tout nouveau l'histoire de l'Assyrie* et de l'Égypte*. — Lorsque vous écrivez et qu'un terme équivoque tombe de votre plume, il vous faut sur-le-champ l'(*éclaircir*, l'*éclairer*). — Qu'un ami véritable est une douce chose! il cherche vos besoins au fond de votre cœur, il vous (*évite*, *épargne*) la pudeur de les lui découvrir vous-même. — Suivant la fable, le singe, flatteur excessif, convoqué dans le logis du lion, un vrai charnier*, prétendit qu'il n'était ambre qui (*flairât*, *fleurât*) aussi bon. — C'est aux grandes cavités qu'ils ont dans leur os frontal et qui communiquent avec le nez que les chiens doivent la merveilleuse habileté qu'ils ont à (*flairer*, *fleurer*) une piste. — Du vivant même de Charlemagne, les pirates normands commençaient à (*infecter*, *infester*) les côtes de l'empire franc.

8. Le village de Pourrières, en Provence, tire son nom de ce qu'après la défaite des Cimbres par Marius*, les cadavres des vaincus laissés sans sépulture (*infestèrent*, *infectèrent*) longtemps l'air de leurs émanations pestilentielles. — Plus d'un malheureux affligé de cécité a dû à l'opération de la cataracte d'avoir (*recouvré*, *recouvert*) la vue. — On a (*recouvré*, *recouvert*) ces deux statues d'une épaisse couche d'or. — Le savant chimiste anglais Davy ayant obtenu de venir à Paris malgré la guerre qui avait lieu entre la France et l'Angleterre, en (*repartit*, *répartit*) sans vouloir visiter la ville, disant qu'ayant vu Ampère*, sa curiosité était pleinement satisfaite. — Les Perses, voulant effrayer les Grecs, qu'ils venaient combattre, leur dirent que la multitude de leurs flèches était telle, qu'elle pourrait obscurcir le soleil. « Tant mieux, (*repartit*, *répartit*) le Spartiate Diœnécès, nous combattrons à l'ombre. »

Devoirs sur la grammaire historique.

1. Qu'est-ce qu'un dialecte? — Qu'est-ce qu'un patois? — Dans quelle partie de la France parlait-on autrefois la langue d'oc? — Dans quelle partie parlait-on la langue d'oïl? — Quels étaient les principaux dialectes de la langue d'oïl? — Qu'appelle-t-on langues romanes ou néo-latines? — Nommez toutes les langues romanes. — Quelles sont les quatre familles de consonnes, et dites pourquoi chacune d'elles a reçu le nom qu'elle porte? — A quelle époque a-t-on commencé à faire usage des signes orthographiques?

2. Dans quel cas fait-on usage de l'accent circonflexe? — Qu'entend-on par accent tonique? — Sur quelle syllabe de chaque mot l'accent tonique tombe-t-il en français? — Quelle est l'origine des noms propres? — Quelle est l'origine des noms communs? — Qu'appelle-t-on substantif verbal? — Qu'appelle-t-on substantif participial? — Quelle est l'origine de la règle d'accord des adjectifs avec *gens*?

3. Comment la lettre *s* est-elle devenue la marque du pluriel? — Comment construisait-on le complément des noms dans l'ancien français? — Que signifie *Bourg-la-Reine?* — Comment les mots *lierre*, *lendemain*, *loriot*, *lors* et *boutique* ont-ils pris naissance? — Citez un ancien article composé qui n'est plus en usage que dans un petit nombre de locutions. — Citez un certain nombre d'expressions dans lesquelles on trouve l'article devant un nom d'un autre genre et d'un autre nombre que le sien et expliquez cette apparente anomalie.

4. Quels étaient les adjectifs qui, dans l'ancien français, étaient invariables quant au genre? — Pourquoi importe-t-il de les connaître? —

Quelle serait la bonne orthographe de *grand'mère*? — Quel était anciennement le pluriel féminin de *royal*? — L'ancienne langue française employait-elle *mon*, *ton*, *son*, pour *ma*, *ta*, *sa*? — A quelle époque cet emploi s'introduisit-il? — Quelle est l'origine des substantifs *mie* et *mamour*? — Comment la langue française compte-t-elle de soixante à cent? — A quel peuple a-t-elle emprunté cette manière de compter? — Quels étaient autrefois les dix premiers adjectifs ordinaux? — Sont-ils encore employés? dans quels cas? — Pourquoi *personne* est-il tantôt masculin et tantôt féminin? — Quelle est l'origine du pronom *on?*

5. Quelles sont les désinences personnelles des verbes français? — Faites connaître l'origine et la signification de ces désinences. — Comment forme-t-on le futur dans les verbes français? — Comment forme-t-on le présent du conditionnel? — Comment a-t-on formé le futur des verbes de la troisième conjugaison? — Pourquoi écrit-on *aime-t-il* avec un *t?* — Quelle était autrefois l'orthographe de l'imparfait de l'indicatif? — Quelle était l'orthographe du passé défini dans la première conjugaison? — Comment écrivait-on anciennement les participes passés de la première conjugaison?

6. Comment écrivait-on, dans la seconde conjugaison, la première personne du singulier du présent de l'indicatif et du passé défini? — Qu'appelle-t-on verbes inchoatifs? — Donnez les règles pour la conjugaison des verbes en *oir*. — Comment écrivait-on, dans l'ancienne langue, la première personne du présent de l'indicatif de la troisième conjugaison? — Dans quel cas l'écrit-on encore ainsi de nos jours? — Quelle était l'ancienne orthographe de la première personne du singulier, au présent de l'indicatif et au passé défini, dans les verbes de la quatrième conjugaison? — Quel est le temps de la quatrième conjugaison qui contient le radical dans sa forme la plus pure?

7. La dénomination de verbe impersonnel est-elle mauvaise? — Rendez raison de la règle d'accord des adjectifs avec *on*. — Mettait-on toujours, autrefois, *ce sont* devant un nom pluriel? — La locution *être que de* est-elle correcte? — Citez les anciennes formes du verbe impersonnel *il y a, il y avait*. — De quelle personne pouvait-on faire autrefois *qui* dans tous les cas? — Au XVIIe siècle, un verbe pouvait-il avoir plusieurs compléments similaires de natures différentes? — Citez un exemple.

Exercices de rédaction.

1. FONDATION DE MARSEILLE.

Indiquez sommairement l'état physique et la civilisation de la Gaule à la fin du sixième siècle avant notre ère. Dites qu'un jeune navigateur grec, Euxène, de la ville de Phocée, en Asie-Mineure, entreprenant un voyage de découvertes, aborda en 600 sur la côte de notre Provence actuelle. Il y fut accueilli par Nann, roi des Gaulois Ségobriges et invité au festin donné par celui-ci aux jeunes gens qui prétendaient à la main de sa fille Gyptis. Selon une antique coutume, vers la fin du repas, la fille du roi devait apparaître tenant à la main une coupe remplie d'une certaine boisson; le convive auquel elle la présentait était celui qu'elle choisissait pour époux. Gyptis entre et tend la coupe à Euxène. Étonnement et indignation des hôtes indigènes de Nann. Le roi croit voir dans l'acte de sa fille un avertissement de ses dieux : il accepte l'étranger pour gendre et lui donne une portion de son territoire sur laquelle Euxène bâtit Marseille. Il renvoie ses compagnons à Phocée pour enrôler des colons. Une foule de jeunes gens partent aux frais du Trésor public, emportant des vivres, des outils, des armes, des graines. De là date l'introduction de la vigne et de l'olivier dans les Gaules.

2. MODÉRATION DANS LA GRANDEUR.

Nuschirvan, roi de Perse, était allé à la chasse et avait déjà abattu du gibier. Il voulut qu'on lui en accommodât. Comme on manquait de sel, le prince en envoya chercher dans un village voisin, et prescrivit d'en payer le prix. (Discours direct). Là-dessus, un courtisan se récria, alléguant que le roi avait le droit de se faire défrayer par ses sujets. (Discours direct). Nuschirvan répliqua que s'il cueillait seulement une pomme dans un jardin, aussitôt les gens de sa suite se croiraient autorisés à tout prendre. (Discours direct).

CHAPITRE XII

SYNTAXE DES PROPOSITIONS. — EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

DE LA PROPOSITION

358. — On appelle *jugement* une opération de l'esprit qui consiste, après avoir considéré deux idées, celle d'un être et celle d'une qualité, à décider que cette dernière appartient ou n'appartient pas à la première.

On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement.

Dieu est grand forme une proposition, parce que ces mots énoncent que l'on a jugé que la qualité de *grand* appartient à *Dieu.*

359. — Toute proposition se compose de trois parties : un *sujet*, un *verbe* et un *attribut.*

Le *sujet* est l'individu que l'on affirme être possesseur d'une qualité.

L'*attribut* est la qualité que l'on déclare appartenir au sujet.

Le *verbe* est le signe de l'affirmation; c'est lui qui relie l'attribut au sujet.

Dans *Dieu est grand, Dieu* est le sujet; *est*, le verbe et *grand*, l'attribut.

360. — En analyse logique, on admet que tout verbe est formé par la réunion du verbe *être* avec un attribut[1]. Ainsi : *je mange* est pour *je suis mangeant.* De cette réunion du verbe *être* avec un attribut résulte ce que l'on appelle un *verbe attributif.* Tous les verbes, excepté *être*, sont des verbes attributifs.

361. — **Du sujet.** Le sujet est *simple* quand il représente un ou plusieurs êtres de même espèce.

Ex. : *L'homme* est mortel, *les hommes* sont mortels.

Le sujet est *composé* quand il représente des êtres d'espèces différentes.

Ex. : *Le lion et le tigre* sont féroces.

Le sujet est *complexe* quand il est accompagné d'un ou plusieurs compléments, c'est-à-dire de mots qui en complètent le sens.

Ex. : *Le cheval de mon oncle* est malade.

1. Cela n'est pas exact au point de vue de la grammaire.

362. — De l'attribut. L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une seule qualité, une seule manière d'être.

Ex. : La vertu est *aimable*.

L'attribut est *composé* quand il exprime plusieurs qualités, plusieurs manières d'être.

Ex. : Cet enfant est *méchant* et *paresseux*.

L'attribut est *complexe* quand il a un ou plusieurs compléments.

Ex. : Dieu est miséricordieux *envers les pêcheurs*.

DES DIFFÉRENTES SORTES DE PROPOSITIONS

363. — Il y a trois sortes de propositions : la proposition *indépendante*, la proposition *principale* et la proposition *subordonnée*.

364. — On appelle proposition **indépendante** celle qui possède par elle-même un sens complet.

Ex. : Le soleil *luit* pour tout le monde.

L'homme *s'agite*, — Dieu le *mène* (deux propositions indépendantes).

365. — On appelle proposition **principale** celle dont le verbe ne dépend d'aucune autre proposition et qui n'acquiert un sens complet que par l'adjonction d'une nouvelle proposition à laquelle elle fait, pour ainsi dire, la loi.

Dans ces phrases :

Je crois — que Dieu existe.

Travaillez le jour — afin que vous reposiez la nuit.

Je crois, *travaillez le jour*, sont des propositions principales.

366. — On appelle proposition **subordonnée**, c'est-à-dire *dépendante*, celle qui *dépend* d'une proposition principale dont elle vient compléter le sens.

Dans les phrases qui précèdent, *que Dieu existe*, *afin que vous reposiez la nuit*, sont des propositions subordonnées.

367. — Une proposition subordonnée peut avoir sous sa propre dépendance une ou plusieurs autres subordonnées.

Ex. : Dieu *veut* — que l'homme irrité *diffère* sa vengeance — jusqu'à ce que sa colère *soit apaisée*.

368. — Une proposition subordonnée intercalée entre les termes d'une autre proposition prend le nom d'**incidente**.

Ex. : L'homme, — *qui n'a pourtant que peu d'années à vivre*, — abrège souvent son existence par des excès.

369. — Certaines propositions subordonnées dont le verbe est à l'infinitif ou au participe prennent le nom de propo-

sitions *infinitives* ou de propositions *participes*. Nous les étudierons plus loin (pages 141 et 143).

370. — En dehors de ces deux dernières sortes de propositions, on peut dire en général qu'une phrase contient autant de *propositions* qu'elle a de verbes à un mode personnel.

Remarque critique. — La distinction des propositions en principales *absolues*, principales *relatives*, *circonstancielles*, *déterminatives*, *explicatives*, etc., est inutile. L'analyse logique doit être réduite à la terminologie la plus élémentaire et la plus simple; *rien de trop* est ici une maxime de rigueur.

UNION DES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

371. — Les propositions *indépendantes* sont unies entre elles :

1° Par simple juxtaposition.

Ex. : O soleil, tu *parais*, — tu *souris*, — tu *consoles* la terre.

2° Par les conjonctions de coordination *et*, *ni*, *ou*, *mais*, *or*, *car*, *donc*.

Ex. : Les richesses *attirent* les amis, — *mais* la pauvreté les *éloigne*.

Secourons nos semblables, — *car* tous les hommes *sont* frères.

UNION DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES A LA PRINCIPALE

372. — Les propositions *subordonnées* sont unies à la principale :

1° Par la conjonction **que** et ses composés : *afin que*, *de sorte que*, *pendant que*, *lorsque*, etc., et par les autres conjonctions de subordination *si*, *comme*, *quand*, etc.

Ex. : On dit — *que* les cerfs *vivent* longtemps.

L'homme courageux travaille — *pendant que* le paresseux *dort*.

La terre est détrempée — *quand* il a bien *plu*.

2° Par les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont;* par l'adverbe *où;* enfin par un adjectif conjonctif.

Ex. : Faites-vous des amis — *dont* vous n'*ayez* pas à rougir.

Les castors établissent sur les rivières une chaussée, — *où* ils élèvent leurs cabanes.

Dites-nous — *quelle* heure il *est*[1].

---

1. Voir p. 180 un modèle d'analyse logique.

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

EMPLOI DE L'INDICATIF

373. — **L'indicatif** exprime une action *réelle*, *certaine*.

374. — On met toujours à l'*indicatif* le verbe d'une proposition subordonnée qui commence par une des locutions conjonctives suivantes :

A mesure que.	De même que.	Puisque.
Ainsi que.	Depuis que.	Quand.
Après que.	Dès que.	Si.
Attendu que.	Lorsque.	Tandis que.
Aussitôt que.	Parce que.	Tant que.
Autant que.	Pendant que.	Tout...que.
Comme.	Peut-être que.	Vu que.

Ex. : Il faut bonne mémoire *après qu'*on *a menti*.
Les enfants, *tout* aimables *qu'*ils *sont*, ne laissent pas d'avoir bien des défauts.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF

375. — **Présent.** On emploie le *présent* de l'indicatif :

1° Pour exprimer une chose qui a lieu dans le temps où l'on est, dans le moment actuel.

Ex. : Je mange.

2° Pour exprimer une chose vraie dans tous les temps.

Ex. : Je vous ai enseigné — que la terre *est* ronde.

3° Dans les narrations, pour donner à la phrase plus de vivacité.

Ex. : Guillaume Tell* *vise*, *tire*, *lance* son trait, et la pomme emportée *vole* avec lui.

4° Après *si*, lorsque le verbe de la proposition principale est au futur.

Ex. : Si vous *venez*, vous me ferez plaisir.

Remarque. — *Si vous venez* est pour *si vous viendrez*. Cet emploi du présent pour exprimer un fait à venir constitue un gallicisme*.

376. — **Imparfait.** Le mot *imparfait* signifie *non entièrement passé*.

On emploie l'*imparfait* de l'indicatif :

1° Pour indiquer qu'une chose a eu lieu en même temps qu'une autre déjà accomplie.

Ex. : Votre frère *était* déjà grand quand il a quitté le pays.

2° Pour exprimer une chose passée qui était habituelle, de coutume; un état, une action de longue durée.

Ex. : On *brûlait* les morts à Rome.
Vulcain* *était* boiteux.
Pygmalion* *amassait* sans cesse des trésors.

3° Dans une proposition subordonnée lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé.

Ex. : Je vous ai écrit que *j'étais* malade.

Remarque. — Dans ce cas, on doit employer le présent, lorsqu'on ne veut pas exprimer la *simultanéité*, mais lorsqu'on veut au contraire indiquer que le fait a encore lieu au moment actuel ou qu'il existe dans les temps. Ex. : J'appris que vous *êtes* mécontent de moi. — Il nous démontra que la terre *tourne* autour du soleil.

4° Après *si*, lorsque le verbe de la proposition principale est au conditionnel.

Ex. : Je partirais, si on me le *permettait*.

Remarque. — *Si on me le permettait* est pour *si on me le permettrait*. Cet emploi de l'imparfait constitue un gallicisme.

377. — **Passé défini.** On emploie le *passé défini* pour indiquer qu'une action a eu lieu dans un temps passé *complètement écoulé*.

Ex. : Je le *vis* hier, la semaine passée, l'année dernière.

378. — **Passé indéfini.** On emploie le *passé indéfini* pour indiquer qu'une chose a eu lieu dans un temps passé, qu'il soit ou non complètement écoulé.

Ex. : Le printemps *a commencé* le vingt et un mars.
J'*ai reçu* ce mois-ci des nouvelles de mon père.

379. — Quelquefois on se sert soit du passé défini, soit du passé indéfini, pour exprimer une chose vraie dans tous les temps.

Ex. : Qui ne *sut* se borner ne *sut* jamais écrire.
De tous temps les petits *ont pâti* des sottises des grands.

380. — Le passé indéfini exprime quelquefois un futur antérieur.

Ex. : Attendez-moi, *j'ai fini* dans un instant, c'est-à-dire, j'*aurai fini*, etc.

Remarque. — Le *passé indéfini*, pouvant s'employer pour exprimer indistinctement tous les instants du passé, est d'un usage infiniment plus fréquent que le passé défini.

381. — **Passé antérieur et plus-que-parfait.** Le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait* ont entre eux beaucoup de

rapport. Ils servent également à marquer un fait passé qui a précédé un autre fait également passé.

Le passé antérieur est en relation naturelle avec le passé défini et s'emploie conjointement avec celui-ci.

Ex. : A peine le courrier *fut-il arrivé* qu'il *repartit*.

Le plus-que-parfait est en relation naturelle avec l'imparfait, mais il peut s'employer en outre avec le passé défini et avec le passé indéfini.

Ex. : Quand j'*avais étudié*, j'*allais* me promener.
L'orateur n'*avait* pas *fini* de parler, que des cris terribles *éclatèrent* dans l'Assemblée.
J'*avais terminé* mon travail quand vous *êtes arrivé*.

382. — **Futur.** On emploie le *futur* :

1° Pour indiquer qu'une chose aura lieu dans un temps à venir.

Ex. : Je *partirai* dans trois jours.

2° A la place de l'impératif.

Ex. : Le bien d'autrui tu ne *prendras* ni *retiendras* à ton escient; c'est-à-dire ne *prends* pas et ne *retiens* pas le bien d'autrui.

383. — **Futur antérieur**. On emploie le *futur antérieur* pour indiquer qu'une chose à venir en précède une autre également à venir.

Ex. : Vous *recevrez* votre salaire quand vous *aurez* achevé votre travail.

384. — Le futur antérieur a quelquefois le sens d'un passé comme dans cet exemple : J'espère que vous n'*aurez pas trop parlé*.

385. — Quelquefois on oppose deux futurs antérieurs l'un à l'autre de manière que l'un soit dans une proposition principale et l'autre dans une proposition subordonnée.

Ex. : Quand vous *aurez prêché* longtemps, vous n'*aurez converti* personne, si vous ne donnez pas l'exemple.

RÈGLE POUR LES NARRATIONS

386. — Dans un récit, tous les verbes d'une même phrase et qui ont la même importance doivent être *au même temps* : si le premier verbe est au présent, les autres verbes doivent être au présent; si le premier verbe est au passé, les autres verbes doivent être au passé.

Ex. : La mouche *va*, *vient*, *fait* l'empressée.
L'attelage *suait*, *soufflait*, *était* rendu.
Je suis venu, *j'ai vu*, *j'ai vaincu*.

Remarque. — Quoique l'on emploie souvent le présent au lieu du passé dans les narrations, il ne faudrait pas faire de cet emploi une règle constante. Dans un récit de longue haleine, il vaut mieux se servir tantôt du présent et tantôt du passé, en ménageant habilement les transitions de l'un à l'autre. Ce changement introduit une variété qui délasse le lecteur. Rien de plus monotone que de mettre tous les verbes soit au présent soit au passé.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DES TEMPS DU CONDITIONNEL

387. — Présent du conditionnel. On emploie le *présent* du conditionnel :

1° Pour exprimer qu'une chose aurait lieu moyennant une condition.

Ex. : Je *serais* heureux, si j'avais suivi vos conseils.
Je *réussirais*, si l'on me venait en aide.

2° Pour exprimer un souhait avec réserve.

Ex. : Je vous *serais* obligé de me rendre ce service.

3° Dans certaines phrases interrogatives ou exclamatives.

Ex. : *Oserais*-je vous demander de venir ?
Pourrais-je ne pas vous obéir !

4° A la place du futur de l'indicatif, dans une proposition subordonnée, lorsqu'on veut présenter le fait d'une manière moins affirmative.

Ex. : On nous a dit que le malade *serait* rétabli avant peu.

Remarque. — S'il y a affirmation formelle, ou si le fait est certain, on peut employer le futur. Ex. : Votre frère m'a assuré que vous *irez* à la campagne.

388. — Passé du conditionnel. Le *passé* du conditionnel correspond au plus-que-parfait et au futur antérieur de l'indicatif. On l'emploie :

1° Pour exprimer un temps passé, mais futur par rapport au temps du verbe qui suit le *si* conditionnel.

Ex. : J'*aurais été* content si vous aviez pu venir.

2° Pour remplacer le futur antérieur dans les propositions subordonnées, quand le verbe de la proposition principale est au passé.

Ex. : Je croyais que vous *seriez arrivé* avant la pluie.

Remarque. — La seconde forme du passé du conditionnel ne peut remplacer la première quand il n'y a pas de condition

exprimée. Ainsi on ne peut pas dire : Je comptais que *vous eussiez achevé* mon habit pour dimanche. Pour être correct, il faut s'exprimer ainsi : Je comptais que *vous auriez achevé* mon habit pour dimanche.

EMPLOI DE L'IMPÉRATIF

389. — **L'impératif** exprime le commandement. Il n'a qu'un temps, qui sert pour le présent et pour le futur.

Ex. : Partez maintenant. — Partez demain.

390. — Quelquefois l'impératif tient lieu d'un autre mode. Il peut remplacer :

1° L'indicatif. Ex. : *Soyez* sévère avec lui, vous le rebutez; c'est-à-dire *si vous êtes sévère* avec lui.

2° Le subjonctif. Ex. : *Suivez* mes conseils ou ne les *suivez* pas, je ne m'en offenserai point; c'est-à-dire, *que vous suiviez* mes conseils ou *que vous ne les suiviez pas*, etc.

EMPLOI DU SUBJONCTIF

391. — Le mot **subjonctif** signifie *joint par dessous, subordonné, dépendant.*

Le subjonctif a reçu ce nom, parce que l'action qu'exprime un verbe au subjonctif est toujours dépendante d'une autre action exprimée par un premier verbe.

On ne peut employer le subjonctif que dans une proposition subordonnée; mais il ne suit pas de là que le verbe d'une proposition subordonnée ne puisse se mettre à un autre mode.

392. — On emploie le subjonctif dans la proposition, subordonnée :

1° Lorsque le verbe de la proposition principale exprime la volonté, le commandement, le désir, la crainte, la prière, le doute, l'espérance, le souhait.

Ex. : Obéis, si tu *veux* qu'on t'*obéisse* un jour.
La loi *ordonne* que le coupable *soit puni.*
Mon père *souhaite* que vous *réussissiez.*
Celui qui rit des autres doit *craindre* qu'on ne *rie* de lui.

2° Après les expressions *il est juste, il est bon, il est important* et autres analogues, et après certains verbes impersonnels, tels que : il *faut*, il *importe*, il *convient*, il *semble*, etc.

Ex. : *Il est juste* que les criminels *soient punis.*
Il est nécessaire qu'on *obéisse* aux lois.
Il faut que j'*écrive* à mon ami malade.

393. — On emploie encore le subjonctif :

1° Lorsque le verbe de la proposition principale est accompagné d'une négation.

Ex. : Je *ne* me *figure pas* qu'il *fasse* froid cet hiver.

2° Après une interrogation, si le doute domine dans la pensée.

Ex. : *Es-tu* d'avis que nous *entreprenions* ce voyage ?

3° Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont* ou l'adverbe *où*, quand on ne veut exprimer que la possibilité.

Ex. : Donnez-moi des conseils *que je puisse* suivre.

4° Après les expressions *le seul*, *le plus*, *le mieux*, *le moins*, *le premier*, toujours pour n'exprimer que la possibilité.

Ex. : Le chien est *le seul* animal dont la fidélité *soit* à l'épreuve.

Mais, **dans ces mêmes cas**, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'**indicatif** toutes les fois qu'on veut exprimer quelque chose de **positif**, ou une vérité de tous les temps.

Ex. : Je ne puis me figurer qu'il *part* ce soir.
Sur quoi jugez-vous que je *perds* la mémoire ?
Vouloir ce que Dieu veut est *la seule* science qui nous *met* en repos.

394. — On emploie quelquefois le subjonctif sans qu'il soit accompagné d'aucune conjonction. Cela arrive dans les exclamations ou encore quand on exprime un vœu, un souhait; dans ce cas, il y a inversion du sujet.

Ex. : *Puissé-je* de mes yeux y voir tomber la foudre !

On peut employer l'imparfait du subjonctif avec l'idée de *quand même* pour remplacer le conditionnel.

Ex. : J'irai vous voir, *dussé-je* me faire porter; c'est-à-dire, *quand même* je devrais me faire porter.

395. — On met toujours au *subjonctif* le verbe d'une proposition subordonnée qui commence par une des locutions conjonctives suivantes :

A moins que.	Loin que.	Qui...que.
Afin que.	Pour peu que.	Quoi que.
Avant que.	Pour que.	Sans que.
Bien que.	Pourvu que.	Si ... que.
De peur que.	Quel ... que.	Soit que.
Jusqu'à ce que.	Quelque... que.	Supposé que.

Ex. : *Avant que* la guerre *finisse*, il coulera encore bien du sang.

Petit poisson deviendra grand, *pourvu que* Dieu lui *prête* vie.

Si haut placé *que* l'on soit, on n'est pourtant qu'un homme.

396. — Après les locutions conjonctives *de sorte que*, *de manière que*, *tellement que*, on emploie l'indicatif pour exprimer un fait positif; le subjonctif, pour exprimer un fait incertain et à venir.

Ex. : Il agira de telle sorte que tout le monde *sera* satisfait.

Agissez de telle sorte que tout le monde *soit* satisfait.

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF

397. — **Présent et passé.** Quand le verbe de la proposition principale est au *présent* ou au *futur*, on met le verbe de la proposition subordonnée au *présent* du *subjonctif*, si l'on veut exprimer une action présente ou future; on met ce verbe au *passé* du subjonctif, si l'on veut exprimer une action passée.

Ex. : Je *crains* — que vous ne me *réveilliez* pas demain.

J'*aurai soin* — que vous *ayez* ce qu'il vous faut.

Je *crains* — que tu n'*aies payé* cet objet trop cher.

398. — **Imparfait et plus-que-parfait.** Quand le verbe de la proposition principale est à un temps *passé* ou au *conditionnel*, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'*imparfait du subjonctif* si l'on veut exprimer une action présente ou future; on met ce verbe au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer une action passée.

Ex. : Je *craignais* — que l'on ne *parvînt* pas à percer l'isthme de Suez.

Je ne *savais* pas — que tu *eusses* visité l'Amérique.

399. — Quand le verbe de la proposition subordonnée exprime une action qui a lieu au moment où l'on parle ou qui se reproduit de tout temps, on n'a pas égard aux règles précédentes et on met le verbe de la proposition subordonnée au présent.

Ex. : Je n'ai jamais dit que vous *soyez* paresseux.

Il ne faudrait pas que les enfants s'imaginassent qu'ils *puissent* devenir savants sans travailler.

400. — Quand le sens de la proposition subordonnée est modifié par une proposition conditionnelle, les règles

pour l'emploi des temps du subjonctif ne sont pas non plus applicables.

Ex. : Je ne crois pas *que vous eussiez parlé* de la sorte si vous en aviez prévu les conséquences.

Que REMPLAÇANT D'AUTRES CONJONCTIONS

401. — *Que* tient souvent la place d'une des conjonctions *quand*, *depuis que*, *bien que*, *sans que*, *puisque*, *parce que*, etc. déjà exprimée auparavant. Dans ce cas, *que* est suivi de l'indicatif ou du subjonctif, selon que la conjonction dont il tient la place indique l'indicatif ou le subjonctif.

Ex. : *Quand* on est riche et *qu*'on *est* généreux, on compte beaucoup d'amis. (*Que* est mis ici pour *quand*, qui exige l'indicatif).

Je ne vous quitterai point *que* je n'aie obtenu satisfaction. (*Que* est mis pour *sans que*, qui exige le subjonctif.)

Bien qu'il soit jeune et *qu*'il *soit* bien portant, il ne veut pas travailler. (*Que* est mis ici pour *bien que*, qui exige le subjonctif).

402. — *Que*, tenant la place de *si*, est toujours suivi du subjonctif.

Ex. : *Si* votre ami était dans la peine et *qu'il vînt* vous demander secours, que feriez-vous ? (*Qu'il vînt* est mis ici pour *s'il venait*).

EMPLOI DE L'INFINITIF

403. — Quand le verbe d'une proposition subordonnée commençant par *que* a le même sujet que la proposition principale, on peut mettre ce verbe à l'infinitif; il en résulte ce que l'on appelle une proposition *infinitive*.

Ainsi au lieu de dire : Je crois *que j'ai raison*, on peut dire je crois *avoir raison*.

Ces mots *avoir raison* forment une proposition infinitive dont le sujet *moi* est sous-entendu : Je crois *moi* avoir raison.

404. — Souvent l'infinitif remplace élégamment une proposition subordonnée. Ainsi au lieu de dire :

Il ordonne que nous *partions*.

On entendait les oiseaux qui *chantaient*.

On dit plus élégamment avec l'infinitif :

Il nous ordonne *de partir*.

On entendait les oiseaux *chanter*.

405. — L'infinitif doit se rapporter sans équivoque à un nom ou à un pronom exprimé dans la phrase.

Ex. : Sur la corde tendue un jeune *voltigeur* apprenait à *danser*.

Je vais où le vent me mène, sans me *plaindre* ni m'*effrayer*.

Dans ces phrases, *danser* se rapporte sans équivoque à *voltigeur*, et *plaindre* à *je*. Mais dans cette phrase : Qu'ai-je fait *pour venir* troubler mon repos? l'emploi de l'infinitif est incorrect parce que cet infinitif ne se rapporte à aucun mot exprimé; il faut dire avec le subjonctif : Qu'ai-je fait *pour que tu viennes* troubler mon repos?

INFINITIF DE NARRATION

406. — Dans les narrations, pour donner plus de vivacité à la phrase, on met quelquefois le verbe à l'infinitif, en le faisant précéder de la préposition *de*.

Ex. : Et le citadin *de dire :* Achevons tout notre rôt...
Et grenouilles *de se plaindre*,
Et Jupin *de leur dire :...*

On nomme cet infinitif *infinitif de narration*.

FONCTIONS DE L'INFINITIF

407. — L'infinitif n'étant pas autre chose que le verbe changé en *nom*, il s'en suit qu'il peut servir :

1° De sujet. Ex. : *Mentir* est une action honteuse.
2° De complément direct. Ex. : Il sait *lire*.
3° De complément indirect. Ex. : Il s'applique *à travailler*.
4° De complément d'un nom. Ex. : Le désir *de plaire*.
5° De complément d'un adjectif. Ex. : Habile *à parler*.
6° D'attribut. Ex. : Vouloir c'est *pouvoir*.

Remarque. — Les prépositions *à* et *de* placées devant un infinitif ne sont souvent que de pure forme. Leur emploi constitue alors un gallicisme*. L'infinitif précédé de ces prépositions n'en est pas moins complément direct.

Ex. : Vous aimez *à bavarder*.
Je désire *de réussir*.

C'est comme s'il y avait : vous aimez *bavarder*, je désire *réussir*.

Au contraire l'infinitif peut être complément indirect sans qu'il soit précédé d'aucune préposition. Dans ce cas, logiquement, il y en a une de sous-entendue.

Ex. : Je viens *vous voir.*

C'est comme s'il y avait : Je viens *pour* vous voir.

C'est surtout après les verbes intransitifs exprimant le mouvement que l'on sous-entend la préposition. Du reste, il est fréquemment permis d'exprimer cette dernière.

DES TEMPS DE L'INFINITIF

408. — Présent. Le *présent* de l'infinitif s'emploie pour les trois temps.

Ex. : Présent de l'infinitif exprimant un présent : je crois *avoir* raison ; c'est-à-dire que j'*ai* raison.

Présent de l'infinitif exprimant un passé : je croyais *avoir* raison ; c'est-à-dire que j'*avais* raison.

Présent de l'infinitif exprimant un futur : je me tairai quand je croirai *n'avoir* pas raison ; c'est-à-dire que je *n'aurai* pas raison.

409. — Passé. Le *passé* de l'infinitif peut exprimer :

1° Un temps passé. Ex. : Je crois *avoir réussi*, c'est-à-dire que j'*ai réussi.*

2° Un futur antérieur. Ex. : Quand vous croirez *avoir corrigé* toutes vos fautes, vous me montrerez votre copie ; c'est-à-dire quand vous croirez que vous *aurez corrigé.*

PROPOSITION PARTICIPE

410. — On appelle **proposition participe** une expression équivalente à une proposition subordonnée et formée de deux parties : un nom ou un pronom sujet et un verbe au participe.

Ex. : *L'hiver approchant,* chacun fit sa provision de bois.

Les parts étant faites, le lion parla ainsi.

Eux venus, le lion sur ses ongles compta.

L'hiver approchant, les parts étant faites, eux venus forment trois propositions participes ayant pour sujets respectifs : *l'hiver, les parts, eux,* et équivalentes à *comme l'hiver approchait, après que les parts furent faites, lorsqu'ils furent venus.*

Remarque. — Il faut bien se garder de considérer comme formant une proposition participe le sujet d'une proposition ordinaire, modifié par un participe.

Dans cette phrase : *le lion blessé succomba peu après, le lion blessé* ne constitue pas une proposition participe.

Exercices sur les différentes sortes de propositions.

Copiez les phrases suivantes en indiquant après chaque proposition si elle est principale, subordonnée ou incidente, et quel est le mode de liaison.

1. L'éruption du Vésuve*, qui eut lieu l'an 79 de notre ère, engloutit les villes de Pompeïa, Stabia et Herculanum. — Le vin qui a passé quelque temps à la cave, a acquis des qualités qu'il n'avait pas auparavant. — Dès que l'aurore paraîtra, nous prendrons en main notre faucille et nous couperons nos blés. — Lorsque la lune nous montre tout son disque éclairé, nous disons qu'elle est pleine. — Nous travaillons pendant que nous sommes jeunes, afin que nous puissions nous reposer quand nous serons devenus vieux. — Les câbles télégraphiques que l'on a immergés dans l'Océan Atlantique mettent l'Amérique en communication instantanée avec l'Europe. — Les Gaulois dont nous descendons avaient longtemps habité les bords de la mer Noire avant de venir occuper le pays qui, de leur nom, a été appelé Gaule. — Quand nous voyons le soir que le ciel est rouge, nous prévoyons que le lendemain le vent soufflera avec violence. — Nous aimons le pays où nous avons reçu le jour; je ne sais quel doux charme nous y attache. — Si vous aimez votre prochain, vous aurez accompli l'un des plus importants commandements de la loi chrétienne.

Autre exercice.

On donne la proposition principale; complétez la phrase au moyen d'une proposition subordonnée que vous imaginerez.

2. Les forgerons doivent battre le fer *tandis que....* — Le liège qu'on plonge dans l'eau remonte à la surface *parce que....* — Pendant les nuits d'avril on recouvre les pêchers de toiles ou de paillassons *de peur que....* — Le corbeau sorti de l'arche n'y revint plus *dès que....* — Amassez-vous des trésors dans le ciel *où....* — Les Israélites errèrent quarante ans dans le désert *après que....* — Une île est une terre *qui....* — Nous ne devons pas faire aux autres *ce que....* — Beaucoup de peuples sauvages ou barbares sont effrayés des éclipses; ils s'imaginent être menacés de quelque grande catastrophe *lorsque....* — Le riz ne peut être cultivé partout : il exige *que....* — Notre civilisation nous vient de la Grèce; ce pays cultiva les arts et les sciences bien longtemps *avant que....* — Les hommes des temps primitifs ne purent se procurer du feu qu'à des sources tout exceptionnelles, comme les volcans, *jusqu'à ce que....* — Après nous être montrés indifférents aux maux de nos semblables, nous sommes étonnés *si....*

3. L'histoire nous est surtout utile *parce que....* — Nous sommes heureux d'avoir un véritable ami dans les moments *où....* — Les Musulmans règlent leur année sur la révolution de la lune, *au lieu que....* — Le pavot est une plante *de laquelle ....* — Dieu ne se révèle pas à nous directement; mais les merveilles de l'univers nous montrent clairement *que....* — Les hommes furent obligés pendant des siècles de broyer leur blé à la main ou avec de petites meules à bras *avant que....* — Le café nous vient de l'Arabie *qui....* — Nous devons toujours nous comporter honorablement *quand bien même....* — Notre vaisseau luttait contre la tempête *qui....* — Chacun aime à revoir les lieux *où....* — Nous greffons les arbres fruitiers *afin que....* — Les hommes se sont confectionné des vêtements *pour que....* — Les hirondelles émigrent de nos climats en automne *afin que....* — Le sel est indispensable à l'alimentation de l'homme; on se demande avec effroi *si....*

Autre exercice.

On donne la proposition subordonnée ; complétez la phrase au moyen d'une proposition principale que vous imaginerez.

4. *Quand* le ciel se couvre de nuages.... — *Comme* le feu éprouve l'or, de même.... — *Si* nous ne perdions jamais une minute.... — *Après que* Dieu eut créé les arbres, les plantes, les animaux et l'homme.... — *Où* sont nos parents et nos amis, là aussi.... — *Quand* une personne a été vaccinée.... — *Depuis que* l'usage des armes à feu s'est introduit dans l'art de la guerre.... — *Puisque* notre vue s'affaiblit avec l'âge et que nous avons un moyen de remédier à cet inconvénient.... — *Si* les anciens avaient fait le tour de la terre comme les modernes.... — *Qui* trop embrasse.... — *Parce que* les puits artésiens ont été primitivement établis dans l'Artois.... — *Comme* le phylloxera s'est développé sur des plants de vigne apportés d'Amérique....

Autre exercice.

Dans chaque phrase remplacez la proposition subordonnée par une proposition participe équivalente pour le sens.

5. Après que les Romains se furent emparés de la Gaule, les vaincus ne tardèrent pas à adopter leur langue. — Lorsque le printemps approchait, les anciens remettaient à flot leurs navires qu'ils avaient tirés sur la grève pendant l'hiver. — Depuis que Franklin* a inventé le paratonnerre, les édifices peuvent être préservés de la foudre. — Quand Christophe Colomb* eut débarqué à San Salvador, il prit possession du pays au nom de l'Espagne. — Lorsque l'orateur eut cessé de parler, tous les auditeurs applaudirent. — Au moment où les jours sont égaux aux nuits, on est à l'équinoxe du printemps ou à l'équinoxe d'automne. — Aussitôt que la paix fut conclue, les troupes furent renvoyées dans leurs foyers.

Autre exercice.

Dans chaque phrase remplacez la proposition participe par une proposition subordonnée équivalente pour le sens.

6. La moisson terminée, les cultivateurs célèbrent par une fête cet heureux événement. — Turenne* mort, toute son armée éclata en sanglots et en gémissements. — Constantin* s'étant converti au christianisme, les persécutions prirent fin. — La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue. — Le renard étant très habile, il nous faut avoir des chiens vigilants pour l'éloigner de nos basses-cours. — La taupe devant passer sa vie sous terre, il n'était pas nécessaire qu'elle eût le sens de la vue bien développé. — Les hérissons et les chauves-souris se nourrissant d'insectes, nous devons épargner la vie de ces animaux. — La baleine étant organisée pour respirer l'air en nature, elle est contrainte de venir de temps en temps à la surface de l'eau — Les Groënlandais ayant à lutter contre un froid excessif, ils absorbent, afin de se donner de la chaleur, des quantités considérables de graisse. — Les avalanches se détachant des montagnes alpestres au commencement de l'été, les touristes doivent prendre de grandes précautions pour n'être pas victimes de la chute de ces masses.

Autre exercice.

Mettez les verbes entre parenthèses au mode convenable.

7. Sur les observations de Régulus, le sénat romain décida que les prisonniers qui étaient entre les mains des Carthaginois* ne (*être racheté*). — Le maître entend que tous les élèves (*être*) attentifs à la leçon — Dans

une ville assiégée le gouverneur exige que les citoyens (*être rentré*) chez eux tous les soirs après une certaine heure. — L'honneur commande que nous (*tenir*) scrupuleusement nos engagements. — Aman voulait que tous les sujets d'Assuérus (*courber*) la tête devant lui; mais Mardochée ne voulut jamais se soumettre à cette injonction. — Nous entendions que nos subordonnés (*être*) toujours prêts à exécuter nos ordres. — Il semble que la nature, en faisant naître l'homme faible et incapable de pourvoir à ses besoins (*vouloir*) dès l'abord l'attacher davantage à ses parents par les liens de la reconnaissance. — Nous n'ignorons pas que la médecine (*pouvoir*) guérir quelquefois les malades, les soulager souvent et les consoler toujours. — Les anciens ignoraient que deux pays éloignés (*pouvoir*) être mis un jour en communication directe et instantanée. — Si l'on suppose que la terre (*être*) une masse fluide, on comprendra, d'après les lois de la mécanique, qu'elle doit être aplatie aux pôles et renflée à l'équateur.

8. Il n'est guère de père qui (*prétendre*) que son fils ne (*devoir*) pas occuper une position supérieure à la sienne. — Il suffisait qu'un homme (*trahir*) sa patrie pour qu'il (*devenir*) l'objet de l'animadversion générale — Les Pythagoriciens ne doutaient pas que la terre (*tourner*) autour du soleil. — Certains peuples, après qu'ils furent arrivés à l'immobilité, ne firent jamais rien que l'histoire (*pouvoir*) regarder comme digne de passer à la postérité. — Croyiez-vous que je ne (*être*) pas assez persévérant pour achever ce que j'aurais une fois commencé? — Les anciens qui ignoraient que l'air (*être*) pesant, expliquaient l'ascension de l'eau dans les pompes en disant que la nature avait horreur du vide. — Il n'est pas probable que Christophe Colomb* (*insister*) tant pour obtenir des vaisseaux de l'Espagne s'il avait prévu tous les déboires qui l'attendaient sur la fin de sa vie. — Les anciens géographes n'étaient pas certains que la zone torride (*être*) habitable. — Je ne crois pas que Descartes* (*considérer*) les animaux comme de simples machines s'il avait vécu de notre temps. — Vous n'avez pas pensé que je (*être*) jamais assez lâche pour trahir les secrets de mes amis[1].

Exercices de rédaction.

1. ORIGINE DES RIVIÈRES ET DES FLEUVES.

Dites d'où proviennent les nuages que vous apercevez dans le ciel, et ce qui arrive quand la température vient à se refroidir. Dépeignez la pluie tombant à torrents et s'infiltrant dans la terre pour en ressortir en formant une source. Les sources forment des ruisseaux qui alimentent les vallons; les ruisseaux en se réunissant donnent naissance aux rivières, si utiles à l'homme, et qui, elles-mêmes, forment des fleuves non moins utiles. Ceux-ci reportent à la mer les eaux qui lui avaient été empruntées.

2. LE VIOLON DE PAGANINI.

Paganini, célèbre violoniste italien, excitait l'envie de tous les artistes ses rivaux. Un jour qu'il devait jouer dans une réunion publique, un de ces derniers, encore plus mal disposé que les autres, coupe presque complètement trois des cordes du violon du maître. Au moment de débuter, Paganini s'en aperçoit. Il joue cependant. Applaudissements de l'auditoire. Lorsque Paganini a cessé de se faire entendre, l'envieux stupéfait s'approche du musicien et s'aperçoit qu'il a joué avec une seule corde. C'était vrai. Terminez en développant cette réflexion que le génie triomphe de tous les obstacles en dépit des jaloux.

3. L'ALCOOL CONDUIT A LA RUINE (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du 9 mars 1897*).

Vous écrivez à un ami pour lui annoncer qu'un de vos voisins, le menuisier Durand, vient de partir pour Paris, après avoir fait faillite. Il y a quelques années sa maison était prospère; un jour, il se mit à boire et dès lors manqua de régularité dans l'exécution des commandes; puis sa vue s'affaiblit, ses mains devinrent tremblantes et il perdit son habileté professionnelle. Ce fut la fin. Réflexion.

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

CHAPITRE XIII

PARTICIPE PRÉSENT

411. — Le **participe** est ainsi appelé parce qu'il *participe* de la nature de l'adjectif et de la nature du verbe.

Il participe de la nature de l'*adjectif* en ce que, comme ce dernier, il qualifie le substantif.

Il participe de la nature du *verbe* en ce qu'il a toujours un radical identique à celui d'un verbe et que dans certains cas il admet les mêmes espèces de compléments que le verbe.

412. — Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* terminé par *ant*, et le participe passé terminé par *é*, *i*, *u*, *s* ou *t*.

413. — On appelle *participe présent* un participe qui ajoute au nom qu'il qualifie l'idée d'une action faite par celui-ci.

Remarque critique. — La dénomination de *participe présent* est défectueuse : il vaudrait mieux dire *participe actif*. Du reste l'idée de temps est complètement étrangère au *participe présent*, qui exprime indifféremment le passé, le présent ou le futur, selon le sens général de la phrase dont il fait partie.

414. — Le *participe présent* est toujours **invariable**.

415. — Toute forme verbale en *ant* est participe présent ou adjectif verbal.

1° Elle est *participe présent* et par conséquent **invariable** lorsqu'elle exprime l'*action*.

Ex. : Votre mère est une personne *obligeant* tout le monde.

2° Elle est *adjectif verbal*, et par conséquent **variable** lorsqu'elle exprime une *qualité*.

Ex. : Votre mère est *obligeante* pour tout le monde.

416. — Pour distinguer le participe présent de l'adjectif verbal, il faut s'en rapporter au sens de la phrase. Le mot en *ant* exprime-t-il une **action**, il est participe présent; désigne-t-il un **état**, il est adjectif verbal.

On reconnaît mécaniquement que le mot verbal en *ant* est participe présent :

1° Quand il a un complément direct. Ex : Cornélie*, *aper-*

cevant l'urne où étaient renfermées les cendres de Pompée*, versa un torrent de larmes.

2° Quand on peut le traduire par un mode personnel du verbe et par un mot conjonctif. Ex. : Nous aperçûmes une loutre *nageant* dans le ruisseau. On peut dire : une loutre *qui nageait*.

3° Quand il est précédé ou qu'on peut le faire précéder de la préposition *en*. Ex. : Les bergères, *en dansant* au son du chalumeau, charmaient les ennuis de la solitude.

REMARQUE. — Il ne faut pas trop se fier à ces moyens mécaniques; ils peuvent quelquefois induire en erreur.

417. — Grammaire historique. Rigoureusement parlant, toute forme verbale en *ant* est ou *gérondif*, ou *participe présent*, ou *adjectif verbal*. Elle est *gérondif*, quand elle est précédée de la préposition *en*. Ex. : *En marchant* à grands pas, vous serez bientôt arrivé.

Autrefois le français distinguait le gérondif, qui était toujours invariable, du participe présent qui était variable. Le participe présent était un adjectif des deux genres, variant seulement quant au nombre. On disait : des hommes *lisants*, des femmes *lisants*. Actuellement on suppose que tout participe présent est un gérondif, et on l'écrit toujours invariable, conformément à une décision de l'Académie française du 3 juin 1679.

Les écrivains du dix-septième siècle n'admirent pas toujours l'identification du participe présent avec le gérondif et firent souvent varier le participe présent. Ex. : N'étant pas de ces rats qui, les livres *rongeants*, se font savants jusques aux dents.

Conformément à l'ancien usage on écrit encore aujourd'hui avec un *s* le pluriel de *ayant droit*, *ayant cause :* des *ayants droit*, des *ayants cause*.

DIFFÉRENCE D'ORTHOGRAPHE ENTRE CERTAINS PARTICIPES PRÉSENTS ET LES ADJECTIFS VERBAUX CORRESPONDANTS

418.— Un certain nombre de participes présents ont une orthographe différente de celle de l'adjectif verbal correspondant.

On peut partager ces mots en deux sections : la première, formée de participes présents nécessairement terminés par *ant*, et d'adjectifs ou de substantifs verbaux dont la désinence est *ent;* la seconde, composée de participes ou de substantifs qui tous possèdent la terminaison *ant* et qui diffèrent par la consonne finale du radical.

Les mots qui font partie de la première section sont :

Participes présents.	*Adjectifs ou substantifs verbaux.*
Adhér*ant*.	Adhér*ent*.
Affl*uant*.	Affl*uent*.
Différ*ant*.	Différ*ent*.
Diverge*ant*.	Diverg*ent*.
Équival*ant*.	Équival*ent*.
Excell*ant*.	Excell*ent*.
Expédi*ant*.	Expédi*ent*.
Négligeant.	Négligent.
Précéd*ant*.	Précéd*ent*.
Présid*ant*.	Présid*ent*.
Résid*ant*.	Résid*ent*.
Viol*ant*.	Viol*ent*.

Les mots qui font partie de la seconde section sont :

Participes présents.	*Adjectifs ou substantifs verbaux.*
Convain*qu*ant.	Convaincant.
Extrava*gu*ant.	Extrava*g*ant.
Fabri*qu*ant.	Fabricant.
Fati*gu*ant.	Fati*g*ant.
Intri*gu*ant.	Intri*g*ant.
Suffo*qu*ant.	Suffocant.
Va*qu*ant.	Vacant.

Remarque critique. — Quand au participe présent correspond un adjectif verbal en *ent*, la différence d'orthographe marquant la différence d'origine, est légitime. Le participe présent doit son origine à la conjugaison; l'adjectif verbal dérive du latin.

Mais quand à un participe présent correspond un mot verbal en *ant*, la différence d'orthographe est puérile, parce qu'elle semble faire croire à une différence d'origine qui n'existe pas. Toutefois, cette différence d'orthographe est aujourd'hui consacrée par l'usage.

Exercices de rédaction.

1. OFFRANDE POUR LES INONDÉS DU MIDI DE LA FRANCE.

Les élèves de l'école de ... s'étant cotisés pour venir en aide aux inondés du midi de la France, l'un d'entre eux écrit au maire en lui adressant l'offrande commune. Il lui dit que toute l'école voulant participer à cette bonne œuvre, les élèves ont pris la résolution d'épargner leur argent. Grâce à ce moyen ils ont pu recueillir une petite somme qu'ils sont heureux de lui remettre.

2. LE PÊCHEUR A LA LIGNE.

Dépeignez un homme équipé pour la pêche à la ligne. Il se rend de grand matin à un endroit de la rivière où il sait qu'il trouvera du poisson Préparatifs. Il dispose sa ligne et la lance dans l'eau. Longue attente. Fausses joies. Enfin le bouchon s'enfonce, le pêcheur retire vivement sa ligne : le poisson est pris. Imaginez des incidents. L'intrépide pêcheur prend ses repas tout en pêchant. Le soir venu il rentre chez lui satisfait de sa journée.

CHAPITRE XIV

PARTICIPE PASSÉ

419. — Le **participe passé** est un pur adjectif exprimant un état, une qualité passive du substantif auquel il se rapporte.

Ex. : La lune est *cachée* par un nuage.

Remarque critique. — Le participe passé appartient essentiellement et exclusivement à la voix passive, d'où il résulte qu'on devrait plutôt l'appeler *participe passif*. Le nom de participe passé, sous lequel on le désigne habituellement, est tout à fait impropre; car le participe *passé* n'indique pas le temps; il peut indifféremment exprimer un *passé*, un *présent* ou un *futur* suivant que la proposition dont il fait partie correspond à l'une ou à l'autre de ces trois époques de la durée.

PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE

420. — Le participe passé employé *sans auxiliaire* s'accorde toujours, comme un adjectif ordinaire, avec le nom qu'il qualifie.

Ex. : Une personne *estimée*.
Des personnes *estimées*.

PARTICIPE PASSÉ AVEC *être*.

421. — Le *participe passé* accompagné du verbe *être* s'accorde toujours avec le sujet de ce verbe, quelle que soit la place du sujet.

Ex. : *Les bonnes actions* sont *récompensées* tôt ou tard.
C'est ainsi que sont *punis ceux* qui font le mal.

PARTICIPE PASSÉ AVEC *avoir*.

422. — Le participe passé accompagné du verbe *avoir* s'accorde avec le complément direct quand ce complément est *avant* le participe; mais il reste invariable si le complément direct ne vient qu'*après* le participe, ou s'il n'y a pas de complément direct.

1° *Le complément direct est* **avant.**

Soient ces phrases :

La ville *que* j'ai visi*tée*.	J'ai visité quoi? *que* mis pour *la ville*.
Les villes *que* j'ai visi*tées*.	J'ai visité quoi? *que* mis pour *les villes*.
L'arbre *qu'*ils ont plan*té*.	Ils ont planté quoi? *que* mis pour *l'arbre*.
Les arbres *qu'*ils ont plan*tés*.	Ils ont planté quoi? *que* mis pour *les arbres*.
Ton livre, je *l'*ai *lu*.	J'ai lu quoi? *l'* mis pour *ton livre*.
Tes livres, je *les* ai *lus*.	J'ai lu quoi? *les* mis pour *tes livres*.
Ma fille, je *t'*ai instrui*te*.	J'ai instruit qui? *t'* mis pour *ma fille*.
Mes filles, je *vous* ai instrui*tes*.	J'ai instruit qui? *vous* mis pour *mes filles*.
Que d'affaires il a me*nées*.	Il a mené quoi? *que d'affaires*.
Combien d'affaires avez-vous *menées?*	Vous avez mené quoi? *Combien d'affaires*.

Les compléments directs *que*, *l'*, *les*, *te*, *vous*, *que d'affaires*; *combien d'affaires* sont **avant** le participe : accord.

2° *Le complément direct est* **après.**

Soient ces phrases :

J'ai visi*té* une *ville*.	J'ai visité quoi? une *ville*.
Ma mère a cueil*li* une *fleur*.	Ma mère a cueilli quoi? une *fleur*.
Mes frères ont *lu* leurs *livres*.	Mes frères ont lu quoi? leurs *livres*.
Nous avons *reçu* une *lettre*.	Nous avons reçu quoi? une *lettre*.

Les compléments directs *ville*, *fleur*, *livres*, *lettre* sont **après** le participe : pas d'accord.

3° **Il n'y a pas** *de complément direct.*

Soient ces phrases :

Mes arbres ont *péri*.	Mes arbres ont péri quoi?
Ces enfants ont *travaillé* avec ardeur.	Ces enfants ont travaillé quoi?
Ils ont *joué* avec entrain.	Ils ont joué quoi?
Ils ont *dormi* toute la nuit.	Ils ont dormi quoi?

Il n'y a pas de complément direct : pas d'accord.

423. — Remarque historique. Dans les premiers temps de la langue on faisait toujours accorder le participe, quelle que fût la place du complément direct. On écrivait : *cette page, je l'ai lue* et *j'ai lue cette page.* Ainsi, dans ces deux cas, *lue* était considéré comme pur adjectif : cette page, je l'ai à l'état de page *lue.*

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE A LA VOIX ACTIVE

424. — Le participe passé d'un verbe à la voix active étant accompagné de l'auxiliaire *avoir*, se trouve dans le cas de la règle générale § 422.

Ex. : Les livres que nous avons *lus.*
Ces enfants ont *lu* ces livres.

Si le complément direct est une des expressions *combien de*, *que de*, *plus de*, *moins de*, *autant de*, etc., le participe s'accorde avec le nom qui suit *combien de*, *que de*, etc.

Ex. : Combien de gens j'ai *vus* se repentir d'avoir perdu trop d'heures à l'école!
Autant de batailles il a *livrées*, autant de victoires il a *remportées.*

Remarque historique. — Actuellement, dans les temps composés, le participe passé se place toujours immédiatement après l'auxiliaire; dans l'ancien français, on mettait fréquemment le complément direct entre l'auxiliaire et le participe. On pouvait dire : *J'ai la lettre reçue*, au lieu de : *J'ai reçu la lettre.* Au dix-septième siècle, cette construction était encore tolérée en poésie. En voici deux exemples empruntés à La Fontaine :

Mais vous *avez* cent fois notre encens *refusé.*
Il *avait* dans la terre une somme *enfouie.*

Aujourd'hui on dirait : vous *avez refusé* cent fois notre encens. Il *avait enfoui* une somme dans la terre.

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE A LA VOIX PASSIVE

425. — Le participe passé d'un verbe à la voix passive étant constamment accompagné de l'auxiliaire *être*, est traité *comme un pur adjectif* et s'accorde toujours avec le sujet du verbe, quelle que soit la place de ce sujet.

Ex. : Les forêts sont *peuplées* de bêtes sauvages.

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE A LA VOIX PRONOMINALE

426. — On admet ordinairement que dans la voix pronominale l'auxiliaire *être* est mis pour *avoir.* Partant de là, on énonce ainsi la règle d'accord du participe :

Tout participe passé d'un verbe pronominal suit la règle d'accord du participe conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, c'est-à-dire qu'il varie s'il est précédé du complément direct, et qu'il reste invariable s'il en est suivi.

Ex. : Ces deux hommes *se* sont *querellés*.
Les présents *qu'*ils se sont *faits*.
Ils *se* sont *écrit* plusieurs lettres.
Ils *se* sont *nui* par leurs procédés.

C'est-à-dire :

Ces deux hommes ont querellé *eux*.
Les présents qu'ils ont faits *à eux*.
Ils ont écrit *à eux* plusieurs lettres.
Ils ont nui *à eux* par leurs procédés.

Remarque. — D'après cette règle, le participe passé des verbes pronominaux suivants : *se complaire*, *se convenir*, *se déplaire*, *s'imaginer*, *se nuire*, *se parler*, *se persuader*, *se plaire*, *se ressembler*, *se rire*, *se sourire*, *se succéder*, *se suffire*, qui sont des verbes intransitifs ou neutres, est toujours invariable.

427. — Le participe passé des verbes essentiellement pronominaux (n° 297), tels que *s'abstenir*, *s'emparer*, *se repentir*, *s'enfuir*, *s'écrier*, etc., s'accorde avec le sujet.

Ex. : Ils se sont *abstenus*.
Elle s'est *écriée*.

Remarques. — I. Le verbe *s'arroger*, quoique essentiellement pronominal, suit la règle 426.

Ex. : Nous nous sommes *arrogé* des prérogatives.
Les prérogatives que nous nous sommes *arrogées*.

II. Les verbes *s'apercevoir de*, *s'attaquer à*, *s'attendre à*, *se douter de*, *se plaindre de*, *se prévaloir de*, *se saisir de*, *se servir de*, *se taire*, qui ont à la voix pronominale un sens tout spécial, suivent la règle des verbes essentiellement pronominaux.

Ex. : Ils se sont *aperçus*, ils se sont *plaints*, ils se sont *tus*.

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE INTRANSITIF OU NEUTRE

428. — Le participe passé d'un verbe intransitif ou neutre, conjugué avec *avoir*, est toujours invariable, parce qu'un verbe de cette nature n'a pas de complément direct.

Ex. : Nos fleurs ont *péri*.

On écrira de même avec le participe invariable :

Les quelques heures qu'il a *dormi*, qu'il a *vécu*; c'est-à-dire *pendant lesquelles* il a dormi; *pendant lesquelles* il a vécu.

REMARQUE. — Le verbe *coûter* étant de sa nature intransitif, et ne pouvant jamais être employé dans un sens transitif, son participe passé *coûté* demeure *toujours* invariable.

En conséquence il faut écrire : les sommes que cette acquisition m'a *coûté* et non *coûtées*. Les ennuis que cette affaire m'a *coûté* et non *coûtés*.

On trouve dans les auteurs quelques exemples d'accord du participe *coûté;* mais ce sont des licences qu'il ne faut pas imiter, surtout en prose [1].

429. — Un certain nombre de verbes s'emploient dans deux sens différents : dans le premier sens ils sont transitifs, et dans le second, intransitifs. Il faut tenir compte de cette différence de signification lorsqu'il s'agit d'écrire le participe passé d'un de ces verbes. Par exemple :

Courir est transitif lorsqu'il veut dire *poursuivre, s'exposer à;* il est intransitif s'il signifie *aller avec une grande vitesse.*

Ex. : Les cerfs que les chasseurs ont *courus.*

Quels dangers avez-vous *courus?*

Les quelques kilomètres que nous avons *couru.*

Pousser, signifiant *faire avancer*, est transitif. Ex. : Les troupeaux que nous avons *poussés* devant nous. Dans le sens de *croître* il est intransitif. Ex. : Les champignons ont *poussé* pendant la nuit.

Peser est transitif quand il veut dire comparer la pesanteur d'un objet avec un poids déterminé, ou examiner une chose attentivement, l'apprécier. Ex. : La viande que l'on a *pesée.* Il est intransitif quand il signifie *avoir un certain poids :* les cinq kilogrammes que ce gigot a *pesé.*

Valoir, pris dans le sens de *procurer*, est transitif. Ex. : Les honneurs que son courage lui a *valus.* Pris dans le sens de *avoir une valeur*, il est intransitif. Ex. : Cette propriété ne vaut plus les dix mille francs qu'elle a *valu.*

430. — Le participe passé d'un verbe intransitif ou neutre conjugué avec *être*, est traité comme un pur adjectif et s'accorde avec le sujet du verbe.

Ex. : Nos sœurs sont *parties* ce matin.

---

1. Voir le *Dictionnaire* Littré.

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE IMPERSONNEL

431. — Le participe passé d'un verbe *impersonnel* est toujours invariable.

Ex. : Il est *arrivé* des troupes.
Les orages qu'il y a *eu*.
Les chaleurs qu'il a *fait*.

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DE *en*

432. — Le pronom *en*, bien qu'il soit équivalent à *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, *de ceci*, *de cela*, selon le nom dont il tient la place, est neutre* par lui-même; de plus, il joue toujours le rôle de complément indirect.

En conséquence, le participe qui a pour unique complément le pronom *en* reste invariable.

Ex. : J'ai trouvé des framboises et j'*en* ai *mangé*. C'est-à-dire j'ai mangé *de cela*, *d'elles*.

Il est évident que si, indépendamment du pronom *en*, il y a dans la phrase un complément direct exprimé, le participe suit la règle générale d'accord.

Ex. : Mon père est absent, voici les nouvelles *que* j'en ai *reçues*, c'est-à-dire *que* j'ai *reçues* de lui.

433. — Lorsque le pronom *en* est précédé d'un des adverbes de quantité *combien*, *plus*, *autant*, *moins*, etc., le participe se met au pluriel, parce que ces expressions éveillent une idée de pluralité et qu'elles sont considérées comme les compléments directs du verbe suivant.

Ex. : Autant de parties il a *jouées*, autant il en a *perdues*, c'est-à-dire *autant de parties* il a *perdues*.

REMARQUE. — Dans l'exemple qui précède, *autant*, employé pour la seconde fois, est considéré, à l'exclusion de *en*, comme un complément direct *elliptique* féminin pluriel.

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF

434. — Le participe passé suivi d'un *infinitif* reste invariable s'il a pour complément direct cet *infinitif;* il s'accorde, au contraire, s'il a pour complément direct le *pronom* qui précède.

Ex. : Les vers que j'ai *entendu* réciter étaient magnifiques. — J'ai entendu, quoi? *réciter les vers*, pas d'accord.
Les personnes que j'ai *entendues* réciter des vers m'ont charmé. — J'ai entendu qui? des *personnes* qui récitaient des vers, accord.

435. — La même règle s'applique au cas où l'infinitif est précédé d'une préposition.

Ex. : Les ciseaux qu'elles ont *donnés* à repasser (elles ont *donné les ciseaux* à repasser).

Je récite la leçon que j'avais *oublié* d'apprendre (j'avais oublié d'*apprendre la leçon*).

436. — Le participe *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable, parce qu'il forme avec ce dernier une espèce de verbe composé.

Ex. : Je les ai *fait* partir.

PARTICIPE PASSÉ ENTRE DEUX *que*.

437. — Le participe passé placé entre deux *que* est toujours invariable, par la raison que le premier *que* n'est pas le complément direct du participe passé, mais du verbe qui suit.

Ex. : Les obstacles que j'avais *supposé* que vous rencontreriez.

J'avais supposé quoi? que vous rencontreriez des obstacles. *Que* est le complément direct de *rencontreriez*, et non de *supposé*.

D'ailleurs, la succession des deux *que* rend la phrase traînante et il vaut mieux éviter cette tournure.

INFINITIF SOUS-ENTENDU

438. — Certains participes, tel que *dû, permis, pu, voulu*, sont invariables, lorsqu'ils ont pour complément direct un infinitif *sous-entendu*.

Ex. : Il a débité toutes les extravagances qu'il a *voulu* (sous-entendu *débiter*).

Mais ces mêmes participes rentrent dans la règle générale, lorsqu'il n'y a pas d'infinitif sous-entendu.

Ex. : Les sommes que nous lui avons *dues* sont payées.

Le REPRÉSENTANT UNE PROPOSITION

439. — Le participe qui a pour complément direct le pronom *le* représentant une proposition, reste toujours invariable.

Ex. : La guerre a fini plus tôt que nous ne *l'*aurions *cru* (c'est-à-dire que nous n'aurions cru *qu'elle finirait*).

REMARQUE. — *Le* représentant une proposition sous-entendue est au fond un véritable pronom singulier du genre

neutre équivalant à *cela*. Dès lors le participe qui s'y rapporte doit demeurer invariable.

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DE *le peu*.

440. — *Le peu* a deux significations :

Tantôt il signifie *une quantité petite, mais suffisante;* dans ce cas, le participe s'accorde avec le complément de *le peu*.

Ex. : *Le peu* de fruits que nous avons *récoltés* nous a suffi pour passer l'année. (C'est parce que nous avons récolté une quantité petite mais suffisante de fruits que nous en avons eu assez).

Tantôt *le peu* signifie *le manque;* dans ce cas, le participe s'accorde avec *le peu*, toujours du masculin singulier.

Ex. : *Le peu* de résultats que nous avons *obtenu* nous a découragés. (C'est parce que les résultats n'ont pas été suffisants que nous nous sommes découragés).

Excepté, supposé, approuvé, ETC.

441. — Les participes *excepté, supposé, approuvé, passé, certifié, attendu, y compris, non compris, ci-joint, ci-inclus, oui*, sont considérés comme prépositions, et sont par conséquent invariables, lorsqu'ils précèdent le nom et qu'ils commencent la phrase.

Ex. : *Approuvé* l'écriture ci-dessus.
Certifié véritable la présente facture.
Ci-inclus copie de ma lettre.

Mais ces mêmes mots sont considérés comme participes et s'accordent lorsqu'ils suivent le nom.

Ex. : Mes sœurs *exceptées*.
Cette somme *non comprise*.
La note *ci-jointe*.

Lorsque *ci-joint, ci-inclus* sont placés après un verbe et qu'ils précèdent un substantif indéterminé, ils demeurent invariables; dans cette situation ils varient, au contraire, s'ils sont suivis d'un nom déterminé.

Ex. : Vous trouverez *ci-inclus* copie de l'acte.
Vous trouverez *ci-incluse* la copie *ou* une copie de l'acte.

442. — **Remarque historique.** La règle qui prescrit l'invariabilité des participes ci-dessus est relativement moderne. Autrefois on les faisait accorder. Ex. : *Exceptées* les forteresses. (FROISSART *).

Exercices d'orthographe.

Écrivez convenablement les mots entre parenthèses, et s'il y a deux mots dans la parenthèse choisissez celui qui convient au sens de la phrase.

1. Les chirurgiens donnent le nom de substances (*absorbant*) à des matières propres à s'imbiber des liquides avec lesquels elles sont en contact, comme la charpie, l'amadou*, l'agaric*. — Les plantes (*courbant*) la tête sous l'action du vent ne sont pas les plus fragiles. — Les récits les plus (*attachant*) sont souvent les plus simples. — Quelques paroles (*touchant*) adressées à propos charment souvent plus qu'un cadeau même important. — Des pluies (*abondant*) caractérisent seules l'hiver dans les climats des tropiques. — Les ennemis (*appréhendant*) d'être enveloppés se décidèrent à la retraite. — On aime peu les gens d'humeur (*changeant*). — Le choléra (*ravageant*) le pays, nous ne jugeâmes pas à propos de nous y établir. — On donne le nom de corps (*enseignant*) à ceux qui se proposent de répandre les connaissances humaines. — Ceux qui vont (*divulguant*) les secrets qu'on leur a confiés méritent la réprobation de tout le monde. — Nous avons reçu une nouvelle (*pétrifiant*). — Il a acheté une propriété (*aboutissant*) à la route. — Nous les aperçûmes (*gravissant*) un coteau que couvraient des forêts (*verdoyant*).

2. (*Pressentant*) un refus ils n'osèrent formuler la demande qu'ils étaient venus faire. — Les personnes (*aspirant*) aux honneurs doivent s'attendre à être (*obligé*) de faire des démarches (*humiliant*). — Ceux qui vont sans cesse (*colportant*) des nouvelles, les (*commentant*) et les (*exagérant*) presque toujours, ont (*reçu*) le nom de nouvellistes. — Nous avons (*acheté*) cette propriété et les terrains (*attenant*). — On a (*demandé*) que nous présentassions des (*répondant*) sérieux. — On appelle bassin d'un fleuve l'ensemble des terrains (*arrosé*) par ce fleuve et par ses (*affluant, affluent*). — Le sang (*affluent, affluant*) à la tête, il en peut résulter une apoplexie. — Ne soyons pas (*négligeant, négligent*), et ne remettons jamais au lendemain ce que nous pouvons faire dès maintenant. — Il y a dans toutes les assemblées des (*divergeant, divergent*) que les meilleures raisons ne sauraient convaincre. — Il est pour nous (*expédiant, expédient*) de régler le plus promptement possible cette affaire. — Les (*résidant, résident*) étrangers ont (*abandonné*) le pays. — La vapeur du soufre nous (*suffoquant, suffocant*), nous fûmes (*contraint*) de nous éloigner. — Les (*fabriquant, fabricant*) de savon sont nombreux à Marseille. — Les gens (*réputé*) les plus habiles sont souvent ceux que les circonstances et le hasard ont le plus (*favorisé*). — L'armée protégea ses flancs avec des arbres qu'elle avait (*abattu*).

3. Nos amis ont (*insisté*) pour nous faire rester quelques jours auprès d'eux. — La partie de l'Italie que nous avons (*visité*) venait d'être (*éprouvé*) par un tremblement de terre. — Les pluies qui se sont (*succédé*) depuis quelques semaines ont considérablement (*grossi*) les rivières. — Les Perses s'étaient (*vanté*) d'asservir facilement la Grèce; mais ayant (*pénétré*) dans cette contrée ils se sont (*aperçu*) qu'ils avaient (*compté*) sans le patriotisme des habitants. — Les colons* (*établi*) dans un pays neuf se sont rarement (*suffi*) à eux-mêmes. — Les acteurs de ce théâtre n'ont pas (*eu*) tous les succès qu'ils s'étaient (*imaginé*) d'abord. — Les blés ont (*poussé*) beaucoup depuis quelques jours. — L'avoine que nous avons (*pesé*) nous a (*paru*) d'excellente qualité. — Cette personne ne pèse plus les soixante-cinq kilogrammes qu'elle a (*pesé*) l'année dernière. — Depuis les abatis qu'on y a (*fait*), cette forêt ne vaut plus les huit cent mille francs qu'elle a (*valu*) autrefois. — Les distinctions que leur a (*valu*) cet acte de courage étaient bien (*mérité*). — Les anciens Grecs se plaisaient à répéter à l'envi les poésies qu'ils avaient (*entendu*) chanter par les Aèdes*. — Les troupes

que nous avons (*vu*) passer paraissaient (*harassé*). — Les amis que le maître du champ avait (*prié*) de venir l'aider à faire sa moisson n'avaient pas (*daigné*) obtempérer à sa demande.

4. Les vêtements que nous avons (*donné*) à retoindre ne seront prêts que dans trois semaines. — Voilà les premières hirondelles que nous ayons (*vu*) arriver cette année. — Autant de fossiles nous avons (*aperçu*), autant nous en avons (*recueilli*). — Avez-vous (*apporté*) les provisions que nous avions (*oublié*) de prendre. — Les vendanges ont été (*achevé*) plus tôt que nous ne l'aurions (*cru*). — Personne n'a (*approuvé*) les familiarités qu'ils se sont (*permis*). — On n'a pas de reproches à adresser aux gens qui ont (*fait*) tous les efforts qu'ils ont (*pu*). — En vain la pauvre Cassandre aurait (*annoncé*) aux Troyens* tous les malheurs qu'elle aurait (*voulu*), ils n'y auraient pas (*ajouté*) foi. — Ceux qui ont (*exploité*) ces mines n'en ont pas (*retiré*) tous les bénéfices qu'ils avaient (*espéré*). — Les espions que César avait (*envoyé*) explorer le pays ennemi rapportèrent des renseignements très complets. — Le peu de progrès que cet élève avait (*fait*) lui ont (*valu*) le premier accessit.

5. Les anciens poètes se sont (*plu*) à peindre une époque de bonheur et de prospérité qu'ils ont (*nommé*) l'âge d'or. — Les Grecs du temps d'Homère* s'étaient (*imaginé*) que la terre était ronde et plate comme un disque et qu'elle était (*environné*) de toutes parts d'une mer à laquelle ils avaient (*donné*) le nom de fleuve Océan. — Les liquides que l'on chauffe en vases découverts acquièrent une température fixe (*passé*) laquelle on ne peut plus les échauffer. — Une seule plante (*excepté*), tous les végétaux monocotylédones* de nos contrées sont herbacés. — Vous remettrez au destinataire cette lettre ainsi que les papiers (*ci-joint*). — Vous trouverez (*ci-joint*) copie de l'acte que vous avez (*demandé*). — Vous avez (*ci-inclus*) la quittance de votre fermage.

Exercices de rédaction.

1. LE CHIEN DE TERRE-NEUVE ET LE ROQUET (Fable).

Un chien de Terre-Neuve* et un roquet vivaient amicalement dans la même maison; décrivez leur vie commune et leurs jeux. La gourmandise vint troubler l'accord : le gros chien venait de saisir une friandise parmi les rogatons qu'on leur abandonnait. Colère du roquet qui tente de s'en emparer. Le possesseur furieux veut punir l'agresseur, mais par pitié il l'épargne. Le roquet repentant veut à plusieurs reprises renouer avec le terre-neuve ses anciennes relations d'amitié (Discours direct). Refus du gros chien. Le roquet en sèche de douleur. Voyant le triste état de la pauvre bête, son compagnon consent à oublier ce qui s'est passé. Exposer la double morale que l'on peut inférer de la conduite des deux animaux.

2. UN ENFANT A SON PÈRE (Lettre).

Le jeune Louis que son père a mis dans une pension pour qu'il y fasse des études aussi complètes que possible apprend que par suite de pertes considérables ses parents se trouvent dans la plus grande gêne. Il leur écrit aussitôt, demandant à quitter la pension pour entrer dans une maison de commerce. Il espère pouvoir de la sorte gagner de l'argent plus vite, ce qui lui permettra de soulager la détresse de la famille.

3. RÉPONSE DU PÈRE DE LOUIS (Lettre).

Le père de Louis répond à celui-ci que la famille a été touchée jusqu'aux larmes en prenant connaissance de sa proposition; mais on ne veut pas l'accepter. On s'imposera quelques privations afin que Louis puisse terminer ses études. On espère qu'il s'efforcera de profiter des leçons qu'il

reçoit. Une science solide constitue aujourd'hui le meilleur instrument de travail. Louis devenu savant entrera dans une carrière lucrative et alors il pourra venir en aide aux siens avec plus d'efficacité.

4. LA VENDANGE (Description).

Voilà les raisins mûrs, le vigneron se rend sur la place publique où a lieu la louée des vendangeurs. Il en choisit un certain nombre et tombe d'accord avec eux sur les conditions. Ceux-ci se rendent à la vigne. Décrivez leur travail. Peignez les hommes qui transportent à la cuve les raisins coupés. L'heure du repas arrive. Décrivez-le. On se remet au travail. Les uns chantent, les autres causent. Le soir tous les ouvriers rentrent au village. On prend place à la table du vigneron. On suppute le rendement de la récolte. On se rappelle tous les travaux qu'il a fallu exécuter pendant l'année avant d'arriver au moment où l'on est. On forme des projets pour améliorer la vigne l'année suivante. Enfin on se sépare pour aller se reposer jusqu'au lendemain.

5. UTILITÉ DE L'EAU.

Imaginez un homme transporté tout à coup dans un pays où il n'y a pas une goutte d'eau. Le matin il se demande avec inquiétude comment il procédera aux soins de propreté, ... comment il préparera ses aliments. La soif se fait sentir. Dépeignez l'anxiété et les souffrances du malheureux. Tout à l'heure il n'était préoccupé que de savoir comment il pourrait laver son linge, maintenant il n'y pense plus, il souffre trop. Tout à coup le ciel se couvre de nuages. Un orage éclate, la pluie tombe en abondance. Dites comment l'infortuné s'y prend pour recueillir le plus d'eau possible. Quand il en a fait une ample provision il adresse à Dieu une prière d'actions de grâce.

6. L'ORGUEIL PUNI.

La petite Louise était une malheureuse villageoise orpheline que des parents très pauvres avaient recueillie. (Parlez des privations que s'imposent ces bonnes gens). Tout à coup un parent éloigné et très riche leur écrit qu'il se charge de l'éducation et de l'avenir de cette enfant. Quelques jours après il vient chercher celle-ci. (Énumérez les changements de toute sorte qui s'introduisent dans l'existence de Louise). Au bout d'un an le bienfaiteur envoie Louise passer quelques jours au village chez ceux qui l'avaient d'abord recueillie. Là, au lieu de témoigner sa reconnaissance, Louise trouve moyen de se faire détester par son orgueil. (Imaginez les occasions). Au moment où elle s'apprête à retourner à la ville, elle apprend par une lettre que son protecteur est mort subitement sans prendre aucune disposition en sa faveur et qu'il lui faudra rester au village. Désespoir de Louise. Elle demande pardon à ceux qu'elle a offensés. Les parents adoptifs oublient ses torts. Louise se met résolûment au travail.

7. LE BON CHIEN.

Un jardinier voit venir à lui son chien qui pousse des aboiements plaintifs. Le jardinier le repousse. Le chien n'en continue pas moins ses manœuvres. Le jardinier, surpris, finit par se douter qu'il est arrivé quelque chose d'extraordinaire. Il suit le chien qui se rend à la cuisine : là il entend des cris étouffés qui semblent partir d'une grande caisse en bois. Le jardinier ouvre la caisse et aperçoit au fond son jeune fils à demi asphyxié. Dites ce qu'il fait alors et comment il se comporte à l'égard du chien.

8. UN DRAME A LA CASERNE (*Antialcoolisme. — Arr. minist. du 9 mars* 1897).

Vous raconterez que le Conseil de guerre du Brabant a eu dernièrement à s'occuper d'un drame dû à l'alcoolisme. Un jeune soldat qui rentrait à la caserne en état d'ivresse devint furieux ; il déchira ses vêtements, brisa plusieurs fusils, frappa le sergent qui voulait le conduire à la salle de police et sortit en se criant à lui-même : « Feu rapide ». Alors il commença une fusillade nourrie... Une balle du forcené traversa la porte et tua un agent de police. Enfin l'un de ses amis put l'approcher et le désarmer... Concluez.

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

CHAPITRE XV

MOTS INVARIABLES

443. — Grammaire historique Sauf peut-être quelques interjections, les différentes espèces de mots invariables n'ont pas été créées à l'origine pour l'usage auquel on les emploie aujourd'hui. Tous les adverbes, toutes les conjonctions, beaucoup de prépositions ont commencé par être soit des noms, soit des adjectifs, soit des pronoms. En outre, les prépositions en général ne sont pas autre chose que d'anciens adverbes qui sont passés du *sens intransitif* au *sens transitif*. Il faut entendre par là que ces anciens adverbes, après avoir été employés **sans complément**, sont devenus aptes à en recevoir un.

DE LA PRÉPOSITION

444. — On appelle **préposition** tout mot invariable qui sert à exprimer un rapport existant entre deux autres mots.

On dit qu'un rapport existe entre deux mots quand le sens général de l'un est modifié par la présence de l'autre. L'expression *le livre* désigne *un livre quelconque*, *un livre en général*. Au contraire, dans : *le livre de Pierre*, la signification que possédait tout à l'heure le mot *livre* se trouve modifiée considérablement; car au lieu de pouvoir s'appliquer à tous les livres existants, elle s'applique seulement au *livre* dont Pierre a la propriété. Il y a donc rapport entre *livre* et *Pierre*.

445. — Entre deux mêmes mots on peut souvent établir des rapports de natures très diverses. Par exemple, entre *je suis* et *l'eau*, il peut y avoir un très grand nombre de rapports. On peut dire : Je suis *dans* l'eau; je suis *sur* l'eau; je suis *sous* l'eau; je suis *devant* l'eau; je suis *derrière* l'eau; je suis *contre* l'eau, etc. La nature de chacun de ces rapports est indiquée par une préposition différente; mais très souvent une même préposition est employée pour indiquer des rapports de natures différentes.

446. — Les principaux rapports sont ceux :

1° De lieu. Ex. : Je demeure *à* Paris; je suis *sous* la voûte.

2° De temps. Ex. : J'aurai terminé *dans* trois heures.

3° De but. Ex. : Je pars *pour* Lyon.

4° D'attribution. Ex. : Donnez des vêtements *aux* pauvres.

5° De cause. Ex. : Mourir *pour* la patrie.

6° De possession. Ex. : Le livre *de* Pierre.

7° D'origine. Ex. : On tire le fer *des* entrailles de la terre.

8° D'union. Ex. : Venez *avec* moi; joignons l'utile *à* l'agréable.

9° De séparation. Ex. : Séparez le bon grain *d'avec* l'ivraie.

10° De rapprochement. Ex. : Il vint *vers* moi.

11° D'opposition. Ex. : Naviguer *contre* le vent.

447. — Les principales prépositions sont :

A.	Depuis.	Hors.	Près de.
Après.	Derrière.	Malgré	Sans.
Avant.	Dès.	Nonobstant.	Selon.
Avec.	Devant.	Outre.	Sous.
Chez.	En.	Par.	Sur.
Contre.	Entre.	Parmi.	Vers.
Dans.	Envers.	Pendant.	Voici.
De.	Hormis.	Pour.	Voilà.

448. — On appelle *locution prépositive* une préposition composée de plusieurs mots.

Les principales locutions prépositives sont :

A cause de.	Au-devant de.	En faveur de.
A côté de.	Au dehors de.	Jusqu'à.
A l'égard de.	Au-dessus de.	Loin de.
A l'exception de.	Au-dessous de.	Par delà.
A force de.	Autour de.	Par-dessus.
A propos de.	Au travers de.	Près de.
A travers.	Avant de.	Quant à.
Au dedans de.	En deçà de.	Vis-à-vis de.
Au delà de.	En dépit de.	

449. — Certains adjectifs, certains participes et l'adverbe *proche* peuvent être employés comme prépositions. Dans ce cas, ils précèdent toujours un nom ou un pronom. Tels sont :

Attenant.	Excepté.	Proche.	Touchant.
Attendu.	Moyennant.	Sauf.	Vu.
Concernant.	Non compris.	Suivant.	Y compris.
Durant.	Passé.	Supposé.	Pendant.

450. — Quelquefois la préposition est sous-entendue entre deux mots qui se trouvent en rapport.

Ex. : Il partira le mois prochain (c'est-à-dire *pendant* le mois prochain).

La maison a été vendue dix mille francs (c'est-à-dire *pour* dix mille francs).

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS

451. — Quand plusieurs noms qui se suivent servent de compléments à un même mot, substantif, adjectif ou verbe, par l'intermédiaire d'une même préposition, tantôt on répète celle-ci devant chaque complément, tantôt on ne l'exprime qu'une seule fois.

En général, les prépositions monosyllabiques sont presque toujours répétées; les prépositions polysyllabiques le sont moins souvent.

Pour les prépostions *à*, *de*, *en* la répétition est de rigueur.

Ex. : L'éloquence est un art destiné *à* instruire, *à* corriger les mœurs, *à* soutenir les lois, *à* rendre les hommes bons et heureux.

Le bronze est un alliage *de* cuivre et *d'*étain.

Les cadeaux consistaient *en* bière du pays, *en* cocos, *en* noix et *en* riz.

Quant aux autres prépositions, on est libre de les répéter ou de ne les exprimer qu'une seule fois.

On peut dire : Dieu nous a créés *pour* le connaître, l'aimer et le servir.

Ou : Dieu nous a créés *pour* le connaître, *pour* l'aimer et *pour* le servir.

452. — Les prépositions, quelles qu'elles soient, se répètent.

1° Lorsque le terme qui les suit est accompagné d'un complément.

Ex. : Il part *pour* Florence et *pour* Romè, *où il espère retrouver ses compagnons.*

2° Lorsqu'il y a une certaine opposition, un contraste entre les divers compléments.

Ex. : Il était illustre *dans la paix* et *dans la guerre.*

453. — Dans une même phrase il est bon de ne pas employer la même préposition à la suite de deux verbes différents. Ainsi au lieu de dire : On voit *dans* les développements contenus *dans* ce livre... il est mieux de s'exprimer ainsi : On voit *par* les développements contenus *dans* ce livre.

REMARQUES SUR CERTAINES PRÉPOSITIONS

454. — **Autour de, à l'entour de.** Les locutions prépositives *autour de*, *à l'entour de* sont équivalentes; seulement la seconde a un peu vieilli.

455. — A travers, au travers de. *A travers* ne peut jamais être suivi de la préposition *de*. On dit : *à travers* ces bois, et non *à travers de* ces bois. — *Au travers* doit toujours être suivi de la préposition *de*. On dit *au travers de* ces bois, et non *au travers* ces bois.

Remarque. — On a voulu établir une distinction de sens entre *à travers* et *au travers de*, mais cette distinction n'est pas fondée.

456. — Entre et **parmi** sont souvent synonymes. Cependant il faut employer *entre* à l'exclusion de *parmi* :

1° Devant un substantif pluriel déterminé par un adjectif cardinal qui ne tient pas lieu d'un nombre indéfini : *entre* quatre hommes, et non *parmi* quatre hommes.

2° Pour exprimer l'alternative : qu'il choisisse *entre* nous deux, et non *parmi* nous deux.

Parmi a ordinairement pour complément un substantif pluriel ou un collectif : *Parmi* les gens, *parmi* la foule.

457. — En face de. La locution adverbiale *en face* ne peut pas remplacer la locution prépositive *en face de*. On ne dit pas : *En face l'église*, mais *en face de l'église*.

458. — Près de, auprès de expriment l'un et l'autre la proximité; mais le second exprime une proximité plus grande.

Ex. : Il demeure *près de* l'église, c'est-à-dire *pas très loin* de l'église.

Il demeure *auprès de* l'église, c'est-à-dire *tout près de* l'église.

En outre, *auprès de* s'emploie pour indiquer l'assiduité habituelle d'une personne auprès d'une autre.

Ex. : Restez *auprès de* moi.

Mais cela n'implique pas que l'on doive proscrire *auprès* lorsqu'il n'y a pas une idée d'assiduité. On peut dire : Venez *près de* moi, ou *auprès de* moi.

Devant un nom de lieu on peut mettre *près* sans la préposition *de*. Ex. : *Près Paris*.

Devant un nom de personne il n'est pas permis de supprimer *de*. On ne dit pas : *près moi*, *près lui*, etc.

Cependant l'usage autorise de dire : ambassadeur *près* la cour de Vienne, *près* le cabinet de Saint-James, etc.

459. — Près de, prêt à. Il ne faut pas confondre *près de*, locution prépositive et, *prêt*, adjectif, suivi de *à*. *Près de* signifie *sur le point de, au moment de*. *Prêt à* signifie *disposé à*.

Ex. : Le malade était *près de* mourir quand on l'a opéré, c'est-à-dire *sur le point de* mourir.

Ex. : Je suis *prêt à* vous suivre, c'est-à-dire *disposé à* vous suivre.

Remarque historique. — Les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle ont souvent employé *prêt à* dans le sens de *près de*.

460. — **Vis-à-vis de.** Dans l'adverbe composé *vis-à-vis*, l'élément *vis* est un ancien nom signifiant *visage*. *Vis-à-vis de*, locution prépositive, équivalente à *en face de*, ne doit pas être employée à la place de *envers*. Il faut dire : il a mal agi *envers* moi, et non pas : *vis-à-vis* de moi.

L'adverbe *vis-à-vis* peut être employé comme préposition. On peut dire *vis-à-vis* l'église ou *vis-à-vis de* l'église. Cependant la première de ces expressions est d'un style plus familier.

461. — **Voici** se rapporte aux choses dont on va parler; **voilà**, aux choses dont on vient de parler.

Ex. : *Voici* trois médecins qui ne se trompent pas : Gaieté, doux exercice et modeste repas.

Le travail et l'économie, *voilà* les deux routes qui conduisent à l'aisance.

ORIGINE DE QUELQUES PRÉPOSITIONS

462. — **Grammaire historique. A** vient du latin *ad*, vers. — **Chez** (latin *casa*) signifiait en vieux français, *cabane*, maison. On disait autrefois : *En chez un tel*, c'est-à-dire dans la maison d'un tel. — **Malgré**, anciennement **mau gré**, composé de l'adjectif *mal* et de *gré*, et l'équivalent de *mauvais gré*, mauvaise volonté. — **Sauf** (lat. *salvus*) est un ancien adjectif signifiant *sauvé*, conservé. — **Fors** et **hors** viennent du latin *foris*, dehors, à la porte. — **Depuis** se compose de *de* et de *puis*. — **Dans**, autrefois *denz*, vient du bas-latin * *de intus*, à partir du dedans. — **Parmi** est composé de *par* et de *mi*, latin *medium*, milieu. — **Hormis** est formé de *hors* et de *mis*, participe passé de *mettre*. — **Voici** est l'ancien impératif de *voir* suivi de *ci*. — **Voilà** est semblablement formé de *voi* et de *là*.

Remarque. — L'ancienne préposition française *lez* signifiant *à côté de*, *près de*, et dérivée du latin *latus*, côté, n'est plus usitée que dans certains noms de lieux. Ex. : Plessis-*lez*-Tours, c'est-à-dire : Plessis *à côté de* Tours; Saint-Denis-*lez*-Paris, c'est-à-dire : Saint-Denis *près de* Paris.

Exercice. — On fera rendre compte aux élèves de l'emploi des prépositions dans différents passages des auteurs classiques. Voir Collection Boitel : *Enseignement primaire supérieur*, Corneille, Racine, Molière, etc., chaque vol. 2 fr.

CHAPITRE XVI

DE L'ADVERBE

463. — A propos de la définition de l'**adverbe**, les grammairiens se sont partagés en deux camps opposés.

Les grammairiens du premier groupe disent : L'*adverbe* est un mot invariable qui équivaut à une préposition suivie de son complément. Par exemple, *parler hardiment* équivaut à *parler avec hardiesse*.

Les grammairiens du second groupe adoptent cette autre définition : L'*adverbe* est un mot invariable destiné à qualifier ou à modifier les adjectifs, les verbes et les adverbes eux-mêmes.

Ces deux définitions sont également bonnes, mais la première a de plus l'avantage d'être de tout point conforme aux découvertes de la grammaire historique.

464. — Comme on le voit dans la deuxième définition, le mot auquel un adverbe se rapporte peut être : 1° un adjectif : Il est *très sage;* 2° l'un des verbes dits attributifs : Il *parle éloquemment;* 3° un autre adverbe : Il agit *trop légèrement*.

En nommant l'*adverbe*, on a fait comme si le mot auquel il se rapporte était toujours un *verbe*. En effet, le mot *adverbe* signifie *auprès du verbe*.

465. — Les principaux adverbes sont ceux de :

Lieu : Ailleurs, alentour, ci, dedans, dehors, dessous, dessus, en, ici, là, loin, où, près, y.

Temps : Aujourd'hui, alors, autrefois, bientôt, déjà, demain, hier, jadis, jamais, souvent, tantôt, tôt, tard, toujours.

Quantité : Assez, beaucoup, guère, moins, peu, plus, si, tant, trop.

Affirmation : Assurément, certainement, certes, oui.

Négation : Ne, ne... pas, ne... point, non, nullement.

Ordre : Auparavant, d'abord, ensuite, premièrement, secondement, etc.

Manière : Bien, mal, agréablement, bonnement, justement, poliment, sagement, etc.

REMARQUES. — I. Ne confondez pas *là*, adverbe de lieu, qui prend un accent grave, avec *la*, article, qui ne prend pas d'accent. Ex. : Il se trouva *là* pendant *la* nuit.

II. *En*, *y*, sont à la fois adverbes et pronoms. *En*, *y*, adverbes de lieu, signifient *de là*, *là*. Ex. : Connaissez-vous

Rouen? J'*en* arrive et j'*y* retourne. *En*, *y*, pronoms, signifient *de lui*, *d'elle*, *à lui*, *à elle*, etc. Ex. : Pensez-vous à mon affaire? J'*y* pense.

466. — On appelle **locution adverbiale** un adverbe composé de plusieurs mots, comme :

A côté.	Au-dessous.	Nulle part.
A la hâte.	Au-dessus.	Par hasard.
A dessein.	Au-devant.	Peu à peu.
A l'envi.	Côte à côte.	Peut-être.
A l'insu.	Depuis peu.	Point du tout.
A propos.	En bas.	Sans doute.
A regret.	En deçà.	Tout à fait.
A tel point.	En face.	Tout de suite.
A tort.	En haut.	Tout à l'heure.
Au delà.	En vain.	Tout à coup.
Au dedans.	Le moins.	Vis-à-vis.
Au dehors.	Le plus.	

467. — Certains mots, qui se correspondent par le sens, ont une forme différente lorsqu'ils sont employés comme prépositions ou comme adverbes.

Ainsi aux prépositions : *avant*, *autour de*, *dans*, *hors*, *sur*, *sous* correspondent les adverbes : *auparavant*, *alentour*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*.

Les prépositions précitées ont toujours un complément; les adverbes n'en ont jamais.

PRÉPOSITIONS AVEC UN COMPLÉMENT :	ADVERBES CORRESPONDANTS :
Avant lui.	Il est arrivé *auparavant*.
Autour de l'arbre.	Il se promène *alentour*.
Dans la chambre.	Voici un bateau, je saute *dedans*.
Hors la ville.	Il est resté *dehors*.
Sur la table.	Il marche *dessus*.
Sous l'orme.	Ils tombent *dessous*.

468. — **Remarque historique.** Dans l'ancienne langue, *auparavant*, *alentour*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, pouvaient être employés indistinctement soit comme adverbes, soit comme prépositions. Il en était encore ainsi au dix-septième siècle, et il faut bien se garder de considérer comme des fautes les passages des auteurs dans lesquels ces mots sont suivis d'un complément. Il était permis de dire *auparavant de partir*, et on lit dans La Fontaine * :

Tant il en avait mis *dedans* la sépulture.
Comme un menteur qui va *dessus* la foi d'autrui.
Le lièvre était gîté *dessous* un maître chou.

469. — Un certain nombre d'adverbes ont, comme les adjectifs, les trois degrés de signification.

Ex. : Prudemment, *plus* prudemment, *le plus* prudemment. Tard, *plus* tard, *très* tard.

470. — Les adverbes *bien*, *mal*, *beaucoup*, *peu*, forment leur comparatif et leur superlatif d'une manière irrégulière.

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
Bien.	Mieux.	Le mieux.
Mal.	Pis *ou* plus mal.	Le pis *ou* le plus mal.
Beaucoup.	Plus *ou* davantage.	Le plus.
Peu.	Moins.	Le moins.

REMARQUE. — *Pire*, *le pire* sont des adjectifs; *pis*, *le pis*, sont des adverbes.

471. — On a vu (n° 136) que certains adjectifs peuvent être employés comme adverbes. Ex. : Parler *bas*, payer *cher*.

ORIGINE DES ADVERBES DE MANIÈRE EN *ment*.

472. — **Grammaire historique.** En latin, *bona mente* signifie : d'*un esprit bon*. Il est formé de l'adjectif féminin *bona* et de l'ablatif féminin *mente* signifiant *d'un esprit*. De *bona mente* nous avons formé *bonnement*. Semblablement, *d'un esprit juste* se traduirait par : *justa mente*, dont nous avons fait *justement*. Or, c'est des expressions analogues à *bona mente*, *justa mente* que nous avons tiré nos adverbes de manière tels que *bonnement*, *justement*. On voit que le procédé de formation consiste à écrire l'adjectif français au féminin singulier et à le faire suivre de la finale *ment* qui dérive de *mente*. Ce mode de formation une fois trouvé, on l'a étendu même aux adjectifs qui ne sauraient s'unir au mot *esprit*. Ainsi on a dit *carrément*, autrefois *carréement*, quoiqu'on ne puisse pas dire *d'un esprit carré*.

Nous avons un certain nombre d'adjectifs finissant au masculin singulier par une voyelle autre que l'*e* muet. Ex. : *vrai*, *hardi*, *joli*. Autrefois, pour en déduire des adverbes de manière, on ajoutait à ces adjectifs l'*e* muet, marque du féminin, et puis la terminaison *ment*. On avait de la sorte *vraiement*, *hardiement*, *joliement*, d'après la règle générale. Aujourd'hui, moins logiques que nos pères, nous avons supprimé la marque du féminin; nous disons et nous écrivons : *vraiment*, *hardiment*, *joliment*, etc.

Quelques adjectifs terminés au masculin singulier par une voyelle autre que l'*e* muet peuvent s'écrire indifféremment d'après l'ancienne orthographe ou avec un accent circonflexe, ce dernier mode tenant le milieu entre l'ancienne orthographe et la nouvelle;

on écrit : *gaiement* ou *gaîment*, *assiduement* ou *assidûment*, *cruement*, ou *crûment*, *duement* ou *dûment*.

Les adverbes de manière correspondant aux adjectifs en *ant* et en *ent*, qui étaient des deux genres dans l'ancienne langue (§ 120), se formaient autrefois en ajoutant la syllabe *ment* après la suppression du *t* final. Par exemple, de *puissant*, de *fréquent*, qui servaient pour le féminin aussi bien que pour le masculin, on formait *puissanment*, *fréquenment*. Plus tard, la dentale *n* fut assimilée à la labiale *m* suivante, et l'on eut les formes actuelles *puissamment*, *fréquemment*, qui ne furent pas remaniées à l'époque où l'on introduisit la marque du féminin (quatorzième siècle) dans les adjectifs en *ant* et *ent*. C'est ce qui explique l'absence des formes *puissantement*, *fréquentement*, qui devraient exister d'après la règle générale.

SUPPRESSION DE *pas* ET DE *point*.

473. — Il n'existe en français qu'une négation simple, qui est **ne**.

Il existe deux négations composées qui sont *ne.... pas*, *ne.... point*.

474. — Au lieu de *ne.... pas*, *ne.... point*, on emploie seulement *ne* :

1° Dans les propositions où se trouve l'un des mots *nul*, *nullement*, *aucunement*, *ni* répété, *guère*, *jamais*, *plus*, *rien*, *aucun*, *autre*, *personne*.

Ex. : *Nul n'*est prophète en son pays.

Ni mon grenier, *ni* mon armoire *ne* se remplissent à babiller.

Je *n'*en doute *nullement*.

Il *ne* fera *aucune* concession.

2° Après un pronom relatif suivi d'un verbe au subjonctif.

Ex. : Est-il un seul homme *qui ne sache* cela?

3° Après *que* signifiant *pourquoi*.

Ex. : *Que ne* vous corrigez-vous de vos défauts?

4° Après *à moins que* et autres conjonctions ayant le même sens.

Ex. : J'irai vous voir, *à moins que vous ne* m'avertissiez de n'en rien faire.

5° Facultativement après *si*.

Ex. : *Si* vous *n'*y consentez, ou *si* vous *n'*y consentez *pas*.

6° Avec les adjectifs cardinaux et avec les substantifs exprimant la durée, pourvu que les uns et les autres soient précédés de la préposition *de*.

Ex. : Je *ne* verrai mon fils *de quinze* jours.
Je *ne* mentirai de ma vie.

7° Avec les verbes *cesser*, *oser*, *pouvoir* et *savoir* signifiant *pouvoir*, s'ils sont suivis d'un infinitif.

Ex. : Cet enfant *ne cesse* de me tourmenter.

Cependant si l'on veut avec ces mêmes verbes exprimer l'idée de persistance, on peut employer *ne... pas*.

Ex. : Cet enfant *ne cesse pas* de nous tourmenter.

REMARQUES. — I. *Point* nie plus fortement que *pas*.

II. Les mots *guère*, *jamais*, *rien*, *personne*, *aucun* ne sont pas négatifs par eux-mêmes.

Autrefois ils étaient souvent employés avec un sens affirmatif, et ils le sont encore quelquefois à présent.

Ex. : Et quel temps fut *jamais* si fertile en miracles?
Personne a-t-il raconté plus naïvement que La Fontaine?

475. — Grammaire historique. L'ancien français avait un très grand nombre de négations composées; il ne nous en reste plus actuellement que trois ou quatre. Les deux plus importantes sont *ne ... pas*, *ne ... point*. La première est formée de la négation *ne* et du substantif *pas* qui représente, à proprement parler, une petite distance égale à une enjambée; la seconde est formée de la même négation *ne* et du substantif *point* qui ne représente pas autre chose que le *point* métaphysique que l'on considère en géométrie. *Ne... pas*, *ne... point* n'étaient usités primitivement qu'avec des verbes exprimant le mouvement : il *n'*avance *pas*, c'est-à-dire il n'avance d'un seul pas; il *ne* bouge *point*, pour il *ne* bouge d'un seul *point*. Peu à peu l'emploi de *ne... pas* et *ne... point* a pris de l'extension et ces deux locutions ont fini par pouvoir accompagner tous les verbes, quel qu'en fût le sens et lors même que ces verbes n'avaient aucun rapport avec l'idée de mouvement. Ex. : Il *ne* parle *pas*, il *ne* dort *point*.

Le vieux français joignait souvent à *ne* beaucoup d'autres noms que *pas* et *point;* c'étaient surtout des noms représentant des objets de peu de valeur. Tels étaient : *goutte*, signifiant une très petite quantité de liquide, et *mie* qui voulait dire une *miette*. Il ne boit *goutte*, c'est-à-dire il ne boit pas même une goutte; je ne mange *mie*, c'est-à-dire je ne mange pas même une *miette*. L'emploi de *goutte* et de *mie* eut une extension analogue à celle de *pas* et de *point*. *Ne... mie* est complètement tombé en désuétude. Cependant on lit dans La Fontaine cette phrase picarde :

Biaux chires leups, n'écoutez *mie*
Mère tenchent chen fleux qui crie.

Voir *Fables de La Fontaine*, par L. CLÉMENT, p. 162. (Librairie Armand Colin.)

Goutte sert encore avec les verbes *voir* et *entendre :* je n'y *vois goutte*, je n'y *entends goutte*, c'est-à-dire : je n'y *vois rien*, je n'y *entends rien*.

EMPLOI DE LA NÉGATION DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

476. — Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, redouter, trembler*, pris dans un sens affirmatif; après les verbes *empêcher, éviter, prendre garde;* après les conjonctions *à moins que, de crainte que, de peur que*, et les mots *autre, autrement, plus, mieux, moins, meilleur*, le verbe de la proposition subordonnée doit être précédé de la négation *ne*.

Ex. : Je *crains* que vous *ne* couriez de grands dangers.
Prends garde que les enfants *ne* contractent de mauvaises habitudes.
Il faut visiter souvent les fourrures, *de peur que* les vers *ne* s'y mettent.
Il est *plus* heureux que vous *ne* l'êtes.

477. — Lorsque les verbes *appréhender, avoir peur, craindre*, etc., sont accompagnés d'une négation ou qu'ils sont employés interrogativement, on supprime *ne* dans la proposition subordonnée.

Ex. : Je ne crains pas *qu'il vienne*.
Je ne puis empêcher *qu'il parte*.
Appréhendez-vous *qu'il succombe?*

478. — Après les verbes *douter, nier, contester, disconvenir* accompagnés d'une négation, le verbe de la proposition subordonnée doit être précédé de la négation *ne*.

Ex. : Je ne nie pas que vous *ne* vous soyez appliqué.

Cependant si l'on veut exprimer un fait de la réalisation duquel on est certain, on n'exprime pas *ne*.

Ex. : Je ne doute pas que *vous réussissiez*.

Remarque. — Après *défendre* et les conjonctions *sans que, avant que*, l'usage a prévalu de supprimer *ne :* Je défends *qu'il sorte;* j'irai le voir *avant qu'il parte*.

REMARQUES SUR CERTAINS ADVERBES

479. — **Plus tôt**, en deux mots, signifie *de meilleure heure, dans un temps antérieur, plus vite;* il a pour opposé *plus tard*.

Ex. : Le soleil se lève *plus tôt* en été qu'en hiver.
Arrivez le *plus tôt* possible.

Plutôt, en un seul mot, signifie *préférablement*.

Ex. : *Plutôt* la mort que la honte.

Remarque. — La distinction entre les deux orthographes *plus tôt* et *plutôt* est assez récente.

480. — **De suite** signifie *successivement, sans interruption*.

Ex. : Il chanta *de suite* les psaumes de la pénitence.

Tout de suite signifie *sur-le-champ*.

Ex. : Il accourut *tout de suite* au secours du blessé.

481. — **Davantage** et **plus** sont synonymes. Seulement *davantage* ne peut modifier qu'un verbe, tandis que *plus* modifie tantôt un adjectif, tantôt un verbe. Toutefois lorsqu'une comparaison est exprimée au moyen de deux propositions et que l'attribut de la première est représenté dans la seconde par le pronom, *le, la, les*, le verbe de cette dernière ne peut pas être modifié par *plus ;* il faut alors mettre *davantage*. On ne peut pas dire : Eschine * était éloquent, mais Démosthène * l'était *plus*, il faut mettre : mais Démosthène l'était *davantage*.

Remarque historique. — Les grammairiens de la fin du dix-huitième siècle ont décidé que *davantage* ne pouvait être suivi de *que* et que l'on ne pouvait dire, par exemple : Il n'y a rien qui plaise *davantage que* la flatterie. Cette décision a aujourd'hui force de loi ; mais elle est en contradiction avec l'usage des meilleurs écrivains du dix-septième siècle. On trouve dans Pascal * :

« Il n'y a rien que je déteste *davantage que* de blesser la vérité. »

482. — **Témoin** était autrefois usité dans le sens de *témoignage*. Ce mot pris dans cette ancienne acception et placé en tête d'une phrase est adverbe et équivaut à *en témoignage*. En conséquence il doit toujours demeurer invariable.

Ex. : *Témoin* trois procureurs dont icelui Citron a déchiré la robe.

C'est comme s'il y avait : *en témoignage* de ce qui précède sont trois procureurs.

ORIGINE DE QUELQUES ADVERBES

483. — **Grammaire historique.** — **Alors** est formé de *à* plus *lors* (*l'heure*). — **Aujourd'hui**, pour *au jour d'hui*, est une expression pléonastique dans laquelle *hui* signifie à lui seul *aujourd'hui*. De sorte que *aujourd'hui* équivaut à *au jour de ce jour*. — **Cependant** est composé de *ce* démonstratif et de *pendant*, participe présent de *pendre*, signifiant *être en suspens*. — **Désormais** pro-

vient de la réunion des trois mots *dès, or, mais*. *Or* (latin *ora*) signifie *heure*, et *mais* (latin *magis*) veut dire *plus; désormais* équivaut donc à *de cette heure en plus, de cette heure en avant*. — **Dorénavant**, autrefois *d'ore en avant, dores en avant* est formé de *d'*, de *ore* pour *heure* et de *en avant*, cet adverbe signifie *de cette heure en avant*. — **Encore** vient du latin *hanc horam*, jusqu'à cette heure. — **Lors**, autrefois *lore, l'ores*, est formé par la réunion de l'article et *de ore* pour *heure*. — **Mais**, du latin *magis*, plus, a conservé son sens primitif et est resté adverbe dans *n'en pouvoir mais* (n'en pouvoir *plus*). — **Maintenant** est le participe présent de *maintenir*. — **Nenni**, vieux français *nennil*, du latin *non illud*, non cela. — **Oui**, vieux français *oil*, du latin *hoc illud*, c'est cela. — **Naguère** est pour *n'a guère* (§ 328). — **Si**, du latin *sic*, ainsi. — **Tôt**, autrefois *tost*, du participe passé latin *tostus*, brûlé. — **Très**, du latin *trans*, au delà, forme les superlatifs. — **Trop**, autre forme de *troupe*.

Sujets de rédaction.

1. LA SENTINELLE DE L'ÎLE DE RÜGEN.

Pendant les guerres du premier empire l'armée française a occupé l'île de Rügen. Un soldat, Firmin Bonard, est placé la nuit en faction en un endroit isolé de l'île. Les Français reçoivent l'ordre de quitter immédiatement le pays. On se rembarque, oubliant de prévenir le soldat. Désespoir de ce dernier. Un fermier le console et lui offre du travail dans sa ferme. Firmin Bonard finit par épouser la fille du fermier. Cinq ans plus tard les Français débarquent de nouveau. A cette nouvelle Bonard prend ses armes et son uniforme et va se remettre en faction à l'endroit où on l'avait laissé. Surprise des Français; quiproquo plaisant. L'aventure est racontée au général Davoust qui accorde au soldat un congé régulier. Joie de Bonard.

2. LE TONNEAU (Légende).

A Strasbourg vivait un tonnelier riche et avare nommé Rudulphe. Un jour qu'il travaillait devant son chantier, passe une femme en haillons qui a les pieds meurtris. Elle lui demande un verre d'eau. (Dialogue direct). Rudulphe refuse en disant que la rivière est là-bas. La femme, qui a le pouvoir de châtier Rudulphe, condamne celui-ci à remplir d'eau le tonneau qu'il achève. Poussé par une force irrésistible, Rudulphe se charge de son tonneau. Il va le plonger dans le Rhin et dans d'autres rivières; mais il le retire toujours vide. Enfin il se repent de sa conduite, implore son pardon de la divinité et promet de secourir désormais les malheureux. Il laisse couler une larme qui remplit le tonneau. Conclusion morale.

3. LA SOIRÉE D'UN IVROGNE (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du 9 mars* 1897).

Décrivez un ivrogne en haillons en train de boire; dites ce qu'il boit. Il devient méchant et on le jette dehors. Il s'en va et tombe dans la boue. Décrivez ensuite la mansarde où l'attendent sa pauvre femme et ses enfants mourant de faim. Arrivée de l'ivrogne; les pleurs de ses enfants l'irritent..., il frappe..., il brise les meubles, puis tombe sur le lit et s'endort. Ajoutez qu'avant de s'être mis à boire, cet ivrogne était un excellent ouvrier et un bon père. Concluez.

CHAPITRE XVII

DE LA CONJONCTION

484. — Le mot **conjonction** signifie *liaison :* il est formé du préfixe latin *cum*, avec, et du substantif français *jonction.*

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à unir deux mots entre eux, deux parties de phrases ou deux propositions entre elles.

Ex. : Saint Pierre *et* saint Paul.

Je crois *que* Dieu existe.

485. — Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de *coordination*, qui servent à lier les mots entre eux et les propositions indépendantes entre elles; et les conjonctions de *subordination*, qui servent à unir une proposition subordonnée à la principale.

Les conjonctions de coordination sont : *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *or*, *car*, *donc.*

Les principales conjonctions de subordination sont : *que*, *si*, *comme*, *lorsque*, *quand*, *quoique*, *puisque*, *afin que*, *de sorte que*, *pendant que*, *parce que*, *dès que*, *tandis que*, *après que*, *avant que*, *de peur que*, etc.

Remarques. — I. Ne confondez pas *où*, adverbe, qui prend un accent grave : *Où* allez-vous? avec *ou*, conjonction, qui ne prend pas d'accent et qui équivaut à *ou bien :* Vaincre *ou* mourir.

II. *Que* est pronom relatif, adverbe ou conjonction. *Que* est pronom relatif lorsqu'il a un antécédent : Voici la *fleur que* je préfère. *Que* est *adverbe* lorsqu'il signifie *combien : Que* la vertu est aimable! *Que* est *conjonction* lorsqu'il unit deux propositions : Je désire *qu*'il vienne.

III. *Si* est tantôt adverbe et tantôt conjonction. *Si* est *adverbe* lorsqu'il signifie *tellement*, *aussi :* Il a plu *si* fort, que la rivière a débordé. Il n'est pas *si* grand que moi. *Si* est *conjonction* lorsqu'il exprime une condition et qu'il unit deux propositions : je viendrai *si* vous le désirez.

REMARQUES SUR CERTAINES CONJONCTIONS

486. — **Et.** Quand la conjonction *et* sert à unir les parties semblables d'une même proposition, on ne l'exprime que devant la dernière partie.

Ex. : Les plaintes, les regrets *et* les pleurs sont perdus.

Cependant, on peut répéter *et* devant chacun des sujets, des attributs et des compléments partiels, pour ajouter au sens une idée d'accumulation.

Ex. : Il terrasse lui seul *et* Guibert *et* Grasset,
Et Gorillon la basse, *et* Grandin le fausset,
Et Gerbois l'agréable, *et* Guérin l'insipide.

487. — **Ni** équivaut à la conjonction *et* renforcée d'une négation. C'est donc une conjonction négative.

On emploie *ni :*

1° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative.

Ex. : Cet enfant ne craint pas ses parents *ni* ses maîtres.

Dans ce cas il est plus élégant de supprimer *pas* ou *point* et de répéter *ni*.

Ex. : Cet enfant ne craint *ni* ses parents *ni* ses maîtres.

2° Pour unir deux propositions négatives d'égale importance et dont la seconde est elliptique*.

Ex. : Le lion n'est pas fait pour tracer les sillons,
Ni l'aigle pour voler dans les humbles vallons.

3° Pour unir deux propositions subordonnées dépendant l'une et l'autre d'une proposition principale négative.

Ex. : Je ne crois pas que vous réussissiez, *ni* que vous soyez tenté de recommencer.

488. — **Que**. Cette conjonction a un grand nombre d'usages. Nous n'énumérerons que les principaux.

1° *Que* unit une proposition subordonnée à une proposition principale à laquelle elle sert de complément.

Ex. : Je crois *que* vous vous trompez.

2° *Que* se place entre les deux termes d'une comparaison.

Ex. : Cicéron était plus éloquent *que* modeste.

3° Enfin, *que* forme, à l'aide de la préposition *de*, des gallicismes. Tels sont les suivants : C'est avoir profité *que de* savoir s'y plaire. — Le plus faible ennemi ne laisse pas *que de* nous inquiéter, etc. (Voir page 141 les cas où *que* remplace d'autres conjonctions).

489. — **Quoique**, conjonction, s'écrit en un seul mot et signifie *bien que*.

Ex. : J'irai vous voir, *quoique* je sois malade.

Quoi que, composé de deux pronoms relatifs, s'écrit en deux mots et signifie *quelle que soit la chose que*.

Ex. : *Quoi que* vous puissiez dire, vous ne me convaincrez pas.

490. — **Quand**, conjonction, s'écrit avec un *d* et signifie *lorsque*.

Ex. : *Quand*, à force de travail, vous aurez réussi, etc.

Quant à, locution prépositive, s'écrit avec un *t* et signifie *relativement à*.

Ex. : Pratiquez la vertu : *quant* aux richesses, sachez vous en passer.

491. — **Parce que**, conjonction, s'écrit en deux mots et signifie *attendu que*, *vu que*.

Ex. : Écoutez vos maîtres, *parce qu'ils* ont plus d'expérience que vous.

Par ce que, composé de *par*, préposition, et des deux pronoms *ce* et *que*, s'écrit en trois mots et signifie *par la chose que*.

Ex. : Il ne faut pas juger un homme *par ce qu'il* ignore, mais *par ce qu'il* sait.

492. — **Malgré que**, locution conjonctive signifiant *quoique*, ne peut s'employer que devant le verbe *avoir*.

Ex. : *Malgré* que j'en *aie*, c'est-à-dire en dépit de moi.

Devant tout autre verbe, il faut employer *quoique*.

Ex. : *Quoique* vous ayez agi étourdiment, on vous pardonne; et non : *Malgré que* vous ayez agi, etc.

493. — Dans l'évaluation approximative du nombre des choses il faut employer la préposition *à* :

1° Entre deux nombres entiers non consécutifs. Ex. : On traverse l'Océan Atlantique en huit *à* dix jours.

2° Entre deux nombres entiers consécutifs déterminant un objet qui peut être fractionné. Ex. : Cinq *à* six kilogrammes de pain.

Mais entre deux nombres entiers consécutifs déterminant un être indivisible, il faut se servir de la conjonction *ou*.

Ex. : Cinq *ou* six personnes, et non : Cinq *à* six personnes.

ORIGINE DE QUELQUES CONJONCTIONS

494. — **Car** est une altération du latin *quare*, c'est pourquoi. — **Et** est identique au latin *et*, même sens. — **Ou** vient du latin *aut*, même sens. — **Ni**, vieux français *ne*, vient du latin *nec*. Aujourd'hui *ne* conjonction est un archaïsme. Cependant on dit encore par badinage : *ne plus ne moins*. — **Mais**, latin *magis*, signifiant *plus*. — **Or**, du latin *hora*, heure. — **Que**, vieux français *qued*, du latin *quod*, même sens. — **Si** est identique au latin *si*.

CHAPITRE XVIII

DE L'INTERJECTION

495. — Le mot **interjection** est formé de deux mots latins, *inter*, entre, parmi, et *jacere*, jeter. L'interjection est comme un cri jeté au milieu du discours, pour exprimer la joie, la douleur, la surprise, la colère, etc.

Les principales interjections sont :

Ah!	Eh!	Hem!	Holà!	Or çà!
Aïe!	Eh bien!	Hein!	O!	Paf!
Bah!	Fi!	Hé!	Oh!	Parbleu!
Bast!	Fi donc!	Hé bien!	Ouais!	Pouah!
Chut!	Ha!	Hé quoi!	Ouf!	Pouf!
Crac!	Hélas!	Ho!	Oui-da!	Zest!

Certains mots ne remplissent qu'accidentellement le rôle d'interjections; tels sont par exemple : Allons! allons donc! arrière! bon! courage! ciel! dame! diantre! Dieu! ferme! gare! miséricorde! paix! peste! quoi! silence! tout beau!

Les interjections n'étant en principe que des cris, on conçoit que beaucoup d'entre elles ne peuvent avoir d'étymologie. Telles sont les suivantes, marquant la douleur : Ah! aïe! eh!

496. Remarque historique. — L'interjection *dame* vient de *Domine*, et signifie *Seigneur*, comme le prouve l'ancien français *dame Dieu!* venant de *Domine Deus*, *Seigneur Dieu.* On a encore une preuve de cette origine dans le substantif *vidame*, qui veut dire *vice-seigneur.*

Hélas! est formé de *hé* et de l'adjectif *las* employé dans le sens de malheureux, fatigué. *Hélas* s'est longtemps écrit en deux mots : *hé las!* Quand c'était une femme qui parlait, l'adjectif *las* prenait la marque du féminin; on écrivait, par exemple : *Hé! lasse*, dit-elle, que je suis à plaindre!

Diantre, *parbleu*, *morbleu*, etc., sont des euphémismes employés pour *diable*, et pour *par Dieu*, *mort de Dieu*, etc.

Quelques-unes des interjections précédentes comme *chut! crac! paf! pouf!* sont des onomatopées, c'est-à-dire des mots forgés par imitation de certains sons naturels. On attribuait autrefois un rôle important à l'onomatopée dans la formation des mots; on était dans le faux. L'imagination faisait seule les frais de la plupart de ces prétendues analogies entre le signe et la chose signifiée.

Exercices d'orthographe[1].

Écrivez convenablement les mots entre parenthèses, et s'il y a deux mots dans la parenthèse, choisissez celui qui convient au sens de la phrase.

1. (*Entre, parmi*) quatre ou cinq espèces de grands singes qui peuplent l'Afrique, le chimpanzé tient le premier rang par son organisation et par son intelligence. — La victoire demeure souvent indécise (*entre, parmi*) deux armées qui en viennent aux mains. — La Sicile, située (*en face, en face de*) l'Afrique, n'en est séparée que par un détroit généralement peu profond. — Les Spartiates envoyés pour défendre les Thermopyles étaient tous (*près de, prêt à*) mourir (*plus tôt, plutôt*) que de laisser les Perses forcer cette entrée de la Grèce. — Un bon laboureur, (*près de, prêt à*) mourir, fit venir ses enfants pour leur recommander la concorde. — Les autres hommes agiront (*vis-à-vis de, envers*) nous comme nous aurons agi (*vis-à-vis de, envers*) eux. — Un chat faisait des rats telle déconfiture, que l'on n'en voyait presque plus, tant il en avait mis (*dans, dedans*) la sépulture. — Le renard, sorti du puits, dit à son stupide compagnon : « (*Quant à, quand à*) moi, j'en suis (*hors, dehors*), tâche de te tirer d'ici. » — Le lièvre était gîté (*sous, dessous*) un maître chou. — Celui qui compte absolument (*sur, dessus*) la foi d'autrui a souvent à s'en repentir très amèrement.

2. Réfléchissez mûrement (*avant, auparavant*) d'entreprendre une affaire importante. — Si les graines des légumineuses sont nourrissantes, la viande l'est (*plus, davantage*). — Le chien est soigneux et fidèle à son maître; mais il est sot, il est gourmand; (*témoin*) ces deux mâtins de la fable qui, dans l'éloignement, virent un âne mort qui flottait sur les ondes. — Qu'avez-vous besoin de (*témoin*)? la façon d'agir de vos adversaires les condamne assez. — Blanche* de Castille préférait que son fils mourût (*plus tôt, plutôt*) qu'il ne commît une mauvaise action. — Un peu (*plus tôt, plutôt*), un peu plus tard, nous sommes tous tributaires de la mort. — Télémaque* n'eut pas (*plus tôt, plutôt*) vu l'urne où étaient renfermées les cendres d'Hippias, qu'il versa un torrent de larmes. — Le travail, nécessaire aux hommes, fait leur félicité (*plus tôt, plutôt*) que leur misère. — (*Malgré que, quoique*) les Spartiates eussent fait toute la diligence possible, ils ne purent arriver à temps au combat de Marathon*. — Souvent, (*malgré que, quoique*) l'on en ait, entre deux adversaires, on est porté à prendre parti pour le plus spirituel. — (*Quant, quand*), à leur arrivée en Bétique*, les Phéniciens virent l'or et l'argent employés à la confection des instruments les plus vils, ils se crurent transportés dans un autre monde. — Les planètes, dans leur rotation, présentent successivement à notre vue toutes les parties de leur surface; (*quand, quant*) à la lune, elle nous montre toujours le même hémisphère, l'autre nous demeurant éternellement caché.

3. (*Quand, quant*), à force de travail, on s'est procuré une modeste aisance, on n'est pas autorisé pour cela à se désintéresser de la prospérité publique. — (*Quoi que, quoique*) l'Asie soit plus vaste et plus peuplée que l'Europe, elle est loin de peser d'un poids égal dans les destinées de l'humanité. — (*Quoi que, quoique*) ce puisse être que le soleil, il ne paraît nullement propre à être habité. — Rien n'éblouit les grandes âmes, (*par ce que, parce que*) rien n'est plus haut qu'elles. — (*Par ce que, parce que*) la loi morale nous prescrit, nous pouvons voir qu'elle contribue (*plus, davantage*) à notre bonheur que ne ferait l'absence de toute règle.

---

1. On trouvera des devoirs analogues dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième Année*.

Devoirs sur la grammaire historique.

Répondez par écrit aux questions suivantes :

1. Qu'appelle-t-on gérondif? — Comment distingue-t-on le gérondif du participe présent? — Comment le participe présent variait-il? — A quelle époque fut-il décidé que le participe présent serait, à l'avenir, invariable? — Les écrivains de la fin du dix-septième siècle ne firent-ils pas encore varier quelquefois le participe présent? — Comment écrit-on le pluriel de *ayant droit, ayant cause?* — Quels sont les participes présents et les adjectifs verbaux dont l'orthographe diffère? — Cette différence d'orthographe est-elle toujours de bon aloi? — Comment séparait-on autrefois le participe passé de l'auxiliaire *avoir?* Donnez des exemples.

2. Quels sont les participes qui, en tête de la phrase, sont considérés comme prépositions? — Étaient-ils ainsi considérés autrefois? — Quelle est l'origine des mots invariables? — Quelle est la signification originelle de *chez?* — Qu'était autrefois *sauf?* — Comment *malgré* est-il composé? — Comment *hormis* est-il composé? — Comment *parmi* est-il composé? — Comment *voici* et *voilà* sont-ils composés? — Exposez l'origine des adverbes en *ment.* — Quelles sont les négations composées encore en usage? — Dans quel cas exclusif employait-on autrefois *ne... pas* et *ne... point?* — Avec quel verbe peut-on employer *ne... goutte?*

3. Expliquez comment le mot *aujourd'hui* a été formé. — Décomposez *cependant* en ses éléments et indiquez la nature de ces derniers. — Décomposez *désormais* et *dorénavant* en leurs éléments, et indiquez le sens de ceux-ci. — Que signifie littéralement *encore?* — Que signifie littéralement *mais?* — Dans quelle locution *mais* a-t-il conservé sa signification primitive? — Comment *naguère* a-t-il été formé? — Quel est le sens littéral de *très?* — Quelle était, en vieux français, la forme de la conjonction *ni?* — Quelle est l'étymologie de *or?* — Quelle était l'ancienne forme de *que?* — Que signifie l'interjection *dame?* — Qu'était-ce qu'un *vidame?* — Comment l'interjection *hélas* est-elle formée? — Comment l'écrivait-on autrefois? — Qu'entend-on par une *onomatopée?*

Exercices de rédaction.

1. LE MENSONGE EST TÔT OU TARD DÉCOUVERT (Narration).

Le jeune Isidore, fils d'un fermier, avait reçu en cadeau plusieurs coloquintes*, avec lesquelles il s'amusait à jouer. Un jour, au moment où son père va partir pour la ville, Isidore cherche ses coloquintes, mais il ne les trouve plus. Peignez sa désolation. Son père le console et lui recommande, pendant son absence, de remuer les tas de blé qui sont au grenier; c'est un travail nécessaire, car... si Isidore est bien laborieux, il retrouvera ses coloquintes. (Dialogue direct). Le père, de retour, interroge Isidore sur l'emploi de son temps. L'enfant assure qu'il a remué le blé. Alors le père emmène Isidore au grenier, et enfonçant la main dans le monceau de grains, en retire les gourdes qu'il y avait lui-même cachées... Confusion d'Isidore.

2. INVITATION A LA BIENFAISANCE (Lettre).

Un jeune garçon de la ville, nommé Théodore, écrit à un de ses camarades ce qui vient de lui arriver : il était allé se promener à la campagne; il avait acheté du lait et du pain dans une ferme; il s'était assis sur l'herbe, avait émietté le pain dans le breuvage et avait commencé à manger. A quelque distance, se tenait un pauvre enfant. Théodore décrit le triste état où se trouvait l'enfant. Celui-ci vient demander de quoi manger. Théodore a la cruauté de refuser. Quand il a fini de boire, il aperçoit au fond de la tasse une devise invitant à la bienfaisance. Pris de remords, il retourne faire remplir l'écuelle, et l'offre à l'enfant.

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE

Première phrase.

Après que nous eûmes admiré ce spectacle, nous commençâmes à découvrir les montagnes de Crète, que nous avions encore assez de peine à distinguer des nuées du ciel et des flots de la mer.

Cette phrase renferme trois propositions :

I. *Après que nous eûmes admiré ce spectacle* : proposition subordonnée, liée par *après que* à la principale, dont elle forme un complément circonstanciel de temps. Sujet, *nous*, simple et incomplexe; verbe, *eûmes été;* attribut, *admirant*, simple et complexe, ayant pour complément *ce spectacle.*

II. *Nous commençâmes à découvrir les montagnes de Crète :* proposition principale. Sujet, *nous*, simple et incomplexe; verbe, *fûmes;* attribut, *commençant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *à découvrir les montagnes de Crète;* 2° *après que nous eûmes admiré ce spectacle.*

III. *Que nous avions encore assez de peine à distinguer des nuées du ciel et des flots de la mer :* proposition subordonnée reliée à *montagnes* par le pronom relatif *que.* Sujet, *nous*, simple et complexe; verbe, *étions;* attribut, *ayant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *encore;* 2° *assez de peine à distinguer des nuées du ciel et des flots de la mer.*

2e phrase.

Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida qui s'élève au-dessus des autres montagnes de l'île, comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes faons dont il est suivi.

Cette phrase renferme quatre propositions :

I. *Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida :* proposition principale. Sujet, *nous*, simple et incomplexe; verbe, *fûmes;* attribut, *voyant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *bientôt;* 2° *le sommet du mont Ida.*

II. *Qui s'élève au-dessus des autres montagnes de l'île :* proposition subordonnée reliée à *Ida* par le pronom relatif *qui.* Sujet, *qui*, simple et incomplexe; verbe, *est*; attribut, *s'élevant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *Se*; 2° *au-dessus des autres montagnes de l'île;* 3° la proposition subordonnée suivante.

III. *Comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes faons :* proposition subordonnée

reliée à *s'élevant* par la conjonction *comme*. Sujet, *un vieux cerf*, simple et incomplexe; verbe, *est;* attribut, *portant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *dans une forêt;* 2° *son bois rameux;* 3° *au-dessus des têtes des jeunes faons.*

IV. *Dont il est suivi*, proposition subordonnée reliée à *jeunes faons* par *dont*. Sujet, *il*, simple et incomplexe; verbe, *est;* attribut, *suivi*, simple et complexe, ayant pour complément, *dont*.

3e phrase.

Peu à peu nous vîmes plus distinctement les côtes de cette île, qui se présentaient à nos yeux comme un amphithéâtre.

La troisième phrase renferme trois propositions :

I. *Peu à peu nous vîmes plus distinctement les côtes de cette île :* proposition principale. Sujet, *nous*, simple et incomplexe; verbe, *fûmes;* attribut, *voyant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *peu à peu;* 2° *plus distinctement;* 3° *les côtes de cette île.*

II. *Qui se présentaient à nos yeux :* proposition subordonnée reliée à *côtes* par le pronom relatif *qui*. Sujet, *qui*, simple et incomplexe; verbe, *étaient;* attribut, *présentant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *se;* 2° *à nos yeux;* 3° la proposition suivante.

III. *Comme un amphithéâtre :* proposition subordonnée elliptique*, mise pour : *comme un amphithéâtre se présente*, reliée par *comme* à l'attribut de la proposition précédente. Sujet, *un amphithéâtre*, simple et incomplexe; verbe sous-entendu, *est*; attribut sous-entendu, *présentant*, simple et complexe, ayant pour complément *se*, sous-entendu.

4e phrase.

De tous côtés nous remarquions des villages bien bâtis, des bourgs qui égalaient des villes, et des villes superbes.

Cette phrase renferme deux propositions :

I. *De tous côtés, nous remarquions des villages bien bâtis, des bourgs..... et des villes superbes :* proposition principale. Sujet, *nous*, simple et incomplexe; verbe, *étions;* attribut, *remarquant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *de tous côtés;* 2° *des villages bien bâtis, des bourgs et des villes superbes.*

II. *Qui égalaient des villes :* proposition subordonnée incidente, reliée à *bourgs* par le pronom relatif *qui*. Sujet, *qui*, simple et incomplexe; verbe, *étaient;* attribut, *égalant*, simple et complexe, ayant pour complément *des villes.*

5e phrase.

Nous ne trouvions aucun champ où la main du diligent laboureur ne fût imprimée; les ronces, les épines et toutes les plantes qui occupent inutilement la terre, sont inconnues en ce pays.

Cette phrase renferme quatre propositions :

I. *Nous ne trouvions aucun champ :* proposition principale. Sujet, *nous*, simple et incomplexe; verbe, *étions;* attribut, *trouvant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *ne;* 2° *aucun champ.*

II. *Où la main du diligent laboureur ne fût imprimée :* proposition subordonnée reliée à *champ* par l'adverbe *où*. Sujet, *la main*, simple et complexe, ayant pour complément *du diligent laboureur;* verbe, *fût;* attribut, *imprimée*, simple et complexe, ayant pour complément *ne.*

III. *Les ronces, les épines et toutes les plantes inconnues en ce pays :* proposition principale. Sujet, *les ronces, les épines et toutes les plantes*, composé et complexe parce que le dernier terme, *toutes les plantes*, a pour complément la proposition incidente, *qui occupent inutilement la terre;* verbe, *sont;* attribut, *inconnues*, simple et complexe, ayant pour complément *en ce pays.*

IV. *Qui occupent inutilement la terre :* proposition subordonnée incidente, reliée à *plantes* par le pronom relatif *qui.* Sujet, *qui*, simple et incomplexe; verbe, *sont;* attribut, *occupant*, simple et complexe, ayant pour compléments : 1° *inutilement;* 2° *la terre.*

Exercices d'analyse.

Faites l'analyse logique des passages suivants :

1. Les riches et les puissants croient qu'on est misérable et hors du monde quand on ne vit pas comme eux.

2. Quoiqu'une couverture de chaume soit, en toute saison, la meilleure, si j'avais une maison, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons dans mon pays, et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse.

3. Les hommes savent que les politesses qu'ils se font ne sont qu'une imitation de l'estime; mais l'amour-propre persuade à chacun qu'on lui rend par justice ce qu'il fait par convenance.

4. Quand on voyage à pied, on part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays, on se détourne à droite, à gauche; on examine tout qui nous flatte et on s'arrête à tous les points de vue.

DEUXIÈME PARTIE

FORMATION DES MOTS

Voir dans nos *Exercices de 3e année*, les notions de phonétique, p. 63.

PRÉFIXES ET SUFFIXES

497. — On appelle **racine** la syllabe qui, dans un mot, représente l'idée principale. Dans *a-mont*, *mont* est la racine.

498. — On appelle **préfixe** toute syllabe placée au commencement d'un mot et *avant* la racine pour modifier le sens de celle-ci. Les préfixes sont ou des prépositions ou des particules inséparables. Dans *a-mont*, *a* est un préfixe.

499. — Tout mot qui contient un ou plusieurs préfixes s'appelle un **composé**. Ex. : *a-mont*.

500. — On appelle **suffixe** (littéralement : *fixé à la suite*) toute syllabe placée *après* la racine. Les suffixes expriment des idées secondaires ajoutées à l'idée principale. Dans *monceau* (littéralement *petit mont*), *ceau* est un suffixe.

501. — On appelle **dérivé** tout mot formé d'un autre mot par l'addition d'un ou de plusieurs suffixes. Le mot *monceau* est un *dérivé* par rapport à *mont*. Le mot, simple ou composé, dont un dérivé est formé, se nomme le *radical* de ce dérivé. *Mont* est le radical de *monceau*.

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PRÉFIXES

502. — Ab, abs, av, a. Le préfixe *ab* et les trois formes *abs*, *av*, *a*, qui en proviennent, expriment l'éloignement. Ex. : *ab*ject, jeté loin de; *av*ersion, action de se tourner loin de quelqu'un ou de quelque chose; s'*abs*tenir, littéralement : *se tenir loin de*.

Exercice 1. — Remplacez les points par un mot commençant par *ab*, *abs*, *av*, *a* et formé à l'aide du mot imprimé en italiques.

... une opinion, c'est *jurer* qu'on y renonce et qu'on s'en écarte d'une manière absolue. — ... d'une chose, c'est en mal *user*. — Un homme ... est un homme que, vu le mépris qu'il nous inspire, nous sommes sensés *jeter* (v. fr. *jecter*) loin de nous. — Une fonction...

est une fonction qui peut changer de titulaire, attendu qu'on peut pour ainsi dire, la *mouvoir* en la faisant passer d'un individu à un autre. — ... une chose, c'est s'en tenir éloigné avec *horreur*. — Faire ... d'une chose, c'est littéralement la séparer par une sorte de *traction* des autres choses auxquelles elle est intimement liée. — *S'*... de manger, c'est littéralement se *tenir* loin du manger.

503. — Ad. Le préfixe *ad* (vers) marque tendance vers un but. Ex. : *joindre à* s'exprime en un seul mot par *ad*joindre.

Le *d* de *ad s'assimile* devant *p*, *f*, *c* et *q*, *g*, *t*, *s*, *n*, *l* et *r*. Cela signifie que *ad* se change respectivement en *ap*, *af*, *ac*, *ag*, *at*, *as*, *an*, *al*, *ar*. Ex. : *ap*porter, pour *ad*porter; *as*sujettir, pour *ad*sujettir.

Le *d* de *ad* se supprime simplement devant *b*, *m*, *ch*, *sp*, *st*, et quelquefois *n*. Ex. : *a*baisser pour *ad*baisser, *a*streindre pour *ad*streindre.

Exercice 2. — Exprimez au moyen d'un seul verbe et de ses compléments les expressions suivantes. Écrivez : S'habituer à un *climat* c'est s'*ac*climater.

S'habituer à un *climat*, c'est .... — Mettre en *rang*, c'est.... — Se mettre à *table*, c'est .... — Atteindre le *bord*, c'est .... — Rendre *ferme*, c'est .... — Réduire à *néant*, c'est .... — Rendre *tiède*, c'est .... — Rendre plus *long*, c'est .... — Se faire le *compagnon* de quelqu'un, c'est .... — Admettre un individu dans une *société*, c'est .... — Prendre un animal dans une *trappe*, c'est .... — Réunir en *monceau*, c'est .... — Ajouter des *notes* à un écrit, c'est .... — Rendre *rond*, c'est .... — Rendre *franc* d'une redevance, c'est .... — Mettre à fin (v. fr. *chef*) une chose, c'est .... — Rendre plus *léger*, c'est ....

504. — Anti, ante, anté. Le préfixe *anti* exprime : 1° opposition : *anti*constitutionnel; 2° situation antérieure : *anti*chambre; 3° renversement : *anti*phrase.

Les préfixes *ante*, *anté* signifient *avant* et *contre*. Ex. : *anté*-cédent, qui marche avant.

Exercice 3. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

La pièce d'attente qui précède une *chambre?* — L'avant-dernière syllabe d'un mot, celle qui précède immédiatement la *pénultième?* — Les hommes qui ont vécu avant le déluge (lat. *diluvium*)? — Une phrase qui dit tout le contraire d'une *phrase* donnée? — Une conduite préjudiciable à la *patrie?* — Un médicament contre le *scorbut**? — Une doctrine contraire à la *religion?* — Un médicament contre la *goutte?*

505. — Bis, bi. Le préfixe *bis*, *bi*, marque le redoublement. Ex. : *bis*cornu, qui a deux cornes; *bi*pède, qui a deux pieds.

Exercice 4. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Un objet qui est de deux *couleurs?* — Le pain qui a été *cuit* deux fois? — Un double *sac?* — Un animal qui a deux *mains* (latin, *manus*)? — Un animal qui a deux *pieds* (latin, *pes*, *pedis*)? — Le père de l'*aïeul?* — Un outil de charpentier qui a deux tranchants *aigus?* — Une plante qui vit deux *ans* (latin *annus*)? — Un verre qui est *concave* des deux côtés? — Un verre qui est *convexe* des deux côtés?

506. — Circum, circom, circon. Les préfixes *circum*, *circom*, *circon* ont le sens de *autour*. Ex. : *circon*voisin, qui avoisine tout autour.

Exercice 5. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Les étoiles qui sont autour du *pôle?* — Un accent orthographique qui a une forme in*fléchie?* — Un voyage de *navigation* autour du globe? — Une ligne courbe que l'on obtient en portant (lat. *ferre*) dans tous les sens une même distance à partir d'un point fixe. — Une figure de géométrie tracée ou *décrite* autour d'une autre de manière à l'envelopper. — Les pays qui sont *voisins* d'un autre et l'environnent de toutes parts.

507. — Com, con, col, cor, co. Ces cinq préfixes signifient *avec*. On emploie *com* devant *p*, *b*, *m* : *com*père; *con* devant *f*, *v*, *c*, *q*, *g*, *t*, *d*, *n* : *con*centré, *con*frère; *col* devant *l* : *col*laborateur; *cor* devant *r* : *cor*respondre; *co* devant les voyelles et le *h* muet : *co*éternel, *co*héritier.

Exercice 6. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Le parrain d'un enfant par rapport au *père* de celui-ci? — La marraine d'un enfant par rapport à la *mère* de celui-ci? — La réunion de troupes en un *centre* commun? — Ceux qui ont la même *patrie?* — Ceux qui sont les *disciples* d'un même maître? — Des individus de la même *cité?* — Celle des dix parties du discours qui *joint* les mots entre eux et les propositions entre elles? — L'*existence* simultanée de deux ou de plusieurs choses? — Ceux qui ont des *intérêts* communs dans une affaire? — Des individus de la même profession et qui devraient se regarder comme *frères?* — L'action d'échanger des lettres dans lesquelles on se *répond* (v. fr. *respondre*) l'un à l'autre? — Ceux qui vivent dans le même *temps* (latin, *tempus*, *temporis*)? — Ceux qui ont part à un même *héritage?*

508. — Contra, contro, contre. Les trois préfixes *contra*, *contro*, *contre*, expriment une idée d'opposition. Ex. : *contre*vent.

Exercice 7. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou exprimez-vous :

L'action de *dire* quelque chose en opposition à ce qui a déjà été dit? — Une *danse* vive et légère? — L'imitation frauduleuse de la *façon* d'une chose? — La partie d'une fortification qui est opposée à l'*escarpe**? — Un volet placé à une fenêtre pour la garantir du *vent?* — Un *ordre* que l'on révoque?

509. — Dés, dé. Les préfixes *dés*, *dé*, indiquent l'action d'ôter. On emploie le premier devant les voyelles et devant le *h* muet, et le second, qui est une abréviation du premier, devant les consonnes. Ex. : *dés*osser, *dé*garnir.

Exercice 8. — Exprimez au moyen d'un verbe chacune des actions suivantes :

Oter la *bride*. — Mettre en ordre ce qui était *brouillé*. — Faire perdre *courage*. — Couper le *cou* (*col*). — Oter les *os*. — Rompre le *jeûne*. — Oter l'*honneur* (latin, *honor*). — Perdre la *raison*. — Détruire une *soudure*. — Enlever la *couleur* (latin *color*). — Cultiver une terre en *friches*. — Enlever le *masque*. — Rendre *sec*. — *Ranger* les choses en les plaçant les unes ici, les autres là.

510. — Dis, di, dif. Les préfixes *dis*, *di*, *dif*, marquent écartement, séparation. Ex. : *dis*joindre; *di*vers, c'est-à-dire tourné de différents côtés.

Exercice 9. — Exprimez par un seul mot chacune des actions suivantes :

Cesser de *continuer*. — Faire perdre le *crédit*. — Faire perdre les bonnes *grâces*. — Séparer ce qui était *joint*. — Cesser de *paraître*. — Per*suader* (latin, *suadere*) de ne pas faire une chose. — Faire que quelqu'un ne soit plus bien *famé* (latin *fama*, renommée). — Faire qu'une chose inconnue ou peu connue devienne *vulgaire*. — Faire qu'il n'y ait pas *proportion* entre deux objets. — *Courir*, passer en parlant d'un objet à un autre.

511. — Ex, es, ef, é. Les préfixes *ex*, *es*, *ef*, *é*, dont les trois derniers sont des modifications de *ex*, marquent sortie, enlèvement, augmentation. On emploie *ex* devant les voyelles, devant *h* et devant *c*, *p*, *q*, *s*, *t* : *ex*orcisme, *ex*humer, *ex*patrier; *ef* devant *f* : *ef*fusion; *é* surtout devant *b*, *m*, *l* : *é*bourgeonner.

Exercice 10. — Exprimez par un seul mot chacune des actions suivantes :

Rendre *borgne*. — Laver avec de l'eau *chaude* ou bouillante. — Oter les *chenilles*. — Sortir les pois de leurs *cosses*. — Priver un arbre, une plante de ses *feuilles*. — Détacher les *graines* composant

un épi ou une grappe. — Forcer quelqu'un à aller *loin* de l'endroit où il se trouve. — Rendre une pointe *mousse*. — Faire disparaître la *face*, les traits d'une image. — Dépouiller quelqu'un de sa *propriété* par voie légale.

512. — In, im, en, em, il, ir. Ces six préfixes ont *in* pour forme fondamentale. Ils peuvent indiquer : 1° la tendance vers un but : *in*-duire ; 2° la négation, la privation : *in*-juste (qui n'est pas juste).

In, privatif, n'a pas la même origine que *in* marquant tendance vers un but.

Quand *in* privatif est joint à un mot commençant par *a*, on change quelquefois cet *a* en *e* ou en *i*. Ex. : *a*mitié, in*i*mitié.

On emploie : *in* ou *en* devant les voyelles et devant *h*, *c*, *d*, *n*, *f*, *g*, *j*, *q*, *s*, *t*, *v* : *in*-offensif, *en*-hardir, *in*-curable, *en*-dormir ; *im* ou *em* devant *p*, *b*, *m* : *im*-mortel, *em*-porter, *em*-barquer ; *il* devant *l* : *il*-logique ; *ir* devant *r* : *ir*-réalisable.

Exercice 11. — Exprimez par un seul mot chacune des actions ou des expressions suivantes :

Réunir à un *corps*. — Dénoncer comme coupable d'un *crime*. — — Faire *fléchir* en dedans. — Mettre dans la *terre*. — Enfoncer dans la *bourbe*. — Mettre dans la *bouche*. — Rendre plus *beau*. — Mettre dans une *barque*. — Mettre en *balle*. — Serrer dans ses *bras*. — Placer dans un *cadre*. — Passer dans une *broche*. — Mettre dans des *chaînes*. — Donner du *courage*. — Mettre en *magasin*. — Rendre plus *laid*. — Mettre dans une *tonne*. — Confier une *semence* à la terre. — Qui n'a pas de *couleur*. — Qui n'est pas *cultivé* (latin *cultus*). — Qui n'a pas de *barbe*. — Qui n'est pas *meuble*. — Qu'on ne peut pas *lire*. — Qui n'est pas *légal*. — Qu'on ne peut *réaliser*. — Qui n'est pas *moral*.

513. — Més, mé. *Més* (latin *minus*, moins) devant les voyelles, *mé* devant les consonnes, expriment qu'une chose est mal faite ou qu'elle donne un mauvais résultat. Ex. : *més*-user, *mé*-dire.

Exercice 12. — Rendre par un seul mot chacune des expressions suivantes :

Une *aventure* fâcheuse. — Ne pas *connaître*, affecter de ne pas reconnaître, mal apprécier. — Qui n'est pas *content*. — Erreur dans un *compte*. — Ne pas se *fier*. — *Priser* peu quelqu'un. — Qui ne croit pas ou qui a une fausse *croyance* (v. fr. *créance*).

514. — Pré. Le préfixe *pré* marque supériorité ou priorité. Ex. : *pré*-posé, *pré*-dire.

Exercice 13. — Rendre par un seul mot chacune des expressions suivantes :

Dire d'avance. — *Voir* d'avance. — *Juger* avant d'avoir appro-

fondi. — *Exister* avant. — *Munir* d'avance. — *Méditer* avant d'exécuter. — *Disposer* d'avance. — *Caution* en garantie prise d'avance.

515. — Pro, por, pour. Les préfixes *pro*, *por*, *pour*, indiquent : 1° une situation ou une direction en avant : *pro*jeter; 2° le point de départ : *pro*-venir; 3° le remplacement : *pro*-nom.

Exercice 14. — Expliquez la signification des mots suivants, et, pour chacun d'eux, indiquez le sens du préfixe. Écrivez : *Projeter* c'est jeter en avant.

Projeter.	Pronom.	Portrait.	Poursuite.
Proclamer.	Proposer.	Pourboire.	Pourvoir.
Proconsul.	Provenir.	Pourparler.	Pourtour.

516. — Red, re, ré, r. Ces quatre préfixes marquent répétition. Ex. : *re*-bâtir.

Exercice 15. — Rendre par un seul mot chacune des expressions suivantes :

Bâtir une seconde fois. — *Connaître* de nouveau. — *Courir* de nouveau ou en arrière. — *Fendre* de nouveau. — Rétablir dans l'ancienne *forme*. — *Monter* de nouveau. — *Passer* de nouveau. — *Tirer* en arrière. — *Habiller* de nouveau. — *Avoir* de nouveau.

517. — Sub, sup, suf, suc, sug, su, sou, se, sous, subter. Tous ces préfixes indiquent l'infériorité.

Sub se change respectivement en *sup*, *suf*, *suc*, *sug*, devant *p*, *f*, *c*, *g*. Quelquefois il devient *su*, *sou*, *se*. Ex. : *su*-jet, *se*-courir.

Exercice 16. — Rendre par un seul mot chacune des expressions suivantes :

Une *division* secondaire des parties d'un tout déjà divisé. — Mettre sous le *joug*. — *Venir* au secours. — *Porter* en étant au-dessous. — *Écrire* au-dessous, approuver. — *Tenir* par-dessous. — *Lever* un objet en le tenant par-dessous. — Tirer une *ligne* sous un ou plusieurs mots.

518. — Supra, super, sur, sous, sus, sou, soubre. Ces préfixes indiquent la supériorité, l'élévation. Ex. : *super*-fin, *sour*-cil, *sus*-pendre.

Exercice 17. — Rendre par un seul mot chacune des expressions suivantes :

Abondant au delà du nécessaire. — *Ajouter* en outre. — Qui a plusieurs *années* de date, qu'on considère comme vieux. — Imposer une *charge* trop lourde. — *Chauffer* trop. — *Exciter* au delà de ce qui est raisonnable. — Élever le montant d'un *impôt*. — *Intendant* supérieur. — *Nager* en se soutenant à la surface d'un liquide. — Qui est au-dessus des forces de la *nature*. — Sobriquet ajouté à un *nom* propre.

519. — Trans, tra, très, tré. Ces quatre suffixes marquent passage d'une situation à une autre. Ex. : *trans*-planter, *tra*-vestir, *tré*-passer, autrefois *trespasser*.

Exercice 18. — Rendez par un seul mot chacune des expressions suivantes :

Déplanter pour re*planter* ailleurs. — Verser un liquide d'un *vase* dans un autre. — *Porter* d'un endroit dans un autre. — *Percer* d'outre en outre. — *Passer* de cette vie dans l'autre. — Qui est au delà des *Alpes*. — Qui est au delà de l'*Atlantique*.

ÉTUDE DES PRINCIPAUX SUFFIXES

520. — Age. *Age* formant des adjectifs, signifie propre à, destiné à, disposé à. Ex. : vol*age*, littéralement : *propre à voler*.

Age formant des substantifs indique :

1° Une action dépendant d'un art ou d'un métier : blanchiss-*age;* l'état pur et simple : veuv-*age*.

2° Un salaire, une rémunération : pé-*age*, ferm-*age*.

3° Une réunion d'objets semblables ou différents : branch-*age*, plum-*age*.

Exercice 19. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

Une réunion de *branches?* — L'action de *faucher?* — L'état de *vagabond?* — La réunion de pièces *assemblées?* — L'action de *botteler?* — Le territoire sur lequel un *bailli** avait autorité? — La réunion des *feuilles* d'un arbre? — Le prix de location d'une *ferme?* — Le lait caillé mis dans une *forme* (*r* déplacé) en bois? — L'ensemble des *plumes* d'un oiseau? — Le résultat de l'action de *baragouiner?* — L'action de *borner?*

521. — Aire, ier, er. Les trois suffixes *aire*, *ier*, *er*, indiquent : 1° l'objet producteur : pomm-*ier;* 2° le réceptacle : encr-*ier;* 3° le contenu : prisonn-*ier;* 4° l'individu qui fait l'action : statu-*aire;* 5° l'individu qui reçoit l'action : adjudicat-*aire;* 6° le moyen par lequel on fait l'action : auricul-*aire;* 7° le lieu où l'on réunit les choses exprimées par le radical : gren-*ier*.

Aire forme aussi des adjectifs marquant un rapport avec l'objet exprimé par le radical. Ex. : oval-*aire*, de forme ovale.

Exercice 20. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

Un coffre où l'on renferme des *reliques?* — Le doigt que l'on s'introduit quelquefois dans l'*oreille?* — Celui qui possède des

actions dans une entreprise? — Un prêtre en *mission* chez les infidèles? — Celui qui exerce une *fonction* publique? — Celui qui reçoit un *dépôt?* — L'arbre qui produit des *pêches?* — L'arbre qui produit des *amandes?* — L'arbre qui produit des *noix?* — La plante qui produit le *coton?* — L'arbre qui produit des *coings?* — Un vase où l'on met de l'eau *bénite?* — Celui qui fait la *barbe?*

522. — Al, el. *Al, el,* forment des adjectifs dérivés signifiant : qui ressemble plus ou moins à l'objet exprimé par le radical, qui appartient à cet objet. Ex. : coloss-*al*, sépulcr-*al*.

Exercice 21. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous.

Ce qui a la taille d'un *colosse?* — Ce qui a rapport aux *intestins?* — Ce qui est propre à une *nation?* — Ce qui a rapport à un *département?* — Celui qui se lève *matin?* — Ce qui est de la nature du *rhumatisme?* — Ce qui est de la nature du *proverbe?* — Ce qui a lieu chaque *semestre?* — Une plante qui vit un *an?*

523. — An, ain, en, ien. Ces quatre suffixes expriment une idée d'occupation ou d'habitation d'un lieu, d'un pays : Afric-*ain*. En outre ils marquent le rapport qui lie une personne ou une chose à une espèce, à un ordre religieux, à une profession : dominic-*ain*, artis-*an*.

Exercice 22. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

Un indigène * de la *Perse?* — Un habitant de l'*Amérique?* — Un habitant de l'*Armorique* *? — Un habitant de l'*Europe?* — Un membre de l'*Académie* *? — Celui qui joue la *comédie?* — Celui qui est au *collège?* — Celui qui est aux *galères?* — Celui qui écrit l'*histoire?* — Un voyage dans l'*air* (latin *aer*)?

524. — At, et, é, ade. Les trois premiers suffixes forment des noms abstraits désignant un état, une manière d'être : notari-*at*. Le quatrième, *ade*, produit des substantifs féminins indiquant le plus souvent une réunion d'objets de même espèce : balustr-*ade*.

Exercice 23. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

La dignité de *consul* *? — Celui qui a *renié* sa religion? — La charge de *notaire?* — L'emploi de *vicaire?* — La fonction d'*économe?* — La fonction de *doyen* * (latin *decanus*)? — Un chien qui a les poils longs comme de la *barbe?* — Un vin jaune comme de la *paille?* — Une soupe faite avec du *pain* qui a bouilli dans l'eau? — Un ensemble de *colonnes?*

525. — Bile, ble, able, ible. Ces quatre suffixes forment des adjectifs qui ont généralement un sens passif ou neutre, et impliquent la possibilité ou la nécessité. Ex. : pot-*able*, qui peut être bu ; repréhens-*ible*, qui doit être repris.

Le plus souvent ces adjectifs dérivent d'un verbe.

Exercice 24. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment qualifiez-vous :

Une terre qui peut être *labourée?* — Ce qui doit être *remarqué?* — Ce qui ne peut subir de *reproches?* — Ce qui peut être *critiqué?* — Un cours d'eau où il y a un *gué*?* — Les individus autrefois soumis à la *corvée*?* — Ce qui doit être *honoré?* — Ce qui peut être *mesuré?* — Ce qui mérite d'être *puni?* — Celui qui peut être *élu?* — Celui qui ne peut être *corrigé?* — Ce qui ne peut être *dit?*

526. — Cide. Par une confusion regrettable, ce suffixe indique à la fois le meurtre et le meurtrier de l'individu désigné par le radical. Ex : Homi-*cide*, le meurtre d'un homme ou le meurtrier d'un homme.

Exercice 25. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

Celle qui tue son enfant (latin *infantia*, *infans*)? — Celui qui tue son *frère* (latin *frater*, *fratris*)? — Celui qui tue un *homme?* — Le meurtre d'un *père?* — Le meurtre d'un *roi* (latin *rex*, *regis*)? — Le meurtre de *soi*-même? — Ce qui tue un *insecte?*

527. — É. Le suffixe *é* termine des adjectifs signifiant : qui est formé par la substance représentée par le radical; qui en a la couleur, l'aspect. Ex. : cend-*ré* qui a la couleur de la cendre.

Exercice 26. — Expliquez la signification des mots suivants et celle de leurs radicaux :

Basané.	Orangé.	Argenté	Doré.
Ferré.	Feutré.	Boisé.	Bronzé.
Cendré.	Étamé.	Cintré.	Enfariné.

528. — Et, ée, aye, aie, oie. Ces cinq suffixes servent à former des substantifs désignant un terrain planté de végétaux représentés par le radical. Ex. : Une aun-*aie* est un lieu planté d'*aunes*.

Exercice 27. — Qu'est-ce que :

Une aunaie?	Une houssaie?	Une frênaie?
Une châtaigneraie?	Une boulaie?	Une pommeraie?
Une saussaie?	Une chênaie?	Une tremblaie?

529. — Fère. Le suffixe *fère* donne au radical auquel il

est ajouté le sens de qui porte, qui procure, qui produit, qui contient la chose exprimée par le radical. Ex. : Auri-*fère*, qui contient de l'or.

Exercice 28. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment qualifiez-vous :

Un terrain qui contient de l'*argent*? — Un terrain qui contient de l'*or* (latin *aurum*)? — Une plante qui porte un *bulbe*? — Les canaux ou vaisseaux du corps qui contiennent le *chyle**? — Un arbre qui produit des *cônes*? — Un animal qui a des *mamelles* (latin *mamma*)? — Une plante dont les fleurs sont disposées en *ombelle*?

530. — Fier. Le suffixe *fier*, qui veut dire *faire*, s'ajoute à des adjectifs ou à des substantifs pour en former des verbes signifiant : Faire devenir ou simplement devenir l'objet exprimé par le radical. Ex. : Versi-*fier*, faire des vers ; sancti-*fier*, faire devenir saint. Le suffixe *fier* est presque toujours précédé d'un *i*.

Exercice 29. — Exprimez au moyen d'un verbe les actions suivantes :

Faire la *barbe*. — Rendre plus *ample*, — Faire devenir *clair*. — Rendre *divers*. — Rendre *fort*. — Faire produire des *fruits* (latin *fructus*). — Faire paraître *juste* à l'aide d'une démonstration. — Rendre *liquide*. — Faire devenir dur comme un *os*. — Rendre *pur*.

531. — Fuge. Le suffixe *fuge* signifie qui met en fuite l'être représenté par le radical. Ex. : Fébri-*fuge*, qui chasse la fièvre. *Fuge* a quelquefois un sens intransitif. Ex. : Trans-*fuge*.

Exercice 30. — Donnez la définition des mots suivants :

Fébrifuge	Vermifuge.	Transfuge.
Centrifuge.	Lucifuge.	Subterfuge.

532. — Ide, de, d. Les trois suffixes *ide*, *de*, *d*, servent à former des adjectifs signifiant : qui possède une certaine qualité déterminée par le sens du radical. Ex. : Putr-*ide*, qui est attaqué par la pourriture.

Exercice 31. — Expliquez la signification des mots suivants :

Acide.	Liquide.	Morbide (l., *morbus*, maladie).	Torride (lat. *torrere*, sécher).
Splendide.	Froid.		
Valide.	Candide.	Rigide.	Insipide.

533. — Ile, il. Les suffixes *ile*, *il*, se joignent à un radical verbal pour former des adjectifs exprimant une disposition naturelle, une facilité innée à faire ou à être fait. Ex. : Ag-*ile* qui a de la disposition, de la facilité à agir.

Exercice 32. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Celui qui a de la disposition, de la facilité à *agir?* — Ce qui peut être *fait?* — Ce qui peut être *mû?* — Les qualités innées chez l'homme (lat. *vir*)? — Un débris organique en*foui* (latin, *fossus*) dans le sol? — Un mollusque qui peut vivre dans un *fleuve?* — Une substance qui peut être tissue (latin *textus*)? — Ce qui est de nature à *voler* ou à se *volatiliser?*

534. — In. Le suffixe *in* exprime l'origine, la similitude. Ex. : Florent-*in*, originaire de Florence *; argent-*in*, qui rappelle l'argent.

Exercice 33. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Le tempérament de celui qui a beaucoup de *sang?* — Un nez semblable au bec de l'*aigle* (latin *aquila*)? — Un objet transparent comme le *cristal?* — Un religieux portant un *capuce*?* — Un caractère de *femme?* — Un objet qui provient de la *mer?* — Un son comme celui de l'*argent?* — Une espèce de melon très *sucré?*

535. — Itie, ice, esse. Ces trois suffixes servent à former des noms abstraits exprimant une manière d'être, un état. Ex. : Calv-*itie*, manière d'être de celui qui est chauve.

Exercice 34. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

La qualité de celui qui est *juste?* — La qualité de ce qui est *juste?* — La manière d'être de celui qui est *chauve?* — La qualité de ce qui est *fin?* — La manière d'être de ce qui est *gentil?* — L'état de ce qui est *noble?* — La qualité de ce qui est *hardi?* — La qualité de ce qui est *rude?* — L'état de ce qui est *vieux?*

536. — Tude, ude, tume, ume. Ces quatre suffixes servent à former des noms abstraits qui expriment une manière d'être prolongée, continue et constante. Ex. : Inquiét-*ude*, absence prolongée de repos, tourment moral.

Exercice 35. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

L'état de ce qui est *apte?* — La manière d'être de ce qui est *plein?* — La manière d'être de celui qui est *las?* — La manière d'être de celui qui n'est pas in*grat?* — La qualité de ce qui est *amer?* — L'état de ce qui est *décrépit?* — L'état de ce qui est *plat?* — La manière d'être de celui qui est *exact?*

537. — Ment. Le suffixe *ment* forme des substantifs indiquant le moyen dont on se sert pour exécuter une action ou le résultat de cette action. Ex. : Liga-*ment*, ce au moyen de quoi on *lie*.

Exercice 36. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

Le résultat de l'action d'*abrutir?* — Le résultat de l'action d'*accroître?* — L'action d'*acquiescer?* — Le résultat de l'action d'*anoblir?* — Le résultat de l'action d'*aplanir?* — Ce qui résulte de l'action de *beugler?* — Ce qui résulte de l'action de *broyer?* — Ce qui résulte de l'action de *bruire?* — Ce qui résulte de l'action de *hurler?* — Ce qui résulte de l'emploi du *niveau?*

538. — Our, eur. Ces deux suffixes forment des substantifs abstraits désignant une manière d'être : blanch-*eur*.

Exercice 37. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

La qualité de ce qui est *blanc?* — Ce qui résulte de l'action de *clamer?* — La qualité de ce qui est *tiède?* — Ce qui résulte de l'action d'*errer*, de se tromper? — La qualité de ce qui est *doux?* — La qualité de ce qui est *odorant?*

539. — Ose, eux, u. Ces trois suffixes forment des adjectifs signifiant : qui a en abondance la chose représentée par le radical ou qui ressemble à cette chose. Ex. : Épin-*eux*, charn-*u*.

Exercice 38. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Le mois de l'année républicaine pendant lequel il tombe beaucoup de *neige* (latin *nix*, *nivis*)? — Celui pendant lequel il tombe beaucoup de *pluie* (latin *pluvia*)? — Celui pendant lequel il règne de grands *vents?* — Un endroit où l'*herbe* abonde? — Un arbre qui a beaucoup de *branches?* — Un bois où il y a beaucoup de *touffes* d'arbres? — Un liquide qui renferme un *venin?* — Une fontaine où il y a beaucoup de *mousse?*

540. — Té, ité, eté. Ces trois suffixes forment des substantifs abstraits exprimant une qualité, une manière d'être. Ex. : Dure-*té*, ponctual-*ité*.

Exercice 39. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

La manière d'être de celui qui est *avide?* — L'état de ce qui est *actuel?* — La qualité de celui qui est *aimable?* — La qualité de ce qui est *authentique?* — La manière d'être de celui qui est *captif?* — L'état de ce qui est *stable?* — L'état de ce qui est *rustique?* — La qualité de ce qui est *singulier?* — La qualité de ce qui est *vif?* — La qualité de ce qui est *léger?* — La qualité de ce qui est *précoce?* — L'état de ce qui est *poreux?*

541. — Teur, seur, eur, tre. Ces quatre suffixes servent à former des substantifs désignant l'individu qui fait l'action exprimée par le radical. Ex. : Chant-*eur*, chant-*re*.

Exercice 40. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous celui qui fait l'action :

De tricher?	D'opprimer?	De vaincre?	De contredire?
De vendanger?	D'annoter?	D'intercéder?	De défendre?
De labourer?	De diriger?	De régir?	De succéder?

542. — Tion, sion, son. Ces trois suffixes se joignent à un radical verbal pour former des noms exprimant l'action, le résultat d'une action, le moyen par lequel elle se fait, le temps, le lieu où elle s'accomplit, etc. Ex. : Créat-*ion*.

Exercice 41. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

L'action d'*introduire?* — L'action de *traduire?* — Le résultat de l'action d'*affliger?* — L'action d'*apparaître?* — L'action d'*intercéder?* — L'action de *souscrire?* — Le résultat de l'action d'*exhaler?* — L'action d'*omettre?* — L'action de *rémunérer?* — L'action de se *résoudre?* — L'action de *tordre?* — L'action de *digérer?* — L'action d'*inhumer?*

543. — Toire, soire, toire, oir, soir, oir. Ces six suffixes donnent naissance : 1° à des adjectifs signifiant : qui sert à faire l'action marquée par le radical. Ex. : Arat-*oire*, qui concerne le labourage (latin *arare*, labourer); 2° à des substantifs désignant l'instrument au moyen duquel se fait l'action exprimée par le radical ou encore le lieu où cette action se fait. Ex. : Dort-*oir*.

Exercice 42. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

L'organe qui sert aux poissons pour *nager?* — L'instrument dont on se sert pour *écumer?* — Un endroit où l'on *observe* les astres? — Un vase où l'on met l'encre pour *écrire?* — Un vase qui sert à *étouffer* la braise? — Un instrument qui sert pour *éteindre* une lumière? — Un appareil pour réduire les métaux en *lames?* — Un instrument qui sert pour *arroser?*

544. — Ture, sure, ure. Ces trois suffixes servent à former des substantifs exprimant le résultat de l'action représentée par le radical. Ex. : Brûl-*ure*.

Exercice 43. — Répondez par écrit aux questions suivantes. Comment appelez-vous :

Le résultat de l'action d'*éplucher?* — Le résultat de l'action de *piquer?* — Le résultat de l'action de *mordre?* — Le résultat de l'action de *moisir?* — Le résultat de l'action de *clore?* — Ce qui résulte de l'action de *scier?* — L'action de *lire?* — Ce qui résulte de l'action de *rompre?* — L'art de *peindre?*

DES SUFFIXES DIMINUTIFS

545. — On appelle **diminutif** un mot formé par la modification d'un autre et présentant le sens de ce dernier, mais amoindri ou déprécié. Par exemple, *ânon*, *valetaille*, sont les diminutifs de *âne* et de *valet*.

546. — On appelle **suffixe diminutif** la terminaison que l'on ajoute à un radical pour obtenir un *diminutif*. Dans ân*on*, valet*aille*, les suffixes diminutifs sont : *on* et *aille*.

Les suffixes diminutifs sont simples ou composés.

Les suffixes diminutifs simples sont : *aille; as* ou *asse; âtre; cule, cle; el, eau* ou *elle; et* ou *ette; ille; in* ou *ine; ole; eul; euille; on; ot* ou *otte; ule*.

Les trois premiers expriment surtout la dépréciation, le mépris. Les autres indiquent simplement la diminution, l'atténuation.

Les suffixes diminutifs composés sont : *et-el* ou *et-eau; el-ette; ill-on; er-eau; er-on; er-ole; ot-in*.

Exercice 44.

Répondez par écrit aux questions suivantes en formant des mots avec les suffixes *aille, as* ou *asse, âtre*. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Tout ce que l'on *mange?* — Les parcelles de métal qu'on détache au moyen de la *lime?* — De la *graine* de rebut? — Des morceaux de vieux *fer?* — Un amas de petites *pierres?* — La corporation des *valets* (en mauvaise part)? — Des morceaux de vieux *plâtre?* — Une collection de vieux *papiers?* — Une sorte de matelas rempli de *paille?* — Un amas de papiers *liés* ensemble? — Les *fils* qu'on tire du chanvre et qui n'ont encore subi aucune préparation? — Les travaux qui se font en remuant des *terres?* — Une mauvaise *mère?* — Ce qui tire sur le *blanc?* — Ce qui tire sur le *bleu?* — Sur le *brun?* — Sur le *gris?* — Sur le *jaune?* — Sur le *noir?* — Sur le *rouge?* — Sur le *roux?* — Celui qui se croit *beau?* — Un pauvre *gentil*homme? — Ce qui se rapproche de la couleur de l'*olive?* — Une eau dont la saveur rappelle celle de la *saumure?*

Exercice 45.

Répondez par écrit aux questions suivantes en formant des mots avec les suffixes *cule, cle, el, eau, elle, et, ette*. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Un *animal* excessivement petit? — Un très petit *corps?* — Un petit *faisceau?* — Un petit *mont?* — Une *œuvre* (latin *opus*) littéraire de peu d'importance? — Une très petite *partie?* — Une *peau* (latin *pellis*) très mince? — Une petite *vessie?* — Les cavités du

cœur que l'on a comparées à de petits *ventres?* — Une petite *bande?* — Une petite *corde?* — Un petit *orme?* — Un jeune *dindon?* — Un petit *jambon?* — Un jeune *pigeon?* — Le petit de la *perdrix?* — Un petit *arbre?* — Un jeune *lion?* — Le petit de la *souris?* — Une petite *solive?* — Un petit *livre* diffamatoire? — Un petit *rond?* — Une petite *prune?* — Une petite *tour?* — Une petite *rue?* — Une petite *roue?* — Un petit *bateau?* — Un petit *col?* — Un petit *manteau* de dame? — Un petit *baril?* — Un petit *bâton?* — Une petite *bourrique?* — Une petite *hache?* — Une petite *bûche?* — Une petite *fourche?* — Une petite *langue?* — Une petite *histoire?* — Un petit *bandeau?* — Une petite *boule?* — Une petite *poule?* — Une petite *table?* — Une petite *andouille?* — Une petite *fille?* — Une petite *chanson?* — Une petite *maison?* — Une petite *chambre?* — Une petite *chèvre?* — Une petite *fleur?* — Un fruit que l'on peut comparer à une petite *noix?* — Une petite *cuve?* — Un petit *jardin?*

Exercice 46.

Répondez par écrit aux questions suivantes en formant des mots avec les suffixes *ille, in, ine, ole, eul, euil, euille.* Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Un instrument pour moissonner et rappelant la forme d'une *faux?* — Une petite *flotte?* — Une petite *casaque?* — Un individu dont les cheveux tirent sur le *blond?* — Un petit *chevreau?* — Un oiseau qui ressemble à la *bécasse* mais qui est de moitié plus petit? — Une petite *bête?* — Une voiture tirant son nom du *char?* — Une petite *gloire* qu'on tire de petites choses? — Un vêtement comparable à une petite *chemise?* — Le *fils* spirituel donné par le baptême à un parrain et à une marraine? — Une plante dont les feuilles ont la forme d'un *glaive?* — L'oiseau dont le nom signifie *petit bouvier?* — Un animal sauvage ressemblant à la *chèvre?*

Exercice 47.

Répondez par écrit aux questions suivantes en formant des mots avec les suffixes *on, ot, otte, ule.* Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

La partie supérieure de la *jambe* du porc préparée pour être mangée? — Une petite *bonde?* — Une petite *corde?* — Une petite *carafe?* — Un petit *aigle?* — Une petite *balle?* — Une petite *poêle?* — Du *sable* fin? — Un petit *val?* — Un anneau d'une *chaîne?* — Une petite *jupe?* — Une petite *ceinture?* — Une petite *fleur?* — Un petit *âne?* — Une petite *caisse?* — Un petit morceau de *glace?* — Un petit *ours?* — Une petite *paillasse?* — Une petite *croûte?* — Un petit *mousquet?* — Une petite *pelote?* — Un petit *rat?* — Une petite *île?* — Un homme qui paraît déjà *vieux?* — Une petite *main?* — Un petit *globe?* — Ce qui est un peu *acide?* — Une petite *lame?* — La *plante* quand elle est encore contenue dans la graine? — La graine nouvellement formée comparable à un petit *œuf* (latin *ovum*)? — Une petite *valve?*

Exercice 48.

Répondez par écrit aux questions suivantes en formant des mots avec les suffixes composés *et-el*, *et-eau*, *el-ette*, *ill-on*, *er-eau*, *er-on*, *er-ole*, *ot-in*. Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Un jeune *loup?* — Une petite *bande?* — Une petite *goutte?* — Une *femme* frêle et délicate? — Une petite *tarte?* — Un jeune *bœuf*?* — Une petite *carpe?* — La traverse d'une *croix?* — Une sorte de tissu *dur* qui se développe aux mains ou aux pieds par l'effet de frottements rudes et répétés? — Une toute petite *grappe* de raisin? — Un petit *nègre?* — Celui qui s'attache à des détails minutieux et inutiles, qui *tâte* pour ainsi dire toutes choses? — Un jeune *lapin?* — L'extrémité de l'*aile* d'un oiseau? — Une toute petite *mouche?* — Un petit insecte qui s'attache aux branches et aux feuilles et que l'on a comparé à une *puce?* — Un genre de petite *fève* dont on nourrit les bestiaux? — Un petit *diable?*

DÉRIVATION OU FAMILLES DE MOTS

Exercice 49.

Chacune des racines suivantes étant donnée, trouver un dérivé de cette racine désignant ou signifiant :

Coq : Le signe distinctif d'une nation et que les militaires portent particulièrement sur leur coiffure. — Un petit coq. — Vain comme un *coq* et, par suite, aimant beaucoup la parure. — Une fleur rouge abondante dans les moissons. — Une petite poule en papier.

Grand : D'une manière grande. — La qualité de ce qui est *grand.* — Le substantif désignant la dignité des *grands* d'Espagne. — Devenir *grand.* — Ce qui impose par sa grandeur. — L'action de rendre plus *grand.*

Exercice 50.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Petit : D'une manière *petite.* — La qualité de ce qui est *petit.* — Rendre plus *petit.*

Doux : D'une manière *douce.* — Une plante qui est à la fois *douce* et *amère.* — Qui est d'une douceur fade, qui est doux sans être agréable, qui affecte la politesse, la complaisance. — Une sorte de salade dont la saveur est peu marquée. — Rendre doux. — Communiquer une saveur douce au moyen d'un sirop.

Jour (autrefois *journ*) : Le jour où l'on est. — Le temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil. — Tous les jours,

chaque jour. — Un écrit qui paraît chaque *jour* et qui met au courant des nouvelles. — Celui qui rédige cet écrit. — L'état de *journaliste*. — Un ouvrier qui travaille à la *journée*. — Renvoyer à un autre *jour*, l'action de renvoyer à une autre fois.

Exercice 51.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Jeune : L'âge de celui qui est jeune. — Une jeune fille. — Rendre plus jeune.

Beau : La qualité de ce qui est beau. — Une plante dont les fleurs ne s'épanouissent que la nuit. — Une plante vénéneuse appelée encore belle-dame*. — Rendre ou devenir plus beau. — L'action de rendre ou de devenir plus beau.

Air (autrefois *aer*) : L'action de renouveler l'air dans une maison. — Qui est composé d'air, qui appartient à l'air. — Qui ressemble à l'air, qui en a la *forme*. — Une pierre (en grec *litho-s*) météorique qui traverse l'air. — Celui qui navigue (en grec *nautó-s*, navigateur) dans l'air. — Un appareil au moyen duquel on peut se *tenir* (en latin *stare*) dans l'air. — L'art prétendu de deviner (en grec *manteia*) l'avenir au moyen de l'air.

Exercice 52.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Terre : Une terre mêlée de fumier pourri. — Un espace de terre. — Une levée de terre en forme de balcon, de galerie découverte. — Remuer ou transporter de la terre. — L'ouvrier qui remue ou qui transporte les terres. — Enfouir dans la terre. — Retirer ce qui a été enfoui dans la terre. — Qui provient de la terre. — Renverser par terre. — Prendre terre. — Le lieu où un vaisseau peut prendre terre.

Chant : Moduler un chant. — Celui qui exécute un chant. — Une pièce de vers partagée en couplets et que l'on chante. — Celui qui compose cette pièce de vers. — Le chant ordinaire de l'église. — Celui qui chante à l'église. — Charmer par des opérations magiques qui autrefois étaient accompagnées d'un chant. — L'action de charmer comme il vient d'être dit. — L'individu qui fait cette action. — Une femme qui chante sur les théâtres et qui est renommée pour son talent.

Exercice 53.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant

Commun : Une portion de territoire administrée par un maire. — La qualification qui s'applique à tout ce qui appartient à une commune. — Une société de personnes soumises à une règle com-

mune, société qui a le plus souvent un caractère religieux. — L'union de plusieurs personnes dans une même foi. — Le système erroné et impraticable d'après lequel les biens et les richesses sociales seraient communs à tous.

Pain (latin, *panis*) : Une soupe faite avec de l'eau, du pain et du beurre, qu'on laisse mitonner. — Couvrir de pain réduit en miettes une viande que l'on fait griller. — L'employé chargé de distribuer le pain dans une maison importante, dans un grand établissement. — Un petit sac dans lequel les bergers mettent leur pain. — La conversion des matières farineuses en pain. — Faire du pain avec une farine quelconque. — Une corbeille ordinairement en osier dans laquelle on met du pain ou d'autres provisions. — Celui qui mange du même pain qu'un autre et par extension celui qui, jusqu'à un certain point, vit en commun avec d'autres personnes.

Vent : Faire du vent (impersonnel). — Un appareil qui sert à renouveler l'air dans un appartement. — Pratiquer des ouvertures pour faire circuler l'air. — Le mois de l'année républicaine qui tire son nom de ce qu'à cette époque le vent souffle avec force. — Se rafraîchir la figure en agitant l'air. — L'instrument dont on se sert pour s'éventer — L'ouvrier qui fabrique l'instrument à l'aide duquel on s'évente. — L'ouverture par laquelle la baleine et les autres cétacés rejettent l'eau qu'ils ont absorbée.

Exercice 54.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Vin : Le vin qui est devenu *aigre* par son contact avec l'air. — Assaisonner avec du vin devenu aigre. — Une fabrique de vinaigre. — Une sauce dans laquelle domine le vinaigre. — L'individu qui fabrique du vinaigre. — La qualité de ce qui a le goût ou la couleur du vin. — L'industrie qui a pour objet la production, la récolte (latin *colere*, cultiver) du vin. — La qualification donnée à un individu qui s'est imbibé de vin.

Forme : La qualité de ce qui est exécuté d'après une forme déterminée. — D'une manière qui correspond à une forme donnée. — Donner une forme déterminée. — S'offenser de ce qu'on n'a pas agi en s'astreignant aux formes consacrées par l'usage. — Celui qui s'attache scrupuleusement à la forme. — L'action de former. — La manière correcte de procéder dans certains actes administratifs, civils ou judiciaires. — La dimension donnée à un livre et résultant de la forme sous laquelle se présente chaque feuille d'impression. — Altérer la forme d'un objet. — L'altération de la forme d'un objet. — La qualité de ce qui n'a pas de forme déterminée (*in*, privatif). — La qualité de ce qui a la même forme (latin *cum*, marquant l'identité). — Tout vice naturel résultant de l'altération de la forme (latin *dis*, marquant la dissimilitude).

xercice 55.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Peuple (latin *populus*) : Un petit peuple le plus ordinairement nomade. — Introduire des habitants dans une contrée qui en était dépourvue. — Le bas peuple (en mauvaise part). — Répandu parmi le peuple. — L'état de celui qui plaît au peuple. — L'état numérique d'un pays. — La qualité d'un pays où la population est très dense. — L'état d'un pays dans lequel le peuple a beaucoup diminué. — La qualité de celui qui a perdu la faveur du peuple.

Or (latin *aurum*) : Revêtir d'une légère couche d'or. — L'action de revêtir d'une légère couche d'or. — Celui qui applique l'or sur un objet. — La qualité de ce qui contient (latin *ferre*, porter) de l'or.

Fer : Le fer à l'état de morceaux détériorés ou usés. — Tirer mal l'épée. — La dénomination d'un maréchal qui adapte les fers aux pieds des chevaux. — La qualité d'une eau qui contient du fer. — Garnir de fer. — Celui qui fabrique ou qui vend des ouvrages en fer. — Une fabrique d'ouvrages en fer. — Une garniture de fer. — Percer avec un fer d'épée. — Oter la ferrure qui se trouve après un objet.

Exercice 56.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Savon (latin *sapo*) : Nettoyer ou dégraisser au moyen du savon. — Le dégraissage ou le blanchissage par le savon. — Une usine où l'on fabrique le savon. — Un morceau de savon parfumé dont on se sert pour la barbe. — La plante dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse. — Convertir en savon. — L'action de convertir en savon. — La qualité de ce qui peut être converti en savon.

Sens : L'impression que l'âme reçoit des objets par l'intermédiaire des sens. — La qualité de celui qui a du bon sens, du jugement. — Recevoir une impression par l'intermédiaire des sens. — La qualité de ce qui tombe sous les sens. — Une sensibilité fausse ou exagérée. — Une plante très sensible. — L'affection dont l'âme est impressionnée sous l'action d'un objet extérieur et matériel. — La qualité de tout ce qui dénote une affectation de sentiment. — La qualité de ce qui n'est pas impressionné par les sens. — L'état de celui que les sens n'impressionnent point.

Exercice 57.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Plante · Mettre une plante dans la terre pour qu'elle pousse. — Celui dont le métier est de confier les plantes à la terre pour les faire pousser. — Un morceau de bois pointu dont se servent les jardiniers pour planter. — L'action de planter, le résultat de cette

action. — L'action d'enlever une plante qui se trouve dans la terre. — L'action de planter une seconde fois. — Un jeune cep propre à être planté.

Sept : Le septième mois de l'année à l'époque où elle commençait en mars. — La qualité de ce qui arrive ou est renouvelé tous les sept ans. — Le septième jour de la semaine républicaine. — Un vieillard qui a de soixante-dix à quatre-vingts ans. — La qualité de ce qui vaut sept fois autant. — Rendre sept fois plus grand.

Pomme : La qualité de ce qui est arrondi en forme de pomme. — L'extrémité de la poignée d'une épée. — Une plaque de métal percée de trous qui garnit l'embouchure d'un tuyau et empêche les ordures de passer. — L'arbre qui produit la pomme. — Un lieu planté de pommiers. — La partie saillante de la joue située au-dessous de l'œil. — La déesse des fruits et des jardins. — Une composition formée de graisse et d'une matière parfumée ou médicinale dont on s'enduit les cheveux et dans laquelle on faisait entrer autrefois la chair de la pomme. — L'action d'enduire de cette composition.

Exercice 58.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Barbe : Un chien à poil long et frisé. — Une touffe de barbe qu'on laisse pousser au menton. — Celui qui fait la barbe. — Faire la barbe. — Un poisson qui a reçu son nom des petites barbes qu'il porte. — La qualité de celui qui a beaucoup de barbe. — La qualité de celui qui n'a pas de barbe (*in*, privatif).

Char : Un char à deux roues et à deux timons pour transporter les fardeaux. — Celui qui conduit une charrette. — Ce que contient une charrette. — Une sorte de voiture ou char à quatre roues. — Le transport par chariot ou par charrette. — L'ouvrier qui fait des chars, des charrettes ou des voitures. — L'art de cet ouvrier. — Transporter sur des chariots.

Sel (latin *sal*, qui devient *sau* devant une consonne) : La qualité de ce qui contient du sel. — Assaisonner avec du sel. — Vase où l'on met du sel. — Toute herbe ou légume assaisonné avec du sel, du vinaigre et de l'huile. — Un vase dans lequel on sert la salade. — Un *marais* d'où l'on extrait le sel. — Les aliments salés par des procédés particuliers. — Une mine de sel. — La qualité de ce qui a un goût voisin de l'eau de mer. — Un liquide salé dans lequel on conserve la viande. — La vente de sel. — Celui qui fait du sel et qui le vend. — Un endroit où l'on fabrique du sel. — *Poudrer* de sel ou d'une substance similaire. — Une substance analogue au sel que l'on trouve principalement sur les pierres (lat. *petra*) humides.

Exercice 59.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Grade : La qualité de celui qui a un grade dans l'armée. — Conférer un grade. — Un petit degré. — La division en degrés. — La qualité d'un instrument qui porte des degrés. — Par degrés. — Partager en degrés. — Priver ignominieusement d'un grade. — La qualité de ce qui dégrade.

Grain, graine (latin, *granum*) : Celui qui vend de la graine. — Un bâtiment où l'on serre les céréales non battues. — Un endroit, dans la partie supérieure des maisons, où l'on serre et conserve les graines. — Une pierre très dure composée de grains de différentes natures et de diverses couleurs. — La qualité d'un oiseau qui se nourrit (latin *vorare*) de graines. — Réduire en grains. — La réduction d'une substance en petits grains. — Le résultat de cette réduction. — La qualité de ce qui est composé de petits grains. — Une sorte de fruit renfermant des graines nombreuses. — L'arbre qui porte ce fruit. — Un métal réduit en petits grains. — Une pierre précieuse rouge comme la graine de la grenade. — Le commerce qui consiste à vendre des graines. — La qualité de ce qui contient beaucoup de graines.

Exercice 60.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Long : L'état de ce qui est long. — La longue durée de la *vie* (latin *ævitas*). — Marcher le long de.... — Une longue patience de l'*âme* (latin *anima*). — Durant un long temps. — La distance en degrés du méridien d'un lieu à celui d'un autre lieu. — Rendre plus long.

Fil : Convertir en fil. — L'action de convertir en fil. — Un dessin tracé dans l'épaisseur d'un papier et visible par transparence. — Un petit fil. — Celle dont le métier consiste à filer. — Les fils blancs qui voltigent dans l'air en automne, les fibres coriaces de la viande, etc. — La qualité de ce qui est rempli de filandres. — La qualité de ce qui file ou coule doucement. — Un amas de filaments de chanvre ou de lin. — Une usine où l'on fabrique du fil. — Celui qui dirige une usine où l'on fabrique du fil. — Un réseau qui sert à prendre le poisson. — Un instrument à l'aide duquel on réduit les métaux en fil. — Une fente de l'écorce terrestre contenant des substances métallifères. — Une rangée d'objets qui paraissent avoir été alignés au moyen d'un fil. — Passer un fil dans le trou d'une aiguille. — Une longue suite d'objets disposés sur une même file. — Défaire un tissu fil à fil.

Exercice 61.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Mont : Un petit mont. — Une élévation de terre très élevée et tenant ordinairement à d'autres élévations semblables. — Aller au haut d'un mont, se transporter en un endroit plus élevé. — La qualité d'un pays où il y a beaucoup de montagnes. — Un habitant des montagnes. — Une pièce de bois, une colonne en pierre ou en fer posée verticalement et soutenant une partie transversale. — L'endroit par où l'on monte sur une montagne. — La partie du cours d'un fleuve située au-dessus du point où l'on est. — Un ouvrier qui monte les bijoux. — L'action de monter une machine, un appareil. — Désassembler les pièces dont une machine est formée. — Monter de nouveau. — L'action d'acheter des chevaux de cavalerie.

Four (autrefois *fourn*) : Celui qui tient un four public. — Ce que l'on payait pour la cuisson du pain dans un four public. — Un petit four portatif ou un four de cuisine. — Un grand four où l'on fait beaucoup de feu. — La pièce où est situé le four. — Mettre au four. — Retirer du four.

Exercice 62.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Ver (autrefois *verme*) : La qualité d'un fruit où il y a des vers. — La qualité d'un remède propre à se débarrasser (latin *fugere*) des vers intestinaux. — Toutes sortes d'insectes sales, incommodes ou nuisibles. — Un petit verre de terre. — Qualité de ce qui est piqué, ou percé, *moulu* par les vers.

Fleur (latin *flos*, *floris*) : Une petite fleur. — L'époque où les plantes fleurissent. — Produire des fleurs, être en fleurs. — Celui qui cultive, qui vend ou qui fabrique des fleurs. — La déesse des fleurs. — Le mois du calendrier républicain où il y a beaucoup de fleurs. — La qualité de ce qui est dans un état prospère. — Perdre ses fleurs. — Fleurir de nouveau.

Exercice 63.

Trouver un dérivé des mots suivants, désignant ou signifiant :

Cœur (latin *cor*, *cordis*) : Faire manquer le cœur, dégoûter. — La qualité de ce qui réconforte le cœur, qui vient du cœur. — D'une manière qui vient du cœur. — Une bienveillance qui part du cœur. — L'union (latin *ad*, marquant tendance) des cœurs, conformité des opinions. — L'état de ce qui n'est pas d'accord. — La déesse qui désunit (latin *dis*, marquant l'éloignement) les cœurs, qui sème la division. — L'union (latin *cum*, marquant union) des cœurs et des volontés, la bonne intelligence. — L'accord conclu entre le pape et un souverain touchant les affaires religieuses. — La qualité de ce qui s'accorde.

Bouillir : Un vase de métal pour faire bouillir de l'eau. — La chaudière d'une machine à vapeur. — La viande qui a servi à faire du bouillon. — Une petite bouilloire. — L'eau que l'on a fait bouillir avec de la viande. — Un aliment composé de lait et de farine bouillie. — Former des bouillons, être agité. — L'état d'un liquide qui bouillonne. — L'état d'un liquide qui bout.

DES DOUBLETS

547. — Souvent un même mot latin a donné naissance à deux mots français qui diffèrent entre eux par la forme et fréquemment par une nuance de sens. Ces deux mots sont ce que l'on appelle des *doublets*.

Par exemple, du latin *legalis* on a les deux doublets : *légal* et *loyal;* de *fidelis* on a formé *fidèle* et *féal*. Les mots *naïf* et *natif*, *mobile* et *meuble*, *opérer* et *ouvrer*, *quadragésime* et *carême* sont dans le même cas.

Exercices oraux [1] sur les doublets.

Trouver les doublets des mots suivants :

64.—	Chorus.	Décorum.	Mobile.	Platane.
	Colliger.	Fragile.	Module.	Polype.
	Décime.	Magister.	Papyrus	Quadragésime.
65.—	Rigide.	Aspérité.	Cumuler.	Opérer.
	Spatule.	Capital.	Épiscopat.	Prédicateur.
	Vigile.	Coagulé.	Légalité.	Récupérer.
66.—	Sanglier.	Le mois d'*Auguste*.	Décanat.	Dénuder.
	Avocat.	Communiquer.	Décadence.	Doter.
	Armature.	Confidence.	Délicat.	Fidèle.
67.—	Médian.	Présidence.	Régal (adj.).	Sécateur.
	Natal *.	Préhension.	Radier.	Sécurité.
	Natif.	Rédemption.	Scrofule.	Territoire.
68.—	Voter.	Suspicion.	Canal.	Conque.
	Molaire.	Are.	Charte.	Crypte.
	Primaire.	Ausculter.	Choléra.	Collecte.
69.—	Crisper.	Fors.	Palme.	Espèce.
	Cylindre	Intègre.	Pituite *.	Stricte.
	Direct.	Laïque.	Ras.	Vitre.
70.—	Campagne.	Cape.	Créance.	Pasteur.
	Camp.	Carnier.	Plier.	Seigneur.
	Cancre.	Carogne.	Dévier.	Vau.

---

1. On trouvera au Lexique, à chacun des mots cités, le doublet correspondant.

71.—Cou.	Mou.	Liane.	Altesse.
Fou.	Jumeau.	Table.	Camérier.
Beau.	Homme.	Cavalier.	
72.—Castel.	Escapade.	Infant.	Cabine.
Doge.	Adjudant.	Nègre.	Square.
Escale.	Case.	Soubresaut.	Procurateur.
73.—Carbone.	Gehenne.	Martel.	Millime.
Questeur.	Trouvère.	Centime.	Faucheur.
Scintiller.	Coche.	Châsse.	Organe.

MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE GRECQUE

548. — Un nombre considérable de mots français, plus de *douze mille*, sont tirés du grec. La plupart sont des mots composés. La connaissance de leurs éléments permet d'en déterminer le sens *a priori*.

549. — **An, a** sont des préfixes exprimant la négation; le second n'est qu'une altération du premier. On emploie *an* devant les voyelles et *a* devant les consonnes. Tous les deux ensemble ont reçu le nom de *a* privatif.

Exercice 74. — Combinez *an* ou *a* avec chacun des mots grecs suivants pour en former des mots français avec lesquels vous compléterez les phrases de l'exercice.

Képhalé, tête.
Kotulédon, cavité, cotylédon.
Arché, commandement.
Onuma, nom.
Sphuxi-s, pulsation.
Théo-s, Dieu.
Tomé, coupure, division.
Tono-s, tension, ton.
Trophé, nourriture.
Zumé, levain.
Morphé, forme.

Remarques. — Les consonnes finales séparées du mot grec par un trait d'union n'entrent pas dans la composition du mot français.

L'*é* long à la fin des mots grecs devient ordinairement *ie* en français.

L'*u* grec se change toujours en *y*.

Un mollusque ... est un mollusque qui n'a pas de *tête*. — Une plante ... est une plante qui ne possède pas de *cotylédon*. — On dit qu'un pays est en proie à l'..., lorsqu'il est privé du *commandement* d'un chef. — Un ouvrage ... est celui qui paraît sans *nom* d'auteur. — L'... a pour symptôme la cessation des mouvements du *pouls*. — L'... est celui qui ne croit pas en *Dieu*. — On appelle ... en chimie toute partie d'un corps supposée *indivisible*. — On dit d'un organe qu'il est ... quand il n'a plus de *ton*, c'est-à-dire de vigueur. — Il y a ... d'un organe quand celui-ci dépérit par manque de *nourriture*. — On appelle pain ... celui qui est fabriqué sans *levain*. — Un corps ... est celui dont les molécules ne se présentent pas sous la *forme* cristalline.

550. — **Auto-s** signifie *même, de soi-même, par soi-même.*

Exercice 75. — Combinez *auto-s* avec chacun des mots suivants :

Bio-s, vie ; *graphé*, écriture, description.
Kratos, force.
Graphô, j'écris.
Mato-s, effort.
Moteur (mot français).
Opsi-s, vue.

Lorsqu'un individu *écrit* lui-même sa *vie*, on dit qu'il compose une ... — Un ... est un souverain dont la puissance n'est soumise à aucun contrôle, et qui est considéré comme ayant la *force* par lui-même ; le pouvoir qu'exerce un ... s'appelle l'.... — Une lettre ... est celle qui est *écrite* de la main même de son auteur. — Le mécanicien Vaucanson* avait construit avec un art merveilleux un ... jouant de la flûte, c'est-à-dire une machine imitant un flûteur, et qui faisait *effort* d'elle-même pour jouer des airs de musique. — Un mécanisme ... est celui qui se *meut* par soi-même, sans emprunter au dehors le principe de son *mouvement*. — En terme de médecine, on nomme ... cadavérique l'examen de toutes les parties d'un cadavre exposées à la *vue* de l'observateur même.

551. — **Hémi**, dans les composés d'origine grecque, signifie *demi, moitié.*

Exercice 76. — Combinez *hémi* avec chacun des mots suivants :

Kuklo-s, cercle.
Ono-s, âne.
Plégé, coup, blessure, maladie, paralysie.
Sphère (mot français).
Stichos, vers.

On appelle ... la partie d'une salle, d'une enceinte qui a la forme d'un demi-*cercle*. — L'..., animal qui tient le milieu entre l'*âne* et le cheval, et plus rapide à la course que l'un et l'autre, vit en troupes de quinze à vingt dans les déserts de l'Asie. — On donne le nom d'... à une *paralysie* qui frappe une moitié du corps. — La *sphère* terrestre est partagée par l'équateur en deux..., qui sont l'... septentrional et l'... méridional. — Que toujours dans vos *vers* le sens coupant les mots, suspende l'..., en marque le repos.

552. — **Epi** signifie *sur, par-dessus, à, en, dans, contre, vers.* Il se réduit à *ep* devant une voyelle ou devant un *h* (*eph*).

Exercice 77. — Combinez *épi* avec chacun des mots grecs suivants :

Héméra, jour.
Karpo-s, fruit.
Démo-s, peuple.
Derma, peau.

On qualifie d' ... tout ce qui ne dure ou ne vit qu'un *jour*. — On donne le nom d'... à l'enveloppe du *fruit*. — On appelle ... toute maladie contagieuse ou non qui attaque à la fois un *peuple*, un pays. — L'enveloppe la plus extérieure de la *peau* a reçu la dénomination

Gastér, l'estomac.
Glôtta, langue, glotte.
Gramma, écriture, petite pièce de vers.
Graphé, écriture.
Logo-s, discours.
Eisodo-s, action d'intervenir.
Spastiko-s, attractif.
Taphé, sépulture, tombeau.
Theto-s, placé, posé.
Zôoté-s, nature animale.
Lépsi-s, prise, accès d'une maladie.

d'.... — L'..., partie supérieure de l'abdomen, est ainsi appelé parce qu'il recouvre l'*estomac*. — L'... est une sorte de soupape qui recouvre et ferme la *glotte*, ou ouverture du larynx, au moment de la déglutition. — Chez les anciens, le mot ... s'appliquait aux *inscriptions* et aux petites pièces de vers; la raillerie n'y avait point la principale part, comme dans les ... modernes. — Une ... est ou une *inscription* placée sur un édifice, ou une courte citation mise en tête d'un livre ou d'un chapitre. — On donne le nom d' ... à une sorte de conclusion, de résumé placé à la fin d'un apologue, d'un *discours* ou d'un livre. — Un ... est une action incidente que l'on fait *intervenir* au milieu de l'action principale, dans un poème, dans un roman, dans un tableau. — On appelle ... des médicaments qui irritent la peau, soulèvent l'épiderme et *attirent* sous celui-ci un liquide séreux. — Une inscription sur un *tombeau* est une ... — Le mot ... signifie étymologiquement la même chose qu'adjectif; comme celui-ci, il veut dire *placé* auprès. — Une ... est une maladie qui règne sur beaucoup d'*animaux* à la fois. — Le mal caduc est encore désigné sous le nom d'..., qui signifie *surprise*, selon Ambroise Paré *.

553. — **Hetero** est un préfixe qui signifie *autre*, *différent*, *de plusieurs manières*. Il perd l'*o* final et se réduit à *heter* devant un mot commençant par une voyelle.

Exercice 78. — Combinez *hetero* avec chacun des mots grecs suivants :

Klito-s, fléchi.
Doxa, opinion.
Geno-s, genre, race.

On dit d'un bâtiment qu'il a un aspect..., lorsque ses formes sont bizarres, lorsqu'elles ne sont pas *fléchies* selon les règles de l'art. — Les Maronites sont des chrétiens *orthodoxes*, tandis que les membres de l'Église grecque, qui sont d'*opinion* différente, sont .... — Pour exprimer que deux choses ne sont pas de même espèce, de même *genre*, on dit qu'elles sont...

554. — **Para** est un préfixe qui signifie *à côté*, *en regard*, *au delà*. Il peut aussi représenter les idées de dérangement, de fausseté. Il se réduit à *par* devant les voyelles.

Exercice 79. — Combinez *para* avec chacun des mots grecs suivants :

Bolé, action de jeter, de mettre, de comparer.
Doxa, opinion.
Deigma, exemple.
Graphô, j'écris.
Allélo-s, l'un l'autre.
Lusi-s, dissolution, destruction.
Phrasi-s, manière de parler.
Sito-s, aliment.
Enthesi-s, insertion.
Odé, chant, ouvrage en vers.
Oikia, maison.
Onuma, nom.
Oxu-s, aigu.

La plupart des ... ou *comparaisons* qu'on trouve dans l'Évangile sont tirées de la vie champêtre. — Il y a des gens qui aiment à soutenir des *opinions* extraordinaires, et à réduire tout en ... — Les *exemples*, ou modèles de déclinaison ou de conjugaison qu'on donne dans les grammaires ont reçu la dénomination de .... — Un ... est une partie d'un ouvrage *écrite* à part de ce qui précède ou de ce qui suit. — Les géomètres appellent ... des lignes droites situées à côté les *unes* des *autres*, mais qui ne se rencontrent jamais. — La ... consiste dans la diminution ou la *destruction* du sentiment ou du mouvement dans quelque organe du corps. — La ... est une *manière de parler* qui consiste à développer plus longuement un texte. — On appelle ... un individu qui a l'habitude de *manger* à la table d'autrui sans y être invité. — On appelle ... une phrase secondaire *insérée* dans une phrase principale, et dont elle peut être détachée parce qu'elle présente un sens distinct. — Une ... est un ouvrage en prose ou en *vers* où l'on tourne en raillerie un autre ouvrage sérieux, en donnant un sens ridicule ou malin aux expressions ou aux idées qu'il renferme. — On appelle ... une réunion de *maisons* relevant de la même Église. — Un *nom* est dit le ... d'un autre, quand il a avec ce dernier un rapport de son qui fait que les gens mal instruits peuvent les confondre; les mots *conjecture* et *conjoncture*, *amnistie* et *armistice*, etc., sont des .... — Le plus haut degré d'*acuité*, la plus forte intensité d'une douleur ou d'un état moral, en constitue le...

555. — **Peri** est un préfixe qui signifie *à l'entour de.*

Exercice 80. — Combinez *peri* avec chacun des mots grecs suivants :

Karpo-s, fruit.
Gé, terre.
Hélio-s, soleil.
Metro-n, mesure.

L'ensemble des enveloppes d'un *fruit* en est le ... — On dit que le soleil est au ... lorsqu'il est le plus près de la *terre*. — On dit qu'une planète est au ... lorsqu'elle se trouve le plus près du *soleil*. — Le ... est la ligne qui *mesure* le contour d'une figure. — On ap-

Odo-s, chemin, voie.
Pateô, je foule aux pieds, je marche.
Pherô, je porte.
Phrasi-s, manière de parler.
Pneumôn, poumon.
Stulo-s, colonne.

pelle ... le temps qu'un astre met à faire sa révolution autour d'un autre, à exécuter le *chemin* elliptique qui lui a été tracé autour de cet autre. — Aristote* a été surnommé le philosophe..., parce qu'il donnait ses leçons en *marchant*, en se promenant en rond dans le lycée. — La ... d'un corps est sa surface extérieure considérée comme une enveloppe que l'on a *portée* autour de ce corps. — On entend par ... une *maniere de parler* par laquelle au lieu d'un seul mot on en met plusieurs qui forment le même sens. — La ... est une maladie qui consiste dans l'inflammation de tous les points du *poumon*. — On donne le nom de ... à l'ensemble des *colonnes* qui entourent un édifice.

556. — Pro est un préfixe qui signifie *en avant*.

Exercice 81. — Combinez *pro* avec chacun des mots grecs suivants :

Blêma, atos, jet, lancement (de *balló*, je lance).
Dromo-s, course.
Gramma, écriture, écrit.
Legomena, choses dites.
Logo-s, discours.
Gnôstiko-s, qui connaît.
Phaô, je parle, d'où le dérivé fictif *phêtês*, qui parle.
Polis, ville.
Thesi-s, action de poser, de mettre.

Une question que l'on *met* en avant, qu'on *lance* en quelque sorte, et dont on demande la solution, s'appelle un .... — On appelle ... cet état d'indisposition, de malaise, qui est l'avant-*coureur* d'une maladie ; on nomme également ... une sorte de préface, d'introduction à quelque étude et particulièrement à l'étude de l'histoire naturelle. — Un ... est un *écrit* annonçant à l'avance ce que l'on se propose de faire. — Toutes les *choses qu'il faut dire* avant d'aborder l'étude d'un sujet quelconque, et qui constituent une longue et ample préface, forment ce que l'on nomme les ... d'un ouvrage. — Un ... est une sorte de *discours* placé en tête d'une composition littéraire. — Un ... est la *connaissance* anticipée que l'on a de l'issue d'une chose, d'après certains signes indicateurs. — Les Hébreux appelaient ... les hommes qui croyaient avoir le don de *prédire* l'avenir. — La... est une matière résineuse dont les abeilles se servent principalement pour clore les ruches qui sont pour ces animaux de véritables *villes*. — La ... est cette partie de la chirurgie qui a pour objet de *mettre* une préparation artificielle à la place d'un organe qui a été détruit; la ... dentaire consiste à remplacer les dents naturelles par des dents artificielles.

557. — Prôto, mot grec employé en composition et en tête d'un mot, signifie *premier*.

Exercice 82. — Combinez *prôto* avec chacun des mots suivants :

Kolla, colle.
Notaire (français).
Martur, témoin.
Tupo-s, type, modèle.
Oxyde (français).

Dans le moyen âge, on appelait ... un registre *collé* sur lequel on reportait les actes publics; aujourd'hui, un ... désigne principalement le procès-verbal d'une conférence diplomatique. — Les ... sont des officiers de la cour de Rome, ayant rang de prélats, qui expédient les actes dans les causes importantes, comme les simples *notaires* apostoliques le font pour les causes ordinaires. — Nous regardons la plante qui produit le blé comme le ..., c'est-à-dire le premier *type*, le *modèle* des graminées. — De tous les oxydes que forme un métal en s'unissant avec l'oxygène, celui-là est qualifié de ... qui renferme le moins d'oxygène.

558. — **Sun** signifie *avec*. Il se change en *sul* (*syl*) devant *l*, en *sum* (*sym*) devant les labiales, quelquefois en *sus* (*sys*) devant *s*. Dans certains cas, il se réduit à *su* (*sy*).

Exercice 83. — Combinez *sun* avec chacun des mots grecs suivants :

Labé, action de prendre (de la racine *lab*, prendre).
Lêpsi-s, action de prendre.
Logismo-s, raisonnement.
Bolé, action de jeter, de mettre, de comparer.
Patho-s, douleur, affection.
Phônê, voix, son.
Ptôma, chute.
Agôgê, action de conduire.
Dikê, justice.
Odo-s, voie, chemin.
Onuma, nom.

Plusieurs sons et articulations *pris* ensemble et prononcés d'une seule émission de voix constituent une ... — La ... est une figure de grammaire par laquelle deux idées sont *prises* ensemble de manière à être confondues et à n'en plus faire qu'une seule. — Le ... est un *raisonnement* résultant de l'ensemble de trois propositions. — Un ... est un signe choisi pour représenter un objet par suite d'une *comparaison* explicite ou implicite entre ce signe et la chose signifiée. — Il y a ... entre deux êtres semblablement *affectés*. — Une réunion de *voix* chantantes constituait ce que l'on appelait primitivement une .... — Un ... est un phénomène qui arrive, qui tombe, qui *choit* inopinément et qui dénote une maladie ou un état jusqu'alors inaperçu. — La ... était le lieu où les fidèles de l'ancienne loi étaient *conduits* à se réunir pour prier. — Le ... d'une réunion d'hommes est l'individu qu'ils choisissent pour les représenter en *justice*. — Un ... est une assemblée ecclésiastique dont les membres se réunissent comme gens suivant la même *voie*. — Deux *noms* ... sont deux mots qui ont à

Taxi-s, ordre, arrangement.
Thesi-s, action de poser.
Stéma, l'état de ce qui est debout, de *sta*, être debout.

peu près la même signification. — La ... est la partie de la grammaire qui enseigne l'*arrangement* des mots entre eux et des phrases entre elles. — La ... ou composition est l'opération qui consiste à *poser* les unes après les autres les diverses parties d'un tout, de manière à recomposer ce tout. — Un ... est un composé de parties placées les unes à côté des autres dans un état tel qu'elles puissent, pour ainsi dire, se *tenir debout*.

559. — Huper (*hyper*) signifie *au-dessus* ou *au delà*. Il exprime généralement l'excès, le plus haut degré, et est opposé à *hupo*.

Exercice 84. — Combinez *huper* avec chacun des mots grecs suivants :

Bolé, action de jeter, de mettre, de comparer.
Trophé, nourriture.

L'... est une figure de rhétorique qui consiste à s'emporter, à s'*élancer* bien au delà de la vérité dans l'expression des choses. — Il y a ... d'un organe lorsque celui-ci se *nourrit* et s'accroît d'une manière excessive.

560. — Hupo (*hypo*) signifie *au-dessous* et *en deçà*. Il exprime généralement le manque, le plus bas degré. Il est opposé à *huper*.

Exercice 85. — Combinez *hupo* avec chacun des mots grecs suivants :

Gastér, estomac, ventre.
Thesi-s, action de poser, thèse.

L'... est la partie inférieure du *ventre*. — Une ... est la *supposition* d'une chose réelle ou non de laquelle on tire des conséquences.

561. — Mono signifie *seul*, *unique*. Il se réduit à *mon* devant les voyelles.

Exercice 86. — Combinez *mono* avec chacun des mots grecs suivants :

Arché, commandement.
Corde (français).
Cotylédon (français).
Gramma, lettre.
Graphé, écriture.
Litho-s, pierre.
Logo-s, discours.
Mania, folie.
Pôleô, je vends.
Sullabé, syllabe.
Tono-s, ton.

La ... est le gouvernement d'un État sous le *commandement* d'un seul chef. — Un ... est un instrument de musique qui n'a qu'une seule *corde*. — Une plante ... est une plante dont la graine n'a qu'un seul *cotylédon*. — Un ... est la réunion de plusieurs

lettres en un seul caractère. — Une ... est un *écrit* sur un point particulier d'histoire naturelle, de médecine, d'archéologie, d'histoire. — Un ... est un édifice qui n'est composé que d'une seule *pierre*; l'obélisque de Louqsor, à Paris, est un .... — Un ... est un *discours* propre au théâtre, et dans lequel un seul acteur se parle à lui-même. — La ... est une *folie* qui ne se manifeste qu'à propos d'un seul objet. — Le ... est un privilège en vertu duquel un seul individu ou une seule compagnie a le droit de *vendre* un certain genre de marchandises. — Un ... est un mot qui n'est composé que d'une seule *syllabe*. — Un discours ... se compose de paroles toutes débitées sur le même *ton*.

562. — Pan, pas, pasi, panto, signifie *tout* et marque que l'idée exprimée par l'élément suivant s'étend à tous les êtres de même espèce. *Pan* peut prendre l'une des formes *pas*, *pasi*, *panto*.

Exercice 87. — Combinez *pan*, *pas*, *pasi*, *panto* avec chacun des mots suivants :

Ako-s, *akeo-s*, remède.
Charta (lat.), papier.
Krea-s, chair.
Aguri-s, assemblée.
Opla, armes.
Orama, vue.
Theos, Dieu.
Thêr, bête féroce.
Graphê, écriture, copie.
Mimo-s, mime, bouffon.

Il n'existe pas de ..., c'est-à-dire de *remède* universel propre à guérir toutes sortes de maux. — On donne le nom de ... à un *papier* affiché et contenant une ordonnance dont tout le monde doit prendre connaissance. — Les anciens donnaient le nom de ... à une glande située dans l'abdomen et qu'ils supposaient n'être entièrement composée que de *chair;* les modernes ont reconnu que le ... sécrète une liqueur opérant la digestion des corps gras. — Un ... est un discours prononcé à la louange de quelqu'un dans une *assemblée* publique. — On appelle ... un trophée composé d'*armes* de toutes sortes et particulièrement d'armes employées au moyen âge et hors d'usage aujourd'hui. — Un ... est un tableau cylindrique disposé de telle sorte que le spectateur placé au centre *voit* les objets qui l'environnent comme du sommet d'une hauteur; le ... produit sur la vue l'illusion la plus complète. — Le ... est le système philosophique qui consiste à regarder tous les êtres comme faisant partie intégrante de *Dieu;* un partisan du ... est un ... — La ... est un *animal féroce* chez lequel semblent réunis et concentrés tous les attributs des bêtes qui se distinguent par leurs appétits sanguinaires. — Le ... est un instrument à l'aide duquel on *copie* mécaniquement toutes sortes de dessins. — La... était chez les anciens une spécialité de l'art scénique dans laquelle un *bouffon*, un acteur, représentait, sans le secours des paroles, tous les rôles d'une même pièce.

563. — **Philo** signifie *qui aime;* il se réduit à *phil* devant les voyelles et devant *h*.

Exercice 88. — Combinez *philo* avec chacun des mots suivants :

Adelpho-s, frère.
Anthrôpo-s, homme.
Harmonie (français).
Hellén, grec.
Logo-s, discours, doctrine.
Sophia, sagesse.
Techné, art.

Ptolomée II, roi d'Égypte, célèbre par son antipathie pour ses *frères* et ses sœurs, fut surnommé ... par antiphrase. — Un ... est un homme qui fait profession d'aimer tous les autres *hommes*. — On donne le nom de société ... à toute société qui aime, qui cultive l'*harmonie*, la musique. — A l'époque de la guerre entreprise par les Grecs pour revendiquer l'indépendance de leur patrie, on nomma ... les amis des *Grecs*. — On nomme aujourd'hui ... ceux qui s'occupent avec passion de toutes les questions intéressant le langage et l'art de *discourir*. — Pythagore * donna le nom de... à cet ami de la *sagesse*, qui fait sa principale préoccupation de la recherche de la vérité. — La société ... est une société qui, par amour de l'*art*, s'occupe à en transmettre les principes au public.

564. — **Polu** (*poly*) signifie *beaucoup*. Il sert à former des mots composés exprimant l'abondance de la chose représentée par le second élément du composé.

Exercice 89. — Combinez *poly* avec chacun des mots grecs suivants :

Edra, face.
Glôtta, langue.
Gônia, angle.
Pou-s, *podos*, pied.
Sullabé, syllabe.
Techné, art.
Theos, Dieu.
Néso-s, île.

On donne le nom de ... à tout volume terminé par plusieurs *faces* planes. — On donne le nom de dictionnaire ... à un dictionnaire qui renferme les mots de plusieurs *langues*. — Un ... est une figure dont le contour présente plusieurs côtés rectilignes et plusieurs *angles*. — Un ... est un animal dont la bouche est entourée de plusieurs tentacules semblables à autant de *pieds*. — On appelle ... un mot composé de plusieurs *syllabes*. — L'école ... est une école où l'on enseigne les principes de la plupart des *arts*. — Le ... est le système religieux qui admet la pluralité des *dieux;* un partisan de ce système est un... — La ... est cette partie de la surface du globe où l'on voit beaucoup d'*îles* disséminées au milieu de la mer.

565. — **Aêr**, *air*, entre dans des composés d'origine grecque sous la forme *aéro*.

Exercice 90. — Combinez *aêr* avec chacun des mots grecs suivants :

Litho-s, pierre. *Stato-s*, arrêté.
Nautê-s, navigateur. *Metron*, mesure.

Les ... sont des *pierres* qui traversent l'atmosphère en devenant lumineuses et qui tombent quelquefois sur la terre. — On appelle ... celui qui *navigue* dans l'air au moyen d'un ballon. — Un ... est un grand ballon rempli de gaz plus léger que l'air, et qui peut *s'arrêter*, se tenir dans ce dernier fluide. — On donne le nom de ... à un instrument qui sert à mesurer la condensation et la raréfaction de l'air.

566. — **Hema, hemo, hemato** sont trois préfixes qui signifient *sang*. Ils forment des composés d'origine grecque. Ils dérivent de *haima*, sang.

Exercice 91. — Combinez *hema*, *hemo*, *hemato* avec chacun des mots grecs suivants :

Ptusi-s, crachement. *Statiko-s*, qui équilibre, qui arrête.
Rhag, racine signifiant *rupture*.

Le *crachement* de sang ou ... est combattu au moyen du perchlorure de fer. — On donne le nom d' ... à tout écoulement de sang provenant de la *rupture* de vaisseaux sanguins. — On appelle médicaments... tout médicament propre à *arrêter* les ....

567. — **Anthrôpo-s** signifie *homme*. Il forme le premier élément d'un certain nombre de mots composés dérivés du grec.

Exercice 92. — Combinez *anthrôpo* avec chacun des mots grecs suivants :

Logo-s, discours. *Phagô*, je mange.

L'étude de l'homme est devenue récemment une branche importante de l'histoire naturelle à laquelle on a donné le nom ..., mot qui signifie littéralement *discours* sur l'homme. — Plusieurs peuplades de l'Océanie *mangent*, dans certaines occasions, la chair humaine et sont véritablement ....

568. — **Archi**, dérivé de *arché*, commandement, est un préfixe que l'on construit avec des noms et des adjectifs pour marquer un degré excessif.

Exercice 93. — Combinez *archi* avec chacun des mots grecs suivants :

Chancelier (français). *Diaconé* (français).

Sous le premier empire français, le grand *chancelier* portait le titre d' ... — Un ... était autrefois la juridiction ecclésiastique administrée par un archi*diacre*. — Un ... est un ecclésiastique investi par l'évêque de ses pouvoirs sur les curés de son diocèse;

Duc (français). *Mandra*, cloître, monastère.
Épiscopat (français). *Prêtre* (français).

la dignité d' ... est une réminiscence des *diacres* de la primitive Église. — Les membres de la maison régnante d'Autriche portent le titre d' ..., tandis que partout ailleurs le titre correspondant est celui du *duc*. — Bien que l' ... soit considéré comme une dignité supérieure à l'*épiscopat*, les droits que confèrent ces deux dignités sont absolument les mêmes. — Pour certains pays, surtout en Orient, il y a des supérieurs de *monastères* qui portent le nom d' ... — Ceux des curés qui portent le titre d' ... ont la prééminence sur les autres *prêtres* et curés d'une circonscription déterminée.

569. — Cheir signifie *main* et sert comme préfixe sous les trois formes *chir*, *chiro* et *cheir*.

Exercice 94. — Combinez *chir*, *chiro* ou *cheir* avec chacun des mots grecs suivants :

Manteia, divination. *Ergo-n*, œuvre, opération.
Ptero-n, aile.

La ... est l'art prétendu de *deviner* ce qui doit arriver à quelqu'un par l'inspection de sa main; celui qui exerce cet art est un ... — Les chauves-souris ont été appelées ... par les naturalistes, à raison de cette circonstance que leurs mains ont été modifiées par la nature de manière à pouvoir remplir l'office des *ailes* des oiseaux. — La ... est la partie de la médecine qui s'occupe des *opérations*, lesquelles exigent une grande habileté de main; celui qui exerce la ... est un ...

570. — Chrono-s signifie *temps*. De *chronos* vient l'adjectif *chronikos*, *qui a rapport au temps*.

Exercice 95. — Combinez *chrono-s* avec chacun des mots grecs suivants :

Chroniko-s, qui a rapport au temps. *Logo-s*, discours, traité.
Metro-n, mesure.

On donne le nom de ... à des annales écrites selon l'ordre des *temps*, par opposition à l'histoire qui étudie les faits dans leurs causes et leurs conséquences; l'auteur d'une ... est un .... — Par opposition à la maladie aiguë qui ne dure qu'un temps généralement assez court, on appelle maladie ... celle qui dure très long*temps*, et dont on ne peut pas évaluer d'avance la durée. — La ... est la partie de l'histoire qui *traite* de l'ordre des temps et des dates historiques. On donne quelquefois le nom de ... à celui qui *écrit* sur les dates. — Tout instrument qui sert à *mesurer* le temps est un ...; mais on appelle particulièrement ... une montre plus parfaite que les montres ordinaires, et dont on se sert sur les navires.

571. — Hêlio-s signifie *soleil*.

Exercice 96. — Combinez *hélio-s* avec chacun des mots grecs suivants :

Graphô, je décris.
Metro-n, mesure.
Skopéô, j'examine.
Tropé, tour, action de tourner.

L' ... est la partie de l'astronomie qui s'occupe de la *description* du soleil. — On donne le nom d' ... à un instrument propre à *mesurer* le diamètre apparent du soleil. — On appelle ... une lunette destinée à regarder, *examiner* le soleil. — Les botanistes donnent le nom d' ... à toute plante dont la fleur se *tourne* constamment vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon; en conséquence, cette plante semble suivre le mouvement du soleil.

572. — Gastêr, gastro-s, *estomac*, *ventre*. Ce mot, employé comme préfixe, prend les trois formes *gastr*, *gastéro*, *gastro*. *Gastro* forme un assez grand nombre de composés dans lesquels on met un trait d'union après ce préfixe.

Exercice 97. — Combinez *gaster*, *gastéro* et *gastro* avec chacun des mots grecs suivants :

Pous, *podo-s*, pied.
Algo-s, douleur.
Gastriko-s (fictif), qui a rapport à l'estomac.
Ite, suffixe français indiquant inflammation.
Nomo-s, loi, règle.

Les escargots, les limaces appartiennent à la classe des mollusques ..., dont la face inférieure du ventre présente un épaississement formant une sorte de *pied* sur lequel ils glissent en rampant. — On donne le nom de ... à une *douleur* nerveuse de l'estomac. — Le suc que secrète la membrane interne de l'estomac et qui est l'agent de la première digestion est appelé suc .... — On nomme ... une maladie causée par l'*inflammation* de la membrane muqueuse de l'estomac. — La ... est l'art de *régler* l'estomac, et par suite l'art de faire bonne chère; celui qui se connaît en bonne chère, qui recherche la bonne chère est un ...

573. — Hippo-s signifie *cheval*. Il forme le premier élément d'un grand nombre de composés dérivés du grec sous les deux formes *hippo* et *hipp*.

Exercice 98. — Combinez *hippo* et *hipp* avec chacun des mots grecs suivants :

Archo-s, chef.
Hippiko-s, qui concerne le cheval.
Dromo-s, course.
Logo-s, doctrine, science.

Les anciens Grecs donnaient le titre d' ... aux généraux ou *chefs* de leur cavalerie. — On dit d'un homme qui s'est occupé de l'étude du *cheval* qu'il a des connaissances .... — On donne le nom d' ... à un terrrain circulaire où ont lieu les *courses* de chevaux. — La *science* du cheval est quelquefois appelée l' .... — Une population

Phagô, je mange. *Potamo-s*, fleuve, rivière.

... est une population qui se *nourrit* de chair de cheval; l'alimentation par la chair de cheval a reçu le nom d' ... — L' ..., dont le nom signifie littéralement cheval de rivière, est un énorme mammifère pachyderme qui vit encore aujourd'hui dans les *cours d'eau* de l'Afrique.

574. — **Kephalê** signifie *tête*. Dans les composés dérivés du grec, il sert de préfixe sous les deux formes *céphalo* et *céphal*.

Exercice 99. — Combinez *céphalo* ou *céphal* avec chacun des mots grecs suivants :

Algo-s, douleur. *Pous, podos*, pied.
Metro-n, mesure.

En terme de médecine, on appelle ... toute *douleur* nerveuse de de la tête. — On qualifie de médicaments ... les médicaments réputés propres à guérir les douleurs nerveuses *de la tête*. — Le ... est un instrument qui sert à *mesurer* les différents diamètres de la tête; la *mesure* de ces diamètres, très importante dans l'étude des races humaines, constitue la .... — Les seiches, les argonautes, les nautiles sont de gracieux mollusques ..., ainsi nommés à cause des *pieds* ou bras qu'ils ont à la partie supérieure de la tête.

575. — **Gê** signifie *terre*. Sous la forme *géo* il sert de préfixe à un grand nombre de composés dérivés du grec.

Exercice 100. — Combinez *géo* avec chacun des mots grecs suivants :

Daisia, division, partage. *Phagô*, je mange.
Logo-s, doctrine, science. *Orama*, action de voir, spectacle.
Graphô, je décris. *Geôrgiko-s*, qui a rapport au travail de la terre.
Metro-n, mesure.

La ... est la science qui a pour but la *division* des terres. — La ... est la science qui traite de la *composition* minéralogique du globe et de l'étude des diverses couches qui en forment la partie solide. — La ... est la science qui s'occupe de la *description* de la terre; un individu qui s'adonne à cette science est un .... — La ..., science qui s'occupe de la *mesure* des lignes, des surfaces et des volumes, a reçu le nom qu'elle porte parce qu'à l'origine elle était bornée à la mesure des terres, des champs. — Un ... est un individu qui *mange* de la terre, on cite des peuplades entières qui sont .... — On donne le nom de ... à un globe creux sur la paroi intérieure duquel sont figurés les continents et les mers. Il résulte de là qu'un spectateur placé au centre a le *spectacle* du globe entier de la terre. — On a donné le nom de... au célèbre poème didactique dans lequel Virgile * célèbre les travaux de l'*agriculture*.

576. — **Cosmo-s** signifie *ordre*, *parure*, *monde*, *univers*. On l'emploie comme préfixe sous la forme *cosmo* dans les dérivés tirés du grec.

Exercice 101. — Combinez *cosmo* avec chacun des mots grecs suivants :

Cosmo-s, monde, univers.
Cosmétiko-s, propre à parer.
Gono-s, engendrement.
Graphô, je décris.
Logo-s, théorie, science.
Polit-ês, citoyen.

Alexandre de Humboldt * a donné une description générale de l'*univers*, dans un livre célèbre qui a pour titre : .... — On donne la qualification de ... aux pommades, aux eaux de senteur, aux eaux parfumées et à tous les autres produits de la parfumerie *propres à parer*. — La ... de Laplace * est l'hypothèse par laquelle ce célèbre géomètre explique comment ont été *engendrées* les planètes qui circulent autour du soleil et leurs satellites; la ... de Moïse est le récit de la création, contenu dans le premier chapitre de la *Genèse*. — La ... est la *description* astronomique du monde. — La ... est cette *science* qui s'occupe principalement de l'enchaînement ou de l'harmonie de toutes les parties de l'univers. — Un individu ... est celui qui se considère comme *citoyen* de l'univers ou bien encore celui qui vit tantôt dans un pays et tantôt dans un autre.

577. — **Kuklo-s** signifie *cercle*. On l'emploie comme préfixe sous la forme *cyclo* dans les composés tirés du grec.

Exercice 102. — Combinez *cyclo* avec chacun des mots grecs suivants :

Kuklo-s, cercle.
Eido-s, forme.
Opo-s, œil.

L'astronome Méton * découvrit le ... lunaire qui porte son nom; c'est une période de 19 ans après laquelle les lunaisons reviennent en *cercle* et aux mêmes dates. — La ..., dont le nom signifie littéralement qui a la *forme* du cercle, est la courbe qui serait engendrée par l'un des clous qui retiennent les bandes de la roue d'une voiture en mouvement. — La mythologie admettait l'existence de ..., espèces de géants habitant la Sicile, et qui n'avaient qu'un *œil* au milieu du front.

578. — **Mikro-s** signifie *petit* et sert comme préfixe sous les deux formes *micro* et *micr* à former des composés tirés du grec.

Exercice 103. — Combinez *micro* et *micr* avec chacun des mots grecs suivants :

Graphô, j'écris.
Metro-n, mesure.

On donne le nom de ... au savant qui étudie les très petits objets à l'aide du microscope; cette étude a reçu elle-même la dénomination de ... — On appelle ... un petit appareil composé de

Skopeó, j'examine. *Zôarion*, animalcule.

fils croisés, que les astronomes placent dans l'intérieur de leurs lunettes, et grâce auquel ils obtiennent la *mesure* du diamètre apparent des astres avec une erreur très petite. — Le ... est un instrument d'optique qui fait paraître les petits objets plus gros qu'on ne les voit lorqu'on les *examine* à l'œil nu. — Les ..., autrements dits infusoires, sont des *animalcules* si petits, qu'on ne peut les apercevoir qu'au moyen du microscope.

579. — **Theo-s** signifie *Dieu*. Il est employé comme préfixe sous la forme *théo* devant les consonnes, et sous la forme *thé* devant les suffixes commençant par *i*.

Exercice 104 — Combinez *théo* ou *thé* avec chacun des mots grecs suivants :

Krato-s, puissance. *Logo-s*, doctrine, traité, science.
Diké, justice.

La ... est la forme de gouvernement dans laquelle la *puissance* est exercée au nom de Dieu. — Dans la pensée de Leibnitz *, la ... est la partie de la théologie naturelle qui traite de la *justice* de Dieu et qui a pour but de justifier sa Providence en réfutant les objections tirées de l'existence du mal; dans le langage de la philosophie classique, on entend par ... la partie de la philosophie qui traite de l'existence et des attributs de Dieu, ainsi que de ses rapports avec l'homme.

580. — **Thermê** signifie *chaleur*. Il entre comme suffixe sous les formes *thermi*, *thermo* dans certains composés tirés du grec.

Exercice 105 — Combinez *thermi* et *thermo* avec chacun des mots grecs suivants :

Thermai, plur. de *thermê*. *Metro-n*, mesure.
Dôron, don. *Pulai*, portes.
Graphó, je décris, j'enregistre. *Skopeó*, j'examine.

On appelle aujourd'hui ... les établissements où l'on administre aux malades des eaux minérales chaudes; chez les anciens, les ... étaient simplement des bains publics. — Le onzième mois de l'année républicaine a été appelé ... parce qu'il correspond au moment de l'année où la plus grande chaleur nous est *donnée*. — Le ... est un appareil de physique qui, de lui-même, *enregistre* les températures. — On nomme ... l'instrument qui *mesure* les degrés de chaleur et de froid. — Le défilé des ..., c'est-à-dire des *Portes-Chaudes*, ainsi nommé à cause des sources thermales qui s'y trouvent, est célèbre par la résistance héroïque que Léonidas * et ses trois cents Spartiates opposèrent à l'armée innombrable des Perses. — Le ... est un instrument destiné à *examiner* les très petits changements de température.

581. — **Hudôr** signifie *eau*. Il est employé comme préfixe sous les formes *hydro* et *hydr* pour former une foule de composés tirés du grec.

Exercice 106. — Combinez *hydro* et *hydr* avec chacun des mots suivants :

Acide (français).	*Gennaô*, j'engendre.
Até (suffixe français).	*Graphô*, je décris.
Aulo-s, tuyau; et suffixe *ique*.	*Meli*, miel.
Képhalé, tête.	*Phobéô*, je crains.
Fuge, suffixe, qui met en fuite.	*Therapeia*, service, traitement.

Les chimistes appellent ... un *acide* formé par la combinaison d'un corps simple avec l'hydrogène. — On dit qu'un corps est ... quand il est combiné avec de l'eau. — On appelle machine ... une machine destinée à faire monter l'eau dans les *tuyaux*. — On donne le nom d' ... à l'hydropisie de la *tête*. — Un mortier ... est celui qui a la propriété de *chasser* l'humidité. — L' ... est un corps gazeux ainsi nommé parce qu'il *engendre* de l'eau par sa combinaison avec l'oxygène. — L' ... est la science qui s'occupe de la *description* des eaux de la mer. — L' ... est une boisson faite d'eau et de *miel*, et dont les peuples barbares de l'ancienne Europe faisaient un très grand usage. — Un chien enragé est presque toujours ..., c'est-à-dire qu'il a une *crainte* excessive de l'eau; de là vient que la rage est appelée ... — Le *traitement* des maladies par l'usage de l'eau froide constitue l' ...

582. — **Zôon** signifie *animal*. Sous la forme *zôo*, il sert de préfixe dans beaucoup de termes scientifiques tirés du grec.

Exercice 107. — Combinez *zôo* avec chacun des mots grecs suivants :

Logo-s, traité.	*Phuton*, plante.
Phagô, je mange.	*Techné*, art.

La ... est la partie de l'histoire naturelle qui *traite* des animaux. — Les animaux ... sont ceux qui se *nourrissent* exclusivement de substances animales. — On a donné le nom de ... à des animaux inférieurs qui ont plus de rapports avec les *plantes* qu'avec les autres animaux. — La ... est l'*art* de perfectionner les animaux domestiques et de les adapter à des besoins déterminés.

583. — **Algo-s** signifie *souffrance*, *douleur* Sous la forme *algie*, il sert de suffixe à un certain nombre de composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés à former sont :

Kephalé, tête.	*Gastér, gastros*, estomac.

Exercice 108. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous une douleur de *tête?* — Une douleur d'*es-*

Neuro-n (*nevro-n*), nerf.
Nosto-s, retour.
Odou-s, *odont-os*, dent.
Ous, *ôtos*, oreille.

tomac? — Une souffrance des *nerfs?* — Une souffrance occasionnée par le désir de *retourner* dans son pays? — Une douleur de *dents?* — Une douleur d'*oreille?*.

584. — **Agôgo-s** signifie *qui conduit*, *qui mène*, *qui attire*. Sous la forme *agogue*, il sert de suffixe à quelques composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés à former sont :

Démo-s, peuple.
Pais, *paidos*, enfant.
Sun, avec, ensemble.

Exercice 109. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous : celui qui cherche à mener le *peuple* en le flattant bassement? — Celui qui conduit, qui dirige l'enseignement des *enfants?* — Un temple où les Juifs prient *ensemble?*

585. — **Archê** signifie *commandement*, *pouvoir*, *magistrature*. Sous la forme *archie* il sert de suffixe à quelques composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés à former sont :

An, sans.
Hiero-s, sacré.
Mono-s, un seul.
Oligo-s, un petit nombre.
Tetra, quatre.
Hepta, sept.

Exercice 110. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous : la situation d'un État *sans* pouvoir qui commande? — L'ordre et la subordination des fonctions dans un pouvoir dont on respecte l'organisation comme quelque chose de *sacré?* — Un gouvernement dans lequel le pouvoir est entre les mains d'un *seul?* — Un gouvernement dans lequel le pouvoir est entre les mains d'un *petit nombre* de personnes? — Un État qui est divisé en *quatre* commandements? — La réunion des *sept* royaumes ou pouvoirs établis par les Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne?

586. — **Gamo-s** signifie *mariage*, *union*. Sous la forme *game* il entre comme suffixe dans quelques composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés à former sont :

Mono-s, un seul.
Bi, deux.
Polu (*poly*), plusieurs.
Crupto-s (*cryptos*), caché.
Phanero-s, apparent, visible.

Exercice 111. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous ou qualifiez-vous : les populations chez lesquelles on ne peut contracter qu'*un seul* mariage? — Un individu qui a contracté *deux* mariages à la fois? — Les populations chez lesquelles on peut contracter *plusieurs* mariages à la fois? — Les plantes pour lesquelles le mode de fructification est demeuré longtemps *caché?* — Les plantes pour lesquelles le mode de fructification est *apparent?*

587. — **Gônia** signifie *angle*, *coin*. Sous la forme *gone* il est employé comme suffixe dans les termes de géométrie.

Les premiers éléments des composés à former sont :

Tri, trois.
Tetra, quatre.
Pente, cinq.
Hex, *hexa*, six.
Hepta, sept.
Octo (latin), huit.
Ennea, neuf.
Deka, dix.
Dôdeka, douze.
Pentedeka, quinze.
Polu (*poly*), plusieurs.

Exercice 112. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous : la figure rectiligne qui a *trois* angles? — Celle qui a *quatre* angles? — Celle qui a *cinq* angles? — Celle qui a *six* angles? — Celle qui a *sept* angles? — Celle qui a *huit* angles? — Celle qui a *neuf* angles? — Celle qui a *dix* angles? — Celle qui a *douze* angles? — Celle qui a *quinze* angles? — Celle qui a *plusieurs* angles?

588. — **Gramma** signifie *lettre*, *écrit*. Sous la forme *gramme* il est employé comme suffixe dans quelques mots tirés du grec.

Les premiers éléments des composés à former sont :

Ana, marque renversement.
Chrono-s, temps.
Epi, sur.
Mono-s, un seul.
Pro, avant.

Exercice 113. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous : le *renversement*, la transposition des lettres d'un mot ou d'une phrase qui en fait un autre mot ou une autre phrase? — Une devise dont les lettres numérales réunies indiquent en quel *temps* a eu lieu un événement? — Un petit écrit *sur* quelqu'un terminé par un mot ou un trait piquant? — La réunion de plusieurs lettres en un *seul* caractère de telle sorte que le même jambage serve à former deux ou trois de ces lettres? — Un écrit publié d'*avance* et exposant le détail d'une fête, les conditions d'un concours, etc.

589. — **Graphô** signifie *j'écris*. Sous la forme *graphe* il est employé comme suffixe dans un grand nombre de mots tirés du grec.

Les premiers éléments des composés à former sont :

Auto-s, même.
Biblio-n, livre.
Bio-s, vie.
Kallo-s, beauté.
Chore-ia, danse.
Epi, sur.
Gé, terre.
Holo-s, entier.
Historia, histoire.
Hudôr, eau.
Eikôn, eikon-os, image.
Lexiko-n, lexique.

Exercice 114. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous ou qualifiez-vous une lettre écrite de la main *même* du signataire? — Celui qui se connaît en *livres* et qui peut les décrire? — Celui qui écrit la *vie* d'une ou de plusieurs personnes? — Celui qui, en écrivant, forme de *beaux* caractères? — Celui qui compose des ballets, des pas de *danse*? — Une inscription *sur* un édifice, une citation en tête d'un livre? — Celui qui s'occupe de la description de la *terre*? — Un testament écrit tout *entier* de la main du testateur? — Celui qu'un gouvernement charge d'écrire l'*histoire* du temps? — Un professeur qui enseigne la connaissance des *eaux*? — Un homme savant dans la connaissance des *images*? — Celui qui rassemble tous les mots qui doivent entrer dans une *langue*?

Les premiers éléments des composés sont :

Litho-s, pierre.
Ortho-s, droit, correct.
Pas, panto-s, tout.
Para, à côté.
Steno-s, étroit.
Télé, loin.
Topo-s, lieu, endroit.
Type (français), empreinte, caractère d'imprimerie.

Exercice 115 — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous ou qualifiez-vous : celui qui écrit ou dessine sur une *pierre* ce qui doit être reproduit sur du papier? — L'art d'écrire *correctement* les mots d'une langue? — L'instrument à l'aide duquel on reproduit *toutes* sortes d'écrits ou de dessins? — Une petite section d'un écrit placée *à côté* ou plutôt à la suite d'une autre? — Celui qui écrit aussi vite que la parole au moyen d'une écriture dite écriture *étroite*, sans doute parce que les signes y sont réduits à la plus petite dimension ou à ce qui est strictement nécessaire pour l'intelligence du texte? — L'appareil qui sert à transmettre au *loin* les nouvelles à l'aide de signaux équivalents à l'écriture? — Celui qui décrit un *endroit* ou qui en dresse le plan géométral? — Celui qui reproduit un texte par l'*imprimerie?*

590. — **Logo-s** signifie *discours, doctrine, raison, rapport, inscription, ordre, choix.* Sous la forme *logue* il s'emploie comme suffixe dans beaucoup de composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés sont :

Ana, d'après.
Apo, à partir de, d'après.
Archaio-s, ancien.
Astro-n, astre.
Kata, d'un bout à l'autre.
Deka, dix.
Dia, à travers, entre.
Ek (d'où *eg*), d'entre.
Epi, sur, par-dessus.
Gê, terre.
Homo-s, semblable.
Idea, idée.
Meteôro-s, météore.
Mono-s, seul.
Mutho-s, récit, légende, mythe.
Neo-s, nouveau.
Pro, en avant.

Exercice 116. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous ou qualifiez-vous : Ce qui présente un rapport de similitude avec une autre chose, et qui est conformé d'*après* celle-ci? — Un récit allégorique dans lequel on donne à entendre une chose d'*après* l'exposé d'une autre? — Celui qui étudie les monuments, les objets *antiques?* — Celui qui prétend prédire l'avenir à l'inspection des *astres?* — Une liste d'objets de même nature considérés dans leur ensemble depuis le premier jusqu'au dernier, d'*un bout à l'autre?* — Un entretien dans lequel les interlocuteurs parlent alternativement, de sorte que les paroles de l'un sont intercalées *entre* celles de l'autre? — Une petite pièce de poésie choisie *entre* plusieurs autres, un petit poème pastoral? — Un discours terminant un traité sur un sujet quelconque, et arrivant *par-dessus* tout ce qui a déjà été dit dans ce traité? — Celui qui étudie les différentes couches composant l'écorce de la *terre?* — Ce qui est *semblable* à une autre chose? — Celui qui affecte de s'attacher aux *idées* plutôt qu'aux faits? — Celui qui étudie les *météores?* — Le discours que prononce à part lui un homme qui se trouve *seul?* — La science qui traite des *mythes* du polythéisme? — Les mots *nouveaux?* — Un discours placé en *avant*, en tête d'un traité quelconque?

591. — **Mania** signifie *folie, manie, passion.* Sous la forme *manie* il s'emploie comme suffixe dans des composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés sont :

Les Angles ou Anglais.
Biblio-n, livre.

Exercice 117. — Répondez par écrit aux questions suivantes

Comment appelez-vous : La manie consistant à admirer et à imiter tout ce que font les *Anglais?* — La passion des *livres?* —

Metro-n, mesure d'un vers.
Melo-s, musique.
Mono-s, seul.

La manie de faire des *vers?* — Celui qui a la passion de la *musique* poussée à l'excès? — Une folie qui ne se manifeste qu'à propos d'un *seul* objet?

592. — **Metro-n** signifie *mesure*. Sous la forme *mètre* il s'emploie comme suffixe dans des composés tirés du grec.

Les premiers éléments des composés sont :

Anemo-s, vent.
Araio-s, ténu, fluide, liquide.
Baro-s, pesanteur.
Calor, *caloris* (latin), chaleur.
Chrono-s, temps.
Dunamis, *dunameó-s*, force, puissance.
Electro-n, ambre, électricité.
Eudia, beau temps, air pur.
Galvani *, physicien électricien.
Gónia, angle.
Graphé, ligne.
Hudór, eau.
Hugro-s, humide.
Mano-s, rare, peu dense.
Micro-s, petit.
Thermo-s, chaleur.

Exercice 118. — Répondez par écrit aux questions suivantes

Comment appelez-vous un instrument destiné à mesurer : La force du *vent?* — La densité des *liquides?* — La *pesanteur* de l'air? — La *chaleur* de fusion ou de vaporisation? — Le *temps?* — Les *forces?* — L'*électricité?* — Les éléments qui composent l'*air pur* ou normal? — Les courants *électriques?* — Les *angles?* — L'angle que forment deux *lignes* sur le terrain? — L'épaisseur de la couche d'*eau* qui tombe annuellement sur la terre? — L'*humidité* de l'air? — La force élastique des gaz, des vapeurs, corps *peu denses?* — Les *petites* longueurs? — Les degrés de *chaleur?*

593. — **Ôdê** signifie *chant*. Sous la forme *odie* il s'emploie comme suffixe dans quelques mots tirés du grec.

Les premiers éléments des composés sont :

Melo-s, membre d'une phrase musicale, suite de sons agréables à l'oreille.
Palin, de nouveau, à rebours.
Para, à côté.
Psalmo-s, psaume.
Pros, à, vers.
Rapsó, je coudrai.

Exercice 119. — Répondez par écrit aux questions suivantes

Comment appelez-vous : Une *suite de sons* d'où résulte un chant *agréable à l'oreille?* — Un chant ou poème dans lequel on *rétracte* ce que l'on a dit dans un poème précédent, et par extension tout langage par lequel on loue ce qu'on avait d'abord dénigré? — Un ouvrage ordinairement en vers dans lequel on tourne en raillerie d'autres ouvrages en se servant de leurs expressions, en se tenant

toujours *à côté* du texte de ces ouvrages? — Le chant des *Psaumes?* — La prononciation par laquelle on fait sentir la quantité des syllabes ainsi que les accents chantés qui s'adaptent *à* chacune d'elles? — Un chant composé d'un certain nombre de vers *cousus* ensemble, pour ainsi dire, et par extension une mauvaise pièce de vers?

594. — **Poieô** signifie *je fais*. Sous la forme *pée* il s'emploie comme suffixe dans quelques mots tirés du grec.

Les premiers éléments des composés sont :

Epo-s, poème.
Melo-s, chant, mélodie, intonation.
Onoma, *onomato-s*, nom.
Pharmakon, médicament.

Exercice 120. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous : Un *poème* fait pour chanter des actions héroïques? — L'art de déclamer avec des *intonations* musicales? — Un *nom* fait, forgé par imitation d'un bruit naturel? — Le livre traitant de la manière de faire les *médicaments*?

595. — **Poli-s** signifie *ville*. Sous les formes *poli-s* et *pole* il s'emploie comme suffixe dans quelques mots tirés du grec.

Les premiers éléments des composés sont :

Hélio-s, soleil.
Hermé-s, Mercure *.
Persai, les Perses.
Rat (français).
Akro-s, élevé.
Méter, *métro-s*, mère.
Necro-s, un mort.
Pente, cinq.
Deka, dix.

Exercice 121. — Répondez par écrit aux questions suivantes :

Comment appelez-vous : La ville du *soleil?* — La ville de *Mercure?* — La ville des *Perses?* — La ville des *rats?* — La partie *élevée* de la ville ou la citadelle dans les cités grecques? — La ville capitale considérée comme *mère* des autres? — La partie ordinairement souterraine des villes de l'antiquité destinée à la sépulture des *morts?* — Un pays composé de *cinq* villes principales? — Un pays composé de *dix* villes principales?

MOTS D'ORIGINE HISTORIQUE

596. — On appelle *mots d'origine historique* ceux qu'une circonstance fortuite a introduits dans la langue et dont on peut indiquer l'époque d'introduction avec une précision plus ou moins grande.

La plupart sont empruntés à des noms de pays ou à des noms d'hommes.

Par exemple les *corbillards* (autrefois *corbeillards*) ont été ainsi appelés du nom d'un bateau qui, au dix-septième siècle, transportait les voyageurs de Paris à *Corbeil*. Du sens de coche d'eau ce mot passa à celui de grand *carrosse*, et enfin au sens de *char funèbre*.

Le verbe *lambiner* a été formé par allusion à *Lambin*, professeur au collège de France pendant le seizième siècle, et célèbre par la lenteur avec laquelle il procédait en travaillant et en donnant ses leçons.

Exercice 122.

Nommez les objets qui tirent leur nom des pays ou des peuples ci-dessous indiqués, et décrivez sommairement ces objets. Comment appelez-vous :

Une sorte de puits creusés d'abord en *Artois?* — Des animaux dont la race est originaire d'*Angora*, en Asie Mineure? — Une arme pointue qu'on met au bout d'un fusil et qui fut d'abord fabriquée à *Bayonne?* — Une partie de vêtement empruntée à une mode en usage chez les *Basques?* — Une sorte de voiture fabriquée d'abord à *Berlin?* — Un projectile d'artillerie dont on chargeait originairement un mousquet autrefois en usage dans la *Biscaye?* — Une espèce de luminaire primitivement fabriqué à *Bougie*, en Algérie? — Une étoffe provenant du royaume de *Cachemire*, en Asie? — Une étoffe qu'on tirait d'abord de *Calicut*, en Asie? — Un oiseau originaire des îles *Canaries?* — Un fruit d'abord cultivé à *Cantaluppo*, maison de campagne des papes? — Une liqueur fabriquée à *Cognac?* — Un char mortuaire empruntant son nom au coche qui allait de Paris à *Corbeil?* — Le cuir que l'on préparait autrefois à *Cordoue*, en Espagne? — L'ouvrier qui fait des souliers avec ce cuir ou avec tout autre?

Exercice 123.

Comment appelez-vous :

La pièce d'habillement dont la mode fut introduite en France, en 1636, par les cavaliers *croates* ou *cravates*, au service de la France? — Une liqueur fabriquée à *Curaçao*, l'une des Antilles? — Une étoffe fabriquée d'abord à *Damas?* — Une incrustation d'or ou d'argent dans de l'acier, travail imité de ce qui se faisait et se fait encore à *Damas?* — Un gros oiseau gallinacé originaire des *Indes* occidentales? — Un chien dont le nom est originaire d'*Espagne?* — Une sorte de poterie inventée dans le bourg de *Faënza*, en Italie? — Une sorte d'étoffe fabriquée d'abord à *Gaza*, en Asie Mineure? — Une monnaie anglaise fabriquée pour la première fois sous Charles II, avec de l'or provenant de la côte de

Guinée? – Une sorte de cuir que l'on ne préparait autrefois que dans le *Maroc?* — Une étoffe imitant celle que l'on fabrique à *Nankin*, en Chine? — Un genre d'étoffe que l'on croyait provenir de la *Perse*, mais qui était originaire de la côte de Coromandel? — Une espèce de contrevent qui de la *Perse* a été importé en Europe?

Exercice 124.

Comment appelez-vous :

L'arbre fruitier qui, de la ville de *Cérasonte* ou *Cérasus*, dans l'Asie Mineure, fut apporté en Italie par Lucullus? — La plus courte des armes à feu, tirant son nom de la ville de *Pistoie*, en Italie? — Une étoffe qui fut d'abord fabriquée à *Rouen?* — Une plante qui fournit une graine alimentaire, et que l'on suppose avoir été cultivée en premier lieu par les *Sarrasins?* — Toute destruction de monuments, de choses respectables, analogue aux destructions que l'on eut à reprocher aux *Vandales* à l'époque où ils envahirent la Gaule et l'Espagne? — Des hommes qui sont anthropophages comme les *Cannibales*, qui peuplaient les Antilles lorsqu'elles furent découvertes par Christophe Colomb? — Un individu soumis à la puissance absolue d'un maître, après achat, ou d'après l'ancien droit de la guerre, comme le furent en Allemagne les *Slaves* ou *Sclaves* à la suite des conquêtes d'Othon le Grand ou de ses successeurs? — Une pâtisserie à la crème originaire de *Mehringhen?*

Exercice 125.

Nommez les personnages ou les objets qui tirent leur nom des individus ci-dessous indiqués, et définissez-les sommairement.

Comment appelez-vous ou qualifiez-vous :

Un individu chez lequel on dîne bien, et qui reçoit magnifiquement ses hôtes, comme le faisait *Amphitryon*, roi de Thèbes? — Un recueil de cartes géographiques qui contient le monde comme *Atlas* le porta? — Un livre de comptes tout faits, tel que François *Barême* en composa un en 1703? — Un agenda qui tire son nom d'Ambroise *Calépino*, savant du quinzième siècle, auteur d'un Dictionnaire polyglotte? — Un religieux de l'ordre de Notre-Dame du mont *Carmel?* — Une étoffe dont les fils de la chaîne sont de couleurs différentes, comme cela se pratique en *Chine?* — Une plante d'agrément ayant de très belles fleurs, et qui a reçu son nom en l'honneur de *Dahl*, botaniste suédois, qui l'apporta du Mexique en 1789? — Un lieu où l'on s'égare par la complication des chemins et des détours, et qui a reçu son nom par allusion à *Daidalos*, l'architecte du fameux labyrinthe de l'île de Crète? — Une voiture de louage qui, à l'origine, était remisée à l'hôtel Saint-*Fiacre*, rue Saint-Martin, à Paris?

Voir dans nos *Exercices de Troisième Année* la signification de nombreuses *expressions historiques* et des principales *expressions latines* usitées en français.

TROISIÈME PARTIE

STYLE ET COMPOSITION

CHAPITRE PREMIER

DU STYLE

597. — Le mot **style** désignait primitivement un poinçon dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes de cire.

Aujourd'hui on entend par *style* la façon de s'exprimer propre à chaque écrivain. Le style est éminemment personnel. Même lorsque plusieurs écrivains font usage de la même langue, il y a dans la forme qu'ils donnent à leurs pensées, une différence parfois très difficile à définir, mais qui imprime à l'œuvre de chacun d'eux un caractère particulier. Ce *caractère* est proprement le *style*.

DES TROIS GENRES DE STYLE

598. — On distingue trois principaux genres de style : le *style simple*, le *style tempéré*, le *style sublime*.

599. — **Du style simple.** Le *style simple* est celui de la bonne conversation. Il consiste à écrire comme on parle, pourvu que l'on parle correctement. Il proscrit toute expression ambitieuse. Le style simple est surtout de mise dans les sujets d'affaires, dans les lettres, les mémoires, les récits qui ont rapport aux circonstances ordinaires de la vie. Le défaut que l'on doit éviter en adoptant le style simple, c'est la *bassesse*, qui n'en est que l'exagération.

600. — **Du style tempéré.** Le *style tempéré* est celui qui vise à l'élégance, qui admet les ornements du langage et les

fleurs de la rhétorique : le roman, l'histoire, les discours publics de toute nature, les passages saillants des œuvres didactiques réclament l'emploi du style tempéré. Le défaut qu'il faut soigneusement éviter quand on en fait usage, c'est l'*afféterie*, la *manière*.

601. — Du style sublime. Le *style sublime* est celui qui déploie toutes les pompes de l'éloquence. Il est à sa place lorsqu'il s'agit de remuer violemment les passions ; lorsqu'on traite quelque grand sujet de religion, de philosophie ou de morale ; lorsqu'on a en vue les intérêts les plus élevés de l'humanité ou de la patrie. Jamais le style sublime ne doit tomber dans l'*emphase* qui ne ferait que rendre ridicule ce que l'on veut rendre respectable et sacré.

602. — Il est à peu près impossible qu'un grand ouvrage soit entièrement écrit dans l'un des trois genres que nous venons d'indiquer. Ici encore il faut se garder d'oublier que la *variété* est la condition essentielle pour mériter tous les suffrages. Une constante uniformité fatigue le lecteur. On supporterait plutôt les défauts de style même assez graves qu'une plus grande perfection d'où la variété serait absente. Il ne faut pas que le discours, soit parlé, soit écrit, ne présente que des idées banales et dépourvues d'imprévu.

603. — La *convenance* est une autre condition non moins indispensable pour le style. Elle consiste à traiter chaque sujet dans le style qui s'y trouve le mieux approprié. Il faut que toujours règne l'harmonie la plus complète entre la forme et le fond. Traite-t-on un sujet ordinaire? que le style demeure simple. Aborde-t-on un sujet élevé? que le ton de l'écrivain soit au diapason de ce sujet. Rien ne serait plus choquant que de recourir aux tournures de la haute éloquence dans un sujet ordinaire et sans prétention.

QUALITÉS GÉNÉRALES DU STYLE

604. — Les **qualités générales** du style sont : la *noblesse*, la *correction*, la *précision*, le *naturel*, la *clarté*, l'*harmonie* et la *concision*.

Ces qualités sont dites *générales* parce qu'elles ne doivent jamais être absentes d'une composition littéraire.

605. — De la noblesse du style. Écrire avec *noblesse*, c'est éviter avec le plus grand soin toute expression vulgaire. Aussi le défaut opposé à la noblesse est-il la *trivialité*. En

écrivant on doit toujours avoir présent à la mémoire ce vers de Boileau :

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse.

Ce serait une erreur de croire que la noblesse du style ne s'allie pas bien avec la simplicité. Le style nôble n'est pas celui qui affecte d'employer des mots retentissants ou des expressions savantes dont la plupart des lecteurs ne comprennent pas la signification. Le style noble ne doit pas cesser de rester à la portée du plus grand nombre. Il proscrit absolument l'emploi de tous les mots auxquels on attache un sens bas ou inconvenant. Le style noble a son vocabulaire particulier qui, de plusieurs mots synonymes, adopte l'un et rejette les autres. De fréquentes lectures dans de bons auteurs apprennent à distinguer, mieux que ne le feraient toutes les nomenclatures possibles, les expressions nobles de celles qui ne le sont pas ou qui le sont moins.

606. — De la correction du style. Écrire avec *correction*, c'est employer les mots et construire les phrases selon les règles de la grammaire. Le défaut contraire à la correction est l'*incorrection*.

On pèche contre la correction :

1° Lorsqu'on donne à un mot une forme qu'il ne doit point avoir; lorsqu'on dit, par exemple, *corporence* au lieu de *corpulence*. C'est là une première espèce de *barbarisme*.

2° Lorsqu'on emploie une expression dans un sens différent de celui qui lui est assigné par l'usage. Si, par exemple, on dit une *affaire conséquente* au lieu d'une *affaire importante*, on commet un barbarisme d'une seconde espèce.

3° Lorsqu'on ne se conforme pas à l'une des règles d'accord qui font partie de la syntaxe. Celui qui écrirait : *C'est* (au lieu de : *ce sont*) *les menteurs qui souffrent les premiers de leurs mensonges*, tomberait dans une faute constituant ce que l'on appelle un *solécisme*.

4° Lorsque l'on construit une phrase d'une manière qui n'est pas conforme au génie de la langue. Par exemple, celui qui dirait : *On a envoyé des ouvriers dans ce champ couvert de ronces, qui l'ont parfaitement défriché*, ferait une incorrection par *vice de construction*.

607. — A propos de la correction du style, Boileau a donné les conseils suivants, qu'on fera bien de suivre scrupuleusement.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un mauvais écrivain.
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez pas d'une folle vitesse.
Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage;
Polissez-le sans cesse et le repolissez;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.
Faites-vous des amis prêts à vous censurer;
Qu'ils soient de vos écrits les confidents sincères,
Et de tous vos défauts les zélés adversaires.
Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur;
Mais sachez de l'ami discerner le flatteur :
Tel vous semble applaudir, qui vous raille et vous joue.
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

(Boileau, *Art poétique.*)

608. — **De la précision du style.** Écrire avec *précision*, c'est rendre chaque idée par le mot propre, c'est mettre de l'ordre dans les pensées et dans les parties de la phrase.

Le défaut contraire à la précision est l'*impropriété*, la *diffusion*.

La précision dans le style consiste :

1° A rendre chaque idée par le mot propre;

2° A exprimer ses pensées avec brièveté et justesse;

3° A les développer dans l'ordre le plus logique et le plus naturel;

4° A éviter les répétitions, les redondances.

609. — La précision du style exige la connaissance des différences de sens qui existent entre deux mots *homonymes*, *synonymes* ou *paronymes*.

On appelle *homonymes* des mots qui se prononcent de la même manière quoiqu'ils aient des significations et une orthographe différentes. Par exemple, *faim*, besoin de manger,

et *fin*, bout, extrémité; *amande*, fruit de l'amandier, et *amende*, peine pécuniaire, sont des mots homonymes.

On entend par *synonymes* deux ou plusieurs mots qui rappellent à l'esprit une même idée, mais modifiée par des nuances plus ou moins importantes. Par exemple, les mots *achever*, *terminer*, *finir* sont des mots synonymes. La connaissance parfaite de la langue puisée dans la lecture des bons écrivains peut seule indiquer les nuances de sens qui existent entre deux mots synonymes.

On appelle *paronymes* des mots qui ont un sens différent, mais que l'on est disposé à confondre et à employer à tort l'un pour l'autre, parce qu'ils offrent une ressemblance plus ou moins grande au point de vue de l'orthographe et de la prononciation. Ex. : *amnistie* et *armistice; consommer* et *consumer*.

610. — Du naturel du style. Écrire avec *naturel*, c'est écrire comme l'on parle, sans affectation, sans recherche de mots ambitieux ni de constructions extraordinaires; la façon la plus simple de s'exprimer est toujours la meilleure.

Le défaut contraire au naturel est l'*emphase* ou le style *ampoulé*.

On est bien près d'avoir un style naturel quand on ne vise pas à produire un grand effet, quand on n'a pas la préoccupation d'étonner le lecteur par les choses extraordinaires ou savantes qu'on va lui dire. Cette préoccupation conduit presque infailliblement à l'emphase, au style ampoulé. C'était le style habituel de Voiture * et fort souvent de Balzac *. Le sage Malherbe * lui-même ne l'a pas toujours évité. La Bruyère * s'est élevé avec force contre ce travers dans le passage suivant :

« Vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid ; que ne dites-vous : *il fait froid*. Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige, dites : *il pleut*, *il neige*... Mais, répondez-vous, cela est bien uni et bien clair, et, d'ailleurs, qui ne pourrait en dire autant? Qu'importe, Acis; est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde? »

Le style ampoulé régnait à l'hôtel de Rambouillet *, et Molière * en a montré le ridicule dans *les Précieuses*.

611. — De la clarté du style. Écrire avec *clarté*, c'est écrire de manière à être compris de tout le monde. Le défaut contraire à la clarté est l'*obscurité*. Les phrases courtes,

le judicieux emploi des signes de ponctuation contribuent beaucoup à donner de la clarté au style.

Pour que le style soit clair il faut d'abord que la pensée elle-même le soit, comme Boileau l'a si heureusement exprimé dans ces vers :

Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées;
Le jour de la raison ne le saurait percer :
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

612. — De l'harmonie du style Écrire avec *harmonie* c'est éviter la rencontre des sons durs et désagréables Le défaut contraire à l'harmonie est la *cacophonie*, dont on trouve un exemple dans ce vers de Voltaire :

Non, il n'est rien que *Nanine n'hono*re.

L'harmonie exige qu'on évite d'employer les *mêmes mots* à des intervalles trop rapprochés.

613. — Il y a deux sortes d'harmonie, l'*harmonie mécanique* et l'*harmonie imitative*.

On appelle *harmonie mécanique* celle qui résulte du choix des mots sans tenir compte de la pensée qu'ils expriment. Boileau en a donné le précepte dans ce vers :

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

L'harmonie mécanique proscrit les mêmes consonances trop multipliées. Ex. : *C'est ce sur quoi... Si l'on l'emmène... on en a nommé...* Elle proscrit aussi, même en prose, l'hiatus* trop marqué : Il faut que *tu y assistes...*

Il y a deux sortes d'*harmonie imitative :*

1° Celle qui emploie des sons peignant par eux-mêmes la chose que l'on veut représenter. On en trouve un exemple dans ce vers de Racine* :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

Ici l'accumulation des *s* figure matériellement le sifflement des serpents.

2° L'*harmonie* qui résulte d'une certaine conformité entre les allures de la phrase et la succession des idées que l'or

veut exprimer. Cette seconde espèce d'harmonie a pour éléments fondamentaux le *nombre* et le *rythme*.

On appelle *nombre* l'effet agréable qui résulte d'un certain arrangement des mots.

On appelle *rythme* une cadence musicale due au mode de succession des mots accentués et des mots non accentués. (Il s'agit ici de l'accent tonique.)

Nos poètes abondent en passages où l'on signale la seconde sorte d'harmonie. Elle existe dans ces vers de Boileau * :

> . . . . . La Mollesse oppressée
> Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée;
> Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
> Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Et dans ceux-ci, de La Fontaine * :

> Dans un chemin montant, sablonneux, mal aisé,
> Et de tous les côtés au soleil exposé,
> Six forts chevaux tiraient un coche.
> Femmes, moines, vieillards, tout était descendu;
> L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Delille * a donné le précepte en même temps que l'exemple de la même harmonie dans les vers suivants, imités de Pope * :

> Entend-on de la mer les ondes bouillonner?
> Le vers comme un torrent en roulant doit tonner.
> Qu'Ajax soulève un roc et le lance avec peine,
> Chaque syllabe est lourde et chaque mot se traîne;
> Mais vois d'un pied léger Camille effleurer l'eau :
> Le vers vole et la suit aussi prompt que l'oiseau.

L'harmonie générale d'un morceau de prose d'une certaine étendue résulte surtout de l'agencement des phrases et des *périodes*.

On appelle *période* (du grec *periodos*, circuit) une phrase composée de propositions disposées de telle sorte que jusqu'à la fin le sens complet de l'ensemble demeure suspendu. On conclut de là qu'une phrase formée d'une suite de propositions dont le sens est achevé ne forme pas une période.

On donne le nom de *membres* aux parties similaires d'une période. Ces parties peuvent être formées d'une seule proposition ou de plusieurs.

Il y a des périodes à deux, trois, quatre membres; il est

rare qu'elles aillent au delà de ce nombre. Voici pourtant une période à cinq membres. Elle est de Buffon, qui a dit en parlant du chien :

« C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre; — qui sait même la prévenir; — qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute; — qui sert autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; — qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour mieux obéir. »

614. — De la concision du style. Écrire avec *concision*, c'est n'employer que le nombre de mots strictement nécessaires pour exprimer sa pensée.

Le défaut contraire à la concision est la *prolixité*, au sujet de laquelle Boileau s'est exprimé ainsi :

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant,
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.

Une trop grande concision produit l'*obscurité*.

QUALITÉS PARTICULIÈRES DU STYLE

615. — On appelle **qualités particulières** du style celles qui, à l'encontre des qualités générales, ne doivent apparaître qu'à certains endroits déterminés.

Les qualités particulières du style sont : la *simplicité* et la *naïveté*, plus spéciales au style simple; l'*élégance*, la *délicatesse* et la *finesse*, plus spéciales au style tempéré; la *richesse*, l'*énergie*, la *véhémence*, la *magnificence* et le *sublime*, qualités plus spéciales au style sublime.

616. — De la simplicité. La *simplicité* consiste à exprimer ses pensées le plus naturellement possible, et sans les embellir d'aucun ornement.

617. — De la naïveté. La *naïveté* consiste à exprimer ses pensées d'une manière simple et gracieuse, qui exclut en quelque sorte la réflexion et le travail.

On sait que la naïveté est le caractère par excellence du génie de La Fontaine*. Il en donne un exemple quand il dit avec bonhomie :

Si *Peau-d'Ane* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

618. — De l'élégance. *L'élégance* consiste à choisir avec tact les expressions et les tournures les plus distinguées

619. — De la délicatesse. La *délicatesse* consiste dans l'élégance unie à un sentiment exquis des choses du cœur et de l'esprit.

La Fontaine* s'exprime avec beaucoup de délicatesse quand il dit, dans sa fable des *Deux Amis :*

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même :
Un songe, un rien, tout lui fait peur
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

620. — De la finesse. La *finesse* consiste à exprimer moins que ce que l'on pense, mais à l'exprimer de telle sorte que le lecteur ou l'auditeur devine aisément ce qui a été sous-entendu.

Un jour que La Fontaine prenait congé d'une compagnie sous prétexte de se rendre à l'Académie, quelqu'un lui fit observer qu'il n'était pas encore l'heure : « Je prendrai le plus long », répondit-il. Cette réponse pleine de finesse donnait à entendre que le poète avait hâte de quitter une réunion où les gens l'ennuyaient.

621. — De la richesse. La *richesse* du style consiste dans l'abondance des idées, l'éclat des comparaisons et le brillant du coloris. Cette qualité est à sa place dans les œuvres oratoires du genre sublime et chez les poètes.

622. — De l'énergie. L'*énergie* consiste à exprimer avec force une pensée ou un sentiment; on parvient à produire l'effet voulu par la concision et la rapidité du discours. L'énergie peut quelquefois aller jusqu'à l'incorrection sans cesser d'être une beauté, comme on en voit un exemple dans ces deux vers :

J'eusse été près du Gange* esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux,

dont le sens est : *J'eusse été* près du Gange esclave des faux dieux, *j'eusse été* chrétienne dans Paris, *je suis* musulmane en ces lieux.

623. — De la véhémence. La *véhémence* est un degré extrême d'énergie qui fait que l'orateur semble ne plus se posséder. Elle produit un très bel effet au commencement de l'exorde si connu de la première Catilinaire* : « Jusques à quand, ô Catilina, abuseras-tu de notre patience? » etc.

624. — De la magnificence. La *magnificence* est la richesse unie à l'élévation. La péroraison * de l'oraison funèbre de Condé, par Bossuet, présente cette qualité à un très haut degré.

625. — Du sublime. Le *sublime* a été très bien défini par Longin, en ces termes : « Le sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'était elle qui eût fait les choses qu'elle vient seulement d'entendre. »

Que de fois n'a-t-on pas admiré le sublime de ce vers de Corneille *, dans la tragédie d'*Horace* :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — *Qu'il mourût!*

DES MOYENS DE FORMER LE STYLE

626. — Les principaux moyens de former le style sont : la lecture des bons auteurs, les exercices de mémoire, les analyses littéraires, les traductions, les imitations, les rédactions.

627. — Lecture des bons auteurs. Lire les bons auteurs ce n'est pas les parcourir rapidement; c'est, au contraire : 1° s'arrêter sur tous les mots dont on ne comprend pas bien le sens, et chercher celui-ci dans le dictionnaire[1]; plus on étend son vocabulaire et plus on a des chances de trouver, quand on écrit, le terme propre;

2° Faire pour la phrase ce que l'on a fait pour le mot, c'est-à-dire ne passer à une autre phrase que quand la précédente ne présente plus rien d'obscur;

3° Résumer dans son esprit les différents paragraphes, les différents chapitres, et enfin l'ensemble de l'ouvrage que l'on étudie.

628. — Exercices de mémoire On fera bien d'apprendre par cœur le plus grand nombre possible de morceaux tant en vers qu'en prose empruntés aux grands écrivains. En procédant ainsi on s'appropriera en quelque sorte une foule d'expressions, de tournures qui ensuite se présenteront d'elles-mêmes à la pensée quand on écrira, sans même qu'on ait conscience de la source où on les aura puisées.

629. — Analyses littéraires. L'analyse littéraire d'un passage choisi dans quelque auteur célèbre consiste : 1° à

---

1. Le *Dictionnaire Gazier* complète la définition du mot en donnant ses synonymes et ses contraires.

reconnaître l'idée maîtresse que l'auteur a voulu exprimer;

2° A rechercher si cette idée a été exposée nettement et avec précision, si on ne l'a ni diminuée ni outrée;

3° A étudier l'enchaînement des idées et à voir si chacune a été exprimée à l'endroit où il fallait qu'elle le fût;

4° A étudier de quelle façon chaque idée a été rendue, à dire si elle a été revêtue d'une forme gracieuse, élégante, précise, énergique, etc.;

5° A faire les remarques de toute nature que comportent les mots et les expressions employés par l'auteur, à chercher en quoi ils reflètent l'époque où il a vécu et en quoi ils s'en éloignent; enfin à signaler les hardiesses, les néologismes *, les archaïsmes *, etc.

630. — Traductions. L'exercice de la traduction est un des plus puissants moyens que l'on ait pour former le style. Malheureusement, il n'est pas à un égal degré à la portée de tous. La traduction des auteurs grecs et latins est ce qu'il y a de plus efficace, par la raison que le traducteur, transporté loin de son temps et de son pays, dépaysé en quelque sorte parmi les anciens, a plus d'efforts à faire pour trouver l'équivalent de leur façon de s'exprimer. A défaut des langues anciennes on pourra s'exercer sur les langues modernes, qu'il est généralement plus facile de traduire. Enfin si cette ressource fait défaut, on traduira les vieux auteurs qui ont écrit dans la langue nationale. Un Français, par exemple, commencera par traduire en français moderne les auteurs du seizième siècle, puis il passera à ceux du quinzième, et ainsi de suite en remontant le cours du moyen âge. Cet exercice aura le précieux avantage d'apprendre, pour ainsi dire, l'histoire des mots, qui deviendront vivants en quelque sorte. On sera d'autant plus apte à les employer à propos qu'on les connaîtra mieux.

631. — Imitations. Après avoir lu attentivement deux ou trois fois un morceau, on s'efforcera d'en reproduire l'esprit général sans chercher à le calquer trop fidèlement : on tâchera même d'introduire dans son travail quelques idées nouvelles, choisies de telle sorte qu'elles ne contrastent en rien avec celles de l'auteur.

632. — Rédactions. Aussi souvent que possible on se donnera à soi-même un sujet à traiter, sans toutefois s'imposer la tâche d'en rechercher un qui soit élevé ou extraordinaire. Les circonstances les plus simples de la vie peuvent avantageusement servir de thèmes à des exercices de style.

CHAPITRE II

DES FIGURES

633. — En littérature, on appelle **figure** toute façon de parler qui donne au langage plus de force, de vivacité, d'éclat, de noblesse ou de grâce.

Rien de plus naturel que l'emploi des figures : les peuples sauvages, les enfants, les poètes, tous ceux qui ont une vive imagination, y recourent à chaque instant, et sans s'en douter.

634. — Il y a trois sortes de figures : les *figures de grammaire*, les *figures de mots* et les *figures de pensées*.

I. — DES FIGURES DE GRAMMAIRE

635. — On appelle **figures de grammaire** des façons de parler qui ne sont pas strictement conformes aux règles de la construction grammaticale ou de la logique, mais qui n'en sont pas moins fréquentes en prose et en poésie.

636. — Les principales figures de grammaire sont : l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme* et la *syllepse*.

1° DE L'INVERSION

637. — L'**inversion** consiste à changer l'ordre grammatical des mots dans la proposition, ou celui des propositions dans la phrase.

638. — Dans la *proposition*, l'ordre grammatical et strictement régulier exigerait qu'on énonçât d'abord le *sujet* et tout ce qui en dépend, puis le *verbe* et enfin les différents *compléments*, suivant le rang qui leur est attribué dans la syntaxe. Toutes les fois que l'on ne suit pas cet ordre, on fait une *inversion de mots*.

Ex. : Dans une ménagerie *de volatiles* remplie vivaient le cygne et l'oison.

L'ordre grammatical exigerait : Le cygne et l'oison vivaient dans une ménagerie remplie de volatiles.

639. — Dans la *phrase* l'ordre grammatical exigerait qu'on énonçât d'abord la proposition principale, et à la suite les

diverses propositions subordonnées dans l'ordre de leur subordination respective. Toutes les fois que l'on ne suit pas cet ordre, on fait une *inversion de propositions*.

Ex. : Quand on l'appelait, il s'enfuyait.

L'ordre rigoureux exigerait : Il s'enfuyait quand on l'appelait.

REMARQUE. — Les inversions sont surtout fréquentes en poésie.

2° DE L'ELLIPSE

640. — **L'ellipse** (du grec *elleipsis*, signifiant *manque*) est une figure par laquelle on retranche un ou plusieurs mots dans une phrase.

Ex. : Plus fait douceur que violence.

C'est-à-dire : La douceur fait plus que la violence *ne fait*.

Exercice 126.

Rétablissez l'ordre grammatical dans les propositions suivantes :

Sur le bord d'un puits très profond, dormait, étendu de son long, un enfant alors dans ses classes.

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu, était craint partout à la ronde.

Dans le cristal d'une fontaine, un cerf, se mirant autrefois, louait la beauté de son bois.

Aux noces d'un tyran, tout le peuple en liesse noyait son souci dans les pots.

Ainsi de la vertu les lois sont éternelles.

Dans un champ de blés mûrs, tout un peuple prudent rassemble pour l'État un trésor abondant.

A des dieux mugissants l'Égypte * rend hommage.

Aux pieds de son idole, un barbare à genoux d'un être destructeur vient fléchir le courroux.

De ses remords secrets, triste et lente victime, jamais un criminel ne s'absout de son crime.

Dispersés, mais unis, les hommes sont tous frères.

Pour prolonger des jours destinés aux douleurs naissent les premiers arts, enfants de nos malheurs.

De beaux vers pleins de sens le lecteur est charmé.

Exercice 127.

Rétablissez les mots supprimés par ellipse :

On a toujours raison, le destin toujours tort.

Entre deux bourgeois d'une ville s'émut jadis un différend : l'un était pauvre, mais habile; l'autre riche, mais ignorant.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Quels cadavres épars dans la Grèce déserte!

3° DU PLÉONASME

641. — Le **pléonasme** (du grec *pleonasmos*, surabondance) est une figure de grammaire qui consiste à exprimer des termes inutiles au sens de la phrase, mais qui lui communiquent plus d'énergie.

On fait un pléonasme quand on dit : Je l'ai vu *de mes yeux*, au lieu de dire simplement : *je l'ai vu.*

Sauf dans certains cas assez rares et dans certaines expressions consacrées par l'usage, le *pléonasme* est un défaut que l'on doit soigneusement éviter.

Suite de l'exercice 127.

Une mère spartiate, en remettant à son fils son bouclier que celui-ci ne pouvait pas perdre sans déshonneur, ne lui adressait que ces paroles : Avec cela ou sur cela.

Arrière ceux dont la bouche souffle le chaud et le froid!

Ces gens étaient les fous; Démocrite *, le sage.

Comme on demandait au vieil Horace * ce qu'il voulait que son fils fît contre trois, il répondit : Qu'il mourût!

Parmi les hommes, ne voit-on pas les uns mourir par excès de bonne chère, les autres par manque du nécessaire?

Autant d'hommes, autant de goûts différents : les uns soupirent après la fortune, les autres après les honneurs, d'autres enfin après une vie calme et une heureuse médiocrité.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.

Alexandre *, une fois en Asie, s'empressa d'envoyer à Aristote * tous les animaux rares, toutes les curiosités naturelles qu'il put.

Interrogez votre conscience et demandez-vous si vous avez rendu à vos semblables tous les services que vous auriez dû.

Exercice 128.

Supprimez les pléonasmes contenus dans les phrases suivantes :

Quelque extravagantes que vous semblent ces paroles, je les ai entendues de mes oreilles.

En vain la plus triste vieillesse m'accable de son poids pesant, je conserve une âme forte dans un corps débile.

Eh! que m'a fait, à moi, cette Troie * où je cours?

Dans le conte de la Barbe-Bleue on frémit quand on entend le mari sanguinaire s'écrier qu'il va monter en haut.

Les troupes étaient si nombreuses qu'elles n'ont pas cessé de passer pendant deux heures d'horloge.

Les oiseaux qui volent dans les airs et les poissons qui nagent dans les eaux, forment deux ordres dans l'embranchement des animaux vertébrés.

Et les chiens et les gens firent plus de dégâts en une heure de temps que n'en auraient fait en cent ans tous les lièvres de la province.

4° DE LA SYLLEPSE

642. — La **syllepse** (du grec *sullepsis*, compréhension) est une figure qui fait accorder les mots, non d'après les règles de la grammaire, mais d'après l'idée dominante de la phrase.

En vertu de la syllepse, on viole les règles d'accord relatives au genre, au nombre et à la personne. On cite comme un exemple remarquable de syllepse celle qui est contenue dans ces vers de Racine* :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

Le pronom *eux*, dans cette phrase, ne peut représenter que *les pauvres;* or, ce substantif n'est pas exprimé; il y a seulement *le pauvre* qui fait penser *aux pauvres* en général. De là le pluriel du pronom, ce qui constitue une syllepse par laquelle se trouve enfreinte la règle d'accord relative au nombre.

II. — DES FIGURES DE MOTS

643. — On appelle **figures de mots** celles qui dépendent de l'emploi d'un *mot*, de telle sorte que si on le supprime, la figure disparaît.

Les figures de mots se subdivisent en *tropes* et en *figures de mots proprement dites.*

Exercice 129.

Dites pourquoi chacune des phrases suivantes renferme une syllepse :

Les personnes consommées dans la vertu ont en toute chose une droiture d'esprit et une attention judicieuse qui les empêchent d'être médisants.

Au bout de quelques jours le voyageur arrive
En un certain canton, où Thétis*, sur la rive
Avait laissé mainte huître; et notre rat d'abord
Crut voir, en les voyant, des vaisseaux de haut bord.

Quand le peuple hébreu entra dans la terre promise, tout y célébrait leurs ancêtres.

Les personnes d'esprit ont en eux les ressources de tous les sentiments.

O quiconque des deux avez versé son sang,
Ne vous préparez plus à me percer le flanc.

1° DES TROPES

644. — **Trope** vient du mot grec *trepô*, je tourne, je change. Un *trope* est une figure qui détourne un mot de sa signification habituelle pour lui en donner une autre qu'il n'a qu'accidentellement.

645. — Les principaux tropes sont : la *métaphore*, la *catachrèse*, la *métonymie*, la *synecdoque* et l'*antonomase*.

Avant de nous occuper de ces tropes nous parlerons de la *comparaison*, bien qu'elle doive être placée parmi les figures de pensées. C'est qu'en effet elle permet de définir plus simplement plusieurs tropes et elle en fait mieux comprendre la valeur.

646. — **De la comparaison.** La *comparaison* a pour but de mettre une idée en relief, en constatant les rapports qu'elle a avec une autre idée supposée plus familière au lecteur.

On distingue deux sortes de comparaisons : les unes très brèves, qui font une des richesses et le principal caractère de la conversation, comme quand on dit, par exemple : *gai comme un pinson, prompt comme l'éclair*, etc. ; les autres plus développées et dénotant une certaine recherche littéraire.

Exemple :

> *Telle* qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
> De superbes rubis ne charge point sa tête,
> Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
> Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements ;
> *Telle*, aimable en son air, mais humble dans son style,
> Doit éclater sans pompe une élégante idylle.
>
> (BOILEAU *, *Art poétique*.)

La comparaison s'établit au moyen de l'une des expressions : *tel, comme, de même que, semblable à*, auxquelles s'ajoute au besoin un terme corrélatif, *tel, ainsi, de même*, etc. Parfois la comparaison n'existe que dans l'esprit au lieu d'être formellement exprimée.

Exercice 130.

Écrivez le second terme des comparaisons suivantes :

Adroit comme .... — Amer comme .... — Avare comme.... — Bavard comme .... — Beau comme .... — Hardi comme .... — Brave comme .... — Capricieux comme .... — Immobile comme .... — Chargé comme .... — Chaud comme .... — Chevelu comme .... — Blanc comme .... — Clair comme .... —

647. — De la métaphore. La *métaphore* (du grec *métaphora*, transposition) n'est qu'une comparaison abrégée : celui qui fait une métaphore assimile si bien dans son esprit l'objet qu'il veut peindre avec celui auquel il le compare, qu'il juge inutile d'indiquer la comparaison au moyen d'une expression comparative telle que *comme, de même que*, etc.

Par exemple, si au lieu de dire : *Achille* s'élance comme un lion*, on dit : *Achille, ce lion, s'élance*, on fait une métaphore.

La métaphore a été ainsi appelée parce qu'elle transporte un mot de sa signification ordinaire à une autre signification qu'il n'a qu'accidentellement. Tout mot employé dans un sens figuré constitue une métaphore.

Honteux comme .... — Constant comme .... — Content comme .... — Courageux comme .... — Crotté comme .... — Cynique comme .... — Doré comme .... — Dormir comme .... — Frais comme .... — Droit comme.... — Dru comme .... — Élastique comme .... — Éloquent comme .... — Entêté comme .... — Embrouillé comme .... — Agréable comme .... — Enflé comme .... — Ennuyeux comme .... — Éveillé comme .... — Faux comme .... — Féroce comme .... — Lâche comme .... — Fidèle comme .... — Fier comme ... — Fin comme ....

Exercice 131.

Faites une phrase dans laquelle vous comparerez entre eux les objets suivants :

Les hommes et les fleurs. — La mort du juste et le soir d'un beau jour. — Une nation et une ruche d'abeilles. — L'État et un vaisseau. — L'instituteur et le jardinier. — L'homme économe et la fourmi. — Le champ du paresseux et le champ du cultivateur laborieux. — Les gens sans bruit et les cours d'eau paisibles. — La science et un arbre hérissé d'épines. — Un homme qui travaille continuellement et un arc toujours tendu. — L'honnête homme qui reçoit la récompense de ses belles actions et l'athlète qui remporte le prix aux jeux olympiques*. — L'homme patient et la goutte d'eau qui finit par creuser le rocher. — L'homme instruit et la plante cultivée. — L'homme ignorant et une plante sauvage.

Exercice 132.

La patrie et une mère. — L'homme orgueilleux et le paon. — L'homme en colère et un vase plein d'eau bouillante. — Un esprit agité et les flots de la mer. — Une école et une pépinière. — Un bienfaiteur et un fleuve qui arrose une vallée. — L'hypocrite et le chat. — La jeunesse et le printemps. — L'âge mûr et l'automne. — La vieillesse et l'hiver. — L'éternité et un serpent qui se mord la queue. — Un musicien et un rossignol. — Un célèbre capitaine et un joueur. — Une joie courte et un feu de paille.

C'est qu'en effet, pour la plupart des mots, on distingue deux sens : le *sens propre* et le *sens figuré*.

Le **sens propre** d'un mot est son sens originel, celui qui s'applique généralement à un objet matériel.

Ex. : Le *torrent* de la montagne.
Une boisson *amère*.

Le **sens figuré** est le sens propre appliqué par comparaison à un objet auquel il semblerait d'abord ne pas convenir.

Ex. : Un *torrent* d'injures.
Une parole *amère*.

648. — On appelle **allégorie** une suite de métaphores toutes relatives à un même objet.

La fable de La Fontaine, intitulée : *Le chêne et le roseau* (voir *Morceaux choisis*, p. 373), présente le caractère de l'allégorie. Le *roman de la Rose*, œuvre du moyen âge, n'est d'un bout à l'autre qu'une interminable allégorie.

Quand l'allégorie enseigne une vérité morale, en assimilant d'ordinaire les animaux, les plantes, les objets de toute nature à l'espèce humaine, elle prend le nom d'*apologue*. Les apologues contenus dans l'Écriture sainte sont qualifiés de *paraboles*.

Exercice 133.

Refaites chaque phrase en remplaçant la comparaison qu'elle contient par une métaphore :

La science est comme un flambeau qui éclaire l'humanité. — Cette femme, qu'on aurait pu comparer à bon droit à Mégère *, était haïe de tout le monde. — L'or afflue dans les coffres de ce négociant comme si le Pactole * venait s'y jeter. — Les calomniateurs font autant de mal à leurs semblables que la peste. — Dès qu'on a introduit quelque part la discorde, celle-ci, comme un ferment *, s'étend de proche en proche. — Des fruits de toute nature, comme autant de trésors, sont mûrs en automne. — On doit flétrir celui dont la conscience, comme un tissu élastique, admet le mal à côté du bien. — Le fermier rentre ses foins ; tel que Phaéton * il conduit lui-même la charrette. — Le vent pousse devant lui les nuages comme avec un balai. — Il y a des hommes dont l'esprit, semblable à une pointe de fer piquante, blesse tous ceux à qui ils s'adressent. — L'envie, comme un poison, cause d'affreux ravages dans le cœur de certains hommes. — Ses cheveux, semblables à une forêt, ombragent sa tête. — Le coq, comme un réveille-matin, fait entendre sa voix à l'approche de l'aurore. — Le renard, pour flatter le corbeau, lui dit : Vous êtes, parmi les hôtes de ces bois, ce qu'est le phénix * parmi tous les autres oiseaux.

649. — De la catachrèse. La *catachrèse* (du grec *catachrésis*, abus) est une figure qui consiste à rendre une idée pour laquelle il n'y a pas de mot dans la langue par une idée voisine de la première. C'est ainsi, par exemple, qu'on dit par catachrèse : *une feuille de papier*, parce qu'il n'y a pas de mot propre pour exprimer cet objet, et que par son peu d'épaisseur il rappelle les feuilles des arbres.

La *catachrèse* n'est qu'une sorte de *métaphore*.

650. — De la métonymie. La *métonymie* (du grec *metonumia*, changement de nom) est une figure qui consiste à remplacer le nom d'une chose par celui d'une autre.

La métonymie emploie :

1° La cause pour l'effet. Ex : *Neptune* * pour la *mer; Cérès* * pour les *moissons; Mars* * pour la *guerre*.

2° L'effet pour la cause. Ex. : Le mont Pélion * n'a plus d'*ombre*, c'est-à-dire n'a plus d'*arbres* qui donnent de l'*ombre*.

3° Le signe pour la chose signifiée. Ex. : Le *sceptre* pour la *royauté;* le *laurier* pour la *victoire;* l'*olivier* pour la *paix;* la *palme* pour le *martyre;* la *robe* pour la *magistrature;* l'*épée* pour l'*art militaire*.

4° Le contenant pour le contenu. Ex. : *Boire un verre d'eau*, c'est-à-dire boire l'eau contenue dans un verre.

5° Le lieu où une chose se fait pour cette chose elle-même. Ex. : Du *gruyère*, du *roquefort* pour du *fromage* de Gruyère *, du *fromage* de Roquefort *; un *panama*, pour un *chapeau* de Panama *.

Exercice 134.

A chacune des questions suivantes faites une réponse qui contienne une catachrèse : Comment appelez-vous :

Une lame très mince d'or? — Les petits ronds de graisse qu'on voit sur le bouillon? — Les trous qui sont dans le fromage de gruyère? — De petites fenêtres rondes ou ovales? — Le plafond d'un lit? — Celui d'une carrière? — La partie inférieure d'une montagne? — La partie supérieure d'un arbre? — La partie centrale d'un chou? — Les pointes saillantes d'une scie? — L'endroit où le Rhône tombe dans la Méditerranée? — La partie postérieure d'un fauteuil servant d'appui? — La partie postérieure d'un habit? — Le manche d'une poêle? — La boule ronde et percée de trous par où l'eau s'échappe d'un arrosoir?

6° Le possesseur pour l'objet possédé; l'auteur pour l'ouvrage. Ex. : Alexandre* emportait *Homère** dans toutes ses expéditions; il l'avait toujours sous son oreiller (*Homère* est mis pour les *ouvrages* d'Homère).

7° L'abstrait pour le concret. Ex. :

> Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
> Règne sur le duvet une heureuse *indolence*.

651. — De la synecdoque. La *synecdoque* (du grec *sunecdochê*, compréhension) est une sorte de *métonymie* qui exprime le plus pour le moins, ou le moins pour le plus.

La synecdoque remplace :

1° L'espèce par le genre. Ex. : Quel *mortel* peut se flatter d'une popularité constante. (Le *genre mortel* remplace ici l'*espèce homme*).

2° Le genre par l'espèce. Ex. : Nous parcourûmes une *Tempée** délicieuse. (L'espèce *Tempée* est mise pour le genre *vallée*).

3° Le tout par la partie. Ex. : Il comptait *vingt printemps*, c'est-à-dire *vingt années*. (Le printemps n'est qu'une partie de l'année).

4° La partie par le tout. Ex. : Un bouclier fait de *trois taureaux* (avec les *peaux de trois taureaux*).

5° Un nombre par un autre, ou une quantité déterminée par une quantité indéterminée. Ex. : *Le Français* né malin créa le vaudeville. (Le *Français* pour tous les Français). — Je vous l'ai dit *vingt fois* (pour je vous l'ai dit *un grand nombre de fois*).

Exercice 135.

Indiquez les métonymies contenues dans les phrases suivantes :

*Bellone** a ses hasards. — *Thétis** en son courroux semble vouloir engloutir la terre. — *Cérès** récompense le laboureur de ses peines. — *Bacchus** réjouit le cœur de l'homme. — Le lion irrité envoya l'ours chez *Pluton** faire le dégoûté. — Du rapport d'un troupeau dont il vivait sans soins se contenta longtemps *un voisin d'Amphitrite**. — La peste, capable d'enrichir en un jour l'*Achéron**, faisait aux animaux la guerre. — La Fontaine nous a dépeint *Borée** et *Phébus** luttant à qui forcerait un voyageur à se dépouiller de son manteau. — On a vu plus d'un homme quitter la *robe* pour l'*épée*. — La *palme* était la suprême ambition des premiers chrétiens. — On a dit que tout Français a dans sa giberne le *bâton* de maréchal. — A peine Sixte-Quint* fut-il entré dans les ordres qu'il aspira à la *tiare*.

6° Le nom d'une chose par celui de la matière dont cette chose est faite. Ex. : L'*airain* (pour le *canon*).

652. — De l'antonomase. L'*antonomase* (du grec *antonomasis*, substitution de nom) est une figure qui consiste à remplacer un nom propre par un nom commun, ou un nom commun par un nom propre.

Ex. : L'*aigle de Meaux* (pour *Bossuet* *).

Un Sardanapale * (pour *un prince mou et efféminé*).

Exercice 136.

Modifiez les phrases suivantes de manière à ce que l'expression propre remplace celle qui est employée par synecdoque.

Une flotte de cent *voiles*. — Villersexel * est un village de deux cents *feux*. — La population de Paris est de plus de deux millions d'*âmes*. — La soif d'acquérir tourmentera-t-elle toujours le *meunier* et le *roi!* — *Vingt* fois sur le métier remettez votre ouvrage. — J'ignore le destin d'une *tête* si chère. — Le *Parthe* * boira la Saône et le *Germain* le Tigre *. — Le lion invita les animaux dans son *Louvre* *. — Le *singe* est né grimacier et imitateur. — L'*airain sacré* tremble et s'agite. — On ne compte pas moins de cent *têtes* dans ce troupeau. — Les prêtres juifs étaient vêtus de *lin*. — On porte de la *laine* pour éviter les refroidissements.

Exercice 137.

Remplacez chaque expression par le nom propre équivalent :

L'aigle de Meaux *. — Le vainqueur de Rocroy *. — Le maître * des dieux et des hommes. — Le fléau * de Dieu. — Le cygne de Mantoue *. — L'archevêque de Cambrai. — Le philosophe du Portique *. — Le rival d'Épicure *. — Un critique * envieux et jaloux. — Le chevalier de la Manche *. — Le roi des Enfers * — La messagère * des dieux. — L'orateur * romain. — Le chantre harmonieux des Géorgiques *. — Le vainqueur de Cannes * — Le destructeur de Carthage *. — Le père des lettres *. — Le père du peuple *. — L'aveugle d'Albion *. — La libératrice * de la France. — Le tapissier * de Notre-Dame. — Le précurseur * de Jésus-Christ. — Un critique * sévère mais juste. — Un habile commentateur *. — Un protecteur des lettres *. — Le patriarche de Ferney *. — Le philosophe de Genève *. — Le prince des apôtres *. — L'apôtre des nations *. — Le disciple * bien-aimé. — L'apôtre des Indes *.

Exercice 138.

Remplacez chaque nom propre par une périphrase équivalente :

Saint Jean * l'Évangéliste. — Virgile *. — Démosthène *. — Cicéron *. — Annibal *. — Scipion l'Africain *. — Saint Pierre *. —

2° DES FIGURES DE MOTS PROPREMENT DITES

653. — Les principales figures de mots proprement dites sont l'*apposition*, la *répétition*, la *conjonction* et la *disjonction*.

654. — De l'apposition. L'*apposition* consiste dans l'emploi d'un *nom* comme *épithète*.

> *Pères des fictions*, les poètes menteurs,
> De ces dogmes, dit-on, furent les inventeurs.

> Je pense. La pensée, *éclatante lumière*,
> Ne peut sortir du sein de l'épaisse matière.

On voit par ces exemples que le nom employé comme épithète tantôt précède le substantif et tantôt le suit.

Quelquefois l'apposition a lieu avec un substantif sous-entendu, mais suffisamment représenté par un adjectif ou un pronom possessif. C'est ainsi que Louis Racine * a dit en parlant des plantes :

Saint Étienne *. — Aristote *. Iris *. — Pluton *. — Don Quichotte *. — Attila *. — François Ier *. — Saint Paul *. — Louis XII *. — Ossian *. — Zénon *. — Le maréchal de Luxembourg *. — Saumaise *. — Un Aristarque *. — Un Zoïle *. — Saint François Xavier *. — Jeanne d'Arc *. — Jean-Jacques Rousseau *. — Voltaire *. — Milton *.

Exercice 139.

Indiquez les substantifs mis en apposition, et dites à quel mot chacun d'eux se rapporte :

La mer, vaste amas d'eau salée qui environne les continents, est le réceptacle de tous les débris végétaux et animaux dont les cours d'eau débarrassent le sol. — Le travail, source de l'aisance, est en même temps l'un des plus puissants moyens hygiéniques que l'homme trouve à sa disposition pour se conserver sain d'esprit et de corps. — L'Europe, la plus petite partie du monde, quant à l'étendue et à la population, est, par contre, la plus civilisée. — Les Romains honoraient d'une simple couronne de chêne, emblème de la valeur, le soldat qui avait été assez heureux pour avoir sauvé la vie d'un de ses compagnons d'armes. — Les chandelles et les bougies, en brûlant, se décomposent en gaz, aliments de la flamme qui nous éclaire; elles sont donc des fabriques de gaz en miniature. — Les Cuvier et les Broca, ces puits de science, ont créé chacun une nouvelle branche du savoir humain. — L'Espagne, immense plateau *, torride en été, glacé en hiver, a un climat qui contraste avec sa situation au midi de l'Europe.

Troupe obscure et timide, humble et faible *vulgaire*,
Si tu sais découvrir *leur* vertu salutaire,
Elles pourront servir à prolonger tes jours.

Ici *troupe* et *vulgaire* sont virtuellement mis en apposition avec *plantes*, dont l'adjectif possessif *leur* rappelle l'idée.

655. — De la répétition. La *répétition* est une figure qui consiste à exprimer deux ou plusieurs fois un ou plusieurs mots pour donner plus d'énergie à la pensée. On trouve un bel exemple de répétition dans la tragédie des *Horaces*, de Corneille, lorsque Camille, apostrophant son frère qui vient de tuer son fiancé, s'écrie :

Rome, l'unique objet de mon ressentiment!
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant!
Rome, qui t'a vu naître, et que ton cœur adore!
Rome, enfin, que je hais parce qu'elle t'honore!
Puissent tous ses voisins, ensemble conjurés,
Saper ses fondements encor mal assurés.

(Voir tout le morceau, p. 361.)

La répétition symétrique prend le nom de *conversion*. Voici deux exemples de conversion :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort?
L'un en *mourant* causa ta *fuite*,
L'autre en *fuyant* causa ta *mort*.

— Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
Il m'a fait trop de *bien* pour en dire du *mal;*
Il m'a fait trop de *mal* pour en dire du *bien*.

Ce second exemple est de Pierre Corneille*, qui fait allusion à la conduite de Richelieu * à son égard.

656. — De la conjonction. La *conjonction* est une sorte de répétition particulière qui consiste à placer la conjonction *et* entre tous les substantifs remplissant la même fonction grammaticale.

Ex. : Quel carnage de toutes parts!
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère,
Et la fille *et* la mère,
Le fils dans les bras de son père!

(RACINE *.)

— Le fossoyeur m'a pris *et* Camille *et* ma mère.

(HÉGÉSIPPE MOREAU *.)

657. — De la disjonction. La *disjonction* est une figure qui, pour donner plus de rapidité à l'expression, supprime toutes les particules copulatives* entre les mots remplissant la même fonction grammaticale.

Ex. : Français, Anglais, Lorrains, que la fureur rassemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.
(VOLTAIRE*.)

— Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant.
(BOILEAU*.)

III. — DES FIGURES DE PENSÉES

658. — On appelle **figures de pensées** celles qui existent indépendamment des mots et qui tiennent au fond même de l'idée.

Les principales figures de pensées sont : la *comparaison*, dont il a été parlé plus haut (p. 245), l'*accumulation*, la *définition*, la *description*, l'*ironie*, l'*antithèse*, l'*allusion*, la *gradation*, la *prétérition*, la *réticence*, la *suspension*, la *périphrase*, l'*hyperbole*, la *déprécation*, l'*imprécation*, l'*exclamation*, l'*apostrophe* et la *prosopopée*.

659. — De l'accumulation. L'*accumulation* est une figure qui consiste à grouper, en leur donnant une forme similaire, tous les détails dans lesquels peut se décomposer une pensée principale.

L'exemple de conjonction cité plus haut (§ 656) est aussi un exemple d'accumulation.

660. — De la définition. La *définition oratoire* diffère entièrement de la définition philosophique. Tandis que cette dernière se borne à l'énumération des attributs essentiels de la chose définie, la première, entrant dans les détails, en expose la nature, les propriétés, les accidents même, en donnant au tout une forme aussi attrayante que possible.

On peut citer comme exemple de définition oratoire ce portrait de l'ambitieux par Bourdaloue :

« Quelle idée formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes (j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt); un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice; qui ne peut voir le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt, dans la concurrence, à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, pour peu qu'il espère d'en profiter; qui, de sa grandeur

prétendue et de sa fortune, se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde; qui n'aime personne, et que personne ne peut aimer? »

661. — De la description. La *description oratoire* est la peinture que l'on fait d'un objet, en choisissant tous les traits capables d'en former par leur réunion une image nette, vive et ineffaçable.

Un des plus parfaits modèles de description qu'offre la prose française est la peinture du bonheur des âmes justes dans les Champs-Élysées *, que Fénelon a introduite dans le *Télémaque* [1].

662. — De l'ironie. L'*ironie* consiste dans une raillerie par laquelle on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre.

L'ironie se rencontre dans ces vers de Boileau :

Je le déclare donc : Quinault * est un Virgile *;
Pradon * comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier * écrit mieux qu'Ablancourt * ni Patru *;
Cotin * à ses sermons traînant toute la terre,
Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.

663. — De l'antithèse. On dit qu'il y a *antithèse* dans une phrase quand l'une de ses moitiés exprime une idée contraire à celle qui est développée dans l'autre moitié.

Ex. : Le *travail* rend tout *aisé;* l'*oisiveté*, tout *difficile.*

Exercice 140.

Remplacez les points par des mots exprimant le contraire de ceux qui sont en italiques.

Autant la *jeunesse* est *confiante*, autant.... est.... — Un *beau temps* nous *réjouit* l'âme, ... nous .... — Le *triste hiver* a été nommé une saison de *mort;* .... a été dit une saison .... — On a dit métaphoriquement qu'il y a bien plus de gens qui courent saluer le *soleil levant* qu'il n'y en a qui saluent .... — *La vraie piété* est *patiente*, *douce*, *humble*, et *ne soupçonne jamais le mal;* .... est .... — Quand on voyait Androclès * se promener dans les rues de Rome avec le lion qu'il avait autrefois pansé d'une blessure, et qui plus tard s'en était montré reconnaissant au point de l'épargner dans l'amphithéâtre, tout le monde s'écriait : Voilà *le lion* qui a sauvé un homme, voilà .... — Un proverbe dit, non sans quelque raison : *à père avare*, ... — A considérer l'ensemble des choses, le *bien* et le .... sont à peu près également répartis dans la

---

1. Voir *Exercices de Troisième Année.*

664. — De l'allusion. L'*allusion* est une figure qui consiste à dire une chose pour faire penser à une autre.

Les fables de La Fontaine fourmillent d'allusions. Par exemple, ces deux vers :

> Le sage dit, selon les gens :
> Vive le roi! vive la ligue*!

qui terminent la fable « La Chauve-Souris et les deux Belettes », renferment une allusion.

665. — De la gradation. La *gradation* est une figure consistant à accumuler plusieurs idées qui renchérissent les unes sur les autres.

La gradation est *ascendante* lorsque chaque terme est plus fort que le précédent; elle est *descendante* lorsque chaque terme est plus faible que le précédent.

Il y a une gradation ascendante dans ce vers de La Fontaine : *femmes, moines, vieillards, tout était descendu,* parce que lorsqu'une voiture doit monter une côte, on en fait descendre successivement un certaine nombre de personnes en commençant par celles qui sont réputées les plus alertes.

Au contraire, il y a une gradation descendante dans cet autre vers du même poète : *Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.*

666. — De la prétérition. La *prétérition* est une figure par laquelle l'orateur feint de passer sous silence des choses qu'il croit utile de faire connaître à ses auditeurs.

667. — De la réticence. La *réticence* est une figure par laquelle celui qui parle interrompt soudain le développement d'une idée pour passer à une autre, tout en laissant assez clairement entendre ce qu'il supprime.

On a un exemple de réticence dans ces paroles d'Athalie à Joad :

> Il laisse en mon pouvoir et ton temple et ta vie.
> Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie,
> Te ... Mais du prix qu'on m'offre, il faut me contenter.
> Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.
>
> (RACINE, *Athalie.*)

Suite de l'exercice 140.

durée de la vie. — Autant la terre de Chypre * nous avait paru *stérile* et *inculte*, autant celle de Crète* se montrait .... — Voilà l'homme en effet : il va du *blanc* au ....; il condamne *au matin* ce qu'il ....

668. — De la suspension. La *suspension* est une figure par laquelle on tient l'esprit de l'auditeur ou du lecteur en suspens avant de lui faire connaître une conclusion à laquelle celui-ci ne s'attendait nullement.

On cite comme exemple de suspension la lettre singulière par laquelle Madame de Sévigné* annonce à Monsieur de Coulanges le mariage de Mademoiselle de Montpensier* avec le duc de Lauzun :

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus, etc...

Eh bien! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre*, devinez qui? je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent... Il faut donc vous le dire : il épouse dimanche, au Louvre, avec la permission du roi, mademoiselle de ..., Mademoiselle ..., devinez le nom; il épouse Mademoiselle d'Eu, de Dombes, mademoiselle de Montpensier*, Mademoiselle d'Orléans; Mademoiselle*, cousine germaine du roi, Mademoiselle, destinée au trône; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur*.

669. — De la périphrase. On appelle *périphrase* ou *circonlocution* un ensemble de mots désignant un objet ou un individu que l'on ne veut pas nommer purement et simplement. Par exemple, au lieu de dire d'un homme *qu'il était jardinier*, un poète s'exprimera ainsi :

Il aimait les jardins, était prêtre de Flore*
Il l'était de Pomone* encore.

Exercice 141.

Nommez les objets désignés par les périphrases suivantes :

1. Un vase à long col et d'étroite embouchure. — 2. Le palais d'un jeune lapin. — 3. Un vase à trois pieds. — 4. L'airain sacré. — 5. La maison du Seigneur. — 6. Le gagne-pain du bûcheron. — 7. Messer Gaster. — 8. L'écharpe d'Iris*. — 9. L'astre du jour. — 10. La dernière demeure. — 11. L'onde amère. — 12. La fève de Moka*.

1. Les reines des étangs. — 2. L'oiseau au long bec emmanché d'un long cou. — 3. Un roussin d'Arcadie*. — 4. Le roi des animaux. — 5. L'animal timide. — 6. L'oiseau réveille-matin. — 7. Le croqueur de poulets. — 8. Maître Aliboron*. — 9. Le fléau des rats. — 10. Les hôtes des bois. — 11. La gent marécageuse. — 12. La gent marcassine.

670. — De l'hyperbole. L'*hyperbole* (du grec *huperbolê*, excès, exagération) est une figure qui consiste à exagérer l'expression d'une idée afin de la mieux graver dans l'esprit.

Voici deux hyperboles présentées dans deux vers successifs de La Fontaine :

J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison.
Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église.

Le même poète, à propos d'une querelle entre les vautours, s'écrie :

Il plut du sang : je n'exagère point.

Enfin, dans la fable *Le Fermier, le Chien et le Renard*, La Fontaine peint en ces termes la dévastation d'un poulailler :

Les marques de sa cruauté
Parurent avec l'aube : on vit un étalage
De corps sanglants et de carnage.
Peu s'en fallut que le soleil
Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide.

Les deux derniers vers renferment une magnifique hyperbole.

L'hyperbole demande à être maniée avec une grande dextérité, sinon elle peut conduire facilement au grotesque. Des poètes de valeur sont quelquefois tombés dans ce ridicule. Malherbe*, dans des vers du temps de sa jeunesse, dit en parlant des remords de saint Pierre qui a renié son maître :

Ses soupirs se font vents, qui les chênes combattent.

671. — De la déprécation ou obsécration. La *déprécation* ou *obsécration* est une prière que l'on adresse à quelqu'un en invoquant tous les êtres, tous les sentiments, tous les souvenirs que l'on juge les plus propres à l'émouvoir. Au 15e livre du *Télémaque*, on signale une belle déprécation dans ces paroles de Philoctète à Néoptolème :

O mon fils, je te conjure par les mânes de ton père, par ta mère, par tout ce que tu as de plus cher sur la terre, de ne me laisser pas seul dans ces maux que tu vois. Je n'ignore pas combien je te serai

---

Suite de l'exercice 141.

1. Le jardin de la France. — 2. Le grenier de la France. — 3. La Terre Promise. — 4. Le Nouveau-Monde. — 5. L'ancien continent. — 6. Le monde maritime. — 7. La ville éternelle. — 8. La reine de l'Adriatique. — 9. L'Athènes* de l'Italie. — 10. L'Athènes* du Nord. — 11. La ville de Constantin*.

à charge; mais il y aurait de la honte à m'abandonner; jette-moi à la proue, à la poupe, dans la sentine même, partout où je t'incommoderai le moins. (FÉNELON*, édition de TÉLÉMAQUE, par M. PESSONNEAUX, p. 282.)

672. — De l'imprécation. L'*imprécation* est une malédiction solennelle prononcée contre une personne, une ville, un peuple, etc.

Citons, dans la tragédie d'*Horace* de Corneille *, la célèbre imprécation de Camille contre Rome (voir *Morceaux choisis*, p. 361).

673. — De l'exclamation. L'*exclamation* est un vif sentiment de joie, de colère, de surprise, d'admiration, etc.

On connaît la célèbre exclamation de don Diègue dans le *Cid**, après qu'il a reçu le soufflet du comte de Gormas :

O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie!

(CORNEILLE.)

674. — De l'apostrophe. L'*apostrophe* est une figure par laquelle l'orateur se détourne tout à coup de ceux à qui il parle pour s'adresser à d'autres, présents ou absents, morts ou vivants, et même à des êtres inanimés.

O Brutus, ô mon fils! ne souille pas ta noble carrière en la finissant. (J.-J. ROUSSEAU*.)

675. — De la prosopopée. La *prosopopée* (du grec *prosôpopoiia*, création de personnes) est une figure qui attribue le mouvement, l'action et le sentiment aux choses inanimées, qui fait parler les objets, les personnes absentes ou présentes ou quelquefois même les morts, les êtres imaginaires.

Voici un exemple de prosopopée :

O lac, rochers muets! grottes! forêt obscure!
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir.

(LAMARTINE [1].)

---

1. Voir MERLET : *Extraits des poètes lyriques du XIXe siècle*. Même librairie.

CHAPITRE III

DE LA COMPOSITION

676. — On entend par **composition** le travail de quiconque exprime sa pensée par l'écriture. Ce travail, comme nous le verrons bientôt (p. 265), se compose de trois opérations essentielles, qui sont :

1° La recherche des idées qu'on devra exprimer (*invention*); 2° la coordination de ces mêmes idées (*disposition ou plan*); 3° la manière de les rendre (*élocution, style*).

Dans l'usage ordinaire de la vie les sujets que l'on peut avoir à traiter se réduisent à cinq genres principaux : la *narration*, la *description*, la *lettre*, le *rapport* et le *discours*.

1° DE LA NARRATION

677. — La **narration** est l'exposé d'un fait, réel ou imaginaire, depuis l'instant où il commence jusqu'à celui où il s'achève.

Une narration doit être claire, simple, courte, vive d'allures et intéressante.

La recommandation de Boileau :

> Soyez vif et pressé dans vos narrations

ne s'adresse pas seulement aux poètes; chacun doit en faire son profit.

Il faut en composant une narration élaguer tout ce qui ne serait pas essentiel au récit; bannir les circonstances qui ne seraient d'aucun intérêt pour le lecteur; grouper autant que possible les faits dans leur ordre chronologique, ce qui contribue puissamment à la clarté; éviter le retour trop fréquent des mêmes tournures de phrases; donner du mouvement au récit, c'est-à-dire faire que le lecteur voie, en quelque sorte, l'action se dérouler sous ses yeux et qu'il croie y assister; enfin il faut écrire aussi naturellement que l'on parlerait et ne pas se préoccuper d'élever son style. Mieux vaut encore pécher par excès de simplicité et de bonhomie que par emphase.

Comme exemple de narration aussi simple qu'intéres-

sante et touchante, nous citerons le récit de la mort de Turenne dû à la plume de Mme de Sévigné* (voir *Morceaux choisis*, p. 379).

2° DE LA DESCRIPTION

678. — La **description** est une peinture vive et exacte des objets. Elle consiste à composer une sorte de tableau dont la lecture rende présente aux yeux la chose que l'on s'est proposé de faire connaître. Une description bien faite doit être fidèle et vraie, mais esquissée à grands traits. L'écrivain doit surtout éviter de se perdre dans des détails inutiles; la prolixité est le plus grand écueil de la description. Elle a été formellement condamnée en ces termes par Boileau :

Un auteur, quelquefois trop plein de son objet,
Jamais sans s'épuiser n'abandonne un sujet.
S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face;
Il me promène après de terrasse en terrasse;
Ici s'offre un perron; là règne un corridor;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Il compte des plafonds les ronds et les ovales;
« Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. »
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.

(Boileau*, *Art poétique.*)

Nous indiquerons comme exemple du genre la description de la Bétique dans le *Télémaque* (voir *Morceaux choisis*, p. 377).

3° DE LA LETTRE

679. — La **lettre** est une conversation par écrit entre deux personnes séparées l'une de l'autre. On peut dire que la lettre constitue le genre littéraire le plus universellement cultivé.

Tout le monde devrait savoir écrire une lettre. Il n'est pas de talent plus utile. Qui n'a pas à traiter d'affaires par correspondance? Qui ne se trouve pas quelquefois dans la nécessité d'exprimer à un parent, à un ami absent, les sentiments dont il est animé à son égard? Qui n'a pas de nouvelles à transmettre, de conseils à solliciter ou à donner, de requêtes à adresser à un supérieur?

Une lettre exige des qualités spéciales. On y réclame l'étroit *enchaînement* des idées, le *naturel*, et par-dessus tout la *clarté*.

La lettre admet un laisser-aller qui ne messied pas

quand il n'est pas poussé trop loin. En revanche, elle demande un tact parfait. Elle prend tous les tons : il faut qu'elle soit respectueuse quand elle s'adresse à un supérieur; affectueuse avec un parent, un ami; très polie toujours. Il n'y faut ni une trop grande brièveté, ni une prolixité fatigante.

A ces prescriptions littéraires, nous ne croyons pas inutile d'ajouter quelques recommandations relatives à l'exécution matérielle d'une lettre.

680. — Forme de la lettre. On emploie, pour écrire une lettre, un papier dit *papier à lettre*. Une fois écrite, la lettre est pliée et insérée dans une enveloppe; puis on met l'adresse, on cachette et on affranchit.

L'*adresse* ou *suscription* doit mentionner le nom du destinataire, sa profession, sa résidence, le bureau de poste et le département.

S'il s'agit d'une ville de quelque importance, on ajoute le nom de la rue et le numéro de la maison.

681. — De l'en-tête. Toute lettre doit porter en tête le *nom de la ville* où l'on est et la *date* du jour où l'on écrit.

Au-dessous, en une ligne isolée, on met *Monsieur*, *Madame*, *Mon cher ami*, *Mon cher père*, etc., suivant la personne à laquelle on s'adresse.

Si cette personne a un titre, on doit le mentionner : Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet, etc.

Si la lettre est destinée à une société de commerce, on écrit *Messieurs :* Messieurs Richard et Cie.

Le texte de la lettre commence à une certaine distance au-dessous de l'en-tête, et la première ligne est placée un peu en retrait.

Toute lettre doit avoir une *marge*, c'est-à-dire un espace blanc à la droite duquel on écrit.

Une lettre écrite tout d'une suite, sans alinéa, est d'un aspect désagréable : on doit *mettre à la ligne* toutes les fois qu'on passe d'un sujet à un autre.

682. — De la signature. La manière dont on termine une lettre n'est pas chose indifférente.

A une personne avec laquelle on est en relations d'amitié, on mettra : Bien à vous. — A vous de cœur. — Je vous serre cordialement la main, etc.

A une personne que l'on connaît peu ou que l'on ne connaît pas : Agréez, M...., mes civilités empressées, mes salutations empressées.

A un supérieur : Veuillez, M...., agréer l'expression de mon respect, de mes sentiments respectueux, etc.

4° DU RAPPORT

683. — Le **rapport** est un compte rendu que fait, par écrit, une personne qui a été chargée de vérifier un fait ou de constater un état de choses quelconque.

Les experts en quelque sorte d'art que ce soit, les arbitres, les juges, les médecins, les vétérinaires, les conseillers municipaux, les conseillers généraux, les fonctionnaires de tous ordres, les membres des sociétés littéraires et scientifiques, des sociétés de secours mutuels, etc., sont souvent appelés à rédiger des rapports.

Les deux qualités essentielles que doit posséder le style d'un rapport sont la clarté et la simplicité. Tout ornement purement littéraire doit être formellement banni d'un tel travail.

Tantôt un rapport n'est qu'un simple exposé de faits ou la description d'un état de choses, auquel cas il ne comporte pas de conclusion; tantôt, au contraire, un rapport se termine par des conclusions. Alors il faut que ces dernières soient motivées, c'est-à-dire que le rapporteur expose les raisons qui l'ont décidé à conclure dans tel sens plutôt que dans tel autre. Et ici une logique rigoureuse est tout à fait indispensable.

5° DU DISCOURS

684. — On appelle **discours** un ensemble de paroles composé avec méthode, présentant une certaine longueur et destiné à être débité devant un auditoire plus ou moins nombreux.

Quand les discours n'ont qu'une étendue restreinte, ce sont, suivant le cas, des *compliments*, des *allocutions*, des *harangues* ou des *proclamations*. Tels sont les genres de discours qu'on est le plus souvent appelé à prononcer dans les circonstances ordinaires de la vie.

Lorsque ces morceaux sont de plus longue haleine, ceux qui les prononcent reçoivent la dénomination *d'orateurs* et les morceaux eux-mêmes sont qualifiés de *discours proprement dits*. Leur composition exige la mise en œuvre d'un art plus raffiné, qui constitue la *rhétorique*.

CHAPITRE IV

DE LA RHÉTORIQUE

685. — La rhétorique est l'ensemble des préceptes qui servent à guider l'orateur, un recueil de conseils à son usage. Ces préceptes, ces conseils n'ont été formulés que peu à peu. C'est la lecture attentive des chefs-d'œuvre oratoires qui les a suggérés.

La rhétorique comprend trois parties : l'*invention*, la *disposition* et l'*élocution*.

1° DE L'INVENTION

686. — L'invention est la partie de la rhétorique qui s'occupe de rechercher ce que l'on doit communiquer à l'auditoire, c'est-à-dire les idées que l'on se propose de développer et les arguments ou *preuves* que l'on emploiera.

Le travail de l'invention comprend : 1° l'étude approfondie du sujet; 2° le choix des preuves; 3° l'examen des moyens propres à émouvoir, ce qui constitue ce que les anciens rhéteurs appelaient les *passions;* 4° l'observance des procédés propres à gagner la confiance de l'auditoire, ce que, dans l'ancienne rhétorique, on appelait les *mœurs*. « La probité, la modestie, la bienveillance et la prudence, dit Le Batteux, voilà les *mœurs* que l'orateur doit certainement montrer. »

2° DE LA DISPOSITION

687. — La disposition est la partie de la rhétorique par laquelle on range dans le meilleur ordre que l'on peut trouver les différentes parties d'un discours.

Un discours aussi complet que possible se compose de sept parties, savoir : l'*exorde*, la *proposition*, la *division*, la *narration*, la *confirmation*, la *réfutation* et la *péroraison*.

688. — De l'exorde. L'*exorde* (du lat. *exordium*, commencement) n'est que le début du discours. Une loi unique en règle la composition : c'est la *convenance*, ou, en d'autres termes, l'*adaptation* des paroles du début au sujet traité et à l'auditoire (voir *Morceaux choisis*, p. 375).

On distingue six sortes d'exorde : 1° l'*exorde simple*, que l'on doit presque toujours préférer; 2° l'*exorde par insinuation*, à l'aide duquel on se glisse, pour ainsi dire, dans l'esprit des auditeurs afin de les captiver; 3° l'*exorde grave*, qui annonce un sujet élevé, et une discussion calme et ferme; 4° l'*exorde pompeux* ou *sublime* qui convient surtout à l'oraison* funèbre et au panégyrique*; 5° l'*exorde brusque* ou *ex abrupto*, par lequel l'orateur se jette de suite au cœur même de son sujet; 6° l'*exorde* tiré de quelque circonstance fortuite, tel que celui de saint Paul, quand il dit : « Athéniens, en passant par votre ville, j'ai vu un autel élevé au Dieu inconnu; ce Dieu que vous adorez sans le connaître, c'est celui-là même que je viens vous annoncer. »

689. — De la proposition. La *proposition* n'est que le sommaire du sujet à traiter.

690. — De la division. La *division* est l'énumération des différentes matières qui doivent être abordées, dans l'ordre où elles seront traitées. La division doit être *entière*, c'est-à-dire embrasser le sujet dans son ensemble; *distincte*, c'est-à-dire séparer nettement les diverses parties les unes des autres; *progressive*, c'est-à-dire aller d'une partie moins importante à une partie plus importante; *naturelle*, c'est-à-dire être fondée sur la nature même des choses.

691. — De la narration. La *narration* est le récit des événements que l'auditoire doit connaître pour la complète intelligence de la cause que soutient l'orateur. Il faut que la narration oratoire soit brève, très claire et aussi intéressante que possible.

692. — De la confirmation. La *confirmation* consiste dans l'exposé et le développement des preuves qui viennent à l'appui de la thèse soutenue par l'orateur. La confirmation peut être considérée comme la partie capitale du discours. Il importe que les preuves se déroulent dans l'ordre susceptible de produire le plus d'effet, et que l'on réserve les plus solides et les plus concluantes pour les dernières. L'orateur devra omettre toute preuve que l'adversaire pourrait rétorquer contre lui.

693. — De la réfutation. La *réfutation* a pour objet de détruire les preuves présentées par l'adversaire, de montrer qu'elles sont fondées sur un vice de raisonnement, qu'elles sont faibles ou nulles.

694. — De la péroraison. La *péroraison* est la conclusion, le couronnement du discours. Elle se compose de deux

parties : dans la première, l'orateur récapitule toute la substance du discours; dans la seconde, par l'emploi des expressions les plus pathétiques, il cherche à agir fortement sur l'auditoire, à émouvoir vivement les imaginations et les cœurs. La péroraison est certainement la partie la plus difficile de l'œuvre, celle qui doit être méditée le plus longtemps et travaillée avec le plus de soin.

Un discours ne renferme pas nécessairement les sept parties que nous venons d'énumérer. L'orateur, d'après la nature du sujet, peut ou même doit omettre une ou plusieurs d'entre elles.

3° DE L'ÉLOCUTION

695. — **L'élocution** (du latin *eloqui*, parler, énoncer) est la partie de la rhétorique qui traite de la manière d'exprimer ses pensées par le langage.

Dans l'usage, *élocution* et *style* sont à peu près synonymes; mais rigoureusement parlant, *élocution* s'applique au langage exprimé par la parole, et *style* à l'expression de la pensée par l'écriture. (Il a été traité du style pages 230 et suivantes.)

Devoirs écrits sur le style.

1. Quelle était la signification primitive du mot *style?* — Qu'entend-on maintenant par style? — Combien y a-t-il de genres de style? — Quels sont les caractères du style simple? — Du style tempéré? — Du style sublime? — Quelles sont les qualités générales du style et pourquoi ces qualités sont-elles qualifiées de générales? — Qu'entend-on par noblesse du style? — Quel est le défaut opposé à la noblesse? — Qu'entend-on par correction du style? — Quel en est l'opposé? — Dites ce que c'est qu'un barbarisme et combien il y en a d'espèces? — Qu'est-ce qu'un solécisme? — Qu'est-ce qu'un vice de construction? — Qu'entend-on par précision du style? — Par impropriété d'un mot? — Quand deux mots sont-ils homonymes? — Citez trois exemples. — Quand deux mots sont-ils synonymes? — Citez trois exemples. — Quand deux mots sont-ils paronymes? — Citez trois exemples.

2. Quelle est la qualité du style opposée à l'emphase? — Quelle est la qualité opposée à l'obscurité? — Que faut-il entendre par harmonie du style? — Combien y a-t-il de sortes d'harmonie? — En quoi consiste l'harmonie mécanique? — En quoi consiste l'harmonie imitative? — Qu'appelle-t-on *nombre* en littérature? — Qu'est-ce que le rythme? — Définissez la concision et la prolixité. — Quelles sont les qualités particulières du style? — En quoi consiste la simplicité? — La naïveté? — L'élégance? — La délicatesse? — La finesse? — La richesse? — L'énergie? — Par quels moyens atteint-on à l'énergie? — En quoi consiste la véhémence? — La magnificence? — Le sublime? — Comment faut-il lire les auteurs? — En quoi consiste l'analyse littéraire? — Qu'est-ce que traduire? — Qu'appelle-t-on *figure* en littérature? — Combien y a-t-il de sortes de figures?

3. Qu'appelle-t-on figures de grammaire? — En quoi consiste l'inversion? — Composez trois phrases contenant des inversions. — Qu'est-ce que l'ellipse? — Composez trois phrases contenant des ellipses. — Qu'est-ce que le pléonasme? — Qu'est-ce que la syllepse? — La règle d'accord des adjectifs avec *gens* ne donne-t-elle pas lieu à une syllepse? — Prouvez-le. — Qu'appelle-t-on figures de mots? — Qu'appelle-t-on tropes? — Quels sont les principaux tropes? — Imaginez une comparaison et déduisez de la phrase que vous aurez faite la définition de cette figure. — Que signifie métaphore? — Catachrèse? — Métonymie? — Synecdoque? — Antonomase? — Faites ressortir la différence qu'il y a entre une métonymie et une synecdoque.

4. Quelles sont les principales figures de mots? — Définissez-les. — Quelles sont les principales figures de pensées? — En quoi l'ironie consiste-t-elle? — Qu'appelle-t-on antithèse? — Qu'est-ce que la réticence? — Quel est le synonyme de périphrase? — Qu'est-ce qu'une hyperbole? — Qu'est-ce que la prosopopée? — Que signifie littéralement ce mot? — Qu'est-ce qu'une allégorie? — Un apologue? — Une parabole?

5. Qu'entend-on par composition littéraire? — Quels sont les sujets que l'on a le plus ordinairement à traiter? — Quelles sont les principales qualités que doit avoir une narration? — Une description? — Quelles sont les qualités indispensables dans une lettre? — Qu'est-ce qu'un rapport? — Qu'est-ce qu'un compliment? — Une allocution? — Une proclamation? — Un discours proprement dit?

6. Qu'est-ce que la rhétorique? — Combien y a-t-il de parties dans la rhétorique? — Qu'est-ce que l'invention? — En quoi consiste le travail de l'invention? — Que faut-il entendre par *passions* et par *mœurs* en termes de rhétorique? — Qu'est-ce que la disposition? — Combien peut-il y avoir de parties dans un discours? — Énumérez les parties d'un discours. — Qu'est-ce que l'exorde? — Qu'est-ce qu'un exorde *ex abrupto*? — Qu'est-ce que la proposition? — Qu'est-ce que la division? — Qu'est-ce que la narration? — La confirmation? — La réfutation? — La péroraison? — Qu'est-ce que l'élocution? — Quelle différence y a-t-il entre l'élocution et le style?

Exercices de rédaction.

1. FIDÉLITÉ A LA FOI JURÉE.

A l'époque où les Arabes étaient maîtres de l'Espagne, un cavalier espagnol, ayant tué un jeune Maure*, fuyait les poursuites de la justice. Il pénètre dans un jardin et se jette aux genoux d'un vieillard maure qui en est propriétaire, lui exposant sa situation et le suppliant de le cacher. Le vieillard l'enferme dans un pavillon situé au milieu du jardin. Peu d'heures après on rapporte au vieillard le corps de son fils unique qui vient d'être assassiné par un Espagnol. Le père comprend l'affreuse vérité. Il s'enferme pour pleurer dans son appartement et n'en sort qu'au milieu de la nuit pour aller mettre en liberté l'Espagnol caché dans le pavillon. Il révèle au fugitif le lien qui l'unissait à la victime. Craintes de l'Espagnol, le vieillard déclare qu'il ne manquera pas à la parole donnée. Il engage le meurtrier à fuir, s'en remettant à la Providence du soin de le poursuivre.

2. LE LION RECONNAISSANT.

Les Romains réduisaient leurs prisonniers de guerre à la condition d'esclaves. Un de ces esclaves, nommé Androclès, s'échappe de la maison de son maître. Repris longtemps après, il est condamné à être dévoré par les bêtes féroces de l'amphithéâtre. On lâche contre lui à la vue de tout le peuple un lion terrible. Dépeignez le lion s'élançant contre l'infortuné et

s'arrêtant court devant Androclès auquel il fait mille caresses. Surprise de la foule qui demande à l'esclave la raison de ce singulier phénomène. Androclès raconte qu'après sa fuite il s'est réfugié dans une caverne du désert où il a vu venir à lui un lion boitant. Ce dernier avait dans le pied une forte épine. Androclès la lui enleva. Dès lors le lion vécut avec lui, le fournissant de gibier. Dans une chasse organisée contre les esclaves et les bêtes fauves, Androclès et son lion se trouvèrent séparés et pris l'un et l'autre; condamnation de l'esclave. Le hasard met de nouveau en présence dans les circonstances que l'on sait le lion et son bienfaiteur. L'animal a témoigné sa reconnaissance à Androclès en l'épargnant. Après ce récit le peuple demande la grâce d'Androclès : le prince l'accorde. On fait cadeau du lion à l'esclave qui se promène désormais dans les rues de Rome, accompagné de l'animal qui le suit comme un chien sans faire de mal à personne. Réflexions que suggère ce spectacle.

3. L'OUVRIER DES CHAMPS ET L'OUVRIER DES VILLES.

L'ouvrier des champs est sur pied dès l'aurore; il vaque aux travaux de la campagne; il respire un air pur; l'heure du repas venue, il mange avec appétit les mets simples qu'on lui a préparés. Décrivez son repas. Il travaille paisiblement : pensées agréables qui l'occupent. Il songe que, sa journée finie, il reverra sa famille. Un sommeil salutaire réparera ses forces.

Au contraire l'ouvrier des villes dès la pointe du jour se rend à sa fabrique, s'y livre à des travaux pénibles, respire dans son atelier un air impur. A la vérité il fait un repas succulent pour réparer ses forces; il se remet au travail rongé de soucis. Son gain, quoique plus considérable que celui du laboureur, suffira-t-il aux besoins de sa famille? Pourra-t-il continuer longtemps le travail pénible auquel il est assujetti? que deviendraient les siens s'il succombait à la fatigue? Angoisses qu'il éprouve à ce sujet. Comparez son sort à celui du travailleur de la campagne. Dites quelle est celle des deux conditions que vous préférez et donnez les motifs de votre préférence.

4. VICTIME DE L'ABSINTHE (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du 9 mars* 1897).

Vous direz que M. M..., qui avait établi une ferme importante à X..., avait pris à son service, il y a deux mois, un garçon vacher de trente-six ans, originaire du Cantal. Il n'eut d'abord qu'à s'en louer, mais le garçon vacher buvait de l'absinthe. Vous ferez quelques réflexions sur cette funeste habitude, qui tend à se répandre de plus en plus. Effet produit par l'absinthe sur le caractère du vacher; il devient irascible et violent. Son maître est contraint de l'avertir, puis de le congédier. Fureur du vacher qui s'écrie : « Vous allez avoir de mes nouvelles. » Il revient un quart d'heure après, escalade un mur, pénètre dans la cour, prend une fourche de fer et tente d'entrer dans la chambre où se tenaient M. M..., sa femme et sa fille. La porte cède. Les femmes fuient. M. M... tire deux coups de fusil; le vacher, blessé, s'enfuit, tombe et va se briser le crâne contre un mur. Réflexions.

5. AIDONS-NOUS MUTUELLEMENT (Lettre).

Édouard écrit à un de ses camarades pour lui raconter ce qui vient de se passer dans son village. Un honnête laboureur et sa femme, ayant des enfants en bas âge, étaient atteints tous les deux depuis un certain temps d'une maladie de langueur. Ils se désespéraient en pensant que la culture de leurs terres allait être négligée et qu'il en résulterait pour toute la famille les plus déplorables conséquences. Examinez ces conséquences.

Tout le monde plaignait la malheureuse famille. Mais on ne savait comment lui venir en aide. Tout à coup, un cultivateur du pays nommé Jean, a l'idée de labourer et d'ensemencer un des champs appartenant aux malades. Cet exemple a des imitateurs. C'est à qui voudra .... Bref, les travaux en retard sont exécutés sans qu'il en ait coûté beaucoup de temps aux bienfaiteurs. Édouard termine par des réflexions sur les avantages physiques et moraux de l'assistance mutuelle.

6. QUI A FAIT LE CIEL?

Le grand Newton*, célèbre mathématicien, physicien et astronome anglais, recevait quelquefois la visite d'un savant qui avait le malheur d'être athée (dites ce que c'est qu'un athée). Un jour le visiteur aperçoit sur le bureau de Newton un beau globe céleste représentant .... Il admire cet objet et s'extasie sur .... Il finit par demander qui a fait cela. Personne, répond Newton. Le savant se retire abasourdi, en se disant en lui-même ....

7. DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PARENTS.

Un instituteur faisant une leçon de morale à ses écoliers demanda à un élève quels étaient les devoirs des enfants envers leurs parents. Réponse de l'enfant. L'instituteur continuant : Comprenez-vous bien toute l'étendue de ces devoirs? Je crois la comprendre, répond l'enfant d'un air embarrassé. Aussitôt il raconte que la veille il a servi de guide à des étrangers qui étaient venus parcourir les montagnes du pays. Les aspérités des rochers lui déchiraient les pieds parce que .... Il n'avait pu comprimer des cris de douleur qui attirèrent l'attention des touristes. Ceux-ci émus lui avaient donné de l'argent pour qu'il pût s'acheter des souliers. Mais l'enfant avait offert cet argent à sa mère en la suppliant de s'acheter pour elle-même des chaussures. J'ai pensé, ajouta-t-il, que je pouvais plutôt que ma mère aller pieds nus. (Discours direct).

8. NOÉ ET SATAN (Légende).

Une légende orientale raconte qu'au moment où Noé commença à planter de la vigne, Satan s'approcha curieusement et lui dit (dialogue direct) : Que plantes-tu là? Réponse de Noé. — A quoi bon ces arbustes? Nouvelle réponse de Noé. — Satan offre d'aider le patriarche. Le démon apporte un agneau, le tue et en fait couler le sang dans la fosse pour arroser le cep. Il fait de même d'un lion, d'un singe et d'un porc. Depuis ce temps, chaque fois qu'un homme boit du vin en petite quantité, il devient .... comme un agneau; s'il augmente la dose, il ressemble à un lion parce que .... Mais s'il va plus loin, on peut le comparer au singe qui .... Enfin si par malheur il ne s'arrête pas, il finit par ressembler au porc qui ....

9. LES PRODUITS DE LA FERME.

Une fermière intelligente et économe doit apporter tous ses soins à l'organisation d'une excellente basse-cour. Profit qu'elle en pourra retirer. Les poules ne lui coûteront presque rien à nourrir parce que .... Énumérez ce que rapporteront les poules, les canards, les oies, etc. La vacherie sera une autre source de gain grâce à la multiplicité de ses produits, tels que .... Les porcs aussi contribueront au bien-être de la ferme. Dites comment on les utilise. Il ne faut dédaigner aucun bénéfice, quelque mince qu'il soit; car ....

10. NE FAITES PAS L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE (Lettre).

Le jeune Ernest écrit à son ami Paul pour lui annoncer ce qui vient d'arriver à Octave, l'un de ses camarades, qui avait coutume de faire l'école buissonnière. En sortant de chez ses parents, Octave, au lieu de se

rendre à l'école, allait jouer avec les petits vagabonds du village, qui finissaient presque toujours par le quereller ou le battre. Maintes fois aussi il se glissait dans les jardins pour en dérober les fruits. Les champs n'étaient pas épargnés par lui. Au printemps, Octave se mettait à dénicher les nids d'oiseaux. Récemment, voulant en atteindre un situé fort haut sur un arbre, il est tombé et s'est cassé la jambe. Il est maintenant dans son lit où .... Réflexions que suggèrent à Ernest la conduite et l'accident d'Octave.

11. UNE FORÊT (Description).

Rien de plus majestueux que ces grandes forêts qui couvrent en différents endroits le sol de la France. Elles sont placées généralement sur un sol accidenté et percées de belles routes, de chaque côté desquelles on voit .... Des masses d'arbres de différentes natures composent la forêt (les énumérer et dépeindre chaque espèce d'arbre en en faisant ressortir l'utilité). Oiseaux qui habitent la forêt. Animaux sauvages dont elle est peuplée. Trouve que l'on y rencontre. Fontaines et étangs. Scènes dont la forêt est témoin : l'abatage des ventes, la fabrication du charbon, la récolte des faînes, la chasse aux écureuils, la maison des gardes forestiers. Importance des forêts au point de vue de l'agriculture et de l'hygiène.

12. LA NAVIGATION SUR LES FLEUVES ET SUR LES RIVIÈRES (Description).

Justifier cette définition que l'on a donnée des cours d'eau : ce sont des chemins qui marchent. Utilité des cours d'eau flottables ; utilité des rivières et des fleuves navigables. Dites quelles sont les différentes sortes de bateaux qui sillonnent nos rivières. Dites à quoi servent les bateaux. Moyens que l'on emploie pour les faire marcher. Genre de vie des mariniers. Décrivez une écluse. Parlez de la pêche et des poissons qui peuplent nos rivières. Expliquez comment les rivières sont mises en communication par des canaux et ce que c'est qu'un canal.

13. LE MARÉCHAL DE SAXE ET LE FORGERON (Narration).

Le maréchal de Saxe était d'une force colossale. Un jour qu'il voyageait presque seul, il arrive dans un village où il a besoin de faire ferrer sa monture. Il s'adresse au forgeron du lieu, aussi vigoureux que lui. Le forgeron lui présente successivement des fers à cheval que le maréchal de Saxe brise de ses mains puissantes et que l'on jette au rebut. A la fin on trouve des fers plus résistants et dont le guerrier se contente. Il faut solder la note : le maréchal de Saxe présente un écu que le forgeron rompt entre ses doigts et dont il jette les fragments au rebut. Plusieurs autres écus ont le même sort. Enfin le forgeron accepte un écu sans le briser. Tirez la morale.

14. L'ÉLÉPHANT ET LE CHAUDRONNIER.

On sait que les éléphants sont des animaux très intelligents et que dans l'Inde on les a rendus domestiques. Le maître de ces éléphants domestiques les emploie à faire des commissions. Un jour un Indien envoie son éléphant porter au chaudronnier un chaudron qu'il s'agit de raccommoder. La besogne finie, l'éléphant rapporte le chaudron. Le maître constate que cet ustensile fuit encore. Il le renvoie au chaudronnier par l'entremise de l'éléphant. En chemin l'intelligent animal va puiser de l'eau à une fontaine avec son chaudron et il porte celui-ci au chaudronnier en le tenant au-dessus de la tête de ce dernier. Comme il y avait au chaudron un trou qui n'avait pas été bouché, le chaudronnier fut forcé de reconnaître que ....

15. LES OBJETS TROUVÉS (Dissertation).

Lorsque vous trouvez un objet, une somme d'argent, votre devoir est de les porter.... S'approprier un objet que l'on a trouvé c'est.... Il faut être véritablement dépourvu de cœur pour garder une chose dont la perte fait sans doute couler à d'autres bien des larmes. Peut-être votre trouvaille était-elle le fruit du labeur de toute la semaine d'un ouvrier. Songez aux privations, aux angoisses de ce malheureux et des siens. Dépeignez ces angoisses, ces privations. Peut-être était-ce un dépôt confié à un employé. Celui-ci n'est-il pas en danger de perdre sa place? Ne peut-on pas l'accuser.... C'est peut-être un précieux souvenir d'un parent qui n'est plus. Quelle n'est pas alors l'affliction de celui qui.... Énumérez les reproches qu'il peut se faire.

En outre, croyez-vous devenir plus riche en vous appropriant la chose d'autrui? N'oubliez pas le proverbe : *bien mal acquis*, etc. N'oubliez pas non plus cette maxime : *ne faites pas aux autres*, etc. Enfin souvenez-vous que Dieu, qui voit tout, a vu votre larcin et que....

16. SACHONS NOUS CONTENTER DE NOTRE PÔSITION (Lettre).

Franklin* écrivait un jour au docteur Priestley* et lui racontait cet incident de sa jeunesse. J'étais une fois passager d'un petit sloop qui descendait la Delaware; point de vent, marée basse. Nous fûmes obligés de jeter l'ancre. Chaleur étouffante. Société ennuyeuse ou qui me paraissait telle. Jetant les yeux sur la rive, je crois apercevoir une belle prairie au milieu de laquelle s'élevait un bel arbre dont le feuillage semblait promettre.... Je demande à être débarqué, espérant.... le capitaine accède à ma demande; mais au lieu d'une prairie verdoyante je trouve un marais où.... Je parviens jusqu'à l'arbre, mais dans quel état! (il décrit cet état). Je veux me mettre à lire. Essaim d'insectes qui.... Force m'est de battre en retraite. Je regagne..., la chaloupe me ramène à.... Là j'ai à souffrir de nouveau de la chaleur; de plus les passagers me prennent à partie : ils me plaisantent sur..... J'en conclus qu'il ne faut pas chercher sans cesse à....

17. LE PORTE-BALLE ET LES SINGES (Narration).

Un marchand colporteur voyageait dans la Tunisie portant sur son dos une balle remplie de bonnets turcs. En traversant une forêt où régnait une chaleur étouffante, notre homme est pris de sommeil et va se coucher au pied d'un gros arbre après s'être préalablement couvert la tête d'un de ses bonnets. Peignez sa surprise et sa douleur au moment du réveil. Levant les yeux en l'air il voit sur les branches de l'arbre une centaine de singes tous coiffés du bonnet turc. Il se croit ruiné. Il montre le poing à la troupe.. Les singes.... Il fait des contorsions qui traduisent sa peine; les singes.... Il pousse des cris furieux; les singes.... Le pauvre marchand se rassied accablé de désespoir. Il songe à sa petite fortune perdue, à sa femme, à ses enfants qui.... aux railleries dont on l'accablera lorsqu'on saura.... Tout à coup, dans un accès de désespoir, il prend son bonnet et le jette dans la balle. Dites ce que font les singes. Peignez les transports de joie du colporteur.

18. LA MER (Dissertation).

Dites ce que c'est que la mer. Montrez-la tantôt calme et unie, tantôt couverte de vagues. Parlez du flux et du reflux. Nature des côtes; habitants de la mer; profit que l'homme tire de ces habitants. Expliquez le travail des pêcheurs. La mer est le lien des nations. Elle favorise le commerce entre les deux hémisphères. Elle met en contact les hommes des différentes races. Décrivez les espèces de vaisseaux qui sillonnent l'Océan. Dangers que courent les navigateurs. Racontez un naufrage.

19. ENVIE ET REPENTIR (Lettre).

L'écolier Jules a commis une bien vilaine action : son maître lui a remis sous bande les compositions que les élèves viennent de faire en lui disant : « Vous porterez ceci dans mon cabinet. » Jules a enlevé furtivement la bande et a parcouru la composition du seul élève dont il redoute la concurrence. Il a introduit dans cette composition deux fautes afin de

s'assurer la première place. Personne ne l'avait vu; mais il est bourrelé de remords. Il écrit à l'instituteur pour lui avouer son méfait. « Mon camarade, dit-il à son maître, a toujours été bon pour moi (il énumère les actes de son camarade). Je n'avais donc aucune raison pour agir envers lui de la sorte. J'ai cédé à un mouvement d'envie dont je me repens. Le classement des compositions n'étant pas encore fait, mon camarade n'aura pas à souffrir de ma faute. C'est moi qui en souffre cruellement à cette heure. Pardonnez-la-moi; ne me retirez pas votre confiance dont je n'avais jamais abusé avant ce jour fatal. Je suis trop malheureux pour avoir jamais le désir de recommencer. »

20. LETTRE.

Anatole, à la veille de passer son examen pour l'obtention du certificat d'études, écrit à un de ses camarades. Il lui exprime ses inquiétudes sur l'issue de cet examen. Il a essayé de mettre toutes les chances de son côté en se préparant sérieusement à comparaître devant le jury. Énumération de ses études. Points sur lesquels il redoute le plus d'être interrogé. Il parle des efforts que l'instituteur a faits pour préparer ses élèves. Avantages qui résulteraient pour Anatole de sa réussite. Son ami ayant déjà subi cette épreuve, il le prie de l'aider de ses conseils.

21. AVENTURE D'ARAGO EN ESPAGNE.

Arago* ayant reçu la mission de se rendre en Espagne pour la mesure d'un arc du méridien, voyageait la nuit dans les montagnes, accompagné d'un habitant du pays, de son domestique et de muletiers. Soudain un homme se présente à la petite troupe demandant.... On menace ce brigand d'un coup de carabine et il s'éloigne en proférant.... Le muletier déclarant qu'il faut quitter la grand'route et s'enfoncer dans les bois, on s'égare. Tout à coup on entend une vive discussion. Ce sont les bandits qui se concertent dans le but de retrouver les voyageurs. Effroi de ces derniers qui s'éloignent en silence. Bientôt ils aperçoivent une ferme isolée où brûle une faible lumière. Ils s'y rendent et obtiennent d'être introduits; ils voient les habitants occupés à tirer parti d'un porc qu'on avait tué dans la journée. Cette circonstance leur explique pourquoi ils avaient vu une lumière à une heure aussi avancée de la nuit. Réflexions d'Arago à ce sujet : si l'on n'avait pas tué le porc, si l'on n'avait pas eu à fabriquer des saucisses, du boudin, c'en était fait des voyageurs, car les brigands.... (Arago est censé faire lui-même le récit de cette aventure).

22. PAUL-LOUIS COURIER EN CALABRE.

Paul-Louis Courier* raconte dans une lettre à une parente une aventure qui lui arriva pendant la campagne de l'armée française dans le royaume de Naples. Paul-Louis Courier et un jeune homme, officier comme lui, se sont égarés la nuit dans les montagnes de la Calabre. Ils demandent l'hospitalité dans une maison de charbonniers. On les invite à souper. Pendant le repas, Courier observe avec méfiance la maison remplie d'armes et la mine de ses hôtes. Son compagnon parle gaiement et vante sa richesse. On assigne aux deux Français comme lieu de repos une chambre haute, au plafond de laquelle sont suspendues des provisions. Le jeune homme se couche et s'endort. Courier veille au coin du feu. Il entend au rez-de-chaussée l'hôte et sa femme se disputer. Il distingue ces mots : « Faut-il les tuer tous les deux? » La femme répond *oui*. Terreur de Courier. Quand le jour va paraître, Courier entend monter l'hôte et sa femme. Il se cache. Le charbonnier tient une lanterne d'une main et un grand couteau de l'autre. La femme du charbonnier lui dit : « *Doucement, va doucement.* » Arrivés dans la chambre, le charbonnier monte à une échelle, saisit son couteau, coupe une tranche d'un jambon suspendu au plancher et se retire. Le lendemain la famille éveille les voyageurs, on sert un déjeuner où figurent *deux chapons*. Dès lors Courier comprend sa méprise. Réflexions qu'il fait à ce sujet.

23. UNE HISTOIRE SÉRIEUSE.

Après un exercice fatigant, un instituteur, pour récréer ses élèves, leur raconta l'histoire suivante qu'il qualifia de très sérieuse. Un étranger

nommé Suderland, banquier de l'impératrice Catherine II * et naturalisé en Russie, vit un jour sa maison entourée de gardes. Le maître de police, Reliew, entra chez lui, et lui annonça qu'il avait à exécuter à son égard un ordre sévère de sa souveraine. Suderland demanda successivement s'il avait perdu la confiance de Sa Majesté, si on allait le renvoyer dans son pays, l'exiler en Sibérie, le mettre en prison, le faire passer par le knout* ou le mettre à mort. Imaginez les réponses négatives de Reliew, cherchant à démontrer que toutes ces peines ne sont pas si terribles qu'on se le figurerait. A la fin Reliew dit qu'il vient pour empailler Suderland. Peignez l'effroi du banquier. Ses supplications. Reliew accorde un sursis et court chez le gouverneur de Saint-Pétersbourg qui vole avertir l'impératrice de ce qui se passe. L'impératrice ordonne qu'on aille délivrer le banquier, puis, riant aux éclats, elle dit au gouverneur : « Mon chien, nommé Suderland, vient de mourir. J'ai ordonné à Reliew de le faire empailler. Celui-ci hésitant, je me suis mise en colère pensant que.... »

Éclats de rire des élèves. Le maître leur fait comprendre le côté sérieux de cette histoire.

24. L'ANE (Description).

Montrez l'humilité, la patience, la tranquillité de l'âne; vantez sa sobriété. Expliquez comment il se nourrit. Parce qu'on ne l'étrille pas, il se roule.... Dites comment il boit. Indiquez les services qu'il nous rend. Terminez par un parallèle entre l'âne et le cheval.

25. LES VICTIMES DE L'ALCOOL (*Antialcoolisme. — Arrêté ministériel du 9 mars* 1897).

Vous supposerez que vous assistez à l'arrivée de la voiture cellulaire qui amène à la prison les délinquants arrêtés la veille dans Paris. Sur sept prévenus, il y a quatre victimes de l'alcool. Vous les suivez au greffe... Le premier appelé est un jeune soldat arrêté pendant la nuit pour coups et blessures : il est encore honnête, mais il a brisé la carrière qui s'ouvrait devant lui... — Le second est un habitué des prisons, où l'a mené la passion de l'alcool; dépeignez-le : fainéant, débauché, portant toutes les traces de l'abrutissement; il n'en est encore qu'au vol... — Le troisième pleure et tremble; il a quarante-cinq ans et est ouvrier cordonnier; autrefois ouvrier habile, il s'est mis à boire, a perdu son habileté professionnelle et n'a plus trouvé d'ouvrage; la misère s'est installée chez lui. Hier, irrité des reproches de sa femme, il l'a tuée de cinq coups de tranchet... Ses enfants resteront seuls, sans appui dans la vie... — Le quatrième prévenu a cinquante ans et il paraît en avoir quatre-vingts; il appartient à une famille honorable, mais n'a jamais rien fait; il possédait une belle fortune, qu'il a dissipée; n'a plus de domicile, mendie depuis vingt ans et vient d'être arrêté pour avoir volé les outils d'un honnête ouvrier. — Vous ajouterez que l'alcool est le grand recruteur de l'armée du crime : honneur, santé, famille, tout tombe dans le gouffre qu'il creuse. Vous direz comment on peut éviter de devenir sa victime.

26. LA LANGUE.

Xantus, le maître d'Ésope *, voulant régaler ses amis, commanda à son esclave d'acheter ce qu'il y avait de meilleur. Le Phrygien n'acheta que des langues qu'il fit accommoder à toutes les sauces. Étonnement des convives. Colère de Xantus, qui mande son esclave : Ne t'ai-je pas ordonné d'acheter ce qu'il y aurait de meilleur? — Quoi de meilleur que la langue? répond Ésope. Ne sert-elle pas à.... (Suit une énumération). — Eh bien! dit Xantus, achète-moi pour demain ce qu'il y a de pire; ces mêmes personnes dîneront chez moi. Le lendemain, Ésope ne servit encore que des langues, disant que la langue est la pire chose qui existe, car.... (Suit une énumération.) Terminez par une réflexion morale.

27. INDOLENCE ET TRAVAIL (Narration)

Dites qu'un propriétaire, quoiqu'il exploitât par lui-même, s'endettait chaque jour. Pour remédier à cet état de choses, il vendit la moitié de ses biens et loua l'autre pour une durée de dix-huit années. Le bail étant près

de finir, son fermier lui proposa de lui acheter son bien. Comment pouvez-vous, s'écria-t-il, faire des économies, étant dans des conditions plus défavorables que celles où je me trouvais? Réponse du fermier : Vous disiez à vos gens, allez, et je dis aux miens, venez. Vous donniez des ordres, moi, je prêche d'exemple, car....

28. DITES TOUJOURS LA VÉRITÉ (Narration).

Le père de Georges lui avait fait cadeau d'une hache. Pour essayer cet outil, l'enfant s'avise d'enlever une portion de l'écorce de chacun des arbres d'une allée que son père vient de planter. Désespoir de celui-ci. Georges, consterné, se déclare l'auteur du méfait. A cet aveu, ravissement du père qui prédit à son fils de hautes destinées parce que.... Cette prophétie se réalisa, car l'enfant n'était autre que Georges Washington, qui fut plus tard....

29. LES RELIGIEUX DU MONT SAINT-BERNARD.

Dites où se trouve le mont Saint-Bernard; pourquoi il est toute l'année couvert de neige. Utilité de se réunir en troupe pour le franchir. Souvent les voyageurs s'égarent, le froid les engourdit, ils sont pris d'un sommeil qui.... D'autres tombent dans des précipices. D'autres encore se voient surpris par des avalanches. Les religieux du couvent, situé au sommet de la montagne, se dévouent pour les voyageurs Peignez ces religieux allant à la recherche des hommes égarés, creusant la neige pour y découvrir ceux qui y sont ensevelis, les rapportant sur leurs épaules, les soignant au couvent. Rôle des gros chiens qui les aident dans cette mission. Touchante hospitalité au couvent.

30. LES EFFETS DU TRAVAIL.

Quand j'avais dix-huit ans, raconte Arnault, pendant la belle saison, j'allais à Versailles tous les dimanches. Je faisais une partie du chemin à pied. En sortant des barrières de Paris, un grand pauvre nommé Antoine me demandait chaque fois la charité. Je lui donnais une pièce de deux sous. Un jour que je payais mon tribut à Antoine, vint à passer un monsieur bien mis (décrivez-le) qui dit au pauvre : « Pourquoi faites-vous ce métier? je veux vous donner dix mille livres de rente. » Rires d'Antoine. Le monsieur continue : « J'ai été aussi pauvre que vous: mais au lieu de mendier, je ramassai des chiffons. Puis j'achetai une charrette, un âne et j'étendis.... Cinq ans après, je devins l'associé d'un fabricant de papier. Maintenant je suis riche, car.... » Le vieux monsieur partit laissant Antoine fort préoccupé. Longtemps après étant à Bruxelles, j'entre chez un libraire pour.... Le libraire et moi nous nous regardons. Cet homme me reconnaît. C'était Antoine. Il me dit....

31. ORIGINE DE L'EAU DES SOURCES ET DES RIVIÈRES (Dissertation).

Dites que le soleil échauffe la surface de la mer et fait évaporer une partie de ses eaux qui s'élève dans l'air à l'état de.... et qui, arrivée à une certaine hauteur, forme des.... Le vent chasse les nuages sur les continents. Là, soit au contact des montagnes, soit sous l'influence d'un courant d'air, les nuages se refroidissent et se résolvent en pluie. Celle-ci pénètre dans le sol et y descend jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par une couche de terre imperméable. Dès lors elle coule dans.... jusqu'à ce qu'elle revienne un jour sur le penchant d'une colline. De là une source; les fleuves ramènent à la mer l'eau qui....

32. LA CHUTE D'UN GLAND (Fable).

Une belette dormait au pied d'un chêne. Un gland tombe sur sa tête. Elle s'éveille et s'enfuit en criant à un rat qu'une énorme branche de chêne vient de tomber sur elle (dialogue direct). Le rat dit à deux lapins qu'un gros chêne est venu choir sur la belette. Les lapins répètent ce récit en ajoutant que l'arbre a été abattu par la foudre. Un écureuil reporte à son tour la nouvelle en y joignant un tremblement de terre. Tous les animaux terrifiés croient à la fin du monde. Ainsi font les hommes qui....

QUATRIÈME PARTIE

LITTÉRATURE

CHAPITRE PREMIER

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

696. — On entend par **littérature** l'étude des œuvres de l'esprit qui ont mérité de passer à la postérité, avec le secours d'abord de la mémoire, ensuite de l'écriture, enfin de l'imprimerie.

Ces œuvres elles-mêmes constituent les *monuments littéraires*.

La littérature comprend la *prose* et les *vers*.

697. — On appelle **prose** tout langage qui se développe librement, c'est-à-dire sans être assujetti à une certaine mesure, à un certain nombre de syllabes et de pieds. En parlant, nous faisons de la *prose*.

698. — On appelle **vers** tout langage qui, au contraire, est assujetti à la mesure, au retour périodique de certains accents, ou de certaines consonances après un nombre déterminé de pieds ou de syllabes.

C'est surtout la raison qui domine dans la prose; c'est l'inspiration, ce sont les mouvements passionnés, les peintures vives et éclatantes qui doivent dominer dans les vers.

699. — Les expressions *vers* et **poésie** ne doivent pas être regardées comme synonymes. La dénomination de *poésie* s'applique à une création de l'esprit où se fait sentir le souffle de l'inspiration, celle de *vers* n'est propre qu'à un langage mesuré ou rythmique, mais où l'inspiration peut faire défaut.

La poésie parle le plus souvent en vers, quoiqu'elle s'exprime quelquefois dans le langage de la prose, qui prend alors le nom de ***prose poétique***. Le *Télémaque* de Fénelon *, les *Martyrs* de Chateaubriand * sont des ouvrages écrits en prose poétique.

La poésie ne se borne pas à reproduire fidèlement la réalité : tout ce qu'elle décrit, elle l'embellit; tout ce qu'elle crée, elle le fait plus grand que nature. On exprime cette tendance en disant qu'elle aspire à l'*idéal*.

700. — Quelque étonnant que cela puisse paraître, il est certain que chez tous les peuples *les vers et la poésie ont précédé la prose* en tant que littérature. Avant l'usage de l'écriture, les événements ne se transmettant que par la mémoire, il fallait que celle-ci fût aidée par le rythme et la mesure du vers.

Nous étudierons donc la poésie avant la prose, après avoir dit, toutefois, quelques mots sur la *versification*.

CHAPITRE II

DE LA VERSIFICATION

701. — On appelle **versification** l'ensemble des règles auxquelles on doit s'assujettir en composant des vers.

Il y a deux sortes de vers : le *vers métrique* et le *vers syllabique*.

La construction du *vers métrique* dépend de la combinaison de syllabes brèves et de syllabes longues. Les vers grecs et latins sont des vers métriques. Ils n'emploient jamais la rime.

La construction des *vers syllabiques* dépend du nombre des syllabes ou *pieds*. Les vers **français** sont syllabiques. Ils emploient toujours la rime.

702. — La versification française comprend plusieurs espèces de vers qui se distinguent les uns des autres par le nombre des syllabes.

Les deux principaux vers français sont :

1° L'*hexamètre*, ou *alexandrin*, ou *vers héroïque*, qui se compose de douze syllabes.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
C'était pendant l'horreur | d'une profonde nuit.

2° Le vers de *dix syllabes*, le seul employé dans l'ancienne poésie française. On lui donne souvent le nom de vers *décasyllabique*.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Vert-Vert vivait | sans ennuis, sans travaux.

Outre ces deux espèces de vers, il existe des vers de huit, de sept, de six, de cinq ou d'un plus petit nombre de syllabes.

703. — On peut écrire un morceau de poésie en vers de différentes grandeurs, en *vers libres;* il en résulte souvent d'heureuses oppositions.

Dieu descend et revient habiter parmi nous :	12 pieds.
Terre, frémis d'allégresse et de crainte.	10 —
Et vous, sous sa majesté sainte,	8 —
Cieux, abaissez-vous.	5 —

(RACINE*, *Esther.*)

704. — Il y a différentes règles à observer dans la versification; ces règles sont relatives à l'**élision**, à la **césure**, à la **rime**, à l'**hiatus**, à l'**enjambement**.

De l'Élision.

705. — L'**élision** consiste en ce que l'on ne compte pas dans la mesure du vers toute syllabe finale d'un mot qui se termine par un *e* muet, et qui est placée devant un autre mot commençant par une voyelle ou un *h* muet.

Ainsi dans le vers suivant :

Le conseil était sa*ge* et faci*le* à goûter

on ne compte pas les syllabes muettes *ge* et *le*, dont l'*e* muet est placé devant une voyelle. Ces deux syllabes reprendraient toute leur valeur et seraient comptées si elles étaient devant une consonne ou un *h* aspiré, comme dans les vers suivants :

Un rat, hô*te* d'un champ, rat de peu de cervelle,
Des la*res* paternels un jour se trouva soûl.
Il lais*se* là le champ, le grain et la javelle,
Va courir le pays, abandon*ne* son trou...

(LA FONTAINE*, *Fables.*)

Toute syllabe muette finissant un vers, ne compte pas dans la mesure du vers; elle est considérée comme *élidée*.

Ex. : Le bonheur des méchants comme un torrent s'écou*le*.

De la Césure.

706. — On appelle **césure** (du latin *cædere*, couper) un repos dans l'intérieur du vers.

La césure coupe le vers en deux parties dont chacune est nommée *hémistiche* (littéralement *moitié de vers*).

Boileau a dit en parlant de la césure :

Que toujours, dans vos vers, | le sens coupant vos mots,
Suspende l'hémistiche, | en marque le repos.

(BOILEAU *, *Art poétique.*)

707. — Dans l'alexandrin ou vers de douze pieds, la césure se trouve après la *sixième syllabe*. Ex :

Il est un heureux choix | de mots harmonieux.

Il est un heureux choix forme le premier hémistiche de six syllabes; la césure est après *choix*, parce qu'en cet endroit on peut observer un léger repos; le second hémistiche est *de mots harmonieux*.

708. — Dans le vers de dix pieds, la césure est après la *quatrième* syllabe.

Vulcain, sortant | de sa forge embrasée.

Vulcain sortant forme le premier hémistiche de quatre syllabes; la césure est après *sortant;* le second hémistiche est *de sa forge embrasée*.

Les vers au-dessous de dix syllabes n'ont pas de césure.

De la Rime.

709. — On appelle **rime** l'uniformité de son qui se trouve dans la terminaison de deux vers.

Je ne veux point ici rappeler le pas*sé*
Ni vous rendre raison du sang que j'ai ver*sé*.

(RACINE *, *Athalie.*)

Passé rime avec *versé*.

710. — Il y a deux natures de rimes : la *rime masculine* et la *rime féminine*.

On appelle *rime masculine* celle qui ne se termine pas par une syllabe muette. Dans les deux vers précédents, la rime est masculine.

On appelle *rime féminine* celle qui se termine par une syllabe muette.

Dans ces deux vers :

Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir *faire*,
Je ne prends point pour juge un peuple témé*raire*.

(RACINE *, *Athalie.*)

la rime est féminine.

Pour qu'une rime féminine soit bonne, il faut qu'en retranchant la syllabe muette finale *e*, *es*, *ent*, sauf la con-

sonne initiale de cette syllabe, le reste offre une rime masculine suffisante.

711. — On appelle *vers masculin* celui qui se termine par une *rime masculine* et *vers féminin* celui qui se termine par une *rime féminine*.

REMARQUE. — Les mots *rime masculine, rime féminine* ne s'appliquent pas au *genre* des mots, mais simplement à la manière dont ils se terminent. Ainsi dans les vers suivants :

J'attendais de son fils encor[1] plus de bon*té;*
Pardonne, cher Hector, à ma crédul*ité.*
(RACINE *, *Andromaque.*)

la rime est masculine, bien que les mots *bonté, crédulité* soient du féminin.

Au contraire, dans les vers suivants :

Sauve des malheureux si voisins du naufra*ge,*
Dieu puissant, m'écriai-je, et rends-nous au riva*ge.*
(CRÉBILLON *, *Idoménée.*)

la rime est féminine, bien que les mots *naufrage, rivage,* soient du masculin.

712. — **Succession des rimes.** Les rimes peuvent se succéder de différentes manières. De là, les rimes *plates* ou *suivies*, les rimes *croisées*, les rimes *redoublées* et les rimes *mêlées*.

713. — On dit que les rimes sont **plates** ou **suivies** lorsque deux vers masculins sont régulièrement suivis de deux vers féminins, auxquels succèdent immédiatement deux vers masculins et ainsi de suite. Tel est le système de notre haute poésie.

Celui qui met un frein à la fureur des *flots* } masculine.
Sait aussi des méchants arrêter les com*plots.* }
Soumis avec respect à sa volonté *sainte,* } féminine.
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre *crainte.* }
Cependant, je rends grâce au zèle offi*cieux* } masculine.
Qui sur tous nos périls vous fait ouvrir les *yeux.* }
Je vois que l'injustice en secret vous irrite, } féminine.
Que vous avez encor le cœur israélite. }
(RACINE *, *Athalie.*)

714. — Lorsque dans une pièce de poésie on entrelace

1. En poésie *encore* s'écrit souvent *encor*, pour le besoin de la mesure.

les deux espèces de vers, un masculin après un féminin ou deux masculins de même rime entre deux féminins qui riment ensemble, ou *vice versa*, on a ce que l'on appelle des **rimes croisées.**

Le chêne un jour dit au ro*seau* :
Vous avez bien sujet d'accuser la na*ture*.
Un roitelet pour vous est un pesant far*deau*.
Le moindre vent qui d'aven*ture*
Fait rider la face de l'*eau*
Vous oblige à baisser la *tête;*
Cependant que mon front, au Caucase pa*reil*,
Non content d'arrêter les rayons du so*leil*,
Brave l'effort de la tem*pête*.

(Un vers féminin alternant avec un vers masculin. — Deux vers masculins de même rime séparant deux féminins qui riment ensemble.)

(La Fontaine, *Fables.*)

715. — On appelle **rimes redoublées** un certain nombre de rimes semblables qui se suivent sans interruption :

Dans cette retraite ch*érie*
De la sagesse et du plai*sir*,
Avec quel goût je vais cueil*lir*
La première épine fleu*rie!*
Avec les fleurs dont la prai*rie*
A chaque instant va s'embel*lir*,
Mon âme trop longtemps flé*trie*
Va de nouveau s'épa*nouir*,
Et, loin de toute rêve*rie*,
Voltiger avec le zé*phir*.

(Gresset *, *Épître sur sa convalescence.*)

716. — On appelle **rimes mêlées** celles qui ne se succèdent pas dans un ordre uniforme.

La Fontaine en offre beaucoup d'exemples dans ses fables.

Une hirondelle en ses voyages
Avait beaucoup appris. Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.
Celle-ci prévoyait jusqu'aux moindres orages,
Et, devant qu'ils fussent éclos,
Les annonçait aux matelots.

(Rimes croisées. — Rimes plates.)

717. — A propos de la rime, il faut observer les règles suivantes :

1° Les deux hémistiches d'un même vers ne doivent pas rimer ensemble.

2° La fin d'un vers ne doit pas rimer avec le premier hémistiche du vers suivant.

3° Les deux premiers hémistiches de deux vers consécutifs ne doivent pas rimer entre eux.

718. — De la lecture des vers. Lorsqu'on lit des vers à haute voix, on doit éviter de marquer la césure et la rime. On doit s'appliquer souvent au contraire à les faire disparaître, sous peine de rendre la lecture d'une pièce de vers monotone et fastidieuse.

De l'Hiatus.

719. — On appelle **hiatus** la consonance résultant de la rencontre d'une voyelle finale sonore qui termine un mot, avec la voyelle initiale du mot suivant.

Exemple : Il *a été* irrité. La voyelle *a* et l'*é* initial de *été* forment un *hiatus*. L'*é* final de *été* et l'*i* initial de *irrité* en forment un autre.

L'*hiatus* est complètement banni des vers français.

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
>
> (BOILEAU *, *Art poétique.*)

De l'Enjambement.

720. — On appelle **emjambement** ou **rejet** la construction grammaticale qui consiste à couper une proposition en deux parties, dont la première termine un vers, et dont la seconde, commençant le vers suivant, est indispensable pour l'intelligence du sens de la première.

> Et fait si bien *qu'il déracine*
> *Celui* de qui la tête au ciel était voisine.
>
> (LA FONTAINE *, *Le Chêne et le Roseau.*)

Le *rejet* au second vers du mot *celui*, complément direct de *déracine*, constitue un *enjambement*.

Malherbe* et Boileau* ont proscrit l'enjambement. A propos de cette réforme, Boileau dit dans son *Art poétique :*

> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

De nos jours on en est revenu à tolérer l'enjambement, pourvu qu'il ne soit pas trop fréquent.

Exercice. — On fera rendre compte aux élèves de la versification dans différents passages des auteurs classiques. Collection BOITEL, pour les écoles primaires supérieures, éditions de Racine, Molière, etc., chaque volume, 2 fr.

CHAPITRE III

DE LA POÉSIE

721. — Il y a six principaux genres de poésie, savoir : la poésie *lyrique*, la poésie *épique*, la poésie *dramatique*, la poésie *didactique* et *descriptive*, la poésie *pastorale*, enfin les poésies *fugitives*.

Chez les peuples dont la civilisation s'est développée spontanément, c'est-à-dire sans l'intervention d'une civilisation étrangère et plus ancienne, ces six genres de poésie sont apparus successivement et à peu près dans l'ordre où nous les avons énumérés.

1° POÉSIE LYRIQUE

722. — On range dans le domaine de la **poésie lyrique** toute composition poétique qui, par l'arrangement et la mesure des vers, est propre à être chantée.

Aujourd'hui les poètes lyriques se bornent à écrire leurs œuvres; mais chez les anciens ils les *chantaient* réellement en s'accompagnant de la *lyre :* de là le nom de *lyrique* donné à ce genre de poésie.

Une poésie lyrique est le plus souvent divisée en parties égales et de peu d'étendue qu'on nomme *stances*, *strophes* ou *couplets*.

On appelle **stance** un nombre déterminé de vers formant un sens complet, et assujettis, pour le *genre de vers* et pour la *rime*, à un ordre constant qui se répète dans toute la pièce.

Aujourd'hui le mot **strophe** désigne tout à fait la même chose que *stance;* mais dans l'antiquité la *strophe* différait de la *stance* en ce qu'elle ne formait pas nécessairement un sens complet.

Le nombre des vers d'une stance peut varier de trois à douze.

723. — La poésie lyrique comprend l'**ode**, l'**élégie**, la **cantate**, les **chœurs des tragédies** et la **chanson.**

724. — **Ode** vient du grec *ôdé* (chant).

L'ode est une pièce de vers qui, dans l'origine, était destinée à être chantée et qui, chez les modernes, a pour

caractéristiques l'élévation, la sublimité des pensées et l'enthousiasme.

L'ode, avec plus d'éclat et non moins d'énergie,
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les Dieux :
Aux athlètes dans Pise elle ouvre la barrière,
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière;
Mène Achille sanglant aux bords du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.
Tantôt, comme une abeille ardente à son ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage.
Son style impétueux souvent marche au hasard;
Chez elle un beau désordre est en effet de l'art.

(BOILEAU *, *Art poétique.*)

725. — Sous le rapport de la forme, l'ode se distingue en *ode proprement dite* et en *dithyrambe.*

L'*ode proprement dite* est une poésie toujours divisée en strophes semblables par le nombre et par la mesure des vers (voir ***Morceaux choisis***, p. 382).

Le *dithyrambe* est une poésie qui n'est pas partagée en strophes uniformes.

726. — Eu égard à la nature des sujets traités, on distingue plusieurs espèces d'odes, savoir :

1° L'*ode sacrée* ou *hymne* qui célèbre la Divinité. Les hymnes du roi David se nomment *psaumes*. Les hymnes religieux modernes sont appelés *cantiques*.

2° L'*ode héroïque*, encore appelée *pindarique* *, du nom du poète grec qui y excella, chante les héros, les grands hommes, le dévouement à la patrie, etc.

3° L'*ode philosophique* ou *morale*, écrite d'un style plus tempéré quoique noble, et dont Horace *, chez les Latins, nous a donné de beaux modèles, expose une thèse philosophique ou un principe de morale.

4° L'*ode badine*, encore appelée *anacréontique* *, du nom du poète grec qui s'y distingua, traite, d'un style léger et gracieux, des sujets également gracieux et légers.

727. — **Élégie** signifie *plainte*, *gémissement*.

On appelle *élégie* une sorte d'ode dont le sujet est triste ou tendre (voir ***Morceaux choisis***, p. 385).

La plaintive élégie en longs habits de deuil,
Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.

(BOILEAU *, *Art poétique.*)

Par extension on a appliqué le nom d'élégie à toute poésie destinée à peindre des sentiments mélancoliques.

728. — **Cantate.** On appelle *cantate* un petit poème lyrique destiné à être mis en musique, écrit alternativement en *vers mêlés* pour les récitatifs * et en *vers croisés* pour les airs.

C'est *Jean-Baptiste Rousseau* * qui, de l'Italie, a introduit la cantate dans notre littérature.

729. — **Chœurs.** *Chœur* signifie littéralement *danse*.

En littérature on appelle **chœurs** des morceaux lyriques chantés ou déclamés par une troupe de personnes qui sont censées représenter le public intervenant dans la tragédie et la comédie antiques. Racine a introduit les chœurs sur la scène française dans les pièces d'*Esther* et d'*Athalie* (voir *Morceaux choisis*, p. 367).

Le mot *chœur* s'est appliqué par la suite à toute poésie destinée à être chantée simultanément par un groupe de personnages.

De la Chanson.

730. — On appelle **chanson** une sorte d'ode populaire destinée à être chantée.

Les stances de la chanson se nomment *couplets*.

Les vers que l'on répète à la fin de chaque couplet constituent le *refrain*.

La chanson française, qui était déjà née au treizième siècle, a pour caractères essentiels la gaieté et le mordant. Elle est éminemment frondeuse et satirique*.

2° POÉSIE ÉPIQUE

731. — La **poésie épique** comprend : l'*épopée héroïque*, le *poème héroïque*, l'*épopée badine*, l'*épopée héroï-comique* et l'*épopée burlesque* ou *travestie*.

Épopée vient de deux mots grecs qui signifient : *je fais un poème*. (Voir *Exercices de 3e année*, p. 359.)

732. — **Épopée héroïque.** On appelle *épopée héroïque* ou *poème épique* le récit en vers, légendaire ou systématiquement embelli, d'un grand événement historique.

L'un des principaux moyens d'embellissement consiste dans l'emploi du *merveilleux*, c'est-à-dire dans l'intervention d'êtres appartenant au monde surnaturel, tels que dieux, génies, démons, etc. Pour que le merveilleux contribue véritablement à la beauté de l'épopée, il est préférable qu'il trouve créance chez les contemporains du poète.

Il y a deux sortes de merveilleux : le merveilleux *païen* et le merveilleux *chrétien* : le premier introduisant dans l'action épique les divinités grecques et romaines, le second mettant en scène Dieu, les anges, les saints, les démons.

Les plus célèbres épopées sont : l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère* chez les Grecs; l'*Énéide* de Virgile* chez les Latins; la *Jérusalem délivrée* du Tasse*, chez les Italiens; le *Paradis perdu* de Milton *, chez les Anglais; la *Henriade* de Voltaire *.

733. — Poème héroïque. On appelle *poème héroïque* le tableau en vers d'un grand événement. La *Pharsale* de Lucain * est un poème héroïque.

734. — Épopée badine. On appelle *épopée badine* un poème présentant le mélange du ton de l'épopée sérieuse avec celui de la poésie légère. Le *Roland furieux* de l'Arioste * en est un exemple.

735. — Épopée héroï-comique. On appelle *épopée héroï-comique* un poème dans lequel un sujet de peu d'importance ou tout à fait frivole est traité dans le style du véritable poème épique. Le *Lutrin* de Boileau* est le modèle du genre.

736. — Épopée burlesque. L'*épopée burlesque*, qui est la contre-partie de l'épopée héroï-comique, est une œuvre dans laquelle un grand sujet est à dessein rendu trivial. C'est le plus faux et le plus méprisable des genres littéraires. Telle est l'*Énéide travestie* de Scarron*.

3° POÉSIE DRAMATIQUE

737. — On appelle **poésie dramatique** celle qui, sur le théâtre, fait agir et parler les personnages dont elle veut représenter une action réelle ou imaginaire.

Dramatique vient du mot grec *drama* (action).

La poésie dramatique comprend deux genres principaux : la *tragédie* et la *comédie*.

738. — Tragédie. On appelle *tragédie* tout poème dramatique qui se propose d'exciter la pitié, la terreur ou l'indignation chez les spectateurs. La tragédie des Grecs se distingue essentiellement de la tragédie moderne par les chœurs.

739. — Comédie. On appelle *comédie* tout poème dramatique qui se propose d'exciter le rire et la gaieté chez les spectateurs, et qui a pour but de corriger un vice ou un défaut. Santeuil* a dit de la comédie : *Elle corrige les mœurs en riant.*

740. — Il y a trois sortes de comédie : la *comédie de caractère*, la *comédie de mœurs* et la *comédie d'intrigue*.

On appelle *comédie de caractère* celle qui peint un caractère principal en y subordonnant tous les autres de la pièce : Ex. : L'*Avare*, le *Misanthrope*, de Molière *.

On appelle *comédie de mœurs* celle qui peint les mœurs, les usages, la vie domestique, les faiblesses, les ridicules, les travers de la société chez un peuple à une certaine époque.

On appelle *comédie d'intrigue* le tableau d'une aventure rendue plaisante par la singularité, l'imprévu, le piquant, l'enchevêtrement des incidents qui en amènent la conclusion.

741. — La tragédie et la comédie sont les deux genres classiques de la poésie dramatique : on peut y rattacher différents genres secondaires, savoir :

A la tragédie, le *drame moderne*.

A la comédie, les *mystères* du moyen âge, les *soties*, *moralités* et *farces* de la même époque.

L'*opéra* et le *mélodrame* relèvent à la fois de l'une et de l'autre.

Le *vaudeville* dépend de la comédie; mais ces trois derniers genres, empruntant le secours de la musique, forment une classe à part.

742. — Une première règle commune à la tragédie et à la comédie, c'est que l'action qu'elles développent soit avant tout intéressante et vraisemblable.

Une seconde règle également commune est celle que l'on a appelée la *règle des trois unités*, et qui a été si bien et si laconiquement formulée dans ces deux vers de Boileau * :

> Qu'en un *lieu*, qu'en un *jour* un seul *fait* accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.
>
> (*Art poétique.*)

Ce sont les poètes français qui, chez les modernes, se sont le plus fidèlement astreints à la règle des trois unités de *lieu*, de *temps* et *d'action*, souvent méconnue par les Espagnols, les Anglais et les Allemands.

743. — Une tragédie ou une comédie *classique* se divise le plus souvent en *cinq parties* appelées *actes*, séparées par des intervalles de repos nommés *entr'actes*. Quelquefois ces pièces n'ont que trois actes; exemple : la tragédie d'*Esther*, par Racine*.

744. — La tragédie et la comédie font usage du *dialogue* et du *monologue*.

Le *dialogue* est une conversation entre deux ou plusieurs

personnages; le *monologue* est un discours que se fait à lui-même un seul personnage occupant la scène.

745. — Dans un poème dramatique il y a lieu de considérer :

1° L'*exposition*, qui prépare l'auditoire à l'intelligence de la pièce : la première scène d'*Athalie* est un chef-d'œuvre d'exposition.

2° L'*intrigue*, ou l'ensemble des moyens qui amèneront la conclusion.

3° Le *nœud*, formé de tout ce qui tend à empêcher ou à retarder cette conclusion.

4° Le *dénouement*, qui est la conclusion même. Le dénouement se fait par *reconnaissance des personnes*, quand il est fondé sur la révélation de l'identité d'un ou de plusieurs personnages; par *reconnaissance des choses*, lorsqu'il dépend du désaveu d'une erreur; par *péripétie*, quand il est produit par un changement inopiné du sort d'un ou de plusieurs personnages. Un dénouement malheureux est une *catastrophe*.

4° POÉSIE DIDACTIQUE

746. — On appelle **poésie didactique** (du grec *didaskô*, j'enseigne) celle qui se propose d'enseigner à l'homme quelques vérités utiles, de lui tracer ses devoirs, de chanter la philosophie, les sciences et les arts.

La poésie didactique devient souvent *descriptive*, en s'attachant à peindre la nature ou un objet quelconque.

La poésie didactique comprend : le *poème didactique proprement dit*, l'*épître*, la *satire* et la *fable*.

747. — Le **poème didactique** proprement dit développe soit une vérité morale, soit une thèse philosophique, soit encore les règles d'un art ou d'une science. L'*Art poétique* de Boileau est un poème didactique.

Dans les poèmes didactiques, pour délasser le lecteur d'un enseignement un peu sévère, on introduit çà et là des *épisodes*, récits destinés à émouvoir le cœur humain et rattachés au sujet par un lien suffisant.

748. — L'**épître** est une lettre en vers sur un sujet de morale, de philosophie, de critique ou d'histoire littéraire. On cite particulièrement les épîtres d'Horace *, en latin, et celles de Boileau, en français.

L'épître peut prendre tous les tons, depuis le plus familier jusqu'au plus sublime.

749. — La **satire** (littéralement *mélange*) est une pièce de vers dans laquelle on se propose de critiquer un individu ou une classe d'individus, les mœurs, les abus d'une époque, ou bien encore une œuvre littéraire.

Elle peut être personnelle, politique, morale ou littéraire. Ses armes habituelles sont : le *ridicule*, l'*invective*, l'*ironie*.

Les plus célèbres auteurs satiriques sont Horace * et Juvénal *, chez les Latins; Boileau dans notre langue (voir *Morceaux choisis*, p. 371).

750. — La **fable** ou **apologue** est l'exposé toujours bref d'une vérité morale, sous la forme d'une allégorie dans laquelle des êtres naturels ou surnaturels, assimilés à l'espèce humaine, pensent, agissent, sentent, parlent comme nous-mêmes.

L'Inde a été le berceau de la fable, qui, dans la littérature classique, a eu pour principaux interprètes : Phèdre *, chez les Latins, et notre immortel La Fontaine [1] (voir *Morceaux choisis*, p. 373).

5° POÉSIE PASTORALE

751. — La **poésie pastorale** ou *poésie bucolique* (grec *boukolos*, bouvier) se propose de peindre un âge idéal pendant lequel les hommes, uniquement adonnés au soin des troupeaux et aux autres occupations de la vie champêtre, auraient vécu à la campagne dans une abondance rustique et avec un certain degré de culture intellectuelle.

La poésie pastorale revêt deux formes principales : l'*idylle* et l'*églogue*. Elle a été illustrée chez les Grecs par Théocrite *, et, dans la littérature latine, par Virgile *.

752. — **Idylle.** De nos jours on appelle *idylle* une poésie pastorale non dialoguée. Cette définition ne rappelle en rien le sens primitif du mot *idylle* (grec *eidulion*, petit tableau, petite pièce). L'idylle n'était, en effet, à l'origine qu'une petite pièce de poésie sur un sujet quelconque.

753. — **Églogue**. De nos jours on appelle *églogue* une poésie pastorale en forme de dialogue. Cette définition ne rappelle pas non plus le sens primitif du mot *églogue* (grec *eklogai*, pièces choisies). Originairement la dénomination d'*églogue* s'appliquait à toute pièce poétique tirée d'un recueil, mais de nature quelconque.

---

1. Les fables grecques attribuées à *Ésope* ne sont pas de ce dernier; le texte que nous en possédons aurait été rédigé au quatorzième siècle de notre ère, par un moine grec nommé Planude.

6° POÉSIES FUGITIVES

754. — On appelle **poésies fugitives** de petites pièces de circonstance composées pour mettre en relief une pensée forte ou ingénieuse, un trait piquant.

Les principales sortes de poésies fugitives sont : le *sonnet*, le *rondeau*, le *triolet*, la *ballade*, le *madrigal*, l'*épigramme* et l'*épithalame*, auxquelles on ajoute encore l'*énigme*, la *charade*, le *logogriphe*, etc., qui sont plutôt des jeux de l'esprit que des poésies proprement dites.

755. — **Sonnet** est un vieux mot français qui signifie *chanson*.

On appelle *sonnet* une pièce de quatorze vers composée de deux quatrains *, suivis de deux tercets *. Il faut que les deux quatrains reproduisent les mêmes rimes masculines et féminines, et que les deux tercets aient deux rimes masculines pour une féminine ou réciproquement.

Les poètes italiens se croyaient obligés de terminer leurs sonnets par un trait brillant ou par quelque pensée visant au sublime. Les auteurs français ne se sont pas toujours fait une loi de cette coutume. Voici, comme exemple, un sonnet de *Joachim du Bellay* *, qui introduisit chez nous ce genre de composition.

Heureux qui, comme Ulysse *, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquit la toison *,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge!

Quand revoiray-je, helas, de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup d'avantage?

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais romains, le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,

Plus mon Loyre * gaulois, que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré *, que le mont Palatin *,
Et plus que l'air marin, la douceur angevine *.

756. — On appelle **rondeau** un petit poème particulier à la langue française et dont la forme a souvent varié.

Celui qui est cité plus loin (p. 356) se compose de quatorze vers sur deux rimes; il est coupé par une pause après le huitième vers. Les deux premiers vers se répètent après le sixième vers et après le douzième. C'est cette répétition qui a fait donner au poème le nom de *rondeau*.

757. — On appelle **triolet** une petite pièce de poésie qui consiste en un couplet de huit vers dont le premier se répète au quatrième vers et le second au huitième.

758. — L'appellation commune de **ballade**, s'applique à trois genres de compositions de natures tout à fait différentes.

1° Les Provençaux appelaient *ballade* une sorte de romance écrite pour être chantée en dansant, en *ballant*, comme on disait alors; de là son nom.

2° Au quatorzième siècle et au quinzième on appela *ballade* une pièce de vers coupée en trois stances égales et suivie d'un *envoi* d'un nombre de vers moitié moindre que celui de chaque stance. Dans la deuxième et la troisième stance les rimes reproduisaient rigoureusement celles de la première stance; les rimes de l'envoi reproduisaient celles de la seconde moitié de chaque stance.

3° Les littératures espagnole, allemande et anglaise possèdent une autre sorte de ballade : c'est un récit en vers arrangé selon la volonté du poète. Les sujets des ballades sont : des légendes, des féeries, d'anciens événements historiques ou romanesques. Ce que l'on appelle les *romanceros espagnols* ne sont pas autre chose que des ballades. En Allemagne, Gœthe * et Schiller * ont composé des ballades devenues très populaires. Les ballades sont surtout en vogue en Angleterre. (V. DIETZ : *Les Littératures étrangères*, 2 vol.)

Notre poésie ne compte qu'un bien petit nombre de *ballades* ayant une certaine valeur. Elles sont de Charles * d'Orléans (voir *Morceaux choisis*, p. 357), Villon *, Marot *, La Fontaine *.

759. — On appelle **madrigal** une pièce de poésie renfermant en un petit nombre de vers une pensée ingénieuse et galante, souvent flatteuse.

760. — **L'épigramme**, dont la signification littérale est celle d'*inscription*, de *petite pièce en vers*, se subdivise en *épigramme ancienne* et *épigramme moderne*.

L'*épigramme ancienne* n'était qu'une petite pièce de huit à dix vers au plus sur un *sujet quelconque*.

L'*épigramme moderne* est une courte pièce de vers terminée par un mot ou un trait piquant, satirique.

Voici un exemple d'épigramme :

On vient de me voler... — Que je plains ton malheur!
Tous mes vers manuscrits. — Que je plains le voleur!

(E. LEBRUN *.)

761. — On appelle **épithalame** (du grec *epi*, sur, et *thalamos*, chambre nuptiale) un petit poème composé pour célébrer un mariage.

L'*épithalame* était d'un fréquent emploi dans l'antiquité.

762. — On appelle **énigme** la description d'une chose par l'énumération de ses qualités, énumération faite en termes assez obscurs pour donner à croire que les dites qualités peuvent s'appliquer à un autre objet. Le lecteur doit deviner le mot analysé, qui s'appelle le *mot* de l'énigme.

Voici une énigme dont le mot est *ramoneur :*

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant, armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt après, le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'Univers.

763. — **Charade** signifie littéralement *charrette* et équivaut à *charretée de bavardages*. La *charade* est une sorte d'énigme consistant à décomposer un mot en deux ou trois parties d'une ou plusieurs syllabes dont chacune est identique à un mot de la langue. On définit vaguement chacune des parties que l'on appelle respectivement *mon premier*, *mon second*, etc., et l'on propose de deviner le mot complet que l'on nomme *mon tout* ou *mon entier*. *Angleterre* est le mot de la charade suivante :

Pour aller me trouver il faut plus que les pieds,
Et souvent en chemin on dit sa patenôtre;
Mon tout est séparé d'une de ses moitiés;
La moitié de mon tout sert à mesurer l'autre.

764. — **Logogriphe** signifie *piège de paroles*. Le logogriphe est une sorte d'énigme qui donne à deviner un mot en le décomposant en plusieurs autres que l'on définit vaguement et en indiquant la signification qu'il prendrait par la suppression d'une ou de plusieurs lettres. Ex. :

Rien n'est plus vieux, rien n'est si beau que moi.
Des lettres de mon nom efface la troisième :
Vieux ou jeune, je suis d'une laideur extrême.
Retranche la seconde : à chaque instant chez toi
J'augmente en dépit de toi-même.
Ton embarras me fait pitié.
Tu ne m'as jamais vu, tu ne peux me connaître.
Mais reconnais au moins ma première moitié :
Tu l'as vu mourir et renaître.

Le mot de ce logogriphe est *Ange*.

CHAPITRE IV

DE LA PROSE

765. — La prose littéraire comprend cinq genres principaux, savoir : le *genre narratif*, le *genre oratoire*, le *genre didactique*, le *genre dramatique* et le *genre épistolaire*.

1° GENRE NARRATIF

766. — Le **genre narratif** comprend les ouvrages de prose qui se composent uniquement, ou du moins en majeure partie, de *récits*. C'est au genre narratif qu'appartiennent : l'*histoire* sous toutes ses formes, le *roman*, le *conte*, la *nouvelle*.

767. — On appelle **histoire** le récit des actions mémorables des hommes vivant en société. L'histoire telle qu'on la conçoit aujourd'hui ne se borne pas à raconter les événements : elle cherche à en indiquer les causes, à en déduire les conséquences nécessaires, à en juger la moralité.

768. — Envisagée au point de vue du mode de composition, l'histoire est *narrative*, *descrtptive* ou *philosophique*.

Elle est *narrative* quand elle ne fait que raconter les événements.

Elle est *descriptive* quand elle en présente un tableau aussi naturel et aussi vivant que possible.

Elle est *philosophique* quand elle recherche les causes et les conséquences des événements.

769. — Envisagée au point de vue de l'étendue du sujet traité, l'histoire peut être *universelle*, *générale* ou *particulière*.

L'histoire est dite *universelle* quand elle embrasse dans son cadre tous les temps et tous les peuples. Telle est l'*Histoire universelle* de Bossuet *.

L'histoire est *générale* quand elle retrace en entier l'existence d'une nation ou d'une grande institution. Telle est l'*Histoire de France* de Mézeray *.

L'histoire est *particulière* quand elle se borne au récit des événements qui se sont passés dans une province, dans une ville, ou qu'elle présente la vie d'un homme marquant. Si elle entre dans tous les détails de cette vie, elle prend le nom de *biographie;* telles sont, en grec, les vies des *Hommes illustres* de Plutarque *, si élégamment traduites en français, au seizième siècle, par Amyot *, évêque d'Auxerre.

Lorsqu'un individu raconte lui-même sa vie, il fait une *autobiographie*.

770. — On donne le nom de *mémoires* à l'œuvre historique dans laquelle un personnage raconte les événements contemporains dont il a été l'un des acteurs ou le témoin. Les *Mémoires* du cardinal de Retz *, ceux du duc de Saint-Simon * (dix-septième siècle) sont des modèles du genre.

771. — On appelle *annales* un ouvrage historique dans lequel les événements sont racontés année par année, au fur et à mesure qu'ils ont lieu. Telles sont les *Annales* de l'historien latin Tacite *.

772. — On appelle *chronique* un récit pur et simple des faits contemporains; cette dénomination s'applique surtout aux productions historiques du moyen âge, dont la plus célèbre est la *Chronique* de Froissart * [1].

773. — Envisagée au point de vue de la nature du sujet traité, l'histoire est dite *sacrée* ou *profane*.

L'histoire est *sacrée* quand elle traite de sujets intéressant la religion.

L'histoire sacrée se subdivise en *histoire sainte* ou histoire

---

1. Voir Seignobos : *Histoire narrative et descriptive*, 1° de l'Orient; 2° de la Grèce; 3° du Peuple romain. 3 vol.

du peuple de Dieu et en *histoire ecclésiastique* ou histoire de l'Église.

L'histoire est *profane* quand elle traite un sujet purement humain.

774. — Envisagée au point de vue de l'époque dont elle entreprend de raconter les événements, l'histoire se subdivise en *histoire ancienne*, *histoire du moyen âge* et *histoire moderne*.

L'histoire ancienne s'étend des époques les plus reculées sur lesquelles il nous soit resté des témoignages écrits jusqu'à l'an 476 de notre ère, date de la chute de l'empire d'Occident.

L'histoire du moyen âge s'étend de l'an 476 à l'an 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs.

L'histoire moderne s'étend de 1453 jusqu'à nos jours.

775. — Sources de l'histoire. Pour raconter les événements passés, l'historien dispose :

Des ouvrages de toutes sortes écrits par les auteurs qui l'ont précédé, des manuscrits qui ont été découverts, des inscriptions, des monnaies, des médailles, des monuments ou de leurs ruines, et notamment des tombeaux, des objets à l'usage de l'homme, produits de son industrie, et que les fouilles font souvent retrouver.

Les inscriptions qui, dans ces dernières années, ont fourni à l'histoire des documents d'une importance capitale sont les *hiéroglyphes égyptiens*, qui nous ont transmis l'histoire de l'Égypte depuis les temps les plus reculés; les inscriptions en caractères cunéiformes de Babylone, de Ninive et de la Perse, que l'on sait déchiffrer à présent; les *hiéroglyphes des anciens Mexicains*, dont l'explication a été aussi tentée avec succès.

776. — Qualités nécessaires à l'historien. Celui qui se propose d'écrire l'histoire doit avoir avant tout la passion de la vérité, qui ne consiste pas seulement à reproduire les faits avec exactitude, mais encore à les présenter sous un jour tel que les personnages et les temps revivent dans ses récits. Il faut qu'à ce point de vue l'illusion soit complète chez le lecteur. L'emploi de ce qu'on appelle la *couleur locale* contribue puissamment à amener ce résultat.

Il est également indispensable que l'historien soit animé de l'amour de la *vertu* et de la *justice*, que les actes de barbarie ou d'iniquité excitent son indignation, de quelque part qu'ils proviennent.

A ces qualités morales, l'historien doit joindre de vastes connaissances, un jugement sain et impartial, un esprit droit. Enfin, son style doit être sobre, sévère, rapide, et toujours approprié au sujet qu'il traite.

777. — Le **roman** est une *œuvre d'imagination* dans laquelle l'écrivain cherche à exciter l'intérêt du lecteur en faveur de personnages et de faits imaginaires. Le talent de l'auteur consiste surtout à donner une apparence vraisemblable aux aventures qu'il raconte, aventures qui toujours doivent avoir une portée morale. Des écrivains d'un réel talent se sont exercés dans ce genre qui comporte les allures les plus variées.

Le *Télémaque* de Fénelon*, les *Martyrs* de Chateaubriand* sont des ouvrages que l'on pourrait qualifier de *romans épiques*.

Le *roman* est dit *historique* lorsqu'il fait intervenir au milieu de ses fictions des personnages historiques dont trop souvent il altère la physionomie. L'Anglais Walter Scott* s'est illustré dans ce genre.

778. — On appelle **conte** un roman dans lequel le fabuleux et le surnaturel jouent le plus grand rôle. Tels sont les *Contes* de Perrault *, si goûtés des enfants.

779. — La **nouvelle** est un court récit rapporté avec simplicité et concision.

2° GENRE ORATOIRE

780. — Le **genre oratoire** (du latin *oratio*, *discours*) comprend tous les discours en prose.

781. — On appelle *orateur* celui qui prononce ou qui écrit des discours.

Pour mériter le titre d'orateur, il faut avoir de l'éloquence.

782. — L'*éloquence* est la faculté de persuader et d'émouvoir par la parole. Elle peut être *naturelle* ou *acquise*.

783. — *Éloquence* et *rhétorique* ne sont pas synonymes.

L'*éloquence* étant une faculté de l'esprit, on peut être éloquent sans avoir aucune connaissance de la rhétorique, sans soupçonner même que celle-ci existe.

La *rhétorique*, comme on l'a vu (p. 263), est l'ensemble des préceptes qui servent à guider l'orateur. On peut connaître les règles de la rhétorique et les appliquer sans pour cela être éloquent.

784. — Il y a trois genres d'éloquence : le *genre délibératif*, le *genre judiciaire* et le *genre démonstratif*.

Le *genre délibératif* comprend les discours dans lesquels on délibère sur une mesure à prendre. Les discours prononcés dans les assemblées politiques, dans les conseils généraux et municipaux, etc., appartiennent au genre délibératif.

Le *genre judiciaire* comprend les discours par lesquels on accuse ou l'on défend soit devant les tribunaux proprement dits, soit devant quelque autre conseil réuni pour rendre un arrêt.

Le *genre démonstratif* comprend les discours qui ont pour objet la louange ou le blâme. Il résulte de cette définition que le mot *démonstratif* n'est pas pris ici dans son sens étymologique.

785. — Il existe une autre division des différentes sortes d'éloquence. Cette division est peut-être moins rationnelle et moins générale, mais elle est plus appropriée à la vie pratique. Elle consiste à distinguer l'éloquence en *éloquence politique*, *éloquence du barreau*, *éloquence sacrée* ou *religieuse*, *éloquence académique*.

786. — L'*éloquence politique* ressortit exclusivement au genre délibératif indiqué plus haut.

787. — L'*éloquence du barreau* appartient au genre judiciaire. Elle comprend le *réquisitoire*, discours par lequel l'organe du ministère public cherche à prouver la culpabilité d'un prévenu; et le *plaidoyer*, discours prononcé devant un tribunal par un avocat pour soutenir les droits de son client ou pour établir la non-culpabilité de celui-ci.

788. — L'*éloquence sacrée* ou *religieuse* fait partie du genre démonstratif. Elle se manifeste sous la forme de *sermons*, d'*homélies*, de *prônes*, de *panégyriques* et d'*oraisons funèbres*.

Le *sermon* est un discours prononcé en chaire dans une église sur un point de dogme ou de morale.

L'*homélie* est un sermon familier.

Le *prône* est une instruction chrétienne faite chaque dimanche à la messe paroissiale; c'est, à proprement parler, l'*homélie* des temps modernes.

Le *panégyrique* est l'éloge des vertus d'un saint.

L'*oraison funèbre* est un discours solennel prononcé après la mort d'un personnage et par lequel on fait l'éloge de ce dernier au point de vue de ses qualités, en général, et spécialement de ses vertus chrétiennes. Bossuet (voir *Morceaux*

choisis, p. 375) a atteint la perfection la plus achevée dans ce genre difficile.

789. — L'*éloquence académique* comprend surtout les *discours* prononcés dans la séance de réception d'un nouveau membre et les *éloges* des savants ou des littérateurs décédés.

3° GENRE DIDACTIQUE

790. — Le **genre didactique** (du grec *didaskó*, *j'enseigne*) comprend tous les ouvrages qui se proposent d'enseigner à l'homme, sous une forme suffisamment littéraire, quelque vérité utile.

Les ouvrages traitant de la morale, de la philosophie, des belles-lettres, des sciences, des arts, etc., appartiennent donc au genre didactique.

La clarté, la méthode, la sobriété, constituent les principales qualités de ce genre qui s'adresse surtout à la raison.

4° GENRE DRAMATIQUE

791. — Quoique d'une allure moins relevée que la poésie, la prose a cependant fourni au théâtre des œuvres dramatiques remarquables. *Molière* * et *Beaumarchais* * entre autres ont laissé des comédies en prose qui resteront les modèles du genre.

La prose dramatique comprend le *drame*, la *comédie*, le *vaudeville*, dont les caractères ont déjà été définis à propos de la poésie dramatique.

5° GENRE ÉPISTOLAIRE

792. — La **lettre** dont nous avons indiqué les caractères principaux (p. 260) a valu à certains écrivains une éclatante réputation. C'est ainsi que les *Lettres* de madame de Sévigné * (voir *Morceaux choisis*, p. 379) ont pris place parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature nationale.

Devoirs écrits sur la littérature.

Répondez par écrit aux questions suivantes :

1. Qu'entend-on par littérature? — Qu'appelle-t-on prose? — Qu'appelle-t-on vers? — Quelle différence y a-t-il entre les vers et la poésie? — Qu'appelle-t-on versification? — Qu'est-ce qu'un vers métrique? — Qu'est-ce qu'un vers syllabique? — Quels sont les différents noms du vers français de douze syllabes? — Qu'est-ce que le vers décasyllabique? — En quoi consiste l'élision? — Que signifie littéralement le mot *césure?* — Qu'est-ce que la césure? — Qu'est-ce qu'un hémistiche? — Quelle est la place de la césure dans le vers de douze pieds? — Dans celui de dix? —

Qu'appelle-t-on rime? — Qu'est-ce qu'une rime masculine? — Une rime féminine? — Un vers masculin? — Un vers féminin? — Quelle rime forme le mot *moissonner?* — Le mot *lyre?* — Le mot *naissance?* — Le mot *séjour?* — Le mot *deux?* — Le mot *cerveau?* — Le mot *âne?* — Qu'appelle-t-on hiatus? — Citez trois exemples d'hiatus. — Qu'est-ce que l'enjambement?

2. Quels sont les principaux genres de poésie? — Dans quel ordre se développèrent-ils spontanément? — Qu'entend-on par poésie lyrique? — Pourquoi la poésie lyrique a-t-elle été appelée ainsi? — Qu'est-ce qu'une stance? — Une strophe? — Un couplet? — Qu'est-ce qu'une ode? — Quelles sont les diverses espèces d'odes? — Qu'est-ce que l'élégie? — Qu'est-ce qu'une cantate? — Qu'est-ce qu'un chœur de tragédie? — Citez deux tragédies françaises dans lesquelles il y a des chœurs. — Qu'est-ce qu'une chanson? — Qu'est-ce que le refrain? — Qu'est-ce qu'une épopée? — Qu'appelle-t-on poème épique? — Que faut-il entendre par le merveilleux? — Quel est l'auteur de l'*Iliade?* — En quelle langue a-t-elle été composée? — Quel est le célèbre poème épique de l'Italie moderne? — Quel est l'auteur du *Paradis Perdu?* — Qu'est-ce qu'un poème héroïque?

3. Qu'est-ce qu'un poème héroï-comique? — Qu'appelle-t-on poésie dramatique? — Qu'est-ce qu'une tragédie? — Une comédie? — Combien y a-t-il de sortes de comédie? — Qu'est-ce qu'un drame? — Un mystère? — Un opéra? — Un mélodrame? — Un vaudeville? — Expliquez ce que l'on doit entendre par la règle des trois unités? — Combien y a-t-il d'actes dans une tragédie classique? — Qu'est-ce qu'un dialogue? — Un monologue? — Qu'entend-on par l'intrigue d'une pièce? — Par le nœud? — Par le dénouement?

4. Qu'appelle-t-on poésie didactique? — Un poème didactique? — Citez un poème didactique. — Qu'est-ce qu'une épître? — Une satire? — Quels sont les plus célèbres poètes satiriques? — Qu'est-ce qu'un apologue? — Quel est le but de la poésie bucolique? — Pourquoi a-t-elle été nommée ainsi? — Quelle différence y a-t-il entre une idylle et une églogue? — Qu'appelle-t-on poésies fugitives? — Quelles sont les principales sortes de poésies fugitives? — Qu'est-ce qu'un sonnet? — Un rondeau? — Un triolet? — Une ballade? — Citez des auteurs de ballades. — Qu'est-ce qu'un madrigal? — Une épigramme? — Un épithalame?

5. Quels sont les principaux genres de prose? — Qu'appelle-t-on histoire? — Dans quels cas l'histoire est-elle dite narrative? descriptive? philosophique? universelle? générale? particulière? — Qui était-ce qu'Amyot? — Qu'est-ce qu'une biographie? — Une autobiographie? — Qu'entend-on par mémoires? — Annales? — Chronique? — Qu'entend-on par histoire sacrée? — Histoire profane? — Qu'est-ce que l'histoire sainte? — L'histoire ecclésiastique? — L'histoire ancienne? — L'histoire du moyen âge? — L'histoire moderne? — Quelles sont les sources de l'histoire? — Qu'est-ce qu'un manuscrit? — Une inscription? — Une médaille? — Qu'est-ce que les hiéroglyphes égyptiens? — Que faut-il entendre par la couleur locale? — Qu'est-ce qu'un roman? — Un roman historique? — Un conte? — Une nouvelle?

6. Que comprend le genre oratoire? — Quelle différence y a-t-il entre l'éloquence et la rhétorique? — Combien y a-t-il de genres d'éloquence? — Que comprend chacun d'eux? — Qu'est-ce que l'éloquence politique? — L'éloquence du barreau? — L'éloquence religieuse? — Quelle différence y a-t-il entre un sermon et une homélie? — Qu'est-ce qu'un prône? — Un panégyrique? — Une oraison funèbre? — Quels sont les ouvrages qui appartiennent au genre didactique? — Citez deux auteurs ayant écrit des comédies en prose?

CINQUIÈME PARTIE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Comme la littérature française, surtout la partie de cette littérature que l'on envisageà bon droit comme *classique*, ne s'est développée qu'après que les chefs-d'œuvre de l'antiquité eurent été remis au jour à l'époque de la **Renaissance** *, et que c'est la réapparition de ces chefs-d'œuvre qui a donné la principale impulsion au réveil de l'esprit humain, il est indispensable de faire précéder l'histoire de la littérature française d'un tableau sommaire de la littérature grecque et de la littérature latine.

I. — TABLEAU SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE

Ce qui fait avant tout le mérite de la littérature grecque, c'est son originalité. Elle n'a point eu de modèle, tandis qu'elle a été imitée par les écrivains latins et par les auteurs modernes. En Grèce, les différents genres littéraires se sont développés dans un ordre que l'on peut considérer comme naturel. De même que les autres peuples dont la littérature est originale, les Grecs ont cultivé la poésie bien des siècles avant que d'écrire en prose. En se conformant à l'ordre historique, c'est donc par l'examen des ouvrages de poésie que l'on doit débuter.

POÉSIE

On peut partager les longs siècles pendant lesquels la poésie grecque a été cultivée en cinq périodes principales :

1° La *période préhistorique* *,
2° La *période homérique*,
3° La *période lyrique*,
4° La *période dramatique*,
5° La *période bucolique*.

1° Période préhistorique. Ce n'est que par induction que l'on peut se faire une idée de la poésie grecque à l'époque préhistorique. Les Grecs rapportaient à cet âge reculé la composition de chants sacrés qu'ils attribuaient à *Linus*, à *Olen*, à *Orphée* et à *Musée*. Ces anciens poètes appartenaient à la race *pélasgique** qui, dans ces temps primitifs, habitait le nord de la Grèce. Il n'est rien resté de leurs hymnes; car les pièces de vers qu'on leur attribue sont apocryphes*. Il y a lieu de présumer que les chants préhistoriques devaient avoir quelque analogie avec les hymnes sacrés des Hindous*, contenus dans les Védas*.

2° Période homérique. On donne le nom de *période homérique* à l'époque qui produisit les poésies dites homériques. Ces poésies nous sont parvenues sous la forme de deux grands poèmes : l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

L'**Iliade** raconte la querelle d'Achille et d'Agamemnon, l'un des principaux épisodes du siège de Troie*, autrement dite *Ilion*. Cette querelle survint la neuvième année de ce siège célèbre. On croit que l'expédition dirigée contre Troie eut lieu au treizième siècle ou au douzième avant notre ère, et on estime que l'*Iliade* date seulement du dixième siècle ou du neuvième.

L'**Odyssée**, que l'on a surnommée l'épopée de la mer, est le récit des aventures d'*Ulysse**, en grec *Odusseus*, qui, au retour de la guerre de Troie, erra dix ans sur les mers avant de pouvoir regagner l'île d'Ithaque, sa patrie (V. *Exercices de Troisième Année*, p. 271).

Il est à peu près certain qu'indépendamment de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, il a existé d'autres chants de même nature qui, comme ces deux épopées, se rattachaient au *cycle troyen*.

Les poèmes homériques nous peignent la Grèce partagée en une multitude de petites principautés et organisée d'une manière qui n'est pas sans quelque analogie avec le système féodal du moyen âge. Elle nous offre donc le tableau d'une société à demi barbare. Selon une probabilité qui équivaut presque à la certitude, l'écriture, à cette époque, n'était pas encore connue en Grèce. C'est pourquoi on y voyait fleurir les *aèdes*, improvisateurs que l'on pourrait comparer à nos *trouvères* et à nos *troubadours*. Le *Cycle homérique* est l'œuvre des aèdes, sans doute en majeure partie d'**Homère**, le plus célèbre d'entre eux, si tant est qu'un poète unique du nom d'Homère ait été l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ce dont on n'est pas sûr à présent. On incline à croire que ces deux grands poèmes ne sont l'œuvre ni d'un même homme, ni d'un même temps, ni d'un même pays, ni d'un même dialecte[1].

Dans les temps qui suivirent l'apparition des poèmes homériques, on vit des hommes appelés *rhapsodes*, analogues à nos *jongleurs* du moyen âge, parcourir la Grèce en chantant des fragments de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

Enfin *Pisistrate*, tyran* d'Athènes (m. en 528 av. J.-C.), fit rédi-

1. *Revue critique* du 4 juillet 1874.

ger par écrit pour la première fois les deux épopées dans leur ensemble. Plus tard, les grammairiens d'Alexandrie, et particulièrement le judicieux critique **Aristarque**, épurèrent ce premier travail et donnèrent à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* la forme sous laquelle ces œuvres nous sont parvenues.

Postérieurement à l'éclosion de la poésie homérique, mais à une époque que l'on ne saurait préciser, fleurit **Hésiode**, originaire d'Ascra, en Béotie. Les seules œuvres qui nous soient parvenues de ce poète sont : la *Théogonie*, énumération assez aride des divinités qu'adoraient alors les Grecs ; les *Travaux et les Jours*, poème moral dans lequel sont données des leçons de justice, des préceptes d'agriculture et de navigation, et aussi des règles de conduite ; la *Description du bouclier d'Hercule*, fragment d'un ouvrage plus considérable perdu pour nous. Hésiode est très inférieur à Homère ; son style est généralement assez froid, mais précis et élégant.

3° Période lyrique. Entre l'époque des poèmes homériques et celle où brilla d'un si vif éclat chez les Grecs la poésie dramatique, se place une époque malheureusement peu connue des modernes, mais qui fut féconde en grands poètes lyriques.

Il ne nous est presque rien parvenu des chants d'*Archiloque* de Paros (septième siècle av. J.-C.), d'*Alcée*, né à Mytilène, dans l'île de Lesbos (septième siècle av. J.-C.). L'œuvre de *Sappho*, compatriote et contemporaine de ce dernier, et surnommée la dixième muse, nous est un peu mieux connue par de nombreux fragments et par quelques odes presque entières. *Anacréon* de Théos, en Ionie (559-478 av. J.-C.), brilla dans l'ode légère et gracieuse, et célébra le plaisir dans des vers d'une délicatesse inimitable.

Enfin, **Pindare** (520-440 av. J.-C.), né près de Thèbes, en Béotie, est placé au premier rang parmi les poètes lyriques de la Grèce. Il avait composé une prodigieuse quantité de chants ; il ne nous est parvenu que les *Odes triomphales*, dans lesquelles Pindare célèbre les vainqueurs des jeux olympiques, pythiques, néméens et isthmiques. Ces odes ne paraissent pas avoir été les œuvres de Pindare les plus estimées des anciens. Le style en est très travaillé, très concis, mais par suite quelquefois obscur. Elles abondent en métaphores et en images hardies. On y admire la pompe, l'harmonie du style et des mouvements entraînants.

4° Période dramatique. La *poésie dramatique* illustra chez les Grecs le *grand siècle de Périclès* *. Ce fut la tragédie qui se développa d'abord. Elle naquit de la poésie lyrique, vers le septième siècle et le sixième avant J.-C., et ne fut à l'origine qu'un simple chœur que l'on coupa ensuite par des dialogues. Peu à peu, ces dialogues, qui n'étaient que l'accessoire, devinrent le principal, et la partie lyrique se réduisit à ce que l'on nomme les *chœurs* dans les tragédies d'*Eschyle*, de *Sophocle* et d'*Euripide*.

Eschyle (525-456 av. J.-C.) est considéré comme le père de la tragédie grecque. Il avait composé de 70 à 80 pièces ; mais il ne

nous en est parvenu que sept : *les Suppliantes*, *les Sept chefs devant Thèbes*, *les Perses*, *Prométhée*, *Agamemnon*, *les Choéphores* et *les Euménides*.

Eschyle excelle à mettre en scène les dieux et les déesses, et représente les hommes plus grands que nature. Ses personnages sont le jouet de la fatalité. Ses plans sont d'une extrême simplicité; et son style, grave, majestueux, est orné souvent de grandes images qui atteignent au sublime. On lui a reproché une hardiesse parfois exagérée. Notre grand Corneille * lui a souvent été comparé.

Sophocle (498 ou 495 av. J.-C.) donna de nombreuses tragédies. Il ne nous en reste également que sept : *Ajax*, *les Trachiniennes*, *Philoctète*, *Œdipe roi*, *Œdipe à Colone*, *Antigone* et *Electre*.

Sophocle peint des hommes supérieurs au vulgaire, mais toujours hommes. Il sait concilier la fatalité avec le libre arbitre. Son style est noble, harmonieux, châtié. Racine * est celui de nos poètes tragiques qui rappelle le mieux Sophocle.

Euripide (481 à 402 av. J.-C.), surnommé par Aristote *le plus tragique des tragiques*, mais généralement regardé comme inférieur à Eschyle et à Sophocle, avait composé 75 pièces. Nous en possédons encore 18, dont les principales sont : *Iphigénie en Aulide*, *Hippolyte*, *Médée*, *Alceste*, *Oreste*, *Andromaque*, *les Phéniciennes*, *Hécube*, *Ion*, *les Héraclides*, *les Bacchantes*, *le Cyclope*.

Euripide, poète novateur, est en quelque sorte le représentant du romantisme chez les Grecs. Il tombe dans le trivial. Ses pièces abondent en déclamations philosophiques; mais il peint les passions d'une manière exacte et profonde. Il réussit surtout à émouvoir la sensibilité. Ses rôles de femmes sont les plus beaux. Il nous montre l'homme seul artisan de la destinée. On peut constater une certaine analogie entre le théâtre d'Euripide et celui de Voltaire *.

La comédie grecque se distingue en *vieille comédie* et en *nouvelle*. La première a pour représentant le plus illustre **Aristophane** (fin du cinquième siècle et commencement du quatrième av. J.-C.), qui, dans ses pièces, stigmatisait les abus du gouvernement, la vénalité des orateurs, l'incapacité des généraux, le pédantisme des philosophes, l'insanité des utopistes, avec un cynisme sans bornes et une verve incomparable. Aristophane avait composé 54 comédies dont onze nous sont restées, savoir : *les Acharniens*, *la Paix*, *les Chevaliers*, *les Nuées*, *les Guêpes*, *les Oiseaux*, *le Lysistrata*, *l'Assemblée des femmes*, *le Plutus*, *les Fêtes de Cérès*, *les Grenouilles*. La licence effrénée de l'ancienne comédie la fit interdire par une loi.

La *nouvelle comédie* n'est pas autre chose que la comédie de mœurs et de caractère. Elle réunissait déjà la plupart des traits de notre comédie moderne. Elle eut un interprète d'une grande valeur dans *Ménandre* (342 à 290 av. J.-C.). Ce poète avait composé plus de cent pièces dont nous ne possédons que des fragments très courts.

Le dialecte attique est la langue des poètes dramatiques de la Grèce.

5° Période bucolique ou pastorale. La *poésie bucolique* ou *pastorale* n'apparut chez les Grecs qu'à une époque de décadence relative. Elle fut, en quelque sorte, créée par un poète de premier ordre : **Théocrite**, né à Syracuse, en Sicile, vers 290 avant J.-C., mais qui vécut très longtemps à la cour de Ptolémée Philadelphe. On a de Théocrite vingt-neuf idylles de genres très variés dont les qualités dominantes sont : la simplicité, la grâce, le naturel et une naïveté qui n'est souvent pas exempte de quelque recherche.

Après Théocrite, on signale dans la poésie pastorale *Bion* (troisième siècle av. J.-C.), et *Moschus*, son contemporain et son élève.

La littérature grecque connut à peine la poésie didactique et descriptive. Ce ne fut que sous l'influence du christianisme qu'on eut pour la première fois un vif sentiment des beautés de la nature. Ce sentiment apparaît surtout dans les poésies de *saint Grégoire de Nazianze*, né en Cappadoce, en 328 après J.-C., et mort vers 389. Il avait été élevé à l'archevêché de Constantinople par Théodose*.

PROSE

Nous passerons brièvement en revue les *historiens*, les *orateurs*, les *philosophes*, les *moralistes* et les *auteurs didactiques* de la Grèce.

1° Historiens. La véritable histoire n'apparut chez les Grecs qu'avec **Hérodote**, né à Halicarnasse, en Carie, l'an 484 av. J.-C., et surnommé le *Père de l'histoire*.

Hérodote traite l'histoire à la manière épique. Dès la plus haute antiquité, son œuvre fut partagée en neuf livres à chacun desquels les Grecs donnèrent le nom d'une muse. Les quatre premiers livres sont comme une introduction au récit de la grande lutte des Perses et des Grecs; puis l'auteur raconte les guerres d'Ionie, et termine par la narration des expéditions de Darius* et de Xerxès*. Hérodote a écrit dans un style simple, clair, harmonieux et empreint d'une certaine bonhomie. Il expose les faits sans les juger.

Thucydide (471-395 av. J.-C.), né dans l'Attique, fut appelé l'*Historien des guerres civiles*, son œuvre étant le récit de la guerre du Péloponèse. *Thucydide* écrit l'histoire en homme d'État. Son style est nerveux et souvent concis jusqu'à l'obscurité. On admire les harangues qu'il a mises dans la bouche de ses personnages, bien qu'elles pèchent contre la fidélité historique.

Xénophon (445-355 av. J.-C.), Athénien et disciple de Socrate*, fut à la fois historien et moraliste. Ses œuvres historiques sont : *les Helléniques*, histoire de la Grèce, depuis 411 jusqu'à la bataille de Mantinée, 363; l'*Anabase*, récit de l'expédition de Cyrus* le Jeune et de la retraite des *dix mille;* enfin la *Cyropédie* ou l'*éducation de Cyrus*, sorte de roman politique. Xénophon a été surnommé l'*Abeille attique*. Son style, quelquefois diffus, est remarquable par sa simplicité, sa pureté et son éloquence.

Polybe, né à Mégalopolis (200-122 av. J.-C.), passa seize ans en Italie dans la familiarité de Scipion Emilien. De retour dans sa patrie, il écrivit son *Histoire générale*, comprenant tous les événements accomplis depuis le commencement de la seconde guerre punique* jusqu'à la ruine de Carthage*. Des quarante livres dont elle se composait, il ne nous reste que les cinq premiers et des fragments assez étendus des autres. Polybe est un écrivain philosophe qui recherche soigneusement les causes des événements. Son style accuse quelque négligence. La haute portée de son esprit le classe cependant au premier rang des historiens.

Diodore de Sicile, historien grec, contemporain de César* et d'Auguste*, a composé une *Bibliothèque historique* en quarante livres dont quinze nous sont parvenus. Elle embrassait l'histoire générale des peuples jusqu'à la conquête de la Gaule par César. L'ouvrage de Diodore est plein de détails précieux sur l'antiquité.

Plutarque, né à Chéronée, en Béotie, vers l'an 50 de notre ère, et mort en 138 ou 140, composa les *Vies des hommes illustres grecs et romains*, traduites en français par Amyot* dans un style qui séduit le lecteur par sa bonhomie et sa naïveté.

Denis d'Halicarnasse, contemporain d'Auguste*, composa en grec, sous le titre d'*Archéologie romaine*, une histoire de Rome en vingt livres, qui allait jusqu'à la seconde guerre punique. Il ne nous en reste que les onze premiers livres.

2° Orateurs. L'histoire de l'éloquence grecque comprend trois grandes époques : l'*Époque de Périclès*, l'*Époque de Démosthène* et l'*Époque chrétienne*.

La forme démocratique du gouvernement d'Athènes était éminemment favorable au développement de l'éloquence : nul doute que celle-ci n'ait été cultivée dans cette ville de très bonne heure. Cependant, il ne nous est rien parvenu des premiers orateurs, rien même de *Périclès** (494-429 av. J.-C.), dont les anciens vantaient le talent oratoire.

Le premier Grec dont les discours sont parvenus jusqu'à nous est **Lysias** (449-378 av. J.-C.). Nous possédons encore 34 de ses harangues. Son style est pur, précis et élégant.

Isocrate (436-338 av. J.-C.) n'aborda jamais la tribune. C'était plutôt un rhéteur et un rédacteur de plaidoyers qu'un véritable orateur. On cite de lui : le *Panégyrique d'Athènes*, le *Discours sur la Paix*, l'*Aréopagétique* et le *Discours à Philippe*.

La seconde époque de l'éloquence grecque est de beaucoup la plus brillante. C'est alors que s'illustrèrent :

Eschine (389-314 av. J.-C.), qui ne fut inférieur qu'à Démosthène, mais à qui on reproche sa vénalité.

Démosthène (385-322), surnommé *le prince des orateurs grecs*, et qui n'a jamais été égalé chez aucun peuple. Il dut ses prodigieux succès à son travail obstiné autant qu'à la nature. Dans sa carrière oratoire, il fut principalement soutenu par son ardent pa-

triotisme et par sa haine contre Philippe, roi de Macédoine. Ses chefs-d'œuvre sont : *les Philippiques*, parmi lesquelles on admire surtout les trois *Olynthiennes*, et le *Discours en faveur de Ctésiphon sur la couronne*, dans lequel il foudroya son adversaire Eschine. La diction de Démosthène est sobre, ferme, pleine de sens; son style d'une pureté attique. Jamais l'éloquence ne s'est appuyée sur un raisonnement plus rigoureux. Il convainquait avec tyrannie, à la manière des géomètres.

Les trois grands orateurs grecs de l'époque chrétienne sont :

Saint Grégoire de Nazianze (328-389 après J.-C.), dont les homélies se distinguent par l'ampleur et l'élégance du style, en même temps qu'elles émeuvent le cœur.

Saint Basile (329-379), évêque de Césarée, chez qui on admire la précision des idées, un style pur et clair et une grande richesse d'imagination. Son *Traité de la lecture des auteurs profanes* est une œuvre classique.

Saint Jean Chrysostome, c'est-à-dire *bouche d'or* (347-407), archevêque de Constantinople, mort en exil. On a de lui, outre ses *Traités théologiques*, des discours, des homélies, entre autres celle sur la disgrâce d'Eutrope, et des panégyriques. On a comparé son style à celui de Cicéron*. Ses écrits brillent par la méthode, par la force de l'invention et le charme de la diction.

3° Philosophes et moralistes. **Socrate** (470-400 av. J.-C.) inaugura une nouvelle ère philosophique, qui restreignit les recherches à l'étude de l'homme. Il ne composa aucun ouvrage; mais ses deux disciples, *Xénophon* et *Platon*, exposèrent sa doctrine dans leurs écrits.

Les ouvrages philosophiques de **Xénophon** sont : le *Banquet*, *Hiéron*, l'*Apologie de Socrate*, les *Entretiens mémorables*, *l'Économique*.

Platon, surnommé le *Divin* (427-347 av. J.-C.), publia ses nombreux écrits sous forme de dialogues, dont Socrate est l'interlocuteur le plus ordinaire. On ne compte pas moins de vingt-huit de ces dialogues. Les principaux sont : le *Criton*, l'*Apologie de Socrate*, le *Phédon*, le *Phèdre*, le *Banquet*, la *République*, etc. Tous sont écrits avec une imagination qui est plutôt celle d'un poète épique que d'un philosophe.

Aristote (384-322 av. J.-C.), disciple et rival de Platon, chef de l'école péripatéticienne* ou du Lycée, et qui exerça jusqu'à la fin du moyen âge une influence souveraine sur la marche de l'esprit humain, fut à la fois un philosophe et un savant universel. Ses principaux ouvrages philosophiques et littéraires sont : la *Rhétorique*, la *Poétique*, le *Traité de l'âme*, la *Logique*, la *Morale*, la *Politique*, la *Physique*, la *Métaphysique*, etc. Parmi ses ouvrages scientifiques, nous citerons : la *Mécanique*, la *Météorologie*, l'*Histoire des animaux*, le *Traité des couleurs*, etc. Le style d'Aristote a subi beaucoup d'altérations. Cet écrivain semble d'ailleurs avoir

méprisé la forme pour s'occuper uniquement du fond et de l'enchaînement des pensées. Aussi ses écrits sont-ils souvent d'une intelligence difficile.

Théophraste, disciple et successeur d'Aristote, fut aussi un savant et un philosophe. Ses *Caractères* ont servi de modèle à La Bruyère*.

4° Auteurs didactiques grecs. Dans un résumé aussi succinct, nous ne mentionnerons, parmi les nombreux écrivains de ce genre que les plus connus : les sciences physiques et naturelles ont été illustrées par **Hippocrate**, né en 460 av. J.-C., le plus célèbre médecin de l'antiquité. Il a laissé de nombreux ouvrages de médecine qui nous sont parvenus. Ils sont écrits dans un style auquel les anciens trouvaient une grande analogie avec celui de Thucydide. Les Grecs s'accordaient aussi à reconnaître dans *Hippocrate* un tour de phrase homérique.

Aristote, dont il a déjà été parlé.

Théophraste qui, outre ses *Caractères*, a laissé des traités intitulés : *Histoire des plantes, des causes de la végétation, des signes du beau temps, sur les pierres, sur les vents, sur le feu*, etc.

Galien (131-200 apr. J.-C.), né à Pergame, fut, après Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité. Il était très éloquent et avait composé, dit-on, 750 ouvrages. Nous avons de ce qui reste de belles éditions en grec, en latin et en français.

Dans les sciences géographiques : **Strabon**, né à Amasie, en Cappadoce, vers l'an 50 av. J.-C., est le plus célèbre des géographes grecs. Sa géographie est un ouvrage bien écrit et l'un des plus intéressants que nous ait légués l'antiquité.

Pausanias (deuxième siècle apr. J.-C.), originaire de Phrygie, est l'auteur d'un ouvrage capital : *la Description de la Grèce*, en dix livres très intéressants; mais le style est souvent chargé et obscur.

Dans la rhétorique et la critique littéraire : **Aristote**, **Denis d'Halicarnasse**, auteur d'un *Traité de l'arrangement des mots*, de *Jugements sur les écrivains anciens et sur les orateurs grecs*, de *Lettres ou appréciations critiques sur les principaux écrivains de la Grèce*. On lui attribue aussi un *Art* ou *rhétorique*, mais l'authenticité en est contestée. — **Lucien**, né à Samosate, en Syrie, vers l'an 140 de notre ère, et dont les principaux ouvrages sont : *le Maître des rhéteurs, le Jugement des voyelles, les Dialogues des morts, les Dialogues des dieux, les Littérateurs à la solde des grands, De la manière d'écrire l'histoire*, etc. Écrites avec une rare élégance, les œuvres de Lucien sont pétillantes d'esprit et pleines de naturel. — **Longin** (troisième siècle ap. J.-C.) ouvrit à Athènes une école de rhétorique et de critique littéraire. De tous les ouvrages qu'il composa, il ne nous reste qu'un *Traité du sublime*, et encore n'est-il pas complet. Quelques critiques refusent même de l'attribuer à Longin.

II. — TABLEAU SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE

La littérature latine diffère profondément de la littérature grecque en ce qu'au lieu d'être originale et spontanée dans son développement, elle n'est dans presque toutes ses parties qu'une imitation ou un reflet de cette dernière. Aussi y voit-on tous les genres, tant en prose qu'en vers, à peu près également cultivés, et cela à toutes les périodes de son existence.

On peut partager l'histoire de la littérature latine en trois époques : la première, embrassant tous les siècles antérieurs à la ruine de Carthage (146 av. J.-C.); la deuxième, s'étendant de cette date à l'établissement de l'empire (146 à 39 av. J.-C.); et la troisième, correspondant au règne des empereurs (39 av. J.-C., à 476 ap. J.-C.).

PREMIÈRE ÉPOQUE (240 A 146 AV. J.-C.).

Les documents relatifs à l'histoire de la littérature latine ne deviennent un peu abondants et plus certains que vers le temps des guerres puniques *. Les principaux écrivains de cette époque sont :

Livius Andronicus (vers 240 av. J.-C.), Grec de Tarente, qui importa à Rome la tragédie et la comédie grecques.

Ennius (239-169 av. J.-C.), poète vigoureux, mais sec, qui avait composé une épopée en 18 chants intitulée *les Annales*, des tragédies et aussi des satires, genre nouveau inconnu à la Grèce. Il ne nous reste d'Ennius et de ses prédécesseurs que des fragments, précieux en ce qu'ils nous donnent une idée de ce qu'était la langue latine à cette époque.

Un contemporain d'Ennius, **Plaute** (227-183 av. J.-C.), est considéré comme le plus ancien auteur classique; il nous reste de lui vingt comédies remarquables par la façon dont est conduite l'intrigue, par une peinture des caractères faite sur le vif, et par une verve que n'eût pas dédaignée Molière. On reproche à Plaute un langage souvent grossier.

Térence, autre auteur comique, vécut de 192 à 159 av. J.-C. Il nous reste de lui six pièces écrites d'un style plus élégant que celui de Plaute, mais inférieures sous tous les autres rapports aux comédies de ce dernier.

Caton l'Ancien (245-148 av. J.-C.) est le seul écrivain dont les ouvrages en partie conservés nous permettent de juger des débuts de la prose latine. Il nous est parvenu de Caton un *Traité sur l'Agriculture* et un *Traité des origines romaines*. Les Romains regardaient en outre *Caton* comme un de leurs plus grands orateurs.

DEUXIÈME ÉPOQUE (146 A 39 AV. J.-C.).

Pendant la deuxième époque, la poésie latine est représentée par deux poètes classiques, *Lucrèce* et *Catulle.*

Lucrèce (95-51 av. J.-C.) composa le premier poème didactique qu'aient eu les Romains; c'est le poème *De la nature des choses*, en six livres. Il y a deux parts à faire dans ce poème : l'une toute philosophique, l'autre purement poétique. Dans la partie philosophique, Lucrèce prêche le système d'Épicure, il est athée et matérialiste, il expose avec beaucoup de clarté et de précision le système des atomes. Dans la partie poétique et descriptive, *Lucrèce* atteint souvent au sublime. Il dépeint dans un style sobre et ferme l'invention des arts, la naissance des sociétés, etc. Son œuvre est pleine d'une grâce sauvage qui frappe peut-être plus que la perfection continue de Virgile.

Catulle (87 à 59 av. J.-C.), auteur de poésies légères et gracieuses et de deux poèmes plus sérieux : *Athis* et *Thétis et Pélée.*

Les grands prosateurs de la seconde époque furent : *Cicéron, César, Salluste, Cornélius Népos* et *Varron.*

Cicéron (107-44 av. J.-C.) fut l'orateur le plus accompli de Rome, et le premier de ses écrivains philosophes. On le regarde comme le plus parfait orateur judiciaire qu'il y ait jamais eu. On admire surtout ses plaidoyers contre Verrès, ceux qu'il prononça pour Milon, pour Ligarius. Ses principales harangues politiques sont connues sous les noms de *Catilinaires* et de *Philippiques.* Les œuvres de philosophie et de rhétorique de Cicéron, telles que *les Tusculanes*, le *Traité des devoirs*, les *Dialogues sur l'amitié* et *sur la vieillesse*, le *Traité de la République*, les trois dialogues de l'*Orateur*, le *Dialogue sur les orateurs illustres*, l'*Orateur*, le *Traité de l'invention*, etc., comptent aussi, surtout au point de vue de la perfection de la forme, parmi les plus beaux monuments de la littérature romaine. Comme orateur, Cicéron n'a pas la véhémence de Démosthène; mais son style est orné, fleuri et d'une élégance incomparable. On considère sa prose comme le type du latin classique.

Jules César (104-44 av. J.-C.), avant de s'emparer du pouvoir, s'illustra doublement par la conquête des Gaules et par la façon dont il la raconta dans ses *Commentaires.* Sévérité, simplicité extrême et limpidité : telles sont les principales qualités de son style.

Salluste (85-35 av. J.-C.) avait composé une histoire romaine aujourd'hui perdue; mais il nous reste de lui un récit de la guerre contre *Jugurtha*, et un autre de la *Conjuration de Catilina.* Ces œuvres sont remarquables par la netteté et la vigueur de l'expression. Salluste affecte d'employer les vieilles expressions et les vieilles tournures.

Cornélius Népos, contemporain de *Cicéron*, avait écrit des annales qui se sont perdues. Nous avons seulement de lui les *Vies des grands capitaines grecs et romains*, qui lui assignent un rang assez honorable parmi les biographes.

Du polygraphe **Varron** (116-26 av. J.-C.), qui passait pour le plus érudit des Romains de son temps, nous avons encore un livre *d'Agriculture* fort méthodique et une partie d'un *Traité sur la langue latine.*

TROISIÈME ÉPOQUE (39 AV. J.-C. A 476 AP. J.-C.).

Le commencement de la troisième époque, à jamais mémorable dans les fastes de la littérature, est désigné sous le nom de *Siècle d'Auguste.* On vit alors la poésie latine atteindre son apogée avec *Virgile* et *Horace.*

Virgile, surnommé le *Cygne de Mantoue*, naquit dans cette ville l'an 70 av. J.-C., et mourut à Brindes, l'an 19 av. J.-C. Il était de race gauloise. Les œuvres de ce grand poète se composent :

1° De *dix églogues*, inférieures à celles de Théocrite, non pour le style, mais parce qu'elles ne sont pas franchement pastorales et que l'allégorie y occupe trop de place.

2° D'un poème didactique en quatre chants sur l'agriculture, et intitulé les *Géorgiques;* c'est peut-être l'œuvre de ce genre la plus achevée qu'il y ait dans aucune littérature. Le style en est d'une perfection admirable, l'harmonie imitative y est fréquente et produit les effets les plus grandioses.

3° D'un poème épique, l'*Énéide*, composé en vue d'assigner une illustre origine aux Romains, Virgile y suppose qu'après la prise de Troie, *Énée* et ses compagnons errent longtemps sur les mers et finissent par s'établir en Italie, où ils jettent en quelque sorte les fondements de la puissance romaine.

Malgré la magie du style, l'*Énéide* est inférieure à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, à cause du merveilleux de convention qu'on y trouve et de la faiblesse des caractères.

Horace (64-7 av. J.-C.), le protégé d'Auguste et de Mécène, l'ami de Virgile, excelle dans l'ode, la satire et l'épître. Dans ses odes il sut réunir les qualités de Pindare et d'Anacréon. Ses dix-huit satires, bien supérieures à celles de Boileau, étincellent de verve, de gaieté et de grâce. Rarement il est descendu aux invectives directes et aux personnalités. Ses belles épîtres, traitant de sujets philosophiques ou littéraires, et entre autres une épître aux *Pisons*, sur l'*Art poétique*, font les délices de ceux qui peuvent les lire dans le texte original.

Tibulle (44-18 ou 19 av. J.-C.) est l'auteur d'harmonieuses élégies remarquables surtout par la tendresse du sentiment.

Properce (52-15 av. J.-C.) composa des élégies comme Tibulle; mais on y trouve moins de naturel et de sensibilité.

Ovide (43 av. J.-C. à 18 ap. J.-C.) est sans contredit le plus abondant des poètes latins. Il a laissé de nombreuses élégies, différents petits poèmes, et enfin les poèmes mythologiques intitulés : *les Fastes* et *les Métamorphoses*. Ces dernières œuvres constituent un vaste cycle mythologique qui est le chef-d'œuvre de l'auteur. Ovide est cependant, à tous égards, fort inférieur à Virgile.

Parmi les grands écrivains en *prose* du premier siècle de notre ère, nous nous bornerons à citer :

Tite-Live (59 av. J.-C. à 19 ap. J.-C.), qui est par excellence l'historien national des Romains. Il nous reste 35 livres de sa grande *Histoire de Rome*, qui en comprenait 140. Le style de *Tite-Live* est d'une perfection remarquable. On trouve chez cet historien une foule de harangues, dont quelques-unes s'élèvent jusqu'à la plus haute éloquence, mais qui n'ont jamais été prononcées par les personnages auxquels il les attribue.

Les années qui s'écoulèrent entre l'avènement de Tibère* et l'extinction de la famille des Antonins* furent encore fécondes pour la littérature latine; mais déjà le goût s'était abâtardi et la forme n'avait plus en général cette perfection qui fait distinguer entre tous le *Siècle d'Auguste*.

Parmi les poètes de cette période, nous citerons :

Phèdre (sous Tibère), auteur de fables élégantes, mais bien inférieures à celles de notre La Fontaine.

Lucain (39-65 ap. J.-C.), à qui l'on doit le grand poème de la *Pharsale*, œuvre froide et ampoulée, d'un style nerveux et précis mais quelquefois obscur, et où se trouvent souvent exprimés des sentiments sublimes.

Perse (34-62), condisciple de Lucain, auteur de satires écrites d'un style prétentieux et obscur.

Juvénal (né vers l'an 42), qui, dans seize satires, flagelle sans pitié les vices monstrueux et les infamies de ses contemporains.

Martial (40-103), qui s'immortalisa par un recueil d'épigrammes.

Parmi les prosateurs on cite :

Sénèque (3 ou 4 à 67 ap. J.-C.), philosophe stoïcien, a surtout pour but, dans ses écrits, la morale pratique. Il s'est occupé aussi, dans ses *Questions naturelles*, des grands phénomènes de la nature. Les lettres à *Lucilius* sont le plus important de ses ouvrages. La décadence littéraire est déjà sensible chez ce philosophe : il recherche l'antithèse, les jeux de mots, les pointes; mais ces défauts sont atténués par la vivacité et la finesse de la pensée, la concision et l'énergie du style.

Columelle, contemporain de Claude, a écrit, dans un style qui rappelle la manière de Cicéron, un *Traité d'Agriculture*.

Pline l'Ancien ou le naturaliste (23-79), qui périt en voulant contempler de trop près la fameuse éruption du Vésuve *, est l'auteur d'une *Histoire naturelle*, grand ouvrage contenant une description générale de l'univers et où nous pouvons puiser quantité de précieux renseignements. Le style de Pline est prétentieux, parfois obscur; l'auteur se livre à des déclamations d'un goût discutable.

Quinte-Curce (époque incertaine), auteur d'une histoire peu véridique d'Alexandre.

Suétone, auteur des *Vies des douze Césars*.

Tacite, né en 55, m. en 130 ou 140, l'un des plus grands génies de l'antiquité. Ses ouvrages sont : les *Mœurs des Germains*, la *Vie d'Agricola*, les *Annales*, les *Histoires*. On considère Tacite comme le plus grand peintre du cœur humain. Ses écrits respirent la morale la plus pure et la haine de la tyrannie. Sa langue diffère déjà sensiblement de celle de Cicéron ou même de Tite-Live. Son style est d'une concision qui va jusqu'à l'obscurité.

Pline le Jeune (62-115), connu par son panégyrique de Trajan et ses lettres.

Quintilien (42-120), célèbre professeur de rhétorique et grammairien dont l'ouvrage capital, l'*Institution oratoire*, embrasse l'éducation complète de l'orateur. Le style en est juste, ferme, quelquefois obscur.

Après les Antonins, on ne peut que signaler la profonde décadence des lettres latines.

Tandis que la littérature païenne s'éteignait d'épuisement, une nouvelle littérature apparaissait avec les écrivains chrétiens et les *pères de l'Église latine :* **Tertullien** (160-245), **Lactance** (250-325), **Minutius-Félix** (troisième siècle), **saint Jérôme** (331-240), **saint Ambroise** (340-397) et enfin le grand **saint Augustin** (354-430), dont l'ouvrage le plus important est *la Cité de Dieu*.

Lire les *Pages choisies de Cicéron*, éd. P. Monceaux (en français). 1 volume. LIBRAIRIE ARMAND COLIN.

NOTIONS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE

La littérature d'un peuple reflète sa vie, elle en suit les péripéties. On la voit croître et se développer avec la grandeur et la prospérité de ce peuple, comme elle s'abaisse aux temps de décadence politique. La littérature française n'a pas échappé à cette loi. On peut la partager en *neuf époques :*

La première époque s'étend depuis Clovis jusqu'à l'établissement définitif du régime féodal (onzième siècle).

La deuxième époque comprend le onzième siècle et le douzième.

La troisième époque embrasse le treizième siècle.

La quatrième époque, quatorzième siècle, correspond à la guerre de Cent Ans avec l'Angleterre.

La cinquième époque, quinzième siècle, est comme l'aurore de la Renaissance*.

La sixième époque est celle de la *Renaissance**, seizième siècle.

La septième époque embrasse le dix-septième siècle dit *Siècle de Louis XIV.*

La huitième époque s'ouvre et se termine avec le dix-huitième siècle, que l'on a nommé le *siècle de la philosophie.*

Enfin, la neuvième époque comprend la plus grande partie du dix-neuvième siècle.

PREMIÈRE ÉPOQUE (DU VIe AU XIe SIÈCLE).

De Clovis à l'avènement des Capétiens nous assistons aux premiers bégaiements de la langue, fille du latin, qui deviendra plus tard la langue française. Mais cette langue

1. Consulter A. Gazier: *Petite Histoire de la Littérature française.* Librairie Armand Colin.

était encore trop indécise pour que nos auteurs nationaux pussent l'employer. Aussi écrivaient-ils tous dans un latin plus ou moins barbare.

Ceux d'entre eux qui méritent d'être cités, non par la valeur littéraire de leurs œuvres, écrites en *latin* d'un style barbare, mais à cause des précieux renseignements qu'ils nous fournissent sur les premiers siècles de notre histoire, sont :

Grégoire, évêque de Tours (539-593), qui a laissé, outre divers ouvrages, une *Histoire ecclésiastique des Franks*, qui intéresse vivement par sa naïveté, sa bonhomie et son grand sens moral.

Frédégaire, le continuateur du précédent, et dont la *chronique* ou *abrégé d'histoire universelle*, en cinq livres, n'offre d'intéressant que le dernier, qui retrace les événements survenus dans notre pays de 584 à 641.

Éginhard, mort en 844, secrétaire de Charlemagne, qui a composé une vie de ce grand prince et auquel on attribue, sans certitude, des *Annales* des rois franks de 741 à 829.

Un anonyme * désigné sous le nom de **le Moine de Saint-Gall**, qui écrivit en 885 les *Gestes de Charlemagne*.

Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés (850-923), témoin oculaire du siège de Paris par les Normands (886-887). Il composa sur cet important événement un poème latin précieux par les détails qu'il contient.

Les auteurs des *Grandes Chroniques de France* ou *de Saint-Denis*, qui furent des moines de cette abbaye, et dont l'œuvre fut plus tard traduite en français.

A côté des ouvrages latins que nous venons d'énumérer, nous citerons les premières lignes écrites en *langue française* qui soient parvenues jusqu'à nous. Ce sont :

Les *Serments* de Louis * le Germanique et de Charles * le Chauve, dits encore *Serments de Strasbourg* (842).

La *Cantilène de sainte Eulalie* (IXe siècle), composée de vingt-cinq vers.

Le *Fragment de Valenciennes*, lambeau d'un sermon (Xe siècle).

DEUXIÈME ÉPOQUE (XIe ET XIIe SIÈCLES).

La deuxième époque vit éclore une poésie toute spontanée, très brillante et vraiment française. Cette poésie a pour organe la *langue d'Oc*, au midi de la Loire, et la *langue d'Oïl*, au Nord.

La langue d'Oc donna naissance à la littérature qu'on

appela *provençale* parce que la *Provence** fut son dernier asile.

La littérature provençale ne compte guère que des poètes, et elle a un caractère éminemment lyrique. Ses genres principaux sont la *chanson*, le *sirvente**, la *complainte**, l'*aubade**, la *sérénade**, la *pastourelle**, la *ballade*, etc. Ces œuvres étaient dues aux **troubadours**, qui allaient eux-mêmes les chanter dans les châteaux. Elles étaient aussi répétées par les *jongleurs* ou *ménestrels* qui passaient leur vie errante à les réciter, en même temps qu'ils amusaient la société des nobles par leurs tours d'adresse.

On admire l'harmonie, la variété, la coupe savante des strophes dans la poésie provençale. Mais on regrette la monotonie dans le choix des sujets traités par les troubadours.

Parmi ces poètes nous citerons seulement : *Guillaume IX*, comte de Poitiers, le plus ancien de tous, *Arnaud de Marveil*, *Bernard* et *Bertram de Born*, qui est de beaucoup le plus célèbre.

Après avoir jeté le plus vif éclat de l'an 1090 à l'an 1290, la littérature provençale déclina sensiblement à la suite de la guerre des Albigeois et finit par s'éteindre au commencement du XIVe siècle.

Pendant que florissait la poésie provençale, la littérature de la langue d'Oïl, représentée par les **trouvères**, analogues aux troubadours du Midi et comparables aux **aèdes** de la Grèce antique, ne demeurait pas en arrière. Si les trouvères étaient contraints à manier un idiome moins harmonieux, en revanche ils traitaient des sujets plus sérieux et de plus longue haleine. Leur poésie est véritablement épique et rappelle dans une certaine mesure les compositions homériques. Elle se développe en trois grands **cycles** ou *cercles* affectés chacun à un ordre d'idées différent. Il y a le *cycle des chansons de geste*, celui des *légendes bretonnes* et le *cycle de l'histoire ancienne*.

Les **chansons de geste** sont des poésies héroïques retraçant les exploits réels ou imaginaires de Charlemagne et de ses barons. La chanson de geste la plus connue est la *chanson de Roland*, dont la composition primitive remonte au XIe siècle.

Toutes les chansons de geste sont écrites en vers de dix syllabes. Dans les plus anciennes la rime est remplacée par l'assonance ou rime imparfaite.

Dans la seconde moitié du XIIe siècle apparurent, presque simultanément, les poèmes du *cycle breton* et ceux du *cycle de l'histoire ancienne*.

Les poèmes du *cycle breton* sont écrits en vers de huit syllabes. Ils exposent avec force amplifications et sans souci de la vraisemblance la légende gauloise du roi *Arthur* ou *Arthus*, qui régnait sur une partie du pays de Galles*, et qui combattit vaillamment contre les Saxons pour l'indépendance de sa race.

La féerie et les enchantements tiennent une place considérable dans ces productions. *Arthus* y est considéré comme un empereur puissant qui, aux principales fêtes de l'année, convoque à sa cour les plus illustres barons et chevaliers de l'Europe. Tous viennent s'asseoir sans distinction de rang autour d'une table ronde; de là le nom de *cycle des chevaliers de la Table-Ronde*.

Le *cycle de l'histoire ancienne*, comme son nom l'indique, traite de sujets empruntés à l'antiquité. Il se subdivise en *cycle de Rome la grande*, *cycle de Troie* et *cycle d'Alexandre*.

Indépendamment de toutes les compositions que nous venons d'énumérer, le XIIe siècle, très fécond, comme on le voit, a donné aussi naissance à des poèmes héroïcomiques, véritables parodies des poèmes sérieux. Tels sont le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* et le *Moniage* * *Guillaume*.

A la fin du douzième siècle, on vit apparaître les romans satiriques * qui eurent une si grande vogue, et notamment le célèbre **Roman de Renard**. C'est une peinture grotesque et satirique de la société féodale. Les principaux personnages sont : *Goupil*, le Renard; *Isengrin*, le Loup, que l'on voit en lutte perpétuelle avec le précédent; *Sire Noble*, le Lion qui s'efforce d'apaiser leur différend; *Pintain*, la Poule; *Brun*, l'Ours; *Belin*, le Mouton; *Coartz*, le Lièvre, etc.

La seconde époque vit encore la résurrection de la littérature dramatique. Celle-ci, comme dans l'antiquité, ne fut d'abord qu'une extension des cérémonies du culte. Les premières pièces, appelées **mystères**, et à la représentation desquelles le clergé prenait une large part, étaient jouées aux portes des églises. L'un des plus anciens mystères qui nous soient parvenus est celui d'*Adam*, qui date du XIIe siècle.

Pendant la période dont nous nous occupons, la prose française nous apparaît déjà avec de précieuses qualités. On avait traduit dans notre idiome les livres des *Rois* et ceux

des *Machabées; saint Bernard* prononçait d'éloquents sermons dont quelques-uns nous sont restés, et *Maurice de Sully*, évêque de Paris, s'illustrait aussi dans la chaire.

TROISIÈME ÉPOQUE (XIIIe SIÈCLE).

La troisième époque embrasse le treizième siècle, qui est celui de *saint Louis*, de *Philippe le Hardi* et de *Philippe le Bel*.

La langue est à peu près demeurée la même qu'au siècle précédent, mais le goût littéraire a changé. Plus de poèmes héroïques; par contre, une tendance bien prononcée pour la satire, la recherche de l'allégorie et le désir de faire étalage d'érudition dans des œuvres didactiques. En même temps la chanson prend faveur et atteint un haut degré de perfection. L'interminable *Roman de Renard* pousse de nouvelles branches, tout en demeurant aussi railleur, et en flétrissant les vices et les abus du temps. De plus on voit apparaître d'autres genres de poèmes satiriques. Les uns sont désignés sous le nom de *bibles*, les autres sous celui de *fabliaux*.

Les *fabliaux* sont des contes moraux ou plaisants dans lesquels on fustige les travers des contemporains avec une verve poussée souvent jusqu'à la licence. Cependant tous les fabliaux ne tombent pas dans cet excès.

Une femme poète, *Marie de France*, que l'on suppose native de Normandie et qui vécut longtemps en Angleterre, écrivit des fabliaux dans le goût des apologues modernes, et qui reproduisaient les sujets des fables d'Ésope *. Elle composa aussi un recueil de *lais*, petits poèmes généralement empruntés aux légendes celtiques.

Un autre poète de ce siècle, **Rutebeuf**, mort en 1290, se montra beaucoup plus âpre et plus mordant dans les nombreux fabliaux qui nous sont parvenus sous son nom.

Une composition du milieu du XIIe siècle, qui jouit longtemps d'une vogue immense, est le célèbre **Roman de la Rose**. Il comprend deux parties très dissemblables. La première, dont tous les personnages sont allégoriques, est due à *Guillaume de Lorris*. Dans ce poème il s'agit d'arriver à cueillir une rose au milieu d'un parterre. *Doux Regard*, *Richesse*, *Courtoisie*, *Joliveté*, *Franchise*, *Jeunesse*, *Bel Accueil*, etc., favorisent l'entreprise; mais *Dangier*, *Honte*, *Peur*, *Male Bouche*, etc., la contrecarrent. La seconde partie a pour auteur *Jean de*

Meung dit *Clopinel*, qui vivait au XIVe siècle. C'est une sorte d'encyclopédie satirique, dans laquelle le poète passe en revue la philosophie, l'histoire, la morale et la science de son temps.

La poésie lyrique a, pendant le XIIIe siècle, un brillant interprète dans *Thibaut IV*, comte de Champagne et roi de Navarre (1201-1253). On admire la délicatesse et la grâce de ses chansons. La versification et le rythme en sont excellents. On sent que *Thibaut* s'est inspiré des chants des troubadours.

Le XIIIe siècle nous a laissé dans la prose deux monuments importants. Ce sont : l'*Histoire de la conquête de Constantinople*, par **Geoffroy de Villehardouin**, sénéchal * de Champagne, né vers 1160 et mort vers 1213. Cette chronique va de 1198 à 1207. *Villehardouin* y raconte la prise de Constantinople en 1204 par les Croisés. Il avait été l'un des principaux héros de l'expédition. Sa prose offre un caractère épique. Elle allie une certaine grandeur à la naïveté.

Le second monument, plus remarquable encore, est du **sire de Joinville** (1224-1319), également sénéchal de Champagne, conseiller et ami de saint Louis, qu'il accompagna dans sa première croisade. Joinville composa sur la vie de ce roi de précieux *Mémoires* empreints d'une exquise sensibilité et dans lesquels sa vive imagination retrace d'un style chaud et coloré les événements auxquels il assiste. La phrase de Joinville est précise et correcte. Elle témoigne d'un grand progrès accompli depuis Villehardouin.

Pour résumer la troisième époque, nous dirons que le XIIIe siècle fut la plus brillante période littéraire et artistique du moyen âge.

La langue et la littérature françaises étaient dès lors en si grande estime qu'on les étudiait dans tous les pays de l'Europe. On vit même un écrivain italien, *Brunetto Latini*, composer en français une œuvre didactique intitulée le *Trésor de Sapience* * et déclarer qu'il a choisi cette langue parce qu'il la trouve plus « *délitable* * » que toute autre.

QUATRIÈME ÉPOQUE (XIVe SIÈCLE).

La quatrième époque embrasse le XIVe siècle. C'est une période de malheur pour la France, envahie par les Anglais et plus d'une fois en proie aux horreurs de la guerre civile.

Aussi ne faut-il s'attendre pendant ce temps ni à la multiplicité des poètes ou des écrivains en prose, ni à des œuvres d'un grand mérite. Le XIVe siècle est donc une époque relativement stérile. Ce qui, indépendamment des événements politiques, peut encore expliquer cette stérilité, c'est la transformation que subit alors la langue. Cet âge marque en effet le commencement du français moderne.

Pendant le XIVe siècle, la poésie eut pour principaux interprètes *Christine de Pisan* et *Froissard.*

Christine de Pisan, née en Italie en 1363 et dont la date de la mort est inconnue, vint de bonne heure en France, s'y maria, devint veuve à 25 ans, mais considéra toujours notre pays comme sa patrie d'adoption. Christine était fort savante pour son temps, et elle montre dans ses poésies une sensibilité touchante qui lui assure un rang distingué parmi nos poètes du moyen âge. Ses ballades surtout sont remarquables. Elle a aussi écrit en prose une *Histoire de Charles V*, dont on excuse la partialité en considération des bienfaits qu'elle avait reçus de ce roi.

Jehan Froissart, né en Flandre en 1333, mourut vers 1420. Il se distingua à la fois comme poète et comme prosateur; mais ses vers sont plus remarquables par la grâce que par la vigueur et le sentiment. Sa manière rappelle un peu celle de Guillaume de Lorris dont il semble s'être inspiré. Froissart est surtout connu et estimé comme prosateur. La *Chronique de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Espagne* est son titre le plus sérieux à l'admiration de la postérité. Le style en est abondant, plein d'imagination, coloré et naïf; mais on ne peut trouver dans Froissart ni des pensées profondes et philosophiques, ni cette fidélité qui est une des premières qualités des historiens modernes. On regrette encore que cet auteur ne soit pas animé de sentiments patriotiques et qu'il témoigne en toute occasion sa prédilection pour l'Angleterre.

Le XIVe siècle, si pauvre d'ailleurs en productions littéraires, est cependant remarquable par le développement que prit alors notre théâtre. C'est l'époque de la plus grande vogue des Mystères. Mais ces pièces avaient déjà revêtu un certain caractère profane. On ne les jouait plus à la porte des églises, et le clergé n'y prenait plus aucune part. Une troupe d'acteurs s'était constituée pour les représenter. C'était la *Confrérie des Frères de la Passion*, qui avait obtenu un privilège de Charles VI en 1402, et s'était installée à l'hôpital de la Trinité, en dehors de la porte Saint Denis à Paris. Dans le même temps florissait le théâtre des *Clercs de la Basoche* à qui l'on doit les *moralités* et les *farces.*

Les *moralités* étaient des pièces dans lesquelles des personnages allégoriques, créés sur le modèle de ceux du *Roman de la Rose*, faisaient le procès aux vices, aux ridicules et aux abus de la société. Les *moralités* étaient à l'origine des pièces sérieuses et qui ne pouvaient toujours convenir à la grande masse du public. Aussi les *Clercs de la Basoche*, pour attirer plus de monde à leurs représentations, imaginèrent-ils d'autres pièces appelées *farces*, dont quelques-unes sont très gaies et très spirituelles. Toutefois ce nouveau genre de comédie ne parvint à tout son développement qu'au XVe siècle.

Du mélange de la *farce* et de la *moralité* naquit la *sotie*, comédie satirique et souvent très licencieuse mise en honneur par l'*Association des enfants sans-souci* que Charles VI autorisa, et qui donnait ses représentations à la halle de Paris. Les *soties* les plus remarquables datent du XVe siècle et particulièrement du règne de Louis XII.

CINQUIÈME ÉPOQUE (XVe SIÈCLE).

La cinquième époque comprend le XVe siècle, presque aussi stérile que le XIVe, mais annonçant déjà par quelques côtés le grand mouvement du siècle suivant qui fut celui de la **Renaissance.**

La langue du XVe siècle fut au fond la même que celle du XIVe; mais elle étendit le vocabulaire de cette dernière en empruntant au latin une foule de mots qu'elle transplanta en français.

La poésie de ce temps est particulièrement représentée par *Alain Chartier*, *Charles d'Orléans* et *Villon*.

Alain Chartier (1386-1449) allia souvent l'énergie à la grâce, sa qualité habituelle. On regarde ce poète bon patrioté comme l'inventeur du rondeau.

Charles d'Orléans (1391-1464), petit-fils de Charles V, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, ce qui le força à passer vingt-cinq ans en Angleterre. On le considère comme le dernier poète de la féodalité. Ses œuvres consistent en chansons, rondeaux et ballades. C'est un imitateur du passé. L'allégorie domine dans ses compositions, élégantes d'ailleurs et pleines d'enjouement, de délicatesse et de malice. On remarque surtout l'art avec lequel il sait conduire son sujet. (V. *Morceaux choisis*, p. 356.)

François Villon naquit à Paris en 1431. On ignore la date de sa

mort. Il eut une vie très malheureuse et sa conduite déréglée le fit deux fois condamner à mort. Mais Louis XI lui accorda sa grâce. *Villon* est le premier en date de nos poètes modernes. Il a rompu complètement avec le passé; n'imitant en rien nos vieux romanciers, il tira sa poésie de son cœur, créa une foule d'expressions vives et originales, se montra plein de mesure, de goût et de bon sens. Il sut déployer une verve toute gauloise. Parmi ses œuvres, on remarque surtout son *Petit* et son *Grand Testament*.

Le théâtre du XVe siècle est plus remarquable encore que celui du siècle précédent. On lui doit la *Farce de Maistre Pierre Pathelin*, le chef-d'œuvre de notre vieille comédie, attribuée à *Pierre Blanchet* de Poitiers (1459-1519). *Pathelin* est un avocat qui, grâce à ses fourberies, parvient à escroquer six aunes de drap au marchand *Guillaume*, mais qui ensuite est dupé lui-même par le berger *Aignelet*, auquel il a trop bien enseigné ses propres ruses.

Les *soties* de cette époque sont aussi les meilleures de toutes : l'une des mieux conduites est la pièce du *Vieux Monde* où l'on voit *Abus* essayant d'organiser une nouvelle société pendant le sommeil du *Vieux Monde* et créant un monde nouveau encore pire que l'ancien. Une autre *sotie*, l'*Homme obstiné*, due à *Pierre Gringoire*, qu'encourageait Louis XII, ne fut pas sans utilité à ce roi dans sa lutte contre Jules II.

Les meilleurs écrivains en prose du XVe siècle sont les historiens, parmi lesquels nous nous contenterons de citer *Philippe de Comines*.

Philippe, sire de Comines (1445-1509), servit d'abord les ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, puis le roi Louis XI. Il a laissé de précieux *mémoires* qui sont un des monuments importants de notre langue. *Comines* nous apparaît comme un politique de l'école moderne; mais il est trop adorateur du succès. Son style simple, clair et noble, marque la transition de la langue du moyen âge au français actuel.

SIXIÈME ÉPOQUE — LA RENAISSANCE (XVIe SIÈCLE).

Le célèbre XVIe siècle fut le **siècle de François Ier** ou de la **Renaissance**. On pourrait définir la Renaissance un réveil de l'activité littéraire et scientifique de l'esprit humain, provoqué par la réapparition et l'étude des auteurs de l'antiquité grecque et latine.

Au XVIe siècle la langue française subit des modifications importantes dues à deux influences différentes : l'*italianisme* et l'imitation préméditée du grec et du latin. De leurs expéditions aventureuses en Italie, les Français rapportèrent et introduisirent dans leur langue une foule de termes dont beaucoup sont demeurés. Quant aux changements déterminés par l'imitation du grec et du latin, ils n'ont eu, sauf quelques-uns dont la langue porte encore les traces, qu'une durée éphémère.

Pendant le XVIe siècle la prose fut infiniment supérieure à la poésie. Néanmoins, comme pour les autres époques, nous commencerons la revue des auteurs par les poètes.

Deux grandes écoles poétiques se partagent tout le XVIe siècle : l'une personnifiée dans *Clément Marot*, l'autre dans *Ronsard*.

L'école de *Clément Marot* continue en quelque sorte la tradition des *Trouvères*. L'école de *Ronsard* innove en toutes choses et s'efforce de rapprocher autant que possible notre langue du grec et du latin. Elle tente d'introduire chez nous les mots composés qui répugnent à la nature de notre idiome; elle transplante en français des mots grecs ou latins à peine déguisés; elle multiplie les inversions.

Clément Marot (1494-1544) écrivit d'ordinaire en vers de dix syllabes. Il s'exerça dans la ballade, le triolet, le rondeau, la mascarade *, la pastorale, l'élégie, la satire et même la fable. Les qualités de son style sont la clarté et la fermeté. Celles de sa composition sont : l'élégance, la grâce, la délicatesse, la malice et l'enjouement.

Pierre de Ronsard (1524-1585) fut le chef de l'école novatrice dont le promoteur avait été *Joachim du Bellay*. Les œuvres de Ronsard se composent de sonnets, d'odes, d'hymnes, d'églogues, de mascarades, d'une pièce intitulée le *Bocage royal*, etc. Le jugement de Boileau sur Ronsard est d'une sévérité certainement excessive. Le style de ce dernier a souvent de la noblesse et de l'harmonie, et l'on ne peut disconvenir qu'il manie majestueusement le vers alexandrin. La bigarrure des mots grecs et latins semés dans ses poésies en constitue le défaut principal. Aux yeux de ses contemporains, Ronsard passait pour le roi des poètes; c'était un soleil autour duquel gravitaient, comme autant d'étoiles, les disciples de l'heureux poète, dont la troupe avait été surnommée la *Pléïade*. Les principaux membres de cette pléiade étaient : *Joachim du Bellay*, *Baïf*, *Jamyn*, *Belleau*, *Jodelle* et *Ponthus de Tiard*.

François Malherbe (1555-1628), que Boileau considère comme le réformateur de la langue et le restaurateur du bon goût, est surtout remarquable par la correction du style. On l'a surnommé le *tyran des mots et des syllabes*. Il eût atteint la perfection s'il avait eu un souffle poétique plus puissant. Ses odes, ses stances, ses sonnets doivent être étudiés par tous ceux qui veulent avoir une connaissance suffisante de notre littérature. Les stances intitulées : *Consolations à M. du Périer* sont dans toutes les mémoires V. *Morceaux choisis*, p. 360).

Racan (1589-1670), ami et disciple de Malherbe, a laissé des *Bergeries* un peu trop vantées par Boileau ; mais on trouve dans ses œuvres de fort belles poésies, entre autres les stances sur la *Retraite*[1].

A la première génération des disciples de *Ronsard* en succéda une seconde à laquelle appartient *Mathurin Régnier*.

Mathurin Régnier (1573-1613), auteur de satires (V. *Morceaux choisis*, p. 358), était un poète de génie que Boileau reconnaissait pour son maître, et qui donna à notre langue poétique une précision, une énergie et une richesse qu'elle n'avait pas encore connues. On a malheureusement à déplorer trop souvent la licence de ses expressions.

Le XVIe siècle fit table rase du théâtre du moyen âge dont les *farces* et les *soties* venaient d'être défendues par le Parlement * (1548). Il se mit à traduire littéralement ou à imiter les pièces du théâtre antique.

Les prosateurs du XVIe siècle présentent cette particularité que chacun d'eux s'est créé, en quelque sorte, une langue spéciale. Ce défaut d'unité dans le langage n'a pas peu contribué à jeter une certaine défaveur sur la littérature de cette curieuse époque. Elle eut cependant des historiens, des écrivains politiques et philosophiques du plus grand mérite.

Jacques Amyot (1513-1592), précepteur des fils de Henri II, puis évêque d'Auxerre, s'acquit des droits à l'immortalité par sa traduction des *Vies des hommes illustres de Plutarque*. Il trouva le secret de se rendre original en faisant passer dans notre langue l'œuvre du philosophe de Chéronée. On admire le coloris, la fraîcheur et la naïveté de son style, qui offre une grâce qu'il serait difficile d'égaler dans notre langue moderne.

Brantôme (1527-1614) est auteur des *Hommes illustres et grands capitaines français*, de la *Vie des grands capitaines étrangers* et

1. Voir *Exercices de Troisième Année*.

d'autres ouvrages écrits avec naïveté, mais dans lesquels la morale est trop souvent outragée.

Théodore Agrippa d'Aubigné (1551-1630), ardent protestant, composa des *Mémoires*, un pamphlet intitulé les *Confessions de Sancy* et une *Histoire universelle* qui va de 1430 à 1601. Sainte-Beuve* l'a jugé en ces termes : « Ce Juvénal* du seizième siècle, âpre, austère, inexorable, hérissé d'hyperboles, étincelant de beautés, rachetant une rudesse grossière par une sublime énergie, esprit vigoureux, admirable caractère, grand critique. »

Jean Bodin (1530-1596) composa un *Traité de la République* qui lui valut d'être surnommé le *Précurseur de Montesquieu.*

Les auteurs de la **Satire Ménippée**, éloquent pamphlet politique contre les Espagnols et contre la Ligue*. Ce sont *Pierre le Roy*, *Nicolas Rapin*, *Jean Passerat*, *Florent Chrestien* et *Pierre Pithou.*

Michel de Montaigne (1533-1592), qui donna dans le livre célèbre intitulé les *Essais* une analyse psychologique* de sa propre conscience et de celle des autres hommes. L'impassibilité avec laquelle l'auteur plaide le pour et le contre dans cet ouvrage l'a fait accuser de scepticisme*; mais peut-être son scepticisme est-il plus apparent que réel. Quant au style des *Essais*, tout le monde s'accorde à en reconnaître l'immense mérite.

Le protestantisme compte au XVIe siècle deux écrivains remarquables :

Jean Calvin (1509-1564), qui excella, dit Bossuet, à parler et à écrire la langue de son pays; et **Théodore de Bèze**, son disciple (1519-1605), beaucoup plus tempéré que le maître.

D'autre part :

Saint François de Sales (1567-1622), évêque de Genève, fut un écrivain religieux, un prédicateur éminent et plein d'onction. Sa langue est gracieuse, pittoresque, d'une naïveté délicieuse. On lui doit l'*Introduction à la vie dévote; Philothée, traité de l'amour de Dieu*, des *Sermons*, des *Lettres spirituelles*, etc.

Dans le genre du roman satirique, le XVIe siècle produisit *François Rabelais.*

François Rabelais (1483-1545), composa la *Vie horrifique du grand Gargantua* et l'*Histoire de Pantagruel.* On déplore que, dans ces étranges ouvrages, Rabelais ait mêlé aux idées les plus saines, les plus sublimes et les plus religieuses, le langage le plus cynique. « Où Rabelais est mauvais, dit La Bruyère, il passe bien loin au delà du pire. Où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellence. » On reproche à *Rabelais* d'avoir farci ses écrits de mots grecs et latins qui leur donnent souvent comme une physionomie étrangère.

SEPTIÈME ÉPOQUE — SIÈCLE DE LOUIS XIV
(XVIIe SIÈCLE).

Le XVIIe siècle est l'apogée de notre littérature nationale, et a mérité d'être classé parmi les quatre grands siècles littéraires[1]. On le nomme le **siècle de Louis XIV**.

Toutefois l'influence de Louis XIV et de sa cour ne s'étant exercée dans la république des lettres que pendant la dernière moitié du XVIIe siècle, on peut partager la littérature du XVIIe siècle en deux périodes : la première s'étendant de la mort de Henri IV (1610) au gouvernement personnel de Louis XIV (1661); la seconde comprise entre 1661 et 1715.

PREMIÈRE PÉRIODE DU SIÈCLE DE LOUIS XIV (1610-1661)

Les débuts de la première période ne semblent pas annoncer le grand siècle : le mauvais goût règne dans toutes les productions de l'esprit, sous la double influence de la pompe espagnole et de l'afféterie italienne. Celle-ci, par l'entremise de l'*Hôtel de Rambouillet*[2], envahissait de plus en plus notre littérature.

Balzac et **Voiture** étaient dans toute leur gloire. L'un et l'autre l'avaient acquise par leurs *Lettres*. Celles de Balzac (1594-1655) s'inspiraient de la manière espagnole. L'harmonie, la magnificence et la solennité de la phrase y cachaient le vide de la pensée. Néanmoins, par intervalles, Balzac atteignait la véritable éloquence et se montrait le précurseur de *Pascal*. Les *Lettres* de **Voiture** (1598-1648), dans le goût italien, pleines d'afféteries, faisaient les délices des *Précieuses*.

Le théâtre, comme la prose, se partage entre l'imitation de l'Espagne et celle de l'Italie.

Mais tout cela ne devait pas durer, le bon sens et le naturel allaient reprendre leurs droits. **Rotrou** (1609-1650) commença cet heureux changement que devait consommer **Corneille**.

---

1. Les quatre grands siècles littéraires sont : le siècle de Périclès (ve siècle avant J.-C.), le siècle d'Auguste (1er siècle après J.-C.), le siècle de Léon X (XVIe siècle) et le siècle de Louis XIV (XVIIe siècle).

2. L'hôtel de Rambouillet, situé rue Saint-Thomas-du-Louvre, à Paris, et appartenant à Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, fut de 1600 à 1665, le rendez-vous des grands seigneurs, des femmes distinguées et des gens de lettres. Dans les réunions qui s'y tenaient, on s'occupait surtout de littérature, et les membres qui en faisaient partie ont été accusés de préciosité et de pédantisme.

Pierre Corneille, le *père de la tragédie et de la comédie françaises*, est né à Rouen, le 6 juin 1606, et mort à Paris, le 1er octobre 1684. Après avoir fait ses études au collège des Jésuites à Rouen, il entra au barreau, et fut quelque temps avocat dans sa ville natale; mais il ne se distingua guère dans cette profession. Aussi l'abandonna-t-il bientôt pour se consacrer entièrement à la poésie. Ses premiers ouvrages, quoique mieux écrits que ceux des auteurs contemporains, sont empreints du mauvais goût de l'époque et à peu près oubliés.

Son génie se révéla pour la première fois en 1636 dans le *Cid*, pièce imitée de l'espagnol. L'apparition de ce chef-d'œuvre produisit une immense sensation, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Le cardinal de Richelieu, qui avait l'ambition de passer pour poète, et qui jusqu'alors avait protégé Corneille, fut, dit-on, jaloux d'un succès si éclatant, et il contraignit l'Académie *, nouvellement créée, à faire la critique du *Cid*. L'admiration publique protesta, et Corneille, déjà dans toute la force de son génie, répondit aux critiques en produisant de nouveaux chefs-d'œuvre : *Horace* (1639) (V. *Morceaux choisis*, p. 361), *Cinna* (1639) (V. *Morceaux choisis*, p. 363), *Polyeucte* (1640), *Pompée* (1641), et une comédie : *le Menteur* (1642). Cette comédie, la première véritablement digne de ce nom dans la langue française, devait indiquer la route à Molière.

A partir de cette époque, le génie de Corneille semble décliner. Il fléchit déjà dans la *Mort de Pompée* et dans *Rodogune*. *Don Sanche*, *Nicomède*, *Sertorius*, *Agésilas*, *Attila*, etc., accusent une complète décadence.

Les dernières années de la vie de Corneille furent attristées par la gêne : oublié de tous, il ne dut qu'à Boileau de recevoir une faible pension de Louis XIV. Il s'éteignit dans une détresse voisine de la misère.

Les héros de Corneille sont par leurs sentiments élevés au-dessus de l'humanité. On a dit qu'il peignait plus grand que nature. Dans ses tragédies, la lutte s'engage entre le devoir et la passion, et c'est le devoir qui l'emporte. L'idéal de Corneille, c'est le sublime; les qualités de son style sont la noblesse et la véhémence; il a fréquemment des traits de génie qui étonnent. Parfois il outre des grandes qualités et tombe dans la déclamation et l'enflure.

Son frère, **Thomas Corneille**, écrivit aussi plusieurs tragédies qui eurent quelque succès, dû en grande partie au nom qu'il portait.

En même temps que dans le *Cid* la poésie apprenait à parler une langue nouvelle, une révolution analogue s'opérait dans la prose. Elle eut pour auteur *René Descartes*.

René Descartes (1596-1650), né à la Haye-Descartes (Touraine), résolut dès l'âge de seize ans de refaire lui-même son éducation, qu'il jugeait imparfaite. Dans un but d'observation, il

fréquenta le monde, devint soldat, assista au siège de la Rochelle, puis se mit à voyager. Poursuivi par les ennemis que lui suscitaient ses écrits, il se réfugia en Hollande, où il vécut vingt ans et où il composa ses principaux ouvrages. En 1649, cédant aux instances de Christine*, reine de Suède, il alla s'établir près de cette souveraine; mais la rigueur du climat eut sur sa santé déjà affaiblie la plus funeste influence, et il mourut à Stockholm quelques mois après son arrivée.

Descartes se plaça au premier rang des philosophes et des écrivains par son *Discours sur la Méthode* publié en 1637. Dans cet ouvrage, il expose la marche qu'il a suivie pour se créer une doctrine d'une certitude absolue; il montre comment, après s'être imposé un doute universel, il est sorti de ce doute en réfléchissant à sa propre existence. C'est alors qu'il énonce son fameux axiome : *Je pense, donc je suis.* Nous ne pouvons ici développer sa doctrine philosophique, qui s'appela de son nom le *cartésianisme.* Les plus grands philosophes français du XVIIe siècle, Malebranche, Bossuet, Fénelon, se faisaient honneur d'être *cartésiens.*

Outre son *Discours sur la Méthode*, on a de lui des *Méditations philosophiques*, des *Principes de philosophie* et divers écrits en latin.

Dix-neuf ans plus tard un nouveau chef-d'œuvre, dû à la plume de *Pascal*, illustrait la prose française.

Blaise Pascal, né à Clermont-Ferrand, en 1623, mort à Paris en 1662, montra dès l'enfance une prodigieuse aptitude pour les mathématiques. A douze ans, il découvrait seul, sans maître et sans livres, les éléments de la géométrie; à seize ans, il écrivait en latin son premier ouvrage. Effrayé de cette précocité, son père dut le détourner d'études excessives qui minaient sa santé déjà débile. Pascal dès lors fréquenta le monde durant quelques années; mais, à la suite d'un accident où il faillit périr, il se retira à Port-Royal [1] et se consacra tout entier aux exercices de piété. C'est dans

1. *Port-Royal* était une célèbre abbaye de femmes, située près de Chevreuse (Seine-et-Oise). Elle datait du commencement du XIIIe siècle. Mais elle n'acquit de la célébrité que sous la mère *Angélique Arnauld* qui en devint abbesse en 1608. Quelques savants hommes, presque tous parents des religieuses, se retirèrent en 1636 à *Port-Royal-des-Champs* (une succursale existait à Paris) dans une dépendance de l'abbaye où ils fondèrent, sous le nom de *Petites Écoles*, un établissement d'instruction. Les illustres membres de cette petite congrégation sont connus sous le nom de *Solitaires de Port-Royal.*

Tous les solitaires, partisans des mêmes idées théologiques, concevaient un christianisme rigide qui les porta à adhérer aux doctrines de *Jansénius*, évêque d'Ypres, sur la grâce et la prédestination, et les fit accuser de pencher vers le calvinisme. On les qualifia de *Jansénistes.* La plupart furent mis à la Bastille ou forcés de s'exiler.

Les jansénistes de Port-Royal, religieuses et solitaires, refusant de signer le formulaire qui condamnait la doctrine de Jansénius, Louis XIV obtint de Clément XI, en 1708, la suppression des monastères de Port-Royal, et fit raser, en 1710, Port-Royal-des-Champs.

L'influence exercée par Port-Royal sur la littérature du XVIIe siècle fut immense. Les écrivains de cette secte célèbre, *Arnauld d'Andilly, Antoine Arnauld, Le Maistre de Sacy, Nicole, Claude Lancelot, Pascal*, etc., contribuèrent beaucoup à former le goût et à déshabituer les auteurs du *pathos* et de l'enflure qui étaient alors fort en vogue. Ils ne contribuèrent pas peu à faire sentir le prix de la simplicité et du naturel.

cette retraite qu'il composa ses *Lettres provinciales* (1656) écrites pour défendre les religieux de Port-Royal contre leurs adversaires. La clarté, la brièveté, une élégance inconnue jusque-là, une ironie mordante et naturelle, une véhémence qui s'élève au niveau de ce que l'éloquence antique a produit de plus achevé, sont les principales qualités qui, au point de vue littéraire, rendront immortelle cette œuvre de Pascal. Il travaillait à un grand ouvrage sur le christianisme, lorsque la mort le surprit à l'âge de trente-neuf ans. Les fragments de cet ouvrage trouvés dans ses papiers ont été publiés plus tard sous le titre de *Pensées*. La sublimité de quelques-uns de ces morceaux les met au niveau de tout ce qui a été écrit de plus parfait (V. *Morceaux choisis*, p. 365).

La philosophie et la controverse religieuse avaient engendré des chefs-d'œuvre pendant la première moitié du XVIIe siècle. Les autres genres en prose n'atteignirent pas à cette hauteur. Toutefois dans le genre historique, la France eut alors *Mézeray* et le *cardinal de Retz*, d'ailleurs de mérites très inégaux.

Mézeray (1618-1683) a composé une *Histoire de France* qui jouit dès son apparition d'une immense popularité. Cette histoire, assez peu exacte jusqu'à saint Louis, devient depuis ce roi jusqu'au règne de Louis XIII d'une fidélité irréprochable. Le style de Mézeray est naturel, énergique, animé; mais il a beaucoup vieilli. On doit encore au même historien un *Traité de l'origine des Français* ou *Histoire de France avant Clovis*.

Paul de Gondi, cardinal de Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris, né en 1614, mort en 1678, politique brouillon et sans vues, conspirateur émérite, présenterait dans l'histoire une figure assez effacée s'il n'avait laissé des *Mémoires* qui sont un des monuments de la langue française. « Ils sont écrits, dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. »

DEUXIÈME PÉRIODE DU SIÈCLE DE LOUIS XIV (1661-1715)

La deuxième période du XVIIe siècle commence avec le gouvernement personnel de Louis XIV. Les littérateurs sont obligés de tenir compte des idées qui règnent à la cour; la discipline s'établit dans les lettres comme partout ailleurs. Un goût très épuré a rendu les auteurs un peu timides, bien peu conservent complètement leur individualité; quelques-uns cependant, comme *La Fontaine*, échappent à cette influence toute-puissante de Versailles.

La poésie, qui a déjà jeté tant d'éclat avec Corneille, se transforme sans déchoir entre les mains de *Racine*, *Molière*, *Boileau* et *La Fontaine*.

Jean Racine (1639-1699) naquit à la Ferté-Milon où son père était contrôleur du grenier à sel. Dès l'âge de trois ans le futur poète était orphelin, et il entra au collège de Beauvais où il resta jusqu'à sa seizième année. Alors sa grand'mère et sa tante, religieuses de Port-Royal, l'appelèrent auprès d'elles. Il resta trois ans dans cette solitude. Il y reçut les leçons de Claude Lancelot et des autres savants solitaires. Il se livra avec passion à l'étude de la langue grecque. De là il passa au collège d'Harcourt où il compléta ses études. Sa famille voulait qu'il entrât au barreau ou dans les ordres. Un de ses oncles, chanoine à Uzès, l'avait appelé près de lui, espérant pouvoir lui faire obtenir quelque bénéfice *. Mais Racine, négligeant les études théologiques, s'adonnait tout entier à la poésie dramatique. De retour à Paris, vers 1663, il se livra à son goût pour les vers. Sur le conseil de Molière, il composa la première de ses tragédies qui ait été représentée, *la Thébaïde ou les Frères ennemis* (1665) qui, bien que faible, commença sa réputation. Il se voua dès lors exclusivement au théâtre et donna successivement *Alexandre* (1665), *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1671), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie en Aulide* (1675) et *Phèdre* (1677). Il avait aussi fait représenter en 1668 sa délicieuse comédie des *Plaideurs*, imitée des *Guêpes* d'Aristophane, critique spirituelle des travers du barreau et de la magistrature au XVIIe siècle.

A l'apparition de *Phèdre*, une cabale montée contre Racine fit tomber ce chef-d'œuvre auquel on affecta de préférer la *Phèdre* de Pradon *. Le poète blessé garda douze ans le silence : il ne reparut dans la lice, sur la prière de Madame de Maintenon, que pour donner *Esther* en 1689, et *Athalie* en 1691 (V. *Morceaux choisis*, p. 367). Racine avait été reçu de l'Académie * française en 1673; il mourut en 1699. Il fut enterré dans le cimetière de Port-Royal-des-Champs. Lors de la destruction de cette abbaye, son corps fut transporté dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau.

Racine s'est proposé avant tout de peindre les hommes tels qu'ils sont. Dans ses pièces, il y a encore lutte entre le devoir et la passion; mais, à l'encontre de ce qui arrive dans le théâtre de Corneille, chez Racine, c'est toujours la passion qui l'emporte. Aussi ses plus beaux rôles sont-ils des rôles de femme. Racine est un profond analyste du cœur humain. Son caractère est la tendresse, comme celui de Corneille est l'héroïsme; quant au style de Racine, on est à peu près d'accord pour reconnaître que la perfection n'en a jamais été dépassée. L'*Harmonie racinienne* est passée en proverbe.

Molière. La comédie française, supérieure à celle de tous les pays et de tous les temps, doit surtout son illustration à *Jean-Bap-*

tiste Poquelin, dit **Molière**, né à Paris en 1622, mort dans la même ville en 1673. Il fit d'excellentes études au collège d'Harcourt, exerça quelque temps la charge de son père, valet de chambre, tapissier du roi, puis se fit recevoir avocat en 1645. Bientôt après il forma une troupe de comédiens dont il fut directeur, et parcourut la France en donnant des représentations. C'est pendant ces pérégrinations aventureuses qu'il composa ses premiers essais de comédies, dont la plupart n'ont point été conservés.

Les premières étincelles de son génie apparurent en 1653, à Lyon, où il fit représenter *l'Étourdi*. Depuis lors il ne se passa guère une seule année sans qu'il produisît un ou plusieurs chefs-d'œuvre. Son théâtre était installé au Palais-Royal. Il jouit jusqu'à sa mort de la faveur et de la protection de Louis XIV, et fut intimement lié avec les plus grands hommes de son temps, particulièrement avec Racine, Boileau et La Fontaine. En 1673, en jouant *le Malade imaginaire*, il fut pris d'une convulsion. On l'emporta mourant du théâtre, et il expira la nuit même, assisté de deux sœurs de charité, auxquelles il venait de donner l'hospitalité dans sa maison.

Les pièces de Molière sont au nombre de *trente*, dont *quatorze* en vers. Il n'hésita pas à employer la prose pour les autres, contrairement à ce qui s'était fait jusqu'alors au théâtre. Les plus parfaits de ses chefs-d'œuvre dans la haute comédie sont : *le Misanthrope* (1666), *le Tartufe* (1667), *l'Avare* (1668) et *les Femmes savantes* (1672). Ce sont les dernières de ses productions. Parmi les pièces antérieures, et d'une portée moins haute, nous citerons : *les Précieuses ridicules* (1659), *le Médecin malgré lui* (1666), *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), *le Bourgeois gentilhomme* (1670), *les Fourberies de Scapin* (1671); *le Malade imaginaire* (1673).

Les caractères que Molière a su peindre dans ses comédies sont d'une ressemblance achevée. En même temps que les travers de son temps, il a représenté au vif les ridicules ou les vices de l'humanité; aussi son œuvre restera-t-elle à jamais jeune et vraie.

Il serait superflu de faire ressortir en détail le mérite des compositions de Molière : de l'aveu des littérateurs et des hommes de goût de tous les pays, il est, par le fond comme par la forme, le premier des poètes comiques.

Boileau Despréaux (1636-1711), fils d'un greffier au parlement de Paris, fut destiné au barreau qu'il abandonna bientôt pour les belles-lettres. En 1666 il débuta par des *Satires*. Puis il écrivit successivement ses *Épîtres*, *le Lutrin*, poème héroï-comique, et *l'Art poétique*.

Les *Satires* de Boileau (V. *Morceaux choisis*, p. 371), roulant le plus souvent sur des questions littéraires, ont rendu au goût français un très grand service, en corrigeant nos auteurs de l'enflure et de l'amour des *pointes* qui régnait alors et que nous avions emprunté, comme on l'a vu, à la littérature italienne.

Le bon sens est la qualité dominante des *Épîtres* de Boileau. La

langue en est éminemment correcte et le style naturel. On y désirerait seulement un peu plus de chaleur. Dans l'épître qui célèbre le passage du Rhin, l'auteur prend le ton de l'épopée; mais on y sent plus l'effet de l'art que l'inspiration.

L'Art poétique, qui est avec *le Lutrin* le meilleur ouvrage de Boileau, fut composé de 1669 à 1674. L'auteur avait 33 ans à la première date, et était dans toute la maturité de son talent. Un de nos critiques a dit que *l'Art poétique* était la profession de foi littéraire d'un grand siècle. Beaucoup plus étendu que celui d'Horace, *l'Art poétique* se compose de quatre chants.

La critique de Boileau, aussi exacte que sévère, exerça la plus heureuse influence sur les écrivains contemporains.

Jean de La Fontaine, notre inimitable fabuliste, naquit à Château-Thierry en 1621 et mourut à Paris en 1695. Il était fils d'un maître des eaux et forêts et mena jusqu'à vingt-six ans une vie désœuvrée. Mais déjà son goût pour la poésie s'était éveillé en entendant lire une ode de Malherbe. Dès que La Fontaine eut atteint sa vingt-sixième année, son père lui céda sa charge et le maria; mais La Fontaine ne tarda pas à venir à Paris, le foyer de la littérature. Le reste de sa vie se passa chez les grands qui lui servirent successivement de protecteurs.

La Fontaine a composé douze livres de *fables* (V. *Morceaux choisis*, p. 373), dont les sujets sont empruntés à divers auteurs anciens et modernes. Les six premiers livres parurent en 1668. La Fontaine avait alors quarante-sept ans. Les six derniers livres furent publiés successivement de 1678 à 1694.

Dans cette seconde partie le poète étend le champ de l'apologue; il devient plus hardi, sinon plus profond; son pinceau se colore davantage. Du reste, les fables de La Fontaine, dans leur ensemble, sont des chefs-d'œuvre de bonhomie, de naïveté, de délicatesse et de naturel. Le poète prend sans effort tous les tons, depuis le sublime jusqu'au badin. La Fontaine a été surnommé l'*inimitable*, et de fait jamais personne n'a tenté de l'imiter. Il doit sans doute son style, unique entre tous, à la lecture assidue qu'il faisait de nos vieux auteurs. Il semble avoir pris leur verve gauloise pour la marier heureusement aux qualités des grands écrivains de l'antiquité. Si La Fontaine n'est pas le plus grand écrivain du siècle de Louis XIV, il en est à coup sûr le plus original.

Son *Élégie aux nymphes de Vaux*, écrite en faveur de Fouquet désigné sous le nom d'Oronte, est une de ses plus touchantes productions en même temps qu'un acte de courage, car Louis XIV était fort irrité contre le surintendant.

SUITE DU SIÈCLE DE LOUIS XIV. — ÉLOQUENCE SACRÉE

Descartes et *Pascal* avaient pour ainsi dire créé la prose française pendant la première moitié du XVIIe siècle. Ils eurent de dignes émules dans les orateurs et les philoso-

phes chrétiens de la seconde période, où l'éloquence de la chaire, inconnue de l'antiquité païenne, brille d'un si vif éclat. *Bossuet*, *Bourdaloue*, *Fénelon*, *Massillon*, *Fléchier*, *Mascaron*, sont les plus grands orateurs sacrés qui aient jamais existé chez aucun peuple.

Comme philosophes, *Bossuet*, *Fénelon* et *Malebranche*, disciples de Descartes, appliquèrent la méthode et une partie des vues de ce dernier à la démonstration des dogmes du christianisme.

Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon en 1627, mort à Paris en 1704, fut évêque de Meaux et précepteur du grand Dauphin, fils de Louis XIV. Son génie l'a fait surnommer l'*Aigle de Meaux*. Il fut à la fois historien, philosophe, théologien et orateur incomparable. Ses deux œuvres historiques les plus importantes sont le *Discours sur l'histoire universelle* et l'*Histoire des variations des églises protestantes*. Le *Discours sur l'histoire universelle* est l'un des plus admirables ouvrages de notre langue, tant par la beauté et la sublimité du style que par la solidité des réflexions et la profonde connaissance du cœur humain.

Parmi les nombreux ouvrages philosophiques ou théologiques sortis de la plume de Bossuet nous citerons seulement *le Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, une *Logique*, les *Réflexions sur la morale d'Aristote*, des *Traités du libre arbitre et de la concupiscence*, la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, le *Catéchisme de Meaux*, les *Méditations sur l'Évangile*, les *Élévations sur les mystères*.

Les *Oraisons funèbres* que Bossuet a prononcées dans la chaire sacrée le mettent au premier rang des orateurs et permettent d'associer son nom à ceux de Démosthène et de Cicéron. Les plus belles de ces oraisons funèbres sont celles de *Henriette de France*, reine d'Angleterre (1669) (V. *Morceaux choisis*, p. 375), de *Henriette d'Angleterre*, duchesse d'Orléans (1670), de la reine *Marie-Thérèse* (1683) et du *prince de Condé* (1687).

Les *sermons* de Bossuet sont dignes des oraisons funèbres. Plusieurs critiques les mettent au-dessus de ceux de Bourdaloue. Ce qui caractérise principalement Bossuet comme sermonnaire, c'est l'abondance des idées, l'éclat de la langue, les traits hardis, les figures vives et naturelles.

Le père **Louis Bourdaloue**, jésuite, naquit à Bourges en 1632 et mourut en 1704. En 1670 il fut appelé à la cour comme prédicateur, à la place de Bossuet qui venait de recevoir la charge de précepteur du Dauphin *. Bourdaloue y eut un immense succès et il le dut autant aux qualités solides de ses discours qu'à la hardiesse de ses censures. Sans égaler Bossuet, Bourdaloue est un écrivain excellent et un judicieux moraliste. Préoccupé avant tout des devoirs austères de son ministère sacré, il dédaigne tout orne-

ment, et ne donne pas carrière aux élans de l'imagination; mais sa dialectique est d'une force et d'une rigueur qui étonnent et captivent. Il ne plaît pas, il domine. On cite comme chef-d'œuvre de Bourdaloue la première partie de son sermon sur la Passion.

François de Salignac de la Mothe-Fénelon, né en 1651, plus connu sous le nom de **Fénelon**, est une des figures les plus sympathiques du XVIIe siècle. Destiné aux ordres dès sa jeunesse, il étudia la théologie au séminaire de Saint-Sulpice. Après s'être fait connaître, jeune encore, par un *Traité de l'éducation des filles*, il fut envoyé dans le midi de la France pour convertir les protestants. A son retour on lui confia l'éducation du duc de Bourgogne *. Il fut ensuite nommé archevêque de Cambrai.

Après la publication de son livre sur l'*Explication des maximes des saints*, ouvrage empreint de *quiétisme* *, Fénelon dut soutenir une vive polémique * contre Bossuet. Sur les instances de Louis XIV Rome condamna les doctrines préconisées par Fénelon qui dut les rétracter publiquement. Il le fit avec une docilité qui honore son caractère.

Pendant l'éducation du duc de Bourgogne, Fénelon avait écrit pour son royal élève des *Fables*, des *Dialogues des Morts*, et enfin *les Aventures de Télémaque* (V. *Morceaux choisis*, p. 377). Dans ce dernier ouvrage, empreint des souvenirs de l'antiquité grecque, Fénelon personnifie son élève sous les traits de Télémaque, auquel il donne les qualités et les défauts du duc de Bourgogne. Il lui montre quelles vertus un prince doit acquérir et pratiquer. La publication du *Télémaque*, due à l'indiscrétion d'un copiste, perdit Fénelon dans l'esprit de Louis XIV, qui vit dans ce livre la critique de son gouvernement. Fénelon dut quitter la cour. Exilé dans son archevêché de Cambrai, le digne prélat y donna l'exemple de toutes les vertus. Il mourut en 1715.

Il laissait entre autres chefs-d'œuvre un *Traité de l'Existence de Dieu* écrit dans un ample et magnifique langage. On n'a recueilli que quelques-uns des innombrables sermons de Fénelon; les deux plus remarquables sont le discours pour le *sacre de l'électeur de Cologne* et le sermon pour la *fête de l'Épiphanie :* ce dernier renferme des beautés de premier ordre.

On a encore de Fénelon une célèbre *Lettre sur les occupations de l'Académie* * *française* dans laquelle il émet, au sujet de l'enrichissement de notre langue, certaines idées larges, justes et fécondes et quelques autres qui paraissent chimériques.

Esprit Fléchier (1632-1710), évêque de Nîmes et célèbre prédicateur, fut plutôt écrivain qu'orateur. Son style est orné et fleuri; mais l'art s'y fait trop sentir. Les *Oraisons funèbres* de madame de Montausier et de Turenne lui assurent le premier rang dans son siècle parmi les orateurs du second ordre.

Jules Mascaron (1634-1703), prêtre de l'Oratoire, prêcha plusieurs Avents et plusieurs Carêmes à la cour et prononça l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre ainsi que celle de Turenne.

Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont-Ferrand, naquit à Hyères en 1663 et mourut en 1742. Il était entré, en 1681, dans la congrégation de l'Oratoire; en 1699 il fut appelé à prêcher l'Avent à Versailles en présence de Louis XIV. Il prononça aussi devant ce prince les discours de son *Grand Carême;* ensuite il ne reparut plus à la cour que pendant la minorité de Louis XV où il prêcha les dix sermons qui composent le *Petit Carême.*

L'enseignement de la morale constitue la partie la plus importante des sermons de Massillon. Le style de cet orateur abonde en figures. Chez lui la phrase est presque toujours périodique, et au milieu de grandes qualités, on y regrette parfois de la recherche et quelques fautes de goût. La langue de Massillon est élégante et harmonieuse.

Nicolas Malebranche (1637-1715), prêtre de l'Oratoire, célèbre métaphysicien, membre de l'Académie des sciences, fut le disciple de Descartes, dont il poussa les doctrines jusqu'aux dernières conséquences. Il est l'auteur de *la Recherche de la vérité*, des *Conversations métaphysiques et chrétiennes*, d'un *Traité de la nature et de la grâce*, d'un *Traité de morale*, des *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, d'un *Traité de l'amour de Dieu*, etc.

A la suite des philosophes nous mentionnerons deux moralistes célèbres, *La Rochefoucauld* et *La Bruyère.*

Le duc de La Rochefoucauld (1616-1680) s'est rendu immortel par son petit livre des *Maximes*, écrit avec une extrême élégance, mais qui développe sans la condamner la triste morale de l'égoïsme.

Jean de La Bruyère naquit à Paris en 1645, et mourut en 1696. On a peu de détails sur sa vie, qui fut du reste très retirée et tout entière consacrée à l'étude. On sait seulement que Bossuet le fit entrer dans la maison de Condé * où il fut chargé d'enseigner l'histoire au petit-fils du vainqueur de Rocroy. La Bruyère est le premier des moralistes du XVIIe siècle par la finesse et la pénétration qu'il a apportées dans l'analyse du cœur humain. Son unique ouvrage porte ce titre : *les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les caractères et les mœurs de ce siècle* (V. *Morceaux choisis*, p. 378). Le style de La Bruyère est le modèle de la netteté et de la précision. Bien qu'il semble n'avoir voulu que représenter les travers humains en général, la fidélité de ses peintures prêta à la malignité, et l'on prétendit reconnaître dans son livre la plupart des grands personnages contemporains. On a reproché à La Bruyère d'avoir trop chargé quelques-uns des principaux caractères. Mais le moraliste, aussi bien que le poète comique, a le droit de grossir les traits pour frapper plus vivement l'attention. La Bruyère est compté parmi nos écrivains de premier ordre.

De tous les ouvrages du XVIIe siècle, ce sont peut-être les lettres qui peignent le mieux la vie intime de cette époque, et les auteurs épistolaires les plus remarquables qu'elle a

produits sont deux femmes : *Madame de Sévigné* et *Madame de Maintenon.*

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, née en 1626, morte en 1696, s'est immortalisée par ses *Lettres*, qui sont l'un des monuments littéraires les plus remarquables de notre langue. On a dit qu'elle fut redevable de son génie à sa tendresse pour sa fille, Madame de Grignan, dont elle vécut séparée pendant sept ans, cette dernière ayant été forcée d'aller habiter la Provence que son mari gouvernait au nom du duc de Vendôme.

Les *Lettres* de Madame de Sévigné sont pleines de grâce et d'abandon. On admire entre autres celle où elle raconte la mort de Turenne; elle y fait preuve d'une exquise sensibilité et s'élève sans effort jusqu'à la plus haute éloquence (V. *Morceaux choisis*, p. 379).

Madame de Maintenon (1635-1719), veuve du poète Scarron*, fut admise à la cour en qualité de gouvernante des enfants du roi. Son esprit élevé, sa piété, sa distinction plurent à Louis XIV, qui l'épousa secrètement environ un an après la mort de la reine. Madame de Maintenon créa à Saint-Cyr une maison d'éducation pour les jeunes filles nobles, et la dirigea avec autant d'habileté que de dévouement. On lui doit des *Lettres sur l'éducation des filles;* cet ouvrage, ainsi que sa correspondance, l'ont fait ranger parmi les écrivains du XVIIe siècle.

Si la période qui nous occupe fut relativement pauvre en historiens vraiment dignes de ce nom, elle nous a laissé les *Mémoires du duc de Saint-Simon.*

Le duc de Saint-Simon (1675-1755) est l'un des écrivains les plus extraordinaires et les plus originaux du XVIIe siècle. D'une grande austérité de mœurs, il frondait ouvertement les vices de la cour de Louis XIV, et se créait de la sorte de puissants ennemis. D'une extrême pénétration, rien ne lui échappait des intrigues des courtisans. Mais ses préjugés et ses passions l'entraînent trop souvent dans ses critiques au delà de la mesure et même hors de la vérité; il fut forcé plusieurs fois de se retirer dans ses terres. Saint-Simon excelle à peindre par le détail; il sait tout, il dit tout; ses personnages revivent sous nos yeux. Nul écrivain n'a su mieux que lui rencontrer l'expression propre; elle ne lui fait jamais défaut malgré l'incorrection du style. Il y a lieu de blâmer le langage beaucoup trop libre de l'auteur.

Le véritable texte des *Mémoires* de Saint-Simon n'a été exactement connu qu'à une époque récente. Ils ont été publiés complètement, pour la première fois, de 1829 à 1831.

HUITIÈME ÉPOQUE (XVIIIe SIÈCLE).

Le XVIIIe siècle, que remplissent les règnes de Louis XV et de Louis XVI, forme un complet contraste avec le siècle

de Louis XIV. C'est une société nouvelle qui naît à la vie, et dont les aspirations se traduisent nécessairement par une littérature également nouvelle. La littérature du grand siècle, confinée pour ainsi dire dans le domaine de la pensée, pouvait charmer des esprits d'élite; mais elle n'avait guère de prise sur la marche des événements. La littérature du XVIIIe siècle, au contraire, devient militante; elle aspire à mettre en pratique les idées qu'elle soutient et cherche à pénétrer par un langage accessible à tous dans les différentes classes de la société. La poésie ne cesse point d'être l'occupation des esprits délicats; mais la veine poétique tarit de plus en plus, et la décadence est, sous ce rapport, aussi rapide que profonde. La prose est l'instrument favori des novateurs; elle devient entre leurs mains une arme de combat. C'est elle qui va produire les œuvres les plus importantes.

Les nouvelles tendances du XVIIIe siècle se révèlent d'abord assez timidement sous la plume de *Fontenelle;* mais bientôt elles trouvent des interprètes aussi véhéments qu'audacieux dans *Montesquieu*, et surtout dans *Voltaire* et *Rousseau*, les deux plus grands noms littéraires du XVIIIe siècle.

Bernard le Bovier de Fontenelle (1657-1757), qui vécut cent ans, fut comme le lien qui unit les littératures du XVIIe et du XVIIe siècle. Il débuta par des comédies et des tragédies justement oubliées. Il donna ensuite des églogues maniérées qui eurent du succès, bien qu'elles portassent l'empreinte d'une profonde décadence du goût. Vinrent ensuite ses *Dialogues des morts* (1683) et des *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), œuvres philosophiques spirituelles, mais affectées et pleines de paradoxes. *Fontenelle*, devenu secrétaire de l'Académie des sciences, exécuta alors ses travaux les plus durables, qui sont une *histoire de l'Académie des sciences* et les *Éloges des académiciens*, dans lesquels il popularisa, grâce à un style clair et élégant, les importantes découvertes scientifiques de son temps. On a justement reproché à Fontenelle son scepticisme et son égoïsme.

Charles de Secondat de la Brède, baron de Montesquieu (1689-1755), d'une famille de magistrats et président à mortier * au Parlement de Guyenne, renonça bientôt à sa charge pour voyager; de retour en France, il publia les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (1734), qui sont un beau livre d'histoire philosophique. Quatorze ans après, en 1748, il publia son ouvrage capital, l'*Esprit des lois*, rempli de pensées aussi fortes que neuves sur l'essence des gouvernements.

François-Marie-Arouet de Voltaire est né à Paris, le 21 no-

vembre 1694, et y est mort le 30 mai 1778; il remplit le XVIIIe siècle de sa renommée littéraire. Il fit ses études au collège de Louis-le-Grand alors dirigé par les jésuites. Nous n'entrerons pas dans les détails de sa vie aventureuse, sorte d'odyssée littéraire. Mis deux fois à la Bastille, il s'exila en Angleterre, habita successivement Paris et Cirey en Champagne, demeure de la marquise du Châtelet. Après avoir été gentilhomme de la Chambre de Louis XV et historiographe de France, il alla se fixer en 1750 à Berlin, auprès du grand Frédéric*, roi de Prusse, avec lequel il ne tarda pas à se brouiller. Rentré en France, il habita successivement plusieurs villes, jusqu'à ce qu'enfin il se fixât en 1758, à Ferney, sur le territoire de Genève. Il ne quitta plus cette résidence que pour venir à Paris, dans l'hôtel du marquis de Villette, situé sur le quai qui est aujourd'hui le quai Voltaire, et où il mourut.

Après avoir débuté par une sorte de poème épique, *la Henriade*, Voltaire se fit remarquer comme auteur dramatique et comme historien. Le sujet de *la Henriade* est la lutte de Henri IV contre la Ligue*; mais ce poème contient en outre le récit des événements survenus pendant les règnes de Charles IX et de Henri III, récit que le Béarnais est censé faire à la reine Élisabeth, pendant un voyage secret et supposé par l'auteur. *La Henriade* ne peut être rangée au nombre des poèmes épiques; le merveilleux consiste simplement dans des allégories. Le poète personnifie la *vérité*, la *discorde*, la *politique*, le *fanatisme*, etc. C'est à peu près à cela que se réduit le surnaturel.

Dans l'art dramatique, on doit à Voltaire d'avoir donne une importance plus grande à l'action; il a rehaussé ses tragédies de toute la pompe théâtrale; elles sont faites pour la représentation plutôt que pour la lecture; il vise à la peinture de la passion, sans se soucier de la mettre en lutte avec le devoir. Ses pièces offrent plus de pathétique que celles de Corneille et de Racine. Le principe moral en est à peu près absent. Elles sont en outre semées de tirades philosophiques. Le poète s'est fait du théâtre une tribune du haut de laquelle il cherche à faire triompher ses opinions. On admire la variété des sujets qu'il a traités. Son style est d'une élégance soutenue; mais la versification en est très faible. Les tragédies de Voltaire sont au nombre de vingt-huit. Nous ne citerons que les plus importantes : *Œdipe*, *Brutus*, *Zaïre*, *la Mort de César*, *le Fanatisme ou Mahomet*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Rome sauvée*.

Considéré comme historien, Voltaire doit fixer l'attention par les innovations qu'il introduisit dans la manière d'envisager et d'écrire l'histoire. Il publia d'abord, en 1730, l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*, narration rapide, colorée, intéressante comme un roman, de la vie de ce singulier monarque. En 1752, parut le *Siècle de Louis XIV*, l'œuvre historique la plus originale de l'auteur. Rompant avec la tradition, Voltaire ne se contente pas de mettre en scène les souverains et de raconter les événements politiques; il entreprend de peindre complètement une époque, d'en

faire connaître les mœurs, l'esprit, les tendances, de noter les progrès des lettres, des sciences et des arts, de faire, en un mot, le tableau de l'esprit humain pendant le XVIIe siècle. Le *Siècle de Louis XIV* est écrit dans une langue élégante et pure; toutefois on critique la méthode adoptée par l'écrivain, méthode qui nuit à l'unité de son œuvre. L'historien, en effet, note successivement et à part, les événements historiques, les anecdotes qui peignent l'esprit et les mœurs de la cour, l'état des lettres, des sciences et des arts, les affaires religieuses, etc. Il a le tort aussi de terminer son livre par des détails assez puérils, au lieu de donner une vue d'ensemble sur la période dont il a raconté l'histoire. Le *Siècle de Louis XIV* est comme la première partie d'un autre ouvrage publié en 1756, et intitulé *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* Cette étude commence à Charlemagne, c'est une sorte de continuation de l'*Histoire universelle* de Bossuet, mais dans un esprit diamétralement opposé. Parmi les autres ouvrages historiques de Voltaire nous citerons : l'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand* (1759-1763), panégyrique quelque peu intéressé et trop partial du réformateur russe, et un *Précis du siècle de Louis XV.*

On doit aussi à Voltaire des *commentaires sur le théâtre de Pierre Corneille*, commentaires trop sévères, où l'auteur ne sait pas tenir compte des variations nécessaires de la langue.

Voltaire a laissé une immense correspondance où brillent sans contrainte toutes ses qualités littéraires. On admire dans ses *lettres* la sûreté des jugements qu'il porte sur les œuvres littéraires contemporaines. Il y apprécie souvent ses propres productions avec une étonnante impartialité et une sévérité de critique qui surpasse quelquefois celle de ses ennemis les plus acharnés.

Comme philosophe, Voltaire fut un adversaire passionné du christianisme.

Tous les autres poètes du XVIIIe siècle sont inférieurs à Voltaire. Dans la tragédie, le seul qui mérite d'être cité est **Crébillon** (1674-1762), qui employa le ressort de la terreur poussée à l'extrême pour remuer les spectateurs.

Dans le genre comique, la décadence fut peut-être plus sensible encore que dans la tragédie.

Les dernières années du XVIIe siècle et les premières du XVIIIe avaient produit un poète, *Regnard*, qui pouvait tenir sa place, même après Molière.

Regnard (1656-1709), voyageur, homme du monde, ne devint homme de lettres que par passe-temps. La gaieté constitue le mérite principal de Regnard dont les pièces sont d'ailleurs fort bien conduites; mais son style dénote une profonde décadence. Citons cependant les amusantes comédies intitulées *le Joueur* et *le Légataire universel.*

Après les comédies de Regnard il n'y a guère à mentionner que la *Métromanie*, de **Piron**, qui parut en 1738, le *Méchant*, de **Gresset** (1747), *les Châteaux en Espagne* et *le Vieux Célibataire*, de **Collin d'Harleville**, qui sont des dernières années du XVIIIe siècle.

Dans l'intervalle, **Diderot** avait essayé d'acclimater sur notre scène la tragédie bourgeoise, d'où est sorti le drame moderne.

De la poésie lyrique nous n'eûmes au XVIIIe siècle que la forme sans en avoir le fond; l'inspiration a fait défaut aux écrivains qui se sont consacrés à ce genre. Les plus renommés d'entre eux furent *Jean-Baptiste Rousseau*, *Le Franc de Pompignan* et *Lebrun*.

Jean-Baptiste Rousseau, né à Paris en 1671, mort en exil à Bruxelles en 1741, eut une vie agitée et très malheureuse. Un arrêt du Parlement le condamna, en 1712, à un bannissement perpétuel.

On reproche à Jean-Baptiste Rousseau la stérilité de son imagination et un manque presque complet de sensibilité; mais son style a beaucoup d'éclat et souvent il fait passer dans notre langue avec un grand bonheur d'expression les beautés de premier ordre des auteurs grecs et latins. Ses odes et ses cantates constituent son plus sérieux titre de gloire.

Le Franc de Pompignan, né en 1709, mort en 1784, est surtout connu pour ses poésies sacrées, ses odes et une tragédie de *Didon* assez faible. Son style est très inégal, tantôt coloré, tantôt emphatique, mais terne le plus souvent.

Lebrun (1729-1807), malgré la sécheresse et la dureté de ses odes, fut surnommé le *Pindare français*, dénomination à laquelle il semble avoir eu peu de droits.

La poésie didactique se manifeste d'ordinaire aux époques où l'inspiration est moins vive. C'est ce qui arriva au XVIIIe siècle, pendant lequel ce genre compte un assez grand nombre de représentants : *Louis Racine*, *Saint-Lambert* et *Delille* sont les principaux.

Louis Racine (1692-1765), fils du grand Racine, avait un remarquable talent de versificateur. Son poème de la *Grâce* (1722) et surtout celui de la *Religion* (1726), offrent, malgré leur froideur générale, de grandes beautés. Ce dernier a surtout mérité de rester classique.

Saint-Lambert (1717-1803) publia en 1769 *les Saisons* imitées du poète anglais *Thomson*, œuvre qui ne manque pas d'élégance, mais

qui est sèche et monotone et où l'on ne trouve pas le véritable sentiment des beautés de la nature.

L'abbé **Jacques Delille** (1738-1813) est le plus célèbre de nos poètes descriptifs, et il a une grande réputation pour ses traductions en vers. On vante surtout sa traduction des *Géorgiques*. Ses principales œuvres originales sont : *les Jardins*, *l'Homme des champs*, *l'Imagination*, *les Trois règnes de la nature*, *la Conversation*.

Après avoir excité l'enthousiasme de ses contemporains, Delille est aujourd'hui trop dédaigné. Les défauts qu'on lui reproche sont surtout ceux du genre qu'il avait adopté. Décrire et toujours décrire devient à la longue monotone et très fatigant.

L'épître, qui rentre dans le genre didactique, est dignement représentée au XVIIIe siècle par *Jean-Baptiste Rousseau* et *Voltaire*. L'*épître à Boileau* et l'*épître à Horace*, de ce dernier, peuvent passer pour des modèles.

Le XVIIIe siècle n'eut qu'un véritable poète satirique, **Gilbert**, né en 1751 et mort de misère à l'Hôtel-Dieu en 1780. Ses satires intitulées *le Dix-huitième siècle* et *Mon apologie* semblaient annoncer à la France un poète de premier ordre : une mort prématurée trompa ces espérances.

Florian (1755-1794) essaya dans ses fables de marcher sur les traces de La Fontaine; mais il est resté bien au-dessous de son inimitable prédécesseur.

L'*Encyclopédie*, œuvre gigantesque antichrétienne, qui ne se proposait rien moins que de tracer le tableau des connaissances humaines, et qui fut une arme offensive si puissante entre les mains du parti philosophique, eut pour principaux inspirateurs *Diderot* et *d'Alembert*.

Diderot (1713-1784) dirigea la publication de l'*Encyclopédie*, pour laquelle il écrivit toute l'histoire ancienne et la partie concernant les arts et les métiers. Il a en outre publié un grand nombre d'écrits où abondent à la fois les idées généreuses et les paradoxes*.

D'Alembert (1717-1784), géomètre de premier ordre, mais littérateur assez froid, est surtout connu par le discours préliminaire de l'*Encyclopédie* et par les éloges historiques des académiciens français morts de 1700 à 1770.

La philosophie du XVIIIe siècle, toute sensualiste*, eut pour principal représentant :

Condillac (1715-1780), dont les ouvrages les plus connus sont : *L'Essai sur l'origine des connaissances humaines*, le *Traité des sensations*, l'*Art d'écrire*, l'*Art de raisonner*, l'*Art de penser*.

A l'exception de Voltaire, le XVIIIe siècle n'a produit que des historiens de second ordre. Citons cependant *Rollin* et *Barthélemy*.

Rollin (1661-1741), célèbre professeur et recteur de l'Université de Paris, publia un *Traité des études* qui, selon Villemain, est un monument de raison et de goût et l'un des livres les mieux écrits dans notre langue après les livres de génie. Il a également laissé une *Histoire ancienne*, remarquable par sa simplicité et le sentiment moral. D'un dévouement sans bornes pour la jeunesse, ce digne maître n'était nommé que le *bon Rollin*.

L'abbé **Barthélemy** (1716-1795) est l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, peinture intéressante de la plus belle époque de la civilisation grecque.

Parmi les romanciers on doit citer **Lesage** (1668-1747), l'auteur de *Gil Blas*.

En opposition avec les Encyclopédistes s'éleva une école spiritualiste* dont *Jean-Jacques Rousseau* fut l'écrivain le plus éloquent.

Jean-Jacques Rousseau, qui partagea avec Voltaire le sceptre de la littérature au XVIIIe siècle, naquit à *Genève* le 28 juin 1712 et mourut à Ermenonville le 3 juillet 1778. Il eut une vie de misère et d'aventures et ne contribua pas peu lui-même par son caractère à ses longues infortunes. *Rousseau* fut tour à tour laquais, professeur de musique et précepteur, jusqu'au jour où il vécut de sa plume et des bienfaits de ses protecteurs. Sa philosophie contrastait avec les tendances matérialistes* des philosophes contemporains. Il prêchait le déisme*. Son éloquence est entraînante, son style toujours clair et harmonieux, parfois déclamatoire. Les paradoxes* qui abondent dans les écrits de Rousseau en assurèrent le succès au moment de leur apparition. Parmi ses écrits, nous nous bornerons à citer le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, le *Contrat social* et l'*Émile* (1762), celui de ses ouvrages qui eut le plus de retentissement. Rousseau fut un digne appréciateur des beautés de la nature, trop peu senties par les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Bernardin de Saint-Pierre naquit au Havre en 1737, et mourut en 1814. La plus grande partie de sa vie se passa dans la gêne et dans des voyages incessants. Au retour de l'Ile de France*, il commença la publication de ses ouvrages, dont les principaux sont : *les Études de la nature; Paul et Virginie*, délicieuse idylle en

prose, d'un genre tout nouveau et qui n'a rien à envier aux idylles des anciens; enfin *les Harmonies de la nature*.

Bernardin de Saint-Pierre est incontestablement l'un de nos meilleurs écrivains de la fin du XVIIIe siècle. Son style est simple et harmonieux. Il sent et goûte la nature à la façon de son maître Jean-Jacques Rousseau; mais il a émis dans ses *Études*, qui sont sa principale œuvre, des opinions tout à fait opposées aux données actuelles de la science.

Si J.-J. Rousseau avait fait aimer la nature, *Buffon* s'immortalisa en la décrivant dans ses productions aussi variées qu'infinies.

Buffon (1707-1788). Ce grand écrivain trouva sa véritable voie quand il fut nommé, en 1759, intendant du Jardin du Roi, aujourd'hui le Jardin* des Plantes. Il conçut alors et exécuta le projet de réunir en un vaste ensemble toutes les connaissances relatives à l'histoire naturelle. De là sont sortis tant de beaux ouvrages parmi lesquels nous mentionnerons la *Théorie de la terre*, l'*Histoire naturelle des quadrupèdes* (V. *Morceaux choisis*, p. 383) et les *Époques de la nature*.

Le génie de Buffon ne paraît pas inférieur aux vastes sujets qu'il traite. La pompe, la majesté et le coloris de son style le placent parmi les plus grands écrivains. On peut lui reprocher bien des inexactitudes dans les détails; mais on ne saurait trop admirer comment il a devancé son temps en devinant d'importantes vérités que l'étude fit découvrir plus tard.

Le jour de sa réception à l'Académie* française, Buffon prononça le fameux *Discours sur le style*, dans lequel se trouvent ces deux aphorismes* si souvent reproduits : *le style, c'est l'homme, — le génie n'est qu'une longue patience*.

Au moment où allait finir le XVIIIe siècle, une révolution, heureuse suivant les uns, funeste suivant les autres, s'opéra dans la littérature dramatique par l'apparition des comédies de *Beaumarchais*.

Beaumarchais (1732-1799), esprit aventureux, essaya de toutes les carrières : horloger, acteur, musicien, financier, éditeur, diplomate, avocat, publiciste, auteur dramatique, il apporta dans toutes ces professions diverses des qualités qui accusent la variété et les ressources de l'un des esprits les plus actifs du XVIIIe siècle. Il doit surtout sa célébrité à deux pièces étincelantes de verve : *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, sanglantes satires des abus et des travers de l'époque, pétillantes d'enjouement et d'esprit.

C'est également à la fin du XVIIIe siècle que la véritable poésie bucolique, encore inconnue dans notre littérature, sembla promettre un émule de Théocrite et de Virgile dans la personne d'*André Chénier*.

André Chénier, né à Constantinople en 1762, d'un Français et d'une mère grecque, mourut sur l'échafaud en 1794, l'avant-veille du 9 thermidor. On s'accorde à reconnaître que s'il avait vécu davantage, il eût donné à la France un grand poète de plus. Un commerce assidu avec la muse grecque assouplit son talent et communiqua à son style une grâce exquise, qui se mariait heureusement avec une tournure d'esprit éminemment française. Il a laissé des élégies, quelques idylles, des odes empreintes d'une délicatesse et d'une harmonie remarquables. Il était incarcéré à Saint-Lazare, lorsqu'il composa *la Jeune Captive*, pièce de vers touchante, inspirée par la présence, dans sa prison, d'une jeune fille noble, mademoiselle de Coigny, condamnée par le tribunal révolutionnaire (V. *Morceaux choisis*, p. 385).

Son frère, *Marie-Joseph Chénier*, a écrit, non sans talent, plusieurs tragédies.

NEUVIÈME ÉPOQUE (XIXe SIÈCLE)

Il est fort difficile de porter un jugement exact sur les œuvres littéraires du XIXe siècle, trop rapprochées de nous et trop empreintes des idées qui font encore l'objet de nos discussions; aussi nous bornerons-nous à une légère esquisse.

A l'aurore du siècle, de 1800 à 1814, on se fait une idée des plus fausses de la poésie, et l'on porte jusqu'à la superstition le respect de la règle. L'observation méticuleuse des préceptes tient lieu de naturel et de vie. C'est l'époque du pseudo-classique, époque de décadence marquée.

On est tout heureux et surpris, au milieu de cette période stérile, de signaler les œuvres empreintes de sensibilité qu'ont produites **Legouvé** (1764-1811) et **Millevoye** (1782-1816). Le premier dut sa popularité au petit poème intitulé *le Mérite des femmes* (1801); le second à des élégies touchantes, telles que *le Poète mourant* et *la Chute des Feuilles*.

Tandis que la poésie n'existait plus que de nom, la prose, reprenant une nouvelle vie, enrichissait notre littérature d'œuvres importantes et rénovatrices. L'étude attentive des littératures allemande et anglaise, et le retour aux idées religieuses contribuèrent à en relever la portée. On commençait à s'insurger contre les préceptes de Boileau; *Madame de Staël* et *Chateaubriand* furent les représentants des aspirations nouvelles.

Madame de Staël (1766-1817), fille du ministre Necker*, élevée au milieu des hommes distingués qui se réunissaient chez son père, s'adonna de bonne heure aux belles-lettres. Rentrée à Paris

après les secousses de la Révolution, son esprit, ses idées libérales lui valurent, dans les salons qu'elle fréquentait, une influence que le Premier Consul* jugea dangereuse. Elle reçut l'ordre de quitter Paris. C'est durant cet exil qu'elle écrivit son premier roman : *Delphine;* puis elle voyagea en Allemagne et en Italie. Cette dernière contrée lui inspire un nouveau livre, son chef-d'œuvre : *Corinne.* De retour en France, elle est forcée de s'exiler encore une fois et reprend le chemin de l'Allemagne. Elle entreprend alors de faire connaître à ses compatriotes, dans un livre intitulé : *De l'Allemagne*, une littérature et un pays que la France ignorait ou dédaignait.

On reproche aux écrits de Madame de Staël les abstractions d'une philosophie romanesque.

François-René, vicomte de Chateaubriand, naquit à Saint-Malo en 1768, et mourut à Paris en 1848. Issu d'une famille de vieille noblesse, il quitta la France durant la Révolution, et s'embarqua pour le Nouveau-Monde. Il voulait trouver la route des Indes par la baie d'Hudson. Rappelé en Europe par la nouvelle de la fuite du roi, il combattit dans les rangs des émigrés, et se retira en Angleterre, à la suite d'une blessure reçue au siège de Thionville.

Chateaubriand ne rentra en France qu'en 1800. Peu après, parurent *Atala*, *René*, *les Natchez*. Ces pages, remplies de souvenirs que le poète avait rapportés d'Amérique, écrites dans une langue harmonieuse, passionnèrent le public et commencèrent sa réputation. Puis, prenant en mains la défense de la religion, Chateaubriand écrit *le Génie du christianisme*, *les Martyrs* (V. *Morceaux choisis*, p. 387), sorte d'épopée en prose, et, à la suite d'un voyage aux lieux saints, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem.* Créé pair de France après les Cent-Jours*, Chateaubriand prit rang parmi les hommes politiques, et fut nommé ambassadeur, puis ministre.

Procédant de Bernardin de Saint-Pierre et même de Rousseau, Chateaubriand se montra comme eux vivement impressionné par le spectacle de la nature et la peignit plutôt qu'il ne la décrivit avec une certaine exubérance dans les couleurs. Il rechercha avec trop de soin l'originalité de la forme et abusa des images et des figures.

De 1814 à 1830, le mouvement littéraire s'accentua davantage ; on assista alors à la lutte des *Classiques* et des *Romantiques*.

Le *Romantisme*, faisant accueil aux sentiments mélancoliques et aux rêveries propres aux peuples du Nord, professa une sorte d'adoration pour la nature extérieure, fit vibrer jusqu'à l'excès la corde de la sensibilité, mais eut le mérite de ramener chez nous le sens historique depuis trop longtemps absent de nos compositions. Il produisit deux poètes, *Lamartine* et *Victor Hugo*.

Alphonse de Lamartine naquit à Saint-Point, près Mâcon, en 1790, et s'y éteignit en 1869. Lamartine est, avec Victor Hugo, le plus grand poète lyrique de notre époque. Abandonnant la voie suivie par Jean-Baptiste Rousseau, il a substitué au lyrisme de convention une nouvelle poésie riche d'imagination, d'enthousiasme, de tendresse, d'harmonie, d'originalité.

Les plus belles œuvres de Lamartine sont les *Méditations* et les *Harmonies poétiques*, qui eurent un immense retentissement. En outre, Lamartine a publié en 1848 sa célèbre *Histoire des Girondins*.

Victor Hugo (1802-1885), qualifié par Chateaubriand d'*enfant de génie*, fut, dans la poésie lyrique, l'émule de *Lamartine*. Ses *Odes et Ballades*, *les Orientales*, *les Feuilles d'automne*, *les Rayons et les Ombres*, dès leur apparition, excitèrent un immense enthousiasme, justifié en partie par l'harmonie et la variété du rythme, la splendeur du coloris, la magnificence et le grandiose des images. Victor Hugo devint le chef incontesté de l'*École romantique* dont il exagéra les principes. Il entreprit de révolutionner le théâtre. Ses drames, où il se plaît à mettre en scène les plus violents contrastes, ne nous présentent que des caractères exceptionnels; il nous décrit tels hommes étranges et non l'humanité. Le style de ces drames est hardi jusqu'à la témérité, surchargé d'antithèses, et le naturel y est systématiquement poussé jusqu'à la trivialité.

Malgré le succès du romantisme, une école continuait encore les traditions classiques. Elle compte pour ses plus illustres champions *Béranger* et *Casimir Delavigne*.

Béranger (1780-1857) s'immortalisa par ses chansons qui atteignirent souvent la hauteur de l'ode et firent de lui le plus populaire de nos poètes. On regrette que quelques-unes de ces compositions offensent la morale.

Casimir Delavigne (1793-1843) fut dans les *Messéniennes* le chantre du deuil et des malheurs de la France. Il réussit également au théâtre. Ses tragédies les plus estimées sont *les Vêpres Siciliennes* et *Louis XI*. La meilleure de ses comédies est *l'École des Vieillards* (1823).

Nous ne dirons rien de l'éloquence politique, quoiqu'elle ait produit de puissants orateurs aussi bien pendant la Révolution que sous la Restauration * : en essayant de l'apprécier, nous serions obligés d'entrer dans des considérations historiques étrangères à cet ouvrage.

La philosophie de la première partie du XIXe siècle fut une réaction contre les doctrines du XVIIIe; c'est dire qu'elle fut essentiellement spiritualiste: Elle s'honore des noms de **Lamennais** (1782-1854), le célèbre auteur de l'*Essai sur l'in-*

différence en matière de Religion, **Royer-Collard** (1763-1845), **Victor Cousin** (1792-1867), et **Jouffroy** (1796-1842), dont l'enseignement philosophique eut tant d'éclat. *Victor Cousin* est le créateur du système *éclectique* *.

L'une des gloires du XIXe siècle est d'avoir en quelque sorte renouvelé l'histoire et de l'avoir élevée au rang d'une véritable science. Ces progrès sont principalement dus aux beaux travaux d'*Augustin Thierry*, de *de Barante*, de *Guizot*, de *Michelet*, de *Mignet* et de *Thiers*.

Augustin Thierry, né à Blois en 1795, mort en 1856, aveugle et paralysé par suite de travaux excessifs, opéra une profonde révolution dans la manière d'écrire l'histoire. Ses ouvrages les plus importants sont : l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 1825; les *Lettres sur l'histoire de France*, 1827; les *Récits des temps mérovingiens*, 1840; l'*Essai sur l'Histoire de la formation et des progrès du tiers état*, 1854.

Augustin Thierry joint à l'imagination d'un poète le talent d'un grand écrivain. Il retrace les scènes historiques de manière à les rendre présentes aux yeux du lecteur, et la vigueur colorée de l'expression ne fait que donner un plus vif relief à l'extrême fidélité des détails.

De Barante (1782-1866) est l'auteur d'une intéressante *Histoire des ducs de Bourgogne*, dont toutefois le style n'est pas irréprochable.

François Guizot, né à Nîmes, en 1787, mort en 1873, homme d'État, célèbre professeur, a composé de nombreux et importants ouvrages historiques, dont les principaux sont : *Cours d'Histoire moderne, Histoire générale de la civilisation en Europe, Histoire générale de la civilisation en France, Histoire de la Révolution d'Angleterre*, etc.

Guizot appartient à l'école historique philosophique. Son style est simple, noble, sévère. On lui reproche une sorte de fatalisme qui risquerait de soustraire les nations à la responsabilité de leur destinée.

Michelet (1798-1884) est l'auteur d'une *Histoire romaine* et d'une *Histoire de France*.

Mignet (1790-1884) a composé une *Histoire de la Révolution française* écrite avec un rare talent.

Thiers, né à Marseille, en 1798, mort en 1877, homme d'État, célèbre orateur, a publié deux grands ouvrages historiques : l'*Histoire de la Révolution française* et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

La clarté est la qualité dominante du style de Thiers. Il excelle à raconter les combats avec la minutieuse exactitude du straté-

giste, à exposer avec lucidité les opérations financières, à faire pénétrer dans tous les détails de l'administration. Le patriotisme de l'auteur anime parfois ses récits d'une chaleur vive et d'un enthousiasme qui se communique au lecteur.

Nous terminerons ici cette revue sommaire de la littérature française : l'époque contemporaine compte encore un grand nombre d'écrivains distingués; mais c'est à la postérité seule qu'il appartiendra de les juger et de les louer.

Lire les *Pages choisies* de *Rabelais*; — de *Lesage*; — de *Rousseau*; — de *Chateaubriand*; — de *Balzac*, etc. (LIBRAIRIE ARMAND COLIN).

NOTE SUR LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de mentionner brièvement les chefs-d'œuvre des littératures modernes étrangères qui ont le privilège de captiver notre admiration au même titre que les meilleurs ouvrages littéraires de la Grèce et de Rome. Nous dirons donc quelques mots des compositions épiques et dramatiques dont s'enorgueillissent le Portugal, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne.

(Voir, pour plus de détails, DIETZ : *Les Littératures étrangères*, 2 vol. LIBRAIRIE ARMAND COLIN.)

PORTUGAL

Les premiers accents de la muse épique moderne se firent entendre en Portugal. Ils sont dus à la plume de :

Luiz de Camoëns, né à Lisbonne en 1517 et mort en 1579. Il est l'auteur des *Lusiades*. Après avoir guerroyé au Maroc* où il perdit un œil, le poète portugais s'embarqua pour les Indes. C'est durant ce voyage, long enchaînement d'infortunes, qu'il composa son poème. Jeté par une tempête sur la côte du Cambodge*, il put se sauver à la nage, tenant son précieux manuscrit à la main.

Le sujet des *Lusiades* est la découverte de l'Inde par Vasco de Gama. Au début du poème la flotte portugaise longe la côte orientale de l'Afrique; elle arrive à Mélinde; Vasco de Gama, bien reçu par le roi du pays, raconte à celui-ci l'histoire du Portugal et lui dit comment, en dépit du géant *Adamastor*, il a doublé le cap des Tempêtes (cap de Bonne-Espérance); puis Gama remet à la voile pour l'Inde, où il aborde, non sans avoir été exposé de nou-

veau à périr dans les flots. Après avoir fait alliance avec le *Zamorin* * de Calicut, Gama et ses compagnons se rembarquent pour l'Europe. Au retour ils relâchent dans une île que Vénus a fait sortir du sein des eaux pour les recevoir. De là les Portugais regagnent Lisbonne sans encombre.

Les *Lusiades* se composent de dix chants. Ce poème, d'un style limpide, plein de hautes pensées, d'une poésie tantôt énergique, tantôt riante, toujours pleine d'harmonie, est déparé par le merveilleux choquant que l'auteur y a introduit. On y blâme le mélange incohérent du polythéisme avec le christianisme.

ITALIE

La littérature italienne s'honore des grands noms du *Dante*, de *l'Arioste* et *du Tasse*.

Dante Alighieri, né à Florence en 1265, mourut en exil à Ravenne en 1321. Il avait été banni de sa patrie en 1302 à la suite de dissensions civiles. Au retour d'un voyage en France, il essaya vainement de rentrer dans sa ville natale par la force des armes, et depuis cette tentative il ne fit plus qu'errer dans différentes villes d'Italie, en proie à la misère.

La *Divine Comédie* est le récit d'une vision que Dante prétend avoir eue, et où il lui semble avoir visité l'Enfer et le Purgatoire, guidé par Virgile, et le Paradis sous les auspices de Béatrix.

La langue italienne a déjà toutes ses qualités dans l'œuvre de Dante, qui n'est pas uniquement épique, mais qui a en outre un caractère tantôt lyrique et tantôt satirique.

L'Arioste, né à Reggio * en 1474, mort à Modène * en 1533, est l'auteur du seul poème romanesque qui mérite le nom d'épopée. Cette œuvre unique en son genre a pour titre *Roland furieux*. Elle a pour héros les paladins du cycle de Charlemagne et développe trois actions enchevêtrées les unes dans les autres : 1° Une guerre imaginaire de Charlemagne contre les Sarrasins; 2° La folie de Roland; 3° Le mariage de Roger et de Bradamante. Ce délicieux poème est semé d'épisodes tour à tour sublimes, touchants, gracieux ou plaisants. Rien n'égale la verve avec laquelle est raconté le voyage que fait Astolphe dans la lune pour y chercher la raison de Roland; rien n'est plus plaisant que la surprise qu'il éprouve d'y trouver non seulement sa propre raison, mais encore celles d'une foule de gens que jusqu'alors il avait crus très sensés. Le style de L'Arioste sait prendre tous les tons avec une facilité extraordinaire et semble se jouer de tous les obstacles.

Le Tasse (Torquato Tasso) naquit à Sorrente * en 1544 et mourut à Rome en 1595. Dans sa jeunesse, ce poète se livra d'abord à

l'étude du droit, mais il l'abandonna bientôt pour la poésie, publia en 1562 *Renaud*, poème chevaleresque en douze chants dont la réputation le fit appeler à la cour d'Alphonse II, duc de Ferrare. En 1571 il vint en France où Charles IX, poète lui-même, le reçut avec distinction. De retour à Ferrare il publia la *Jérusalem délivrée* en 1575. S'étant ensuite brouillé avec la cour de Ferrare, parce qu'il aspirait à la main de Léonore, sœur du duc, il fut contraint d'errer dans les différentes villes de l'Italie, luttant contre le besoin. S'étant hasardé à rentrer dans Ferrare en 1579 il fut enfermé, par ordre du duc, dans un hôpital de fous, d'où il ne sortit qu'en 1586 à la prière du pape. En 1595 Clément VIII voulut renouveler pour lui l'antique cérémonie du triomphe*, mais le poète mourut la veille même du jour où elle devait avoir lieu.

Le sujet de la *Jérusalem délivrée* est la conquête de la Palestine par les Croisés, sous le commandement de Godefroy de Bouillon, l'*Agamemnon* du poème, comme Renaud en est l'*Achille*. Ce dernier, ayant tué un chevalier en combat singulier, est vivement blâmé par Godefroy et quitte le camp des Croisés. A quelque temps de là on trouve ses armes ensanglantées, on accuse Godefroy de sa mort et il s'élève une sédition que Godefroy réussit à apaiser. Cependant le siège de Jérusalem se resserre. *Clorinde*, héroïne musulmane, tente une sortie; mais mortellement blessée par Tancrède, elle succombe après avoir reçu le baptême. Jérusalem va se rendre, quand *Ismen*, magicien d'Aladin, tyran de la ville, enchante la forêt où les chrétiens coupent les bois nécessaires pour le siège. Aucun guerrier n'y peut plus pénétrer. Alors on songe à rappeler Renaud : deux guerriers vont le chercher aux îles Fortunées, où l'avait transporté l'enchanteresse Armide, et le ramènent au camp. Renaud fait cesser le charme dont la forêt avait été frappée, et Jérusalem tombe bientôt au pouvoir des Croisés.

ANGLETERRE

Les trois grands noms qui se détachent avec le plus de relief dans la littérature anglaise sont ceux de *Shakespeare*, de *Milton* et de *lord Byron*.

Shakespeare (William) (1564-1616) est le plus grand poète tragique de l'Angleterre. Il paraît avoir eu une jeunesse agitée, sur laquelle on a peu de renseignements. Après quelques essais poétiques qui passèrent inaperçus, il aborda le théâtre où l'attendaient les succès les plus éclatants.

Shakespeare, d'un génie éminemment fécond, considère une tragédie comme la représentation d'un événement terrible au milieu duquel se heurtent avec une incroyable discordance le pathétique et le grotesque, le sérieux et le comique. Il affectionne trois sortes de personnages : les *terribles*, qui dépassent tout ce que l'imagi-

nation peut créer de plus féroce; les *gracieux*, suaves images qu'il nous offre dans les peintures d'*Ophelia*, de *Juliette*, de *Desdemona;* les *grotesques* et les *cyniques*, comme ces fossoyeurs que l'on voit dans *Hamlet* jouer aux boules avec des têtes de morts.

Les principales pièces du grand tragique anglais sont : *le Songe d'une nuit d'été; Roméo et Juliette; Hamlet; Richard II; le Roi Lear; Macbeth; Jules César; Othello; la Tempête.*

John Milton, né à Londres en 1608, mort en 1674, est l'auteur du *Paradis perdu*, la grande épopée de l'Angleterre. Ayant entrepris un voyage en France et en Italie, Milton fut tout à coup rappelé dans sa patrie par les premiers troubles de la révolution et devint bientôt secrétaire de Cromwell*. Il se fatigua tant dans ce poste, que dès 1652 il était aveugle. A la restauration de Charles II, il tomba dans une complète disgrâce, et fut abandonné de tout le monde. C'est pendant cet abandon qu'il composa le *Paradis perdu*, en douze chants et en *vers blancs*, c'est-à-dire non rimés.

Le sujet du *Paradis perdu* est la chute du premier homme. Au début, Satan révolté est précipité dans l'enfer avec les autres anges coupables. Ils y bâtissent un *pandemonium* ou palais des démons, et décident que Satan ira à la recherche du monde que Dieu vient de créer. Satan, après avoir passé par le soleil, arrive sur la terre, où il épie nos premiers parents dans l'Éden. Alors Dieu envoie l'ange Raphaël qui prévient Adam de la présence de son ennemi, lui raconte la lutte de celui-ci contre le Tout-Puissant, les combats dans le ciel, et termine par un récit de la création. Après le départ de Raphaël, *Ève* se laisse séduire par le serpent en mangeant du fruit défendu, et *Adam* en mange aussi pour mourir avec elle. Aussitôt leur faute commise, Adam et Ève se repentent. Dieu le Fils intervient pour eux, Dieu le Père se laisse apaiser, mais chasse du Paradis nos premiers parents.

Ce poème de Milton renferme des pensées sublimes, de magnifiques descriptions, d'étincelantes beautés; le merveilleux y est bien approprié aux croyances chrétiennes; mais à côté des endroits qui commandent l'admiration, il en est d'autres dont la bizarrerie choque tout le monde et même les Anglais; tel est par exemple celui où l'on voit l'armée de Satan tirer le canon dans le ciel. Malgré des fautes grossières, les beautés admirables de Milton ont fait dire à Dryden* que la nature avait formé ce poète de l'âme d'Homère et de celle de Virgile.

Lord Byron (1788-1824) étonna le monde par la sublimité et en même temps par la bizarrerie de son génie. Sa misanthropie, ses excentricités et l'irascibilité de son caractère ayant soulevé contre lui ses compatriotes, il s'exila deux fois volontairement : la première fois, en 1809, pour parcourir les contrées méridionales de l'Europe; la dernière fois, en 1816, pour ne plus revenir. Pendant cette seconde émigration, il séjourna successivement en Suisse, en Italie et en Grèce, où il prit une part active à la guerre de l'indé-

pendance. Malgré toutes les vicissitudes de son orageuse carrière, il ne cessa de produire une foule d'œuvres poétiques, toutes empreintes du génie lyrique.

Parmi ses poèmes les plus remarquables, on cite : *Child Harold*, *le Giaour*, *Lara*, *la Fiancée d'Abydos*, *le Corsaire*, *l'Épopée de don Juan*, les drames de *Manfred*, de *Marino Faliero*, etc. La sensibilité maladive de Byron jette sur tous les sujets qu'il traite une teinte de désespoir et de mélancolie, qui attire et repousse tour à tour le lecteur. Sa poésie n'est point parfaite malgré de sublimes beautés. On a essayé de la caractériser en disant qu'elle était boiteuse comme le poète lui-même.

ALLEMAGNE

De toutes les littératures de l'Europe occidentale, la littérature allemande fut celle qui se développa le plus tardivement, puisqu'elle ne commença à fixer l'attention des peuples étrangers que dans le courant du XVIIIe siècle. Elle se personnifie, en quelque sorte, dans les noms de *Klopstock*, *Gœthe* et *Schiller*.

Klopstock (1714-1803), auteur de la *Messiade*, poème en vingt chants ordinairement rangé parmi les épopées, naquit en Saxe.

Le sujet de la *Messiade* est la rédemption du genre humain par le Sauveur (le *Messie*). Ce poème renferme de grandes beautés; mais l'action en est trop souvent absente, surtout si l'on ne considère que les dix derniers chants, tout remplis d'hymnes qui se chantent dans les cieux. On pourrait voir dans la *Messiade* une œuvre lyrique plutôt qu'un poème épique.

Gœthe (1749-1832), célèbre poète allemand, naquit à Francfort-sur-le-Main. Appelé en 1775 à la cour de Weimar, où d'honorables fonctions l'attendaient, il fit paraître un drame, *Gœtz de Berlichingen*, qui fut accueilli avec succès. Puis passant tour à tour du théâtre au roman, il écrivit successivement : *Werther*, roman d'un sentimentalisme maladif; *Hermann et Dorothée; Wilhelm Meister*, sorte d'histoire de sa jeunesse, œuvre parfois vulgaire où la gaieté et le sentiment se coudoient; et enfin les drames dont les plus connus sont : *Egmont*, *Iphigénie* et surtout *Faust*.

Cette dernière pièce, roman légendaire en forme de drame, où le surnaturel tient une large place, est un chef-d'œuvre qui mit le comble à la renommée de son auteur. Gœthe était uni par une étroite amitié avec son contemporain Schiller. Il s'éteignit dans toute la gloire de son talent, après une heureuse et tranquille vieillesse.

Schiller (1759-1809), poète tragique et historien, était Wurtembergeois. Après avoir passé une partie de sa jeunesse dans une

école militaire et s'être essayé au barreau, il se trouva dans l'obligation d'embrasser la médecine et fut nommé chirurgien militaire. Cette carrière était contraire à ses goûts. Il ne tarda pas à écrire en cachette un grand drame, *les Brigands*, qui obtint un succès éclatant. Encouragé par ce début, Schiller, au risque d'être poursuivi comme déserteur, quitta son régiment et se cacha chez un ami, où il vécut dans une situation des plus précaires.

Ses principaux drames sont, avec *les Brigands : Frisque, Don Carlos, Wallenstein, Jeanne d'Arc, Guillaume Tell.* Il affectionnait, comme on le voit, les situations historiques qui convenaient à son énergie passionnée.

Nommé professeur d'histoire à Iéna*, il avait publié en 1791 une *Histoire de la guerre de Trente Ans*, qui lui valut d'être rangé au nombre des grands historiens.

Les productions dramatiques de Schiller sont empreintes d'un lyrisme souvent exagéré. Malgré ce défaut, son œuvre est animée d'un souffle généreux qui la rend impérissable.

Indépendamment de ses grands poèmes modernes, l'Europe avait produit au moyen âge des œuvres généralement moins connues et qui doivent être rattachées au genre épique. Les plus importantes sont : l'*Edda*, c'est-à-dire la *Grand'Mère*, recueil de chants scandinaves très anciens; les *Niebelungen*, épopée germanique dont les fragments ont été réunis en 1210; et enfin les poèmes du barde écossais *Ossian*, écrits en langue gaélique*.

Devoirs sur l'histoire littéraire.

Répondez par écrit aux questions suivantes :

1. En quoi la littérature grecque diffère-t-elle, historiquement, de la littérature latine et des littératures modernes? — De la prose ou de la poésie, quelle a été la première cultivée chez les Grecs? — En combien de périodes peut-on partager l'histoire de la poésie grecque? — Qu'a dû être la poésie grecque dans la période préhistorique? — Quels noms de ce lointain passé sont parvenus jusqu'à nous? — Nous en est-il parvenu autre chose que des noms? — Justifiez votre réponse.

2. Qu'appelle-t-on *période homérique?* — Quelles œuvres portent le nom de *poésie homérique?* — Quel est le sujet de l'*Iliade?* — Quel est le sujet de l'*Odyssée?* — Que faut-il entendre par *cycle troyen?* — Que furent les *Aèdes?* — Les *Rhapsodes?* — Quelle est l'opinion actuelle touchant la personnalité d'Homère? — L'écriture était-elle connue des Grecs au temps d'Homère? — Quelle est l'époque présumée de la composition de *l'Iliade* et de *l'Odyssée?* — Quelle mesure prit Pisistrate à l'époque des poèmes homériques? — Que savez-vous sur Pisistrate? — Que savez-vous sur Aristarque? — A quelle époque vivait Aristarque? — Quelles sont les œuvres d'Hésiode? — Que renferme la *théogonie?* — De quoi traite le poème des *travaux* et des *jours?*

3. La période lyrique nous est-elle bien connue? — Quelle fut la patrie d'Archiloque et à quelle époque vécut-il? — Qui était-ce qu'*Alcée?* — Qui était-ce que *Sappho?* — Dans quel genre excella *Anacréon?* — Quel est le plus grand poète lyrique de la Grèce? — Quels sont ceux des chants de Pindare qui nous sont parvenus? — Pendant quel siècle la Grèce vit-elle fleurir la poésie dramatique? — Quelle est l'origine de cette poésie? — Quel est le père de la tragédie grecque? — A quelle époque vécut-il? — Quelles sont ses principales pièces? — Quel est l'auteur de *Prométhée?* — Quel est le caractère du théâtre de Sophocle? — Quelles sont les sept pièces qui nous restent de ce poète?

4. Quel est le poète français que l'on peut comparer à Sophocle? — En quelle année Sophocle mourut-il? — Indiquez les dates de la naissance et de la mort d'Euripide? — Comment celui-ci fut-il surnommé? — Quelles sont les principales pièces d'Euripide? — Quelles sont les qualités et les défauts d'Euripide? — Quel tragique français lui a-t-on comparé? — Qu'entend-on par *vieille comédie* chez les Grecs? — Quel en est le représentant le plus illustre? — Combien nous est-il resté de comédies d'Aristophane? — Donnez une idée de la *nouvelle comédie.* — Quel en fut l'interprète principal? — Que nous est-il resté de Ménandre? — Qu'entend-on par poésie bucolique? — Quels sont les principaux poètes bucoliques grecs?

5. Que savez-vous sur *Théocrite?* — Dites à quelle époque vécut *Saint Grégoire de Nazianze?* — Que signale-t-on de nouveau dans ses poésies? — Quels sont les principaux historiens grecs? — Quelle était la patrie d'*Hérodote?* — Que contient l'ouvrage d'Hérodote? — Quel est l'historien qui a raconté l'*histoire de la guerre du Péloponèse?* — En quoi diffèrent les styles d'Hérodote et de Thucydide? — Quelles sont les œuvres historiques de Xénophon? — A quelle époque vécut-il? — Comment Xénophon a-t-il été surnommé? — Qu'est-ce que l'*Anabase?* — Qu'est-ce que la *Cyropédie?*

6. Que contient l'*Histoire générale de Polybe?* — Dans quel siècle vécut-il? — Où Polybe vécut-il longtemps? — Quel est le titre de l'ouvrage de *Diodore de Sicile?* — De quoi cet ouvrage traite-t-il? — A quelle époque vécut Diodore? — Quel est l'auteur des *Vies des hommes illustres grecs et romains?* — A quelle époque cet ouvrage fut-il composé? — Qui l'a d'abord traduit en français? — De qui *Denis d'Halicarnasse* fut-il contemporain? — Quel est le titre de son ouvrage?

7. En combien d'époques peut-on partager l'histoire de l'éloquence grecque? — Que savez-vous sur *Périclès?* — Que savez-vous sur Lysias et Isocrate? — A quelle époque *Démosthène* vécut-il? — Quels sont ses chefs-d'œuvre? — Quels événements enflammèrent son éloquence? — Quel fut le rival de Démosthène? — Quels sont les trois grands orateurs de l'époque chrétienne? — Que savez-vous sur chacun d'eux? — Quels sont les ouvrages philosophiques de Xénophon? — Quel philosophe a-t-on surnommé le *divin?* — Quelle est la forme des écrits de Platon? — Quelles sont les dates de sa naissance et de sa mort?

8. Que savez-vous sur *Aristote?* — Quel est le nom de son école? — Quels sont ses principaux ouvrages? — Qui était-ce que *Théophraste?* — Quels ouvrages a-t-il composés? — A quelle époque vécut *Hippocrate?* — De quoi traitent les ouvrages de ce grand homme? — Que savez-vous sur *Galien?* — Quels sont les deux principaux géographes de la Grèce? — En quoi l'ouvrage de *Strabon* nous intéresse-t-il particulièrement? — Quel est le titre de l'ouvrage de *Pausanias?* — Quels auteurs grecs ont écrit sur la rhétorique et la critique littéraire? — Quels sont les principaux ouvrages de *Lucien?* — A quelle époque cet auteur vivait-il?

9. En quoi la littérature latine diffère-t-elle de la littérature grecque? — En combien d'époques peut-on la partager? — Quel auteur importa à Rome la tragédie et la comédie grecques? — Que savez-vous sur *Ennius?* — Quels sont les deux auteurs comiques latins? — Quel est le plus ancien des deux? — A quelles époques vécurent-ils? — En quoi leurs œuvres diffèrent-elles? — Que savez-vous sur *Caton l'Ancien?* — Quels sont ceux de ses ouvrages qui nous sont parvenus?

10. Qui a composé le poème de la *Nature des choses?* — Quel jugement porte-t-on sur ce poème? — Donnez une idée du système d'*Épicure?* — Que sait-on de la vie de *Lucrèce?* — Qui était-ce que *Catulle?* — Indiquez les dates de la naissance et de la mort de *Cicéron.* — Que savez-vous sur la vie de cet orateur? — Citez ses principales harangues politiques? — Ses principaux plaidoyers. — Ses œuvres philosophiques. — Ses ouvrages sur l'art oratoire?

11. Quel est l'auteur des *Commentaires?* — De quoi traite cet ouvrage? — Quels sont les écrits de *Salluste* qui nous sont parvenus? — Qui était-ce que *Cornélius Népos?* — Que savez-vous sur *Varron?* — Dites où et quand naquit et mourut *Virgile?* — Quel surnom a reçu ce poète? — Qu'est-ce que les *Géorgiques?* — Quel est le sujet de l'*Énéide?* — Comparez l'*Énéide* aux poèmes *homériques.* — A quelle époque vécut *Horace?* — Dans quel genre de poésie s'est-il exercé? — Que savez-vous sur *Tibulle* et *Properce?*

12. Quel est l'auteur des *Métamorphoses?* — Quelle est la nature de ce poème? — Que savez-vous sur la vie d'*Ovide?* — Quel est l'historien essentiellement national des Romains? — A quelle époque vécut-il? — Citez le nom du fabuliste latin? — A quelle époque la *Pharsale* fut-elle composée et par qui? — Quel est le sujet de ce poème? — Quels sont les deux satiriques romains de l'époque impériale? — Que savez-vous sur chacun d'eux? — Quel est le poète qui composa un livre d'épigrammes? — Que savez-vous sur les ouvrages de *Sénèque?*

13. Quel livre a laissé *Columelle?* — Comment *Pline l'Ancien* mourut-il? — De quel ouvrage est-il l'auteur? — Quel ouvrage a laissé *Quinte-Curce?* — Quel est l'auteur de la *Vie des douze Césars?* — Quels sont les ouvrages de *Tacite* qui nous sont parvenus? — Quel jugement porte-t-on sur cet historien? — Quel est l'auteur de l'*Institution oratoire?* — Que possède-t-on de *Pline le jeune?* — Quels sont les principaux pères de l'*Église latine?* — Dites à quelle époque vécut chacun d'eux.

14. En combien d'époques peut-on partager l'histoire littéraire de la France? — Quelle est la durée de la première époque? — En quelle langue écrivait-on pendant cette époque? — Quel est le titre de l'ouvrage de *Grégoire de Tours?* — Qui considère-t-on comme son continuateur? — Que savez-vous sur *Eginhard?* — Quel est l'ouvrage du *moine de St-Gall?* — A quelle époque vécut *Abbon?* — Quel événement raconte-t-il dans son poème?

15. Qu'appelle-t-on les *Grandes chroniques de France* ou *de Saint-Denis?* — Qu'est-ce que les *Serments de Strasbourg* et en quelle langue furent-ils prononcés? — Quelle fut l'époque brillante de la littérature provençale? — Quel genre littéraire cultiva-t-elle principalement? — Quelles furent les principales formes de la littérature lyrique provençale? — Que savez-vous sur les *troubadours?* — Sur les *jongleurs* ou *ménestrels?* — Quels sont les troubadours les plus remarquables? — Quand s'éteignit la littérature provençale?

16. Qu'est-ce que les *trouvères?* — En quelle langue ont-ils écrit? — Que faut-il entendre par *cycle* dans la poésie des trouvères? — Quels sont

les trois principaux cycles? — Qu'appelle-t-on *chansons de geste?* — Quelle est la plus ancienne chanson de geste? — Donnez une idée des poèmes du *cycle breton.* — Quel est le caractère des compositions du *cycle de l'histoire ancienne?* — Qu'est-ce que le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople?* — Que signifie le titre de *Moniage Guillaume?* — Qu'appelle-t-on *mystères?* — Donnez une idée du *Roman de Renard.* — Qu'étaient-ce que les *fabliaux?* — Quelle femme poète composa des fabliaux? — Que composa-t-elle en outre?

17. Que savez-vous sur *Rutebeuf?* — Analysez brièvement le *Roman de la Rose.* — Quels en sont les auteurs? — Que savez-vous sur Thibaut IV? — Dans quel genre de poésie s'est-il exercé? — Quel est l'auteur de l'*Histoire de la conquête de Constantinople?* — Qui était-ce que le *sire de Joinville?* — De qui a-t-il écrit l'histoire? — Que savez-vous sur *Christine de Pisan?* — Dans quel siècle vivait-elle? — Indiquez les dates de la naissance et de la mort de *Froissart.* — Quel jugement doit-on porter sur cet écrivain? — Quelle est son œuvre capitale?

18. Qu'appelait-on les *Frères de la Passion?* — Les *Clercs de la Basoche?* — Les *Enfants sans souci?* — Qu'étaient-ce que les *moralités?* — Les *farces?* — Les *soties?* — Quels sont les trois poètes les plus remarquables du quinzième siècle? — Que savez-vous sur *Alain Chartier?* — Sur *Charles d'Orléans?* — Quel est l'auteur du *Petit* et du *Grand Testament?* — Que savez-vous sur la vie de *Villon?* — A qui attribue-t-on la *farce de Maistre Pathelin?* — Donnez une idée de cette pièce. — Quel est le sujet de la pièce intitulée *Vieux Monde?* — Que savez-vous sur *Comines?* — Quel est le titre de son ouvrage?

19. Qu'est-ce que la *Renaissance?* — Que faut-il entendre par l'*italianisme?* — Quelles furent les deux grandes écoles poétiques du seizième siècle? — Quel fut le chef de chacune d'elles? — Quelle fut la préoccupation de l'école de *Ronsard?* — A quels poètes antérieurs *Marot* se rattache-t-il? — Dans quels genres s'est-il exercé? — Qu'était-ce que la *Pléiade?* — Quels en furent les principaux membres? — Indiquez les dates de la naissance et de la mort de *Marot.* — De *Ronsard.* — Que savez-vous sur *Malherbe?* — Par quelles qualités s'est-il rendu célèbre? — Quel est l'auteur des *Bergeries?*

20. Quel genre de poésie cultiva *Régnier?* — Quelle particularité présentent les prosateurs du seizième siècle? — Par quelle traduction *Amyot* s'est-il rendu immortel? — Que savez-vous sur *Amyot?* — Qui était-ce que *Brantôme?* — Quelles sont les œuvres d'*Agrippa d'Aubigné?* — Qu'est-ce que la *satire Ménippée?* — Quel est l'auteur du livre célèbre intitulé *les Essais?* — *Montaigne* est-il réellement un sceptique? — Qu'est-ce que le scepticisme? — Quels sont les écrivains les plus remarquables du seizième siècle? — Qui était-ce que *saint François de Sales?* — Caractérisez son talent d'écrivain. — Quelles sont les œuvres de *Rabelais?* — Que savez-vous sur *Rabelais?*

21. Comment a-t-on appelé le dix-septième siècle? — Quels sont les quatre grands siècles littéraires? — En combien de périodes peut-on partager le dix-septième siècle au point de vue littéraire? — Quels étaient les défauts de la littérature française au commencement de la première période? — Qu'était-ce que l'*Hôtel de Rambouillet?* — Que savez-vous sur *Balzac* et *Voiture?* — Qui nommait-on les *précieuses?* — Qui commença à réformer le théâtre? — Où naquit *Corneille?* — En quelle année? — Quand mourut-il? — Que savez-vous sur sa vie? — Quels sont les principaux chefs-d'œuvre de Corneille dans l'ordre des dates? — Quel est l'idéal dans le théâtre de Corneille? — Quel est le caractère de ses héros?

22. Quelles sont les dates de la naissance et de la mort de *Descartes?* — Où est-il né? — Où est-il mort? — Que savez-vous sur sa vie? — Quel est le principal ouvrage de Descartes? — Quelles sont les autres œuvres philosophiques de Descartes? — Comment nomme-t-on la doctrine philosophique de Descartes? — Comment appela-t-on ses disciples? — Quels furent les plus illustres Cartésiens pendant le dix-septième siècle? — Que savez-vous sur la naissance et la vie de *Pascal?* — Quels sont ses deux principaux ouvrages littéraires?

23. Qui composa une *Histoire de France* au dix-septième siècle? — Qui était-ce que le cardinal de *Retz?* — Quel ouvrage a-t-on de lui? — Quand commence la deuxième période du dix-septième siècle? — Où naquit *Racine?* — Où étudia-t-il successivement? — En quelle année eut lieu la première représentation d'*Andromaque?* — Indiquez les dates des autres tragédies de Racine. — Quelle comédie composa-t-il? — Pourquoi Racine fut-il douze ans sans faire de tragédies? — Quelles sont ses deux dernières tragédies? — Que s'est proposé Racine dans son théâtre?

24. Racontez la vie de *Molière* jusqu'au moment où il publia ses premières comédies. — Quelles sont les plus belles pièces de Molière? — Indiquez les dates de chacune. — Quel jugement s'accorde-t-on à porter sur Molière? — En quelle année *Boileau* commença-t-il à se faire connaître dans la poésie? — Quels services ses satires ont-elles rendus à la littérature française? — Quel est le sujet du *Lutrin?* — Donnez le sommaire de l'*Art poétique*.

25. Que savez-vous sur *La Fontaine?* — Quand parurent les six premiers livres de ses fables? — Quand parurent les six derniers? — Par quoi La Fontaine se distingua-t-il de tous les auteurs du dix-septième siècle? — Quels furent au dix-septième siècle les orateurs de la chaire? — Comment a-t-on surnommé *Bossuet?* — Pourquoi? — Quelle charge avait-il à la cour? — Quels sont ses ouvrages historiques? — Ses ouvrages philosophiques et théologiques? — Qu'appelle-t-on *oraison funèbre?* — Quelles sont les plus belles oraisons funèbres de Bossuet?

26. Qui était-ce que *Bourdaloue?* — Racontez sommairement la vie de *Fénelon*. — Quels sont les ouvrages que Fénelon composa pour l'éducation du duc de Bourgogne? — Quels sont ses autres ouvrages? — Que savez-vous sur *Fléchier?* — Que savez-vous sur *Mascaron?* — Quel siège épiscopal occupa *Massillon?* — Devant quels monarques prêcha-t-il à la cour? — Qu'est-ce que le *Petit Carême?* — Qu'est-ce que le *Grand Carême?*

27. Qui était-ce que *Malebranche* et quels sont ses principaux ouvrages? — Qu'est-ce que le livre des *Maximes?* — Que savez-vous sur son auteur? — Indiquez les dates de la naissance et de la mort de *La Bruyère*. — Quel est le titre exact de son ouvrage? — Par quoi *Madame de Sévigné* s'est-elle rendue célèbre? — Que savez-vous sur *Madame de Maintenon?* — Sur le *duc de Saint-Simon?* — Que savez-vous sur les *Mémoires* de Saint-Simon?

28. En quoi la littérature du dix-huitième siècle contraste-t-elle avec celle du dix-septième siècle? — Combien d'années vécut *Fontenelle?* — Quels sont ses ouvrages? — Dites à quelle époque naquit et mourut *Montesquieu?* — Quelle charge remplit-il dans la magistrature? — Quels sont ses ouvrages? — Tracez une esquisse de la vie de *Voltaire*. — Qu'est-ce que la *Henriade?* — Quel est le caractère du théâtre de Voltaire? — Citez ses principales pièces. — Citez ses œuvres historiques. — Citez de lui un ouvrage de critique littéraire. — Quel est le poète tragique contemporain de Voltaire? — Que savez-vous sur son théâtre?

29. — Quel est l'auteur du *Joueur* et du *Légataire universel?* — Citez une pièce composée par *Piron.* — Une composée par *Gresset.* — Une composée par *Collin d'Harleville.* — Quel genre de poésie cultiva *Jean-Baptiste Rousseau?* — Quelles sont les œuvres de *Le Franc de Pompignan?* — Qui surnomma-t-on le *Pindare français?* — Quel est l'auteur du *poème de la Religion?* — De celui des *Saisons?* — Quand mourut *Delille?* — Quelles sont les principales œuvres de ce poète? — Que savez-vous sur *Gilbert?* — Nommez le second fabuliste français.

30. Qu'était-ce que l'*Encyclopédie?* — Quels en étaient les inspirateurs? — Que savez-vous sur *Diderot?* — Sur *d'Alembert?* — Quelles étaient les opinions de *Condillac* en philosophie? — Quels sont ses principaux écrits? — Quels sont les ouvrages de *Rollin?* — Qu'est-ce que le *Voyage du Jeune Anacharsis* et par qui fut-il composé? — Où et quand naquit *Jean-Jacques Rousseau?* — Où et quand mourut-il? — Citez quelques-uns de ses ouvrages. — Quelles sont les principales œuvres de *Bernardin de Saint-Pierre?* — Qui fut nommé en 1759 intendant du Jardin des Plantes? — Que savez-vous de la vie de *Buffon?* — Qu'est-ce que la *Théorie de la Terre?* — Quel est le sujet traité par Buffon dans les *Époques de la nature?* — Quel est l'ouvrage le plus étendu de Buffon?

31. A quelles pièces de théâtre *Beaumarchais* doit-il sa célébrité? — Que savez-vous sur *André Chénier?* — Quelles sortes de poésies a-t-il laissées? — Quel est l'auteur du *Mérite des Femmes?* — Citez les titres de deux élégies de *Millevoye.* — Quels sont les ouvrages de Madame de *Staël?* — Racontez sommairement la vie de *Chateaubriand.* — Citez ses principaux ouvrages. — Qu'est-ce que le *romantisme?* — Citez les œuvres poétiques de *Lamartine*, de *Victor Hugo.* — Quel est l'auteur des *Messéniennes?*

32. Que savez-vous sur *Béranger?* — Quels sont les principaux philosophes du commencement du dix-neuvième siècle? — Quels sont les principaux historiens de notre siècle? — Nommez les ouvrages dus à la plume d'*Augustin Thierry.* — Quel est l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne?* — Indiquez les travaux historiques de *Guizot.* — Quels sont les deux grands ouvrages historiques de Thiers?

33. Quel est l'auteur du poème des *Lusiades?* — Quelle est la nationalité de ce poète? — Dans quel siècle vécut-il? — Quel est le sujet des *Lusiades?* — Quel en est le héros? — Que reproche-t-on au poème de *Camoëns?* — Dans quel siècle vécut *Le Dante?* — Qu'est-ce que la *Divine Comédie?* — Donnez une idée du *Roland furieux.* — Quel est l'auteur de ce poème? — Que savez-vous sur la vie du *Tasse?* — Donnez une analyse sommaire de la *Jérusalem délivrée.*

34. Quel est le plus grand poète tragique de l'Angleterre? — Dans quel siècle vécut-il? — Quelles sont ses plus belles tragédies? — Quelles sortes de personnages Shakespeare affectionna-t-il? — Racontez la vie de *Milton.* — Quel est le sujet du *Paradis perdu?* — Que savez-vous sur *lord Byron?* — Quel est le sujet de la *Messiade?* — Qui en est l'auteur? — Indiquez les dates de la naissance et de la mort de *Goethe*, de *Schiller.* — Quelles sont les principales œuvres de *Goethe?* — De *Schiller?* — Qu'est-ce que l'*Edda?* — Qu'est-ce que les *Niebelungen?* — Qui était-ce qu'*Ossian?*

SIXIÈME PARTIE

MORCEAUX CHOISIS

ET DEVOIRS SUR L'ORTHOGRAPHE DES MOTS,

leur signification et leur origine.

Le peu de place dont nous disposons ici nous a obligés à restreindre le nombre des *Morceaux choisis* qu'il eût été utile de mettre sous les yeux des élèves; mais nous avons suppléé à l'insuffisance de ce recueil dans le volume spécial d'*Exercices de Troisième année* qui offre un tableau plus complet des transformations de notre littérature. Nous engageons aussi les élèves à compléter cette étude fragmentaire des chefs-d'œuvre dont la France s'enorgueillit par la lecture des *Pages choisies des grands écrivains.* (Librairie Armand Colin).

Les morceaux qui suivent sont accompagnés de questions sur l'orthographe, la signification et l'origine des mots. Rien n'est plus propre que cette analyse du mot, de la phrase et de la pensée à former le jugement des élèves, à leur donner un goût sûr et à leur faire aimer la bonne littérature[1].

---

1. Rondel* XIV.

Écrivez le morceau suivant en traduisant le vieux français en français moderne.

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye,
De soleil raiant*, cler et beau.
Il n'y a beste ne oiseau
Qui en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolye
Goultes d'argent d'orfaverie*.

Exercice 1.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers).

Pourquoi l'ancienne langue écrivait-elle *rondel** au lieu de *rondeau?* — 1. Pourquoi l'auteur a-t-il écrit *laissié** au lieu de *laissé?* — Quelle figure avez-vous à signaler dans les deux premiers vers? — 4. Que signifie *soleil raiant**? — Quelles fautes contre la versification moderne remarquez-vous dans les vers 5 et 6 ? — 6. Qu'est-ce qu'un *jargon?* — 10. Qu'entend-on par *livrée?* — 11. Quelle est la

---

1. On consultera avec fruit le bel et savant ouvrage : *Histoire de la Langue et de la Littérature française*, publiée sous la direction de Petit de Julleville. 8 vol. in-8° (Librairie Armand Colin).

12 Chascun s'abille de nouveau.
Le temps a laissié son manteau
14 De vent, de froidure et de pluie.

(CHARLES * D'ORLÉANS. — Voir p. 318.)

---

2. Ballade LXXXIX.

Écrivez le morceau suivant en traduisant le vieux français en français moderne.

1 En regardant vers le pais * de France,
Ung * jour m'avint, a Dovre * sur la mer,
3 Qu'il me souvint de la doulce plaisance
Que souloye * ou * dit pais trouver.
5 Si commençay de cueur * à souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit,
7 De veoir France que mon cueur amer * doit.

Je m'avisay que c'estoit nonsçavance *
9 De telz souspirs dedens mon cueur garder;
Veu * que je voy que la voye * commence
11 De bonne paix qui tous biens peut donner.
Pour ce tournay en confort mon penser :
13 Mais non pourtant mon cueur ne se lassoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

15 Alors chargeay en la nef d'espérance
Tous mes souhaitz, en les priant d'aler

---

signification d'*orfaverie**? — Quelle est la forme actuelle de *orfaverie?* — Que faut-il entendre par *gouttes d'argent d'orfaverie?* — Expliquez le sens du vers 12. — Que savez-vous sur Charles * d'Orléans?

Exercice 2.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

1. Quelle est l'orthographe moderne du mot *pais**? — 2. Pour quel motif écrivait-on autrefois *ung* * avec un *g* final? — 2. Pourquoi la préposition *a* est-elle écrite sans accent grave? — 2. Quelle est la ville appelée *Dovre **? — Traduisez en français moderne : *ung jour m'avint...* — 3. Quelle est la signification de *doulce * plaisance?* — 4. Analysez grammaticalement *souloye **. — Quels étaient l'infinitif et la signification de ce verbe? — 4. Quel est l'équivalent de *ou* dans la langue actuelle? — 5. Quel est le sens de *si* au commencement du vers? — 5. Pourquoi *cueur** est-il écrit par *ue?* — Citez des mots que l'on écrit encore de cette manière. — Traduisez en français moderne les vers 6 et 7.

7. Quelle est la forme moderne de *amer **? — 8. Que signifiait *nonsçavance **? — 9. Pourquoi *dedens* est-il écrit avec un *e?* — 10. Quelle est la forme moderne de *veu **? — Quel est le sens des vers 10 et 11? — Quelle figure est contenue dans les vers 15 et 16?

17 Oultre la mer sans faire demourance *
Et à France de me recommander.
19 Or nous doint * dieu bonne paix sans tarder :
Adonc * auray loisir, mais qu'ainsi soit,
21 De veoir France que mon cueur amer doit.

Paix est trésor qu'on ne peut trop louer :
23 Je hé * guerre, point ne la doy * priser;
Destourbé * m'a long temps, soit tort ou droit,
25 De veoir France que mon cueur amer doit.

(CHARLES * D'ORLÉANS. — Voir p. 318.)

---

3. Le loup, la lionne et le mulet (*Fable* [1]).

Écrivez le morceau suivant en remplaçant l'ancienne orthographe par l'orthographe moderne.

Sçais-tu, pour sçavoir bien, ce qu'il nous faut sçavoir?
2 C'est s'affiner le goust de cognoistre et de voir,
Apprendre dans le monde et lire dans la vie
4 D'autres secrets plus fins que de philosophie,
Et qu'avecq' * la science il faut un bon esprit.
6 Or entends à ce point ce qu'un Grec en escrit :

Jadis un loup, dit-il, que la faim espoinçonne *,
8 Sortant hors de son fort, rencontre une lionne,
Rugissante à l'abort, et qui monstroit aux dents
10 L'insatiable faim qu'elle avoit au dedans.

— 17. Quels sont les mots de la langue actuelle qui rendent compte de la présence de *l* dans *oultre?* — 17. Que faut-il entendre par *faire demourance* *? — 19. Faites l'analyse grammaticale de *doint* *, ancienne forme de la conjugaison de *donner.* — 20. Que signifie *adonc* * et quelle est l'origine de ce mot? — 23. Que veut dire *je hé* * *guerre?* — 23. Pourquoi *doy* * est-il écrit sans *s* final? — 23. Quel est le sens de *priser?* — Que veut dire *destourbé* * *m'a long temps?* — 24. Quel est le sens de cette locution : *soit tort ou droit?*

Exercice 3.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

1. Que trouvez-vous d'original dans le premier vers? — 2. Que veut dire *s'affiner le goust?* — Quelle règle de grammaire moderne se trouve enfreinte dans la phrase formée par les vers 2, 3, 4 et 5? — A quel Grec est-il fait allusion dans le vers 6? — 7. Que signifie *espoinçonne?* — 8. Qu'est-ce que le *fort* d'un loup? — 9. Que veut dire *rugissante à l'abort* et pourquoi *rugissante* est-il écrit avec un *e* muet? — 11. Que signifie : *le loup qui l'advise?* — Comment

---

1. Quoique disciple de Malherbe, Régnier affectait un langage archaïque * qui nous fait placer l'extrait suivant avant celui que nous donnons de Malherbe.

Furieuse elle approche, et le loup, qui l'advise,
12 D'un langage flateur luy parle et la courtise :
Car ce fut de tout temps que, ployant sous l'effort,
14 Le petit cède au grand, et le faible au plus fort.

Luy, dis-je, qui craignoit que faute d'autre proye
16 La beste l'attaquast, ses ruses il employe.
Mais enfin le hazard si bien le secourut,
18 Qu'un mulet gros et gras à leurs yeux apparut.
Ils cheminent dispos, croyant la table preste,
20 Et s'approchent tous deux assez près de la beste.
Le loup, qui la cognoist, malin et defflant,
22 Luy regardant aux pieds, luy parloit en riant :
« D'où es-tu, qui es-tu? quelle est ta nourriture,
24 Ta race, ta maison, ton maistre, ta nature? »
Le mulet, estonné de ce nouveau discours,
26 De peur ingénieux, aux ruses eut recours;
Et, comme les Normans, sans luy respondre voire * :
28 « Compère, ce dit-il, je n'ay point de memoire;
Et comme sans esprit ma grand mère me vit,
30 Sans m'en dire autre chose au pied me l'escrivit. »

Lors il leve la jambe au jarret ramassée,
32 Et d'un œil innocent il couvroit sa pensée,
Se tenant suspendu sur les pieds en avant.
34 Le loup qui l'aperçoit se leve de devant,
S'excusant de ne lire avecq' ceste parolle,
36 Que les loups de son temps n'alloient point à l'école.
Quand la rude lionne, à qui l'ardente faim
38 Alloit précipitant la rage et le dessein,

écrit-on aujourd'hui ce verbe? — Quels en sont les deux éléments? — 12. Comment écrit-on aujourd'hui le mot *flateur?*

Quelle figure de pensée présentent les vers 13 et 14? — Expliquez le sens des vers 15 et 16. — Rendez compte de l'orthographe des mots dans ces vers. — 15. Quelle remarque avez-vous à faire sur la construction de la proposition subordonnée venant après *craignoit?* — 19. Que signifie *ils cheminent dispos?* — 20. Quelle est l'étymologie de *près?* — 26. Que signifie *de peur ingenieux?* — 27. Que veut dire *respondre voire* *? — Quel est le doublet de *voire* *? — 27. Pourquoi cette comparaison : *et comme les Normans?* — 28. Que veut dire ici *compère?* — Comment ce mot est-il formé? — 29. *Grand mère* est-il ici correctement écrit? — Pourquoi? — Dans le vers 30 que représente *l'* formant le complément de *escrivit?* — 31. Pourquoi n'y a-t-il pas d'accent grave dans *il leve?*

31. Que veut dire : *la jambe au jarret ramassée?* — Expliquez le sens du vers 32. — Que signifie le vers 34? — 35. Que signifie *s'excusant de ne lire?* — 35. Quelle est la fonction grammaticale de *parolle?* — Comment traduirait-on le vers 35 en français mo-

S'approche, plus savante, en volonté de lire.
40 Le mulet prend le temps, et du grand coup qu'il tire
Luy enfonce la teste, et d'une autre façon
42 Qu'elle ne sçavoit point, luy aprit sa leçon.

Alors le loup s'enfuit, voyant la beste morte,
44 Et de son ignorance ainsi se reconforte :
« N'en desplaise aux docteurs, Cordeliers *, Jacobins *,
46 Pardieu, les plus grands clers * ne sont pas les plus fins. »

(RÉGNIER, *Satire III.* — Voir p. 321.)

---

4. Consolations à du Périer * sur la mort de sa fille (*Stances*).

1 Ta douleur, du Périer, sera donc éternelle,
Et les tristes discours
3 Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront toujours?

5 Le malheur de ta fille, au tombeau descendue
Par un commun trépas,
7 Est-ce quelque dédale * où ta raison perdue
Ne se retrouve pas?

9 Je sais de quels appas son enfance étoit pleine,
Et n'ai pas entrepris,
11 Injurieux * ami, de soulager ta peine
Avecque * son mépris.

---

derne? — Expliquez le sens des vers 37 et 38. — 39. Que signifie *en volonté de lire?* — 40. Que signifie *prend le temps?* — Traduisez les vers 40, 41 et 42 en français moderne. — Expliquez le sens du vers 44. — 44. Que signifie *se reconforte?* — 45. Qu'entend-on par *docteurs?* — 46. Quel est le sens de *clers?* — 46. Qu'entend-on par *les plus grands clers?* — Qu'est-ce qu'une *satire?* — Que savez-vous sur Régnier?

Exercice 4.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les numéros renvoient aux vers.)

A quelle occasion cette poésie fut-elle composée? — Quelle est la nature des vers qui composent chaque strophe? — Quelle est la nature des rimes? — Quelle crainte exprime Malherbe dans la première strophe? — 5. Au commencement de la seconde strophe *malheur* est-il pris dans le sens actif ou dans le sens passif? — 6. Que signifie *par un commun trépas?* — 7. Par quel enchaînement d'idées *malheur* et *dédale* sont-ils joints? — Quel trope avez-vous à signaler dans cette seconde strophe? — 7. Quelle est l'origine du mot *dédale* *? — Dans la troisième strophe justifiez et expliquez l'épithète *injurieux* *. — 12. Quelle remarque avez-vous à faire sur

13 Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin;
15 Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

. . . . . .

17 La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier,
19 La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

21 Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
23 Et la garde qui veille aux barrières du Louvre *
N'en défend point nos Rois.

25 De murmurer contre elle et perdre patience
Il est mal à propos;
27 Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

(MALHERBE. — Voir p. 321.)

---

5. Imprécations de Camille * contre Rome.

CAMILLE.

1 Rome, l'unique objet de mon ressentiment!
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant!
3 Rome, qui t'a vu naître et que ton cœur adore!
Rome, enfin, que je hais parce qu'elle t'honore!

---

l'orthographe de *avecque* *? — Quelle est la beauté qui vous frappe le plus dans la quatrième strophe? — Quelle pensée philosophique en peut-on dégager?

Quelle ellipse avez-vous à signaler dans le vers 17? — Quelle est la pensée exprimée par la cinquième strophe? — Quelle est la pensée exprimée dans la sixième strophe? — 23. Qu'est-ce que le *Louvre* * et quelle est la pensée exprimée par les vers 23 et 24? — Comparez-la à ces paroles d'Horace : *La pâle mort heurte également du pied aux cabanes des pauvres et aux palais des rois*, et dites lequel des deux poètes vous trouvez supérieur. — Dans la dernière strophe rétablissez l'ordre logique des deux premiers vers. — 26. Quelle remarque avez-vous à faire sur l'emploi de la locution *il est mal à propos?* — 28. Pourquoi le verbe *mettre* est-il à l'indicatif et non au subjonctif? — Que savez-vous sur Malherbe?

Exercice 5.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

1. Quelle est la fonction grammaticale de *Rome?* — 1. Quelle est la fonction grammaticale de *objet?* — Quelle remarque avez-

5 Puissent tous ses voisins ensemble conjurés *,
Saper ses fondements encor mal assurés!
7 Et, si ce n'est assez de toute l'Italie,
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie!
9 Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les monts et les mers;
11 Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles,
Et de ses propres mains déchire ses entrailles!
13 Que le courroux du Ciel, allumé par mes vœux,
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux!
15 Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre *,
Voir ses maisons en cendre et tes lauriers en poudre,
17 Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause, et mourir de plaisir!

HORACE, *mettant l'épée à la main et poursuivant sa sœur qui s'enfuit.*

19 C'est trop : ma passion à la raison fait place.
Va dedans les enfers plaindre ton Curiace!

CAMILLE, *blessée, derrière le théâtre.*

21 Ah! traître!

HORACE *, *revenant sur le théâtre.*

Ainsi reçoive un châtiment soudain
Quiconque ose pleurer un ennemi romain!

(CORNEILLE, *Horace*, acte IV, scène v. — Voir p. 324.)

---

vous à faire sur l'ordre des mots dans le vers 2? — Comment nomme-t-on la figure contenue dans les quatre premiers vers? — 5. Quel est le sens littéral de *conjurés** ? — 6. Que veut dire *saper?* — De quel substantif ce verbe dérive-t-il? — 6. Que signifie *mal assurés?* — 9. Quelle figure renferment les mots : *cent peuples?* — 11. Quelle remarque avez-vous à faire sur *soi?* — Expliquez l'allégorie contenue dans le vers 12. — Que signifie le vers 13? — 14. Quelle remarque peut-on faire à propos de *un déluge de feux* et à propos de l'ensemble du vers 14?

15. Quel est le sens de *foudre* *? — 15. Que savez-vous sur le genre de ce mot? — 15. A quel temps est *puissé-je* et pourquoi ce mot est-il ainsi orthographié? — Quelle figure de grammaire présente le vers 15? — 19. Est-ce bien la *raison* qui fait agir Horace? — 19. Quelle différence y a-t-il entre la *raison* et la *passion ?* — 20. Quelle remarque avez-vous à faire sur : *va dedans les enfers?* — Y a-t-il là une faute de français? — Relativement à l'emploi de *dedans* quelle différence y a-t-il entre l'ancien français et le français moderne? — 20. Quelle est la fonction grammaticale de *plaindre?* — 21. Expliquez cette construction : *ainsi reçoive*, etc. — 22. Que signifie un *ennemi romain?* — Que savez-vous sur Corneille?

6. Reproches d'Auguste * à Cinna *.

AUGUSTE.

1 Prends un siège, Cinna, prends, et sur toute chose
Observe exactement la loi que je t'impose :
3 Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours;
D'aucun mot, d'aucun cri, n'en interromps le cours;
5 Tiens ta langue captive; et si ce grand silence
A ton émotion fait quelque violence,
7 Tu pourras me répondre après tout à loisir :
Sur ce point seulement contente mon désir.

CINNA.

9 Je vous obéirai, seigneur.

AUGUSTE.

Qu'il te souvienne
De garder ta parole, et je tiendrai la mienne.
11 Tu vois le jour, Cinna; mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père, et les miens :
13 Au milieu de leur camp tu reçus la naissance;
Et lorsqu'après leur mort tu vins en ma puissance,
15 Leur haine enracinée au milieu de ton sein
T'avoit mis contre moi les armes à la main :
17 Tu fus mon ennemi même avant que de naître,
Et tu le fus encor quand tu me pus connoître,
19 Et l'inclination n'a jamais démenti
Ce sang qui t'avoit fait du contraire parti :
21 Autant que tu l'as pu, les effets l'ont suivie.

Exercice 6.

Répondez par écrit aux questions suivantes :

1. Expliquez le sens de : *sur toute chose.* — 3. Que signifie : *mes discours?* — 4. Comment *interrompre* est-il formé? — 5. Que veut dire : *tiens ta langue captive?* — 5. Quel est le doublet de *captif* *? — 6. Que signifie : *fait quelque violence?* — 7. Expliquez la formation du futur de *pouvoir.* — 7. Que signifie : *tout à loisir?* — 9. Quelle est l'origine de *seigneur?* — 9. Quel est l'équivalent de : *qu'il te souvienne?* — 11. Quel est l'équivalent de : *tu vois le jour?* — 11. Quelle est la fonction grammaticale de *Cinna?* — 11. Que faut-il entendre par : *ceux dont tu le tiens?* — 13. Quelle figure y a-t-il dans ces mots : *tu reçus la naissance* et par quelle expression plus courte pourrait-on les remplacer?

14. Comment *lorsque* est-il formé? — 14. Que signifie : *tu vins en ma puissance?* — 15. *Enracinée* est-il pris au propre ou au figuré? — Pourquoi? — Développez la pensée contenue dans les vers 19 et 20. — 20. Que signifie : *le contraire parti?* — Expliquez

Je ne m'en suis vengé qu'en te donnant la vie;
23 Je te fis prisonnier pour te combler de biens;
Ma cour fut ta prison, mes faveurs tes liens;
25 Je te restituai d'abord ton patrimoine;
Je t'enrichis après des dépouilles d'Antoine *,
27 Et tu sais que depuis, à chaque occasion,
Je suis tombé pour toi dans la profusion;
29 Toutes les dignités que tu m'as demandées,
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées;
31 Je t'ai préféré même à ceux dont les parents
Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs,
33 A ceux qui de leur sang m'ont acheté l'empire,
Et qui m'ont conservé le jour que je respire;
35 De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu,
Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu.
37 Quand le Ciel me voulut, en rappelant Mécène *,
Après tant de faveurs montrer un peu de haine,
39 Je te donnai sa place en ce triste accident,
Et te fis, après lui, mon plus cher confident.
41 Aujourd'hui même encor *, mon âme irrésolue
Me pressant de quitter ma puissance absolue,
43 De Maxime et de toi j'ai pris les seuls avis,
Et ce sont, malgré lui, les tiens que j'ai suivis.
45 Bien plus, ce même jour, je te donne Émilie,
Le digne objet des vœux de toute l'Italie,
47 Et qu'ont mise si haut mon amour et mes soins,
Qu'en te couronnant roi je t'aurois donné moins.
49 Tu t'en souviens, Cinna; tant d'heur * et tant de gloire
Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire;
51 Mais ce qu'on ne pourroit jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner!

(CORNEILLE, *Cinna*, acte V, scène I. — Voir p. 324.)

---

le sens du vers 21. — 23. Quelle est la figure contenue dans le vers 23? — Quelle figure de grammaire contient le vers 24? — 25. Qu'appelle-t-on *patrimoine?*

26. Analysez *après* grammaticalement. — 26. Que savez-vous sur Antoine *? — 28. Qu'est-ce que la *profusion?* — 29. Qu'entend-on par *les dignités?* — A quoi le vers 33 fait-il allusion? — Quelle figure trouve-t-on dans le vers 34? — Quelle figure renferme le vers 36? — Développez la pensée exprimée par les vers 37 et 38. — Que forment ces deux vers? — 37. Que savez-vous sur *Mécène* *? — 37. Que signifie : *en rappelant Mécène?* — 40. Qu'est-ce qu'un *confident?* — 41. Pourquoi *encor* * n'a-t-il point d'*e* final? — Quelle est l'étymologie de *encor?* — 44. Comment *malgré* est-il formé? — Que signifie le vers 46? — 49. Que signifie *heur* *? — Quelle est l'origine de ce mot? — Citez les composés et les dérivés de *heur.* — 52. Quelle est l'origine du mot *assassiner?*

7. L'infiniment grand et l'infiniment petit.

Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute
2 et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'en-
vironnent; qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme
4 une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui
paraisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre
6 décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est
qu'un point très délicat à l'égard de celui que les astres qui
8 roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'ar-
rête là, que l'imagination passe outre : elle se lassera plutôt
10 de concevoir que la nature de fournir. Tout ce monde visible
n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature.
12 Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conce-
tions au delà des espaces imaginables : nous n'enfantons que
14 des atomes *, au prix de la réalité des choses. C'est une sphère
infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part.
16 Enfin c'est le plus grand caractère sensible de la toute-puis-
sance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.
18 Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au
prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton
20 détourné de la nature; et que, de ce petit cachot où il se trouve
logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les
22 royaumes, les villes et soi-même son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Mais pour lui présenter

Exercice 7.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

2. Donnez une idée de ce que l'on doit entendre par la *haute et pleine majesté de la nature.* — 2. Quels sont les objets *bas* dont parle Pascal? — 3. Quelle figure y a-t-il dans ces mots : *cette éclatante lumière*, et que désignent-ils? — 5. Que veut dire *au prix de?* — 6. Dans quel sens peut-on dire que le soleil décrit un *vaste tour?* — 7. Que signifie *très délicat?* — 8. Qu'est-ce que le *firmament?* — 10. Quel est le sens de *concevoir?* — 10. Quel est le sens de *fournir?* — 11. Qu'est-ce qu'un *trait imperceptible?* — 12. A quel substantif *en* se rapporte-t-il? — 13. Quel est le sens de *imaginable?*

14. Que faut-il entendre par *atomes* *? — 14. Qu'est-ce qu'une *sphère?* — 14. Qu'est-ce qu'une *sphère infinie?* — 15. Qu'est-ce qu'une *circonférence?* — 16. Développez la pensée renfermée dans la phrase commençant par *Enfin.* — 18. Quel est le sens de *étant revenu à soi?* — 18. Quelle remarque grammaticale faites-vous relativement à l'emploi de *soi?* — 19. Que signifie *canton détourné?*

24 un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il
connoît les choses les plus délicates. Qu'un ciron * lui offre dans
26 la petitesse de son corps des parties incomparablement plus
petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces
28 jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang,
des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes;
30 que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces
en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver
32 soit maintenant celui de notre discours; il pensera peut-être
que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire
34 voir là-dedans un abîme nouveau. Je lui veux peindre non seu-
lement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir
36 de la nature, dans l'enceinte de ce raccourci d'atome. Qu'il y
voie une infinité d'univers, dont chacun a son firmament, ses
38 planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible;
dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans les-
40 quels il retrouvera ce que les premiers ont donné; et trouvant
encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos,
42 qu'il se perde dans ces merveilles, aussi étonnantes dans leur
petitesse que les autres par leur étendue; car qui n'admirera
44 que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers,
imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un
46 colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard du néant où l'on
ne peut arriver?
48 Qui se considérera de la sorte s'effraiera de soi-même, et se
considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée,
50 entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera
dans la vue de ces merveilles, et je crois que, sa curiosité se
52 changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler
en silence qu'à les rechercher avec présomption.

(PASCAL, *Pensées.* — Voir p. 325.)

— 20. Pourquoi l'univers est-il qualifié de *petit cachot?* — 25. Qu'est-ce qu'un *ciron* *? — 27. Peut-on dire qu'un *ciron a des veines dans les jambes?*

28. Que faut-il entendre par des *humeurs qui se trouvent dans le sang?* — 34. Expliquez ces mots : *un abîme nouveau.* — 36. Que signifie un *raccourci d'atome?* — 37. Dans quel sens peut-on admettre qu'il y a une *infinité d'univers?* — 38. Qu'est-ce qu'une *planète?* — 44. Comment peut-on dire que notre corps *n'étoit pas perceptible dans l'univers?* — 45. Qu'est-ce qu'un *colosse?* — 46. Qu'est-ce que le *néant?* — 48. Que veut dire *s'effrayera de soi-même?* — 49. Expliquez ces mots : *dans la masse que la nature lui a donnée.* — 50. Que veut dire *il tremblera dans la vue de ces merveilles?* — 53. Qu'est-ce que la *présomption?* — Que savez-vous sur Pascal? — Sur l'ouvrage intitulé *Pensées?*

8. Chœur du premier acte d'ATHALIE.

TOUT LE CHŒUR *chante.*

1 Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais!
3 Son empire a des temps précédé la naissance;
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX *seule.*

5 En vain l'injuste violence*
Au peuple qui le loue imposeroit silence :
7 Son nom ne périra jamais.
Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance;
9 Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Chantons, publions ses bienfaits.

TOUT LE CHŒUR *répète.*

11 Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX *seule.*

13 Il donne aux fleurs leur aimable peinture;
Il fait naître et mûrir les fruits :
15 Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits;
17 Le champ qui les reçut les rend avec usure.

UNE AUTRE VOIX.

Il commande au soleil d'animer la nature,
19 Et la lumière est un don de ses mains;
Mais sa loi sainte, sa loi pure
21 Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

UNE AUTRE.

O mont de Sinaï*, conserve la mémoire
23 De ce jour à jamais auguste et renommé,

Exercice 8.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

Quelles sont les espèces de vers qui entrent dans la composition de ce chœur? — Quelle est la nature des rimes? — De quelle pièce est-il tiré? — Développez l'idée contenue dans le premier vers. — Que signifie le troisième vers? — A quoi est-il fait allusion dans les vers 5 et 6? — 6. Quelle remarque avez-vous à faire sur la manière d'écrire *imposeroit?* — Comparez le huitième vers à ceux-ci de J.-B. Rousseau : *Le jour au jour la révèle, La nuit l'annonce à la nuit.* — D'où Racine et Rousseau les ont-ils imités? — Quelles qualités trouvez-vous dans les vers compris de 13 à 17? — Dans le vers 17, que représente *les?* — Développez la pensée du vers 18. — Où est situé le mont Sinaï*? — De quel jour parle-t-on dans

Quand, sur ton sommet enflammé,
25 Dans un nuage épais le Seigneur enfermé
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire,
27 Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs,
Ces torrens* de fumée et ce bruit dans les airs,
29 Ces trompettes et ce tonnerre?
Venoit-il renverser l'ordre des élémens?
31 Sur ses antiques fondemens
Venoit-il ébranler la terre?

UNE AUTRE.

33 Il venoit révéler aux enfans des Hébreux
De ses préceptes saints la lumière immortelle;
35 Il venoit à ce peuple heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

TOUT LE CHŒUR.

37 O divine, ô charmante loi!
O justice, ô bonté suprême!
39 Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

UNE VOIX *seule*.

41 D'un joug cruel il sauva nos aïeux,
Les nourrit au désert d'un pain délicieux;
43 Il nous donne ses lois, il se donne lui-même :
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHŒUR.

45 O justice, ô bonté suprême!

LA MÊME VOIX.

Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux
47 D'un aride rocher fit sortir des ruisseaux;
Il nous donne ses lois, il se donne lui-même :
49 Pour tant de biens il commande qu'on l'aime.

LE CHŒUR.

O divine, ô charmante loi!
51 Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

UNE AUTRE VOIX *seule*.

53 Vous qui ne connoissez qu'une crainte servile,

---

le vers 24? — A quel événement est-il fait allusion dans les vers compris de 22 à 32? — 28. Quelle remarque avez-vous à faire sur l'orthographe de *torrens?* — Quelle remarque avez-vous à faire sur le genre de *amour* dans le vers 36? — A quel événement est-il fait allusion dans le vers 41? — A quel autre est-il fait allusion dans le vers 42? — A quel événement est-il fait allusion dans le vers 46? — A quel autre est-il fait allusion dans le vers 47? — 53. Que si-

Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer
55 Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile
Et si pénible de l'aimer?
57 L'esclave craint le tyran qui l'outrage;
Mais des enfants l'amour est le partage.
59 Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits,
Et ne l'aimer jamais!

TOUT LE CHŒUR.

61 O divine, ô charmante loi!
O justice, ô bonté suprême!
63 Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi!

(RACINE, *Athalie*, acte I, scène IV. — Voir p. 327.)

---

9. Songe d'Athalie *.

ATHALIE.

. . . . . .
1 C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit;
Ma mère Jézabel * devant moi s'est montrée
3 Comme au jour de sa mort pompeusement parée;
Ses malheurs n'avoient point abattu sa fierté;
5 Même elle avoit encor * cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage
7 Pour réparer des ans l'irréparable outrage.
« Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi;
9 « Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi;
« Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
11 « Ma fille. » En achevant ces mots épouvantables,
Son ombre vers mon lit a paru se baisser;
13 Et moi je lui tendais les mains pour l'embrasser;

---

gnifie littéralement une *crainte servile?* — La construction de la phrase des vers 59 et 60 n'enfreint-elle pas l'une des règles de la grammaire moderne? — Faites connaître votre opinion sur l'ensemble de ce chœur. — Que savez-vous sur Racine? — A la prière de qui et pour quel établissement la tragédie d'*Athalie* fut-elle composée?

Exercice 9.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

1. Quelle est l'origine de *pendant?* — 1. Que doit-on entendre par *l'horreur d'une profonde nuit?* — 3. Qui était-ce que *Jézabel* *? — 5. Rendez le plus brièvement possible la périphrase que forment les vers 5, 6 et 7. — 5. Quelle remarque avez-vous à faire sur l'orthographe de *encor* *? — 6. De quel *éclat emprunté* parle-t-on au vers 5? — Quelle figure remarquez-vous dans le vers 7? —

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
15 D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
17 Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

ABNER.

Grand Dieu!

ATHALIE.

Dans ce désordre, à mes yeux se présente
19 Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
Tel qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.
21 Sa vue a ranimé mes esprits abattus :
Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste,
23 J'admirois sa douceur, son air noble et modeste,
J'ai senti tout à coup un homicide acier
25 Que le traître en mon sein a plongé tout entier.
De tant d'objets divers le bizarre assemblage
27 Peut-être du hasard vous paroît un ouvrage :
Moi-même quelque temps, honteuse de ma peur,
29 Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur.
Mais de ce souvenir mon âme possédée
31 A deux fois en dormant revu la même idée;
Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer
33 Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.
Lasse enfin des horreurs dont j'étois poursuivie,
35 J'allois prier Baal* de veiller sur ma vie,
Et chercher du repos au pied de ses autels :
37 Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels!
Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,
39 Et d'apaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée;
J'ai cru que des présents calmeroient son courroux,
41 Que ce Dieu, quel qu'il soit, en deviendroit plus doux.
Pontife de Baal, excusez ma faiblesse.
43 J'entre : le peuple fuit, le sacrifice cesse,

Quelle espèce d'harmonie remarquez-vous dans les vers 14 et 15? — 15. Que veut dire *meurtri?* — 15. Qu'est-ce que la *fange?* — 17. Pourquoi *dévorants* est-il écrit avec un *s?* — 17. Le mot *chien* est-il du style élevé et poétique? — 17. Est-il ici bien employé? — 21. Quel est le sens de *mes esprits abattus?* — 21. Que signifie *esprits* au pluriel?

Quel trope remarquez-vous dans le vers 24? — 29. Que doit-on entendre par une *sombre vapeur?* — 31. Quel est le sens primitif de *idée?* — 31. Quel est ici le sens de ce mot? — Rendez compte de l'orthographe du participe *vu* au vers 32. — 35. Qu'était-ce que *Baal*?* — 38. Qu'est-ce qu'un *instinct?* — 38. Comment le verbe *apaiser* est-il formé? — 39. Quelle est l'origine du substantif *pensée?* — 42. Qu'est-ce qu'un *pontife?* — Quelle re-

Le grand-prêtre vers moi s'élance avec fureur :
45 Pendant qu'il me parloit, ô surprise! ô terreur!
Je vis ce même enfant dont je suis menacée,
47 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.
Je l'ai vu : son même air, son même habit de lin,
49 Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin;
C'est lui-même. Il marchoit à côté du grand-prêtre,
51 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.
Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter,
53 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.
Que présage, Mathan, ce prodige incroyable?

(RACINE, *Athalie*, acte II, scène v. — Voir p. 327.)

---

10. Ce que doit être la critique littéraire.

1 « Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme?
Attaquer Chapelain*! Ah! c'est un si bon homme!
3 Balzac* en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
5 Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
7 En blâmant* ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux?
9 Ma muse en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.

---

marque avez-vous à faire sur la construction grammaticale des vers 48 et 49? — 50. Qu'était-ce que le *grand-prêtre* chez les Juifs? — 54. Que veut dire *présage?* — 54. Qu'est-ce qu'un *prodige?* — Pourquoi ce récit du songe d'Athalie est-il justement célèbre?

Exercice 10.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

1. A qui *il* se rapporte-t-il? — Expliquez le sens du premier vers. — 2. Qui était-ce que *Chapelain** et quels sont ses ouvrages? — 2. Quelle différence y a-t-il entre *un bon homme* et *un homme bon?* — 3. Que savez-vous sur *Balzac*?* — Expliquez le sens du vers 4. — 5. Que signifie : *il se tue à rimer?* — 7. Quel est le doublet de *blâmer*?* — 7. Quelle est la signification primitive de *style?* — Quel est ici le sens de ce mot? — 8. Que veut dire *distiller?* — 8. Qu'est-ce qu'un *venin?* — 8. *Venin* est-il pris ici au propre ou au figuré? — 9. Que veut dire : *ma muse?*

9. Pourquoi Boileau dit-il que sa muse est *charitable et discrète?*

11 Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité;
13 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.
15 Mais que pour un modèle on montre ses écrits,
Qu'il soit le mieux renté* de tous les beaux esprits;
17 Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire;
Ma bile alors s'échauffe et je brûle d'écrire;
19 Et s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
21 Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas*, le roi Midas a des oreilles d'âne. »
23 Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine et glacé son esprit?
25 Quand un livre au Palais* se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
27 Que Bilaine* l'étale au deuxième pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier?
29 En vain contre le *Cid* un ministre* se ligue :
Tout Paris pour Chimène* a les yeux de Rodrigue*.
31 L'Académie* en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.
33 Mais lorsque Chapelain* met une œuvre en lumière,
Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière*.

— 11. Définissez : *la foi*, *l'honneur*, *la probité*, *la candeur*, *la civilité*. — 12. Quel est le synonyme de *priser?* — Quel est le contraire de *priser?* — 13. Que veut dire *officieux?* — 14. Quel est le sens de *prêt à?* — A quoi est-il fait allusion dans le vers 16? — 16. Qu'entendait-on par *beaux esprits* du temps de Louis XIV? — Que signifie maintenant cette expression? — 18. Dans quel sens les mots *ma bile s'échauffe* sont-il pris?

18. Dans quel sens *je brûle* est-il pris? — A quel fait mythologique est-il fait allusion depuis le vers 19 jusqu'au vers 23? — 22. Qui était-ce que *Midas*?* — 24. Que veut dire *pétrifier?* — Décomposez ce verbe en ses éléments. — 24. Quel est ici le sens de *veine?* — Par quelle série d'idées a-t-on été conduit du sens propre de *veine* au sens que ce mot a ici? — 25. Qu'entend-on par le *Palais*?* — 27. Qui était-ce que *Bilaine*?* — 28. Qu'est-ce qu'un *censeur?* — 28. Qu'entend-on par *décrier?* — 29. Qu'est-ce que le *Cid?* — Quel est le ministre* dont il est parlé dans le vers 29 et à quoi ce vers fait-il allusion? — 30. Qui est-ce que *Chimène*?*

30. Qui est-ce que *Rodrigue*?* — Expliquez le sens du vers 30. — 31. Qu'est-ce que l'Académie*? — A quel incident est-il fait allusion dans les vers 31 et 32? — 33. Qu'est-ce que *mettre une œuvre en lumière?* — 34. Que savez-vous sur *Linière*?* — 34. Pour quel substantif commun *Linière* est-il employé ici? — Quel trope

35 En vain il a reçu l'encens de mille auteurs,
Son livre en paroissant dément tous ses flatteurs.
37 Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus* désavoue,
Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en françois,
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.

(BOILEAU, *Satire IX.* — Voir p. 328.)

---

11. Le Chêne et le Roseau.

1 Le chêne un jour dit au roseau :
« Vous avez bien sujet d'accuser la nature;
3 Un roitelet pour vous est un pesant fardeau
Le moindre vent qui d'aventure
5 Fait rider la face de l'eau,
Vous oblige à baisser la tête;
7 Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
9 Brave l'effort de la tempête.

---

cela constitue-t-il? — 35. Que veut dire : *il a reçu l'encens?* — Expliquez le sens du vers 36. — 37. Que signifie : *quand tout Paris le joue?* — 38. Qu'était-ce que *Phébus*?* — Expliquez le sens du vers 38. — 39. Comment la muse de Chapelain pouvait-elle être *allemande en françois?* — Que savez-vous sur Boileau?

Exercice 11.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

1. Qu'est-ce qu'un *chêne?* — De quoi le chêne* est-il l'*emblème?* — Qu'est-ce qu'un *emblème?* — Comment appelle-t-on un lieu planté de chênes? — 1. Quelle est la fonction grammaticale de *un jour?* — 1. Qu'est-ce qu'un *roseau?* — 1. De quoi le roseau est-il l'emblème? — Qu'est-ce que *avoir sujet d'accuser la nature?* — 3. Qu'est-ce qu'un *roitelet?* — Que signifie littéralement *roitelet?* — 4. Que veut dire *d'aventure?* — 5. Qu'entend-on par *faire rider la face de l'eau?* — Comment *cependant* est-il formé?

7. Quelle remarque avez-vous à faire sur *cependant que?* — 7. Que faut-il entendre par *le front du chêne?* — 7. Qu'est-ce que le *Caucase?* — Quel est l'adjectif formé de *Caucase?* — Quelle figure avez-vous à signaler dans le vers 7? — Qu'est-ce qu'une *tempête?* — 9. Que faut-il entendre par l'*effort de la tempête?* — De quelle nature est la pensée du chêne exprimée par les vers

Tout vous est aquilon*, tout me semble zéphyr*
11 Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
13 Vous n'auriez pas tant à souffrir;
Je vous défendrois de l'orage :
15 Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
17 La nature envers vous me semble bien injuste.
— Votre compassion, lui répondit l'arbuste,
19 Part d'un bon naturel; mais quittez ce souci :
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables
21 Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
23 Résisté sans courber le dos*;
Mais attendons la fin. » Comme il disoit ces mots,
25 Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfans
27 Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
L'arbre tient bon, le roseau plie.
29 Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
31 Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

(La Fontaine, livre I, fable xxii. — Voir p. 329).

7, 8 et 9? — 10. Qu'est-ce que l'*aquilon*?* — 10. Qu'est-ce que le *zéphyr*?* — Quelle figure de rhétorique rencontre-t-on dans le vers 10? — Quelle pensée le chêne laisse-t-il percer dans les vers 11, 12 et 13? — Sous l'expression de quel sentiment a-t-il la précaution de la déguiser? — 11. Qu'indique le suffixe *age* dans *feuillage?* — 14. Qu'est-ce qu'un *orage?* — 16. Que doit-on entendre par *les royaumes du vent?* — Que forme cette expression? — Quel est le sens exact des vers 15 et 16? — 17. Analysez *injuste*. — 18. Qu'est-ce qu'un *arbuste?* — 18. Quelle est la pensée intime du roseau lorsqu'il dit : *Votre compassion part d'un bon naturel?* — 19. Qu'entend-on par *bon naturel?* — 19. Qu'est-ce qu'un *souci?* — 20. Pourquoi les vents sont-ils moins redoutables au roseau qu'au chêne? — 23. Quelle est l'ancienne forme de *dos*?* — Quels sont les mots de la même famille que *dos?* — 25. Qu'est-ce que l'*horizon?* — Quels sont les dérivés de *horizon?* — 27. Qu'est-ce que le *Nord?* — Que forment les vers 26 et 27 au point de vue de la rhétorique? — Rendez le plus brièvement possible le sens de ces vers. — Quelle figure de rhétorique remarquez-vous dans le vers 28? — 30. Comment le verbe *déraciner* est-il formé? — 31. Quelle remarque avez-vous à faire sur l'emploi de *de qui?* — 31. Sur l'emploi de *au?* — 32. Que faut-il entendre par l'*empire des morts?* — Quelle figure de rhétorique pouvez-vous remarquer dans les vers 31 et 32? — Que savez-vous sur La Fontaine?

12. Exorde de l'oraison funèbre de Henriette* de France.

MONSEIGNEUR,

1 Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépen-
3 dance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles
5 leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire
7 à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui.
9 Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait
11 voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous
13 sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles,
15 mais encore par des effets et par des exemples : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*
17 Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants et souveraine de trois royaumes, ap-
19 pelle de tous côtés à cette triste cérémonie; ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux

---

Exercice 12.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

Qu'appelle-t-on *exorde?* — Qu'est-ce qu'une *oraison funèbre?* — Qui était-ce que *Henriette* de France?* — 1. Quel est le substantif sous-entendu représenté par *Celui?* — 1. Que forment les mots : *Celui qui règne dans les cieux....* jusqu'à *est aussi?* — 2. Quelle remarque avez-vous à faire sur le nombre du verbe *appartient?* — 4. Quelle remarque de grammaire peut-on faire sur cette expression : *De grandes et de terribles leçons?* — 5. Quelle figure trouve-t-on dans ces mots : *Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse?* — 6, 7. Quelle figure y a-t-il dans ceux-ci : *Soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même?* — 6. Quel est le sens de ces paroles : *Soit qu'il la retire à lui-même?* — 10. Quel est le rôle du verbe *faire* dans : *comme il fait lui-même?*

14. Quelle figure trouvez-vous dans ces mots : *Non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples?* — 17. De quelle reine l'orateur parle-t-il? — 17. Expliquez comment Henriette* de France fut *fille, femme, mère de rois?* — Quels sont les *trois royaumes* dont elle fut reine? —

21 yeux du monde sa vanité tout entière. Vous y verrez dans une
seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité
23 sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible
jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout
25 ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la
grandeur accumulé sur une tête qui ensuite est exposée à tous
27 les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de
bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements
29 inouïs; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait
maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté
31 violée par des attentats jusques alors inconnus; l'usurpation et
la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive qui ne
33 trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre
patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer,
35 entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan
étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si
37 divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement
renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements
39 que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le néant
de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous man-
41 quent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste
et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur
43 d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de
prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amer-
45 tumes, parlera assez haut; et s'il n'est pas permis aux particu-
liers de faire des leçons aux princes sur des événements si
47 étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc*,

---

21. Que faut-il entendre par la *vanité du monde?* — 22. Que signifie l'expression : *Les extrémités des choses humaines?* — 23. A quoi est-il fait allusion par ces paroles : *Une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers?* — 27. Quelle est la cause que Bossuet appelle *la bonne cause?* — 28. Que faut-il entendre par *des retours soudains?* — 29. Comment le mot *inouï* est-il formé? — 29. De quelle *rébellion* l'orateur parle-t-il? 30. A quel événement est-il fait allusion par ces mots : *la majesté violée*, etc.? — 31. De quelle usurpation et de quelle tyrannie est-il ici question? — 34. Expliquez ces paroles : *et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil.* — 35. Comment peut-on dire que *l'Océan est étonné?* — 36. Quel est ici le sens de *appareils?* — 37. Quelle figure y a-t-il dans ces mots : *Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli?* — Quels sont les deux faits de l'histoire auxquels ils font allusion? — 42. Que faut-il entendre par : *les choses parleront assez d'elles-mêmes?* — 44. Dans quel sens les mots *abîme* et *amertumes* sont-ils pris? — 45. Qu'est-ce qu'un *particulier?* — 47. Quelle est la signification de *étranges?* — 47. De quel roi s'agit-il dans ce passage? — 48. D'où sont tirées

reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram : « Entendez,
49 ô grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde. »
(BOSSUET, *Orais. funèb. de Henriette-Marie de France.* — V. p. 330.)

---

13. Description de la Bétique *.

Le fleuve Bétis * coule dans un pays fertile et sous un ciel
2 doux, qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du fleuve,
qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Her-
4 cule *, et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues,
sépara autrefois la terre de Tharsis * d'avec la grande Afrique.
6 Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge * d'or. Les
hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons * n'y soufflent
8 jamais. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zé-
phyrs * rafraîchissants, qui viennent adoucir l'air vers le milieu
10 du jour. Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du
Printemps et de l'Automne, qui semblent se donner la main.
12 La terre, dans les vallons et dans les campagnes unies, y porte
chaque année une double moisson. Les chemins y sont bordés
14 de lauriers, de grenadiers, de jasmins et d'autres arbres tou-
jours verts et toujours fleuris. Les montagnes sont couvertes
16 de troupeaux, qui fournissent des laines fines, recherchées de
toutes les nations connues. Il y a plusieurs mines d'or et d'ar-

---

ces paroles : *Entendez, ô grands de la terre*, etc. — 49. Qui appelle-t-on les *grands de la terre?* — 49. Qui appelle-t-on les *arbitres du monde?* — Que savez-vous sur Bossuet?

Exercice 13.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

Quel est le pays actuel que les anciens appelaient la *Bétique* ? — 1. Quel est le nom actuel du fleuve *Bétis* ? — 1. Que faut-il entendre par un *ciel doux?* — 2. Par un *ciel serein?* — 3. Qu'appelle-t-on *le grand Océan?* — 3. Qu'entendaient les anciens par les *colonnes d'Hercule* ? — 5. Qu'était-ce que la *terre de Tharsis?* — 6. Qu'a-t-on nommé *l'âge * d'or?* — 7. Quels sont les dérivés de *hiver?* — 7. Qu'est-ce que les *aquilons* ? — 8. Qu'est-ce qu'un *zéphyr* ? — 9. Quelle est la fonction grammaticale de *adoucir?* — 10. Expliquez ces paroles : *Toute l'année n'est qu'un heureux hymen du Printemps et de l'Automne, qui semblent se donner la main.* — 10. De quel substantif *heureux* est-il dérivé? — 12. Qu'est-ce qu'un *vallon?* — 12. Quel est le sens de *campagnes unies?* — 12. Que signifie : *la terre y porte chaque année une double moisson?* — 13. Quelle est la fonction grammaticale de *année?* — 13. Quel est le doublet de *bordé* ? — 15. Qu'est-ce qu'un *arbre toujours vert?* — 17. Qu'est-ce qu'une *mine?* — Que savez-vous sur Fénelon?

18 gent dans ce beau pays; mais les habitants, simples et heureux dans leur simplicité, ne daignent pas seulement compter l'or
20 et l'argent parmi leurs richesses; ils n'estiment que ce qui sert véritablement aux besoins de l'homme.

(FÉNELON, *Télémaque*. — Voir p. 331.)

---

14. Un Tatillon.

Hermippe est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commo-
2 dités; il leur sacrifie l'usage reçu, la coutume, les modes, la bienséance; il les cherche en toutes choses, il quitte une
4 moindre pour une plus grande, il ne néglige aucune de celles qui sont praticables, il s'en fait une étude, et il ne se passe
6 aucun jour qu'il ne fasse en ce genre une découverte. Il laisse aux autres hommes le dîner et le souper, à peine en admet-il
8 les termes; il mange quand il a faim, et les mets seulement où son appétit le porte. Il voit faire son lit : quelle main assez
10 adroite ou assez heureuse pourrait le faire dormir comme il veut dormir? Il sort rarement de chez soi; il aime la chambre,
12 où il n'est ni oisif ni laborieux, où il n'agit point, où il tracasse, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine. On dépend
14 servilement d'un serrurier et d'un menuisier, selon ses besoins : pour lui, s'il faut limer, il a une lime; une scie, s'il faut
16 scier, et des tenailles, s'il faut arracher. Imaginez, s'il est possible, quelques outils qu'il n'ait pas, et meilleurs et plus com-
18 modes à son gré que ceux mêmes dont les ouvriers se servent : il en a de nouveaux et d'inconnus, qui n'ont point de nom, pro-
20 ductions de son esprit, et dont il a presque oublié l'usage.

Nul ne se peut comparer à lui pour faire en peu de temps et
22 sans peine un travail fort inutile. Il faisait dix pas pour aller

---

Exercice 14.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

1. Qu'entend-on par *ses petites commodités?* — 2. Qu'est-ce que *l'usage reçu?* — 4. Qu'est le mot *moindre* au point de vue grammatical? — 7. Quelle est l'origine des substantifs *dîner* et *souper?* — 8. Que faut-il entendre par les *mets où son appétit le porte?* — 11. Quelle remarque avez-vous à faire sur : *il sort de chez soi?* — 12. Que signifie *il tracasse?* — 13. Quel est le sens de *équipage?* — 14. De quel radical *servilement* est-il dérivé? — 14. D'où dérivent *serrurier* et *menuisier**? — 15. Qu'est-ce que *limer?* — 16. Quelle est la racine de *tenailles?* — 16. Que faut-il entendre par : *imaginez quelques outils qu'il n'ait pas?* — 19. Quelle est la fonction

de son lit dans sa garde-robe, il n'en fait plus que neuf par la
24 manière dont il a su tourner sa chambre : combien de pas épar-
gnés dans le cours d'une vie! Ailleurs l'on tourne la clef, l'on
26 pousse contre, ou l'on tire à soi, et une porte s'ouvre : quelle
fatigue! voilà un mouvement de trop qu'il sait s'épargner; et
28 comment? c'est un mystère qu'il ne révèle point. Il est, à la
vérité, un grand maître pour le ressort et pour la mécanique,
30 pour celle du moins dont tout le monde se passe. Hermippe
tire le jour de son appartement d'ailleurs que de la fenêtre; il
32 a trouvé le secret de monter et de descendre autrement que
par l'escalier, et il cherche celui d'entrer et de sortir plus
34 commodément que par la porte.

(La Bruyère, *Caractères*. — Voir p. 332.)

---

15. La mort de Turenne*.

A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, le 28 août 1675.

Si l'on pouvait écrire tous les jours, je m'en accommoderais
2 fort bien; je trouve même quelquefois le moyen de le faire,
quoique mes lettres ne partent pas, mais le plaisir d'écrire est
4 uniquement pour vous : car, à tout le reste du monde, on vou-
drait avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma
6 fille, je m'en vais bien encore vous parler de M. de Turenne.
Madame d'Elbeuf, qui demeure pour quelques jours chez le car-
8 dinal* de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour
parler de leur affliction. Madame de Lafayette y vint; nous
10 fîmes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne
nous séchèrent pas. Madame d'Elbeuf avait un portrait divi-

---

grammaticale de *productions?* — 23. Qu'est-ce qu'une *garde-robe?* — 25. Quelle remarque avez-vous à faire sur l'orthographe de *clef*?* — 28. Qu'est-ce qu'un *mystère?* — 29. Que signifient ces paroles : *il est un grand maître pour le ressort et pour la mécanique?* — 31. Que signifie : *tirer le jour de son appartement d'ailleurs que de la fenêtre?* — 33. Quels sont les mots de la même famille que *escalier*?* — Que savez-vous sur La Bruyère?

Exercice 15.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

4. Expliquez le sens de ces paroles : *à tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit.* — 6. Qui était-ce que *Turenne*?* — 8. Qu'est-ce qu'un *cardinal*?* — 8. Quel est le sens étymologique de ce mot? — 10. Que signifient ces paroles : *les yeux ne nous séchèrent pas?* — 11. Comment le mot *portrait**

12 nement bien fait de ce héros, dont tout le train était arrivé à
onze heures; tous ces pauvres gens étaient en larmes et déjà
14 tout habillés de deuil; il vint trois gentilshommes qui pen-
sèrent mourir en voyant ce portrait : c'étaient des cris qui
16 faisaient fendre le cœur; ils ne pouvaient prononcer une pa-
role; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trom-
18 pettes, tout était fondu en larmes, et faisait fondre les autres.
Le premier qui fut en état de parler répondit à nos tristes
20 questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il voulait se
confesser, et, en se cachottant, il avait donné ses ordres pour
22 le soir, et devait communier le lendemain dimanche, qui était
le jour qu'il croyait donner la bataille.

24 Il monta à cheval le samedi à deux heures, après avoir mangé;
et, comme il avait bien des gens avec lui, il les laissa tous à
26 trente pas de la hauteur où il voulait aller, et dit au petit
d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que
28 tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître. » M. d'Ha-
milton, qui se trouva près de l'endroit où il allait, lui dit :
30 « Monsieur, venez par ici : on tire du côté où vous allez. » —
« Monsieur, lui dit-il, vous avez raison : je ne veux point du tout
32 être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde. » Il eut
à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le cha-
34 peau à la main, qui lui dit : « Monsieur, jetez les yeux sur
cette batterie que je viens de faire placer là. » M. de Turenne
36 revint, et, dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le
corps fracassés du même coup qui emporta le bras et la main
38 qui tenait le chapeau de Saint-Hilaire. Ce gentilhomme, qui le
regardait toujours, ne le voit point tomber; le cheval l'emporta
40 où il avait laissé le petit d'Elbeuf; il n'était point encore tombé,
mais il était penché le nez sur l'arçon. Dans ce moment, le
42 cheval s'arrête, le héros tombe entre les bras de ses gens; il
ouvre deux fois de grands yeux et la bouche, et demeure tran-
44 quille pour jamais.

Songez qu'il était mort, qu'il avait une partie du cœur em-

---

est-il formé? — 12. Que veut dire *tout le train?* — 14. Qu'est-ce qu'un *gentilhomme?* — Expliquez le pluriel de ce mot. — 15. Quel est le sens de *pensèrent mourir?* — 16. Quelle figure y a-t-il dans *fendre le cœur?* — 17. Qu'est-ce qu'un *valet de chambre?* — 17. Un *laquais?* — 17. Un *page?* — 18. Qu'est-ce qu'un *trompette?* — Rendez compte du genre de ce mot. — 18. Que faut-il entendre par *tout était fondu en larmes?* — 21. Que veut dire *en se cachottant?*

21. Quelle sorte de verbe est-ce que *se cachotter?* — 22. Comment *lendemain* est-il formé? — 32. Quelle est l'étymologie de *tuer*?* — 35. Qu'est-ce qu'une *batterie?* — 37. Que veut dire *fracassé?* — 41. Qu'appelle-t-on *arçon?* — 43. Que signifie : *et demeure tranquille pour jamais?* — 45. Quels sont les mots de la même famille

46 portée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser le bruit
et ôter le petit d'Elbeuf, qui s'était jeté sur le corps, qui ne vou-
48 lait pas le quitter, et qui se pâmait de crier. On couvre le corps
d'un manteau, on le porte dans une haie; on le garde à petit
50 bruit; un carrosse vient, on l'emporte dans sa tente : ce fut là
où M. de Lorges, M. de Roye et beaucoup d'autres pensèrent
52 mourir de douleur; mais il fallut se faire violence et songer
aux grandes affaires qu'on avait sur les bras. On lui a fait
54 un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris
faisaient le véritable deuil. Tous les officiers avaient pourtant
56 des écharpes de crêpe; tous les tambours en étaient couverts;
ils ne battaient qu'un coup; les piques traînantes et les mous-
58 quets renversés; mais ces cris de toute une armée ne peuvent
pas se représenter sans que l'on n'en soit ému. Ses deux neveux
60 étaient à cette pompe dans l'état que vous pouvez penser.
M. de Roye, tout blessé, s'y fit porter, car cette messe ne fut
62 dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le
pauvre chevalier était bien abîmé de douleur. Quand ce corps
64 a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation, et
partout où il a passé on n'entendait que des clameurs. Mais à
66 Langres, ils se sont surpassés; ils allèrent au-devant de lui, en
habits de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du
68 peuple; tout le clergé en cérémonie; il y eut un service so-
lennel dans la ville, et, en un moment, ils se cotisèrent tous
70 pour cette dépense, qui monta à cinq mille francs, parce qu'ils
reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent
72 défrayer tout le train.

Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection
74 fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis
ce soir ou demain; tous ses gens l'allaient reprendre à deux

---

que *cœur* *? — 49. Que veut dire *à petit bruit?* — 50. D'où vient *carrosse* *? — 50. Quelle est l'origine de *tente?* — 52. Que signifie *il fallut se faire violence?* — 52. A quelles *grandes affaires* fallait-il songer? — 53. Qu'est-ce qu'*avoir des affaires sur les bras?* — 54. Qu'est-ce qu'un *service militaire?* — 54. Qu'est-ce qu'un *camp?* — Quel est le doublet de *camp* *?

56. Qu'est-ce qu'une *écharpe?* — 56. Qu'appelle-t-on *crêpe?* — 57. Qu'est-ce qu'une *pique?* — 57. Que faut-il entendre par *piques traînantes?* — 57. Qu'est-ce qu'un *mousquet?* — 58. Qu'entend-on par *mousquets renversés?* — Quels sont les mots de la même famille que *mousquet?* — 60. Quel est ici le sens de *pompe?* — 63. Qu'est-ce que *être abîmé de douleur?* — 65. Dans les mots : *Mais à Langres ils se sont surpassés*, à quel substantif *ils* se rapporte-t-il? — 66. Que veut dire *ils se sont surpassés?* — 68. Qu'est-ce que le *clergé?* — 68. D'où *clergé** dérive-t-il? — 68. Qu'est-ce qu'un *service solennel?* — 69. Qu'est-ce que *se cotiser?* — 70. Quelle

76 lieues d'ici; il sera dans une chapelle en dépôt; on lui fera un service à Saint-Denis en attendant celui de Notre-Dame, qui
78 sera solennel. Voilà quel fut le divertissement que nous eûmes. Nous dînâmes comme vous pouvez penser, et jusqu'à quatre
80 heures nous ne fîmes que soupirer.

(Mme DE SÉVIGNÉ. — Voir p. 333.)

---

16. Ode II, tirée du psaume XVIII.

MOUVEMENTS D'UNE AME QUI S'ÉLÈVE A LA CONNAISSANCE DE DIEU PAR LA CONTEMPLATION DE SES OUVRAGES.

Les cieux instruisent la terre
2 A révérer leur auteur;
Tout ce que leur globe enserre
4 Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
6 Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps?
8 Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
10 Résulte de leurs accords!
De sa puissance immortell
12 Tout parle, tout nous instruit;
Le jour au jour la révèle,
14 La nuit l'annonce à la nuit;
Ce grand et superbe ouvrage
16 N'est point pour l'homme un lan-
Obscur et mystérieux: [gage
18 Son admirable structure,
C'est la voix de la nature
20 Qui se fait entendre aux yeux.

---

est l'origine de *dépense* *? — 77. Pourquoi le corps de Turenne arriva-t-il à Saint-Denis *? — 78. Interprétez ces paroles : *voilà quel fut le divertissement que nous eûmes.* — Que savez-vous sur Mme de Sévigné?

Exercice 16.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

Expliquez l'agencement des rimes dans cette ode. — 2. Qu'est-ce que *révérer?* — Quel est l'auteur des cieux? — 3. Qu'entend-on par le *globe des cieux?* — 3. Quelle est la signification de *enserrer?* — Comment ce verbe est-il formé? — 6. Qu'entend-on par le *concert des corps célestes?* — 5. Comment peut-on dire que ce *concert est un sublime cantique?* — 5. Qu'est-ce qu'un *cantique?* — 7. Qu'est-ce que les *célestes corps?* — Expliquez le sens des vers 9 et 10. — 9. Qu'appelle-t-on *harmonie?* — 10. Qu'est-ce que *des accords?* — 10. Quelle est l'origine du mot *accord**? — Rétablissez l'ordre logique dans la seconde strophe. — 11. Qu'est-ce qu'une *puissance immortelle?* — Comment appelez-vous la figure que l'on remarque aux vers 13 et 14?

16. Comment peut-on dire que ce grand et superbe ouvrage *est un langage pour l'homme?* — 16. Qu'est-ce qu'un *langage?* — 17. Quel est ici le sens d'*obscur?* — 17. Que veut dire *mystérieux?* — 18. Indiquez un synonyme de *structure?* — Expliquez le sens

Dans une éclatante voûte
22 Il a placé de ses mains
Ce soleil qui dans sa route
24 Éclaire tous les humains.
. . . . . .
. . . . . .

L'univers, à sa présence,
26 Semble sortir du néant.
Il prend sa course, il s'avance
28 Comme un superbe géant.
Bientôt sa marche féconde
30 Embrasse le tour du monde
Dans le cercle qu'il décrit.

32 Et, par sa chaleur puissante,
La nature languissante
34 Se ranime et se nourrit.

Oh ! que tes œuvres sont belles,
36 Grand Dieu ! quels sont tes bien-
Que ceux qui te sont fidèles [faits
38 Sous ton joug trouvent d'attraits
Ta crainte inspire la joie;
40 Elle assure notre voie;
Elle nous rend triomphants!
42 Elle éclaire la jeunesse,
Et fait briller la sagesse
44 Dans les plus faibles enfants.

(J.-B. Rousseau. — Voir p. 337.)

---

17. Le Renne.

Le renne* est devenu domestique chez le dernier des peuples;
2 les Lapons* n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui

---

des vers 19 et 20 et montrez qu'il n'y a pas contradiction entre les différentes idées que renferment ces vers. — 21. De quelle *voûte* est-il question? — 21. Pourquoi cette voûte est-elle qualifiée *d'éclatante?* — 24. Qu'est-ce que les *humains?* — 25. A quel substantif *présence* se rapporte-t-il? — 26. Qu'est-ce que le *néant?* — 26. Qu'est-ce que *sortir du néant?*

28. Qu'est-ce qu'un *géant?* — Quels sont les mots de la même famille que *géant?* — 29. Pourquoi dit-on que sa *marche féconde embrasse le tour du monde?* — Développez la pensée contenue dans les vers 29 à 34. — Quelle figure trouvez-vous dans les vers 27 et 28? — Expliquez le sens des vers 32, 33 et 34. — 33. Qu'entend-on par *la nature?* — Comment appelle-t-on la figure qui se trouve au commencement de la dernière strophe? — 37. Quels sont les mots de la même famille que *fidèle?* — Quel est le doublet de *fidèle**? — 38. Expliquez ce que c'est que le *joug de Dieu?* — 39. Quelle figure y a-t-il dans : *la crainte inspire la joie?* — 40. Que signifie : *elle assure notre voie?* — Développez la pensée contenue dans les deux derniers vers. — Que savez-vous sur J.-B. Rousseau?

Exercice 17.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

1. Qu'est-ce qu'un *renne **? — 1. Que signifie littéralement *domestique **? — Qu'est-ce qu'un *animal domestique?* — 1. Que faut-il entendre par *le dernier des peuples?* — 2. Où habitent les Lapons? — 2. Qu'appelle-t-on *bétail?* — Quel est le pluriel de *bétail?* —

ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa
4 saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la
6 ronce, le genièvre et la mousse font seuls la verdure de l'été, l'homme pouvait-il espérer de nourrir des troupeaux? Le che-
8 val, le bœuf, la brebis, tous nos animaux utiles, ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il
10 a fallu chercher, parmi les hôtes des forêts, l'espèce la moins sauvage et la plus profitable; les Lapons ont fait ce que nous
12 ferions nous-mêmes si nous venions à perdre notre bétail : il faudrait bien alors y suppléer, apprivoiser les cerfs, les che-
14 vreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendrait à bout, et qu'on saurait bien
16 en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne
18 apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois :
20 on s'en sert, comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté,
22 fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle
24 donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache; la chair de cet animal est très bonne à manger; son
26 poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très souple et très durable : ainsi le renne donne
28 seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

30 Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu, et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du

---

2. Que faut-il entendre par *ce climat glacé?* — 3. Que signifient ces mots : *où la nuit a sa saison comme le jour?* — 5. Qu'est-ce que l'*automne?* — 5. Qu'est-ce que le *printemps?* — Comment le mot *printemps* * est-il formé? — 6. Qu'est-ce que la *ronce?* — le *genièvre?* — la *mousse?* — 6. Qu'entend-on par *la verdure de l'été?* — 8. Qu'appelle-t-on *animaux utiles?* — 9. Qu'entend-on par *subsistance?*

10. Qu'est-ce que les *hôtes des forêts?* — Quels sont les différents sens du mot *espèce?* — 13. Que signifie *suppléer?* — 13. Que signifie le mot *apprivoiser?* — 13. Qu'est-ce qu'un *cerf?* — 13. Un *chevreuil?* — 20. Qu'est-ce qu'un *traîneau?* — 21. Qu'est-ce que marcher avec plus de *diligence?* — 23. Qu'est-ce qu'une *pelouse?* — 24. Que veut dire *substantiel?* — 25. Quels sont les homonymes de *chair?* — 26. Qu'est-ce qu'une *fourrure?* — 26. Qu'est-ce qu'une *peau passée?* — 27. Qu'est-ce que le *cuir?* — 27. Que veut dire *souple?* — 30. Qu'appelle-t-on *bois du renne?* — 31. Que faut-il entendre par *rameaux?*

32 cerf, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse.
La nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse *
34 blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois, et les détournant avec ses pieds; en été, il
36 vit de boutons et de feuilles d'arbres, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent
38 pas de brouter aisément; il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds. Ces animaux sont doux; on
40 en fait des troupeaux qui rapportent beaucoup de profit à leur maître : le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds,
42 le bois, le poil, la chair, tout est bon et utile.

(BUFFON, *Hist. natur.* — Voir p. 340.)

---

18. La jeune captive (*Élégie*).

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté;
2 Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux présents de l'aurore;
4 Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
6 Je ne veux pas mourir encore.
Qu'un stoïque * aux yeux secs vole embrasser la mort,
8 Moi, je pleure et j'espère; au noir souffle du nord
Je plie et relève ma tête.
10 S'il est des jours amers, il en est de si doux!
Hélas! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts?
12 Quelle mer n'a point de tempête?

---

32. Qu'est-ce qu'une *singularité?* — 32. Quel est ici le sens de *monstrueux?* — 33. De quelle *mousse blanche* veut-on parler? — 34. Qu'est-ce que *fouiller?* — 36. Quel est ici le sens de *boutons?* — 38. Que veut dire *brouter?* — 41. Citez les mots qui appartiennent à la même famille que *lait?* — 41. Quels sont les dérivés de *peau?* — 41. Qu'entend-on par *nerfs?* — 41. Citez les mots appartenant à la même famille que *os.* — Que savez-vous sur Buffon?

Exercice 18.

Répondez par écrit aux questions suivantes :

Rendez brièvement la périphrase contenue dans le premier vers. — 2. Qu'est-ce que le *pampre?* — 3. Que signifie : *boit les doux présents de l'aurore?* — Expliquez le sens des vers 2 et 3. — 5. Rendez compte de l'orthographe de *quoi que.* — 7. Qu'est-ce qu'un *stoïque* *? — 8. Qu'est-ce que le *noir souffle du nord?* — 8. Interprétez ces paroles : *Au noir souffle du nord je plie et relève ma tête.* — 10. Qu'entend-on par des *jours amers?* — 11. Comment *Hélas* est-il formé? — Quelle pensée a-t-on voulu exprimer dans

L'illusion féconde habite dans mon sein;
14 D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
J'ai les ailes de l'espérance.
16 Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
18 Philomèle* chante et s'élance.

Est-ce à moi de mourir? tranquille je m'endors,
20 Et tranquille je veille; et ma veille aux remords
Ni mon sommeil ne sont en proie;
22 Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux;
Sur des fronts abattus mon aspect dans ces lieux
24 Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!
26 Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
28 Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
30 La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson;
32 Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.
34 Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
36 Je veux achever ma journée.

(ANDRÉ CHÉNIER. — Voir p. 341.)

---

les vers 11 et 12? — Expliquez le sens du vers 13. — 15. Que faut-il entendre par *j'ai les ailes de l'espérance?* — 16. Qu'est-ce qu'un *réseau?* — 16. Qu'est-ce qu'un *oiseleur?* — Comment ce mot est-il formé? — 17. Qu'est-ce que les *campagnes du ciel?* — 18. Quel est l'oiseau désigné par cette appellation *Philomèle*?* — A quel événement mythologique ce mot fait-il allusion? — 22. Qu'entend-on par *bienvenue?* — Expliquez le sens du vers 22. — Quelle est la pensée exprimée dans le vers 25? — 26. Qu'est-ce qu'un *ormeau?* — Dégagez la pensée contenue dans les vers 26 et 27. — 28. Que faut-il entendre par le *banquet de la vie?* — Quelle figure renferment les vers 28, 29 et 30? — Quelle est la signification du vers 31? — 31. Comment le mot *printemps* est-il formé? — Quelle figure trouvez-vous dans les vers 32 et 33? — Quel est le sens précis de ces vers? — Développez le sens des vers 34 à 36. — 35. Qu'entend-on par *les feux du matin?* — 36. Que veut dire : *je veux achever ma journée?* — Que savez-vous sur André Chénier?

19. Les Catacombes * de Rome.

Un jour j'étais allé visiter la fontaine Égérie *. La nuit me
2 surprit : pour regagner la voie Appienne *, je me dirigeai vers
le tombeau de Cécilia Métella, chef-d'œuvre de grandeur et
4 d'élégance. En traversant des champs abandonnés, j'aperçus
plusieurs personnes qui se glissaient dans l'ombre, et qui
6 toutes, s'arrêtant au même endroit, disparaissaient subitement.
Poussé par la curiosité, je m'avance, et j'entre hardiment
8 dans la caverne où s'étaient plongés les mystérieux fantômes :
je vis s'allonger devant moi des galeries souterraines, qu'à
10 peine éclairaient, de loin en loin, quelques lampes suspen-
dues. Les murs des corridors funèbres étaient bordés d'un
12 triple rang de cercueils placés les uns au-dessus des autres.
La lumière lugubre des lampes, rampant sur les parois des
14 voûtes, et se mouvant avec lenteur le long des sépulcres,
répandait une mobilité effrayante sur ces objets éternellement
16 immobiles. En vain, prêtant une oreille attentive, je cherche à
saisir quelques sons pour me diriger à travers un abîme de
18 silence, je n'entends que le battement de mon cœur dans le
repos absolu de ces lieux. Je voulus retourner en arrière,
20 mais il n'était plus temps : je pris une fausse route, et au lieu
de sortir du dédale, je m'y enfonçai. De nouvelles avenues, qui
22 s'ouvrent et se croisent de toutes parts, augmentent à chaque

---

Exercice 19.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux lignes.)

1. Qu'était-ce que la fontaine *Egérie* ? — 2. Qu'appelait-on à Rome la *voie Appienne* ? — 3. Qu'est-ce qu'un *chef-d'œuvre?* — Quel est le pluriel de *chef-d'œuvre?* — 4. Qu'entend-on par des *champs abandonnés?* — 8. Qu'est-ce qu'une *caverne?* — Citez plusieurs synonymes de *caverne* *. — 9. Qu'est-ce qu'un *fantôme?* — 9. Pourquoi les *fantômes* sont-ils qualifiés de *mystérieux?* — 9. Qu'est-ce qu'une *galerie souterraine?* — 9. Expliquez ce gallicisme : *je vis s'allonger devant moi.* — 11. Qu'est-ce qu'un *corridor?* — 11. Quelle est la signification de *funèbre?* — 12. Qu'est-ce qu'un *cercueil?*

Quelle remarque avez-vous à faire sur l'orthographe de *cercueil* ? — 13. Que veut dire *lugubre?* — 13. Qu'appelle-t-on *paroi* d'une voûte? — 13. Que faut-il entendre par *la lumière rampant sur la paroi des voûtes?* — 14. Qu'est-ce qu'un *sépulcre?* — 15. Quelle figure remarquez-vous dans ces mots : *répandait une mobilité effrayante sur ces objets immobiles?* — 17. Que signifie *un abîme de silence?* — 20. Qu'est-ce que prendre *une fausse route?* — Quelle est l'origine de *route* ? — 21. Qu'est-ce qu'un *dédale?* — Quelle est l'origine du mot *dédale?* — 21. Quelle est l'origine du substantif *avenue* ? — 23. Qu'entend-on par *perplexité?*

instant mes perplexités. Plus je m'efforce de trouver un che-
24 min, plus je m'égare; tantôt je m'avance avec lenteur, tantôt
je passe avec vitesse : alors, par un effet des échos, qui répé-
26 taient le bruit de mes pas, je crois entendre marcher précipi-
tamment derrière moi.
28 Il y avait longtemps que j'errais ainsi; mes forces commen-
çaient à s'épuiser : je m'assis à un carrefour solitaire de la
30 cité des morts. Je regardais avec inquiétude la lumière des
lampes presque consumées qui menaçaient de s'éteindre. Tout
32 à coup une harmonie semblable au chœur lointain des esprits
célestes sort du fond de ces demeures sépulcrales : ces divins
34 accents expiraient et renaissaient tour à tour; ils semblaient
s'adoucir encore en s'égarant dans les routes tortueuses du
36 souterrain. Je me lève, et je m'avance vers les lieux d'où
s'échappent ces magiques concerts : je découvre une salle illu-
38 minée. Sur un tombeau paré de fleurs, Marcellin célébrait le
mystère des chrétiens; des jeunes filles, couvertes de voiles
40 blancs, chantaient au pied de l'autel; une nombreuse assem-
blée assistait au sacrifice. Je reconnais les catacombes*.

(CHATEAUBRIAND, *Les Martyrs*, livre V. — Voir p. 342.)

---

20. La Grand'mère.

1 « Dors-tu?... Réveille-toi, mère de notre mère!
D'ordinaire, en dormant, ta bouche remuait;
3 Car ton sommeil souvent ressemble à ta prière.
Mais, ce soir, on dirait la madone de pierre;
5 Ta lèvre est immobile et ton souffle est muet.

---

25. Qu'est-ce qu'un *écho?* — 29. Qu'est-ce qu'un *carrefour?* — 29. Quel est le sens littéral de *carrefour?* — 29. Qu'appelle-t-on ici la *cité des morts?* — 32. Qu'est-ce qu'un *chœur?* — 32. Qu'est-ce que les *esprits célestes?* — 33. Que faut-il entendre par *demeures sépulcrales?* — 33. Quel est le sens de *accent?* — 34. Expliquez ces paroles : *ils semblaient s'adoucir encore...* jusqu'à la fin de la phrase. — 37. Quel est ici le sens de *magique?* — 37. Qu'appelle-t-on *concert?* — 38. Qu'est-ce que le *mystère des chrétiens?* — 39. Quelle remarque de grammaire avez-vous à faire sur l'expression *des jeunes filles?* — 41. De quel sacrifice veut-on parler? — Que savez-vous sur les *catacombes?* — Que savez-vous sur Chateaubriand?

Exercice 20.

Répondez par écrit aux questions suivantes : (Les chiffres renvoient aux vers.)

Quelle est la composition des strophes, la nature des vers et celle des rimes dans ce morceau? — Quelle remarque avez-vous à faire sur l'orthographe de *grand'mère?* — 4. Qu'est-ce qu'une *madone*?* — Que signifie : *la madone de pierre?* — 8. Qu'est-ce

« Pourquoi courber ton front plus bas que de coutume?
7 Quel mal avons-nous fait pour ne plus nous chérir?
Vois, la lampe pâlit, l'âtre scintille et fume;
9 Si tu ne parles pas, le feu qui se consume,
Et la lampe, et nous deux, nous allons tous mourir!

11 « Tu nous trouveras morts près de la lampe éteinte.
Alors, que diras-tu quand tu t'éveilleras?
13 Tes enfants à leur tour seront sourds à ta plainte.
Pour nous rendre la vie, en invoquant ta sainte,
15 Il faudrait bien longtemps nous serrer dans tes bras
. . . . . .

« Montre-nous donc la Bible et les belles images,
17 Le ciel d'or, les saints bleus, les saintes à genoux,
L'enfant Jésus, la crèche, et le bœuf, et les mages;
19 Fais-nous lire du doigt, dans le milieu des pages,
Un peu de ce latin, qui parle à Dieu de nous.

21 « Dieu! que tes bras sont froids! rouvre les yeux... Naguère
Tu nous parlais d'un monde où nous mènent nos pas,
23 Et de ciel, et de tombe, et de vie éphémère,
Tu parlais de la mort;.... dis-nous, ô notre mère!
25 Qu'est-ce donc que la mort?... Tu ne nous réponds pas! »

Leur gémissante voix longtemps se plaignit seule.
27 La jeune aube parut sans réveiller l'aïeule.
La cloche frappa l'air de ses funèbres coups,
29 Et, le soir, un passant, par la porte entr'ouverte,
Vit, devant le saint livre et la couche déserte,
31 Les deux petits enfants qui priaient à genoux.

(Victor Hugo. — Voir p. 343.)

---

que l'*âtre?* — 8. Que signifie *scintille?* — Expliquez le sens du vers 13. — 16. Qu'est-ce que la Bible? — 17. Que faut-il entendre par *le ciel d'or, les saints bleus?* — 18. Qu'est-ce que la *crèche?* — 18. Qu'est-ce que les *mages?* — 21. Comment le mot *naguère* est-il composé? — A quel monde est-il fait allusion dans le vers 22? — 23. Que veut dire *éphémère?* — 27. Que faut-il entendre par la *jeune aube?* — Expliquez le sens du vers 27. — 30. Qu'est-ce que le *saint livre?* — Quel est le sens des trois derniers vers? — Que savez-vous sur Victor Hugo?

LEXIQUE

[Ce *Lexique* ne contient que les mots marqués d'un astérisque dans le cours de l'ouvrage, soit qu'on les définisse, soit qu'on donne la solution de quelque difficulté. Il est donc forcément incomplet.]

Abénakis (les), peuplade sauvage de l'Amérique du Nord.

Académie, ou l'*Académie française*, compagnie de 40 littérateurs français, fondée en 1635, par Richelieu. — Outre l'Académie française, il y a encore l'Académie des Sciences, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie des Beaux-Arts. La réunion de ces cinq académies forme l'*Institut de France*.

Accord, *s. verbal*, de *accorder*, réunion des cœurs (lat. *ad*, vers; *cor*, *cordis*, cœur).

Achéron, l'un des fleuves des Enfers; l'Enfer lui-même. (Myth.)

Achille, héros grec, dont la colère contre Agamemnon forme le sujet de l'*Iliade*.

Adjudant, doublet : *aidant*.

Adonc, *adv.* vieux mot signifiant *alors*.

Aède, *sm.* c'est-à-dire *chantre*, poète qui, dans les temps héroïques, parcourait la Grèce en chantant ses propres vers.

Agaric, *sm.* nom de différents champignons. L'un d'eux, appelé *polypore*, et qui croît sur le chêne, sert à faire l'amadou *.

Age d'or, celle des quatre périodes imaginées par les poètes pendant laquelle les hommes auraient vécu dans une heureuse abondance.

Albion, *sf.* ancien nom de l'Angleterre. — *L'Aveugle d'Albion*, Milton. (Voir p. 348.)

Alexandre le Grand (356-323 av. J.-C.), roi de Macédoine, soumit la Grèce, subjugua l'empire des Perses, envahit l'Inde. Au retour de cette expédition, il mourut à Babylone, à la suite d'un festin, à la fleur de l'âge.

Aliboron (maître), ancienne locution signifiant *docteur*, *savant*; nom donné à l'âne, par antiphrase.

Altesse, doublet : *hôtesse*.

Amadou, *sm.* champignon préparé de telle sorte qu'il s'enflamme facilement.

Amer, ancienne forme de *aimer* (lat. *amare*).

Ampère (André-Marie) (1775-1836), illustre mathématicien et physicien français.

Amphitrite, fille de l'Océan, déesse de la mer. Se dit aussi de la *mer* elle-même.

Amyot (1513-1592), précepteur des fils de Henri II. (Voir p. 321.)

Angevin, ine, *adj.* de l'Anjou. *Douceur angevine*, les agréments de l'Anjou.

Animalcule, *sm.* très petit animal qui n'est visible qu'au microscope.

Annibal, célèbre général carthaginois qui envahit l'Italie, anéantit l'armée romaine à Cannes (216 av. J.-C.), et mit Rome à deux doigts de sa perte. Mort en 183 av. J.-C.

Anonyme (œuvre), *adj.* dont on ne connaît pas l'auteur. — *Subst.* dont on ne connaît pas le nom.

Antilles, nom de deux groupes d'îles situées à l'entrée du golfe du Mexique (Amérique).

Antoine (Marc) (86-31 av. J.-C.), membre du second triumvirat romain; vaincu par Octave (Auguste) à la bataille navale d'Actium, il se donna la mort.

Antonins (les), nom collectif des empereurs romains depuis Domitien jusqu'à l'époque de l'anarchie militaire (81-192).

Aphorisme, *sm.* sentence morale ou d'une autre nature exprimée en peu de mots. *Vertu passe richesses.*

Apocalypse, *sm.* c'est-à-dire *révélation*, livre dans lequel saint Jean raconte les visions qu'il eut dans l'île de Patmos, où il était exilé.

Apocryphe (ouvrage), *adj.* 2 *g.* qui n'est pas de l'auteur à qui on l'attribue.

Apôtres (le prince des), saint Pierre.

Appienne (voie), grande route allant de Rome à Brindes, construite par les anciens Romains.

Aquilon, *sm.* vent très froid du N.-E.

Arcadie, ancien nom du centre du Péloponèse. *Un roussin d'Arcadie*, un âne.

Archaïque, *adj.* 2 *g.* se dit d'une expression, d'un tour de phrase qui a vieilli.

Archaïsme, *sm.* toute ancienne façon de parler à peu près inusitée aujourd'hui.

Are, doublet : *aire*.

Argonaute ou *nautile*, *sm.* genre de mollusques marins à coquille, dont la tête est entourée de tentacules ou bras, et que les anciens croyaient avoir servi de modèle aux hommes pour la construction des navires.

Arioste (l') (1474-1533), célèbre poète italien, auteur du *Roland furieux*. (Voir p. 346.)

Aristarque (160-68 av. J.-C.), célèbre grammairien grec, dont le nom est devenu synonyme de *critique juste et éclairé*. (Voir p. 300.)

Aristote, célèbre savant et philosophe grec, surnommé le *Philosophe du Lycée*, précepteur d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine, IVe siècle av. J.-C. (Voir p. 304.) — (Voir aussi au mot *Péripatéticien*.)

Armature, doublet : *armure*.

Armorique (b. breton : *ar*, sur, *mor*, mer), ancien nom de la Bretagne française.

Aspérité, doublet : *âpreté*.

Assyrie, ancienne contrée de l'Asie Mineure, sur les bords du Tigre. Cap. Ninive.

Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, succéda à son fils Ochosias (907-870 av. J.-C.), après avoir fait périr tous ses petits-fils, sauf un, Joas, qui remonta sur le trône après qu'Athalie eut été mise à mort par le peuple.

Athènes, ville de l'ancienne Grèce, où florissaient les arts et les lettres. *L'* — *de l'Italie*, Florence; *l'* — *du Nord*, Édimbourg.

Atome, *sm.* partie de matière infiniment petite et indivisible dont sont formés les corps.

Attila, roi des Huns, surnommé *le fléau de Dieu*, parce qu'il ravageait tout sur son passage; fut défait à Châlons-sur-Marne (451).

Aubade, *sf.* sorte de poésie provençale exprimant des sentiments gracieux et mélancoliques, tels que ceux que peut faire naître l'apparition de l'*aube*.

Auguste, nom sous lequel fut désigné Octave, premier empereur romain, et qui devint plus tard synonyme d'empereur. — Le *mois d'Auguste*, doublet : *août*.

Augustin (saint), 354-430, évêque d'Hippone (Afrique), l'un des pères de l'Église latine, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

Ausculter, doublet : *écouter*.

Auxiliaire, *adj.* et *sm.* (du lat. *auxilium*, secours), se dit des verbes qui aident à conjuguer les autres, tels que *avoir* et *être*.

Avecq' pour *avecque*, ancienne forme poétique de *avec*.

Avenue, subst. participial fém. (voir p. 45) du v. *avenir* ou *advenir*; passage, chemin, etc.

Avocat, doublet : *avoué*.

Baal, faux dieu des Assyriens et de quelques peuples voisins de ces derniers.

Bacchus, fils de Jupiter et dieu du vin. (Myth.)

Bailli, *sm.* magistrat chargé sous l'ancienne monarchie de rendre la justice dans une étendue de territoire nommée *bailliage.*

Balzac (1594-1655), auteur de lettres, de discours et de dissertations littéraires. (Voir p. 323.)

Bas-latin, *sm.* le latin corrompu dont on s'est servi depuis l'invasion des Barbares et pendant le moyen âge.

Bateleur, *sm.* faiseur de tours de force et d'escamotage.

Bayard, surnommé *le chevalier sans peur et sans reproche,* héros français, né en 1476 en Dauphiné, tué en Italie en 1524.

Beau, doublet : *bel.*

Beaumarchais (1732-1799), auteur dramatique français. (Voir *Litt.*, p. 340.)

Belle-dame, *sf.* ou *belladone,* plante très vénéneuse de la même famille que les pommes de terre (solanées).

Bellone, déesse de la guerre, fille de Mars. (Myth.) — La *guerre* elle-même.

Bénéfice, *sm.* fonction ecclésiastique dont le titulaire jouissait de revenus déterminés.

Benjoin, *sm.* baume d'un rouge brunâtre découlant d'incisions faites au tronc du styrax benjoin, arbre de Siam et de l'archipel Malais.

Bérain (Nicolas), avocat au Parlement de Rouen qui, le premier, proposa d'écrire les imparfaits par *ai* au lieu de *oi.*

Bétique, nom que les anciens donnaient à la partie sud de l'Espagne (Andalousie).

Bétis, anc. nom du fleuve Guadalquivir.

Bilaine, libraire installé dans la cour du Palais*, à Paris, sous Louis XIV.

Blâmant, le doublet de *blâmer* est *blasphémer.*

Blanche de Castille (1187-1252), femme de Louis VIII, roi de France, et mère de saint Louis; régente pendant la minorité de son fils et pendant la première croisade.

Bœuf. Un jeune bœuf est un *bouvillon.*

Boileau, célèbre poète satirique et didactique français du XVIIe siècle, né en 1636, mort en 1711. (Voir p. 328.)

Bordé, garni sur les bords. Doublet : *brodé.*

Borée (c'est-à-dire le Montagnard), dieu du vent du Nord.

Bossuet (Jacques-Bénigne) (1627-1704), surnommé l'*aigle de Meaux,* évêque de cette ville. (Voir p. 330.)

Bourbons, famille qui a fourni à la France huit rois, dont le premier fut Henri IV.

Bourgogne (duc de) (1682-1712), fils aîné du grand dauphin*, fils de Louis XIV, élève de Fénelon.

Brantôme (1527-1614), chroniqueur et écrivain français du XVIe siècle. (Voir p. 321.)

Brienne (lac de), lac de la Suisse (canton de Berne).

Burguy, auteur contemporain d'une grammaire de la langue d'oïl, imprimée à Berlin.

Cabine, doublet : *cabane.*

Cal, *sm.* durillon, cicatrice que laisse un os qui a été fracturé.

Calabre, province de l'ancien royaume de Naples, au S.-O. de l'Italie.

Cambodge, contrée du sud de l'Indo-Chine, près de la Cochinchine française.

Cambrai (l'archevêque de), Fénelon*.

Camérier, doublet : *chambrier.*

Camille, sœur des trois Horaces romains qui combattirent contre les trois Curiaces albains, à l'un desquels elle était fiancée; fut tuée par celui des Horaces qui survécut au combat. — Cet épisode a formé le sujet de la tragédie d'*Horace,* par Corneille.

Camp, doublet : *champ.*

Campagne, doublet : *champagne.*

Canal, doublet : *chenal.*

Cancre, doublet : *cancer.*

Cannes, village d'Italie où Annibal* anéantit l'armée romaine, l'an 216 av. J.-C. — *Le vainqueur de Cannes,* Annibal.

Cape, doublet : *chappe.*

Capital, doublet : *cheptel.*

Captif, *sm.* prisonnier. Doublet : *chétif.*

Capuce, *sm.* morceau d'étoffe taillé en pointe dont les capucins se couvrent la tête.

Carbonaro, *sm.* (littéralement, charbonnier) membre d'une société secrète et politique, surtout en Italie.

Carbone, doublet : *charbon.*

Cardinal, *sm.* prince de l'Église et membre du sacré collège auquel appartient le droit d'élire le pape.

Carnier, doublet : *charnier.*

Carogne, doublet : *charogne.*

Carrefour, *sm.* littéralement, quatre fourches, sorte de place où plusieurs routes se croisent.

Carrosse, a la même racine que *char.*

Carthaginois, peuple commerçant et navigateur du nord de l'Afrique, qui disputa longtemps aux Romains l'empire du monde. *Carthage,* sa capitale, fut prise et détruite par les Romains, commandés par *Scipion Émilien,* surnommé le *Second africain,* l'an 146 av. J.-C.

Case, doublet : *chez.*

Castel, doublet : *château.*

Catacombes, *sf. pl.* vastes souterrains près de Rome, où se cachaient les premiers chrétiens et où ils enterraient leurs morts.

Catherine II (la grande), impératrice de Russie de 1762 à 1796, introduisit dans ses États d'importantes réformes.

Catilina, conspirateur romain, dont le complot fut déjoué et puni par Cicéron, l'an 63 av. J.-C.

Catilinaires, *sf.* nom des quatre discours que Cicéron prononça contre Catilina*.

Cavalier, doublet : *chevalier.*

Caverne, *sf.* synonymes : grotte, crypte, souterrain.

Centime, doublet : *centième.*

Cent jours (les), nom sous lequel on désigne les trois mois pendant lesquels Napoléon Ier gouverna la France depuis son retour de l'île d'Elbe jusqu'à la bataille de Waterloo (20 mars au 8 juillet 1815).

Cerçueil, *sm.* V. *Cueur.*

Cérès, fille de Saturne et de Cybèle, mère de Proserpine et déesse des Moissons.

César, dictateur romain, conquérant des Gaules (104 à 44 av. J.-C.). (Voir p. 307.)

Chacal, *sm.* animal carnassier des pays chauds, de la taille du renard, gris jaunâtre en dessus et blanchâtre en dessous.

Champs-Élysées, séjour des âmes justes dans le royaume de Pluton*. (Myth.)

Chapelain (Jean) (1595-1674), littérateur instruit, mais très mauvais poète.

Charles XII, roi de Suède, de 1697 à 1718, combattit successivement le Danemark, la Pologne et la Russie, fut tué au siège de Fredericshall.

Charles d'Orléans (1391-1464), fils

de Louis d'Orléans, frère de Charles VI; fait prisonnier à Azincourt (1415), il resta 25 ans captif en Angleterre. (Voir p. 348.)

Charles le Chauve (823-877), fils de Louis le Débonnaire, qui régna d'abord sur la France et fut ensuite couronné empereur d'Occident en 875.

Charnier, *sm.* cimetière; lieu où l'on dépose les os exhumés des cimetières; voirie.

Charte, doublet : *carte.*

Châsse, doublet : *caisse.*

Chateaubriand, illustre écrivain et homme politique français, né à Saint-Malo, en 1768, m. à Paris, en 1848. (Voir p. 342.)

Chêne, *sm.* grand arbre dont le bois est très dur. Emblème de la force. Un lieu planté de chênes est une *chênaie.*

Chimène, fille du comte de Gormas et fiancée de Rodrigue (tragédie du *Cid*).

Choléra, doublet : *colère.*

Chorus, doublet : *chœur.*

Christine, reine de Suède de 1632 à 1654, fut la protectrice des savants et entre autres de Descartes*. Dégoûtée du trône, elle abdiqua et se retira à Rome.

Christophe Colomb (1441-1506), illustre navigateur génois au service de l'Espagne; il découvrit le Nouveau Monde, en 1492, et mourut persécuté par les Espagnols auxquels il avait donné l'empire des deux Amériques.

Chyle, *sm.* espèce de bouillie d'un blanc rosé en laquelle se transforment les aliments parvenus dans l'intestin.

Chypre, île importante de la Méditerranée, non loin des côtes de l'Asie Mineure; appartient à l'Angleterre.

Cicéron, surnommé l'*Orateur romain,* célèbre orateur et homme d'État romain (107 à 44 av. J.-C.). (Voir p. 307.)

Cicérone, *sm.* guide qui, en Italie, montre les curiosités d'une ville.

Cid (le), célèbre tragédie de Pierre Corneille, et dont un héros espagnol de même nom est le principal personnage.(Voir p. 324.)

Cinna, arrière-petit-fils de Pompée, conspira contre Auguste* qui lui pardonna. Cet acte de clémence a fourni le sujet de la tragédie de *Cinna,* par Corneille.

Ciron, *sm.* insecte qui vit dans le fromage, la farine, et qui est l'un des plus petits animaux visibles à l'œil nu.

Clef, *sf.* s'écrit encore *clé.* Le *f* final provient du *v* latin de *clavis* (même sens).

Clerc, *sm.* lettré, savant, aspirant aux fonctions ecclésiastiques; d'où *clergé.*

Coagulé, doublet : *caillé.*

Coche, doublet : *coque.*

Cœur. Mots de la même famille : cordial, cordialité, concorde, discorde, accorder, écœurer, etc.

Collecte, doublet : *cueillette.*

Colliger, doublet : *cueillir.*

Colon, *sm.* tout individu qui va s'établir comme cultivateur dans un pays où la terre n'est pas régulièrement cultivée; habitant d'une *colonie,* établissement qu'une nation fonde sur une terre étrangère.

Colonnes d'Hercule, nom sous lequel on désignait deux rochers situés, le premier au S., le second au N. du détroit de Gibraltar; on prétendait qu'ils indiquaient la limite des voyages d'Hercule.

Coloquinte, *sf.* plante de la même famille que le potiron; son fruit desséché fait l'office d'un vase.

Commentateur, *sm.* savant qui explique un écrit et en interprète les passages difficiles. — *Un habile commentateur,* Saumaise, savant français du XVIIe siècle.

Communiquer, doublet : *communier.*

Complainte, *sf.* chanson populaire sur un sujet de dévotion, sur un événement malheureux ou tragique.

Condé (maison de), famille de princes français issus de la branche de Bourbon et qui eut pour chef Louis, oncle de Henri IV.

Condottiere, *sm.* nom donné en Italie aux capitaines de soldats mercenaires.

Confidence, doublet : *confiance.*

Conjuré, qui fait partie d'un complot; signifie littéralement *qui a juré, qui s'est engagé par serment* (s.-entendu *avec d'autres*).

Conque, doublet : *coque.*

Constantin dit **le Grand,** empereur romain de 312 à 337, embrassa le christianisme et transporta le siège de l'empire à Byzance, qui prit dès lors le nom de *Constantinople* (litt. ville de Constantin).

Consul, *sm.* chacun des deux magistrats annuels auxquels était confié le pouvoir exécutif de la République romaine.

Consul (le premier), titre de celui des trois consuls de la République française, qui avait la prééminence d'après la Constitution de l'an VIII (1800). Il ne fut porté que par Bonaparte.

Copulatif, ive, *adj.* qui sert à joindre; *particule copulative,* la conjonction.

Cordeliers, religieux de l'ordre mineur de Saint-François, institué en Italie, en 1223.

Corinthe, anc. ville de Grèce, sur l'isthme unissant le Péloponèse au continent.

Corneille (Pierre), célèbre poète tragique français, né à Rouen, en 1606, m. à Paris, en 1684. (Voir p. 324.)

Cornélie, femme de Pompée*.

Corvée, *sf.* journées de travail gratuit que les paysans devaient à leurs seigneurs.

Cou, doublet : *col.*

Courier (Paul-Louis) (1772-1825), savant helléniste et pamphlétaire français.

Créance, doublet : *croyance.*

Crébillon (1674-1762), poète tragique français, rival de Voltaire.

Crédit (d'un compte), ce qui est marqué à l'*avoir* de ce compte, ce qui lui est dû.

Crésus, dernier roi de Lydie, du VIe siècle av. J.-C., célèbre par ses richesses; il fut vaincu par Cyrus, roi de Perse, qui lui restitua son royaume.

Crète, grande île de la Méditerranée, auj. *Candie.*

Crisper, doublet : *crêper.*

Critique, *sm.* littérateur qui juge et apprécie les écrits des autres. *Un critique envieux et jaloux,* Zoïle, le détracteur d'Homère. *Un critique sévère, mais juste,* Aristarque, qui revisa les poèmes d'Homère.

Croisades, *s. f. pl.* expéditions militaires entreprises par les chrétiens de l'Europe occidentale aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, pour chasser les musulmans de la Palestine.

Cromwell (Olivier) (1599-1658), chef des Presbytériens d'Angleterre, qui détrônèrent et firent périrent Charles Ier. Il gouverna la république d'Angleterre avec le titre de *protecteur.*

Crypte, doublet : *grotte.*

Cueur, pour *cœur;* l'ancien français représentait le son *eu* ou *œu* par *ue.* Cette orthographe est restée dans *cueillir, cercueil.*

Cumuler doublet : *combler.*

Cunéiforme, *adj.* 2 *g.* se dit d'un genre d'écriture usitée chez les Assyriens, et

dont les caractères sont des assemblages de signes en forme de *coins*.

Cylindre, doublet : *calandre*.

Cyrus le Jeune, frère d'Artaxerxès, roi de Perse, qui se révolta contre ce dernier avec l'aide des Grecs, mais fut vaincu à Cunaxa, 401 av. J.-C.

Daniel, l'un des quatre grands prophètes des Juifs, vécut pendant la captivité de Babylone (VIe s. av. J.-C.).

Dante Alighieri, dit *le Dante*, grand poète italien (1265-1321). (Voir p. 346.)

Darius Ier, fils d'Hystaspe, roi de Perse, de 523 à 485 av. J.-C., connu surtout par son expédition contre la Grèce.

Dauphin, titre que portaient les fils aînés des rois de France depuis que Humbert II, comte du Viennois, avait cédé le Dauphiné à la France, sous Philippe de Valois, en 1349.

Débit (d'un compte), ce qui est marqué à la *dette* de ce compte, ce qu'il doit.

Décadence, doublet : *déchéance*.

Décanat, doublet : *doyenné*.

Décime, doublet : *dîme*.

Déclinaison, *sf.* tableau des changements que subit la terminaison d'un nom, d'un adjectif ou d'un pronom dans certaines langues, et notamment en grec et en latin.

Décorum, doublet : *décor*.

Dédale, *sm.* lieu où il est facile de s'égarer : ainsi appelé de l'architecte Dédale qui, suivant la mythologie, construisit le labyrinthe de Crète.

Déisme, *sm.* système de ceux qui croient en Dieu, sans croire à la Révélation.

Délicat, doublet : *délié*.

Delille (l'abbé Jacques) (1738-1813), poète descriptif français. (Voir p. 338.)

Délitable, *adj.* 2 *g.*, vieux mot signifiant *délectable*, réjouissant.

Démocrite, philosophe grec (Ve siècle av. J.-C.). Il avait pris le parti de rire de toutes les sottises humaines.

Démosthène (385-322 av. J.-C.), le plus grand des orateurs grecs, surnommé le *Prince des orateurs*. (Voir p. 303.)

Demourance, vieux mot signifiant *action de demeurer, séjour*.

Dénuder, doublet : *dénuer*.

Dépense, *subst. participial* de *dépendre*, pris dans le sens de *dépenser*. (Voir p. 15.)

Descartes (René) (1596-1650), illustre savant et philosophe français. (Voir p. 324.)

Destourber, part. pass. de *destourber* (du lat. *ex*, loin de, *turba*, foule), vieux mot signifiant *détourner, empêcher*.

Dévier, doublet : *dévoyer*.

Digue, *sf.* sorte de mur en terre ou en maçonnerie pour contenir l'eau.

Dilettante, *sm.* amateur passionné de musique.

Direct, doublet : *droit*.

Disciple (le) **bien-aimé,** saint Jean l'Évangéliste, l'un des douze apôtres.

Doge, doublet : *duc*.

Doint, 3e pers. sing. de l'anc. prés. du subj. de *donner*.

Dolmen (*table de pierre*), *sm.* On en attribuait l'érection aux Gaulois ; mais on croit aujourd'hui que les dolmens sont antérieurs à l'arrivée des Celtes en Europe.

Domestique, signifie littér. qui appartient à la maison, du lat. *domus*, maison.

Don Quichotte, *le chevalier de la Manche*, héros du célèbre roman satirique de l'Espagnol Michel Cervantès, contre la chevalerie ; était né dans la Manche, province d'Espagne.

Dos, *sm.* paroi postérieure de la poitrine, autrefois *dours*, d'où *dorsal*.

Doter, doublet : *douer*.

Doulce plaisance, doux plaisir.

Douvre, anc. orthographe de *Douvres*, port d'Angleterre sur le Pas-de-Calais, et d'où l'on aperçoit la France.

Doy, anc. forme, pour *je dois*.

Doyen (l. *décanus*, dizainier), *sm.* chef d'un chapitre de chanoines ; la dignité d'un doyen est le *décanat*.

Dryden (1631-1701), poète tragique et comique anglais.

Dualiste (division), basée sur le nombre *deux*.

Durer (Albert) (1471-1528), célèbre peintre et graveur allemand, né à Nuremberg.

Éclectique, *adj.* 2 *g.* se dit surtout d'un système de philosophie qui emprunte aux autres systèmes ce qu'ils renferment de plus vraisemblable.

Écosse, contrée montagneuse et ancien royaume du Nord de la Grande-Bretagne, cap. *Édimbourg*.

Égérie, nymphe du Latium que Diane changea en fontaine. (Myth.)

Égypte, célèbre contrée de l'antiquité, la plus anciennement civilisée. Elle est située au N.-E. de l'Afrique et arrosée par le Nil.

Elliptique, *adj.* se dit d'une locution dans laquelle il y a un ou plusieurs mots sous-entendus.

Emphatique, *adj.* 2 *g.* qui donne de la force en exagérant l'expression.

Encens, *sm.* sorte de résine que l'on brûle comme parfum et qui provient de plusieurs plantes de la famille des térébinthacées.

Encor, forme poétique de *encore*.

Enfers (le roi des), Pluton. (Myth.)

Éphémère, *adj.* 2 *g.* littéralement *qui ne dure qu'un jour* ; de courte durée.

Épicure (341-270 av. J.-C.), célèbre philosophe grec ; sa morale était que le plaisir est le *souverain bien* de l'homme. — *Le rival d'Épicure*, Descartes, qui combattit l'épicurien moderne *Gassendi*.

Épiscopat, doublet : *évêché*.

Érié (lac), l'un des grands lacs qui séparent le Canada des États-Unis d'Amérique.

Escale, doublet : *échelle*.

Escalier. Mots de la même famille : *escale, échelle, échelon*.

Escapade, doublet : *échappée*.

Escarpe, *sf.* (t. de fortification), talus du *fossé* qui se trouve du côté de la place et qui regarde la campagne ; la contre-escarpe est le côté opposé du fossé.

Eschine (367-312 av. J.-C.), orateur athénien, rival de Démosthène. (Voir p. 303.)

Ésope (VIe s. av. J.-C.), esclave phrygien, plus tard affranchi, le premier en date des fabulistes grecs. — Les fables dites d'Ésope ne sont pas authentiques. (Voir p. 287, note.)

Espèce, *sf.* apparence : *sous les espèces du pain et du vin* ; qualité, sorte : *bonne espèce d'arbres* ; subdivision d'un genre : *espèce humaine*. *Pl.* argent monnayé : *payer en espèces*. — Doublet : *épice*.

Espoinçonner, vieux verbe signifiant *piquer, aiguillonner*.

Étienne (saint), l'un des sept premiers diacres, premier martyr chrétien, lapidé à Jérusalem en l'an 33.

Fac-similé, *sm.* imitation complète de l'écriture d'une personne.

Faucheur, doublet : *faucheux.*

Fée, *sf.* être fabuleux que les gens du moyen âge se figuraient sous les traits d'une femme, et portant à la main une baguette, marque de son pouvoir surnaturel et divinatoire.

Fénelon (1651-1715), archevêque et duc de Cambrai, précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. (Voir p. 331.)

Ferment, *sm.* se dit de deux classes de corps de nature différente, capables de produire en quantité indéfinie la transformation de certains corps organiques. Les ferments de la première classe, qui sont les plus fréquents et qui sont les ferments proprement dits, sont des êtres vivants, végétaux ou animaux microscopiques. Ainsi les ferments végétaux transforment le sucre en alcool; les ferments animaux sont la cause de la putréfaction qui se produit dans les corps organisés lorsque la vie les a abandonnés. — Les ferments de la deuxième classe sont des corps qui, sans rien céder de leur substance ni rien absorber du dehors, déterminent la décomposition des corps avec lesquels ils se trouvent en contact. C'est par un ferment de ce genre que le sucre se produit dans l'orge germée, par suite de la transformation de l'amidon.

Ferney, ch.-l. de canton (Ain), où Voltaire avait son château. — Le *patriarche de Ferney,* Voltaire.

Fidèle, *adj.* qui garde la foi promise. Doublet : *féal.*

Fléchier (Esprit) (1632-1710), prédicateur à la cour sous Louis XIV, évêque de Nîmes. (Voir p. 331.)

Fléau de Dieu (le), surnom d'Attila*.

Florence, v. d'Italie, sur l'Arno, anc. cap. du grand-duché de Toscane, surnommée l'*Athènes de l'Italie.*

Fors, doublet : *hors.*

Fou, doublet : *fol.*

Foudre, *sf.* feu du ciel; est quelquefois du masculin en poésie (lat. *fulgur,* même sens); *m.* grand tonneau (all. *fuder,* tonneau).

Fragile, doublet : *frêle.*

France (île de) ou île Maurice, île importante de l'océan Indien, autrefois colonie française, aujourd'hui aux Anglais.

Francfort-sur-le-Main, ville de Prusse, autref. ville libre et siège de la diète de la Confédération germanique.

François Xavier (Saint) (*l'apôtre des Indes*) (1506-1552), disciple de saint Ignace de Loyola, se dévoua à la conversion des infidèles dans les grandes Indes.

François Ier, roi de France (1515-1547), surnommé *le père des lettres.*

Franklin (Benjamin), célèbre physicien et homme d'État des États-Unis d'Amérique (1706-1790.)

Frédéric II, dit le Grand, roi de Prusse de 1740 à 1786, grand capitaine et philosophe; il reçut Voltaire à sa cour.

Froissart (Jean) (1333-1410), poète et chroniqueur français. (Voir p. 317.)

Gaélique (langue), idiome celtique qui se subdivise en gaélique irlandais, parlé en Irlande, et en gaélique écossais, parlé dans les montagnes de l'Écosse.

Galles (prov. de) ou *Cambrie,* pays montueux dans l'O. de la Grande-Bretagne, dont les habitants d'origine celtique parlent une langue appelée *welsh, gallois* et *cambrien.*

Gallicisme (*Gallia,* Gaule), *sm.* façon de parler particulière à la langue française.

Galvani (1737-1796), médecin et physicien de Bologne (Italie), qui remarqua le premier l'action du fluide électrique sur les cadavres de grenouilles.

Gange, immense fleuve de l'Asie descendant de l'Himalaya, se jette dans le golfe du Bengale; c'est le fleuve sacré des Hindous.

Gehenne, doublet : *gêne.*

Généralissime, *sm.* général qui exerce sur les autres une autorité absolue.

Genèse, *sf.* le premier des cinq livres de Moïse, contenant l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'entrée des Hébreux en Égypte.

Genève, grande ville de Suisse sur les bords du lac *Léman* ou de Genève, et sur la rive droite du Rhône, chef-lieu d'un canton. — *Le philosophe de Genève,* J.-J. Rousseau, qui y est né.

Géorgiques, poème de Virgile sur l'agriculture. — *Le chantre harmonieux des Géorgiques,* Virgile.

Germanie, ancien nom de l'Allemagne.

Glauque, *adj.* 2 *g.* d'un vert de mer.

Glèbe, *sf.* fonds de terre auquel étaient attachés des serviteurs qui faisaient partie de la propriété.

Goethe (1749-1832), écrivain et très célèbre poète allemand. (Voir p. 349.)

Gresset (1709-1777), poète français connu surtout par son petit poème de *Vert-Vert,* par sa comédie du *Méchant,* et par quelques poésies légères très gracieuses.

Gruyère, village de Suisse, canton de Fribourg, où l'on fabrique un fromage renommé. Aujourd'hui la fabrication du gruyère n'est pas limitée au lieu d'origine.

Gué, *sm.* endroit où l'on peut traverser un cours d'eau sans se mettre à la nage; *cours d'eau guéable,* dans lequel il existe des gués.

Guise, famille de princes lorrains qui joua un grand rôle dans nos guerres civiles au XVIe siècle.

Guyane, vaste contrée de l'Amérique du Sud, sur le golfe du Mexique; elle se partage en Guyane hollandaise, anglaise et française.

Hé *(je),* anc. forme de la 1re pers. du sing. du prés. de l'ind. de *haïr.*

Henriette de France (1609-1669), fille de Henri IV et de Marie de Médicis, épouse de Charles Ier, roi d'Angleterre, rentra en France après le supplice de ce roi. (Voir Cromwell).

Hercule, héros grec, fils de Jupiter et d'Alcmène, d'une force extraordinaire, et qui exécuta les douze entreprises périlleuses appelées les *travaux* d'Hercule.

Hésiode, très ancien poète grec postérieur à Homère. (Voir p. 300.)

Hiatus, *sm.* son désagréable résultant de la rencontre de deux voyelles.

Hiéroglyphes, *sm. pl.* nom des caractères de l'écriture des anciens Égyptiens.

Hindou, habitant de l'Hindoustan (Asie).

Hispanique, *adj.* 2 *g.* de l'Espagne; qui appartient à l'Espagne.

Homère, célèbre poète grec, qui vivait vers l'an 960 av. J.-C., de l'existence duquel on n'est pas certain aujourd'hui. (Voir p. 299.)

Homme, doublet : *on.*

Horace (64 à 7 av. J.-C.), célèbre poète lyrique, satirique et didactique latin. (Voir *Litt.,* p. 308.)

Horaces, nom de trois frères guerriers romains, dont la victoire sur les trois frères *Curiaces* soumit à Rome la ville d'Albe, 667 ans av. J.-C. L'histoire de la lutte des Horaces et des Curiaces n'est qu'une légende.

Hôtel de Rambouillet, société de beaux-esprits, hommes et femmes, qui se réunissaient à l'hôtel de Rambouillet pendant la première moitié du XVIIe siècle. Molière les a persiflés sur la scène pour leur langage affecté et prétentieux.

Humboldt (Alexandre de) (1769-1859), naturaliste et voyageur prussien, auteur du *Cosmos* ou description du monde.

Hydropisie, *sf.* épanchement d'une humeur aqueuse dans une cavité du corps ou dans le tissu cellulaire.

Iéna, v. d'Allemagne (Saxe-Weimar): célèbre victoire des Français sur les Prussiens (14 oct. 1806).

Ilion, autre nom de l'ancienne Troie*.

Inchoatif, ive, *adj.* du latin *inchoare,* commencer. On appelle *verbe inchoatif* celui qui intercale la syllabe *iss* entre la racine et la terminaison personnelle.

Indes (l'apôtre des), Saint François* Xavier.

Indigène, *s. 2 g.* qui est originaire du pays, qui l'habite.

Infant, doublet : *enfant.*

Intègre, doublet : *entier.*

Iris, messagère des dieux et particulièrement de Junon. (Myth.) — *L'écharpe d'Iris,* l'arc-en-ciel. (Myth.)

Jacobins, nom qu'on donnait en France aux religieux dominicains, parce qu'ils avaient un de leurs couvents dans la rue Saint-Jacques, à Paris.

Jacques Cœur (1400-1451), célèbre négociant, argentier, c'est-à-dire administrateur des finances de Charles VII; fut injustement disgracié par ce dernier.

Jean (saint), l'Évangéliste, un des douze apôtres, qui fut le *disciple bien-aimé.*

Jeanne Darc, jeune bergère née, en 1409, à Domremy, en Lorraine, qui délivra la France des Anglais; fut brûlée à Rouen, par ces derniers, en 1430.

Jézabel, femme d'Achab, roi d'Israël, introduisit à Samarie le culte de Baal, fut précipitée d'une fenêtre de son palais et dévorée par les chiens.

Joachim du Bellay (1524-1560), écrivain et poète français, de l'école de Ronsard.

Jumeau, doublet : *gémeau.*

Jupiter, le père et le maître des dieux chez les Grecs et chez les Romains. (Myth.)

Juvénal, poète satirique latin du premier siècle de notre ère.

Knout, *sm.* instrument fait de nerfs de bœufs, dont on frappe les condamnés en Russie.

La Bruyère (Jean de), célèbre écrivain et moraliste français (1645-1696). (Voir p. 332.)

Lacédémone, autrement *Sparte,* ancienne et célèbre ville grecque du Péloponèse, aujourd'hui détruite.

Lacédémonien, ienne, *adj.*; qui était de Lacédémone*.

La Fontaine (Jean de), poète français surnommé l'*Inimitable,* le premier des fabulistes (1621-1695), né à Château-Thierry (Aisne). (Voir p. 329.)

La Harpe (1739-1803), littérateur et critique français.

Laïque, doublet : *lai.*

Laissé, c.-à-d. *laissé.* Les verbes de la 1re conjug. pouvaient, en vieux français, prendre l'une des trois terminaisons *er, eir, ier.* On pouvait dire *laisser, laisseir* et *laissier.*

Laplace (1749-1827), grand géomètre français, auteur de la *Mécanique céleste.*

Lapon, peuple occupant la partie la plus septentrionale de la Scandinavie. Les Lapons sont de petite taille.

La Tour d'Auvergne, surnommé le *premier grenadier de la République,* célèbre militaire français, né à Carhaix en 1743, tué à l'armée du Rhin le 27 juin 1800.

Lazzarone, *sm.* mendiant de Naples.

Lebrun (Ecouchard) (1729-1807), poète lyrique français. (Voir p. 337.)

Légalité, doublet : *loyauté.*

Leibnitz (1647-1716), Allemand, savant universel, qui se distingua surtout dans la philosophie et dans les mathématiques.

Léonidas, roi de Sparte de 491 à 480 av. J.-C. Combattit vaillamment les Perses aux Thermopyles à la tête de 300 Spartiates, et périt dans le combat avec ses compagnons.

Lettres (le père des), surnom de François Ier qui protégea les lettres et les lettrés. — Un *protecteur des lettres* est dit un *Mécène*.

Levantin, *sm.* originaire des pays du levant, c'est-à-dire des contrées baignées par la partie orientale de la Méditerranée.

Liane, doublet : *lien.*

Libératrice de la France (la), Jeanne* Darc.

Licence, *sf.* emploi d'un mot, d'une forme grammaticale ou d'une tournure que condamne la grammaire. La plupart des licences ne sont que des archaïsmes*.

Ligue (*la*), association de catholiques fondée en France au XVIe siècle contre les protestants, et dont les chefs furent le duc de Guise, puis son frère le duc de Mayenne.

Linière (1628-1704), poète français d'abord vanté, puis décrié par Boileau pour avoir critiqué le passage du Rhin de ce dernier.

Liverpool, célèbre centre manufacturier d'Angleterre, grand port sur la mer d'Irlande.

Louis le Germanique (806-876), 3e fils de Louis le Débonnaire, régna sur l'Allemagne.

Louis XII (1448-1515), roi de France; sa bonté le fit surnommer le *père du Peuple.*

Louis XIV, roi de France (1643-1715).

Louvre (*le*), autref. forteresse, puis palais des rois de France, situé à Paris sur le bord de la Seine : c'est aujourd'hui un musée. Les bâtiments actuels ont été commencés par François Ier en 1541 et achevés en 1856.

Loyre, anc. orthographe de *Loir,* riv. de France, affluent de la Sarthe.

Lucain, poète épique latin, auteur de la *Pharsale,* poème sur la lutte entre César et Pompée. (Voir p. 309.)

Luxembourg (le maréchal de) (1628-1695), maréchal de France, vainqueur du prince d'Orange à Fleurus, Steinkerque, Nerwinde. Il fut surnommé le *Tapissier de Notre-Dame,* à cause du grand nombre de drapeaux qu'il prit à l'ennemi et qu'on suspendait dans l'église de Notre-Dame de Paris.

Lyré, auj. *Liré,* village de Maine-et-Loire et patrie de Joachim du Bellay.

Mademoiselle, titre par lequel on désignait la fille aînée du frère cadet de chaque roi de la branche des Bourbons de France. Il est ici question de Marie-Louise,

fille de Philippe d'Orléans et nièce de Louis XIV.

Magister, doublet : *maître.*

Maître des dieux et des hommes (le), Jupiter. (Myth.)

Malherbe (François de) (1555-1628,) poète lyrique français. (Voir p. 321.)

Manche (le chevalier de la), don* Quichotte.

Manchester, célèbre ville manufacturière d'Angleterre, dans le comté de Lancaster.

Mantoue (le cygne de), Virgile*.

Marathon, bourg de l'Attique où les Athéniens, commandés par Miltiade, battirent les Perses, 490 av. J.-C.

Marius (153-86 av. J.-C.), fameux général romain qui défit les Teutons et les Cimbres dans les années 101 et 102 av. J.-C.

Marmontel (1723-1799), écrivain et littérateur français.

Maroc (empire du), le plus occidental des États barbaresques, vis-à-vis de l'Espagne.

Marot (Clément) (1494-1544), poète français. (Voir *Litt.*, p. 320.)

Marotique, *adj.* se dit d'un style par lequel on affecte d'imiter le langage de Clément Marot, poète du XVIe siècle, et qui exprime, au moyen de vieux mots, des choses sans importance. (Voir p. 320.)

Mars, fils de Jupiter et de Junon, dieu de la guerre ; se dit de la *guerre* même. (Myth.)

Martel, doublet : *marteau.*

Matérialisme, *sm.* système de philosophie, qui consiste à nier l'existence de l'âme.

Maures, nom sous lequel on désignait au moyen âge les Arabes conquérants de l'Espagne.

Maximum, *sm.* la plus grande valeur que peut prendre une quantité variable.

Meaux (l'aigle de), Bossuet*.

Mécène (9 av. J.-C.), conseiller et principal ministre d'Auguste*, protecteur des arts et des lettres, et surtout des poètes Horace* et Virgile*. Fig. Un *Mécène*, un protecteur des arts.

Médian, doublet : *moyen.*

Mégalithique, *adj.* 2 *g.* se dit de tout monument composé de grosses pierres brutes, et dont l'érection est attribuée à des peuples ayant habité l'Europe avant les races indo-européennes.

Mégère, l'une des trois furies, divinités infernales chargées de tourmenter les coupables dans le royaume de Pluton*. (Myth.) Fig. *Femme très méchante.*

Menhir, *sm.* bloc de pierre brute, plus long que large, fixé verticalement en terre et dont on attribuait l'érection aux Gaulois.

Mentor, personnage fabuleux, ami d'Ulysse, et conseiller de son fils Télémaque.

Menuisier, *sm.* ouvrier qui fait des meubles, des boiseries. Ce mot dérive de *menuiser,* couper menu.

Mercure, dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs. (Myth.)

Messagère des Dieux (la) Iris (l'arc-en-ciel). (Myth.)

Métalloïde, *sm.* corps simple, c'est-à-dire indécomposable, dépourvu de l'éclat métallique, mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité.

Métamorphose, *sf.* changement de forme. Ce mot s'applique dans la mythologie aux prétendues transformations d'hommes en animaux ou en plantes.

Méton (ve s. av. J.-C.), astronome athénien.

Métonymie. (Voir Tropes, p. 248.)

Mexique, vaste contrée de l'Amérique septentrionale, au sud-ouest des États-Unis. Cap. Mexico.

Meyerbeer (1794-1864), célèbre compositeur de musique d'origine allemande.

Mézeray (1640-1683), historien français. (Voir *Litt.*, p. 326.)

Michel de l'Hôpital (1506-1573), sage et intègre magistrat, chancelier de France sous les Valois.

Midas, roi de Phrygie ; ayant préféré le talent musical de Pan à celui d'Apollon, ce dernier transforma ses oreilles en oreilles d'âne. — Le barbier de Midas, que ses fonctions avaient initié à l'infortune du roi, ne pouvant en garder le secret, le confia aux roseaux qui, agités par le vent, répétaient : « Le roi Midas a des oreilles d'âne ». (Myth.)

Mille, *sm.* mesure itinéraire en usage dans divers pays ; le mille anglais vaut 1609 m.

Millime, doublet : *millième.*

Milton (John) (1608-1674), célèbre poète anglais, auteur du *Paradis perdu.* Il composa cet ouvrage étant déjà aveugle, ce qui l'a fait désigner sous le nom d'*aveugle d'Albion.* (Voir *Litt.*, p. 348.)

Minimum, *sm.* la plus petite valeur que peut prendre une quantité variable.

Ministre. Le ministre dont il est question page 372 est Richelieu. (Voir *Corneille*, p. 324.)

Mobile, doublet : *meuble.*

Modène, v. de l'Italie septentrionale, anc. cap. du duché du même nom.

Module, doublet : *moule.*

Moïse, législateur inspiré du peuple de Dieu (1705-1585 av. J.-C.).

Molaire, doublet : *meulière.*

Molière (Jean-Baptiste Poquelin de), (1622-1673) ; le premier poète comique non seulement de la France, mais de tous les pays et de tous les temps. (Voir p. 327.)

Mollusque, *sm.* tout animal sans vertèbres, non annelé, à corps mou, comme l'huître, le colimaçon, etc.

Moniage, vieux mot, vie monastique ; *Moniage Guillaume,* vie monastique de Guillaume.

Monocotylédone, *adj.* 2 *g.* se dit de tout végétal qui a une véritable graine non partagée naturellement en deux moitiés comme l'est celle du haricot. On reconnaît les végétaux monocotylédones à ce que les nervures de leurs feuilles sont parallèles.

Monsieur, titre par lequel on désignait le frère cadet de chaque roi de la branche des Bourbons de France. Il s'agit ici de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

Montesquieu (1689-1755), président à mortier* du parlement de Guyenne, illustre écrivain et philosophe français. (Voir p. 334.)

Montpensier (Mademoiselle de) ou simplement *Mademoiselle* (1627-1693), fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, devait épouser Lauzun, mais Louis XIV s'opposa à ce mariage après y avoir consenti.

Moreau (Hégésippe) (1810-1838), poète français mort à l'hôpital de la Charité, à Paris.

Mortier (président à), grand président d'une cour de justice ; il avait pour insigne de sa dignité un bonnet appelé *mortier.*

Mou, doublet : *mol.*

Mousse blanche, celle dont il est question p. 383 est le *lichen* d'*Islande.*

Moyen âge, le temps qui s'est écoulé depuis l'an 476 jusqu'en 1453 de notre ère.

Musc, *sm.* matière d'un brun foncé, d'une odeur très forte et d'une grande volatilité, produite par un animal qui habite le Thibet, le Bengale et le Tonkin.

Myrrhe, *sf.* gomme résine d'une odeur forte, de couleur rouge, produite par une plante originaire de l'Arabie et de l'Abyssinie.

Mythologie, *sf.* science ayant pour objet l'étude des *mythes* des païens.

Naples, grande ville d'Italie, ancienne cap du royaume de Naples, près du Vésuve.

Narval, *sm.* genre de mammifère marin de la famille des dauphins, dont une espèce, la *licorne de mer*, porte à l'extrémité de la mâchoire supérieure une corne ou dent de cinq mètres de long.

Natal, *adj.* qui a rapport à la naissance, où l'on est né. Doublet : *Noel.*

Nations (l'apôtre des), saint Paul, qui convertit les Gentils au christianisme.

Natif, doublet : *naïf.*

Nautile, *sm.* (Voir *Argonaute.*)

Necker (1732-1804), né à Genève, contrôleur général, puis ministre sous Louis XVI.

Nègre, doublet : *noir.*

Néologisme, *sm.* locution ou expression nouvellement introduite dans une langue.

Neptune, frère de Jupiter, dieu de la mer ; se prend en poésie pour la *mer.*

Nerwinde, village de Belgique où le maréchal de Luxembourg défit Guillaume III en 1693, et ou Dumouriez fut battu par le prince de Saxe-Cobourg en 1793.

Neutre, *adj.* 2 *g.* et *sm.* (lit. *ni l'un ni l'autre*), genre de noms qui, en grec, en latin, en allemand, etc., ne sont ni masculins, ni féminins. Logiquement, tous les êtres pour lesquels la distinction des sexes n'existe pas, devraient être du genre neutre ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi dans les langues précitées.

Newton (Isaac), très célèbre mathématicien, physicien et astronome anglais (1642-1727).

Nil, grand fleuve de l'Afrique orientale qui arrose l'Égypte et la fertilise en l'inondant périodiquement.

Nonçavance (*non-sçavoir*), vieux mot signifiant *folie.*

Nopal, *sm.* nom commun à diverses plantes qui servent à nourrir la cochenille.

Normandie, ancienne province de France sur les bords de la Manche, cap. Rouen.

Oc (*langue d'*), ou *provençale*, langue que l'on parlait en France, au moyen âge, au midi de la Loire et qui tirait son nom de la manière dont on exprimait dans cet idiome le mot *oui.*

Oïl (*langue d'*), langue que l'on parlait en France, au moyen âge, au nord de la Loire et qui tirait son nom de la manière dont on exprimait dans cet idiome le mot *oui.*

Olympiques (jeux), célèbres jeux de l'ancienne Grèce, qui se célébraient tous les quatre ans à *Pise* ou Olympie, ville d'Élide (Péloponèse).

Opéra, *sm.* littéralement : ouvrage ; pièce dramatique faite pour être chantée ; monument où l'on représente les opéras.

Opérer, doublet : *ouvrer.*

Oraison funèbre, discours solennel prononcé en chaire après la mort d'un personnage, et par lequel on fait l'éloge de ce dernier au point de vue de ses vertus chrétiennes.

Orateur romain (l'), appellation par laquelle on désigne *Cicéron**.

Orfaverie, anc. forme du mot *orfévrerie.*

Organe, doublet : *orgue.*

Ossian (*le barde écossais*), roi d'Écosse et célèbre barde ou poète, vécut au IIIe siècle.

Ou, anc. forme de l'article contracté *au, ou dit* est écrit pour *au dit.*

Oxygène, *sm.* métalloïde* gazeux nécessaire à la combustion et à la respiration, entre dans la composition de l'air et dans celle de l'eau.

Pactole, rivière de Lydie qui roulait des paillettes d'or. (Myth.)

Pais (2 syllabes), *sm.* ancienne orthographe de *pays.*

Pal, *sm.* pièce de bois aiguisée par un bout.

Palais, *sm.* édifice où l'on rend la justice à Paris, tout édifice analogue.

Palatin (mont), l'une des huit collines, comprises dans l'enceinte de Rome.

Palme, doublet : *paume.*

Panama, ville et port de la Nouvelle-Grenade, qui donne son nom à l'isthme joignant les deux Amériques.

Panégyrique, *sm.* éloge solennel des vertus d'un saint, qu'un prédicateur prononce dans la chaire.

Pannonie, région de l'ancienne Germanie, correspondant à la partie S.-O. de l'empire d'Autriche.

Papyrus, doublet : *papier.*

Paradoxe, *sm.* toute opinion contraire à l'opinion commune, et qui, par suite, paraît invraisemblable à tout le monde.

Parasite, *adj.* 2 *g.* et *sm.* se dit d'un animal qui vit sur un autre et aux dépens de celui-ci ou d'un végétal implanté sur un autre et puisant la sève de ce dernier.

Paré (Ambroise) (1517-1590), illustre chirurgien surnommé le *Père de la chirurgie.*

Parlement, *sm.* cour supérieure de justice, qui sous l'ancienne monarchie jugeait en dernier ressort, enregistrait les édits, etc.

Parthes, peuple du plateau de l'Iran, qui devint très puissant pendant les premiers siècles de l'empire romain.

Pascal (Blaise) (1623-1662), célèbre mathématicien, physicien et écrivain français. (Voir p. 325.)

Passion, *sf.* toute impression physique ou morale reçue par un sujet.

Pasteur, doublet : *pâtre.*

Pastourelle, *sf.* poésie provençale qui est ordinairement une églogue dialoguée entre un troubadour et un berger ou une bergère.

Paul (saint), surnommé l'*apôtre des nations*, subit le martyre à Rome (66).

Pélasgique, *adj.* 2 *g.* qui appartient aux Pélasges, très ancien peuple de la Grèce et des autres parties du S.-E. de l'Europe.

Pélion, montagne de la Grèce en Thessalie. Les géants voulant escalader l'Olympe (séjour des dieux), tentèrent d'arracher le Pélion de sa base pour le transporter sur l'Ossa. (Myth.)

Pénultième, *adj.* 2 *g.* avant-dernier.

Périclès (494-429 av. J.-C.), illustre homme d'État athénien ; donna son nom à l'un des quatre grands siècles littéraires (p. 323).

Périer (François du), d'une famille de magistrats et l'un des beaux-esprits du temps ; venait de perdre sa fille.

Péripatéticien, ienne, *adj.* qui appartient à l'école philosophique fondée par Aristote*. Ce mot est formé du mot grec *peripatein*, se promener, parce qu'Aristote

donnait ses leçons en se promenant dans les galeries du *Lycée*, portique et promenade d'Athènes.

Péroraison, *sf.* la dernière des parties d'un discours.

Perrault (contes de), contes publiés en 1697, par Charles Perrault et rédigés d'après les légendes qui avaient cours au moyen âge.

Peuple (le père du), surnom de Louis XII, roi de France.

Phaéton, fils d'Apollon : il demanda à conduire le char de son père (le soleil), mais s'en acquitta si mal, qu'il faillit embraser la terre. (Myth.) *Fig.* tout conducteur de char.

Phébus, l'un des noms d'Apollon, dieu du soleil. (Myth.) — Se dit du *soleil* lui-même.

Phèdre, fabuliste latin qui fut, à ce que l'on croit, l'un des affranchis d'Auguste.

Phénix, oiseau fabuleux d'Arabie. Au fig. Celui qui excelle dans une chose.

Philomèle, nom poétique appliqué au rossignol, parce que Philomèle, à qui Térée, roi de Thrace, avait fait couper la langue, fut changée en rossignol, comme sa sœur Progné le fut en hirondelle. (Myth.)

Philosophale (pierre), se dit d'une pierre supposée qui, suivant les alchimistes, aurait eu la propriété de transformer en or ou en argent un métal quelconque.

Phonétique, *adj.* 2 *g.* qui a rapport aux sons d'une langue. — La *phonétique sf.* science qui a pour but l'étude des sons d'une ou de plusieurs langues.

Phosphore, *sm.* litt. *porte-lumière*, corps simple, métalloïde qui répand des lueurs dans l'obscurité et s'enflamme spontanément à l'air.

Pierre (saint), surnommé *le prince des Apôtres*, fut crucifié la tête en bas, à Rome, avec saint Paul (66).

Pituite, *sf.* incommodité dont sont affectées les personnes qui rejettent de temps en temps par la bouche un liquide aqueux et filant. Doublet : *pépie.*

Planète, *sf.* astre analogue à la terre et tournant comme celle-ci autour du soleil.

Platane, doublet : *plante.*

Plateau, *sm.* plaine très élevée.

Plier, doublet : *ployer.*

Plutarque (Ier et IIe siècle), célèbre biographe et philosophe grec, auteur des *Vies des hommes illustres.* Comme il était né à Chéronée (Boétie) on l'appela quelquefois le *Philosophe de Chéronée*.

Pluton, fils de Saturne et de Cybèle, frère de Jupiter et de Neptune, et auquel échut en partage l'empire des enfers. (Myth.)

Polémique, *sf.* dispute par écrit.

Pologne, ancienne contrée slave de l'Europe, à l'ouest de la Russie et appartenant aujourd'hui à cet empire. Cap. *Varsovie.*

Polype, doublet : *poulpe.*

Pompée, surnommé le Grand, de 107 à 48 av. J.-C., fut le rival de César. Vaincu par celui-ci à Pharsale, il s'enfuit en Égypte, où il fut assassiné.

Pope (Alex.) (1688-1744), célèbre poète anglais, auteur de l'*Essai sur l'homme*, etc.

Portique (le philosophe du), Zénon.

Poussin (Nicolas), dit le Poussin, célèbre peintre français, (1594-1665).

Pradon, mauvais poète tragique français du dix-septième siècle, mort en 1698.

Précieuses, nom donné aux femmes du dix-septième siècle, qui fréquentaient les réunions de l'hôtel de Rambouillet. Les *Précieuses* ont été ainsi nommées à cause de leur langage affecté.

Précurseur de J.-C., saint Jean-Baptiste.

Prédicateur, doublet : *prêcheur.*

Préhension, doublet : *prison.*

Préhistorique, *adj.* 2 *g.* se dit de l'époque où vécurent les hommes qui ont précédé les temps dont l'histoire a enregistré les faits.

Présidence, doublet : *présidance.*

Priestley (1733-1804), savant anglais, qui découvrit l'oxygène en 1794.

Primaire, doublet : *premier.*

Printemps, *sm.* saison qui dure du 21 mars au 21 juin. Ce mot est formé du vieux français *prin*, premier, et de *temps.* On disait autrefois le *printemps de l'été*, c'est-à-dire le premier temps de l'été.

Procurateur, doublet : *procureur.*

Provence, anc. province du S.-E. de la France, cap. *Aix*, donna son nom à la littérature qui fleurit au moyen âge dans le midi de la France, et que l'on appela *littérature provençale.*

Prusse, grand royaume de l'Allemagne du Nord. Cap. *Berlin.*

Psychologique, *adj.* 2 *g.* qui a rapport à l'âme ; qui exprime les sentiments, les impressions de l'âme.

Puniques (guerres), nom donné aux trois guerres qui eurent lieu entre les Romains et les Carthaginois et qui aboutirent à la destruction de Carthage (146 av. J.-C.)

Pygmalion (874-827 av. J.-C.), roi de Tyr, frère de Didon dont il tua le mari Sichée, gouverna en tyran et fut assassiné par sa femme Astarbé.

Pythagore, quatrième siècle av. J.-C. Célèbre philosophe grec qui enseignait la métempsycose, c'est-à-dire le passage de l'âme d'un corps dans un autre, après la mort.

Quadragésime, doublet : *carême.*

Quatrain, *sm.* petite pièce de poésie composée de quatre vers ; ensemble de quatre vers faisant partie d'un sonnet, d'une stance, etc.

Questeur, doublet : *quêteur.*

Question préparatoire, torture à laquelle on soumettait autrefois les accusés pour leur arracher l'aveu de leurs crimes.

Quiétisme, *sm.* doctrine théologique et mystique ayant pour principe l'anéantissement de soi-même dans le but de s'unir à Dieu, et la contemplation passive, presque indifférente.

Quintetto, *sm.* morceau de musique à cinq parties.

Racine (1639-1699), célèbre poète tragique français. (Voir p. 327.)

Racine (Louis) (1692-1763), fils du précédent, poète didactique français, auteur des poèmes de la *Grâce* et de la *Religion.*

Radier, doublet : *rayer.*

Raiant, *part. prés.* de l'anc. verbe *raier*, rayonner.

Ras, doublet : *rez.*

Récitatif, *sm.* chant d'une pièce dramatique musicale dont les mots sont prononcés sur une note de la gamme.

Récupérer, doublet : *recouvrer.*

Rédemption, doublet : *rançon.*

Régal, doublet : *royal.*

Reggio, v. d'Italie, près de Modène, et patrie de l'Arioste. Il y a un autre Reggio, en Calabre (Italie), sur le détroit de Messine.

Renaissance, *sf.* époque pendant laquelle on se livra avec ardeur à l'étude des auteurs grecs et latins. Ce mouvement intellectuel eut pour point de départ l'arrivée en

Italie des savants grecs chassés de Constantinople, après la prise de cette ville par Mahomet II (1453). La Renaissance comprend la seconde moitié du xve siècle et tout le xvie.

Renne, *sm.* animal du genre cerf qui ne vit que dans les climats très froids.

Rentè se dit de quelqu'un à qui l'on a accordé une pension. Louis XIV avait accordé des pensions aux auteurs, et celle que touchait Chapelain était la plus forte.

Restauration, gouvernement des rois Louis XVIII et Charles X, qui régnèrent sur la France de 1814 à 1830.

Retz (Paul de Gondi, cardinal de) (1614-1679), coadjuteur de l'archevêque de Paris, qui joua un rôle important dans les troubles de la Fronde; a laissé de curieux mémoires sur cette époque.

Richelieu (le cardinal de) (1585-1642), premier ministre de Louis XIII, au nom duquel il exerça le pouvoir en France.

Rigide, doublet : *raide.*

Rocroi, ch.-l. d'arr. (Ardennes), célèbre par la victoire que le grand Condé y remporta sur les Espagnols en 1643. — *Le vainqueur de Rocroi,* le grand Condé.

Rodrigue, vrai nom du Cid. (V. ce mot.)

Roland, guerrier de Charlemagne que les légendes du moyen âge ont transformé en un héros d'une force extraordinaire.

Rollin (1661-1741), recteur de l'ancienne Université de Paris et professeur au Collège de France. (Voir p. 339.)

Rome, anc. cap. de la République romaine et de l'Empire romain; cap. actuelle du monde catholique et du royaume d'Italie.

Rondel, anc. forme de *rondeau,* petite poésie. Les noms actuels en *eau* étaient autref. terminés en *el.*

Ronsard (1524-1585), fameux poète français. (Voir *Litt.*, p. 320.)

Roquefort, village de l'Aveyron célèbre par son fromage.

Roumanche, idiome né du latin et parlé dans le canton des Grisons, en Suisse.

Rousseau (Jean-Baptiste) (1671-1741), poète lyrique français. (Voir *Litt.*, p. 337.)

Rousseau (Jean-Jacques) (1712-1778), le *philosophe de Genève,* célèbre écrivain français, né à Genève. N'a de commun que le nom avec le précédent. (Voir p. 339.)

Route, subst. participial de *rompre,* grand chemin.

Saint-Denis, lieu de sépulture des anciens rois de France, où l'on enterrait aussi quelquefois les grands hommes.

Sainte-Beuve (1804-1869), célèbre critique français.

Saint-Simon (duc de) (1675-1755), auteur de célèbres mémoires sur la cour de Louis XIV et de Louis XV. (Voir *Litt.*, p. 333.)

Sanglier, doublet : *singulier.*

Sanskrit, langue morte que parlaient les anciens Hindous et qui est aujourd'hui la langue sacrée des Brahmes, prêtres indiens.

Santeuil (1630-1697), chanoine de Saint-Victor à Paris et poète latin moderne, qui composa la plupart des hymnes de l'ancien bréviaire de Paris.

Sapience, vieux mot signifiant *sagesse.*

Sardanapale, dernier roi d'Assyrie, qui régna à Ninive, de 836 à 817 av. J.-C. Sa vie efféminée l'a fait prendre comme le type de la lâcheté et de la mollesse.

Sarrasins, nom que l'on donnait au moyen âge aux musulmans, surtout aux Arabes et aux Maures.

Satellite, *sm.* petite planète secondaire tournant autour d'une planète principale. La *Lune* est le satellite de la terre.

Satirique, *adj.* 2 *g.* enclin à critiquer vivement.

Saumaise (1588-1652), habile commentateur français.

Scarron (1610-1660), poète et écrivain français, auteur du *Roman comique,* de l'*Enéide travestie,* etc. Scarron, infirme et valétudinaire toute sa vie, fut le premier mari de madame de Maintenon.

Scepticisme, *sm.* système de philosophie qui consiste à croire que l'homme ne peut arriver à la connaissance de l'humanité.

Schiller (1759-1809), historien et célèbre poète tragique allemand. (Voir *Litt.*, p. 349.)

Scintiller, doublet : *étinceler.*

Scipion l'Africain, le destructeur de Carthage. (Voir ce mot.)

Scrofule, doublet : *écrouelle.*

Sécateur, doublet : *scieur.*

Sécurité, doublet : *sûreté.*

Seiche, *sf.* mollusque marin sans coquille, dont la tête est entourée de dix bras, et qui fournit une couleur brune dite *sépia.*

Seigneur, doublet : *sieur.*

Sénéchal, *sm.* chef de la justice et commandant militaire au moyen âge.

Sensualisme, système de philosophie, qui consiste à admettre que toutes nos idées, toutes nos connaissances, nous viennent par l'exercice des organes des sens.

Sensualistes, *s.* philosophes partisans du *sensualisme; adj.* se dit des opinions propres au *sensualisme.*

Sérénade, *sf.* poésie provençale exprimant de tendres sentiments et dans laquelle l'auteur souhaite la fin de la journée (*serum tempus*); de là son nom.

Serval, *sm.* sorte de chat appelé vulgairement chat-tigre.

Sévigné (Madame de) (1626-1697), dame de la cour de Louis XIV, célèbre par ses lettres. (Voir p. 333.)

Sibérie, contrée du N. de l'Asie, formant une plaine immense, d'un climat très froid.

Simoïs, petit fleuve de la campagne de Troie qui se jetait dans l'Hellespont.

Simple, *sm.* toute plante dont on fait usage en médecine.

Sinaï ou **Sina** (mont), montagne d'Arabie, sur laquelle Dieu donna sa loi à Moïse.

Sirvente (de *servir*), *sm.* genre d'ancienne poésie des troubadours, ordinairement satirique, divisée en strophes.

Sixte-Quint, pape (1585-1590), célèbre par la fermeté de son gouvernement.

Socrate, illustre philosophe grec, né à Athènes, l'an 470 av. J.-C., mis injustement à mort en l'an 400.

Sorrente, v. d'Italie au S.-E. et près de Naples, dans une situation délicieuse.

Soubresaut, doublet : *sursaut.*

Souloye, 1re pers. du sing. du prés. de l'ind. de l'anc. verbe *souloir* (latin *solere*), avoir coutume.

Spatule, doublet : *épaule.*

Spiritualisme, *sm.* doctrine philosophique, qui reconnaît l'existence d'êtres immatériels, ainsi que l'immatérialité de l'âme humaine.

Square, doublet : *équerre.*

Statuaire, *sf.* art de faire des statues.

Stoïque, *adj.* 2 *g.* qui a une impassibilité égale à celle des stoïciens : ceux-ci considéraient pas la douleur comme r

Strict, doublet : *étroit.*

Suspicion, doublet : *soupçon.*

Syncope, *sf.* retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot.

Syracusain, *sm.* habitant de Syracuse, autrefois ville importante de Sicile.

Table, doublet : *tôle.*

Tacite (55-130 ou 140), illustre historien latin. (Voir *Litt.*, p. 340.)

Tapissier de Notre-Dame (le), surnom donné au maréchal de Luxembourg.

Tasse (le) (1544-1595), célèbre poète italien, auteur de la *Jérusalem délivrée.* (Voir *Litt.*, p. 346.)

Télémaque, fils d'Ulysse, qui, selon l'*Odyssée,* fit les voyages de Pylos et de Lacédémone, pour avoir des nouvelles de son père. *Fénelon,* dans le célèbre roman intitulé *Télémaque,* suppose que le jeune prince entreprit dans le même but d'autres voyages.

Tell (Guillaume), héros légendaire suisse, qui contribua activement, dit-on, à affranchir sa patrie du joug des archiducs d'Autriche. Mort en 1354.

Tempé (vallée de), délicieuse vallée de l'anc. Thessalie ; au fig. toute belle vallée.

Tercet, ensemble de trois vers faisant partie d'un sonnet ; stance de trois vers dans une ode, une chanson.

Terre-Neuve (île de), grande île de l'Océan Atlantique, près des côtes de l'Amérique du Nord et dans le voisinage de laquelle est le banc de sable de Terre-Neuve, où se fait la pêche de la morue.

Territoire, doublet : *terrain.*

Tharsis, pays lointain où les vaisseaux de Salomon allaient chercher des métaux précieux. On n'en connaît pas la situation.

Théodose, surnommé le *Grand,* fut d'abord empereur d'Orient (379), puis devint maître de tout l'empire romain (394).

Thétis, déesse de la mer ; la *mer* elle-même.

Tigre, fleuve de l'Asie Mineure, qui se joint à l'Euphrate, pour former le Chat-el-Arab, lequel se jette dans le golfe Persique.

Toison d'or, toison de bélier qui était suspendue à un arbre dans la Colchide (Asie) et dont s'emparèrent les Argonautes. (Myth.)

Torrens (les). Autrefois les substantifs en *ant, ent* perdaient leur *t* devant l'*s* du pluriel, en vertu d'un principe d'orthographe qui défendait l'accumulation des consonnes à la fin des mots.

Transitifs (verbes), de *transire,* passer, verbes exprimant une action qui passe directement de l'être qui la fait à l'être qui la reçoit.

Triomphe, *sm.* cérémonie qui avait lieu lorsqu'un général vainqueur rentrait à Rome et montait en char au Capitole pour rendre grâces aux dieux.

Troie, très ancienne ville de l'Asie Mineure, détruite par les Grecs (XIIe s. av. J.-C.).

Trouvère, doublet : *troubadour.*

Troyens, habitants de la ville de Troie.

Tuer, vient du verbe latin *tutari,* protéger. Autrefois on disait *tuer le feu,* au lieu de *couvrir le feu ;* de là, *tuer,* passa au sens d'*étouffer,* puis à son sens actuel.

Turenne (1611-1675), célèbre général français sous Louis XIV.

Tyran, nom que donnaient les Grecs à quiconque s'était emparé du pouvoir, soit qu'il l'exerçât avec douceur, soit qu'il en abusât. *Pisistrate* fut tyran d'Athènes.

Ulysse (g. Odusseus), héros grec qui prit une part importante au siège de Troie et qui erra ensuite dix ans sur les mers, avant de pouvoir regagner sa patrie. Il est le héros de l'*Odyssée* d'Homère.

Ung, pour *un ;* au XVIe siècle, un *n* nasal final se représentait par *ng.*

Us, *s. m. pl.* usages.

Usufruitier, *sm.* celui qui a droit à la jouissance d'un bien sans en avoir la nue propriété.

Valaque ou *Rouman,* langue née du latin et que parlent les habitants de la Valachie et de la Moldavie.

Vau, doublet : *val.*

Vaucanson (1709-1782), habile mécanicien français, qui se rendit célèbre par la construction de plusieurs *automates,* machines imitant les êtres animés.

Védas, livres sacrés des Hindous, au nombre de quatre ; le premier, le *Rig-Véda,* est un recueil d'hymnes très anciennes.

Vergue, *sf.* longue pièce de bois attachée en travers d'un mât et servant à porter une voile.

Vésuve, volcan d'Italie, près de Naples.

Veu, pour *vu,* autrefois *vû,* du verbe *voir,* autref. *veoir.*

Vigésimal, e, *adj.* qui dépend du nombre *vingt* ou qui l'a pour base.

Vigile, doublet : *veille.*

Villersexel, ch.-l. de c., arr. de Lure (Haute-Saône), victoire des Français sur les Allemands, le 9 janvier 1871.

Villon, célèbre poète français du XVe siècle. (Voir p. 348.)

Violence, dans les vers 5 et 6, page 367, il est fait allusion aux persécutions qu'exerçait Athalie contre les Juifs restés fidèles à la loi de Dieu.

Virgile, poète latin, né près de Mantoue, l'an 70 av. J.-C. (Voir p. 380.) Virgile est quelquefois appelé le *Cygne de Mantoue.*

Vitre, doublet : *verre.*

Voire, *adj.* et *adv.* vrai, vraiment, doublet : *vrai.* — *Répondre voire,* répondre selon la vérité.

Voiture (Vincent) (1598-1648), écrivain français, connu surtout par ses *Lettres.*

Voltaire, célèbre poète et écrivain français, né en 1694, m. en 1778. (Voir p. 335.)

Voter, doublet : *vouer.*

Voye (deux syllabes), vieux français, pour *voie,* chemin, moyen. *Veu que je voy que la voye commence,* vu que je vois qu'on commence à s'acheminer (vers la paix).

Vulcain, dieu du feu, qui, aidé des Cyclopes, forgeait les foudres de Jupiter. (Myth.)

Walter Scott (1771-1832), célèbre romancier et poète anglais, né à Edimbourg. Il excella surtout dans le roman historique.

Xerxès, roi de Perse, qui ayant envahi la Grèce, fut vaincu à la bataille navale de Salamine (480 av. J.-C.), et repassa en Asie dans une barque de pêcheur.

Zamorin, titre donné par les Portugais du XVe siècle au sultan de Calicut.

Zénon, philosophe grec (IIIe s. av. J.-C.), fondateur de la secte des stoïciens, appelé le *philosophe du portique,* parce qu'il donnait ses leçons à Athènes dans le Portique.

Zéphir, *sm.* vent d'ouest doux et léger.

Zoïle (VIe siècle), son nom est devenu synonyme de *critique ignorant et jaloux.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

[Les chiffres renvoient aux pages.]

ANN

A ou *de* (après un verbe), 125, 142.
A ou *ou*, 176.
Able (adj. en), 49.
Abbon, 342.
Absoudre (sa conj.), 101.
Accents (leur emploi), 6.
— tonique, 8.
Accord de l'article, 35.
— des adjectifs, 45.
— de l'attribut, 113.
— de *le, la, les*, pronoms, 66.
— de *être* avec le sujet, 113.
— du verbe avec son sujet, 119.
— du participe, 150.
Accumulation (fig.), 253.
Acquérir (sa conj.), 96.
Actes (litt.), 285.
Active (voix), 105.
Actif (participe), 152.
Adjectif (de l'), 40.
— (syntaxe de l'), 44.
— paronymes, 50.
— démonstratifs, 54.
— possessifs, 54.
— conjonctifs, 56.
— numéraux, 56.
— indéfinis, 59.
— verbaux, 148.
Adverbe (de l'), 166.
— (adj. employés comme), 45.
Aède (Grèce), 299.
Aèr (pfx., g.), 214.
Agôgos (sfx., g.), 222.
Air (*avoir l'*), 47.
Aide (ses 2 genres), 21.
Aider, aider à, 125.
Aieul (son pluriel), 25.
Aigle (ses 2 genres), 18.
Aigre-doux, 46.
Ail (son pluriel), 25.
Aimer (sa conj.), 86.
Ainsi que, unissant 2 sujets, 120.
Alain Chartier, 318.
Alcée, 300.
A l'entour de, 163.
A l'envi, 167.
Alexandrin (vers), 275.
Algos (sfx., g.), 221.
A l'insu, 167.
Allégorie, 247.
Allemagne (de l') (madame de Staël), 342.
Aller (sa conjug.), 95.
Allusion (fig.), 255.
Alors, 172.
Amadou (son genre), 17.
Ambroise (Saint), 310.
Amnistie, 17, 30.
Amour (ses 2 genres), 18.
Amyot, 321.
An, a (pfx., g.), 206.
Anacréon, 300.
Analyse logique (modèle), 180.
Analyses littéraires, 239.
Annales, 292.

BOS

Anoblir, ennoblir, 125.
Anthrôpos (pfx., g.), 215.
Antithèse, 254.
Antonomase, 250.
Apologue, 247, 287.
Apostrophe (son emploi), 8.
— (figure), 258.
Applaudir à, 125.
Apposition (figure), 251.
Approuvé, 157.
Apurer, épurer, 125.
Archê (sfx., g.), 222.
Archi (pfx., g.), 215.
Archiloque, 300.
Arioste (l'), 346.
Aristote, 304.
Armistice, amnistie, 17, 30.
Art poétique (Boileau), 329.
Article (de l'), 34.
— (syntaxe de l'), 36.
Assaillir (sa conj.), 97.
Asseoir (sa conj.), 99.
Astérisque (son genre), 17.
Astrologue, astronome, 31.
Atala (Chateaubriand), 342.
Atmosphère (son genre), 17.
A travers, au travers de, 164.
Atteindre, 101, 125.
Attendu, 157.
Attribut de la proposition, 131.
— (accord de l'), 113.
Attributifs (verbes), 131.
Aubigné (d'), 322.
Aucun, 72, 169.
Augustin (Saint), 310.
Aune (ses 2 genres), 21.
Auprès de, 164.
Autobiographie, 292.
Autos (pfx., g.), 207.
Autour de, 163.
Au travers de, 164.
Auxiliaires (verbes), 82.
— des verbes intransitifs, 109.
Avènement, événement, 31.
Avoir (sa conj.), 84.
Avoir l'air, 47.

Ballade, 289, 357.
Balzac, 323.
Barante (de), 344.
Barbarisme, 232.
Barthélemy (l'abbé), 339.
Basile (Saint), 304.
Battre (sa conj.), 101.
Beaumarchais, 340.
Béni, bénit, 97.
Béranger, 343.
Bernard (Saint), 315.
Bernardin de Saint-Pierre, 339.
Bétail, 25.
Bèze (Théodore de), 322.
Bion, 302.
Biographie, 292.
Bodin (Jean), 322.
Boileau, 328, 371.
Boire (sa conj.), 101.
Bossuet, 330, 375.

COL

Bouillir (sa conj.), 97.
Bourdaloue, 330.
Boutique, 35.
Braire (sa conj.), 101.
Brantôme, 321.
Bruire (sa conj.), 101.
Brunetto Latini, 316.
Bucolique (poésie), 287.
Buffon, 340, 383.
Byron (lord), 348.

Calvin, 322.
Camoëns (Luiz de), 345.
Cantate (litt.), 283.
Cantique, 282.
Capable, susceptible, 50.
Caractères, de La Bruyère, 332.
Caractéristique, 78.
Carême (grand et petit), Massillon, 332.
Cartésianisme et cartésien, 325.
Cartouche, 21.
Catachrèse (fig.), 248.
Caton l'Ancien, 306.
Catulle, 307.
Cédille (son origine), 7.
Ceindre (sa conj.), 101.
Cent (orth. de), 57.
Certifié, 157.
César (Jules), 307.
C'est, ce sont, 115.
C'est... que, 115.
C'est à vous à ou *de*, 116.
Césure, 276.
Chacun, chaque, 73.
Chacun suivi de *son, sa, ses, leur, leurs*, 74.
Chanson, 283.
— de geste, 313.
Chanteur (fém. de), 18.
Charade, 290.
Charles d'Orléans, 318.
Chasseur (fém. de), 18.
Chateaubriand, 342.
Chêir (pfx., g.), 216.
Chénier (André), 341, 385.
Chœurs (litt.), 283.
Choir (sa conj.), 99.
Chose (*quelque*), 73.
Christine de Pisan, 317.
Chronique, 292.
— de Saint-Denis, 312.
— d'Angleterre, de France et d'Espagne, 317.
Chronos (pfx., g.), 216.
Cicéron, 307.
Ciel (son pluriel), 25.
Ci-inclus, 157.
Ci-joint, 157.
Clairsemé, 46.
Clarté du style, 234.
Clément Marot, 320.
Clercs de la Basoche, 317, 318.
Clore (sa conj.), 101.
Coassement, 31.
Collectif (nom), 46.
Collectif (sujet), 121.

Collin d'Harleville, 337.
Colorer, colorier, 125.
Columelle, 310.
Comédie (de la), 284.
Comines, 349.
Comme, unissant deux sujets, 120.
Commencer à ou *de*, 125.
Comparaison (style), 245.
Comparatif, 43, 168.
Complément du nom, 25.
— des adj. qualif., 42.
— du verbe, 76, 123.
Composés (mots), 183.
Composition (de la), 239.
Compris (non, y), 157.
Concision du style, 237.
Conclure (sa conj.), 101.
Condillac, 339.
Conditionnel (déf.), 80.
— (formation du), 91.
— (son emploi), 137.
Conduire (sa conj.), 101.
Confire (conj.), 101.
Confirmation (rhét.), 264.
Conjecture, conjoncture, 31.
Conjonctifs (adj.), 56.
— (pronoms), 69.
Conjonction (de la), 174.
Conjugaison, 82.
Connaître (sa conj.), 102.
— d'une chose, 125.
Conquérir (sa conj.), 97.
Consentir à ou *de*, 125.
Conséquent, 50.
Considérable, 50.
Consommer, 126.
Consonnes, 5.
Construction des prop., 241.
Construire (sa conj.), 102.
Consumer, 126.
Conte, 294.
Continuer à ou *de*, 125.
Contraction, 35.
Contraindre à ou *de*, 125.
Contrat social (Rousseau), 339.
Contredire (sa conj.), 102.
Corinne (Mme de Staël), 342.
Corneille, 323, 361.
Cornelius Nepos, 308.
Correction du style, 232.
Cosmos, g., 219.
Coudre (sa conj.), 102.
Couleurs (adj. de), 49.
Couple (ses 2 genres), 21.
Couplet (litt.), 281.
Courir (sa conj.), 97.
Couru (part.), 154.
Cousin (Victor), 344.
Coûté (part.), 154.
Couvrir (sa conj.), 97.
Craindre (sa conj.), 102.
Crébillon, 336.
Crêpe (ses 2 genres), 21.
Critique (ses 2 genres), 21.
Croassement, 31.
Croire (sa conj.), 102.
Croître (sa conj.), 102.
Cueillir (sa conj.), 97.
Cuire (sa conj.), 102.
Cunéiformes (caract.), 293.
Cycle homérique, 299.
Cycles du moyen âge, 313.

D'Alembert, 338.
Dante (le), 346.
Davantage et *plus*, 172.
De ou *à* après un verbe, 125.
Déchoir (sa conj.), 99.
Décider d'une chose, 125.
Découvrir (sa conj.), 97.
Déduire (sa conj.), 102.
Défendeur (fém. de), 18.
Définition (fig.), 253.
Degrés de signification dans les adj., 42.
— dans les adverbes, 168.
Delavigne (Casimir), 343.
Délibératif (genre), 295.
Délicatesse (fig.), 238.
Délice (ses 2 genres), 18.
Delille (l'abbé), 338.
Delphine (Mme de Staël), 344.
Demandeur (fém. de), 18.
Demi (orth. de), 47.
Demi-voyelle, 6.
Démonstratif (genre), 295
Démonstratifs (adj.), 54.
— (pronoms), 67.
Démosthène, 303.
Denis d'Halicarnasse, 303.
Dénouement (rhét.), 286.
Déprécation (fig.), 257.
Dérivation, 198.
Dérivés (mots), 183.
Dernier-né, 46.
Descartes (René), 324.
Description (fig.), 254, 260.
Descriptive (poésie), 286.
Désinences personnelles, 78.
Désirer de, 125.
De suite, 172.
Déterminatifs (adj.), 54.
Détruire (sa conj.), 102.
Deux points (leur emploi), 11.
Devoir (sa conj.), 99.
Dialecte (définition), 4.
Dialogue (litt.), 285.
Didactique (poésie), 286.
— (genre), 296.
Diderot, 337, 338.
Digne, indigne, 50.
Diminutifs, 196.
Dinde (son genre), 17.
Diodore de Sicile, 303.
Diphtongues, 5.
Dire (sa conj.), 102.
Discours sur la méthode (Descartes), 325.
— sur le style (Buffon), 340.
— sur l'Histoire universelle (Bossuet), 330.
Discours (rhét.), 262.
Discours (parties du), 9.
Discuter, disputer, 126.
Disjonction (style), 253.
Disposition (rhét.), 263.
Disputer, 126.
Dissoudre (sa conj.), 102.
Dithyrambe, 282.
Divine Comédie (Dante), 346.
Division (rhét.), 264.
Dont, d'où (leur emploi), 71.
Dormir (sa conj.), 97.
D'où, dont, 71.
Doublets, 205.
Dramatique (poésie), 284.
— (genre), 296.
Drame, 285.
Du, de la, des, de, devant un nom partitif, 38.
Du (participe), 156.

Écho, 21.
Échoir (sa conj.), 99.
Éclaircir, 126.
Éclairer, 126.
Éclectique, 344.
Éclore (sa conj.), 102.
École romantique, 343.
Écrire (sa conj.), 102.
Edda (poème), 350.
Éginhard, 312.
Églogue, 287.
Élégance (style), 237.
Élire (sa conj.), 102.
Élision (article), 34.
— (versif.), 276.
Ellipse (fig.), 242.
Élocution (rhét.), 265.
Éloquence, 294.
— (diff. genres d'), 295.
Émersion, immersion, 31.
Émile (Jean-Jacques Rousseau), 339.
Éminent, imminent, 50.
Emprunter de ou *à*, 125.
En (son emploi), 65.
— (avec un part.), 155.
— (ses 2 rôles), 166.
Enclume (son genre), 17.
Encore, 173,
Encyclopédie (XVIIIe siècle), 338.
Enduire (conj.), 102.
Énéide (Virgile), 308.
Énergie du style, 238.
En face de, 164.
Enfant (ses 2 genres), 20.
Enfants sans souci, 318.
Enfreindre (sa conj.), 102.
Énigme (de l'), 290.
Enjambement (versif.), 280.
Ennoblir, 125.
Ennius (poète latin), 306.
Ennuyant, ennuyeux, 51.
Enseigne (ses 2 genres), 21.
Entre, parmi, 164.
Envoyer (sa conj.), 95.
Épargner, éviter, 126.
Épi (pfx. g.), 207.
Épigramme, 289.
Épique (poésie), 283.
Épisode (son genre), 286.
Épistolaire (genre), 296.
Épithalame, 290.
Épître, 286.
Épîtres de Boileau, 338.
Épopée, 283.
Époques de la nature (Buffon), 340.
Épurer, apurer, 125.
Éruption, irruption, 31.
Es, dans *ès lettres*, etc., 35.
Eschine, 303.
Eschyle, 300.
Esprit des lois (Montesquieu), 334.
Essais de Montaigne, 322.
— sur l'indifférence en matière de religion (Lamennais), 343.
Et, 174, 176.
Éteindre (conj.), 102.
Être (conj. de), 85.
— (verbes anal. à), 117.
Études de la nature (Bernardin de Saint-Pierre), 339.
Étymologie (définition), 5.
Euripide (ses pièces), 301.
Évangile (son genre), 17.
Événement avènement 31.

Évier, 35.
Éviter, épargner, 126.
Excepté, 157.
Exorde (son genre), 17.
Exorde (rhét.), 263.
— de l'oraison funèbre de Henriette de France (Bossuet), 375.
Exposition d'un drame, 286.
Expressions à deux sens composées d'un substantif et d'un adjectif (Air *mauvais, mauvais* air, etc.), 49, 50.

Fable (de la), 287.
Fabliaux, 315.
Faillir (sa conj.), 97.
Faire (sa conj.), 102.
Falloir (sa conj.), 99.
Familles de mots, 198.
Farces, moyen âge, 285, 318.
Feindre (sa conj.), 103.
Féminin des noms, 17.
— des adjectifs, 40.
Fénelon, 331, 377.
Feu (orth. de), 48.
Feuilles d'automne (V. Hugo), 343.
Figures de grammaire, 211.
— de mots, 244.
— de mots proprement dites, 251.
— de pensées, 253.
Finesse (style), 238.
Finir (sa conj.), 87.
Flairer, fleurer, 126.
Fleurir (sa conj.), 97.
Florian, 338.
Fontenelle, 334.
Foret et *forêt*, 21.
Formation des mots, 183.
— des temps, 90.
Foudre (son genre), 19.
Fragment de Valenciennes, 312.
Fraîche cueillie, etc., 46.
Franc de port, 48.
Français (origine du), 5.
François de Sales (saint), 322.
Frédégaire, 312.
Frères de la Passion, 317.
Frire (sa conj.), 103.
Froissart, 317.
Fugitives (poésies), 288.
Fuir (sa conj.), 97.
Futur, 78.
— (formation du), 91.
— (son emploi), 136.

Galien, 305.
Gallicismes avec *être*, 115.
Gamos (sfx., g.), 222.
Garde (son genre), 21.
Gaster, gastros (pfx., g.), 217.
Gé (pfx., g.), 218.
Génie du christianisme (Chateaubriand), 342.
Genre (du), 16.
— (double) dans les noms, 18.
Gens (ses 2 genres), 19.
Géorgiques (les) (Virgile), 308.
Gérondif, 148.
Gésir (sa conj.), 97.
Gilbert, 338.
Gœthe, 349.
Gônia (sfx., g.), 223.
Gradation (figure), 255.
Gradation, graduation, 31.
Gramma (sfx., g.), 223.
Grammaire (définit.), 3.
Grandeur et décadence des Romains (Montesquieu), 334.
Grand'mère, etc. 41.
Grapho (sfx., g.), 224.
Grec (mots français tirés du), 206.
Grecque (litt.), 298.
Greffe (ses 2 genres), 21.
Grégoire de Nazianze (St), 304.
Grégoire de Tours, 312.
Gresset, 337.
Guide (ses 2 genres), 21.
Guillaume de Lorris, 315.
Guillemets, 12.
Guizot, 344.

Hair (sa conj.), 97.
Harmonie du style, 235.
Harmonies de la nature (Bernardin de Saint-Pierre), 340.
— poétiques (Lamartine), 343.
Hébraïque, hébreux, 51.
Hélios (pfx., g.), 217.
Hema, hemo, hemato (pfx., g.), 215.
Hémi (pfx., g.), 207.
Hémisphère (son genre), 17.
Hémistiche (versif.), 276.
Henriade (Voltaire), 335.
Hérodote (hist. grec), 302.
Hésiode (poète grec), 300.
Hetero (pfx., g.), 208.
Hexamètre (vers), 275.
Hiatus (versif.), 280.
Hiéroglyphe, 293.
Hippocrate, 305.
Hippos (pfx., g.), 217.
Histoire (litt.), 291.
Histoire de la conquête de Constantinople (Villehardouin), 316.
— de Charles XII (Voltaire), 335.
— ancienne (Rollin), 339.
— naturelle (Buffon), 340.
— des Girondins (Lamartine), 343.
— de la conquête de l'Angleterre par les Normands (A. Thierry), 344.
— des ducs de Bourgogne (De Barante), 344.
— de la guerre de trente ans (Schiller), 350.
— littéraire de la France, 311.
Homélie, 295.
Homonymes (déf.), 233.
Horace (poète latin), 308.
Hôtel de Rambouillet, 323.
Hudor (pfx., g.), 221.
Hugo (Victor), 343.
Huper (pfx., g.), 212.
Hupo (pfx., g.), 212.
Hymne (ses 2 genres), 19.
Hymne (poésie), 282.
Hyperbole, 257.

Ible (ad. en), 49.
Icelui, icelle, etc., 54.
Idylle (poésie), 287.
Iliade (Homère), 299.
Imitations (style), 240.
Immersion, émersion, 31.
Imminent, éminent, 50.
Imparfait de l'ind. (déf.), 79.
— ancienne orthog., 93.
— son emploi, 134.
Imparfait du subj. (sa formation), 92.
Imparf. du subj. (son emploi), 140.
Impératif (déf.), 80.
— son emploi, 138.
Impersonnel (verbe), 111.
— (participe du verbe), 155.
Imposer, en imposer, 126.
Imprécation (fig.), 258.
Incendie (son genre), 17.
Indéfinis (noms), 16.
— (adjectifs), 50.
— (pronoms), 71.
Indicatif (déf.), 80.
— (emploi de l'), 134.
Indigne, 50.
Infecter, infester, 126.
Infinitif (mode), 80.
— (sujet), 120.
— son emploi, 141.
Instruire (sa conj.), 103.
Insulter quelqu'un, — à quelqu'un, 125.
Interdire (sa conj.), 103.
Interjection (de l'), 177.
Interrogatifs (adj. et pron.), 59, 69.
Interrogation, 118.
Intransitif (verbe), 105, 109, 153.
Intrigue (rhét.), 286.
Invention (rhét.), 263.
Inversion (fig.), 241.
Ironie (style) 254.
Irréguliers (verbes), 95.
Irruption, éruption, 31.
Isocrate, 303.
Italianisme, 320.
Itinéraire de Paris à Jérusalem (Chateaubriand), 342.
Ivre-mort, 46.

Jean Chrysostome (saint), 304.
Jean de Meung, 315.
Jérôme (saint), 310.
Jérusalem délivrée (Le Tasse), 347.
Joachim du Bellay, 320.
Joindre (sa conj.), 103.
Joinville, 316.
Jongleur ou ménestrel, 313.
Jouffroy (phil.), 344.
Judiciaire (genre), 295.
Jugement, 131.
Juger un homme, d'une chose, 125.
Juvénal (sat. latin), 309.

Kephalé, g., 218.
Klopstock (poète all.), 349.
Kuklos (pfx., g.), 219.

Là et *la*, 166.
La Bruyère, 332, 378.
Lactance, 310.
La Fontaine, 329, 373.
Lais (petits poèmes), 315.
Lamartine, 343.
Lamennais, 343.
Langues (des), 4.
La plupart, sujet, 121.
La Rochefoucauld, 332.
Latine (littér.), 306.
Lebrun, 337.
Le, la, les, dev. *plus, mieux, moins*, 39.
Le, la, les, article ou pronom, 65.
Lefranc de Pompignan, 337.
Legouvé, 341.
Lesage, 330.

Le Tasse, 346.
Lettre (de la), 260.
Lettres Provinciales (Pascal), 325.
— sur les occupations de l'Académie française (Fénelon), 334.
— de Mme de Sévigné, 333.
— sur l'histoire de France (A. Thierry), 344.
Leur (accord de), 55.
— pronom, 69.
— avec *chacun*, 74.
Lez, dans *lez-Tours*, 165.
Lire (sa conj.), 103.
Littérature (déf.), 274.
— grecque, 298.
— latine, 306.
— française, 341.
— étrangère, 345.
Livius Andronicus, 306.
Livre (ses 2 genres), 22.
Locutions adverb., 167.
— préposit., 162.
Logogriphe (poésie), 291.
Logos (sfx., g.), 225.
Lucain (poète latin), 309.
Lucien (poète grec), 305.
Lucrèce (poète latin). 307.
Luire (sa conj.), 103.
L'un et l'autre, sujet, 121.
L'un ou l'autre, sujet, 121.
Lusiades (Camoëns), 345.
Lutrin (Boileau), 329.
Lyrique (poésie), 281.
Lysias, 303.

Madrigal, 289.
Magnificence du style, 239.
Maintenon (Mme de), 333.
Maistre Pathelin (farce de), 319.
Malebranche, 332.
Malgré, 165, — *que*, 176.
Malherbe, 321, 360.
Mamour, 55.
Manche (ses 2 genres), 22.
Mania (sfx., g.), 225.
Manœuvre (ses 2 genres), 22.
Mariage de Figaro (Beaumarchais), 340.
Marie de France, 315.
Marot (Clément), 320.
Martial (poète latin), 309.
Martyr, martyre, 31.
Martyrs (les) (Chateaubriand), 342, 387.
Mascaron (prédic.), 331.
Massillon, 331.
Maudire (sa conj.), 103.
Maximes (Livre des) (La Rochefoucauld), 332.
Méconnaître (sa conj.), 103.
Médire (sa conj.), 103.
Méditations (Lamartine), 343.
Mélodrame, 285.
Même (orth. de), 59.
Mémoire (ses 2 genres), 22.
Mémoires (historiques), 292.
— de Joinville, 316.
— du cardinal de Retz, 326.
— de Saint-Simon, 335.
Ménestrels, 313.
Mentir (sa conj.), 97.
Mérite des femmes (Legouvé), 341.
Messéniennes (C. Delavigne), 343.
Messiade (Klopstock), 349.
Métamorphoses d'Ovide, 309.
Métaphore, 246.
Métonymie, 248.
Métron (sfx., g.), 226.
Mettre (sa conj.), 103.
Mézeray (hist.), 326.
Michelet, 344.
Mignet (hist.), 344.
Mikros (pfx., g.), 219.
Mille (orth. de), 57.
Millevoye, 341.
Milton (poète anglais), 348.
Minutius (Félix), 310.
Mode (ses 2 genres), 22.
Modes du verbe, 80.
— (leur emploi), 134.
Mœurs (rhét.), 263.
Molière, 327.
Mon, ton, son, pour *ma, ta, sa*, 55.
Mono (pfx., g.), 212.
Monologue, 286.
Montaigne, 322.
Montesquieu, 334.
Moralités (moyen âge), 285, 318.
Morceaux choisis, 356.
Mort de Turenne (la) (Mme de Sévigné), 379.
Mort-né, 46.
Moschus, 302.
Mots français d'origine grecque, 206.
— d'origine historique, 227.
— invariables, 161.
Moudre (sa conj.), 103.
Moule (ses 2 genres), 22.
Mourir (sa conj.), 98.
Mousse (ses 2 genres), 22.
Mouvoir (sa conj.), 99.
Mystères (moyen âge), 285, 314.

Naître (sa conj.), 103.
Naïveté (style), 237.
Narratif (genre), 291.
Narrations (comp.), 259.
— (rhét.), 264.
Natchez (Chateaubriand), 342.
Naturel (style), 234.
Ne après *craindre*, etc., 171.
Négations compos., 170.
— dans les propositions subordonnées, 171.
Ne... goutte, 171.
Ne... mie, 170.
Nenni, 173.
Neutres (verbes), 109.
— (leur participe), 153.
Ni (sujets unis par), 120.
— (son emploi), 175.
N l'un ni l'autre, sujet, 121.
Niebelungen (les), 350.
Noblesse du style, 231.
Nœud (rhét.), 286.
Nombre (du), 23.
— (style), 236.
Nom (du) ou substantif, 13.
Noms composés, 27.
— empruntés aux langues étrangères, 29.
— propres (pluriel des), 30.
— (paronymes), 30.
— désignant des couleurs, 49.
— collectifs, 46, 121.
— indéfinis, 46.
Non compris, 157.
Note sur les littératures étrangères, 345.
Nous pour *je*, 114.
Nouveau-marié, 46.
Nouveau-né, 46.
Nouveau-venu, 46.
Nouvelle (litt.), 294.
Nu (accord de), 47.
Nue propriété, 48.
Nuire (sa conj.), 103.
Numéraux (adj.), 56.
Nu propriétaire, 48.

Obélisque (son genre), 17.
Obliger à ou *de*, 125.
Obsécration (style), 257.
Obus (son genre), 17.
Ode (litt.), 281.
Odes et ballades (Victor Hugo), 343.
Odé (sfx., g.), 226.
Odyssée (Homère), 299.
Œil (son pluriel), 25.
Œuvre (ses deux genres), 20.
Office (ses deux genres), 22.
Officiel, officieux, 51.
Offrir (sa conj.), 98.
Oindre (sa conj.), 103.
Ombrageux, ombreux, 51.
Omnibus (son genre), 17.
On, l'on, 72.
— (acc. de l'att. avec), 114.
Onomatopée (fig.), 177.
Opéra (litt.), 285.
Oraison funèbre, 295.
— (Bossuet), 330.
Orateur (déf.), 294.
Oratoire (genre), 294.
Orge (ses 2 genres), 21.
Orgue (ses 2 genres), 18.
Orientales (V. Hugo), 343.
Original, originaire, originel, 51.
Origine des noms propres, 43.
— des noms communs, 14.
— de l's du pluriel, 23.
— des prépositions, 165.
— des adverbes, 172.
— des adverbes en *ment*, 168.
— des conjonctions, 176.
Ossian (barde écossais), 350.
Ou (sujets unis par), 120.
— (ses deux rôles), 174.
— ou *à*, 176.
Ouï (part.), 157.
Oui (adv. d'aff.). 173.
Ouvrable, ouvrier, 51.
Ouvrir (sa conj.), 98.
Ovide (poète lat.), 309.

Page (ses deux genres), 22.
Paître (sa conj.), 103.
Pan, pas, pasi, panto (g.), 213.
Panégyrique (litt.), 295.
Pâque ou *Pâques*, 19.
Para (pfx., g.), 208.
Parabole (litt.), 247.
Paradis perdu (Milton), 348.
Parafe (son genre), 17.
Paraître (sa conj.), 103.
Parallèle (ses 2 genres), 22.
Parbleu, 177.
Parce que, par ce que, 176.
Parenthèse, 42.
Parmi et *entre*, 164.
Paronyme (déf.), 234.
Participe (mode), 81.
— présent, 147.
Participe passé, 150.
— d'un verbe actif, 152.
— d'un verbe passif, 152.

Participe passé d'un verbe pronominal, 152.
— d'un verbe intransitif, 153.
— d'un verbe impersonnel, 155.
— précédé de *en*, 155.
— suivi d'un infinitif, 155.
— entre deux *que*, 156.
— avec un inf. sous-entendu, 156.
— complété par *le* tenant lieu d'une proposition, 156.
— précédé de *le peu*, 157.
— (proposition), 143.
Participiaux (substantifs), 15.
Partir (sa conj.), 98.
Pas (suppression de), 169.
Pascal, 325, 365.
Passé, 157.
Passé défini, 79.
— (son emploi), 135.
Passé antérieur, 79.
— son emploi, 135.
Passé indéfini, 79.
— (son emploi), 135.
Passions (rhét.), 263.
Passive (voix), 105.
Passifs (participe des verbes), 152.
Pastorale (poésie), 287.
Patère (son genre), 17.
Patois (définition), 4.
Paul et Virginie (B. de Saint-Pierre), 339.
Pausanias, 305.
Pédale (son genre), 17.
Peindre (sa conj.), 103.
Pendule (ses deux genres), 22.
Pensées (Pascal), 326.
Pères de l'Eglise latine, 310.
Peri (pfx. g.), 209.
Période (ses deux genres), 20.
Période (style), 236.
Périphrase (style), 236.
Péroraison (rhét.), 264.
Perse, 309.
Personnes (les trois), 64, 77.
Personne (ses 2 genres), 73.
Personnels (pronoms), 64.
Pesé (part.), 154.
Pétale (son genre), 17.
Peu, 121.
— (*le*), 157.
Pharsale (la) (Lucain), 309.
Phèdre (poète latin), 309.
Philo (pfx. g.), 214.
Philosophique (grammaire), 3.
Pindare (poète grec), 300.
Pire (comp. de *mauvais*), 44.
Pis (comp. de *mal*), 168.
Piron, 337.
Plaidoyer (litt.), 295.
Plaindre (sa conj.), 103.
Plaire (sa conj.), 103.
Platon (phil. grec), 304.
Plaute, 306.
Pléiade (la), 320.
Pléonasme, 243.
Pleuvoir (sa conjug.), 100.
Plier, 126.
Pline l'Ancien ou le Naturaliste, 310.
— le Jeune, 310.
Ployer, 126.
Pluriel, 23.
— des noms en *al* et *ail*, 24.
— (noms qui ne s'emploient qu'au), 24.
— des noms composés, 27.
Pluriel des noms empruntés aux langues étrangères, 29.
— des noms propres, 30.
— masc. des adj. en *al*, 41.
Plus-que-parfait de l'ind., 79.
— son emploi, 135.
— du subj. (son emploi), 140.
Plus et *davantage*, 172.
Plus tôt, plutôt, 171.
Plutarque, 303.
Poêle (ses 2 genres), 22.
Poème (litt.), 283.
Poésie (déf.), 274.
— (genres), 284.
Poieô (sfx., g.), 227.
Poindre (sa conj.), 104.
Point, adv. de nég., 160.
Point (ponct.), 12.
— d'exclamation, 12.
— d'interrogation, 12.
— -virgule (son emploi), 11.
Points (deux), 11.
Polis (sfx., g.), 227.
Polu (pfx., g.), 214.
Polybe, 303.
Ponctuation, 10.
Port-Royal (abbaye), 325.
Positif, 42.
Possessifs (adj.), 54.
— pronoms, 68.
Possible, 48.
Poste (ses 2 genres), 22.
Pourpre (ses 2 genres), 22.
Pourvoir (sa conj.), 100.
Poussé (part.), 154.
Pouvoir (sa conj.), 100.
Précieuses ridicules (Molière), 323.
Précision (style), 233.
Préfixes (étude des), 183.
Premier-né, 46.
Prendre (sa conj.), 104.
Préposition (de la), 161.
Près de, 164.
Présent (temps), 78.
— de l'ind. (son emploi), 134.
— du conditionnel (son emploi), 137.
— du subjonctif (son emploi), 140.
Prêt à, 164.
Prétérition (fig.), 255.
Prévaloir (sa conj.), 100.
Pro (pfx., g.), 210.
Proche de (adj. ou adv.), 48.
Prolixité (style), 237.
Prône (litt.), 295.
Pronominale (voix), 105.
Pronominaux (participe des verbes), 152.
Pronom (du), 64.
Pronoms personnels, 64.
— démonstratifs, 67.
— possessifs, 68.
— relatifs ou conjonctifs, 69.
— indéfinis, 71.
Properce, 308.
Propositions (synt. des), 131.
— différentes sortes de), 132.
— indépendantes (union des), 133.
— subordonnées (union des) à la principale, 133.
— participe, 143.
— (rhét.), 264.
Prose (litt.), 274.
— (différents genres de), 291.
Prosopopée (fig.), 258.
Proto (pfx, g.), 210.
Provençale (littérature), 313.
Psaume (litt.), 282.

Qualificatifs (adj.), 40.
Quand, quant à, 176.
Que, remplaçant d'autres conjonctions, 141.
— (pronom relatif), 69.
— (adv. ou conj.), 174, 175.
Quelque (orth. de), 60.
Quelque chose, 73.
Qui, lequel (leur emploi), 70.
Qui, que, accumulés, 70.
Quinte-Curce, 310.
Quintilien, 310.
Quoique, quoi que, 175.

Rabelais, 322.
Racan, 321.
Racine des mots, 183.
Racine (poète), 327, 367.
— (Louis), 337.
Radical (déf.), 81, 183.
Rambouillet (hôtel de), 323.
Rapport (compos.), 202.
Rayons et ombres (V. Hugo), 343.
Recevoir (sa conj.), 88.
Récits des temps Mérovingiens (A. Thierry), 344.
Recouvrer, recouvrir, 126.
Rédactions (compos.), 240.
Refrain (litt.), 283.
Réfutation (rhét.), 264.
Réglisse (son genre), 17.
Regnard, 336.
Régnier (Mathurin), 321, 358.
Relâche (ses 2 genres), 22.
Relatifs (adj.), 56.
— (pronoms), 69.
Religion (poème), 337.
Remise (ses 2 genres), 22.
Renaissance (XVIe siècle), 319.
René (Chateaubriand), 342.
Repartir, répartir, 126.
Repentir (se) (sa conj.), 98.
Répétition (fig.), 252.
Requérir (sa conj.), 98.
Réquisitoire (litt.), 295.
Résoudre (sa conj.), 104.
Réticence (fig.), 255.
Retz (cardinal de), 326.
Rhapsodes, 299.
Rhétorique (de la), 263.
Rhythme (versif.), 236.
Richesse du style, 238.
Rien, 72.
— *(ne servir de)*, 125.
Rime (de la), 277.
Rire (sa conj.), 104.
Roland furieux (Arioste), 346.
Rollin, 339.
Roman (litt.), 294.
— du Renard (le), 314.
— de la Rose, 315.
Romanesque, romantique, 51.
Romantisme, 342.
Rompre (sa conj.), 89.
Rondeau, rondel, 288, 356.
Ronsard, 320.
Rousseau (J.-B.), 337, 382.
Rousseau (J.-J.), 339.
Royer-Collard, 344.
Rutebeuf, 315.

Saint-Lambert, 337.
Saint-Simon, 333.
Saisons (Saint-Lambert), 337.
Salluste, 307.

Sappho, 300.
Satire (litt.), 287.
— Ménippée, 322.
— de Boileau, 328.
Savoir (sa conj.), 100.
Schiller, 349.
Sénèque, 309.
Sens propre, 247.
— figuré, 247.
Sentinelle (son genre), 17.
Sentir (sa conj.), 98.
Seoir (sa conj.), 100.
Serments de Strasbourg, 312.
Sermon (litt.), 295.
Servir (sa conj.), 98.
— *(ne) à rien, de rien*, 125.
Sévigné (Mme de), 333, 379.
Shakespeare, 347.
Si (adv.), 173.
Si (conj.), 174, 176.
Siècle de Périclès, 300.
— d'Auguste, 308.
— de François Ier, 319.
— de Louis XIV, 323.
Signes orthographiques, 6.
Simples (son genre), 17.
Simplicité (style), 237.
Singulier, 23.
— (noms qui ne s'emploient qu'au), 24.
Socrate, 304.
Soi (emploi de), 66.
Solde (ses 2 genres), 22.
Solécisme, 232.
Somme (ses 2 genres), 23.
Son, sa, ses ou *en*, 55.
— avec *chacun*, 74.
Songe d'Athalie (Racine), 369.
Sonnet (litt.), 288.
Sophocle (ses pièces), 301.
Sortir (sa conj.), 98.
Sotiés (litt.), 285, 318.
Souffrir (sa conj.), 98.
Souris (ses 2 genres), 23.
Staël (Mme de), 341.
Stalactite, stalagmite, 31.
Stance, 281.
Strabon, 303.
Strophe (litt.), 281.
Style (du), 230.
— (trois genres de), 230.
— (qualités générales du), 231.
— (qualités particulières du), 237.
— (moyens de [illegible]er le), 239.
Subjonctif (mode), 80.
— (son emploi), 138.
Sublime (du), 239.
Substantif (voyez *Nom*).
Suc, sucre, 31.
Suétone, 310.
Suffire (sa conj.), 104.
Suffixes (des), 183.
— (étude des), 189.
— (diminutifs), 196.
Suivre (sa conj.), 104.
Sujet (définition), 76.
— (place du), 118.
— unis par *et*, 119.
Sujets unis par *ou, comme*, etc., 120.
— unis par *ni*, 120.
— simple, 131.
— complexe, 131.
— composé, 131.
Sully (Maurice de), 315.
Sun (pfx., g.), 211.
Superlatif (du), 43, 168.
Supposé, 157.
Suppression des adj. possessifs, 55.
Susceptible, capable, 50.
Suspension (style), 256.
Syllepse (fig.), 244.
Synecdoque (fig.), 249.
Synonymes (déf.), 234.
Syntaxe du nom, 18.
— de l'article, 36.
— de l'adjectif, 44.
— du pronom, 65.
— du verbe, 118.
— du verbe *être* et de son attribut, 113.
— des propositions, 131.

T dans aime-*t*-il, etc., 93.
Taire (sa conj.), 104.
Tarder à ou *de*, 125.
Teindre (sa conj.), 104.
Télémaque (Fénelon), 331.
Temporaire, temporel, 52.
Témoin, 172.
Temps du verbe, 78.
— (leur emploi), 134.
Tenir (sa conj.), 98.
Térence, 306.
Terminaison (déf.), 81.
Tertullien, 310.
Testament (grand et petit), (Villon), 319.
Théogonie, 300.
Théophraste, 305.
Théorie de la terre (Buffon), 340.
Theos (pfx., g.), 220.
Thermé (sfx., g.), 220.
Thibaut IV, 316.
Thierry (Augustin), 344.
Thiers (A.), 344.
Théocrite, 302.
Thucydide, 302.
Tibulle, 308.
Tiret, 12.
Tite-Live, 309.
Tôt, 173.
Tour (ses 2 genres), 23.
Tout (orth. de), 61.
Tout de suite, 172.
Traductions (comp.), 240.
Tragédie (litt.), 284.
Traire (sa conj.), 105.
Trait d'union (son emploi), 7.
Traité de l'existence de Dieu, (Fénelon), 331.
— des études (Rollin), 339.
Transitif (verbe), 105.
Travail (son plur.), 23.
Travaux et les jours (les) (Hésiode), 300.
Tréma (son emploi), 7.
Très, 43, 173.
Trésor de Sapience (Brunetto Latini), 316.
Tressaillir (sa conj.), 98.
Triolet (litt.), 289.
Trompette (ses 2 genres), 23.
Trop, 173.
Tropes (style), 245.
Troubadours, 313.
Trouvères, 313.

Ulcère (son genre), 17.
Unipersonnel (verbe), 111.
— (participe du verbe), 155.
Unités (règle des trois), 285.

Vague (ses 2 genres), 23.
Vaincre (sa conj.), 104.
Valoir (sa conjug.), 100.
Valu (part.), 154.
Varron, 308.
Vase (ses 2 genres), 23.
Vaudeville (litt.), 285.
Véhémence (style), 238.
Vénéneux, venimeux, 25.
Venir (sa conjug.), 98.
Vêpres Siciliennes (C. Delavigne), 343.
Verbe (du), 76.
— (compléments du), 76, 123.
— auxiliaire, 82, 117.
— (conjugaisons du), 84.
— en *cer, ger*, etc., 93.
— irréguliers, 95, 96, 99, 101.
— (espèces de), 105.
— *être* (synt. du), 113.
— (syntaxe du), 118.
Verbes (paronymes), 125.
Versification (de la), 275.
Vêtir (sa conj.), 98
Vies des hommes illustres de Plutarque, 321.
Villehardouin, 316.
Villon, 318.
Vingt (orth. de), 57.
Virgile, 308.
Virgule (son emploi), 10.
Vis-à-vis de, 165.
Vivre (sa conj.), 104.
Voici, voilà, 165.
Voile (ses 2 genres), 23.
Voir (sa conjug.), 100.
Voiture (écrivain), 323.
Voix du verbe transitif, 105.
Voltaire, 334.
Vouloir (sa conj.), 100.
Vous pour *je*, 114.
Voyelles, 5.

Xénophon, 302.

Y (pron., son emploi), 65.
— (des 2 rôles), 166.
Y compris, 157.

Zoön (pfx., g.), 221.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

REVISION ET COMPLÉMENTS DE GRAMMAIRE

CHAP. I. — **Notions préliminaires** . . . 3
Signes orthographiques . . . 6
De la ponctuation . . . 10
CHAP. II. — **Du nom ou substantif** . . . 13
Noms qui ont les deux genres . . . 18
Du nombre . . . 23
Pluriel des noms composés . . . 27
Substantifs qu'il ne faut pas employer les uns pour les autres . . . 30
Exercices d'orth. et de rédaction . . . 31
CHAP. III. — **De l'article** . . . 34
CHAP. IV. — **De l'adjectif** . . . 40
Adjectifs qu'il ne faut pas employer les uns pour les autres . . . 50
Exercices d'orth. et de rédaction . . . 52
CHAP. V. — **Adjectifs déterminatifs** . . . 54
Adjectifs démonstratifs . . . 54
— possessifs . . . 54
— conjonctifs . . . 56
— numéraux . . . 56
— indéfinis . . . 59
Exercices d'orth. et de rédaction . . . 62
CHAP. VI. — **Du pronom** . . . 64
Pronoms personnels . . . 64
— démonstratifs . . . 67
— possessifs . . . 68
— relatifs ou conjonctifs . . . 69
— indéfinis . . . 71
Exercices d'orth. et de rédaction . . . 74
CHAP. VII. — **Du verbe** . . . 76
Exercices de rédaction . . . 83
Tableaux des conjugaisons . . . 84
CHAP. VIII. — **Remarques sur les quatre conjugaisons** . . . 90
Formation des temps . . . 90
Verbes irréguliers . . . 95
Exercices de rédaction . . . 104
CHAP. IX. — **Différentes espèces de verbes** . . . 105
Voix passive . . . 107
— pronominale . . . 108
Verbe intransitif . . . 110
— impersonnel . . . 111
CHAP. X. — **Syntaxe du verbe** *être* **et de son attribut** . . . 113
Exercice d'orthographe . . . 117
CHAP. XI. — **Syntaxe du verbe** . . . 118
Verbes qu'il ne faut pas employer les uns pour les autres . . . 125
Exercices d'orthographe . . . 127
Devoirs sur la grammaire historique . . . 129
Exercices de rédaction . . . 130
CHAP. XII. — **Syntaxe des propositions** . . . 131
Emploi de l'indicatif . . . 134
— du conditionnel . . . 137
— de l'impératif . . . 138
— du subjonctif . . . 138
— de l'infinitif . . . 141
Proposition participe . . . 143
Exercices d'orth. et de rédaction . . . 144
CHAP. XIII. — **Participe présent** . . . 147
Exercices de rédaction . . . 149
CHAP. XIV. — **Participe passé** . . . 150
Exercices d'orth. et de rédaction . . . 158
CHAP. XV. — **De la préposition** . . . 161
CHAP. XVI. — **De l'adverbe** . . . 166
Sujets de rédaction . . . 173
CHAP. XVII. — **De la conjonction** . . . 174
CHAP. XVIII. — **De l'interjection** . . . 177
Exercices d'orthographe . . . 178
Devoirs sur la grammaire historique . . . 179
Exercices de rédaction . . . 179
Modèle d'analyse logique . . . 180

DEUXIÈME PARTIE

FORMATION DES MOTS

Préfixes et suffixes . . . 183
Étude des principaux préfixes . . . 183
Étude des principaux suffixes . . . 189
Des suffixes diminutifs . . . 196
Dérivation ou Familles de mots . . . 198
Mots français d'origine grecque . . . 206
Mots d'origine historique . . . 227

TROISIÈME PARTIE

STYLE ET COMPOSITION

CHAP. I. — **Du style** . . . 230
Qualités générales du style . . . 231
Qualités particulières du style . . . 237
Des moyens de former le style . . . 239
CHAP. II. — **Des figures** . . . 241
Des figures de grammaire . . . 241
Des figures de mots . . . 244
Des figures de pensées . . . 253
CHAP. III. — **De la composition** . . . 259
CHAP. IV. — **De la rhétorique** . . . 263
Devoirs écrits sur le style . . . 265
Exercices de rédaction . . . 266

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

JUL 28 1944

JUN 30 1954 LU

LD 21-100m-7,'40 (6936s)

YA 00224

M188804

803
L323
tre

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

AUG 1
AUG 3

Collection JULIEN BOITEL

(Enseignement primaire supérieur)

Trois années de Lectures morales et de Récitation, par M. JULIEN BOITEL, directeur de l'École municipale Turgot, à Paris. 1 vol. in-18 jésus, cartonné. 1 50

Trois années de Lectures littéraires :

I. **CORNEILLE,** par M. J. BOITEL. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 »
II. **MOLIÈRE,** par M. J. BOITEL. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 »
III. **RACINE,** par M. J. BOITEL. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 »
IV. **VOLTAIRE,** par M. FÉLIX HAYON, professeur à l'École Turgot. 1 vol. in-18 jésus, cartonné. 2 »

Une année de Droit usuel et d'Économie politique, par M. EMILE GANNERON, secrétaire-rédacteur au Sénat. 1 vol. in-18 jésus, cartonné. 2 »

Deux années de Comptabilité, par M. QUINQUAND, professeur de comptabilité à l'École des Hautes-Études commerciales. 1 vol. in-18 jésus, cartonné. 2 »

Deux années d'Algèbre, par M. ARMAND FOURT, professeur à l'École Turgot. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 »

1re et 2e années de Géométrie *(Géométrie plane)*, par MM. DUSSAUX, surveillant général à l'École Turgot, et BÉCHÉ, professeur au collège Chaptal. 1 vol. in-18 jésus, cartonné. 2 50

Trois années de Physique, par M. E. DUBOURDIEU, agrégé de l'Université, professeur de sciences au collège Rollin. 1 volume in-18 jésus, 200 gravures, cartonné. 2 »

Trois années de Chimie, par M. E. DUBOURDIEU. 1 vol. in-18 jésus, 100 gravures, cartonné. 2 »

Paris. — Imp. L. Cornuau et Fils, rue de la Roche, 27. (20 245)